

Tableaux de l'économie
française / Institut national
de la statistique et des
études économiques ; dir.
publ. Paul [...]

Institut national de la statistique et des études économiques (France). Auteur du texte. Tableaux de l'économie française / Institut national de la statistique et des études économiques ; dir. publ. Paul Champsaur. 1993.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

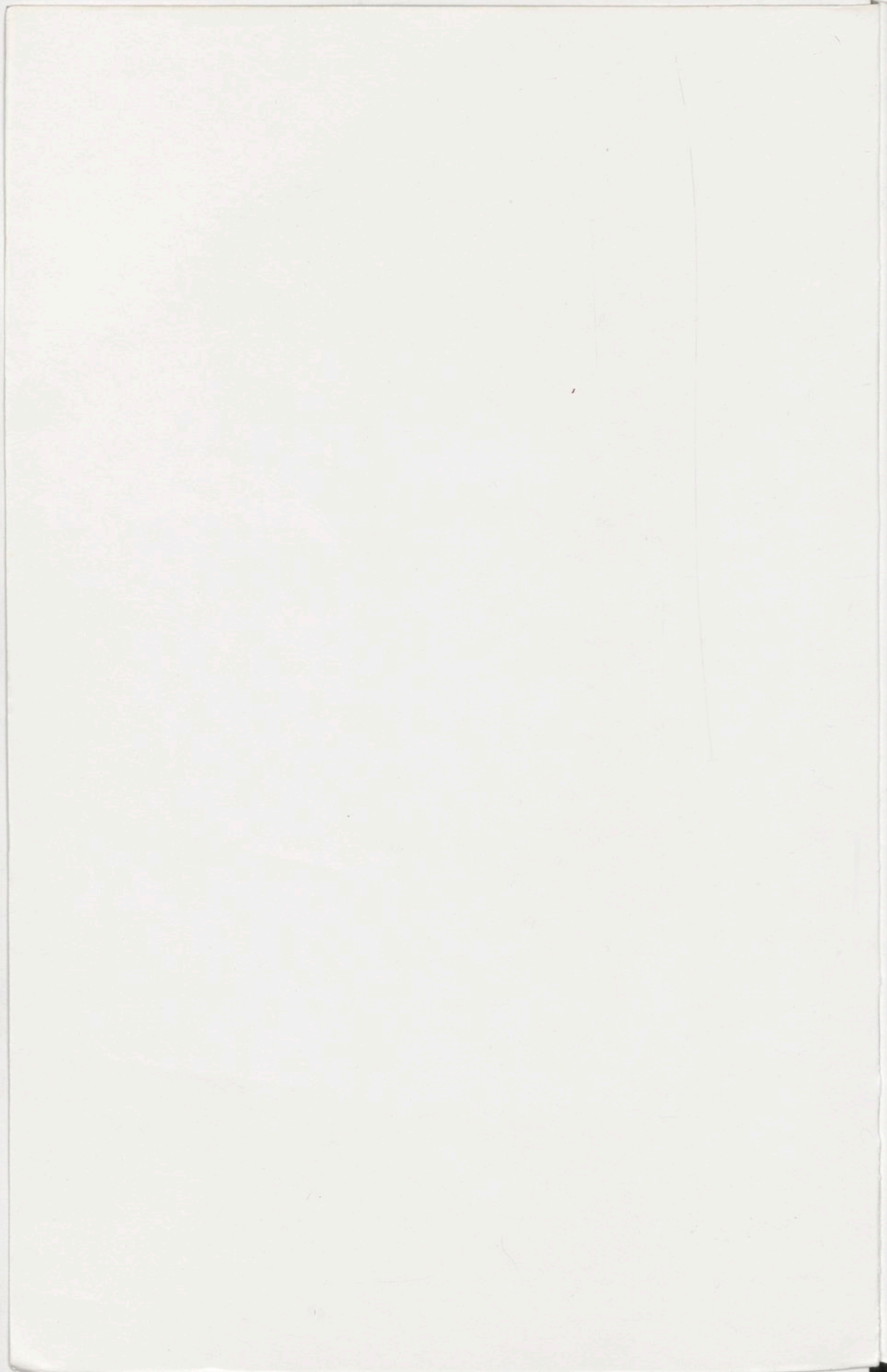
1993 - 1994

60000667163
Tableaux de l'économie française
(TEF)
1993-94
INSEE-BIBC S FRA 0001 a 30

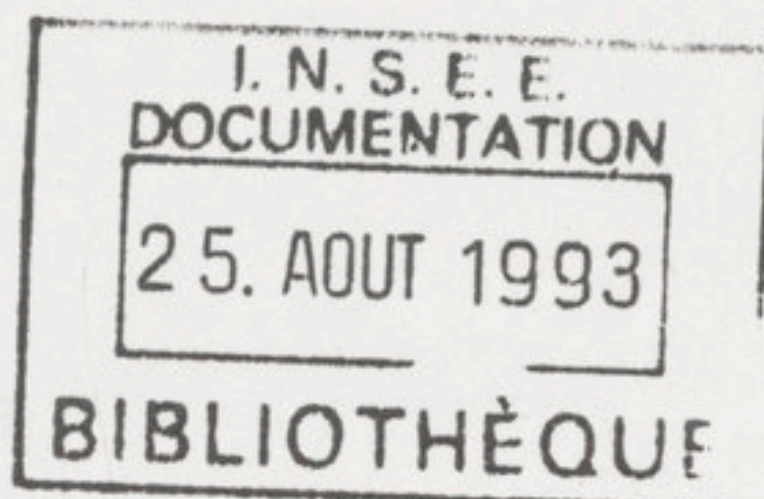
TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE



INSEE



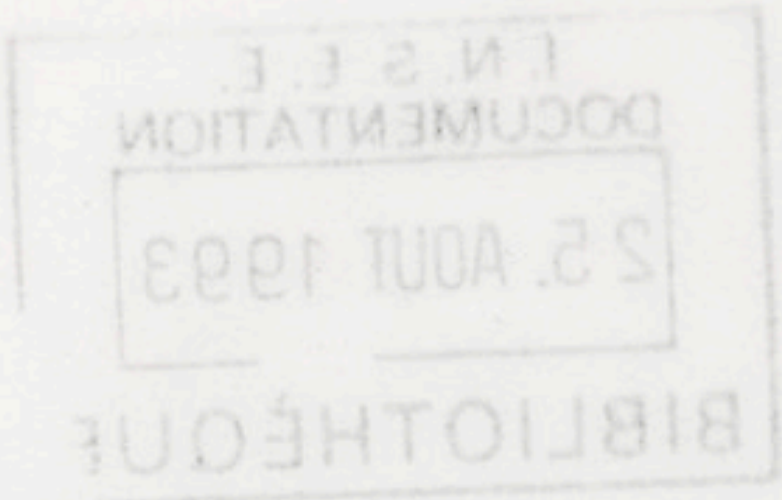
Institut national de la statistique et des études économiques
18, boulevard Adolphe-Pinard, 75675 Paris cedex 14
Tél. : (1) 41 17 50 50



TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

édition 1993

données disponibles au
1^{er} juillet 1993



SIGNES CONVENTIONNELS UTILISÉS

- ... Résultat non disponible
 - /// Absence de résultat due à la nature des choses
 - Résultat rigoureusement nul
 - c* Résultat confidentiel par application des règles sur le secret statistique
 - ε Résultat inférieur à la moitié de l'unité du dernier ordre exprimé
 - e* Estimation
 - p* Nombre provisoire
 - Rupture de série
- Les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine

Directeur de la publication : Paul CHAMPSAUR

Rédaction en chef : Marc TAPIERO
Sylvie MARY

Rédaction : Claudie MEYER
Pierre THIBAudeau

Illustrations : Atelier de dessin (INSEE)

© INSEE 1993.

« Aucune reproduction, même partielle, autre que l'une de celles prévues à l'article 41 de la loi du 1^{er} mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique ne peut être faite de ce document sans l'autorisation expresse de l'INSEE »

À nos lecteurs

Toute l'équipe de la rédaction des *Tableaux de l'Économie Française* remercie vivement les très nombreux lecteurs qui ont bien voulu répondre au questionnaire joint à l'édition 1992-1993. Toutes ces réponses nous ont été utiles pour orienter le contenu des prochaines éditions des *Tableaux de l'Économie Française*, en particulier pour le choix des thèmes à traiter.

Cette année, tout en poursuivant l'actualisation des mots clés, nous abordons deux nouveaux sujets : les conditions d'emploi et les investissements internationaux.

L'ambition des *Tableaux de l'Économie Française* est d'être un instrument de connaissance général sur la France d'aujourd'hui. Pour chaque sujet, nous nous efforçons de présenter l'essentiel de l'information et de positionner la France dans l'Europe et dans le monde à l'aide de comparaisons internationales. Chaque mot clé est présenté sur une double page. Sur la page de droite se trouvent des tableaux statistiques, cartes et graphiques et sur la page de gauche les commentaires, définitions, sources de documentation et une rubrique « Pour en savoir plus ». La présentation actuelle a été conçue par Michel Louis Lévy.

Pour ceux qui s'intéressent davantage aux études sociales ou régionales nous vous renvoyons aux deux ouvrages de l'INSEE parus récemment « *La Société française - Données sociales* », édition 1993, qui retrace les grandes évolutions de la société française au cours de la dernière décennie et « *La France et ses régions* », édition 1993, qui vous fera découvrir les forces et les faiblesses de chaque région.

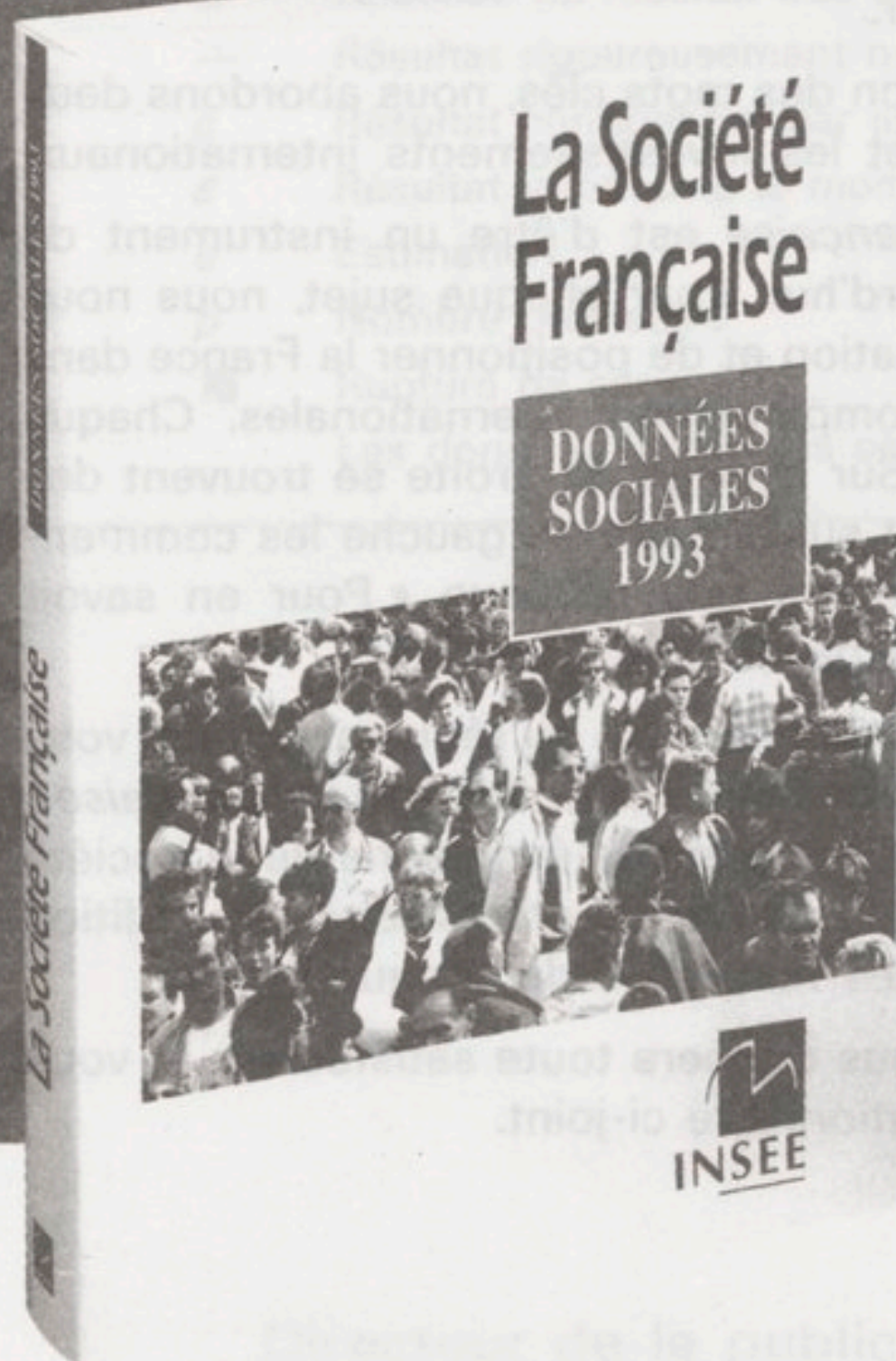
La rédaction espère que cette 17^e édition vous donnera toute satisfaction et vous invite, si vous le souhaitez, à remplir le questionnaire ci-joint.

Un ouvrage de référence

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DONNÉES SOCIALES 1993

Egalement
vendu
en librairie

UN PORTRAIT SOCIAL DE LA FRANCE AU QUOTIDIEN,
POUR COMPRENDRE LES CHANGEMENTS
DE NOTRE SOCIÉTÉ



L'ouvrage de référence sur l'évolution de notre société

- L'actualité sociale en 64 articles, 175 graphiques et 245 tableaux.
- Une vision à long terme grâce aux séries statistiques de base sur la démographie, l'emploi, l'éducation, la famille, le logement ...

Un livre clair et attrayant

- Un document très riche auquel ont collaboré les meilleurs spécialistes en sciences sociales.
- Une formule d'articles courts, des sujets variés autour des grands thèmes qui font l'actualité sociale :
Population, éducation et formation, emploi, conditions de travail et salaires, santé, famille, budgets et patrimoines, cadre de vie, groupes sociaux et protection sociale.

608 pages, format 19,2 x 25,5, 285 FF*

* plus une participation aux frais d'envoi :
de 10 FF par envoi pour la France,
de 20 FF par ouvrage, pour l'étranger
- de 100 FF par ouvrage, pour l'étranger par avion



INSEE

INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

Nom, prénom _____

Société, activité _____

Adresse _____

Code postal [] [] [] [] [] Ville _____

BON DE COMMANDE A RETOURNER

▼ A INSEE-CNGP - BP 2718 - 80027 AMIENS CEDEX

Je commande _____ ouvrage(s)

"La société française - Données sociale 1993" au prix unitaire de 285 FF*

Ci-joint mon règlement par chèque d'un montant de : _____ FF,
à l'ordre de l'INSEE

Date : _____ Signature : _____



encl. 1993

QUESTIONNAIRE

TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE 1993

Afin de mieux connaître les préoccupations des lecteurs des Tableaux de l'Économie Française, nous vous remercions d'avoir la gentillesse de répondre aux questions qui suivent.

Un abonnement à *INSEE-Infos* qui présente les publications récentes de l'INSEE vous sera offert en remerciement.

Si vous êtes intéressé(e), veuillez cocher la case

NOM : _____

Prénoms : _____

Adresse : _____

Profession : _____

Organisme ou entreprise : _____

Secteur d'activité : _____

Où avez-vous acheté ce volume ?

À l'INSEE à Paris

À l'INSEE en province

En librairie

Par correspondance

L'achat de cet ouvrage est-il pour vous ?

Le premier

Régulier { Tous les ans

{ Tous les deux ans

Occasionnel

Les mots clés introduits dans cette édition 1993-1994 – Conditions d'emploi, Investissements internationaux – vous donnent-ils satisfaction ?

Quels sont les thèmes que vous souhaiteriez voir introduire ou développer dans les prochains TEF ?

Consultez-vous les sources ?

Oui

Non

Si « OUI », dans quel but ?

Consultez-vous la rubrique « Pour en savoir plus » ?

Oui

Non

Si « OUI », dans quel but ?

Merci d'avoir bien voulu répondre à ce questionnaire et de l'adresser à :

Section TEF – INSEE – Bureau 215
18, boulevard Adolphe-Pinard, 75675 Paris Cedex 14

L'ouvrage de référence

LA FRANCE ET SES RÉGIONS

LES DONNÉES RÉGIONALES ET LOCALES INDISPENSABLES

Egalement
vendu
en librairie



LA FRANCE ET SES RÉGIONS



ÉDITION 1993

VOTRE MÉMENTO RÉGIONAL

- Pour découvrir les différences d'une région à l'autre
- Pour situer votre région et disposer d'une information riche et rigoureusement sélectionnée
- Des données chiffrées sur la vie économique et sociale de votre région
- L'essentiel sur chaque région présenté en 4 pages
- Les préoccupations régionales et locales en 8 grands thèmes
- La France et ses Régions replacées dans le contexte européen, dans la diversité des régions d'Europe

ÉDITION 93

190 pages, format 16 x 24, 85 FF*

* avec une participation aux frais d'envoi :
de 10 FF par envoi pour la France,
de 20 FF par ouvrage, pour l'étranger



Nom, prénom _____

Société, activité _____

Adresse _____

Code postal [] Ville _____

BON DE COMMANDE A RETOURNER A

INSEE-CNGP - BP 2718 - 80027 AMIENS CEDEX

- Je commande _____ ouvrage(s) "La France et ses régions"
- Ci-joint mon règlement par chèque d'un montant de : _____ FF,
à l'ordre de l'INSEE

Date : _____ Signature : _____

SOMMAIRE

	Pages
CARTE DE L'EUROPE OCCIDENTALE	8
1. TERRITOIRE	
1.1 Pays	10
1.2 Régions - Départements	12
1.3 DOM-TOM	14
1.4 Villes du monde	16
1.5 Villes de France	18
2. POPULATION	
2.1 Âges	20
2.2 Mariages - Divorces	22
2.3 Familles	24
2.4 Naissances	26
2.5 Décès	28
2.6 Accroissement de la population	30
2.7 Catégories sociales	32
3. ENVIRONNEMENT	
3.1 Milieu naturel	34
3.2 Pollution	36
4. SANTÉ	
4.1 Maladies. — Accidents	38
4.2 Personnels et équipements de santé	40
4.3 Consommation médicale des ménages	42
5. LOGEMENT	
5.1 Habitat	44
5.2 Propriétaires et locataires	46
6. ENSEIGNEMENT	
6.1 Élèves des 1 ^{er} et 2 ^e degrés	48
6.2 Établissements et enseignants	50
6.3 Enseignement supérieur	52
6.4 Niveaux de formation et entrées dans la vie active	54
7. EMPLOI	
7.1 Population active	56
7.2 Chômage	58
7.3 Conditions d'emploi	60
7.4 Durée et conditions de travail	62
7.5 Emploi des étrangers	64
8. CONSOMMATION. — CONDITIONS DE VIE	
8.1 Produits consommés	66
8.2 Biens durables	68
8.3 Vacances	70
8.4 Culture. — Loisirs. — Sport	72
9. REVENUS	
9.1 Salaires des secteurs privé et semi-public	74
9.2 Salaires de la fonction publique	76
9.3 Salaire minimum	78
9.4 Revenus des ménages	80
9.5 Protection sociale	82
9.6 Retraites	84

	Pages
10. ÉCONOMIE GÉNÉRALE	
10.1 Résultats économiques de l'année	86
10.2 Croissance. — Productivité	88
10.3 Prix à la production	90
10.4 Prix de détail	92
11. APPAREIL PRODUCTIF	
11.1 Production des branches	94
11.2 Effectifs des branches	96
11.3 Groupes industriels mondiaux	98
11.4 Grandes entreprises françaises	100
11.5 Secteur public	102
11.6 Concentration économique	104
12. ÉNERGIE	
12.1 Bilan énergétique	106
12.2 Pétrole. — Charbon	108
12.3 Électricité — Gaz	110
13. AGRICULTURE. — PÊCHE	
13.1 Exploitations et revenus agricoles	112
13.2 Productions agricoles	114
13.3 Pêches maritimes	116
13.4 Industries agro-alimentaires	118
14. INDUSTRIE. — CONSTRUCTION	
14.1 Production industrielle	120
14.2 Bâtiment et travaux publics	122
14.3 Biens intermédiaires	124
14.4 Biens d'équipement	126
14.5 Biens de consommation	128
14.6 Automobile	130
15. SECTEUR TERTIAIRE	
15.1 Commerce	132
15.2 Services non financiers	134
15.3 Banques. — Assurances	136
15.4 Poste et télécommunications	138
15.5 Transports terrestres et aériens	140
15.6 Transports maritimes et fluviaux	142
15.7 Recherche	144
16. ÉCHANGES EXTÉRIEURS	
16.1 Importations. — Exportations	146
16.2 Balance commerciale	148
16.3 Clients et fournisseurs	150
16.4 Balance des paiements	152
16.5 Investissements internationaux	154
17. FINANCES	
17.1 Monnaie. — Crédit	156
17.2 Épargne. — Patrimoine	158
17.3 Bourse. — Marchés financiers	160
18. ADMINISTRATION ET VIE PUBLIQUE	
18.1 Budget de l'État	162
18.2 Impôts et cotisations sociales	164
18.3 Dépenses budgétaires	166
18.4 Finances publiques locales	168
18.5 Justice	170
18.6 Fonction publique	172
Index alphabétique	174
Adresses utiles	179
Publications et points de vente de l'INSEE	183

POPULATION EN MILLIONS (ANNÉE 1991)**COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE**

Allemagne	79,5
Belgique	10,0
Danemark	5,1
Espagne	39,1
France	56,6
Grèce	10,1
Irlande	3,5
Italie	57,7
Luxembourg	0,4
Pays-Bas	15,0
Portugal	10,4
Royaume-Uni	57,5

AELE

Autriche	7,7
Finlande	5,0
Islande	0,3
Norvège	4,3
Suède	8,6
Suisse-Liechtenstein	6,8

**PIB* PAR HABITANT
EN DOLLARS (ANNÉE 1991)****COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE**

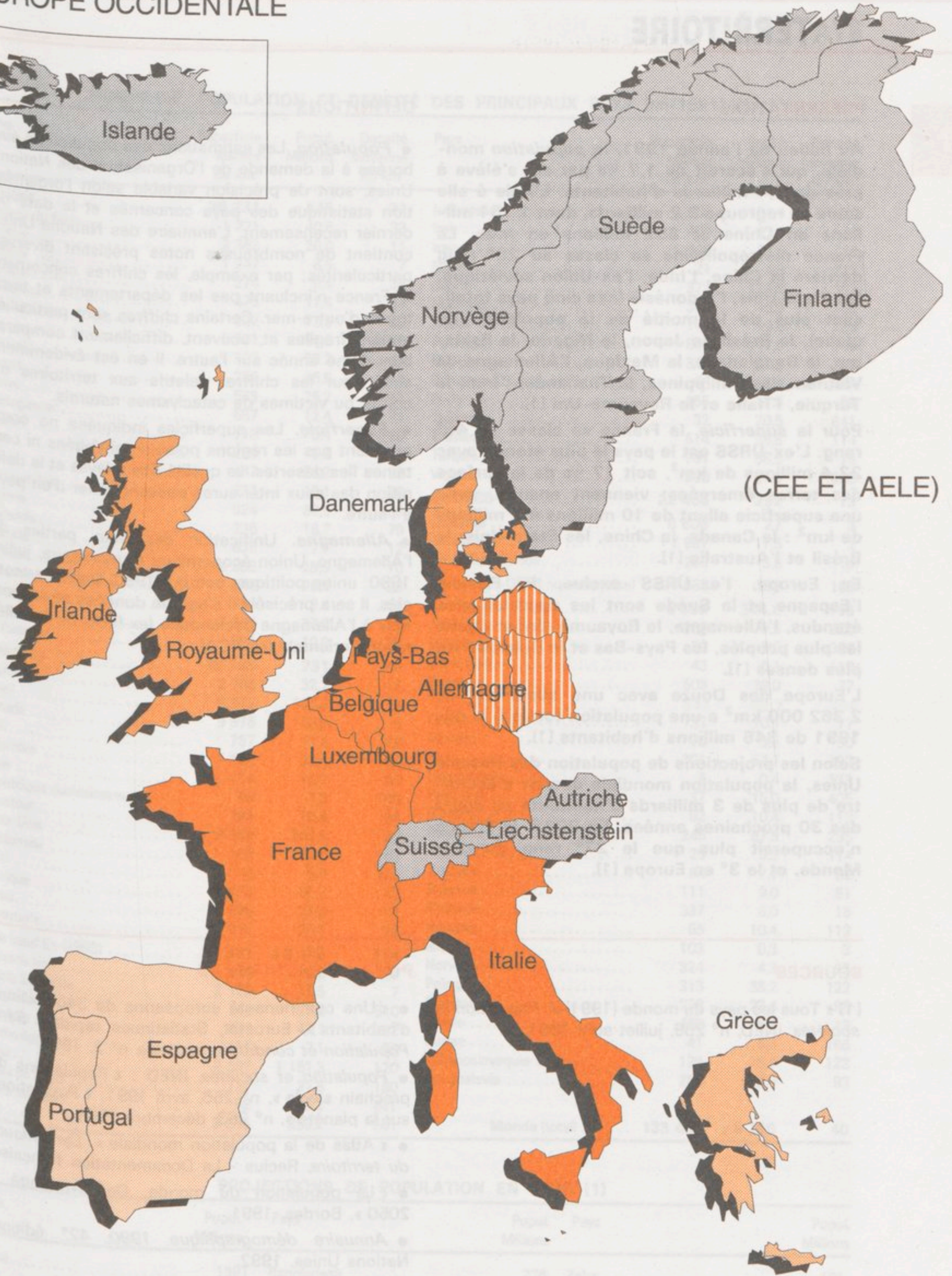
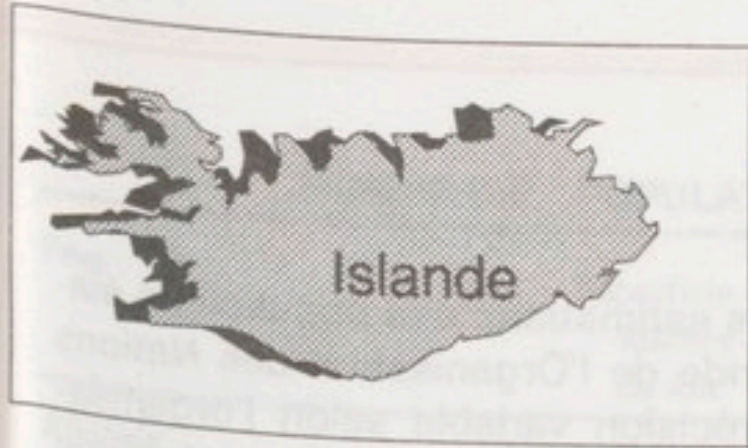
Allemagne	16 020
Belgique	15 850
Danemark	16 590
Espagne	12 100
France	15 720
Grèce	7 730
Irlande	11 480
Italie	15 400
Luxembourg	20 530
Pays-Bas	16 080
Portugal	7 940
Royaume-Uni	14 980

AELE

Autriche	14 690
Finlande	15 110
Islande	17 420
Norvège	19 560
Suède	17 550
Suisse-Liechtenstein	18 670

* Aux prix internationaux et parités de pouvoir d'achat de 1980

EUROPE OCCIDENTALE



Entrée dans la CEE :



1990



1986



1981



1973



1958

1 TERRITOIRE

PRÉSENTATION

Au milieu de l'année 1991, la *population mondiale*, qui s'accroît de 1,7 % par an, s'élève à près de 5,4 milliards d'habitants. L'Asie à elle seule en regroupe 3,2 milliards, dont 1 151 millions en Chine et 859 millions en Inde. La France métropolitaine se classe au 20^e rang derrière la Chine, l'Inde, l'ex-Union soviétique, les États-Unis, l'Indonésie (ces cinq pays totalisant plus de la moitié de la population du globe), le Brésil, le Japon, le Nigeria, le Pakistan, le Bangladesh, le Mexique, l'Allemagne, le Vietnam, les Philippines, la Thaïlande, l'Iran, la Turquie, l'Italie et le Royaume-Uni [1].

Pour la *superficie*, la France se classe au 45^e rang. L'ex-URSS est le pays le plus étendu avec 22,4 millions de km², soit 17 % de la surface des terres émergées; viennent ensuite, avec une superficie allant de 10 millions à 7 millions de km² : le Canada, la Chine, les États-Unis, le Brésil et l'Australie [1].

En Europe, l'ex-URSS exclue, la France, l'Espagne et la Suède sont les pays les plus étendus, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie les plus peuplés, les Pays-Bas et la Belgique les plus denses [1].

L'Europe des Douze avec une superficie de 2 362 000 km² a une population totale à la mi-1991 de 345 millions d'habitants [1].

Selon les projections de population des Nations Unies, la population mondiale devrait s'accroître de plus de 3 milliards d'habitants au cours des 30 prochaines années. En 2025, la France n'occuperait plus que le 27^e rang dans le Monde, et le 3^e en Europe [1].

SOURCES

[1] « Tous les pays du monde (1991) », *Population et sociétés*, INED, n° 259, juillet-août 1991.

DÉFINITIONS

● **Population.** Les estimations des populations élaborées à la demande de l'Organisation des Nations Unies, sont de précision variable selon l'organisation statistique des pays concernés et la date du dernier recensement. L'annuaire des Nations Unies contient de nombreuses notes précisant diverses particularités; par exemple, les chiffres concernant la France n'incluent pas les départements et territoires d'outre-mer. Certains chiffres sont particulièrement fragiles et, souvent, difficilement comparables d'une année sur l'autre. Il en est évidemment ainsi pour les chiffres relatifs aux territoires en conflit ou victimes de cataclysmes naturels.

● **Superficie.** Les superficies indiquées ne comprennent pas les régions polaires inhabitées ni certaines îles désertes. La qualité des relevés et la définition des eaux intérieures peuvent varier d'un pays à l'autre.

● **Allemagne.** Unification des deux parties de l'Allemagne. Union économique et monétaire, juillet 1990; union politique, octobre 1990. Dans les mots clés, il sera précisé s'il s'agit de données se rapportant à l'Allemagne occidentale (ex-RFA) ou à l'Allemagne orientale (ex-RDA).

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Une communauté européenne de 345 millions d'habitants », Eurostat, Statistiques rapides, *Série Population et conditions sociales*, n° 3, 1991.

● *Population et sociétés*, INED : « Populations du prochain siècle », n° 256, avril 1991; « Populations sur la planète », n° 263, décembre 1991.

● « Atlas de la population mondiale », *Dynamiques du territoire*, Reclus - La Documentation française.

● « La population du monde. De l'Antiquité à 2050 », Bordas, 1991.

● *Annuaire démographique 1990*, 42^e édition, Nations Unies, 1992.

● *L'Europe en chiffres*, 3^e édition, Eurostat.

SUPERFICIE, POPULATION ET DENSITÉ DES PRINCIPAUX PAYS (mi-1991) [1]

Pays	Superficie Milliers de km ²	Popul. Millions	Densité moyenne h./km ²	Pays	Superficie Milliers de km ²	Popul. Millions	Densité moyenne h./km ²
Afrique	30 331	e 643	21	Indonésie	1 905	181,4	95
Afrique du Sud	1 221	40,6	33	Irak	435	17,1	39
Algérie	2 382	26,0	11	Iran	1 648	58,6	36
Angola	1 247	8,5	7	Israël	21	4,9	233
Burkina Faso	274	9,4	34	Japon	372	123,8	333
Cameroun	475	11,4	24	Malaisie	330	18,3	55
Côte-d'Ivoire	322	12,5	39	Népal	141	19,6	139
Égypte	1 001	54,6	55	Pakistan	804	117,5	146
Éthiopie	1 222	53,2	44	Philippines	300	62,3	208
Ghana	239	15,5	65	Sri Lanka (Ceylan)	66	17,4	264
Kenya	583	25,2	43	Syrie	185	12,8	69
Madagascar	587	12,4	21	Taiwan	32	20,5	641
Malawi	118	9,4	80	Thaïlande	514	58,8	114
Mali	1 240	8,3	7	Turquie	781	58,5	75
Maroc	447	26,2	59	Vietnam	330	67,6	205
Mozambique	802	16,1	20	Ex-URSS	22 402	292	13
Nigeria	924	88,5	96	Océanie	8 505	27	3
Ouganda	236	18,7	79	Australie	7 687	17,5	2
Somalie	638	7,7	12	Nouvelle-Zélande	269	3,5	13
Soudan	2 506	25,9	10	Europe (Ex-URSS non comprise)	4 869	502	103
Tanzanie	945	26,9	28	Europe des Douze	2 362	344,8	146
Tunisie	164	8,4	51	Allemagne	357	79,5	223
Zaïre	2 345	37,8	16	Belgique	30	9,9	330
Zimbabwe	391	10,0	26	Danemark	43	5,1	119
Amérique	39 785	731	18	Espagne	505	39,0	77
Argentine	2 766	32,7	12	France	547	58,7	104
Brésil	8 512	153,3	18	Grèce	132	10,1	77
Canada	9 976	26,8	3	Irlande	70	3,5	50
Chili	757	13,4	18	Italie	301	57,7	192
Colombie	1 139	33,6	29	Luxembourg	3	0,4	133
Cuba	114	10,7	94	Pays-Bas	37	15,0	405
République dominicaine	49	7,3	149	Portugal	92	10,4	113
Équateur	284	10,8	38	Royaume-Uni	245	57,5	235
États-Unis	9 363	252,8	27	Albanie	29	3,3	114
Guatemala	109	9,5	87	Autriche	84	7,7	92
Haïti	28	6,3	225	Bulgarie	111	9,0	81
Mexique	1 973	85,7	43	Finlande	337	5,0	15
Pérou	1 285	22,0	17	Hongrie	93	10,4	112
Venezuela	912	20,1	22	Islande	103	0,3	3
Asie (sauf Ex-URSS)	27 592	e 3 155	114	Norvège	324	4,3	13
Afghanistan	648	16,6	26	Pologne	313	38,2	122
Arabie Saoudite	2 150	15,5	7	Roumanie	238	23,4	98
Bangladesh	144	116,6	810	Suède	450	8,6	19
Birmanie	677	42,1	62	Suisse	41	6,8	166
Cambodge	181	7,1	39	Tchécoslovaquie	128	15,7	123
Chine	9 597	1 151,3	120	Yougoslavie	256	23,9	93
Corée du Nord	121	21,8	180				
Corée du Sud	98	43,2	441				
Inde	3 286	859,2	261	Monde (total)	133 483	e 5 350	40

PROJECTIONS DE POPULATION EN 2025 [1]

Pays	Popul. Millions	Pays	Popul. Millions	Pays	Popul. Millions
Chine	1591	Bangladesh	226	Zaïre	101
Inde	1366	Mexique	143	Philippines	101
Ex-URSS	363	Iran	141	Afrique du Sud	92
Europe des Douze	348	Éthiopie	140	Allemagne	82
États-Unis	334	Japon	135	Royaume-Uni	61
Indonésie	283	Vietnam	108	France	59
Pakistan	281	Égypte	105	Monde	8 643
Brésil	246	Turquie	103		

1 TERRITOIRE

PRÉSENTATION

La République française comprend la France métropolitaine (incluant la France continentale, les îles côtières, la Corse), les départements et territoires d'outre-mer, les collectivités territoriales de Mayotte et de St-Pierre-et-Miquelon. Elle se compose de communes (36 551), de départements (96) et, depuis la loi du 5 juillet 1972, de régions (22).

Au 1^{er} janvier 1991, la *population* « sans doubles comptes » de la France métropolitaine est estimée à 56 893 206 habitants [4]. Au recensement du 4 mars 1982 elle était de 54 334 871 et à celui du 5 mars 1990 de 56 615 155 : sur cette période, cela correspond à un accroissement annuel moyen de 0,5 % [1] [2].

Languedoc - Roussillon, Provence - Alpes - Côte d'Azur, Rhône - Alpes et Île-de-France sont les régions où la population a le plus fortement augmenté depuis 1982. À elles quatre, elles ont « engrangé » plus de 60 % de l'accroissement total. Dans la plupart des autres régions la croissance se ralentit, particulièrement dans celles de l'Ouest. Une vaste zone de moindre peuplement se dessine de plus en plus nettement au centre du pays et se prolonge vers le Nord-Est. La Creuse connaît la plus forte diminution de sa population depuis 1982 avec un taux de - 7,1 % [2].

Avec 19 % de la population l'importance de l'Île-de-France au sein de l'hexagone est réelle. Sa progression qui s'était ralentie entre 1975 et 1982 (0,3 % par an) a repris depuis, au rythme de 0,7 % par an et repose entièrement sur un solde naturel positif. Elle compte 600 000 habitants de plus qu'en 1982 [3].

SOURCES

[1] *Recensement général de la population de 1982*. Population légale, INSEE.

[2] *Recensement général de la population de 1990*. Évolutions démographiques 1975-1982-1990 (série orange), INSEE.

[3] « L'Île-de-France et les autres régions », *INSEE-Première*, n° 170, novembre 1991.

[4] Division des statistiques et études régionales, INSEE.

DÉFINITIONS

● **Superficie.** Les mesures géodésiques de l'Institut géographique national (IGN) donnent pour la France métropolitaine une superficie de 551 695 km². Les superficies figurant au tableau ci-contre ont été évaluées par le service du cadastre. Y sont comprises toutes les surfaces du domaine public, cadastrées et non cadastrées, mais on en a retranché les lacs, étangs et glaciers de plus d'un kilomètre carré ainsi que les estuaires des fleuves d'où l'obtention d'un chiffre inférieur.

● **Population.** La population indiquée au tableau ci-contre est la population dite « sans doubles comptes » du recensement de la population. Dans le recensement, plusieurs catégories de population — étudiants et élèves internes, militaires en garnison, malades en sanatorium, ouvriers de chantiers temporaires — sont comptabilisées à la fois dans leur commune de résidence habituelle et dans leur commune de résidence au moment du recensement : c'est la *population* « avec doubles comptes ». Dans la population sans doubles comptes, chaque personne est comptabilisée au lieu de sa résidence habituelle.

POUR EN SAVOIR PLUS

● Résultats du recensement de la population de 1990 (INSEE) : en 23 fascicules régionaux, la série *Évolutions démographiques 1975-1982-1990*; en 101 fascicules départementaux, la série *Logements - population - emploi, Évolutions 1975-1982-1990*.

● « Redéveloppement des zones en déclin industriel », DATAR, collection « Études et Recherches », la Documentation française.

● « Länder et régions », *Population et sociétés* INED, n° 267, avril 1992.

● « Dix-neuf micro-régions pour une île », INSEE, Direction régionale Corse, *Économie Corse*, n° 60, 3^e trimestre 1992.

● « Atlas des Franciliens », tome 2, édité par l'IAURIF et l'INSEE.

● *La France et ses régions*, édition 1993, INSEE.

● « Statistiques et indicateurs des régions françaises », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », (à paraître).

1.2 RÉGIONS - DÉPARTEMENTS

SUPERFICIE ET POPULATION DES RÉGIONS ET DÉPARTEMENTS
(Recensement général de la population de 1982 : France métropolitaine [1]
et estimation de population au 1^{er} janvier 1991 [4])

Région et département	Superficie km ²	Popul. Milliers 1982	Popul. Milliers 1-1-1991	Région et département	Superficie km ²	Popul. Milliers 1982	Popul. Milliers 1-1-1991
Alsace	8 280	1 566	1 631	Limousin	16 942	737	721
67 Rhin (Bas-)	4 755	916	957	19 Corrèze	5 857	241	237
68 Rhin (Haut-)	3 525	650	674	23 Creuse	5 565	140	130
Aquitaine	41 309	2 657	2 808	87 Vienne (Haute-)	5 520	356	354
24 Dordogne	9 060	377	388	Lorraine	23 547	2 320	2 302
33 Gironde	10 000	1 128	1 220	54 Meurthe-et-Moselle	5 241	717	711
40 Landes	9 243	297	312	55 Meuse	6 216	200	196
47 Lot-et-Garonne	5 361	299	306	57 Moselle	6 216	1 007	1 010
64 Pyrénées-Atlantiques	7 645	556	582	88 Vosges	5 874	396	385
Auvergne	26 013	1 333	1 318	Midi - Pyrénées	45 348	2 325	2 445
03 Allier	7 340	370	356	09 Ariège	4 890	136	137
15 Cantal	5 726	163	159	12 Aveyron	8 735	279	269
43 Loire (Haute-)	4 977	206	206	31 Garonne (Haute-)	6 309	824	938
63 Puy-de-Dôme	7 970	594	597	32 Gers	6 257	174	175
Bourgogne	31 582	1 596	1 611	46 Lot	5 217	155	157
21 Côte-d'Or	8 763	473	497	65 Pyrénées (Hautes-)	4 464	228	225
58 Nièvre	6 817	240	232	81 Tarn	5 758	339	341
71 Saône-et-Loire	8 575	572	557	82 Tarn-et-Garonne	3 718	190	203
89 Yonne	7 427	311	325	Nord - Pas-de-Calais ..	12 414	3 933	3 967
Bretagne	27 209	2 708	2 804	59 Nord	5 743	2 521	2 532
22 Côte-d'Armor	6 878	539	539	62 Pas-de-Calais	6 671	1 412	1 435
29 Finistère	6 733	828	838	Basse-Normandie	17 589	1 351	1 394
35 Ille-et-Vilaine	6 775	750	805	14 Calvados	5 548	590	617
56 Morbihan	6 823	591	622	50 Manche	5 938	466	480
Centre	39 151	2 264	2 387	61 Orne	6 103	295	297
18 Cher	7 235	320	323	Haute-Normandie	12 318	1 655	1 743
28 Eure-et-Loir	5 880	363	399	27 Eure	6 040	462	518
36 Indre	6 791	243	238	76 Seine-Maritime	6 278	1 193	1 225
37 Indre-et-Loire	6 127	506	533	Pays de la Loire	32 082	2 931	3 071
41 Loir-et-Cher	6 343	296	308	44 Loire-Atlantique	6 815	996	1 058
45 Loiret	6 775	536	586	49 Maine-et-Loire	7 166	675	708
Champagne - Ardenne ..	25 606	1 346	1 347	53 Mayenne	5 175	272	279
08 Ardennes	5 229	302	296	72 Sarthe	6 206	505	514
10 Aube	6 004	289	290	85 Vendée	6 720	483	512
51 Marne	8 162	544	557	Picardie	19 399	1 740	1 817
52 Marne (Haute-)	6 211	211	204	02 Aisne	7 369	534	535
Corse	8 680	240	250	60 Oise	5 860	662	734
2A Corse-du-Sud	4 014	109	118	80 Somme	6 170	544	548
2B Haute-Corse	4 666	131	132	Poitou - Charentes	25 809	1 568	1 599
Franche-Comté	16 202	1 088	1 103	16 Charente	5 956	341	341
25 Doubs	5 234	480	488	17 Charente-Maritime	6 864	513	530
39 Jura	4 999	244	252	79 Sèvres (Deux-)	5 999	343	346
70 Saône (Haute-)	5 360	232	228	86 Vienne	6 990	371	382
90 Belfort (Territoire de) ..	609	132	135	Provence - Alpes -			
Île-de-France	12 011	10 073	10 740	Côte d'Azur	31 400	3 965	4 305
75 Paris	105	2 176	2 155	04 Alpes-de-Haute-Provence ..	6 925	119	132
77 Seine-et-Marne	5 915	887	1 096	05 Alpes (Hautes-)	5 549	105	114
78 Yvelines	2 284	1 196	1 320	06 Alpes-Maritimes	4 299	881	984
91 Essonne	1 804	988	1 098	13 Bouches-du-Rhône	5 087	1 724	1 772
92 Hauts-de-Seine	176	1 387	1 397	83 Var	5 973	708	830
93 Seine-Saint-Denis	236	1 324	1 390	84 Vaucluse	3 567	428	473
94 Val-de-Marne	245	1 194	1 222	Rhône - Alpes	43 698	5 016	5 394
95 Val-d'Oise	1 246	921	1 062	01 Ain	5 762	419	478
Languedoc - Roussillon ..	27 376	1 927	2 137	07 Ardèche	5 529	268	278
11 Aude	6 139	281	300	26 Drôme	6 530	390	417
30 Gard	5 853	530	591	38 Isère	7 431	937	1 022
34 Hérault	6 101	707	805	42 Loire	4 781	739	747
48 Lozère	5 167	74	73	69 Rhône	3 249	1 445	1 517
66 Pyrénées-Orientales	4 116	335	367	73 Savoie	6 028	324	356
				74 Savoie (Haute-)	4 388	494	579
				FRANCE MÉTROPOLITAINE ..	543 965	54 335	56 893

1 TERRITOIRE

PRÉSENTATION

Le territoire de la République se compose de : la métropole, quatre départements d'outre-mer (DOM) : Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion, deux collectivités territoriales : Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon, quatre territoires d'outre-mer (TOM) : Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna et Terres australes et antarctiques françaises (TAAF).

L'outre-mer représente 1,926 million d'habitants, soit un peu plus de 3 % de la population de la France. Ce sont les DOM avec 1,459 million d'habitants qui en constituent la plus grande part. La croissance démographique y est quatre fois plus rapide qu'en métropole. En effet, la natalité y reste supérieure même si elle a fortement régressé depuis 20 ans. Le DOM le plus peuplé est la Réunion (597 823 habitants).

Contrairement à la métropole où nombreuses sont les communes peu peuplées, les DOM comptent peu de communes mais relativement peuplées. La plus grande ville d'outre-mer, Saint-Denis-de-la-Réunion (121 999 habitants) se situe au 28^e rang des villes françaises [1].

La population des DOM est jeune mais moins qu'il y a 30 ans. La part des moins de 20 ans est passée de 52 % en 1961 à 37 % en 1990. Les départs vers la métropole sont toujours nombreux mais une vague de retour s'est amorcée pour les plus de 30 ans. Le nombre d'étrangers a plus que doublé depuis 1982 : ils résident surtout en Guadeloupe et Guyane [1].

Les habitants des DOM vivent plus vieux qu'il y a 20 ans : au début des années 1980, l'espérance de vie à la naissance dépassait 73 ans pour les femmes au lieu de 65 ans vers 1965; le gain a été moindre pour les hommes [1] [3].

SOURCES

[1] « La population des DOM en 1990 », *Économie et Statistique*, INSEE, n° 248, novembre 1991.

[2] Recensement général de la population, INSEE; 1991 : Mayotte, 1988 : Polynésie française, 1989 : Nouvelle-Calédonie et dépendances.

[3] *Recensement général de la population de 1990*, INSEE : série bleue « Population légale », série orange « Évolutions démographiques 1975-1982-1990 ».

[4] Département des Comptes nationaux, INSEE.

DÉFINITIONS

● **Guadeloupe.** Archipel de 9 îles habitées : la Guadeloupe ou Basse-Terre, la Grande-Terre et ses « dépendances », parmi lesquelles Saint-Martin dont la partie nord est française.

● **Guyane.** Située au nord-est de l'Amérique du Sud, limitrophe du Brésil, elle est couverte en grande partie par la forêt.

● **Martinique.** Elle fait partie, comme la Guadeloupe, des Petites Antilles. C'est une île constituée d'un massif volcanique (Montagne Pelée).

● **Réunion.** Ce département, constitué d'un massif volcanique (Piton des Neiges, 3 069 m), est situé dans l'océan Indien.

● **Mayotte.** Une des îles Comores, dans l'océan Indien.

● **Nouvelle-Calédonie.** Ce territoire du Pacifique sud, situé à l'Est de l'Australie, fait partie de l'archipel mélanésien; il se compose principalement de la Grande-Terre, de l'île des Pins et des îles Loyauté.

● **Polynésie française.** Elle se compose de 5 archipels comprenant 120 îles habitées et éparpillées sur 2,5 millions de km² dans l'océan Pacifique.

● **Saint-Pierre-et-Miquelon.** Archipel voisin de Terre-Neuve.

● **Wallis-et-Futuna.** Archipel de la Polynésie, au nord-est des Fidji.

● **TAAF.** Territoire inhabité, formé de la Terre Adélie, des archipels Crozet et Kerguelen et de l'île Amsterdam.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Les Dossiers Antilles-Guyane, Antiane Éco. Tableaux Économiques Régionaux*, INSEE-SIRAG.

● Institut territorial de la Statistique de la Polynésie française : *Dossiers de l'ITSTAT, Aspects de la vie économique et sociale de la Polynésie française. Tableaux de l'économie polynésienne.*

● *Notes et Documents et Tableaux de l'économie calédonienne*, Institut territorial de statistique et des études économiques (ITSEE) Nouvelle-Calédonie.

● *L'Économie de la Réunion et supplément Tableau économique de la Réunion.*

● *INSEE-Résultats*, série démographie et société : « Images de la population de Wallis-et-Futuna », n° 18, juin 1992; « Recensement général de la population de la collectivité territoriale de Mayotte. Août 1991 », n° 20, novembre 1992.

● *INSEE-Première* : « La population des DOM-TOM vivant en métropole. Recensement de la population de 1990 », n° 204, juin 1992; « 6 Mahorais sur 10 ont moins de vingt ans », n° 236, décembre 1992.

● *La France et ses régions*, INSEE (édition 1993).

POPULATION DES DOM-TOM [1] [2] [3]

	Superficie km ²	Popula- tion* Milliers	Densité hab./km ²
Départements :			
Guadeloupe (1990)	1 702	387	227
Guyane (1990)	83 534	115	1
Martinique (1990)	1 128	360	319
Réunion (1990)	2 504	598	239
Territoires :			
Mayotte (1991)	374	94	251
Nouvelle-Calédonie (1989)	19 058	164	9
Polynésie française (1988) (a) ...	4 000	189	47
Saint-Pierre-et-Miquelon (1990) ..	242	6	25
Wallis-et-Futuna (1990)	255	14	55

* Population au dernier recensement.
(a) Îles habitées 3 265 km², densité : 58.

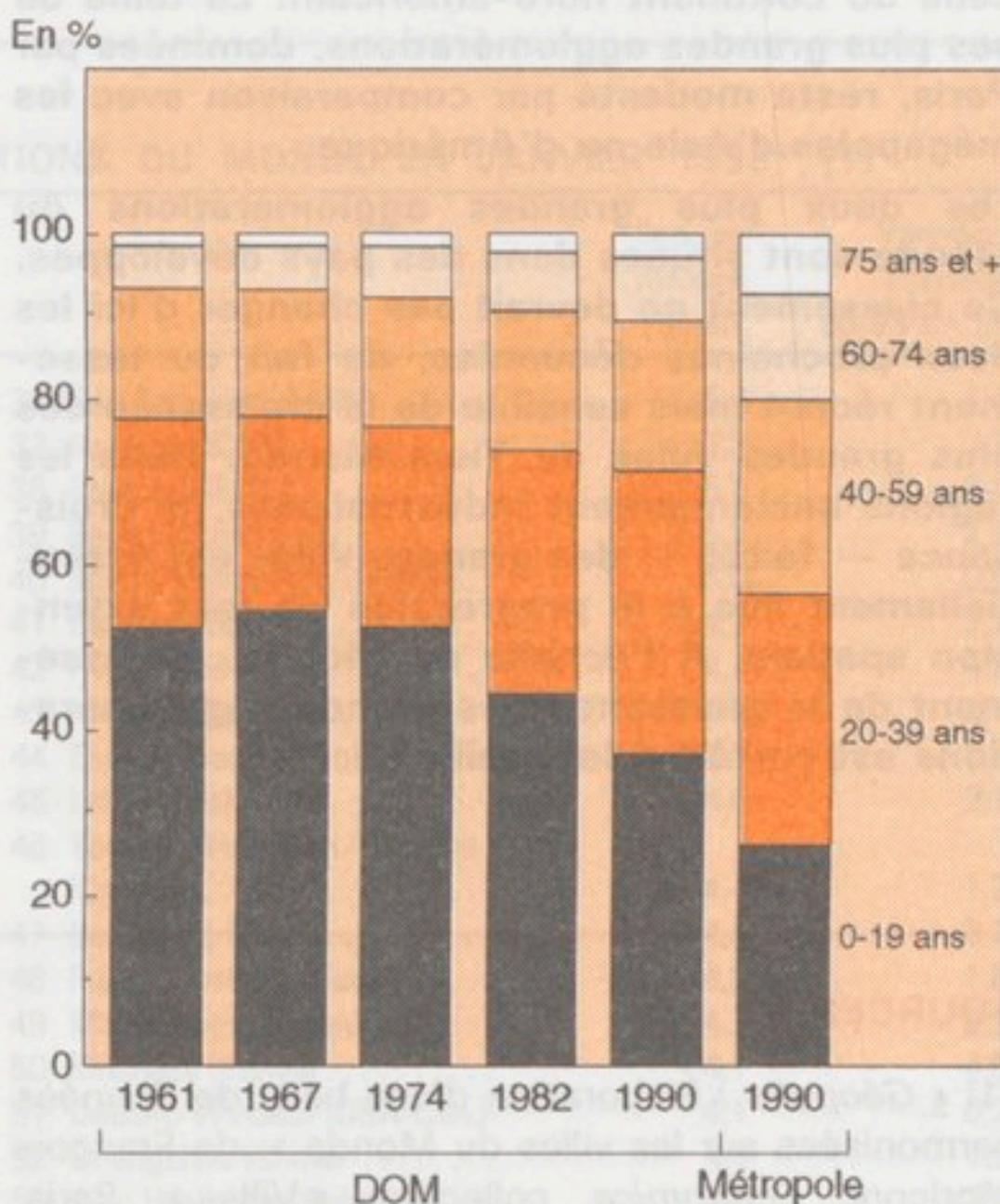
LES PRINCIPALES COMMUNES DES DOM ET TOM [3] (Population sans doubles comptes)

Départements et territoires	Popul. (Milliers)
Guadeloupe (1990) :	
Les Abymes	63
Pointe-à-Pitre	26
Basse-Terre (préfecture)	14
Guyane (1990) :	
Cayenne (préfecture)	41
Martinique (1990) :	
Fort-de-France (préfecture)	100
Le Lamentin	30
Sainte-Marie	20
Mayotte (1991) :	
Mamoudzou	20
Nouvelle-Calédonie (1989) :	
Nouméa (chef-lieu)	65
Polynésie française (1988) :	
Papeete (chef-lieu)	24
Réunion (1990) :	
Saint-Denis (préfecture)	122
Saint-Paul	72
Saint-Pierre	59
Saint-Pierre-et-Miquelon (1990) :	
Saint-Pierre	5,6
Wallis-et-Futuna (1990) :	
Mata Utu	1

LES ÉTRANGERS DANS LES DOM [1]

	Nombre d'étrangers		Part dans la population en 1990 %
	1990	Rap. 1982	
Réunion	2 253	2 323	0,4
Guadeloupe	24 985	8 816	6,5
<i>dont Saint-Martin</i>	15 582	1 903	54,7
Martinique	3 111	2 117	0,9
Guyane	34 087	16 979	29,7
Ensemble des DOM	64 436	30 235	4,4
Métropole	3 596 602	3 714 000	6,4

POPULATION PAR TRANCHES D'ÂGE DEPUIS 1961 [1]



PRODUIT INTÉRIEUR BRUT DES DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER [4]

	PIB total (millions de F)			PIB par hab. (F/hab.)			Principales ressources
	1984	1987	1988	1984	1987	1988	
Départements :							
Guadeloupe	9 047	12 294	13 025	26 147	33 461	34 771	Sucre, rhum, bananes, ciment, tourisme.
Guyane	2 579	3 681	4 929	30 130	36 812	46 854	Bois, crevettes, Centre national d'études spatiales (Kourou).
Martinique	10 920	15 759	16 896	32 433	45 194	47 851	Rhum, bananes, ananas, pétrole raffiné, ciment, tourisme.
Réunion	15 785	21 899	23 604	29 288	38 562	40 794	Sucre de canne, parfum, rhum.
Territoires :							
Nouvelle-Calédonie	6 957	8 944	12 347	47 163	54 482	75 519	Nickel, minerai de chrome.
Polynésie française	10 859	14 078	14 744	63 346	76 972	78 552	Coprah, vanille, Centre d'expérimentation du Pacifique.
France métropolitaine (milliards)	4 362	5 337	5 735	79 270	95 598	102 197	

1 TERRITOIRE

PRÉSENTATION

Selon la base de données *Géopolis*, la Terre compte 2,3 milliards de citadins en 1990 soit l'équivalent de la population totale de la planète en 1950. 42,5 % de la population du Monde résident dans une *agglomération* de plus de 10 000 habitants, contre 28 % en 1950 et 15 % en 1900. Toutefois, cette progression tend à se ralentir depuis 1950.

Un peu plus de 26 000 agglomérations dépassent 10 000 habitants; 61 % d'entre elles sont situées dans le Tiers-Monde, contre 37 % 40 ans plus tôt.

En 1990, la CEE ne rassemble plus que 10 % de la population urbaine du Monde (24 % en 1950). Elle se distingue par le grand nombre de ses agglomérations : plus de 3 600 soit trois fois plus que l'Amérique du Nord avec une population urbaine à peine 15 % supérieure à celle du continent nord-américain. La taille de ses plus grandes agglomérations, dominées par Paris, reste modeste par comparaison avec les mégapoles d'Asie ou d'Amérique.

Les deux plus grandes agglomérations du Monde sont situées dans des pays développés. Ce classement ne devrait pas changer d'ici les deux prochaines décennies, du fait du tassement récent mais sensible de la croissance des plus grandes villes du Tiers-Monde. Dans les régions anciennement industrialisées, la croissance — faible — des grandes villes est essentiellement liée à la progression de leur extension spatiale. À l'échelle du Monde, le tassement de la croissance des grandes agglomérations est corrélé à leur taille [1], [2].

SOURCES

[1] « *Géopolis* : Élaboration d'une base de données harmonisées sur les villes du Monde », de François Moriconi. *Economica*, collection « Villes », Paris, 1993.

[2] « L'urbanisation du Monde de 1950 à 1990 », de François Moriconi. *Economica*, collection « Villes », Paris, 1993.

DÉFINITIONS

● **Agglomération morphologique (Géopolis).** Ensemble de constructions dans lequel la distance entre les zones bâties n'excède pas 200 mètres. Toutes les installations typiquement urbaines (habitations, bâtiments administratifs, usines, parking, parcs publics, aéroports, etc.) sont prises en compte. Une agglomération peut parfois rassembler plusieurs *unités locales*.

● **Unité locale.** Échelon de base du découpage territorial (en France : la commune). L'unité locale la plus importante est considérée *de facto* comme le noyau central de l'agglomération.

● **Conurbation ou agglomération polynucléaire.** Agglomération morphologique possédant plusieurs unités locales de taille comparable. Ce type d'agglomération est très répandu en Europe, la plus grande étant celle de la Ruhr.

● **Population urbaine.** Les services statistiques de chaque État distinguent selon leurs propres critères une *population urbaine* d'une *population rurale*. De même, la disparité des définitions officielles employées pour identifier les limites des villes interdit toute comparaison internationale. Pour *Géopolis*, un seul concept a été retenu : celui de l'*agglomération morphologique*. Pour être *urbaine*, une agglomération doit rassembler 10 000 habitants au minimum, quelque soit la définition officielle en vigueur dans le pays.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « De Jéricho à Mexico, villes et économies dans l'histoire », de P. Bairoch, « Arcade » Gallimard, Paris, 1985.

● « United Nations Urban Agglomeration Chart », New York, ONU, 1990.

● « Villes et régions au rendez-vous de l'Europe », INED, *Population et sociétés*, n° 257, mai 1991.

● *Annuaire démographique*, Nations Unies.

● « Repenser la ville », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 178, octobre-novembre 1992.

1.4 VILLES DU MONDE

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE : VILLES ET AGGLOMÉRATIONS DE PLUS DE 1 MILLION D'HABITANTS [1]

Villes et pays	Année			Villes et pays	Année		
		Unité centrale (a)	Agglomération			Unité centrale (a)	Agglomération
Amsterdam (Pays-Bas)	1990	695	1 083	Londres (Royaume-Uni)	1991	6 378	7 400
Anvers (Belgique)	1990	468	1 045	Lyon (France)	1990	416	1 262
Athènes (Grèce)	1991	748	3 086	Madrid (Espagne)	1991	2 985	4 572
Barcelone (Espagne)	1991	1 653	3 912	Manchester (Royaume-Uni)	1991	407	2 205
Berlin (Allemagne)	1991	3 434	3 624	Marseille (France)	1990	801	1 231
Birmingham (Royaume-Uni)	1991	935	2 225	Milan (Italie)	1990	1 450	3 907
Bruxelles (Belgique)	1991	954	1 845	Munich (Allemagne)	1990	1 207	1 594
Cologne (Allemagne)	1990	946	2 147	Naples (Italie)	1990	1 204	3 026
Copenhague (Danemark)	1990	467	1 337	Paris (France)	1990	2 153	9 319
Düsseldorf (Allemagne)	1990	574	2 461	Porto (Portugal)	1991	305	1 149
Essen (Allemagne)	1990	625	4 597	Rome (Italie)	1990	2 804	2 986
Francfort/Main (Allemagne)	1990	635	1 355	Rotterdam (Pays-Bas)	1990	579	1 342
Hambourg (Allemagne)	1990	1 626	2 051	Séville (Espagne)	1991	684	984
Hambourg (Royaume-Uni)	1991	674	1 425	Stuttgart (Allemagne)	1990	571	1 138
Lille (France/Belgique)	1990	172	(b) 1 296	Turin (Italie)	1990	1 003	1 491
Lisbonne (Portugal)	1991	678	2 315	Valence (Espagne)	1991	778	1 349

(a) Ville proprement dite. (b) Agglomération internationale.

POPULATION DES PRINCIPALES AGGLOMÉRATIONS DU MONDE EN JANVIER 1993* [1]

	Pop. en millions d'hab.		Variation annuelle 90-93 en %		
	Pop. en millions d'hab.	Variation annuelle 90-93 en %	Pop. en millions d'hab.	Variation annuelle 90-93 en %	
1 Tokyo (Japon)	29,6	1,0	36 San Francisco (USA)	5,4	1,4
2 New York - Philadelphie (USA)	24,3	0,4	37 Santiago (Chili)	5,3	2,3
3 Séoul (Corée du Sud)	19,3	3,2	38 Boston (USA)	5,3	0,5
4 São Paulo (Brésil)	18,7	2,8	39 Bogota (Colombie)	5,2	2,7
5 Mexico (Mexique)	16,3	0,8	40 Saint-Petersbourg (Russie) ..	5,0	0,9
6 Osaka (Japon)	15,1	0,4	41 Bagdad (Irak)	4,7	3,2
7 Los Angeles (USA)	14,1	2,0	42 Hyderabad (Inde)	4,7	4,3
8 Bombay (Inde)	13,3	2,7	43 Madrid (Espagne)	4,6	0,4
9 Manille (Philippines)	13,3	3,0	44 Essen (conurbation)	4,6	- 0,1
10 Rio de Janeiro (Brésil)	11,9	2,0	45 Lahore (Pakistan)	4,6	2,1
11 Moscou (Russie)	11,9	1,0	46 Toronto/Hamilton/Oshawa (Canada)	4,4	1,7
12 Buenos Aires (Argentine) ..	11,6	1,1	47 Bangalore (Inde)	4,4	3,2
13 Calcutta (Inde)	11,3	1,7	48 Pusan (Corée du Sud)	4,3	1,8
14 Le Caire (Égypte)	11,2	2,6	49 Miami (conurbation) (USA) ..	4,3	2,3
15 Jakarta (Indonésie)	11,0	2,9	50 Kinshasa (Kenya)	4,1	4,6
16 Shanghai (Chine)	10,7	1,3	51 Detroit/Windsor (USA-Can.)	4,1	- 0,2
17 Delhi (Inde)	10,7	3,8	52 Guangzhou (Chine)	4,1	1,9
18 Paris (France)	9,4	0,4	53 Belo Horizonte (Brésil)	4,0	3,2
19 Chicago (USA)	9,0	0,2	54 Barcelone (Espagne)	3,9	-
20 Beijing (Pékin) [Chine]	9,0	2,1	55 Milan (Italie)	3,9	- 0,1
21 Karachi (Pakistan)	8,6	3,5	56 Wuhan (Chine)	3,9	1,5
22 Bangkok (Thaïlande)	8,1	2,4	57 Al Iskandariyah (Égypte)	3,8	2,2
23 Téhéran (Iran)	7,8	3,8	58 Berlin (Allemagne)	3,7	0,9
24 Istanbul (Turquie)	7,6	2,6	59 Singapour (Sing.-Malaisie) ..	3,7	2,4
25 Taipei (Taïwan)	7,9	2,6	60 Colombo (Sri Lanka)	3,6	1,3
26 Lima (Pérou)	7,4	3,6	61 Casablanca (Maroc)	3,5	3,1
27 Londres (Royaume-Uni)	7,3	- 0,4	62 Medan (Indonésie)	3,5	6,2
28 Dhaka (Bangladesh)	6,9	4,6	63 Ahmadabad (Inde)	3,5	2,6
29 Nagoya (Japon)	6,9	0,7	64 Caracas (Venezuela)	3,4	1,2
30 Tianjin (Chine)	6,1	1,7	65 San Diego-Tijuana (USA-Mexique)	3,4	3,2
31 Shenyang (Chine)	6,1	1,5	66 Dallas-Fort Worth (USA)	3,4	1,8
32 Hong Kong	5,8	1,1	67 Ho Chi Minh (Vietnam)	3,4	1,7
33 Lagos (Nigeria)	5,7	5,6	68 Taichung (Taiwan)	3,4	1,8
34 Madras (Inde)	5,6	2,2	69 Houston (USA)	3,3	1,7
35 Washington - Baltimore (USA)	5,6	1,5	70 Chengdu (Chine)	3,3	2,1

* Population estimée à l'aide de la base de données Géopolis à partir des derniers recensements ou estimations officielles.

1 TERRITOIRE

PRÉSENTATION

En 1990 comme en 1982 les trois quarts de la population vivent dans les villes; la moitié de ces citadins habitent des métropoles de plus de 200 000 habitants, représentant au total 20,5 millions de personnes. L'agglomération parisienne a franchi le cap des 9 millions d'habitants laissant loin derrière elle Lyon (1,3 million), Marseille (1,2 million) et Lille (959 000). 29 villes dépassent 200 000 habitants. Entre 1975 et 1982, les taux de croissance les plus élevés étaient l'apanage des villes de moins de 10 000 habitants. Depuis 1982 il en va autrement, leur taux de croissance annuel a ralenti, passant de 0,9 % à 0,6 % entre les deux périodes intercensitaires. En revanche, le développement des agglomérations de plus de 200 000 habitants a repris : leur taux de croissance annuel a progressé de 0,16 % à 0,38 % [1].

La reprise de la croissance ne touche pas de la même façon toutes les grandes villes. Un tiers d'entre elles (parmi les unités urbaines de plus de 50 000 habitants) continue à perdre de la population. Dans la période 1982-1990 comme dans la période 1975-1982, ce sont les ex-villes minières et sidérurgiques de la Lorraine et du Nord, mais aussi certaines villes industrielles dispersées (Montbéliard, Troyes, Roanne) qui déclinent, tandis que les villes tertiaires de la côte méditerranéenne (Fréjus, Cannes, Menton, Monaco), mais aussi les villes savoyardes (Annecy, Thonon-les-Bains), celles de la grande périphérie parisienne (Melun, Meaux, Chartres) et des capitales régionales (Toulouse, Montpellier) ont les taux de croissance les plus élevés [2].

SOURCES

[1] « Les 100 premières agglomérations au recensement de 1990 », *INSEE-Première*, n° 111, novembre 1990.

[2] « Villes et régions au rendez-vous de l'Europe », *INSEE-Première*, n° 136, mai 1991.

[3] Composition communale des unités urbaines, population et délimitation 1990, INSEE.

DÉFINITIONS

● **Agglomération.** Une « agglomération de population » est un ensemble d'habitations tel qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 m et qui comprend au moins 50 habitants. Une « agglomération multicommunale » est un ensemble de communes sur le territoire desquelles s'étend au moins une agglomération de population d'au moins 2 000 habitants. La majeure partie de la population de chacune des communes doit, de plus, résider dans une zone bâtie. La délimitation des agglomérations multicommunales se fait à l'aide de cartes et photographies aériennes. Certaines agglomérations multicommunales frontalières s'étendent en partie à l'étranger (Lille, Strasbourg, Genève-Annemasse,...). La population donnée à la page ci-contre correspond à la partie de l'agglomération située en territoire français.

● **Ville-centre, banlieue.** Pour chaque ville ou agglomération on a défini un centre ou ville-centre, les autres communes formant la banlieue.

● **Ville isolée.** Commune non retenue dans une agglomération multicommunale et dont la plus grande zone bâtie groupe au moins 2 000 habitants.

● **Unité urbaine.** Terme générique recouvrant à la fois les agglomérations multicommunales et les villes isolées.

● **Commune urbaine.** Au sens de l'INSEE, commune appartenant à une unité urbaine. Les autres communes sont dites rurales.

● **Population.** Dans les tableaux ci-contre, les populations considérées sont « sans doubles comptes » (voir « Régions-Départements »).

POUR EN SAVOIR PLUS

● Résultats du recensement de la population de 1990 : en 23 fascicules régionaux, la série *Évolutions démographiques 1975-1982-1990*.

● « Le réveil des villes moyennes », *Consommation et modes de vie*, CREDOC, n° 68, 31 mai 1992.

● *La Ville*, par J. Bastié et B. Dezert, éditions Maspion.

● « La communauté urbaine de Lille », collection « Les Études de la Documentation française ».

● *INSEE-Première* : « Londres ou Paris », n° 226, septembre 1992; « Les quartiers prioritaires de la politique de la ville », n° 234, décembre 1992.

● « Atlas des villes de France », Collection « Dynamiques du territoire », *GIP-Reclus*, la Documentation française.

1.5 VILLES DE FRANCE

VILLES ET AGGLOMÉRATIONS URBAINES DE PLUS DE 50 000 HABITANTS EN 1990 (Métropole et DOM)[3]

Agglomération	Population	Agglomération	Population	Agglomération	Population
(a) Paris	9 318 821	64 Pau	144 674	13 Martigues	72 375
(a) Lyon	1 262 223	30 Nîmes	138 527	9D Saint-Paul	71 669
13 Marseille-Aix-en-Provence	1 230 936	9B Fort-de-France	133 941	02 Saint-Quentin	71 113
59 Lille (*)	959 234	57 Thionville	132 413	47 Agen	67 960
33 Bordeaux	696 364	44 Saint-Nazaire	131 511	08 Charleville-Mézières	67 213
31 Toulouse	650 336	74 Annecy	126 729	36 Châteauroux	67 090
06 Nice	516 740	9A Pointe-à-Pitre-Les Abymes	124 358	60 Compiègne	67 057
44 Nantes	496 078	10 Troyes	122 763	06 Menton-Monaco (*)	66 269
83 Toulon	437 553	25 Besançon	122 623	29 Quimper	65 954
38 Grenoble	404 733	9D Saint-Denis	121 999	79 Niort	65 792
67 Strasbourg (*)	388 483	25 Montbéliard	117 510	41 Blois	65 132
76 Rouen	380 161	56 Lorient	115 488	(a) Brive-la-Gaillarde	64 379
59 Valenciennes (*)	338 392	(a) Hagondange-Briey	112 061	81 Albi	64 359
06 Grasse-Cannes-Antibes	335 647	(a) Valence	107 965	34 Sète	63 833
54 Nancy	329 447	77 Melun	107 705	24 Périgueux	63 322
62 Lens	323 174	86 Poitiers	107 625	03 Montluçon	63 018
42 Saint-Étienne	313 338	73 Chambéry	103 283	77 Meaux	63 006
37 Tours	282 152	16 Angoulême	102 908	88 Épinal	62 140
(a) Béthune	261 535	59 Maubeuge (*)	102 772	03 Vichy	61 566
63 Clermont-Ferrand	254 416	62 Calais	101 768	51 Châlons-sur-Marne	61 452
76 Le Havre	253 627	17 La Rochelle	100 264	58 Nevers	58 915
34 Montpellier	248 303	00 Genève (Suisse)-Annemasse (*)	98 758	9D Saint-Pierre	58 846
35 Rennes	245 065	57 Forbach (*)	98 758	2A Ajaccio	58 315
45 Orléans	243 153	60 Creil	97 119	28 Evreux	57 968
21 Dijon	230 451	18 Bourges	94 731	59 Armentières (*)	57 738
68 Mulhouse	223 856	50 Cherbourg	92 045	60 Beauvais	57 704
49 Angers	208 282	62 Boulogne-sur-Mer	91 249	53 Laval	56 855
51 Reims	206 437	28 Chartres	85 933	01 Bourg-en-Bresse	55 784
29 Brest	201 480	22 Saint-Brieuc	83 861	71 Villefranche-sur-Saône	55 249
(a) Douai	199 562	68 Colmar	83 816	49 Cholet	55 132
57 Metz	193 117	42 Saint-Chamond	81 795	74 Thonon-les-Bains	55 103
14 Caen	191 490	62 Arras	79 607	62 Saint-Omer	54 642
(a) Dunkerque	190 879	(a) Belfort	77 844	13 Arles	54 309
72 Le Mans	189 107	65 Tarbes	77 787	76 Elbœuf	53 886
(a) Avignon	181 136	71 Chalon-sur-Saône	77 764	82 Montauban	53 010
87 Limoges	170 065	42 Roanne	77 160	45 Montargis	52 804
(a) Bayonne	164 378	30 Alès	76 856	9C Cayenne	52 768
66 Perpignan	157 873	34 Béziers	76 304	2B Bastia	52 446
80 Amiens	156 120	83 Fréjus	73 967		

(a) Agglomérations rayonnant sur plusieurs départements. (*) Agglomération internationale (partie française).

COMMUNES LES PLUS PEUPLÉES DE L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE EN 1990 [3]

Communes	Population	Communes	Population
75 Paris	2 152 423	94 Créteil	82 110
92 Boulogne-Billancourt	101 569	94 Champigny-sur-Marne	79 462
93 Montreuil	94 754	92 Colombes	78 503
95 Argenteuil	93 157	94 Saint-Maur-des-Fossés	77 104
93 Saint-Denis	90 004	92 Asnières-sur-Seine	71 816
78 Versailles	87 796	93 Aubervilliers	67 552
92 Nanterre	84 528	92 Rueil-Malmaison	66 405
94 Vitry-sur-Seine	82 397	92 Courbevoie	65 405
93 Aulnay-sous-Bois	82 319	92 Neuilly-sur-Seine	61 737

2 POPULATION

PRÉSENTATION

La population totale de la France métropolitaine est de 57,5 millions d'habitants au 1^{er} janvier 1993. Entre deux recensements, la population est mise à jour, chaque année, par les statistiques, précises, de l'état civil, et celles, très fragiles, des migrations extérieures [1].

La *pyramide des âges* met en lumière des phénomènes tels que : *générations* nombreuses nées après 1945 ou les *classes creuses* nées pendant la première guerre mondiale [1].

Au 1^{er} janvier 1993, 26,8 % des habitants de la France ont moins de 20 ans, 58,7 % entre 20 à 64 ans et 14,5 % ont 65 ans et plus. En 1980, ces pourcentages étaient respectivement de 30,6, 55,4 et 14 %. Les moins de 15 ans (19,9 % de la population totale) sont à peine plus nombreux que le groupe des 60 ans et plus (19,7 % du total) [1]. Cette dernière population s'accroîtra encore au cours des prochaines décennies passant de 20,8 % du total de la population en 2005 à 26,8 % en 2020 [2].

Parmi les étrangers résidant en France au recensement de mars 1990, la part des personnes âgées de 65 ans et plus n'est que de 7,8 %. Les moins de 20 ans représentent 28,4 % [3].

À l'exception de l'Irlande, les populations des pays de la Communauté vieillissent. L'Irlande, le Portugal et la France sont, par ordre décroissant, les pays qui comptent la plus forte proportion de moins de 15 ans [4].

DÉFINITIONS

● **État civil.** Les statistiques des naissances, mariages, décès sont établies par l'INSEE à partir des doubles des déclarations correspondantes, transmis par les mairies.

● **Recensement de la population.** Opération consistant, d'après la définition retenue par l'Organisation des Nations unies (ONU) à « recueillir, grouper, évaluer, analyser et publier les données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays ».

● **Pyramide des âges.** La représentation graphique traditionnelle « en rectangles » de la répartition d'une population classée selon un critère numérique continu est dite « histogramme ».

La pyramide des âges est constituée de deux histogrammes, un pour chaque sexe, où les effectifs sont portés horizontalement et les âges verticalement.

● **Génération.** Dans son acception démographique, ce mot désigne l'ensemble des personnes nées la même année civile. Exemple : « la génération 1946 ».

SOURCES

[1] « 57,5 millions d'habitants au 1^{er} janvier 1993 », *INSEE-Première*, n° 243, février 1993.

[2] Division « Enquêtes et études démographiques », INSEE.

[3] Recensement de la population de 1990. Nationalités (Résultats du sondage au quart), *INSEE-Résultats*, série « Démographie-société », n° 21, novembre 1992.

[4] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 30^e édition, 1993, tabl. 3.11 (annuel).

POUR EN SAVOIR PLUS

● Chapitre « démographie », *Annuaire rétrospectif de la France*, INSEE, 1990, séries longues 1948-1988.

● « Habitants », *Euroscopie*, par G. Mermet, éditions Larousse, 1991.

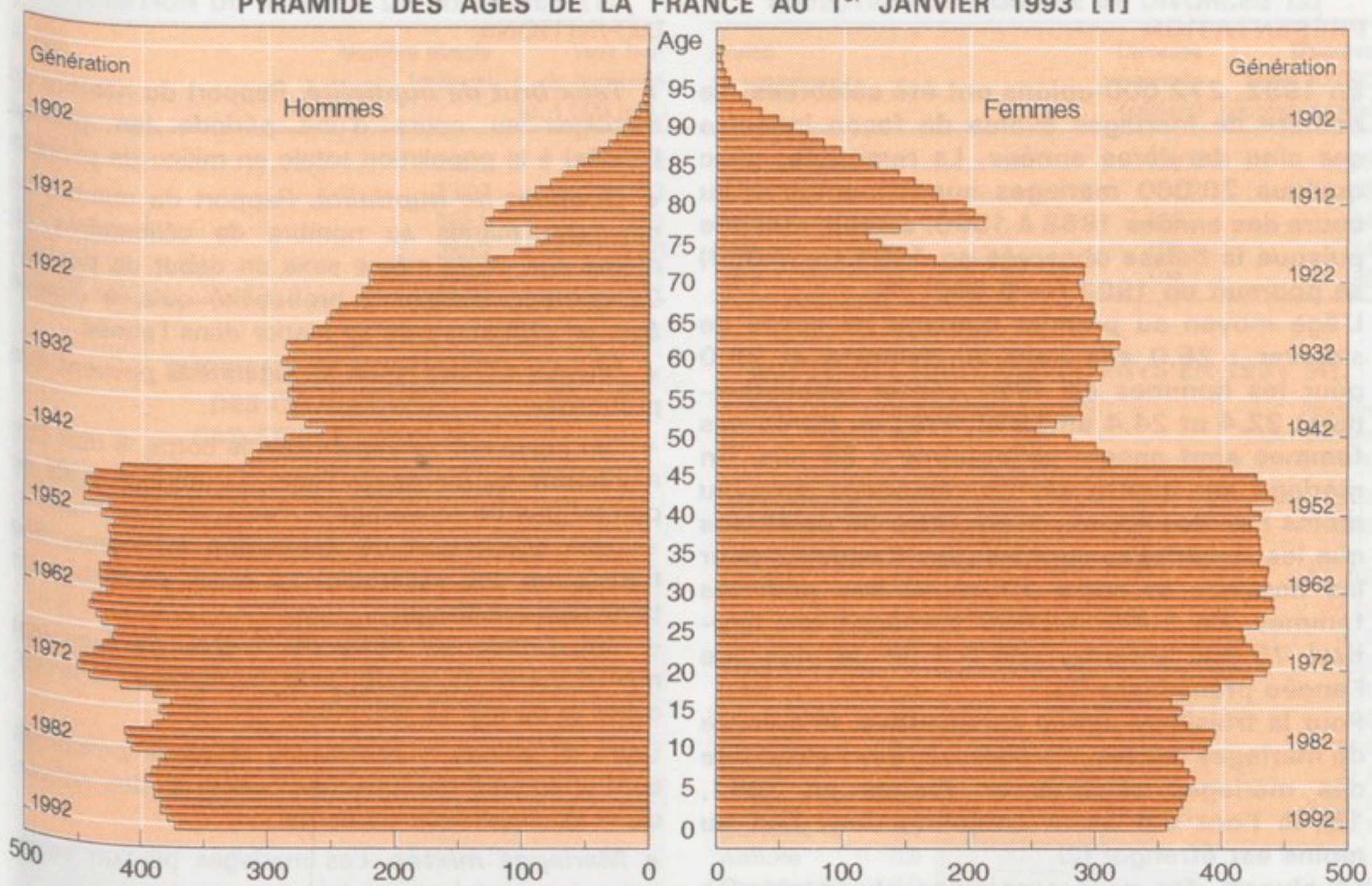
● « Vingt et unième rapport sur la situation démographique de la France », ministère des Affaires sociales et de la Solidarité et Institut national d'études démographiques, 1992.

● « Le vieillissement de la population en France et au Québec », *Espace, Populations, Sociétés*, n° 1, 1992.

● *INSEE-Première* : « L'espérance de vie selon les régions en 1989 et 1990 », n° 197, mai 1992; « Nouveau recul de la mortalité en 1991 », n° 241, février 1993; « Passé le cap des 60 ans », n° 255, avril 1993.

● « Combien d'habitants en France dans trente ans ? », *Données sociales*, INSEE, édition 1993.

PYRAMIDE DES ÂGES DE LA FRANCE AU 1^{er} JANVIER 1993 [1]



POPULATION PAR GRAND GROUPE D'ÂGES
ÂGE MOYEN AU 1^{er} JANVIER [1]

Années	Moins de 20 ans %	20 ans à 64 ans %	65 ans et plus %	Âge moyen (années)
1946	29,5	59,4	11,1	35,6
1970	33,2	54,0	12,8	34,8
1980	30,6	55,4	14,0	35,7
1990	27,8	58,3	13,9	36,9
1992	27,1	58,5	14,3	37,2
1993 p	26,8	58,7	14,5	37,4

PROJECTION DE POPULATION
A L'HORIZON 2020 PAR GROUPE D'ÂGES [2]

Années	0 à 19 ans %	20 ans à 59 ans %	60 ans et plus %	Population totale (milliers)
1995	26,3	53,7	20,0	58 048
2000	25,9	53,6	20,5	59 412
2005	25,0	54,2	20,8	60 642
2010	24,2	53,0	22,8	61 721
2015	23,4	51,7	24,9	62 648
2020	22,7	50,5	26,8	63 453

POPULATION ÉTRANGÈRE RÉSIDANT EN FRANCE EN 1990 [3]

	Ensemble	0 à 19 ans	20 à 64 ans	65 ans et plus
Ensemble des étrangers	3 597	1 023	2 294	280
Part dans la population totale de même âge (%)	6,3	6,8	6,9	3,4

RÉPARTITION DE LA POPULATION EN TROIS GROUPES D'ÂGES AU 1^{er} JANVIER 1991 [4] (%)

Pays	Moins de 15 ans		15 ans à 65 ans		65 ans et plus		Total (a)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	Allemagne	8,3	7,9	34,9	33,9	5,0	9,9	48,3
Belgique	9,3	8,9	33,6	33,2	5,9	9,1	48,9	51,1
Danemark	8,7	8,3	34,2	33,3	6,4	9,2	49,3	50,7
Espagne	10,0	9,4	33,5	33,6	5,6	8,0	49,1	50,9
France	10,3	9,8	32,9	33,0	5,6	8,6	48,7	51,3
Grèce	9,7	9,1	33,4	33,7	6,2	8,0	49,3	50,8
Irlande	13,8	13,1	31,3	30,4	4,9	6,6	49,9	50,1
Italie	8,4	7,9	34,3	34,6	6,0	8,9	48,6	51,4
Luxembourg	9,0	8,5	35,1	34,0	5,0	8,5	49,0	51,0
Pays-Bas	9,3	8,9	35,0	33,9	5,1	7,8	49,4	50,6
Portugal	10,7	10,2	32,2	34,0	5,4	7,8	48,3	51,7
Royaume-Uni	9,8	9,3	32,7	32,5	6,3	9,4	48,8	51,2
Europe des Douze	9,3	8,8	33,7	33,5	5,6	8,9	48,7	51,3

(a) Les chiffres de ce tableau étant arrondis, pour certains pays le total n'est pas la somme exacte des différentes classes d'âges.

2 POPULATION

PRÉSENTATION

En 1992, 272 000 unions ont été célébrées. Le nombre de mariages évolue de façon indécise ces cinq dernières années. La remontée, avec quelque 20 000 mariages supplémentaires au cours des années 1988 à 1990, semble stoppée puisque la baisse observée en 1991 (- 7 000) se poursuit en 1992 (- 8 000) [1].

L'âge moyen au premier mariage ne cesse de s'élever : 26,0 ans pour les femmes et 28,0 pour les hommes en 1991 contre respectivement 22,4 et 24,4 en 1972. Près de 60 % des femmes sont encore célibataires à 25 ans. Un mariage sur quatre est un remariage pour au moins l'un des époux. C'est entre 35 et 45 ans que les remariages sont les plus fréquents pour les hommes et entre 30 et 40 ans pour les femmes. En 1991, 52 000 mariages ont légitimé 70 000 enfants, soit 3,7 % de plus que l'année précédente [2].

Pour la troisième année consécutive, le nombre de mariages mixtes a progressé. Sur l'ensemble des mariages célébrés en France en 1991, 15 % l'ont été entre conjoints dont l'un au moins est étranger [2].

La plupart des pays européens observent des fluctuations similaires. Conséquence de la désaffection vis-à-vis du mariage dans les länder de l'Est, le nombre des unions en Allemagne a chuté de 12 % après six années de hausse [2].

Le nombre de *divorces* qui n'a cessé de croître de 1970 à 1985 avait amorcé une décrue depuis cette date. En 1991, il augmente nettement par rapport à 1990, puisqu'il passe de 105 800 à 108 100. Quant au taux de divorce pour 10 000 couples mariés il est de 86 contre 33 en 1970 [3].

SOURCES

[1] « 57,5 millions d'habitants au 1^{er} janvier 1993 », *INSEE-Première*, n° 243, février 1993.

[2] « Moins de mariages en 1991 », *INSEE-Première*, n° 235, décembre 1992.

[3] « La situation démographique en 1991. Mouvement de la population », *INSEE-Résultats*, série « Démographie-société », (à paraître).

[4] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 30^e édition, 1993, tabl. 3.12, (annuel).

DÉFINITIONS

● **Taux brut de nuptialité.** Rapport du nombre de mariages au cours d'une période (en général l'année) à la population totale en milieu de période.

● **Quotient de nuptialité.** Rapport du nombre de nouveaux mariés au nombre de célibataires du même âge et du même sexe en début de période. Ce quotient indique la probabilité qu'a, à chaque âge, un célibataire de se marier dans l'année.

● **Divorces.** Trois types de jugements peuvent être prononcés :

— un jugement de séparation de corps. Il doit être mentionné en marge de l'acte de mariage mais ne permet pas de remariage;

— une conversion de séparation de corps. Elle transforme une séparation de corps en divorce et permet le remariage;

— un divorce sur demande directe. Ce jugement mentionné en marge de l'acte de mariage est irrévocable et permet le remariage.

Dans le tableau ci-contre, les *divorces prononcés* sont la somme des divorces directs et des conversions de séparation de corps.

● **Mariages mixtes.** Les mariages où l'un seulement des conjoints est étranger.

● **Mariages entre étrangers.** Les mariages où les deux conjoints sont étrangers.

● **Mariages d'étrangers.** L'ensemble de ces deux catégories de mariages (ci-dessus).

POUR EN SAVOIR PLUS

● « La nuptialité : évolution récente en France et dans les pays développés », INED, collection « Congrès et colloques », n° 7, 1991.

● « Les agriculteurs plus souvent célibataires que les autres Français », Assemblée permanente des Chambres d'agriculture, *Chambres d'agriculture*, n° 797, février 1992.

● « Six millions de personnes seules », *INSEE-Première*, n° 200, mai 1992.

● « Le bicentenaire du mariage civil », *Population et sociétés*, INED, n° 271, septembre 1992.

● *Données sociales*, INSEE, édition 1993 : « La vie en couple marié : un modèle qui s'affaiblit »; « La recomposition du paysage familial après la séparation des parents ».

2.2 MARIAGES - DIVORCES

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MARIAGES [1]

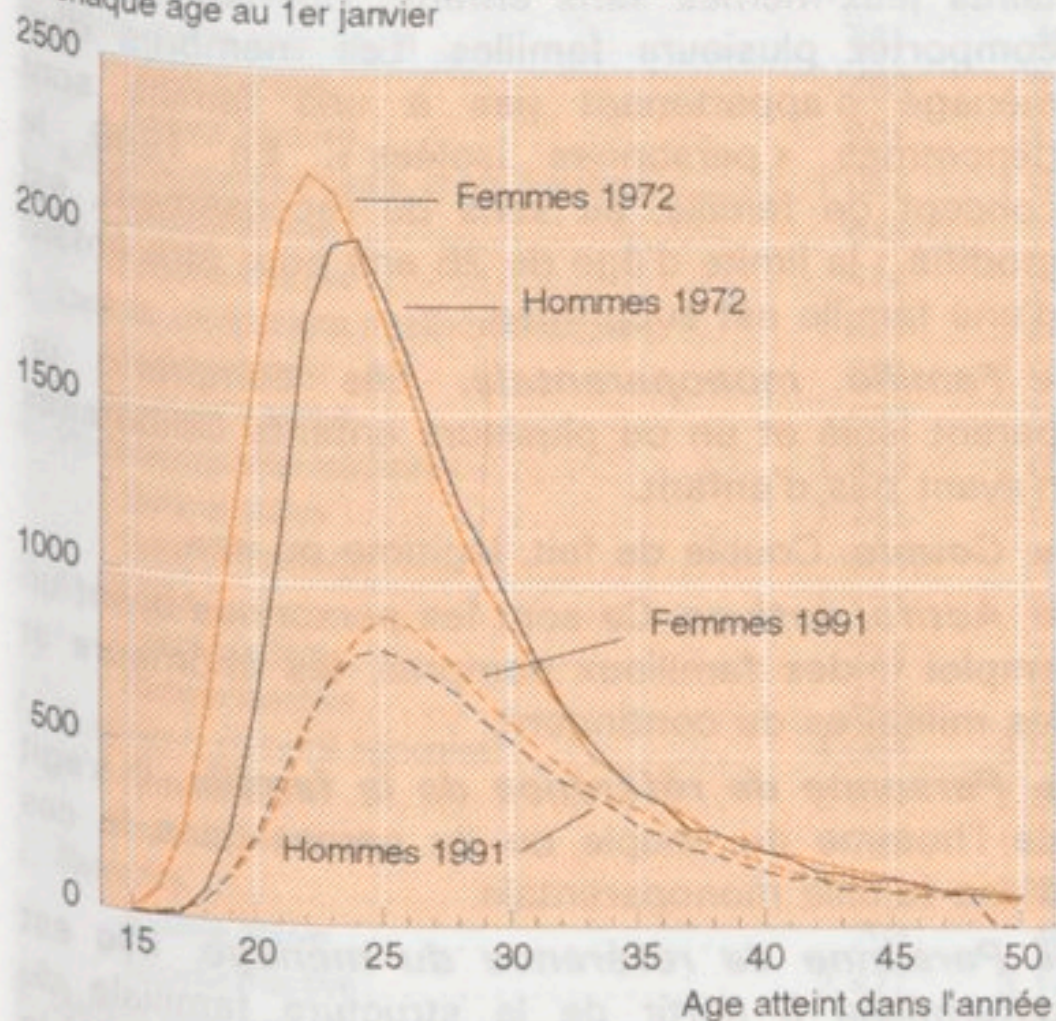
Année	Nombre absolu (milliers)	Taux brut de nuptialité (p. 1 000 hab.)
1970	393,7	7,8
1980	334,4	6,2
1990	288,0	5,1
1991	280,2	4,9
1992 (p)	272,0	4,7

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DIVORCES [3]

Année du jugement	Divorces prononcés (milliers)	Divorces (pour 10 000 couples mariés)
1970	38,9	33
1980	81,2	63
1989	105,3	84
1990	105,8	84
1991	108,1	86

QUOTIENT DE NUPTIALITÉ DES CÉLIBATAIRES PAR SEXE ET ÂGE [3]

Nombre de nouveaux mariés pour 10000 célibataires de chaque âge au 1er janvier



NUPTIALITÉ DANS DIVERS PAYS EN 1991 [4]

	Taux brut de nuptialité %	Nombre de mariages (milliers)
Allemagne	5,7	454,3
Belgique	6,1	60,7
Danemark	6,0	31,1
Espagne	5,6	219,8
France	4,9	280,2
Grèce	6,4	65,6
Irlande	4,8	16,9
Italie	5,3	307,8
Luxembourg	6,7	2,6
Pays-Bas	6,3	94,9
Portugal	7,3	71,8
Royaume-Uni	6,8	390,0
EUROPE-12	5,8	1995,7
Autriche	5,6	44,1
Canada (a)	7,0	187,9
États-Unis (b)	9,8	2448,0
Finlande	4,7	23,5
Japon (b)	5,8	721,0
Norvège	4,8	20,3
Suède	4,3	38,8
Suisse	6,8	46,3
Ex-URSS (b)	9,2	2665,6

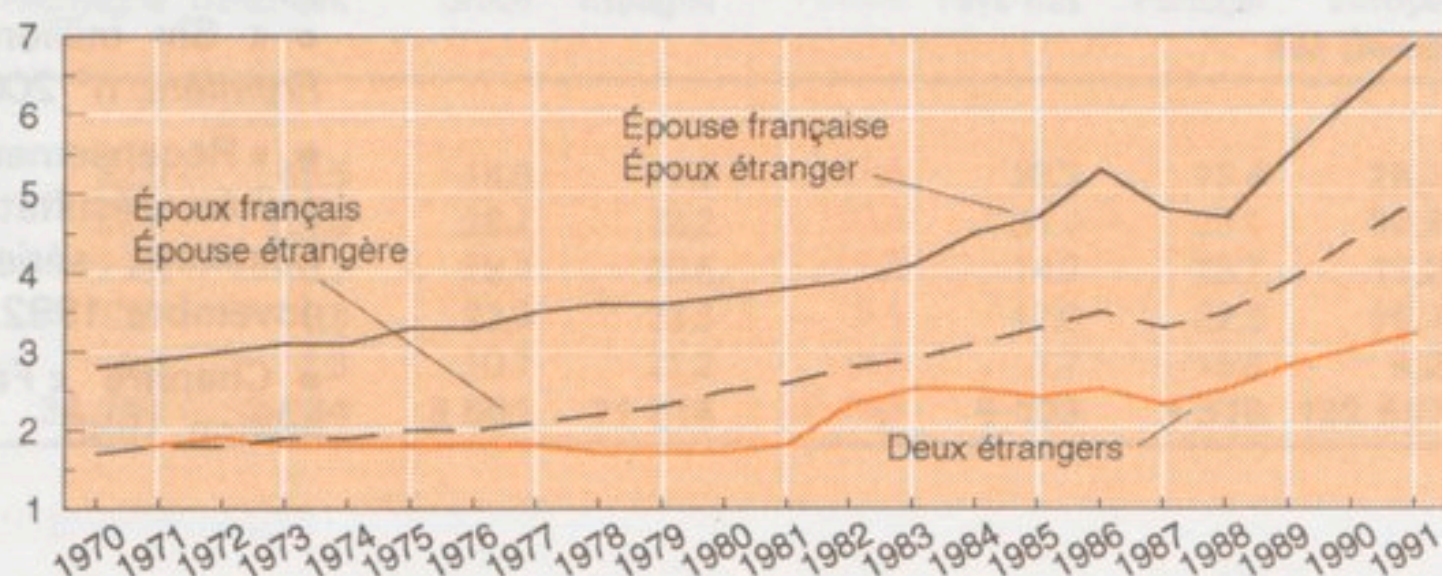
(a) 1989 (b) 1990

POPULATION DE 15 ANS ET PLUS PAR SEXE, GROUPE D'ÂGES ET ÉTAT MATRIMONIAL AU 1^{er} JANVIER 1992 [3]

(milliers)

Âge en années révolues	Hommes					Femmes				
	Célib.	Mariés	Veufs	Div.	Total	Célib.	Mariées	Veuves	Div.	Total
15-29	5 432	949	1	36	6 418	4 710	1 485	7	76	6 278
30-39	1 168	2 850	10	253	4 281	841	3 063	43	357	4 304
40-49	448	3 043	29	331	3 851	345	2 896	116	415	3 772
50-59	270	2 321	61	174	2 826	199	2 198	290	216	2 903
60-69	234	2 112	138	99	2 583	231	1 903	741	146	3 021
70-79	99	1 055	170	36	1 360	153	782	950	75	1 960
80 et plus	47	398	227	11	683	138	225	1 117	41	1 521
Total (15 ans et plus)	7 698	12 728	636	940	22 002	6 617	12 552	3 264	1 326	23 759

POURCENTAGE DE MARIAGES SUIVANT LA NATIONALITÉ [2]



2 POPULATION

PRÉSENTATION

En presque trente ans, le nombre de *ménages* s'est accru de 47 %, passant de 14,6 millions en 1962 à 21,5 millions en 1990. Pour l'ensemble de la France, en 1990, 27 % des ménages sont constitués d'une personne vivant seule. En général, cette part est d'autant plus importante que la population de la commune est élevée. En Île-de-France, ce taux est de 32 % et à Paris il atteint 50 %.

En 1990, on compte 15 millions de *familles* dont 1,2 million de *familles monoparentales*. Entre 1982 et 1990, l'augmentation a été respectivement de 6 % et de 33 %. Dans 86 % des cas, c'est une femme seule qui élève ses enfants. Cette situation résulte le plus souvent d'une rupture d'union : seulement 23 % de ces femmes sont célibataires.

Les familles nombreuses se font de plus en plus rares : entre 1982 et 1990, le nombre de familles ayant plus de deux enfants âgés de moins de 17 ans a diminué.

Le nombre de familles ayant au moins un enfant a diminué de 3 % en huit ans. Parmi celles-ci 21 % ont trois enfants ou plus et seulement 500 000 familles ont quatre enfants ou plus.

Le nombre de *couples* dont la femme travaille ne cesse de s'élever : dans trois couples sur quatre dont la *personne de référence* a moins de 40 ans, les deux conjoints sont actifs [1] [2].

Au sein de la Communauté, l'opposition se fait entre pays du Sud, avec plus de ménages nombreux (5 personnes et plus) et pays du Nord avec plus de ménages comprenant une seule personne [3].

SOURCES

[1] « Recensement général de la population de 1982 », *Archives et documents*, INSEE, n° 100.

[2] « Recensement de la population de 1990 - Ménages-Familles-Résultats du sondage au quart », *INSEE-Résultats*, série « Démographie-société », n° 22-23, décembre 1992.

[3] *Statistiques de base de la communauté*, Eurostat, 30^e édition, 1993, tabl. 3.13.

DÉFINITIONS

● **Ménage**. Ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage, au sens statistique, peut ne comprendre qu'une seule personne. Ne font pas partie des ménages les personnes vivant dans des habitations mobiles (nomades, marinières) et la population des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...).

● **Famille**. Partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée, soit d'un couple de fait, et, le cas échéant, de ses enfants célibataires (eux-mêmes sans enfant). Un ménage peut comporter plusieurs familles. Les membres d'un ménage n'appartenant pas à une famille sont dénommés « personnes isolées ». En 1990, le concept de famille, au sens du recensement, est modifié : la limite d'âge de 25 ans pour être enfant d'une famille est supprimée.

● **Famille monoparentale**. Elle comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires n'ayant pas d'enfant.

● **Couple**. Couple de fait, légitime ou non.

● **Actifs, actives**. Ce sont les personnes ayant un emploi (aides familiaux compris), les chômeurs et les militaires du contingent.

● **Personne de référence de la famille**. Il s'agit de l'homme du couple ou du parent dans le cas d'une famille monoparentale.

● **Personne de référence du ménage**. Elle est déterminée à partir de la structure familiale du ménage et des caractéristiques des individus qui le composent. Il s'agit le plus souvent de la personne de référence de la famille quand il y en a une, ou de l'homme actif le plus âgé.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « La famille en Europe occidentale : divergences et convergences », INED, *Population*, n° 1, janvier-février 1992.

● « La famille : transformations récentes », *Problèmes politiques et sociaux*, La Documentation française, n° 685, 14 août 1992.

● « Démographie, famille et société en France et en Union soviétique », INED, *Congrès et Colloques*, n° 10, 1992.

● « Six millions de personnes seules », *INSEE-Première*, n° 200, mai 1992.

● « Recensement de la population de 1990 - Nationalités, résultats du sondage au quart », *INSEE-Résultats*, série « Démographie-société », n° 21, novembre 1992.

● Chapitre « Famille », *Données sociales*, INSEE, édition 1993.

FAMILLES SELON LA NATIONALITÉ DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE, LA COMPOSITION, LE NOMBRE ET L'ÂGE DES ENFANTS [1] [2]

(milliers)

Caractéristiques de la famille	Nombre total de familles (a)		Familles comprenant au moins 1 enfant de 0 à 16 ans		Nombre total d'enfants (b)		Nombre moyen d'enfants (b) (c)	
	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990
A. Ensemble des familles selon la nationalité de la personne de référence	14 119	14 965	6 989	6 756	12 646	12 089	0,90	0,81
Français de naissance	12 714	13 389	6 200	5 926	10 883	10 261	0,86	0,77
Français par acquisition	502	593	201	235	375	437	0,75	0,74
Étrangers	903	983	588	595	1 388	1 391	1,54	1,41
B. Familles comprenant un couple selon les caractéristiques des conjoints	13 234	13 789	6 388	5 992	11 708	10 942	0,88	0,79
C.S. de l'homme (d) :								
1. Agriculteurs exploitants	681	461	323	225	604	412	0,89	0,89
femme active	480	336	223	168	408	297	0,85	0,88
femme inactive	201	125	100	57	196	115	0,98	0,92
2. Artisans, commerçants, chefs d'entrep.	1 057	1 038	585	545	1 019	945	0,96	0,91
femme active	643	731	350	390	568	634	0,88	0,87
femme inactive	414	307	235	155	451	311	1,09	1,01
3. Cadres, professions intellectuelles sup.	1 222	1 522	747	881	1 330	1 569	1,09	1,03
femme active	652	1 022	408	606	681	1 015	1,04	0,99
femme inactive	570	500	339	275	649	554	1,14	1,11
4. Professions intermédiaires	1 926	2 009	1 194	1 162	2 024	1 981	1,05	0,99
femme active	1 242	1 514	768	885	1 208	1 423	0,97	0,94
femme inactive	684	495	426	277	816	558	1,19	1,13
5. Employés	1 132	988	686	595	1 196	1 047	1,06	1,06
femme active	714	737	413	435	640	706	0,90	0,96
femme inactive	418	251	273	160	556	341	1,33	1,36
6. Ouvriers (y compris agricoles)	4 064	3 856	2 657	2 426	5 194	4 713	1,28	1,22
femme active	2 279	2 604	1 371	1 566	2 182	2 619	0,96	1,01
femme inactive	1 785	1 252	1 286	860	3 012	2 094	1,69	1,67
7. Retraités	2 771	3 611	68	72	97	108	0,04	0,03
femme active	294	464	17	27	22	37	0,08	0,08
femme inactive	2 477	3 147	51	45	75	71	0,03	0,02
8. Autres sans activité professionnelle	380	304	131	86	243	167	0,64	0,55
femme active	143	147	49	46	77	79	0,54	0,54
femme inactive	237	157	82	40	166	88	0,71	0,54
C. Familles monoparentales selon les caractéristiques de la personne de réf.	887	1 175	601	763	937	1 146	1,06	0,98
Hommes	129	162	76	79	116	113	0,90	0,70
dont : veufs	47	43	22	16	33	25	0,71	0,57
divorcés	41	70	27	35	39	48	0,95	0,68
Femmes	758	1 013	525	684	821	1 033	1,08	1,02
dont : veuves	230	193	102	72	167	114	0,73	0,59
divorcées	299	433	231	293	374	450	1,25	1,04

(a) Selon la définition adoptée au recensement de 1982 qui limite l'âge des enfants à 24 ans. (b) De 0 à 16 ans. (c) Par famille. (d) Selon la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles PCS, INSEE.

MÉNAGES SUIVANT LE NOMBRE DE PERSONNES DU MÉNAGE DANS QUELQUES PAYS EN 1991 [3]

(%)

	Allemagne	Danemark	Grèce	Espagne	France	Pays-Bas	Portugal	Europe des Douze
Ménages composés de :								
— 1 personne	32,9	58,5	18,6	11,2	27,6	29,3	13,4	26,7
— 2 personnes	30,9	24,0	28,1	23,2	30,9	31,7	25,1	30,2
— 3 personnes	17,3	8,7	19,7	20,6	17,3	14,2	23,7	17,3
— 4 personnes	13,7	6,9	22,9	23,8	15,4	17,0	22,3	16,7
— 5 personnes et plus	5,2	1,9	10,7	21,2	8,8	7,7	15,3	9,2
Ensemble des ménages (en milliers)	34 701	3 034	3 501	11 516	22 120	6 103	3 318	132 547

2 POPULATION

PRÉSENTATION

En 1992, 742 000 enfants sont nés en France métropolitaine. De 1989 à 1991, le nombre de naissances diminue légèrement mais régulièrement (-0,5 % chaque année). En 1992, la baisse est plus marquée : -17 000 naissances, soit -2,2 %, le *taux de natalité* est estimé à 12,9 ‰. La part des naissances hors mariage atteint 31,8 % en 1991 soit +1,7 point par rapport à 1990 [1] [2].

Le *taux brut de reproduction* est de 86 filles pour 100 femmes en 1991, il était de 142 en 1964 (date du plus haut niveau après ceux des années qui ont suivi la seconde guerre mondiale). L'âge moyen des mères à la naissance de leur enfant augmente régulièrement : 28,4 ans en 1991 contre 26,8 ans onze ans plus tôt. Les femmes diffèrent la venue de leur premier enfant : à 26 ans en moyenne en 1990 au lieu de 24 ans en 1970. Parmi les 517 000 enfants légitimes nés en 1991, 81 519 enfants, soit 15,8 %, sont nés de couples dont l'un au moins des parents est étranger [1] [2].

En 1991, l'Europe des douze a un *taux de natalité* de 11,5 ‰. C'est l'Irlande qui a le *taux le plus fort* (15 ‰) devant le Royaume-Uni (13,7 ‰). La France se maintient parmi les pays d'Europe où l'on observe la *fécondité la moins faible* (13,3 ‰). L'Italie enregistre le *taux le plus bas* (9,7 ‰). Certains pays d'Afrique et d'Asie ont des *taux supérieurs* à 30 ‰ [3].

SOURCES

[1] « 57,5 millions d'habitants au 1^{er} janvier 1993 », *INSEE-Première*, n° 243, février 1993.

[2] « La situation démographique en 1991. Mouvement de la population », *INSEE-Résultats*, série « Démographie-Société », (à paraître).

[3] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 30^e édition, 1993, tabl. 3-12; *Statistiques démographiques 1992*, Eurostat et *Annuaire démographique 1990*, Nations Unies, tabl. 4.

DÉFINITIONS

● *Taux de natalité*. Rapport du nombre de naissances vivantes au cours d'une période (en général l'année) à la population totale au milieu de la période.

● *Taux de fécondité par âge*. Rapport du nombre d'enfants nés des femmes d'une même *génération* à l'effectif de la génération en début de période.

● *Taux de fécondité générale*. Rapport du nombre de naissances au cours d'une période (en général l'année) à la population de femmes fécondes en milieu de période. Les femmes réputées fécondes sont celles âgées de 15 à 49 ans.

● *Somme des naissances réduites (ou indicateur conjoncturel de fécondité)*. Somme de l'ensemble des *taux de fécondité par âge* pour une année donnée. Elle indique le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde chaque femme d'une génération fictive pendant sa vie féconde (15-49 ans) avec les *taux par âge* identiques à ceux observés l'année considérée.

● *Taux brut de reproduction*. Nombre de filles que mettrait au monde une génération fictive de 100 femmes soumises à chaque âge aux conditions de fécondité observées pendant l'année considérée. Ce nombre est égal à la *somme des naissances réduites* multipliée par 48,8 %, proportion de filles dans chaque génération.

POUR EN SAVOIR PLUS

● Chapitre « démographie », *Annuaire rétrospectif de la France*, INSEE, séries longues 1948-1988.

● *Population et sociétés*, INED : « La fécondité en Europe : analogies et différences », n° 264, janvier 1992; « La relève des générations », n° 265, février 1992.

● *INSEE-Première* : « La fécondité selon les régions en 1989-1990 », n° 222, août 1992; « La fécondité des étrangères en France se rapproche de celles des françaises », n° 231, novembre 1992; « Un premier enfant de plus en plus tard », n° 247, février 1993.

● *Données sociales*, INSEE, édition 1993 : « Un siècle de difficultés à assurer le remplacement des générations »; « Un enfant sur trois naît hors mariage »; « La fécondité des étrangères en France diminue ».

● « Les mesures de la fécondité transversale », *Population*, INED, janvier-février 1993.

2.4 NAISSANCES

NAISSANCES ANNUELLES [1]

Année	Nombre absolu Milliers	Taux brut natalité (‰ hab.)	Nais- sances hors mariage Milliers	Taux de naiss. hors mariage (‰)
1980	800	14,9	91	11,4
1985	768	13,9	150	19,6
1986	778	14,0	171	21,9
1988	771	13,7	203	26,3
1989	765	13,6	216	28,2
1990	762	13,4	229	30,1
1991	759	13,3	242	31,8
1992 p.	742	12,9

NAISSANCES SELON LA NATIONALITÉ DES PARENTS [1]

	1982	1991
Ensemble enfants légitimes (en milliers)	684	517
Deux parents français	86,2	84,2
Un parent français, un parent étranger	3,0	4,7
Les deux parents étrangers	10,7	11,1

TAUX BRUT DE NATALITÉ ET INDICATEUR CONJONCTUREL DE FÉCONDITÉ DANS DIVERS PAYS [3]

Pays	Taux brut de natalité p. 1 000 hab.	Indicateur conjoncturel de fécondité
Allemagne (1991)	10,3	1,35
Danemark (1991)	12,5	1,68
Espagne (1991)	e 9,8	1,28
France (1991)	13,3	(c) 1,78
Italie (1991)	e 9,7	1,26
Pays-Bas (1991)	13,2	1,61
Royaume-Uni (1991)	p 13,7	1,82
Ex-URSS (1991)	16,1	(a) 2,45
États-Unis (1991)	16,3	(a) 1,92
Mexique (1985-90)	e 29,0	(d) 4,16
Brésil (1985-90)	e 28,6	3,40
Algérie (1985-90)	e 35,5	5,43
Kenya (1985-90)	e 47,0	7,00
Chine (1985-90)	e 21,2	(b) 2,34
Inde (1989)	30,5	(e) 3,48
Japon (1991)	9,9	(b) 1,57

(a) 1988. (b) 1989. (c) 1990. (d) 1985. (e) 1985-1990.

RÉPARTITION DES NAISSANCES LÉGITIMES SELON LE RANG DE NAISSANCES [1]

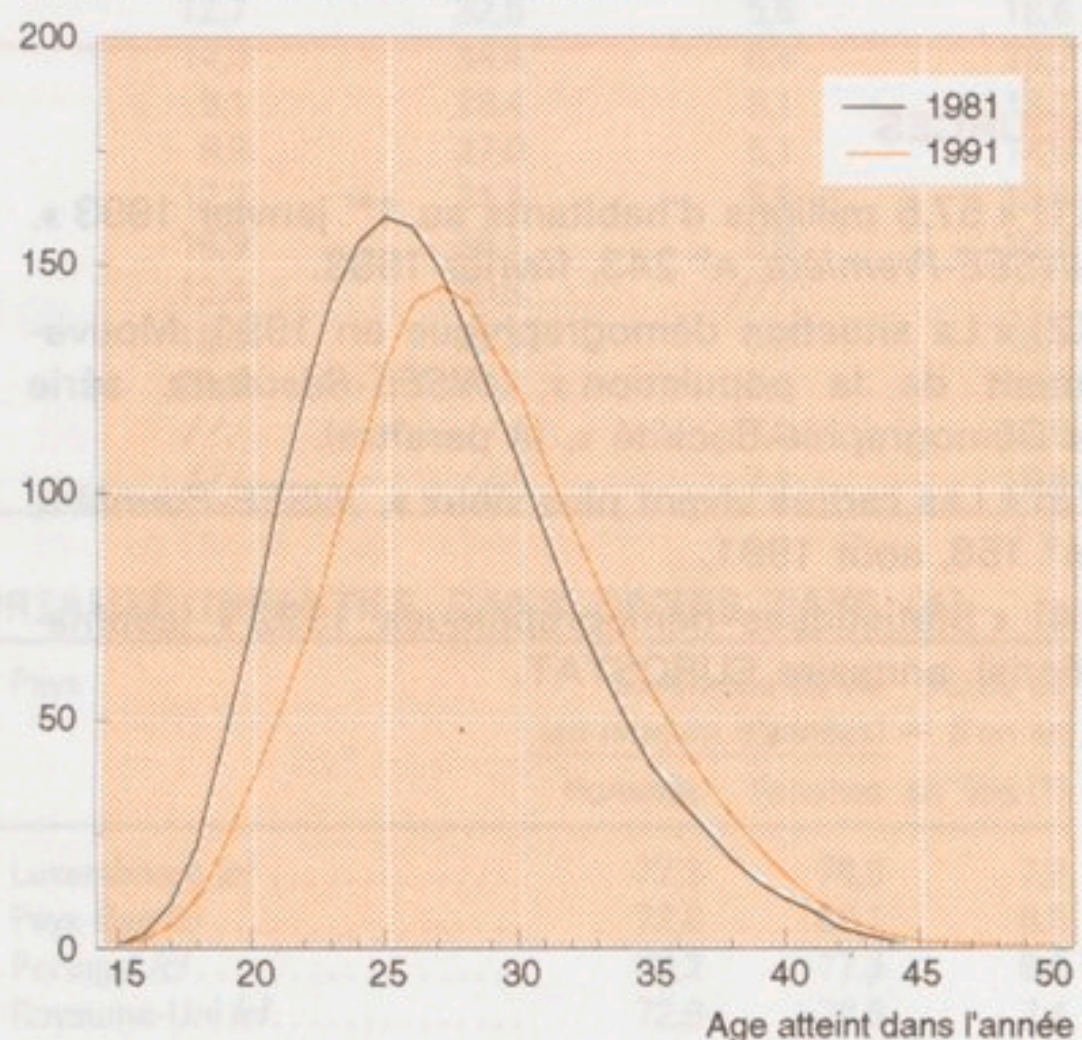
Années	Milliers de naiss. légitimes	Rang			
		1	2	3	4 et +
		%	%	%	%
1980 ...	709	44,2	34,6	14,6	6,6
1985 ...	618	42,2	34,9	14,9	8,0
1986 ...	608	41,2	34,9	15,6	8,3
1988 ...	568	40,7	34,3	16,3	8,7
1989 ...	549	41,5	33,6	16,2	8,7
1990 ...	533	42,9	33,2	15,4	8,5
1991 ...	517	44,3	32,8	14,8	8,1

SOMME DES NAISSANCES RÉDUITES ET TAUX BRUT DE REPRODUCTION POUR 100 FEMMES [1]

Années	Somme des nais- sances réduites	Taux brut repro- duction	Âge moyen des mères
1980	194	95	26,8
1985	181	88	27,5
1986	183	89	27,6
1988	180	88	28,0
1989	179	87	28,2
1990	178	87	28,3
1991	177	86	28,4

TAUX DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE [3]

Nombre de naissances pour 1000 femmes



2 POPULATION

PRÉSENTATION

Les décès survenus en 1992 sont évalués à 523 000, soit 0,3 % de moins qu'en 1991. Ceci équivaut, compte tenu de l'accroissement de la population et surtout de son vieillissement, à un nouveau recul de la mortalité [1].

En 1992, l'espérance de vie à la naissance est estimée à 81,3 années pour les femmes et 73,1 années pour les hommes. En neuf ans, elle a gagné 2,4 ans pour l'ensemble de la population. L'écart entre les deux sexes, légèrement supérieur à 8 ans, ne se dément pas au fil des ans. Les données statistiques sur les causes médicales de décès publiées par l'INSERM permettent d'avancer quelques explications à la surmortalité masculine : les décès liés au mode de vie (tabac, alcool, accidents de la circulation) concernent les hommes. Les Françaises vivent en moyenne plus longtemps que les autres femmes de l'Europe des Douze [4]. Compte tenu de leur longévité, le veuvage est beaucoup plus fréquent chez les femmes (à 70 ans une femme sur deux est veuve en 1990).

Le taux de mortalité infantile atteint en 1992 7,2 décès pour 1 000 naissances vivantes. C'est l'un des taux les plus bas du monde. Dans la CEE c'est au Portugal et en Grèce que la mortalité infantile est la plus élevée [4].

La mortalité des adultes varie selon la catégorie socioprofessionnelle à laquelle ils appartiennent. Ainsi pour la période 1980-1989, le risque de décès d'un professeur ou d'un ingénieur est, entre 35 et 75 ans, trois fois plus faible que celui d'un manœuvre. Chez les femmes la mortalité est supérieure chez les inactives [3].

SOURCES

[1] « 57,5 millions d'habitants au 1^{er} janvier 1993 », *INSEE-Première*, n° 243, février 1993.

[2] « La situation démographique en 1991. Mouvement de la population », *INSEE-Résultats*, série « Démographie-Société », (à paraître).

[3] « Les cadres vivent plus vieux », *INSEE-Première*, n° 158, août 1991.

[4] « Statistiques démographiques 1992 » (estimations), annuaire EUROSTAT.

DÉFINITIONS

● **Taux de mortalité.** Rapport entre le nombre de décès d'une période (en général l'année) et la population correspondante en milieu de période. Il dépend certes des conditions de santé du pays considéré, mais surtout de la structure par âge de la population considérée.

● **Quotient de mortalité.** Probabilité de décès dans un délai d'un an d'une personne d'un âge donné. Pour éviter les aléas de quotients annuels, on calcule une moyenne sur plusieurs années.

● **Espérance de vie.** Moyenne des durées de vie d'une génération fictive qui serait soumise toute sa vie aux quotients de mortalité par âge de l'année d'observation. L'espérance de vie à la naissance prend en compte tous les quotients de mortalité y compris celui de mortalité infantile; l'espérance de vie à un âge déterminé ne prend en compte que les quotients de mortalité au-delà de cet âge.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Alcool, tabac, mortalité », *Population et sociétés*, INED, n° 254, février 1991.

● « Mortalité et causes de décès en France », Les éditions INSERM.

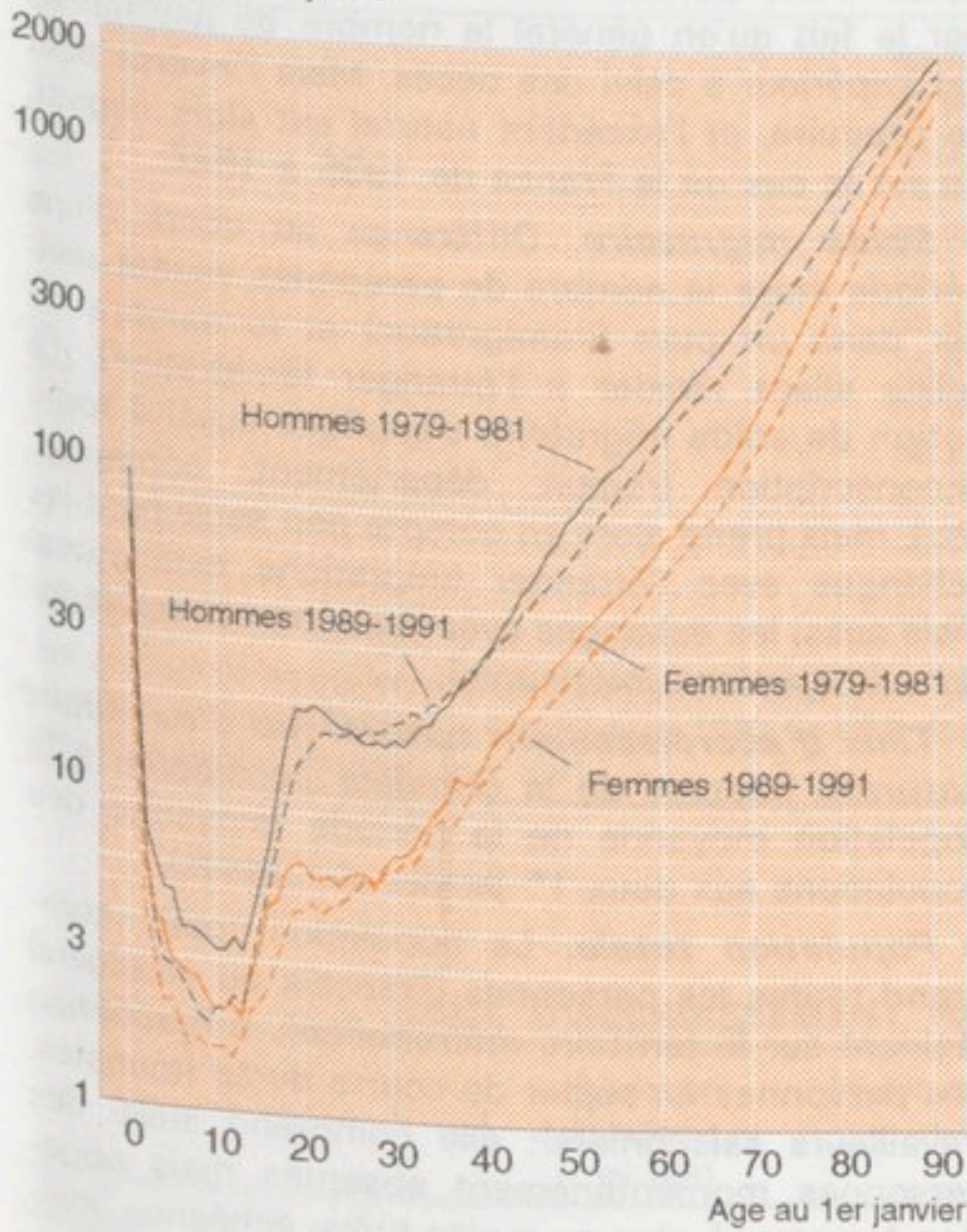
● « Causes de mortalité adulte dans les pays à faible mortalité : comparaisons entre quelques pays industriels et quelques pays en développement », *Population*, INED, n° 3, mai-juin 1992.

● « Nouveau recul de la mortalité en 1991 », *INSEE-Première*, n° 241, février 1993.

● *Données sociales*, INSEE, édition 1993 : « Évolution de la mortalité depuis 1920 »; « Inégalité sociale devant la mort ».

QUOTIENT DE MORTALITÉ PAR SEXE ET ÂGE DU DÉCÉDÉ (Moyenne sur 3 ans) [2]

Nombre de décédés pour 10000 personnes de chaque âge au 1er janvier



ESPÉRANCE DE VIE AUX DIFFÉRENTS ÂGES (2)

Âges (années)	Espérance de vie aux âges indiqués (années et dixièmes d'année)			
	Hommes		Femmes	
	1933-38	1989-91	1933-38	1989-91
0	55,6	72,7	61,4	80,9
1	59,5	72,3	64,5	80,4
5	57,1	68,5	62,0	76,5
10	52,6	63,5	57,5	71,6
20	43,6	53,8	48,6	61,7
30	35,5	44,6	40,5	52,0
40	27,7	35,5	32,1	42,4
50	20,4	26,8	24,0	33,1
60	13,9	19,0	16,5	24,2
70	8,5	12,3	10,1	15,8
80	4,6	6,9	5,5	8,7
85	3,3	4,9	4,0	6,0

PROBABILITÉ DE DÉCÈS PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DES HOMMES ET DES FEMMES EN ACTIVITÉ (période 1980-1989) [3]

	Probabilité de décès (%)			
	Hommes		Femmes	
	35-60 ans	60-75 ans	35-60 ans	60-75 ans
Agriculteurs	12,7	32,6	5,5	18,6
Artisans et commerçants	14,3	34,4	6,4	18,2
Cadres	9,1	26,4	5,1	13,7
Instituteurs	9,9	27,0	5,1	14,6
Techniciens, cadres moyens	12,2	31,4	5,8	13,6
Employés	16,9	36,1	5,9	15,7
Contremaîtres	12,4	30,6	///	///
Ouvriers qualifiés	18,5	38,3	6,3	16,1
Ouvriers spécialisés ou manœuvres	22,5	40,8	7,7	19,2
Femmes de ménage	///	///	7,0	17,6
Autre personnel de service	///	///	7,1	16,8

ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE ET MORTALITÉ INFANTILE DANS DIVERS PAYS [4]

Pays	Espérance de vie (en nombre d'années) — Décès de d'un an			Pays	Espérance de vie (en nombre d'années) — Décès de d'un an		
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes
			en ‰ (*)				en ‰ (*)
Ex-RFA (b)	72,6	79,0	7,0	Luxembourg (c)	72,3	78,5	7,3
Belgique (c)	72,7	79,4	8,4	Pays-Bas (c)	73,8	80,1	6,5
Danemark (c)	72,0	77,7	7,5	Portugal (c)	70,2	77,3	9,8
Espagne (a)	73,4	80,1	7,7	Royaume-Uni (c)	72,9	78,5	7,4
France (e)	72,9	81,1	7,3	CEE (b)	72,7	79,3	7,7
Grèce (b)	74,2	79,3	9,7	États-Unis (d)	71,9	79,0	8,9
Irlande (c)	71,9	77,4	8,2	Japon (d)	75,4	81,1	4,5
Italie (a)	73,2	79,7	8,3	Ex-URSS (d)	65,0	74,2	(c) 24,0

(a) 1988. (b) 1989. (c) 1990. (d) 1985-1990. (e) 1991. (*) Pour 1 000 naissances vivantes en 1991.

2 POPULATION

PRÉSENTATION

La population d'un pays, d'un département, d'une commune varie sous l'influence combinée de mouvements naturel (naissances, décès) et migratoire. Le *taux d'accroissement naturel*, variable d'une année à l'autre, négatif pour la période 1935-1944, est passé à 7,8 pour 1 000 habitants en moyenne entre 1946 et 1950 puis s'est ralenti jusqu'en 1976 (+ 3 pour 1 000). Entre 1982 et 1990, dates des deux derniers recensements, il a été en moyenne de 4 pour 1 000 en France métropolitaine. En 1992, il est estimé à 3,8 pour 1 000 habitants [1].

La population mondiale est estimée à 5 384 millions d'habitants en 1991. Son taux d'accroissement naturel est de 1,7 %, inférieur à 1 % dans les pays développés, voire même négatif (Hongrie), ce taux avoisine les 4 % dans des pays comme la Jordanie ou le Kenya [3].

Au recensement de la population de mars 1990, 3 596 602 étrangers résidaient en France métropolitaine soit 6,35 % de l'ensemble de la population. Depuis 1982, la population étrangère s'est stabilisée numériquement, mais a continué de se renouveler sous l'effet des arrivées et des départs (en moyenne le *solde migratoire* est d'environ 50 000 personnes par an entre 1982 et 1990), des naissances, des décès et des acquisitions de la nationalité française. La part des nationalités de la CEE a continué de se réduire et la féminisation s'est poursuivie [2].

SOURCES

[1] « 57,5 millions d'habitants au 1^{er} janvier 1993 », *INSEE-Première*, n° 243, février 1993, et *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE (années antérieures).

[2] « La population étrangère - Recensement de la population de 1990 », *INSEE-Première*, n° 150, juin 1991, et « Recensement de la population de 1990. Nationalités. Résultats du sondage au quart », *INSEE-Résultats*, série « Démographie-société », n° 21, novembre 1992.

[3] « Tous les pays du monde (1991) », *Population et sociétés*, INED, n° 259, juillet-août 1991.

DÉFINITIONS

● **Excédent naturel.** Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Le mot excédent est justifié par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et l'excédent naturel est alors négatif. Ce fut le cas de la France de 1935 à 1944.

● **Solde migratoire.** Différence au cours d'une période entre le nombre de personnes venant résider dans un pays (immigration) et le nombre de celles allant résider à l'étranger (émigration). La notion de solde migratoire s'applique aussi à toute circonscription (région, département, commune, etc.), mais prend alors en compte non seulement les échanges avec l'étranger (migrations extérieures) mais aussi les échanges avec les autres circonscriptions (migrations intérieures).

● **Taux d'accroissement naturel (ou d'excédent naturel).** Rapport de la grandeur considérée à la population moyenne de la période (moyenne des populations aux deux 1^{er} janvier successifs).

● **Population totale.** La population totale comprend toutes les personnes (Français ou étrangers) résidant sur le territoire métropolitain, à l'exception des personnes en séjour de courte durée (touristes, travailleurs saisonniers); elle comprend aussi des personnes momentanément absentes mais appelées à rentrer à plus ou moins brève échéance (militaires en service hors métropole).

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Rapport sur le développement dans le monde*, Banque mondiale (annuel).

● « Apport démographique d'un siècle d'immigration », *Travaux et Documents*, cahier n° 131, PUF-INED, 1991.

● « La population au 1^{er} janvier 1992 », Eurostat, *Statistiques rapides*, série « Population et conditions sociales », n° 2, 1992.

● « La population étrangère en 1990 par nationalité », *INSEE-Première*, n° 217, juillet 1992.

● « Migrations internationales dans les pays de l'OCDE jusqu'en 1991 », *Population et sociétés*, INED, janvier 1993.

● « L'Europe face au défi migratoire », *Futuribles*, Analyse-Prévision-Prospective, n° 172, janvier 1993.

2.6 ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

VARIATION DE LA POPULATION TOTALE DE LA FRANCE* [1]

Année						(milliers)
	Population au 1 ^{er} janvier	Naissances	Décès	Excédent naturel	Solde migratoire évalué	
1968						
1975	49 723	836	554	282	+ 103	
1982	52 600	745	560	185	+ 13	
1983	54 335	797	543	254	+ 61	
1984	54 650	749	560	189	+ 56	
1985	54 895	760	543	217	+ 45	
1986	55 157	768	553	215	+ 38	
1987	55 411	778	547	231	+ 39	
1988	55 682	768	527	241	+ 44	
1989	55 966	771	525	246	+ 57	
1990	56 270	765	529	236	+ 71	
1991	56 577	762	526	236	+ 80	
1992 ^p	56 893	759	525	234	+ 90	
1993 ^p	57 218	742	523	219	+ 90	
	57 527	

* Les chiffres de la population totale au 1^{er} janvier des années 1983 à 1991 ont été réévalués sur la base des résultats de l'exploitation exhaustive du recensement de la population de 1990. Le solde des migrations extérieures affecté par la révision a été recalculé de 1982 à 1990 et ce dernier reconduit pour 1991.

TAUX D'ACCROISSEMENT NATUREL DE QUELQUES PAYS [3]

	Population en millions mi-1991	% par an		Population en millions mi-1991	% par an
Allemagne	79,5	0,0	Finlande	5,0	0,3
Belgique	9,9	0,1	Hongrie	10,4	- 0,2
Danemark	5,1	0,0	Norvège	4,3	0,3
Espagne	39,0	0,2	Suisse	6,8	0,3
France	56,7	0,4	Tchécoslovaquie	15,7	0,2
Grèce	10,1	0,1	Jordanie	3,4	4,1
Italie	57,7	0,1	Kenya	25,2	3,8
Luxembourg	0,4	0,2	Syrie	12,8	3,8
Pays-Bas	15,0	0,4	Togo	3,8	3,7
Portugal	10,4	0,2	Côte-d'Ivoire	12,5	3,5
Royaume-Uni	57,5	0,2	Japon	123,8	0,3
Autriche	7,7	0,1	Monde	5 384,0	1,7

ÉVOLUTION DE LA POPULATION ÉTRANGÈRE DE 1975 À 1990 [2]

	1975	1982	1990
Ensemble des étrangers	3 440	3 714	3 597
Nés en France	670	844	739
Nés hors de France	2 770	2 870	2 858
Hommes	1 710	1 680	1 598
Femmes	1 060	1 190	1 260
Soit : étrangers de la CEE à Douze	1 870	1 595	1 312
Soit : étrangers des pays hors CEE	1 570	2 119	2 285

2 POPULATION

PRÉSENTATION

En presque trente ans, le nombre d'agriculteurs exploitants a été divisé par trois. Il est passé de 3,1 millions en 1962 à moins d'un million au recensement de 1990. Sur cette même période le nombre de cadres et de professions intermédiaires a été multiplié par 2,6 passant de 2,9 millions à 7,4 millions [1].

Les ouvriers demeurent le groupe social le plus important parmi les actifs, mais leur nombre est en régression : ce sont principalement les professions les moins qualifiées qui diminuent le plus. Les cadres et les professions intermédiaires sont de plus en plus nombreux (+ 26 % entre 1982 et 1990).

Durant la même période, le nombre de femmes actives s'est accru (+ 11 %) principalement parmi les cadres, les professions intermédiaires et les employés. Le nombre de cadres féminins est passé en huit ans de 470 000 à 835 000. En 1990, les professions intermédiaires de l'enseignement et de la santé sont occupées à 71 % par des femmes.

En raison de l'abaissement de l'âge de départ en retraite et de l'allongement de la durée de vie, la part des retraités dans la population totale passe de 13,7 % à 16,3 % en huit ans [2].

SOURCES

[1] « 40 ans d'évolutions économiques et sociales », *INSEE-Première*, n° 127, avril 1991.

[2] *Recensement de la population de 1990*, volume « France », série verte - Résultats du sondage au quart, INSEE, 1992.

DÉFINITIONS

● **Ménage.** Ensemble des occupants d'une résidence principale qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage, au sens statistique, peut ne comprendre qu'une seule personne. Ne font pas partie des ménages, les personnes vivant dans des habitations mobiles (nomades, marinières) et la population des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...).

● **Personne de référence du ménage.** Elle est déterminée à partir de la structure familiale du ménage et des caractéristiques des individus qui le composent. Il s'agit le plus souvent de la personne de référence de la famille quand il y en a une ou de l'homme actif le plus âgé.

● **Nomenclature des professions et des catégories socioprofessionnelles (CSP).** Elle est utilisée par l'INSEE depuis le recensement de 1982; les niveaux les plus agrégés, ceux des catégories socioprofessionnelles (niveaux en 8, 24 et 42 postes) sont un regroupement direct du niveau le plus fin celui des professions qui comporte 455 postes.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *INSEE-Première* « Les transformations du paysage social 1982-1990 », n° 213, juillet 1992; « Emploi des cadres : toujours l'Île-de-France et le Midi », n° 240, janvier 1993.

● « Structure des emplois au 31 décembre 1990 - Résultats détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », n° 39, novembre 1992.

● *Données sociales*, INSEE, édition 1993 : « Une agriculture en mutation »; « Une classe ouvrière en crise »; « La diffusion de l'informatique au travail ».

● « Les agriculteurs », *Contours et Caractères*, INSEE, 1993.

2.7 CATÉGORIES SOCIALES

STRUCTURE DE LA POPULATION TOTALE SUIVANT LA CSP INDIVIDUELLE
ET DE LA POPULATION DES MÉNAGES SUIVANT LA CSP DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE [2]

Catégorie socioprofessionnelle (CSP)	Population totale						Population des ménages	
	1982			1990			1982	1990
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Total	Total
1 Agriculteurs exploitants	3,5	2,0	2,7	2,3	1,3	1,8	5,4	3,3
11 Agriculteurs sur petite exploitation	1,6	1,0	1,3	0,7	0,5	0,6	2,4	1,0
12 Agriculteurs sur moyenne exploitation	1,1	0,6	0,8	0,7	0,4	0,5	1,8	1,1
13 Agriculteurs sur grande exploitation	0,8	0,4	0,6	0,9	0,4	0,6	1,3	1,3
2 Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	4,6	2,2	3,4	4,5	2,0	3,2	7,6	7,1
21 Artisans	2,6	0,8	1,7	2,4	0,7	1,5	4,3	3,7
22 Commerçants et assimilés	1,6	1,3	1,5	1,6	1,2	1,4	2,6	2,5
23 Chefs d'entreprise 10 salariés et plus	0,4	0,1	0,2	0,5	0,1	0,3	0,7	0,9
3 Cadres, professions intellectuelles supérieures	5,4	1,7	3,5	6,7	2,9	4,8	8,9	10,7
31 Professions libérales	0,7	0,2	0,4	0,8	0,3	0,5	1,1	1,3
33 Cadres de la fonction publique	0,7	0,2	0,5	0,8	0,3	0,5	1,1	1,2
34 Professeurs, professions scientifiques	0,7	0,6	0,7	1,0	1,0	1,0	1,2	1,7
35 Profession de l'information, des arts et du spectacle	0,3	0,2	0,2	0,4	0,2	0,3	0,3	0,5
37 Cadres admin., commerc. d'entrep.	1,7	0,4	1,0	1,9	0,8	1,3	2,8	3,1
38 Ingénieurs, cadres techn. d'entreprise ...	1,4	0,1	0,7	1,9	0,2	1,1	2,2	3,0
4 Professions intermédiaires	8,9	5,8	7,3	9,5	7,2	8,3	14,2	14,5
42 Instituteurs et assimilés	1,1	1,8	1,4	1,0	1,7	1,3	1,8	1,6
43 Profess. interm. santé et travail social ...	0,6	1,6	1,1	0,7	2,1	1,4	1,1	1,3
44 Clergé, religieux	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
45 Profess. interm. admin. fonction publ. ...	0,6	0,5	0,5	0,7	0,7	0,7	1,0	1,2
46 Profess. interm. admin. et commerciales des entreprises	2,3	1,4	1,8	2,7	2,2	2,5	3,5	4,0
47 Techniciens	2,3	0,2	1,2	2,4	0,3	1,3	3,3	3,2
48 Contremaîtres, agents de maîtrise	2,0	0,1	1,1	1,9	0,1	1,0	3,4	3,1
5 Employés	6,5	16,3	11,5	5,6	18,5	12,2	10,8	10,0
52 Employés civils, agents de service de la fonction publique	1,6	4,6	3,1	1,5	5,5	3,5	3,2	3,1
53 Policiers et militaires	1,4	0,1	0,7	1,4	0,1	0,7	1,9	1,9
54 Employés administratifs d'entreprise	2,4	6,8	4,7	1,3	6,8	4,1	3,7	2,7
55 Employés de commerce	0,6	2,1	1,4	0,7	2,7	1,7	1,0	1,1
56 Pers. services directs aux partic.	0,6	2,7	1,6	0,7	3,4	2,1	1,0	1,3
6 Ouvriers (y compris agricoles)	23,2	5,8	14,3	21,8	5,5	13,5	31,4	28,2
62 Ouvriers qualifiés de type industriel	5,4	0,6	3,0	5,1	0,8	2,9	7,9	7,4
63 Ouvriers qualifiés de type artisanal	5,2	0,5	2,8	5,3	0,5	2,8	6,7	6,8
64 Chauffeurs	2,1	0,0	1,0	2,2	0,1	1,1	3,3	3,1
65 Ouvriers qualifiés manutention, magasi- nage, transport	1,4	0,1	0,8	1,4	0,1	0,7	2,1	1,9
67 Ouvriers non qualifiés de type industriel ..	5,5	3,2	4,3	4,7	2,9	3,8	7,4	5,8
68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal ..	2,7	1,1	1,9	2,3	1,0	1,6	2,9	2,4
69 Ouvriers agricoles	0,9	0,2	0,5	0,8	0,2	0,5	1,1	0,8
7 Retraités	13,7	13,7	13,7	16,8	15,8	16,3	16,6	20,9
71 Anciens agriculteurs exploitants	2,2	2,7	2,5	2,1	2,4	2,2	2,4	2,6
72 Anciens artis. commerc., chefs d'entrep. ..	1,3	1,5	1,4	1,4	1,4	1,4	1,6	1,7
73 Anciens cadres	0,9	0,3	0,6	1,6	0,4	1,0	1,0	1,8
75 Anciennes professions intermédiaires ...	1,4	1,2	1,3	2,0	1,6	1,8	1,7	2,4
77 Anciens employés	2,8	4,5	3,6	2,9	6,5	4,7	3,9	4,7
78 Anciens ouvriers (y compris agricoles) ...	5,1	3,4	4,2	6,7	3,5	5,1	5,9	7,8
8 Autres sans activité professionnelle ..	34,2	52,6	43,6	32,8	46,8	40,0	5,2	5,1
81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé	0,5	0,8	0,7	0,3	0,6	0,5	0,1	0,2
83 Militaires du contingent	0,9	0,0	0,5	0,8	0,0	0,4	0,0	0,0
84 Élèves ou étudiants de 15 ans ou plus ...	8,0	7,8	7,9	9,5	9,1	9,3	0,6	0,8
85 Autres inactifs de moins de 60 ans	24,3	37,3	31,0	21,8	30,5	26,3	3,0	2,4
86 Autres inactifs de 60 ans ou plus	0,5	6,7	3,6	0,3	6,6	3,5	1,5	1,7
Effectif total en milliers	26 493	27 780	54 273	27 565	29 087	56 652	52 981	55 397
Effectif total en %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
dont : actifs (a)	53,6	34,5	43,8	51,6	38,0	44,6	78,4	74,2

(a) Les actifs regroupent les postes 1 à 6 de la catégorie socioprofessionnelle et les postes 81 et 83. Les chômeurs font partie des actifs.

3 ENVIRONNEMENT

PRÉSENTATION

Pour préserver et améliorer l'environnement, l'État et les collectivités locales définissent et gèrent des espaces naturels protégés. Les fonctions, non productives, de ces zones sont la préservation du patrimoine biologique, la mise en valeur et l'entretien des sites et paysages, la protection contre les risques naturels et le développement des activités de détente et de loisirs. Au 1^{er} janvier 1992, la France (y compris l'outre-mer), compte 7 parcs nationaux, 26 parcs naturels régionaux, 106 réserves naturelles et 2 518 sites classés [2].

La loi du 7 janvier 1983 fait obligation aux documents d'urbanisme de prendre en compte la préservation des sites naturels : en ce qui concerne le long terme, ce sont les schémas directeurs qui déterminent les grands travaux d'infrastructure et la destination générale des sols; pour les court et moyen termes, les *plans d'occupation des sols* (POS) définissent des zones naturelles inconstructibles (zones ND). En juillet 1991, ces dernières occupent 32 % des surfaces couvertes par les POS.

Malgré la très forte régression, voire la disparition de certaines espèces animales, on recense en France à la fin des années 1980 davantage d'espèces de mammifères, d'oiseaux et de poissons d'eau douce que durant la période 1900-1930.

La forêt française occupe environ 14 millions d'hectares. Les principaux dangers qui la menacent sont, mis à part les agents pathogènes, les incendies et la pollution de l'eau et de l'air [1].

SOURCES

- [1] *État de l'environnement*, édition 1992, ministère de l'Environnement, mars 1993.
- [2] Muséum d'histoire naturelle, Paris.
- [3] *La situation de l'agriculture dans la Communauté. Rapport 1991*, Commission des Communautés européennes, 1992.
- [4] *Données OCDE sur l'environnement. Compendium 1993*, OCDE, Paris, 1993.

DÉFINITIONS

● **Plan d'occupation des sols.** Instrument de planification de l'urbanisme qui fixe les règles générales de l'utilisation des sols dans les communes. Au 1^{er} juillet 1991, 13 393 POS couvrent 243 692 km² et concernent 46,7 millions d'habitants en métropole. Ils font apparaître un découpage de la commune en 2 types de zones : zones urbaines (ZU) et zones naturelles (ZN).

● **CELRL.** Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

● **ZNIEFF.** Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique : cet inventaire a été lancé en 1982 par le secrétariat de la Faune et de la Flore, à l'initiative du ministère de l'Environnement. Sans valeur juridique directe, les ZNIEFF sont souvent prises en compte en amont des études d'environnement et des décisions de planification. Sont recensées deux types de zones : les 12 618 zones de type I, à intérêt biologique remarquable (présence d'espèces rares ou menacées), couvrent au 30 septembre 1992 une superficie de 44 190 km²; les 108 420 zones de type II sont constituées de grands ensembles naturels, riches et peu modifiés. En raison du recouvrement des zones, les superficies ne sont pas additives.

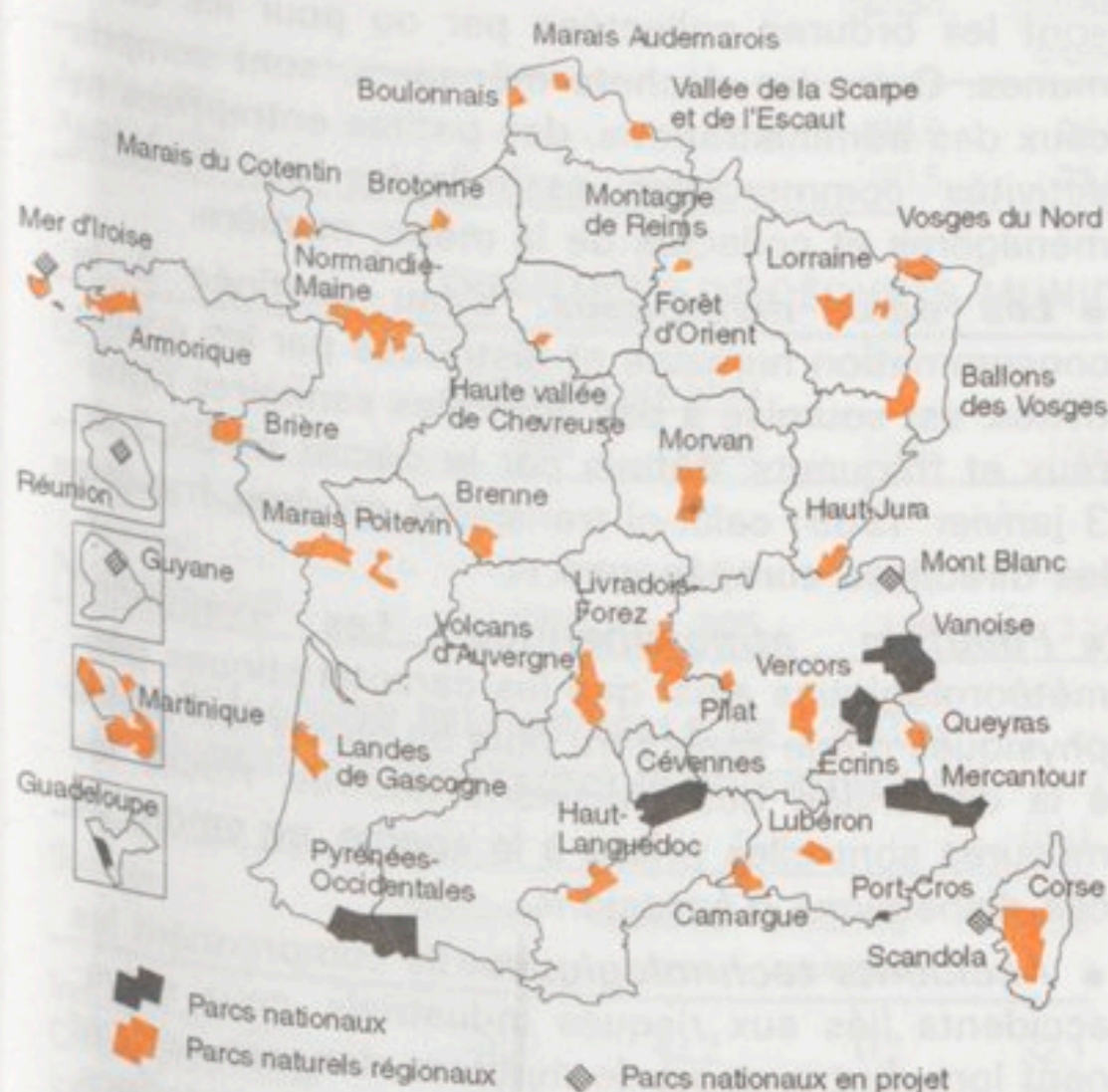
● **Espèces menacées, espèces protégées.** Une espèce est considérée comme menacée quand elle a atteint un effectif critique, qu'elle soit rare ou en régression. Une espèce animale est dite protégée quand sa destruction, sa mutilation, sa capture, son transport et son utilisation sont interdits.

POUR EN SAVOIR PLUS

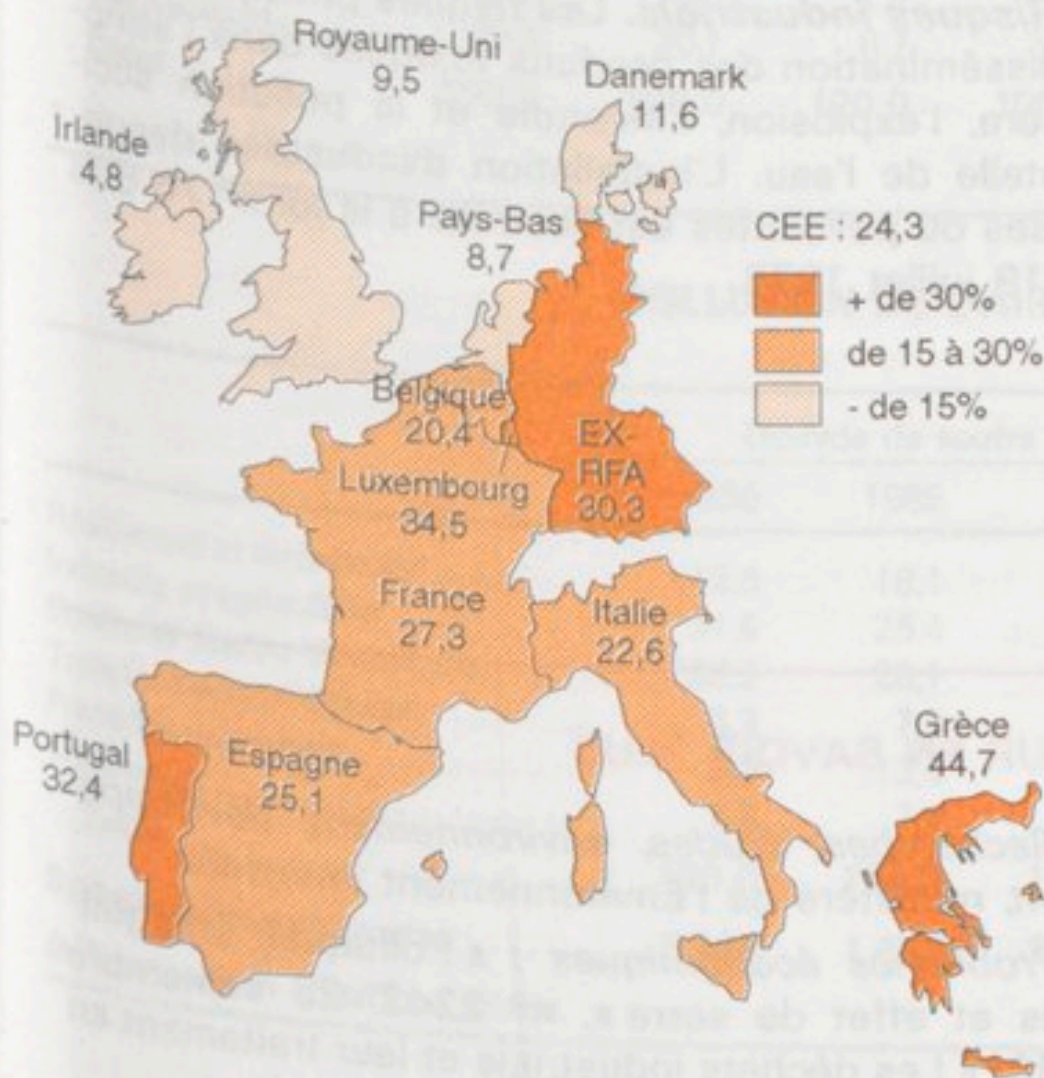
- « Gérer l'environnement », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 168, février-mars 1991.
- *Notes et études documentaires* : « La forêt en France », n° 4928, mars 1991.
- *Recherches, études, environnement, développement*, ministère de l'Environnement (mensuel).
- *Recueil d'informations statistiques sur l'urbanisme (RISU)*, ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme (annuel).
- *État sanitaire des zones de baignade en mer et en eau douce*, ministère des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville (annuel).
- « Environnement : s'impliquer pour les générations futures », *Le particulier*, n° 63, avril 1992.
- « La France des parcs naturels et des rivières », *Que choisir ?*, n° 285, juillet-août 1992.

3.1 MILIEU NATUREL

PARCS NATIONAUX ET PARCS NATURELS RÉGIONAUX AU 1^{er} JANVIER 1992 [1]



TAUX DE BOISEMENT EN 1990 DANS LES ÉTATS DE LA CEE [3]

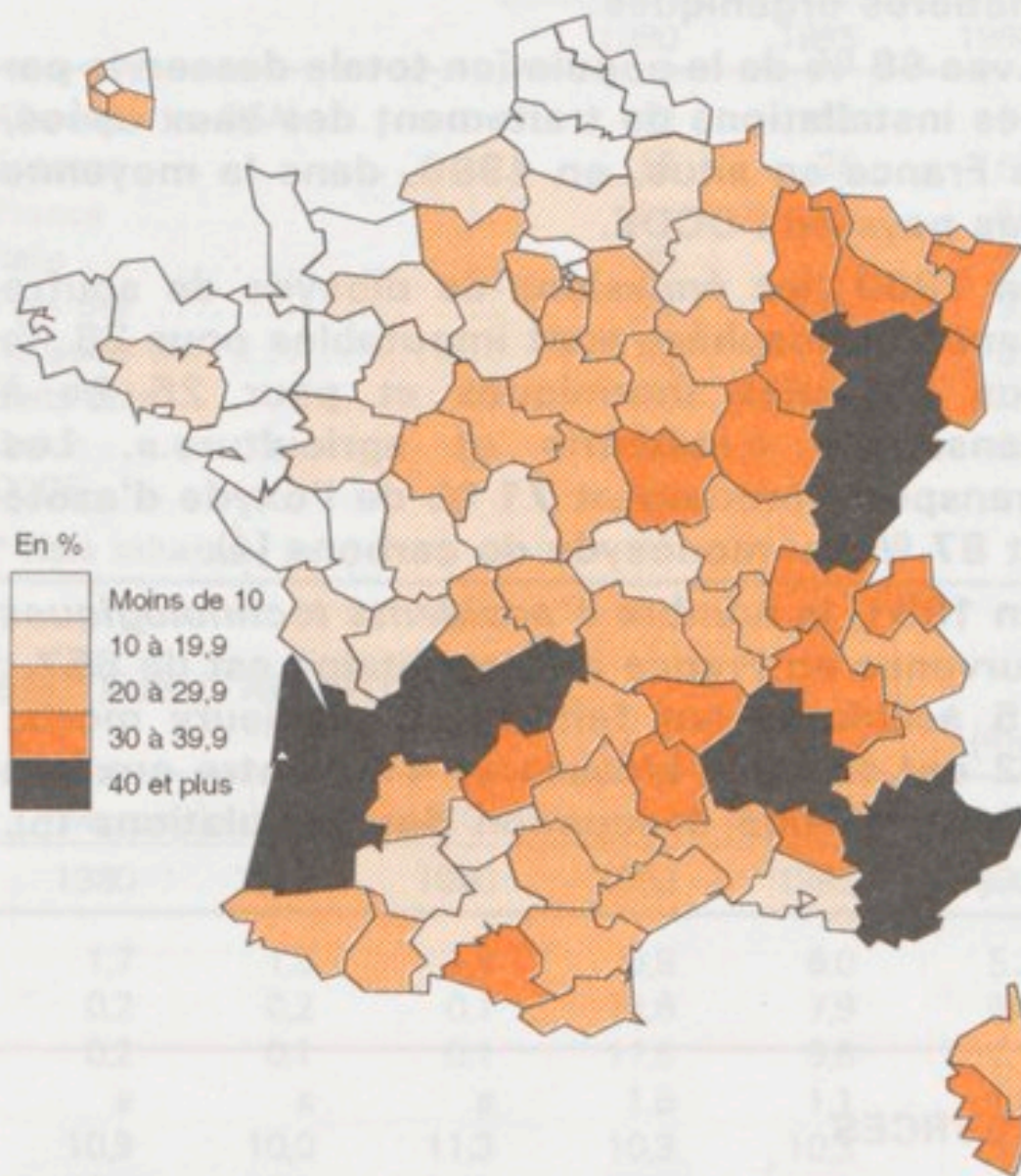


LES ESPACES NATURELS PROTÉGÉS * PAR L'ÉTAT EN 1991 [1] (y compris outre-mer)

Type de protection	Nombre	Surface en km ²
Parcs nationaux (zone centrale)	7	3 605
Sites classés	2 518	...
Réserves naturelles créées par décret	106	1 135
Acquisition du CELRL	276	(a) 378
Réserves naturelles volontaires	62	41
Zones naturelles protégées des POS (b)	...	78 055

* Non compris les parcs régionaux. (a) Soit 8 057 km en linéaire. (b) Métropole.

TAUX DE BOISEMENT PAR DÉPARTEMENT AU 1^{er} JANVIER 1991 [1]



ESPÈCES CONNUES ET ESPÈCES MENACÉES DE MAMMIFÈRES ET D'OISEAUX DANS QUELQUES PAYS * [4]

	Mammifères		Oiseaux	
	Espèces connues	Espèces menacées (%)	Espèces connues	Espèces menacées (%)
Allemagne (ex.-RFA)	94	39,4	237	28,3
Espagne	119	16,8	327	11,6
France	115	50,4	353	37,4
Italie	97	11,3	406	10,6
Pays-Bas	23	43,5	248	58,3
Royaume-Uni	44	...	520	28,3
Canada	193	6,2	514	3,3
États-Unis	466	10,5	1 090	7,2
Japon	188	7,4	668	8,1

* Fin des années 1980.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ESPÈCES DE VERTÉBRÉS (France métropolitaine) [1] [2]

	Période 1900-30		Période 1980-90	
	Espèces nouvelles (a)	Espèces disparues	Espèces nouvelles	Espèces disparues
Mammifères	110	5	112	3
Oiseaux	345	10	352	3
Amphibiens	30	—	30	—
Reptiles	37	—	37	—
Poissons (eau douce)	64	13	75	2

(a) Espèces nouvelles se reproduisant ou introduites par l'homme.

3 ENVIRONNEMENT

PRÉSENTATION

Afin de lutter contre les pollutions et les nuisances et gérer l'environnement, la France a consacré près de 77 milliards de francs en 1991, soit 1,2 % du PIB. Ces dépenses se répartissent entre les administrations et collectivités locales (59 %), l'industrie (31 %) et les ménages (10 %). 32 milliards ont été consacrés à l'assainissement et à l'épuration de l'eau et 24 milliards au traitement des déchets. En 1990, un tiers des ordures ménagères est constitué d'emballages divers.

Au 1^{er} janvier 1990, le secteur chimie et parachimie contribue pour plus de la moitié à la pollution industrielle de l'eau par les matières toxiques, suivi par l'industrie des métaux. Le secteur agro-alimentaire est le premier responsable de la pollution industrielle de l'eau par les matières organiques.

Avec 68 % de la population totale desservie par des installations de traitement des eaux usées, la France se situe, en 1990, dans la moyenne des pays de l'OCDE.

En 1990, les émissions de dioxyde de soufre dans l'atmosphère sont imputables pour 28 % aux centrales thermiques et pour 25 % à l'ensemble « industrie et agriculture ». Les transports produisent 71 % de l'oxyde d'azote et 87 % du monoxyde de carbone [4].

En 1991, le nombre d'accidents technologiques survenus en France métropolitaine est de 857 : 15 accidents ont fait un ou plusieurs morts, 92 ont fait des blessés et 47 d'entre eux ont nécessité une évacuation des populations [5].

SOURCES

[1] Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), Service des observatoires.

[2] « Données OCDE sur l'Environnement », Compendium 1993, OCDE, Paris 1993.

[3] *État de l'environnement*, édition 1992. Ministère de l'Environnement, mars 1993.

[4] *Études documentaires du CITEPA* (Centre interprofessionnel et technique sur la pollution atmosphérique), n° 107, décembre 1992.

[5] Institut français de l'environnement (IFEN), sous tutelle du Ministère de l'Environnement.

DÉFINITIONS

● **Déchets municipaux.** Les déchets municipaux sont les ordures collectées par ou pour les communes. Outre les déchets ménagers, sont compris ceux des administrations, des petites entreprises et activités commerciales assimilables aux ordures ménagères et collectés de la même manière.

● **Les eaux distribuées.** L'eau destinée à la consommation humaine et distribuée par les collectivités, est soumise à des contrôles sanitaires rigoureux et fréquents, définis par le décret n° 83-3 du 3 janvier 1989; celui-ci transpose en droit français les directives européennes.

● **Pollution atmosphérique.** Les conditions météorologiques ainsi que les caractéristiques géophysiques d'une zone sont plus ou moins favorables à la dispersion des émissions nocives. Aussi, les mesures sont-elles prises à la source, en amont de ces dispersions d'émissions.

● **Accidents technologiques.** Ils comprennent les accidents liés aux risques industriels, ceux survenant lors du transport de matières dangereuses par voies terrestres, fluviales, par oléoducs ou gazoducs, les accidents liés au stockage, ceux survenant dans le nucléaire et d'origines diverses ou inconnues.

● **Risques industriels.** Les risques principaux sont la dissémination des produits toxiques dans l'atmosphère, l'explosion, l'incendie et la pollution accidentelle de l'eau. L'installation d'industries dangereuses ou polluantes est soumise à la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Recherches, études, environnement, développement*, ministère de l'Environnement (mensuel).

● *Problèmes économiques* : « Politiques énergétiques et effet de serre », n° 2242, 25 septembre 1991; « Les déchets industriels et leur traitement en France », n° 2278, juin 1992.

● « La pollution dans les transports : problème difficile à résoudre et certainement coûteux », *Notes de synthèse de l'OEST*, n° 55, décembre 1991.

● « Bilan et perspective des activités industrielles liées à la protection de l'environnement en France », *Conseil économique et social*, février 1992.

● « Le recyclage agricole des déchets », *Chambres d'agriculture*, n° 4960, octobre 1992.

● *L'Écologie*, par Dominique Martin-Ferrari, Éditions Retz, 1992.

● « Guide de vos droits et démarches », ministère de l'Environnement, 1992.

3.2 POLLUTION

COMPOSITION DES DÉCHETS MÉNAGERS : 1960-1990 [1]

	Papier- carton	Mat. putres- cibles	Verre	Mat. plastiques	Métaux	Non définis	Total	dont : emballage
Année 1960	26,0	26,0	4,0	1,0	3,5	39,5	100,0	16,5
Année 1990	30,5	25,0	12,0	10,0	5,5	17,0	100,0	33,5

QUANTITÉS DE DÉCHETS MUNICIPAUX DANS QUELQUES PAYS [2]

Quantités	Allemagne (ex-RFA)		France		Royaume-Uni		États-Unis		Japon	
	1980	1990	1980	1990	1980	1990	1980	1988	1980	1989
Par pays (millions de tonnes)	21,4	19,3	15,6	18,5	15,5	20,0	164,8	197,8	41,5	50
Par habitant (kg)	348	306	289	330	312	398	703	803	355	407

POLLUTION INDUSTRIELLE DE L'EAU : PRINCIPAUX SECTEURS CONCERNÉS* [3]

Secteur	(%)			
	Matières en susp.	Matières organ.	Matières toxiques	Azote
Ind. agro-aliment.	24,0	42,2	0,2	32,1
Chimie-parachimie ..	21,9	14,1	51,1	34,4
Industries des métaux	13,8	9,1	38,1	2,9
Bois, papiers, cartons	10,5	14,5	1,9	5,5
Autres secteurs	29,8	20,1	8,7	25,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

TRAITEMENT DES EAUX USÉES* DANS QUELQUES PAYS DE L'OCDE [2]

	Population desservie (%)		
	1980	1985	1990
Allemagne (ex-RFA)	82	88	91
Espagne	18	29	53
France	43	50	68
Italie	30	...	61
Pays-Bas	72	85	93
Royaume-Uni	82	83	87
États-Unis	70	74	...
Japon	30	36	39
OCDE	51	57	...

* Situation au 1/1/1990.

* Hors industrie.

POLLUTION DE L'AIR PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ [4]

	Dioxyde de soufre (SO ₂)			Monoxyde de carbone (CO)			Oxyde d'azote (NO)		
	1980	1985	1990	1980	1985	1990	1980	1985	1990
	Résidentiel et tertiaire (a)	12,6	18,1	15,1	1,7	1,5	1,3	5,8	6,0
Industrie et agriculture	31,8	25,4	21,6	0,2	0,2	0,1	12,6	7,9	5,4
Centrales électro-thermiques	36,5	28,1	26,1	0,2	0,1	0,1	17,5	9,6	7,1
Transformation d'énergie	6,3	7,6	10,2	ε	ε	ε	1,6	1,1	1,4
Procédés industriels	9,0	13,4	14,9	10,9	10,0	11,3	10,3	10,3	9,6
Transports	3,8	7,4	12,1	87,0	88,2	87,2	52,2	65,1	71,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Soit en milliers de tonnes	3 348	1 451	1 200	9 316	8 399	7 580	1 646	1 400	1 487

(a) Y compris le chauffage urbain.

POLLUTION DE L'AIR DANS QUELQUES PAYS EN 1990 [2]

	(Milliers de tonnes)			
	Oxydes de soufre	Oxydes d'azote	Particules	Monoxyde de carbone
Allemagne (ex-RFA) ..	939	2 605	450	8 177
France	1 200	1 487	276	7 580
Italie (1989)	1 988	1 996	501	6 590
Royaume-Uni	3 775	2 729	451	6 659
États-Unis	21 200	19 700	7 500	60 100

LES ACCIDENTS LIÉS AUX RISQUES INDUSTRIELS EN 1991 [5]

	Nombre d'accidents	dont :		
		Pollution de l'eau	Pollution des sols	Pollution de l'air
Transport matières dangereuses	173	25	68	23
Entrepôts	105	2	1	4
Agriculture, IAA	77	19	6	2
Chimie, pétrole	66	14	6	15
Bois	60	—	—	—
Cuir, text., papier	51	3	1	8
Déchets, traitement des eaux	35	10	5	4
Divers, non définis ..	290	135	36	35
Total	857	208	123	91

4 SANTÉ

PRÉSENTATION

Les maladies de l'appareil circulatoire et les tumeurs sont responsables respectivement de 33,5 % et 27,3 % des décès survenus en 1991. La mortalité masculine a pour cause principale les tumeurs (61 %), alors que les maladies de l'appareil circulatoire frappent plutôt les femmes (54 %) [1].

On peut faire le même constat pour les quelques pays de l'OCDE dont l'information est disponible. Toutefois il faut remarquer que le Japon a les taux les plus faibles en ce qui concerne les morts par tumeurs [6].

Les premiers cas de sida ont été rapportés au début des années 1980. Fin 1991, un total de 18 500 cas de sida sont déclarés en France dans tous les groupes de transmission [5].

Les morts violentes par *accidents de la circulation* routière se situent en troisième position derrière les cancers et les maladies cardiovasculaires. Les accidents de la route sont de loin la cause de décès la plus importante chez les jeunes. En 1991, le bilan est moins lourd qu'en 1990 : 9 617 tués, 206 000 blessés [4].

En 1991, la caisse nationale d'assurance maladie recense 787 100 *accidents du travail* qui ont entraîné le décès de 1 082 personnes. Le « bâtiment et travaux publics » est le secteur où le taux de fréquence des accidents est le plus élevé (71,5 %) alors que le « vêtement » est le moins éprouvé (15,8 %). Les accidents mortels dans l'ensemble des secteurs ont été moins nombreux qu'en 1990 [2].

Dans la Communauté, la France est l'un des pays où le risque d'accident mortel de la route est important [3].

SOURCES

- [1] « Causes médicales de décès, année 1991, résultats définitifs », INSERM.
- [2] « Statistiques de l'année 1991 », CNAMTS, avril 1993.
- [3] « Rapport statistique sur l'évolution des accidents de la route », CEMT (Conférence européenne des ministres des Transports).
- [4] *Mémento des statistiques des transports 1991*, édition 1992, ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports, Observatoire économique et statistique des transports.
- [5] *Annuaire des statistiques sanitaires et sociales*, ministère de la Santé et de l'Action humanitaire, édition 1992.
- [6] *Annuaire de statistiques sanitaires mondiales*, édition 1991, Organisation mondiale de la santé, Genève, 1992.

DÉFINITIONS

● **Accident du travail avec arrêt.** Accident ayant entraîné un arrêt de travail d'au moins vingt-quatre heures.

● **Taux de fréquence des accidents du travail.** Rapport du nombre d'accidents avec arrêt au nombre d'heures travaillées exprimé en millions d'heures.

● **Statistiques des causes de décès.** Elles sont établies par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). Toute déclaration de décès est en principe accompagnée par la déclaration de la cause de décès dressée sur bulletin anonyme. Celle-ci est codée selon les règles de la classification internationale des maladies. L'importance de certaines maladies, qui peuvent être « impliquées » dans le décès sans être considérées comme la cause immédiate de celui-ci, est sous-estimée : c'est le cas des maladies circulatoires, de l'alcoolisme et du tabagisme.

● **Victimes des accidents de la circulation.**

Route. La statistique officielle française des tués inclut les personnes décédées sur le coup ou dans les 6 jours qui suivent l'accident. La statistique internationale allonge ce délai jusqu'à 30 jours.

Fer. Sont pris en compte les accidents dans lesquels est impliqué un véhicule ferroviaire (ou car SNCF) en mouvement et ayant provoqué des morts ou des blessures graves. Les tués comprennent les victimes décédées le jour ou le lendemain de l'accident. Les blessés comprennent les victimes hospitalisées plus de 3 jours.

Air. Interviennent les seuls accidents survenus en France ou à l'étranger à des appareils immatriculés en France (aviation commerciale ou privée). Les tués comprennent les victimes décédées dans les 3 jours.

Mer. Sont pris en compte les accidents survenus à des bateaux français sur l'ensemble des mers du globe.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les personnes handicapées en France : données sociales », INSERM, Presses Universitaires de France, 1992.
- « Les absences au travail en 1990 », *Premières informations*, SES, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, n° 304, 22 octobre 1992.
- « Le coût économique du sida : quelle évaluation ? », *Problèmes économiques*, n° 2296.
- « Accidents de la vie courante. Bilan de quatre années d'enquête », *Point Stat*, n° 2, décembre 1992, Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés.
- *Données sociales*, INSEE, édition 1993 : « Le cancer » ; « Les usagers de la route : une exposition au risque inégale » ; « Le sida en France : 1982-1992 » ; « Handicapés : une vie en séquences ».

4.1 MALADIES - ACCIDENTS

DÉCÈS PAR CAUSE MÉDICALE EN 1991 [1]

	Total	Dont femmes
Maladies infectieuses et parasitaires	10 475	4 040
Tumeurs	143 267	56 269
Maladies endocriniennes, nutrition, métabolisme, troubles immunitaires	13 263	8 199
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques	2 589	1 440
Troubles mentaux	12 544	7 142
Maladies du système nerveux et des organes des sens	11 104	5 811
Maladies de l'appareil circulatoire	175 681	95 658
Maladies de l'appareil respiratoire	36 015	16 836
Maladies de l'appareil digestif	26 646	12 660
Maladies des organes génito-urinaires	7 220	3 620
Autres maladies	7 997	4 827
Symptômes, signes et états morbides mal définis	30 678	16 810
Causes extérieures de traumatismes et empoisonnements	47 206	18 813
Total des décès	524 685	252 125

CAS DE SIDA (par groupe de transmission et année de diagnostic) [5]

Groupes de transmission	Années de diagnostic	1985	p 1991	Total
Homo-bisexuels		370	1 643	9 439
	%	65,5	45,8	51,0
Toxicomanes		42	956	3 942
	%	7,4	26,7	21,3
Homo-bisexuels et toxicomanes		18	41	325
	%	3,2	1,1	1,7
Hémophiles et troubles de la circulation		9	46	270
	%	1,6	1,3	1,5
Hétérosexuels		73	443	2 126
	%	12,9	12,4	11,5
Transfusés		28	137	1 051
	%	5,0	3,8	5,7
Transmission materno-foetale		10	38	307
	%	1,8	1,1	1,6
Inconnu		15	280	1 047
	%	2,7	7,8	5,7
Total		565	3 584	18 507
	%	100,0	100,0	100,0

PRINCIPALES CAUSES DE DÉCÈS DANS QUELQUES PAYS : TAUX, PAR SEXE, POUR 10 000 HABITANTS [6]

	France (b)		Royaume-Uni (c)		Allem. (ex-RFA) (c)		États-Unis (a)		Japon (c)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Appareil circulatoire	28,0	16,7	46,9	28,1	48,4	30,0	45,6	28,3	27,7	18,9
Tumeurs	30,3	13,2	27,6	18,6	28,0	16,7	24,6	16,1	22,8	11,4
Appareil respiratoire	6,4	2,9	11,8	6,5	7,7	2,9	9,5	5,1	11,4	5,0
Appareil digestif	5,4	2,8	3,0	2,4	5,4	3,0	3,8	2,4	3,9	1,9
Accid., véhic. moteur	2,6	0,9	1,4	0,5	1,7	0,6	2,7	1,1	1,7	0,6

(a) 1988; (b) 1989; (c) 1990.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL PAR SECTEUR EN 1991 [2]

Secteur de risque	Accidents avec arrêt (Milliers)	Taux de fréquence	Décès
Métallurgie	138,3	33,6	105
Bâtiment et travaux publics	171,6	71,5	313
Bois	31,9	51,2	19
Chimie	8,6	16,0	18
Pierres et terres à feu	16,2	48,3	35
Caoutchouc, papier et carton	11,3	34,0	11
Livre	8,8	18,0	9
Textiles	7,8	28,3	5
Vêtement	6,1	15,8	5
Cuir et peaux	2,5	17,9	3
Alimentation	86,8	39,4	64
Transports et manutention	58,1	47,1	196
Eau, gaz, électricité	3,1	33,1	7
Commerces non alimentaires	50,6	16,9	89
Interprofessionnel	185,3	17,6	203
Ensemble des activités	787,1	29,5	1 082
Accidents de trajet	91,8		781

VICTIMES D'ACCIDENTS DE LA ROUTE DANS QUELQUES PAYS EN 1991 [3]

Pays	Victimes	Tués (a)	Proportion de tués*
Allemagne (ex-RFA)	427,6	7,5	2,2
Belgique	82,5	1,9	4,2
Danemark	10,9	0,6	3,2
Espagne	155,2	8,8	5,8
France	215,6	10,5	3,6
Grande-Bretagne	310,7	4,5	1,9
Grèce (b)	29,3	1,9	7,7
Italie	248,2	8,0	2,5
Pays-Bas	48,7	1,3	2,1
Portugal	73,2	3,4	9,2
États-Unis	3 150,0	41,5	2,2
Japon	821,4	14,4	2,3

* Nombre de tués pour 100 millions de véhicules-routiers.
(a) Décès survenant dans les 30 jours. (b) 1990.

VICTIMES DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION [4]

	Fer		Air		Mer		Route	
	1990	1991	1990	1991	1990	1991	1990	1991
Nombre d'accidents	734	762	145	155	5 137	5 291	162 573	148 890
Nombre de blessés	140	209	164	179	262	339	225 860	205 968
Nombre de tués	188	223	85	111	(a) 227	(a) 244	10 289	9 617

(a) Disparus ou décédés.

4 SANTÉ

PRÉSENTATION

Au 1^{er} janvier 1992, 155 896 médecins sont en activité soit 79 695 généralistes et 76 201 spécialistes; 26,3 % de ces derniers sont chirurgiens. Viennent ensuite les psychiatres (13,3 %) et les anesthésistes (9,7 %). Le nombre de médecins libéraux atteint 107 431 début 1992. Parmi les autres professions paramédicales, 10 872 sages-femmes, 247 813 infirmiers (y compris psychiatrie) et 39 323 masseurs-kinésithérapeutes exerçaient leur activité début 1991 [3]. La place des femmes dans le secteur médical varie selon les professions. Début 1991 elles représentent 60,2 % des pharmaciens, mais seulement 28,7 % des chirurgiens-dentistes et 28,7 % des médecins [1].

La répartition géographique du personnel médical et des équipements de santé fait apparaître la meilleure dotation de la partie sud du pays : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Corse, Midi-Pyrénées, Aquitaine. Les régions les moins bien pourvues sont la Haute-Normandie, le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie. L'Île-de-France est plutôt bien dotée sauf en ce qui concerne le nombre de lits d'hôpitaux [2].

Au 1^{er} janvier 1991, le nombre total de lits et places, y compris les centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie, est de 490 424 pour 1 065 établissements dans le secteur public et de 203 770 pour 2 754 établissements dans le secteur privé. En hospitalisation complète, le nombre de lits est de 358 450 dans le secteur public et de 194 305 dans le secteur privé. Le nombre total de lits en hospitalisation complète a diminué de 1,1 % en un an [1].

SOURCES

[1] *Annuaire des statistiques sanitaires et sociales 1992*, ministère des Affaires sociales et de l'Intégration, ministère de la Santé et de l'Action humanitaire, SESI, tabl. n° 3.11, 3.41, 3.44, 3.49.

[2] « Statistiques et indicateurs des régions françaises », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale » (à paraître).

[3] *Annuaire de statistiques sanitaires mondiales 1988*, Organisation mondiale de la santé.

DÉFINITIONS

● **Pharmaciens.** Pour la France, effectif des pharmaciens d'officine inscrits à l'Ordre national des pharmaciens.

● **Hôpitaux, lits et places.** Les chiffres des lits en hospitalisation complète relatifs aux hôpitaux publics concernent le secteur « hôpital » à l'exclusion des hospices, maisons de retraite, mais y compris les centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie. Les informations sur le système hospitalier privé concernent les secteurs « médecine, chirurgie et maternité » y compris les secteurs « repos, convalescence, régime, réadaptation fonctionnelle et santé mentale ». L'ensemble des lits et places totalise les lits en hospitalisation complète, les lits d'hébergement et les places en hospitalisation de jour ou de nuit.

● **Densité.** Nombre de lits pour 1 000 habitants; nombre de praticiens pour 100 000 habitants.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Informations rapides*, SESI, ministère des Affaires sociales et de l'Intégration : « L'autotransfusion programmée : environ 20 000 protocoles par an », n° 25, juillet 1992; « Le personnel des établissements d'hospitalisation publics », n° 27, septembre 1992, « Le personnel d'hospitalisation privée », n° 28, septembre 1992; « Les infirmiers diplômés d'État des hôpitaux publics : une population qui vieillit », « Les professions sociales et éducatives », n° 33, février 1993.

● « Les médecins au 1^{er} janvier 1992 — Départements et régions », *Documents statistiques*, n° 135 et 135 bis, SESI, mars 1992.

● « Dossier : l'activité hospitalière, Solidarité-Santé ». *Études statistiques*, n° 1, janvier-mars 1992.

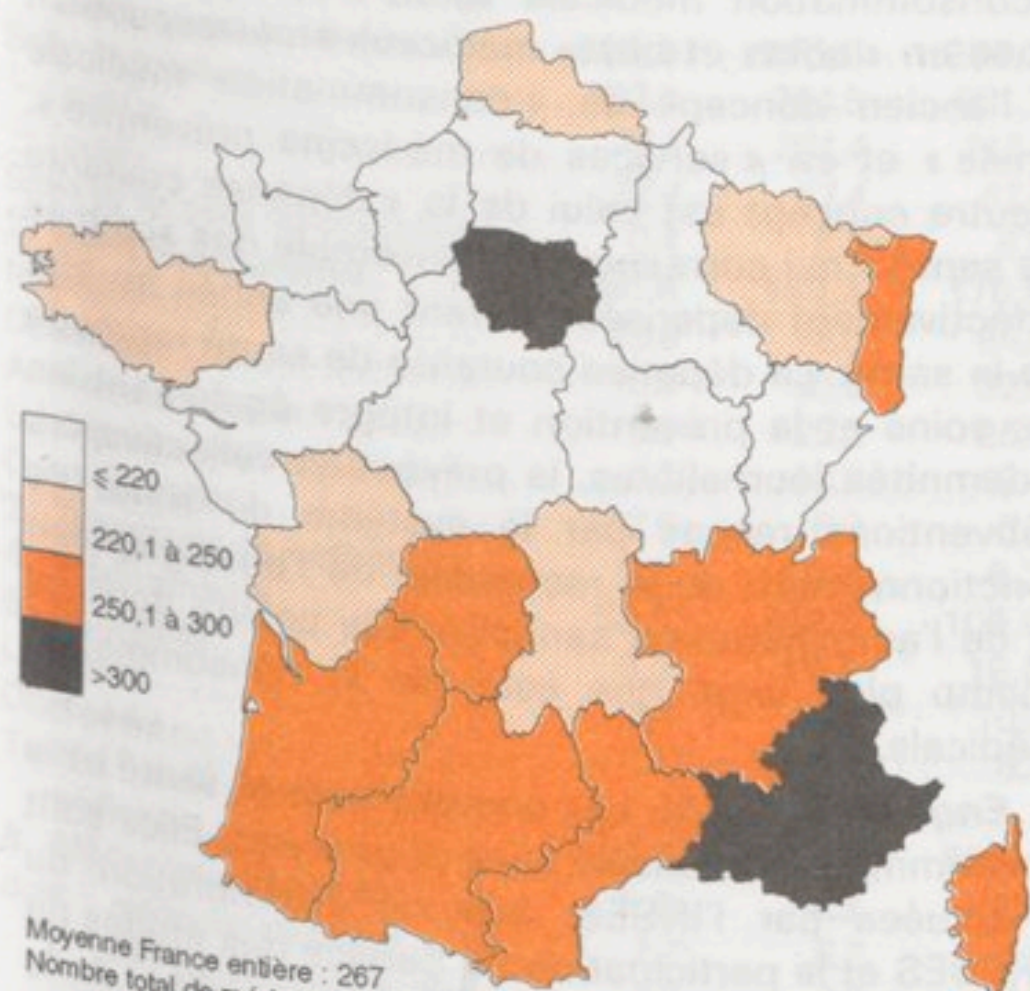
● « L'hôpital. Enjeux politiques et réalités économiques ». *Notes et études documentaires*, n° 4949, La Documentation française, 1992.

● « Les infirmiers libéraux : une profession dynamique », *Point statistique*, n° 1, septembre 1992, CNAMTS.

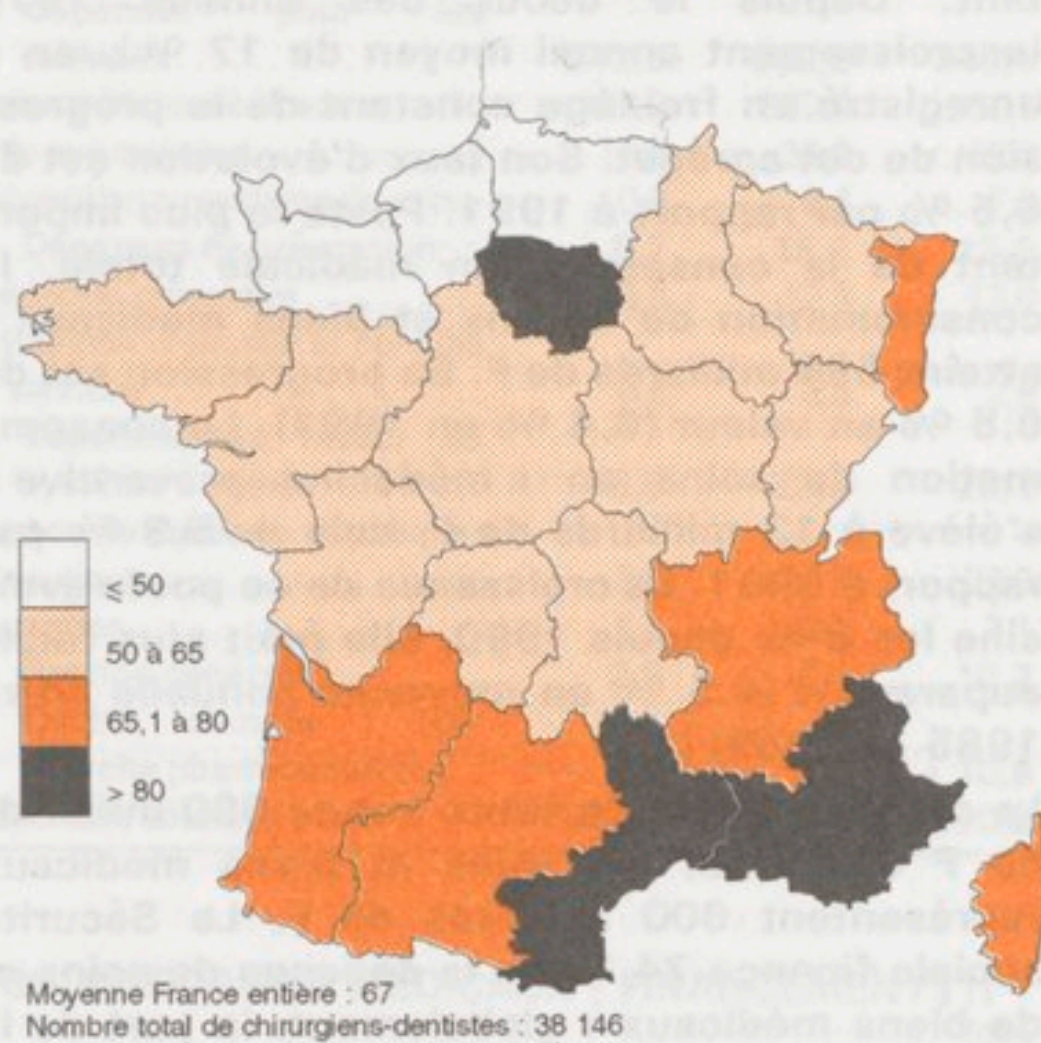
4.2 PERSONNELS ET ÉQUIPEMENTS DE SANTÉ

RÉPARTITION DU PERSONNEL ET DE L'ÉQUIPEMENT SANITAIRES AU 1^{er} JANVIER 1991 [1] [2]

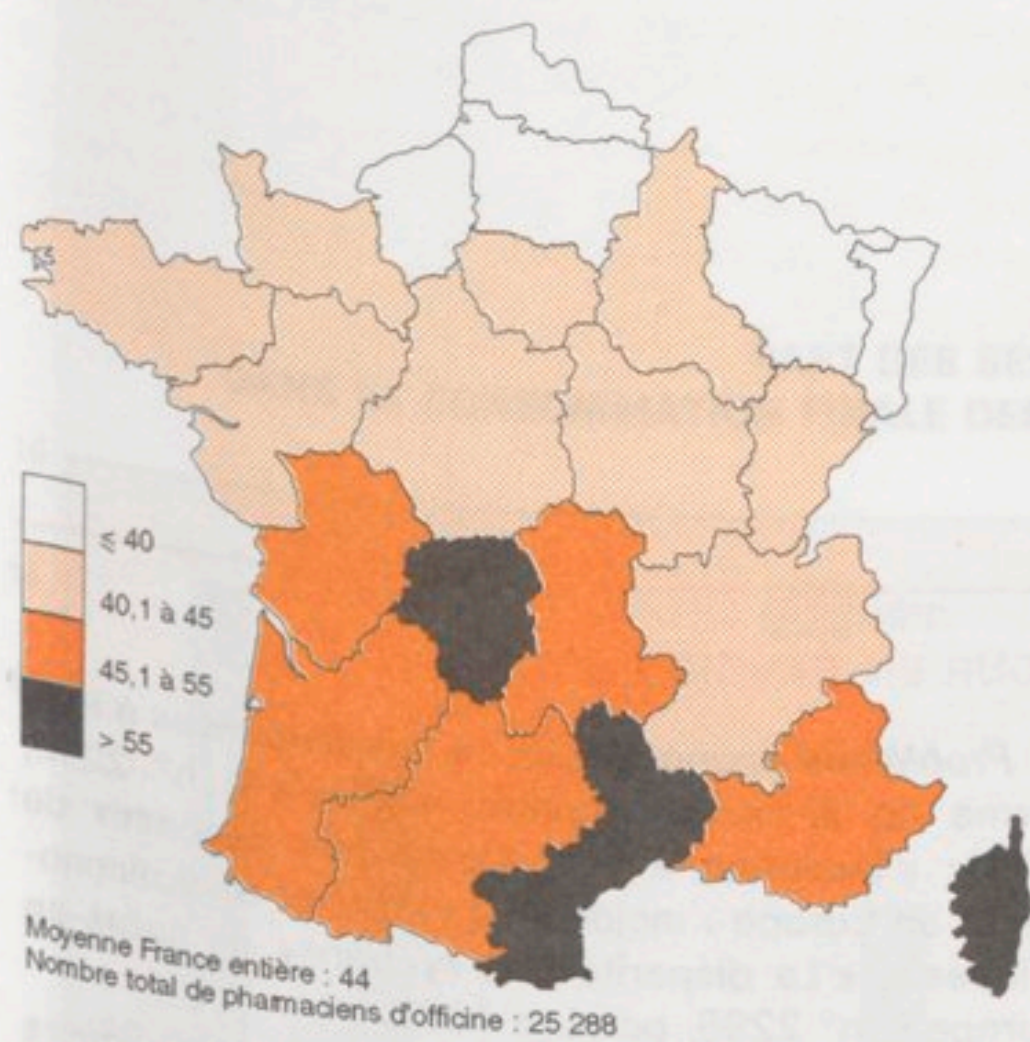
DENSITÉ DE MÉDECINS
(pour 100 000 habitants)



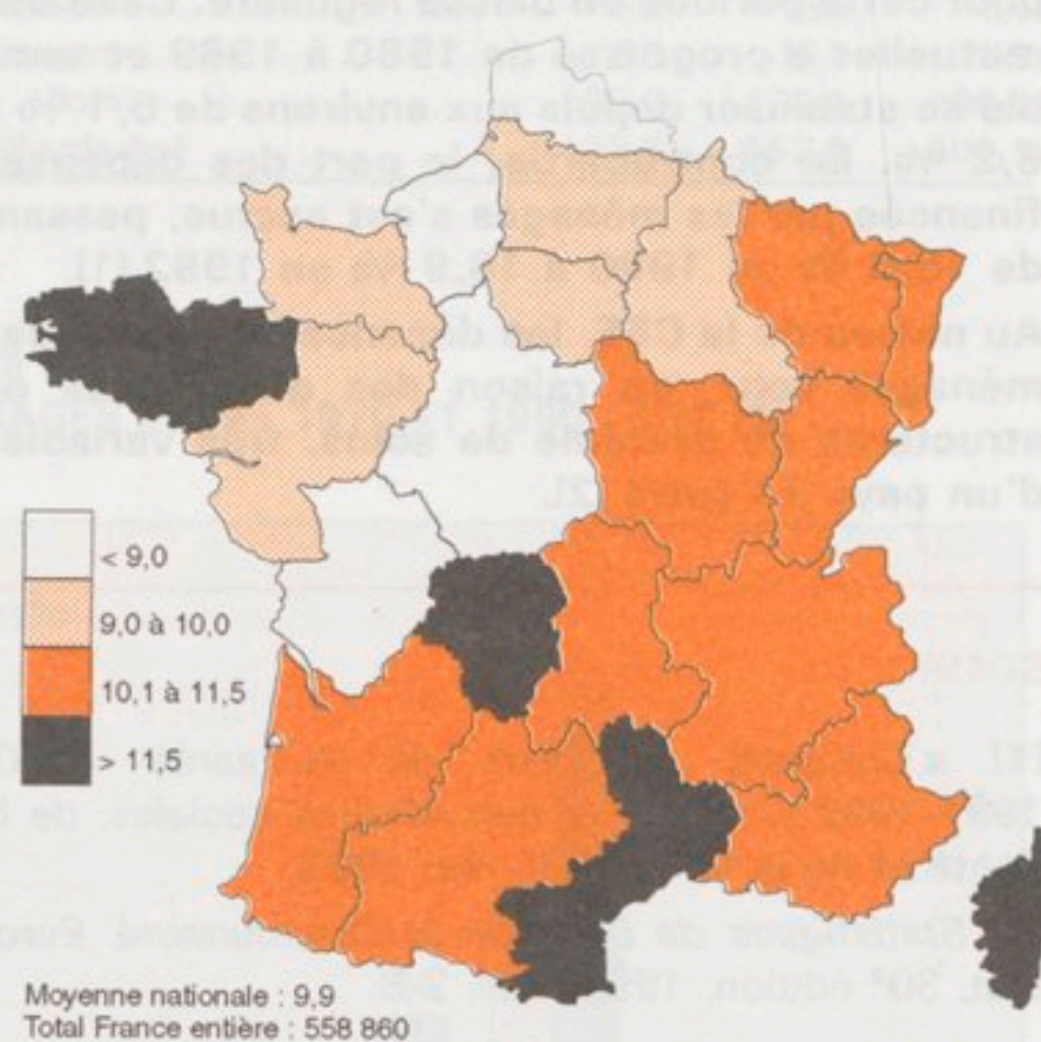
DENSITÉ DE CHIRURGIENS-DENTISTES
(pour 100 000 habitants)



DENSITÉ DE PHARMACIENS D'OFFICINE
(pour 100 000 habitants)



DENSITÉ DE LITS PUBLICS ET PRIVÉS EN 1990
(pour 1 000 habitants)



PERSONNELS DE SANTÉ DANS QUELQUES PAYS D'EUROPE ET AUX ÉTATS-UNIS [3]

Pays	Nombre (milliers)				Densité (taux pour 10 000 habitants)			
	Médecins	Dentistes	Pharmac.	Infirm. (a)	Médecins	Dentistes	Pharmac.	Infirm. (a)
Allemagne (ex-RFA) (1984)	154	34	31	201	25,6	5,7	5,1	33,4
Espagne (1984)	121	5	29	143	31,3	1,2	7,4	36,8
France (1988) (b)	139	36	24	(c) 233	25,0	6,5	4,3	(c) 42,2
Pays-Bas (1985)	32	7	2	...	22,4	4,9	1,3	...
Pologne (1985)	73	17	16	171	19,5	4,6	4,3	45,6
Royaume-Uni (1981)	92	17	18	183	16,4	3,1	3,1	32,5
Suède (1985)	22	9	...	69	26,4	11,0	...	84,6
Ex-URSS (1985)	(d) 1 170	...	91	...	(d) 42,1	...	3,3	...
États-Unis (1984)	501	138	158	1944	21,4	5,9	6,7	83,0

(a) Infirmières qualifiées. (b) Source : ministère de la Santé (SESI). (c) 1986. (d) Médecins et dentistes.

4 SANTÉ

PRÉSENTATION

En 1992, la *consommation médicale totale* est de 612,4 milliards de F, soit 10 674 F par habitant. Depuis le début des années 1970 (accroissement annuel moyen de 17 %), on a enregistré un freinage constant de la progression de cet agrégat. Son taux d'évolution est de 6,5 % par rapport à 1991. Poste le plus important de la consommation médicale totale, la consommation de « soins et biens médicaux » atteint 599 milliards de F. Sa progression est de 6,5 % en valeur (6,4 % en 1991). La consommation de soins en « médecine préventive » s'élève à 13 milliards de F, soit + 5,9 % par rapport à 1991. La croissance de ce poste avoisine les 6 % depuis 1990, elle était plus faible auparavant (4,5 % en moyenne annuelle entre 1985 et 1989) [1].

La dépense totale de santé est de 690 milliards de F en 1992; les soins et biens médicaux représentent 600 milliards de F. La Sécurité sociale finance 74 % de la dépense de soins et de biens médicaux : globalement, la part de la Sécurité sociale dans la couverture de l'ensemble des dépenses de soins et de biens médicaux a décliné durant toute la période 1980-1992. La part de l'État et des collectivités locales est pour cette période en baisse régulière. Celle des mutuelles a progressé de 1980 à 1989 et semble se stabiliser depuis aux environs de 6,1 % à 6,2 %. En contrepartie, la part des dépenses financées par les ménages s'est accrue, passant de 15,6 % en 1980 à 18,9 % en 1992 [1].

Au niveau de la CEE, les dépenses de santé des ménages sont, en raison des différences de structures du système de soins, très variables d'un pays à l'autre [2].

SOURCES

[1] « Comptes nationaux de la santé 1990-1991-1992 », ministère des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville, SESI, mai 1993.

[2] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 30^e édition, 1993, tabl. 2-8.

DÉFINITIONS

● **Consommation médicale totale.** Les comptes de la santé prennent en compte la notion de « consommation médicale totale » qui se décompose en « soins et biens médicaux » correspondant à l'ancien concept de « consommation médicale finale » et en « services de médecine préventive ». L'autre concept est celui de la « dépense courante de santé » qui correspond à l'ensemble des sommes effectivement dépensées durant une année au titre de la santé. La dépense courante de santé regroupe les soins et la prévention et intègre également les indemnités journalières, la prévention collective, les subventions reçues par le système de santé de fonctionnement de la recherche, de l'enseignement et de l'administration sanitaire. Elle couvre donc un champ plus large que celui de la consommation médicale.

● **Enquêtes-santé.** Les enquêtes sur la santé et la consommation médicale sont décennales. Elles sont effectuées par l'INSEE, avec la collaboration du CREDES et la participation du Service des études de la statistique et de l'information du ministère de la Santé (SESI) et de l'INSERM.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Problèmes économiques* : « Les tendances à long terme de la consommation médicale », n° 2210, 1991; « Évolution à long terme des dépenses de santé en Europe : incidences macro et microéconomiques », « La disparité des systèmes de santé en Europe », n° 2296, octobre 1992.

● « Le recours aux soins se ralentit — Premiers résultats de l'enquête-santé », *INSEE-Première* n° 238, décembre 1992.

● « L'irrésistible ascension des dépenses de santé ? », *Données sociales*, INSEE, édition 1993.

● « Une approche géographique de la consommation et de l'offre de soins en France », *Échos de la santé*, n° 9, janvier-février 1993, CREDES.

4.3 CONSOMMATION MÉDICALE DES MÉNAGES

CONSOMMATION MÉDICALE DES MÉNAGES [1]
(milliards F)

	1980	1991	1992
1. Soins hospitaliers et en sections médicalisées	102,3	270,5	288,2
Soins hospitaliers	102,0	264,8	281,7
— publics	79,5	201,4	213,9
— privés	22,4	63,4	67,8
Soins en sections médicalisées	0,4	5,7	6,5
2. Soins ambulatoires	50,6	166,2	176,4
Médecins	23,8	78,5	84,0
Dentistes	13,8	38,0	39,9
Auxiliaires médicaux	5,9	25,2	26,9
Laboratoires (analyses)	5,2	18,6	19,4
Cures thermales	2,0	6,0	6,2
3. Transports de malades	2,0	8,4	9,2
4. Médicaments	33,7	102,5	109,0
5. Prothèses	3,7	15,0	16,6
Lunetterie	2,7	9,3	10,3
Orthopédie	1,1	5,7	6,3
Total (1 à 5) soins et biens médicaux	192,3	562,6	599,4
6. Médecine préventive	5,9	12,3	13,0
dont : médecine du travail	2,7	5,2	5,5
services de santé scolaire	1,2	2,2	2,3
protection maternelle et infantile	0,8	1,7	1,8
toxicomanie	0,1	0,5	0,5
Consommation totale (1 à 6)	198,2	574,9	612,4

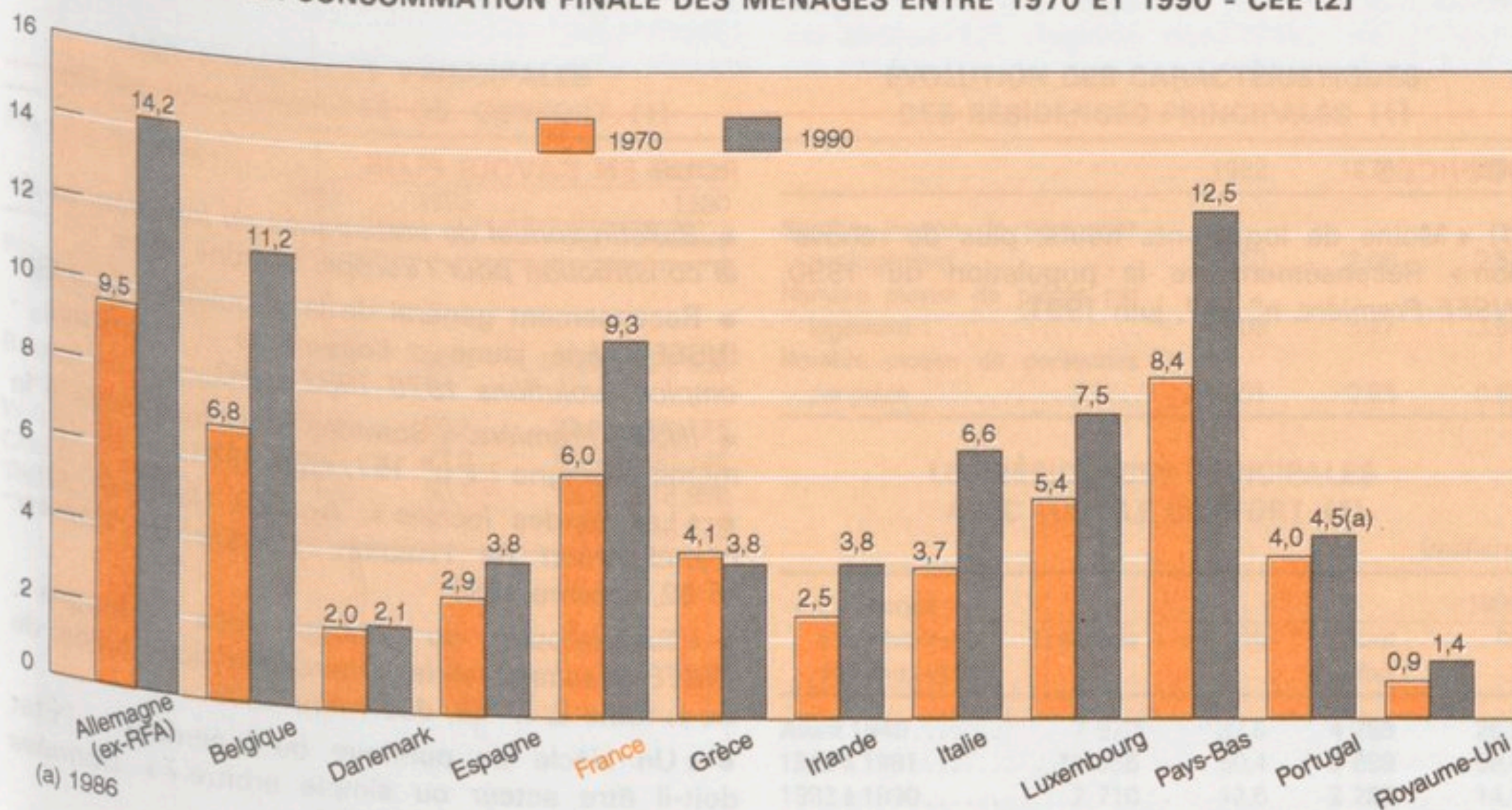
DÉPENSES COURANTES DE SANTÉ [1]
(milliards F)

	1980	1991	1992
1. Dépenses pour les malades	212,5	608,8	649,7
Soins et biens médicaux	192,3	562,6	600,1
Aide aux malades	19,3	39,8	42,0
Subvention au système de soins	0,9	6,4	7,8
2. Dépenses de prévention ..	6,7	15,1	15,9
Médecine préventive	5,8	12,3	13,0
Prévention collective et contrôle sanitaire	0,8	2,8	2,9
3. Dépenses en faveur du système de soins	6,9	23,5	25,1
Recherche médicale et pharmaceutique	2,8	20,4	22,0
Formation	2,1	3,0	3,1
4. Gestion générale	2,9	9,5	10,2
5. Double compte : Recherche pharmaceutique ..	- 2,0	- 9,8	- 10,6
Dépenses totales (1 à 5)	227,0	647,0	690,2

SOINS ET BIENS MÉDICAUX - FINANCEMENT [1]
(%)

	1980	1991	1992
Sécurité sociale	76,5	74,2	74,1
État et collectivités locales	2,9	0,9	0,9
Mutuelles	5,0	6,2	6,1
Ménages	15,6	18,7	18,9
Total	100,0	100,0	100,0
Milliards de F	192,3	562,6	600,1

PART DES SERVICES DE SANTÉ DANS LA CONSOMMATION FINALE DES MÉNAGES ENTRE 1970 ET 1990 - CEE [2]



5 LOGEMENT

PRÉSENTATION

En 1990, le recensement de l'INSEE a dénombré 26 246 000 *logements* dont 21 536 000 sont des résidences principales (82,1 %). Celles-ci ont augmenté de 9,5 % par rapport à 1982. Ce sont encore les communes rurales en *ZPIU* qui ont connu la plus forte croissance de logements (+ 15,5 %). Le nombre de résidences secondaires a plus augmenté encore (+ 24,5 %). Le dernier recensement a fait apparaître une nouvelle notion du logement, celle du *logement occasionnel* occupé irrégulièrement pour raisons professionnelles (400 000) [1].

L'engouement pour la maison individuelle ne s'est pas démenti au cours des années 80 : leur croissance (2 millions de plus en 8 ans) est beaucoup plus forte que celle des appartements (+ 460 000). Au total, 53 % des ménages, soit 57 % des habitants vivent dans une maison individuelle en 1990 contre 48 % en 1982. Les logements offrent de plus en plus d'espace à leurs occupants puisque leur *nombre de pièces* s'accroît tandis que la taille des ménages se réduit. Le nombre moyen de pièces par logement est passé de 3,1 à 3,8 entre 1962 et 1990 [1]. Selon l'enquête-logement de 1988, la surface moyenne par logement est passée de 68 à 85 m² entre 1970 et 1988. L'amélioration du confort se poursuit : aujourd'hui 76 % des résidences principales ont tout le confort contre 48 % en 1975 [1].

SOURCES

[1] « Moins de logements neufs, plus de rénovation » Recensement de la population de 1990, *INSEE-Première*, n° 147, juin 1991.

DÉFINITIONS

● **Logement.** Local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation. Un logement habité de façon permanente est une *résidence principale*.

● **Immeuble.** On distingue six types d'immeubles : fermes et bâtiments agricoles; habitations de fortune; constructions provisoires à usage d'habitation; hôtels, pensions de famille, garnis; immeubles collectifs ou maisons individuelles entièrement ou principalement utilisés pour l'habitation; immeubles principalement à usage industriel, commercial, administratif ou public.

● **Nombre de pièces.** Il s'agit du nombre de pièces d'habitation (y compris la cuisine si celle-ci a plus de 12 m²). Ce nombre ne comprend pas les pièces à usage professionnel, les entrées, couloirs, salles de bains, etc.

● **ZPIU.** La délimitation des zones de peuplement industriel et urbain tient compte non seulement de la continuité de l'habitat, mais aussi du niveau de migrations quotidiennes domicile-travail, de l'importance de la population non agricole ainsi que du nombre et de la taille des établissements industriels, commerciaux ou administratifs.

● **Logements occasionnels.** Logements utilisés une partie de l'année pour des raisons professionnelles. Les personnes qui s'y trouvent, le cas échéant, au moment du recensement, sont recensées dans leur résidence principale.

● **Logements vacants.** Logements disponibles pour la vente ou la location, logements neufs achevés mais non encore occupés à la date du recensement.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Bulletin annuel de statistiques du logement et de la construction pour l'Europe*, Nations unies.

● Recensement général de la population de 1990 INSEE, série jaune : *Logements - population employée, Évolutions 1975-1982-1990*.

● *INSEE-Première*. « Sommes-nous tous logés à la même enseigne ? » n° 157, août 1991.

● « Les études locales », Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, *Cahiers de l'ANAH* n° 62, octobre 1992.

● « Radioscopie du budget des ménages » *INSEE-Résultats*, série « consommation-modes de vie », tome 2, n° 46, décembre 1992.

● « Un siècle de politique du logement : l'État doit-il être acteur ou simple arbitre ? » *Données sociales*, INSEE, édition 1993.

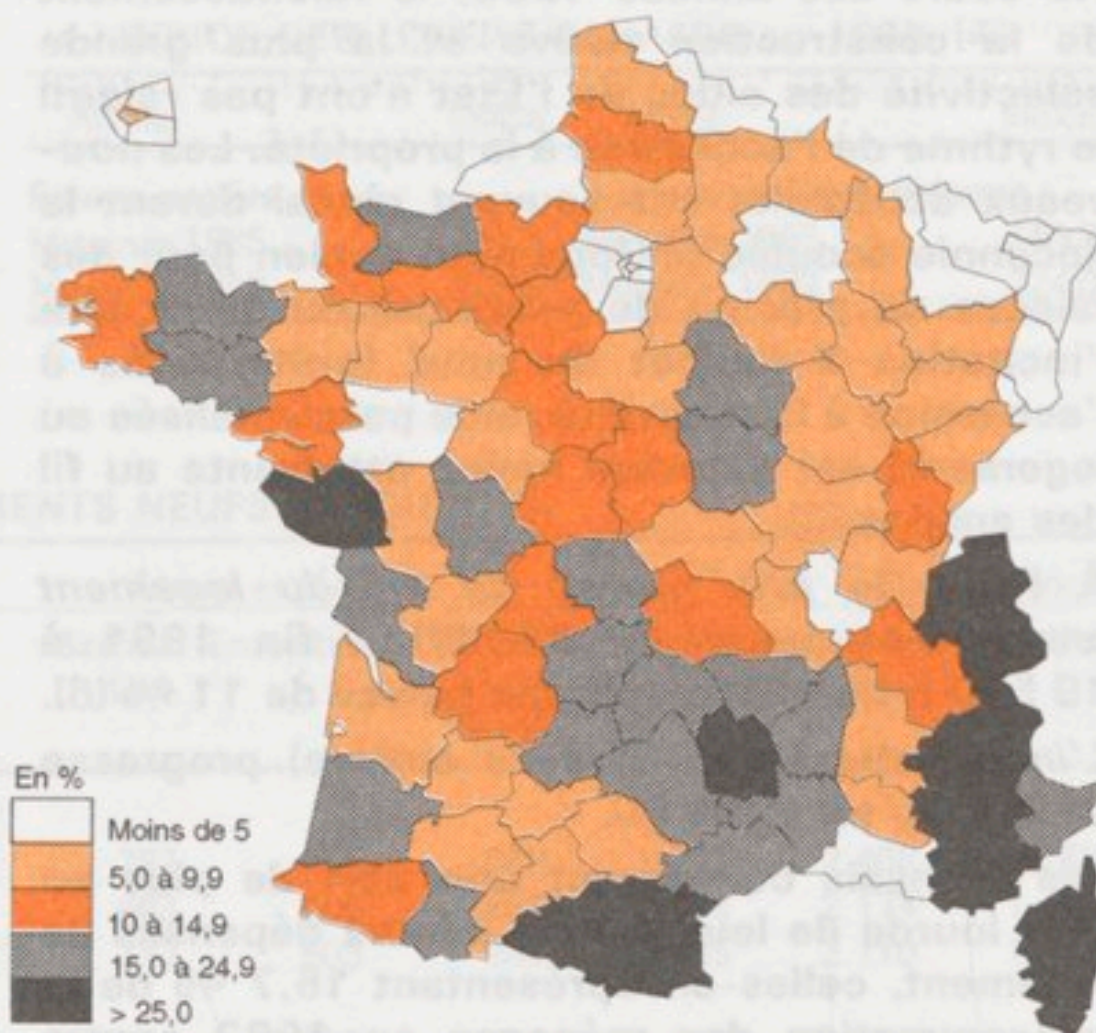
RÉPARTITION DES LOGEMENTS SELON LEUR CATÉGORIE ET LE TYPE DE COMMUNE EN 1990 [1]

	France entière			Communes rurales		Communes urbaines	
	en milliers	en %	% 90/82	en milliers	en %	en milliers	en %
Résidences principales.....	21 536	82,1	9,5	5 259	72,1	16 277	85,9
Logements occasionnels.....	400	1,5	...	79	1,1	321	1,7
Résidences secondaires.....	2 414	9,2	24,5	1 377	18,9	1 037	5,5
Logements vacants.....	1 896	7,2	5,4	578	7,9	1 318	6,9
Ensemble.....	26 246	100,0	...	7 293	100,0	18 953	100,0

LES RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON LE TYPE DE L'IMMEUBLE [1]

	1982		1990	
	en milliers	en %	en milliers	en %
Maison individuelle.....	9 418	48,1	11 430	53,1
Logement en immeuble collectif..	8 413	43,0	8 877	41,2
Logement-foyer pour personnes âgées.....	86	0,4	137	0,6
Ferme.....	926	4,7	577	2,7
Chambre d'hôtel, meublé.....	122	0,6	53	0,3
Construction provisoire, habitation de fortune.....	30	0,2	20	0,1
Pièce indépendante.....	86	0,4	160	0,7
Logement dans un immeuble à usage autre que d'habitation.....	509	2,6	283	1,3
Ensemble.....	19 590	100,0	21 536	100,0

PART DES RÉSIDENCES SECONDAIRES DANS LE PARC DE LOGEMENTS EN 1990 [1]



LES RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON LES ÉLÉMENTS DE CONFORT [1]

Éléments de confort	Années			Milliers
	1962 %	1975 %	1990 %	
Ensemble des résidences principales.....	100,0	100,0	100,0	21 536
Baignoire ou douche installée.....	28,9	70,3	93,4	20 125
W-C intérieurs.....	40,5	73,8	93,5	20 145
Chauffage central.....	19,3	53,1	78,9	16 998
Tout confort.....	ND	47,7	75,6	16 279

ÉVOLUTION DES CARACTÉRISTIQUES DES RÉSIDENCES PRINCIPALES [1]

	1962	1975	1990
Nombre moyen de personnes par logement.....	3,10	2,88	2,57
Nombre moyen de pièces par logement.....	3,08	3,47	3,80
Nombre moyen de personnes par pièce.....	1,01	0,83	0,68

LES RÉSIDENCES PRINCIPALES AVEC TOUT LE CONFORT [1]

Époque d'achèvement de l'immeuble	(milliers)			
	Ensemble	%	tout confort	%
Avant 1949.....	7 970	37,0	4 288	26,3
1949 à 1981.....	10 856	50,4	9 699	59,6
1982 à 1990.....	2 710	12,6	2 292	14,1
Total.....	21 536	100,0	16 279	100,0

5

5 LOGEMENT

PRÉSENTATION

Au recensement de mars 1990 près de 12 millions de ménages soit 54,4 % sont propriétaires de leur résidence principale, et 38,2 % en sont locataires [1].

En 1988, les trois quarts des ménages habitant dans une commune rurale sont propriétaires de leur résidence principale contre 45,6 % dans les villes de plus de 100 000 habitants [3]. Dans la plupart des grandes agglomérations, la location domine. Dans celle de Paris, 54 % des ménages sont locataires [2]. Comparés à la plupart des pays développés, la France et l'Allemagne comptent une faible proportion de propriétaires occupants [3].

Au cours des années 1980, le ralentissement de la construction neuve et la plus grande sélectivité des aides de l'État n'ont pas ralenti le rythme de l'accession à la propriété. Les nouveaux accédants ont souvent choisi durant la décennie écoulée un logement ancien pour des raisons de prix ou de proximité ou parce que l'incitation à l'achat du neuf (prêts aidés à l'accession à la propriété, aide personnalisée au logement) est devenue moins attrayante au fil des années [3].

À Paris, le prix moyen au m² du logement ancien est passé de 22 000 F fin 1991 à 19 550 F fin 1992, soit une baisse de 11 % [6].

L'indice des loyers (France entière) progresse de 5,1 % en 1992 [4].

Les Français consacrent une part de plus en plus lourde de leur revenu à leurs dépenses de logement, celles-ci représentant 15,7 % de la consommation des ménages en 1992 contre 11,6 % en 1980 (non compris les achats de logements neufs) [7].

SOURCES

- [1] « Moins de logements neufs, plus de rénovation », *INSEE-Première*, n° 147, juin 1991.
- [2] « Sommes-nous tous logés à la même enseigne ? », *INSEE-Première*, n° 157, août 1991.
- [3] « Accession : l'ancien réhabilité », *Économie et Statistique*, INSEE, n° 240, février 1991.
- [4] *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, n° 4, avril 1992 (et numéros précédents).
- [5] *Notes vertes économiques*, série « Informations rapides », avril 1993, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement.
- [6] *Bulletin d'informations et d'expertises notariales*, Chambre interdépartementale des notaires de Paris, n° 6, mars 1993.
- [7] « La consommation des ménages en 1992 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation - modes de vie », n° 47-48, mai 1993.

DÉFINITIONS

● **Financement.** La loi du 3 janvier 1977 a renouvelé et simplifié le système des « aides à la pierre ». Pour les accédants à la propriété ont été créés d'une part les prêts aidés à l'accession à la propriété (PAP), complétés depuis 1984 par les prêts aidés à taux ajustables (PAJ), d'autre part les prêts conventionnés (PC). Ces derniers ne sont pas des prêts aidés par l'État mais ils résultent d'un accord passé au niveau national entre l'État et les banques; ils peuvent aussi financer des logements locatifs. L'innovation principale de la loi du 3 janvier 1977 réside dans la création de l'aide personnalisée au logement (APL) réservée aux accédants qui ont obtenu soit un PAP soit un prêt conventionné.

● **Indice du coût de la construction (ICC).** L'ICC est un indice des prix de la construction de tous les logements neufs à usage d'habitation. Les prix s'entendent toutes taxes comprises, mais honoraires d'architectes et de notaires, frais d'acquisition du terrain, voirie et raccordements exclus. Trimestriel, l'ICC est établi conjointement par l'INSEE et par le ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports. Cet indicateur de la hausse des prix de la construction sert aussi comme élément d'indexation des loyers (cf. décret du 19 octobre 1982).

● **Indice des loyers.** C'est un indice partiel de l'indice mensuel des prix à la consommation des ménages urbains. Il est observé trimestriellement.

● **Prix moyens des logements.** Obtenus à partir de l'enquête trimestrielle sur la commercialisation des logements neufs (enquête du ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports).

● **Maisons groupées.** Il s'agit de constructions réalisées par un promoteur et portant sur des permis de construire de 5 logements et plus.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Bulletin annuel de statistiques du logement et de la construction pour l'Europe*, ONU.
- *Économie et Statistique*, INSEE : « De la location à la propriété : le parc de logements se redistribue », n° 251, février 1992.
- « Le logement locatif de 1984 à 1989 » *INSEE-Résultats*, série « Consommation - modes de vie », n° 41-42, août 1992.
- « Logement et fiscalité en 1992 », *Les Notes bleues*, n° 601, juillet 1992.
- « Radioscopie du budget des ménages » *INSEE-Résultats*, série Consommation - modes de vie, n° 46, décembre 1992.
- « Financement du logement »; Rapport du commissariat général du Plan; La France, l'Europe X^e Plan 1989-1992.
- « Les loyers en 1992 : une hausse toujours soutenue », *INSEE-Première*, n° 252, mars 1993.
- Chapitre « Cadre de vie », *Données sociales* INSEE, édition 1993.

5.2 PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES

MÉNAGES PROPRIÉTAIRES DE LEUR RÉSIDENCE PRINCIPALE PAR CATÉGORIE DE COMMUNE [3]

	(%)	
	1984	1988
Communes rurales hors ZPIU	69,8	74,2
Communes rurales en ZPIU	72,1	75,4
Unités urbaines de moins de 100 000 habitants	51,0	53,9
Unités urbaines de 100 000 habitants ou plus	42,6	45,6
dont : ville-centre	35,2	36,6
communes périphériques	52,6	57,0
Agglomération parisienne	37,1	38,6
dont : ville de Paris	24,2	28,0
banlieue	43,0	43,3
Ensemble	51,2	54,3

STATUT D'OCCUPATION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES EN 1982 ET 1990 [1]

	1982		1990	
	Ménages (milliers)	Proportion %	Ménages (milliers)	Proportion %
Propriétaires (y. c. accédant)	9 920	50,6	11 722	54,4
Locataire, sous-loc. d'un log. vide	7 995	40,8	8 227	38,2
soit : HLM	2 711	13,8	3 133	14,5
non HLM	5 284	27,0	5 094	23,7
Locataire, sous-loc. d'un meublé ou à l'hôtel	288	1,5	304	1,4
Logés gratuitement ..	1 386	7,1	1 283	6,0
Ensemble	19 589	100,0	21 536	100,0

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION Base 100 : 4^e trimestre 1953 [4]

Année	Indice
Moyenne 1985	837
Moyenne 1991	990,5
Moyenne 1992	1 005,3

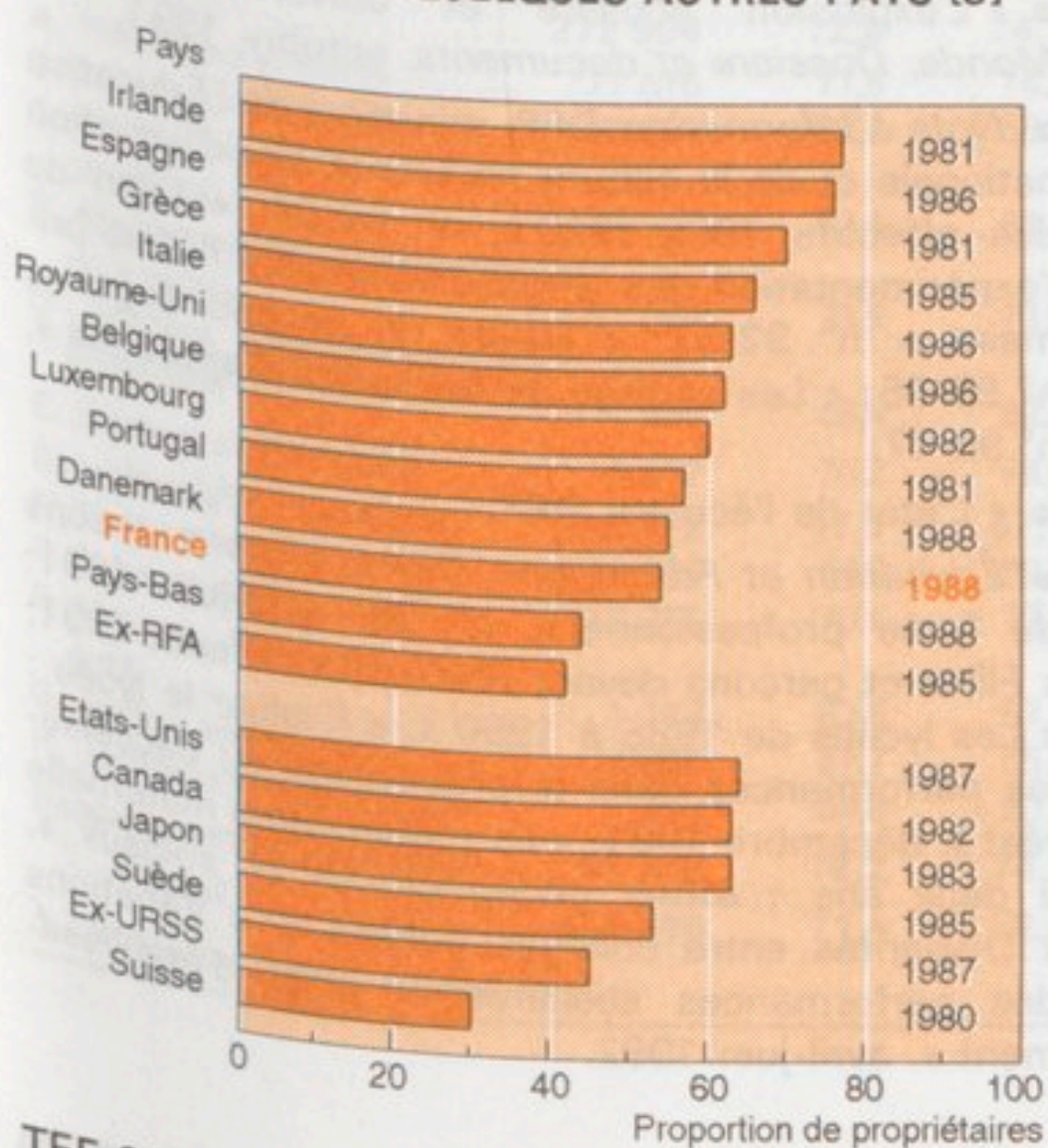
INDICE DES LOYERS Base 100 en 1980 [4]

Année	Indice	Année	Indice
France entière :		Agglomération parisienne :	
Moyenne 1985	155,9	Moyenne 1985	151,2
Moyenne 1992	225,6	Moyenne 1992	224,0

PRIX MOYENS DES LOGEMENTS NEUFS VENDUS [5]

	France entière				Île-de-France			
	Secteur aidé (PAP)	Prêts conventionnés	Secteur libre	Ensemble	Secteur aidé (PAP)	Prêts conventionnés	Secteur libre	Ensemble
Logement individuel (en milliers de F le lot) :								
4 ^e trimestre 1990	625	935	797	815	800	1 201	2 488	1 289
4 ^e trimestre 1991	635	913	663	798	839	1 013	2 174	1 463
4 ^e trimestre 1992	625	920	732	803	847	1 265	2 110	1 433
Logement collectif (F/m ²) :								
4 ^e trimestre 1990	7 528	9 192	13 984	11 887	9 360	11 957	25 101	20 589
4 ^e trimestre 1991	7 745	9 392	13 464	12 012	9 665	12 166	25 464	22 083
4 ^e trimestre 1992	7 920	9 856	13 598	12 123	9 893	13 048	24 336	20 900

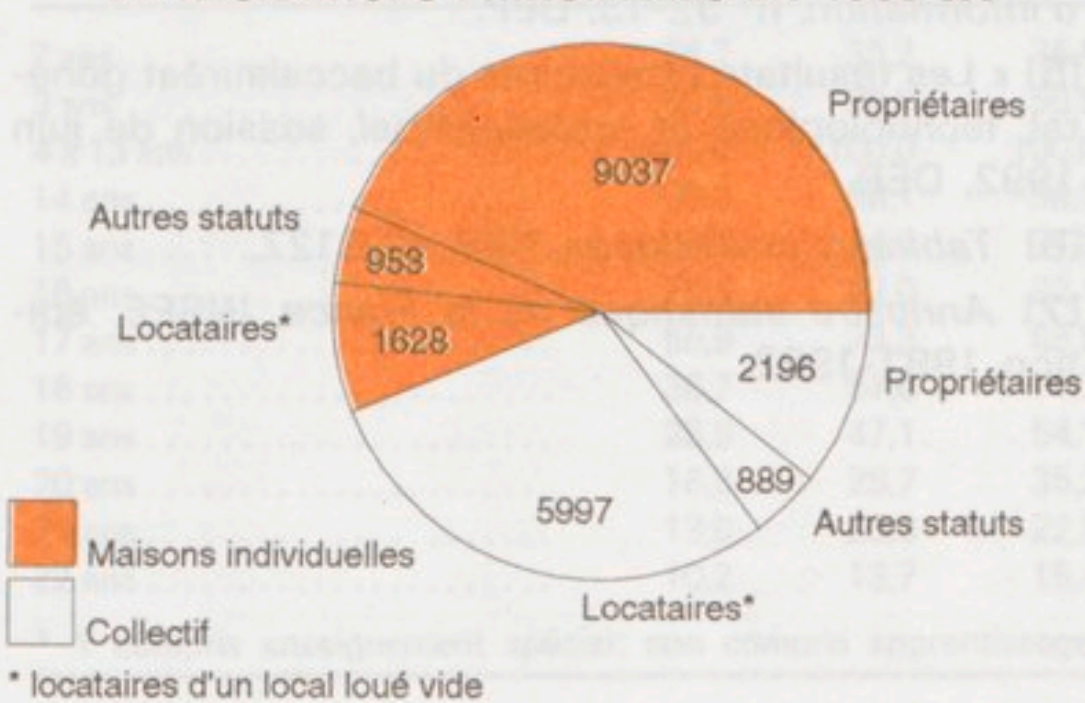
PROPORTION DE PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS DANS LA CEE ET QUELQUES AUTRES PAYS [3]



PRIX MOYEN DU LOGEMENT ANCIEN À PARIS AU 31 DÉCEMBRE [6]

Prix au m ²	1985	1991	1992	Variation 92/91
En francs courants ..	9 350	21 995	19 551	- 11,1
En francs de 1980 ..	4 995	9 793	8 406	- 14,2

RÉPARTITION DU PARC DE RÉSIDENCES PRINCIPALES EN 1988 [3]



6 ENSEIGNEMENT

PRÉSENTATION

En 1991-1992, 2 559 000 élèves ont été scolarisés dans l'enseignement préélémentaire, soit une hausse de 0,1 % par rapport à l'année précédente. Dans l'enseignement élémentaire, la diminution des effectifs s'accroît (- 0,8 %) pour atteindre 4 028 000 élèves. Les classes d'initiation et d'adaptation accueillent 18 860 élèves. La part des élèves du 1^{er} degré scolarisés dans le privé représente 14 % [1].

La population scolaire du second degré a dans son ensemble augmenté de 0,5 %. Ce sont en fait les effectifs du premier cycle qui progressent (+ 1,1 %). Par contre le nombre d'élèves inscrits dans le second cycle professionnel a légèrement diminué (- 1,4 %) [2] [3].

273 392 élèves ont été scolarisés dans l'enseignement spécial en 1991-1992 (1^{er} et 2^e degrés) [4].

Les résultats du baccalauréat de la session de juin 1992 font apparaître que si le nombre d'admis a augmenté par rapport à l'année précédente (+ 5,4 %), le taux de réussite a baissé, passant de 72,4 % en 1991 à 71,4 % en 1992. Le nombre de candidats a crû de 7,1 %, atteignant 610 200 [5].

Le taux de scolarisation des jeunes de 16 à 22 ans est en constante progression [7].

SOURCES

[1] « Les écoles du premier degré. Année scolaire 1991-1992 », *Note d'information*, DEP, n° 92-05.

[2] [3] « Les effectifs des établissements publics du second degré 1991-1992 », *Note d'information*, DEP, n° 92-08; « Élèves du second degré - Effectifs des établissements publics en 1991-1992 et 1992-1993 », *Note d'information*, n° 92-45.

[4] « L'enseignement spécial en 1991-1992 », *Note d'information*, n° 92-13, DEP.

[5] « Les résultats provisoires du baccalauréat général, technologique et professionnel, session de juin 1992 », DEP.

[6] *Tableaux statistiques*, DEP, n° 6127.

[7] *Annuaire statistique de la France*, INSEE, édition 1991-1992.

DÉFINITIONS

● **Classe d'initiation.** Classe groupant à temps complet ou partiel les enfants non francophones en vue d'un apprentissage plus rapide du français et d'une meilleure intégration dans la scolarité normale.

● **Classe d'adaptation.** Dans le cycle élémentaire il s'agit de classes à petits effectifs dont le but est d'éviter un redoublement aux élèves les plus faibles en favorisant une remise à niveau.

● **CPPN-CPA.** Classe préprofessionnelle de niveau-classe préparatoire à l'apprentissage.

● **Enseignement spécial.** Dans le public, écoles et classes spécialisées relevant du ministère de l'Éducation nationale; dans le privé, écoles et classes spécialisées relevant du ministère de l'Éducation nationale ainsi que tous les établissements médico et socio-éducatifs relevant du ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale.

● **Sections d'éducation spéciale (SES) et groupes de classes-ateliers (GCA).** Les SES et les GCA sont intégrés généralement dans les collèges et scolarisent des enfants déficients légers.

● **Établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA ex-ENP).** Ils reçoivent les élèves qui ne peuvent fréquenter utilement les classes normales d'enseignement général ou professionnel. Ils scolarisent des enfants déficients profonds ou atteints de handicaps graves.

● **Taux de scolarisation.** Rapport de la population scolaire et universitaire à l'effectif de la population totale correspondante (population de 2 à 22 ans).

● **CAP.** Certificat d'aptitude professionnelle.

● **BEP.** Brevet d'études professionnelles.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « L'explosion scolaire et universitaire », *Le Monde, Dossiers et documents*, octobre 1991.

● *Note d'information*, DEP, ministère de l'Éducation nationale et de la culture : « Trente ans d'évolution des effectifs 1960-1990 », n° 92-24; « Bilan de l'expérimentation des langues vivantes à l'école primaire », n° 92-37; « Élèves du second degré », n° 92-45; « Les centres de formation d'apprentis », n° 92-47.

● « L'état de l'école », DEP.

● *Éducation et Formations*, DEP : « Les mutations du lycée professionnel », n° 26, avril-juin 1991; « Filles et garçons devant l'évaluation », août 1991; « Les lycées de 1985 à 1990 », « Évaluer le lycée : les performances dans la préparation au baccalauréat », décembre 1991; « La scolarisation maternelle à deux ans : effets pédagogiques et sociaux », « Disparités entre collèges publics », « Variations des performances scolaires et effet d'établissement », avril-juin 1992.

6.1 ÉLÈVES DES 1^{er} ET 2^e DEGRÉS

POPULATION SCOLAIRE DU PREMIER DEGRÉ EN 1991-1992 [1]

	Public	Privé	Public + Privé	Rappel 1990-1991	Rappel 1985-1986
Préélémentaire	2 241 573	317 162	2 558 735	2 555 684	2 563 464
Élémentaire	3 427 631	600 377	4 028 008	4 062 246	4 027 302
Initiation et adaptation	17 421	1 439	18 860	21 345	21 758
Enseignement spécial	59 298	3 741	63 039	65 552	73 807
Total premier degré	5 745 923	922 719	6 668 642	6 704 827	6 686 331

POPULATION SCOLAIRE DU SECOND DEGRÉ* EN 1991-1992 [2][3]

(milliers)

	Public		Privé		Public + Privé		Rappel
	1990-1991	1991-1992	1990-1991	1991-1992	1990-1991	1991-1992	1985-1986
Premier cycle	2 485,2	2 511,3	649,4	656,5	3 134,6	3 167,8	3 331,9
soit : sixième	651,4	675,9	161,9	168,1	813,3	844,0	901,3
cinquième	647,0	654,1	162,4	164,6	809,3	818,7	941,2
quatrième	502,6	516,9	142,5	143,1	645,1	660,0	683,1
troisième	506,9	506,7	144,0	142,7	650,9	649,4	665,2
autres (a)	177,4	157,7	38,6	38,0	216,0	195,7	141,1
Second cycle professionnel	534,2	529,4	162,6	157,8	696,7	687,2	818,4
dont : CAP (1 et 2 ans)	22,5	18,4	12,3	10,8	34,8	29,2	32,9
CAP (3 ans)	84,7	63,8	26,4	19,2	111,1	83,0	419,3
BEP (2 ans)	354,5	358,9	97,7	97,4	452,2	456,3	361,1
MC (b) aux CAP et BEP	4,1	3,6	0,8	0,8	4,9	4,4	5,1
Bac professionnel	68,4	84,5	25,4	29,5	93,7	114,0	///
Second cycle général et technologique	1 243,5	1 247,8	327,4	328,1	1 571,0	1 575,9	1 208,9
soit : seconde	411,0	399,6	108,0	105,4	519,1	505,0	432,2
première	417,1	413,8	110,9	110,2	528,0	524,0	391,5
terminale	415,5	434,4	108,4	112,5	523,9	546,9	385,2
soit : term. bac général	273,2	287,2	75,4	78,9	348,6	366,1	245,7
term. bac technol.	132,4	137,2	31,1	31,6	163,5	168,8	129,3
term. BT	9,9	10,0	1,9	2,0	11,8	12,0	10,3
Total second degré	4 263,0	4 288,5	1 139,4	1 142,4	5 402,3	5 430,9	5 359,3

* Non compris les élèves de l'enseignement spécial. (a) 4^e et 3^e technologiques, CPPN, CPA. (b) Mention complémentaire.

ADMISSIONS AU BACCALAURÉAT EN 1992* [5]

Séries	Nombre d'admis	Taux réussite (%)	Rappel 1991
Baccalauréat d'enseignement général	272 566	72,6	74,7
A. Philosophie et lettres	71 616	71,6	74,3
B. Économique et social	66 608	66,0	68,4
C. Mathématiques et sciences physiques	63 207	82,4	84,3
D. Mathématiques et sciences de la nature	61 083	73,5	73,9
D'. Sciences agronomiques et techniques	1 595	66,9	62,8
E. Sciences et techniques	8 457	70,2	76,0
Baccalauréat de technicien ..	118 372	67,3	67,2
F. Techniques industrielles	31 335	64,9	69,7
F. Sciences médico-sociales	10 753	70,1	73,2
F. Musique, danse, arts plasti- ques	1 119	83,8	67,3
G. Secteur économique	74 955	67,7	65,1
H. Techniques informatiques	210	64,8	60,1
Baccalauréat professionnel ..	44 948	76,2	74,2
Total	435 886	71,4	72,4

* Chiffres provisoires, session de juin.

DIPLÔMES DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE DÉLIVRÉS EN 1991 [6]

	Admis	Réussite (%)
CAP	254 809	65,9
BEP	162 530	66,9
Mention compl. aux CAP et BEP ..	9 603	59,4
BP	10 398	35,5
BT	7 901	67,6
BTS	57 171	58,1

TAUX DE SCOLARISATION* PAR ÂGE [7]

	(%)		
	1980-81	1988-89	1989-90
2 ans	35,7	36,2	35,8
3 ans	89,9	98,0	98,8
4 à 13 ans	100,0	100,0	100,0
14 ans	99,3	98,1	99,5
15 ans	93,8	94,6	97,6
16 ans	73,5	82,0	92,1
17 ans	55,9	73,3	85,9
18 ans	38,7	61,6	71,7
19 ans	25,9	47,1	54,1
20 ans	16,8	29,7	35,2
21 ans	13,0	20,3	22,9
22 ans	10,2	13,7	15,4

* Y compris enseignement spécial; non compris apprentissage.

6 ENSEIGNEMENT

PRÉSENTATION

En hausse de 7,3 % par rapport à 1992, le budget de l'Éducation nationale représente, dans la loi de finances initiale pour 1993, 281,8 milliards de F soit 20,5 % du budget de l'État [1].

Dans le premier degré, le nombre d'écoles élémentaires continue de diminuer en 1991-1992 (- 2,3 %), alors que celui des écoles maternelles augmente (+ 0,7 %). Les variations du nombre des établissements scolaires ne correspondent pas forcément à celles des effectifs d'élèves, notamment en ce qui concerne le nombre d'écoles élémentaires, dont la baisse sensible est due en grande partie à des regroupements d'établissements. Dans le second degré, le nombre de lycées d'enseignement général et technique croît, tandis que collèges et surtout lycées professionnels sont moins nombreux [2].

Les établissements publics d'enseignement supérieur relevant de l'Éducation nationale comprennent 77 universités en métropole, 147 écoles d'ingénieurs publiques et privées et 4 écoles normales supérieures [2].

Le nombre d'enseignants dans le premier degré du secteur public est en légère progression (+ 0,7 %), celui du second degré augmente de 6 920 (+ 1,9 %) pour atteindre le nombre de 365 400. Les effectifs enseignants du supérieur (57 400 en 1991-1992), ont crû de 8,1 % par rapport à l'exercice précédent [2].

En 1988, la proportion d'enseignants en France pour les premier et second degrés est une des plus fortes des pays industrialisés. Dans le supérieur, en revanche, la proportion d'enseignants est nettement plus élevée en Allemagne (ex-RFA), aux États-Unis et au Japon [6].

SOURCES

- [1] *Journal officiel*, 31 décembre 1992.
- [2] DEP, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.
- [3] « Le coût de l'éducation », *Note d'information*, DEP, n° 9220, mai 1992.
- [4] « Le personnel du ministère de l'Éducation nationale au 1^{er} janvier 1992 », *Tableaux statistiques*, DEP, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.
- [5] « Les personnels de l'enseignement supérieur 1991-1992 », *Note d'information*, DEP, n° 93-02, janvier 1993.
- [6] *Euroscopie*, de Gérard Mermet, chez Larousse, 1991.

DÉFINITIONS

● **Classe.** Le terme « classe », dans le premier degré, correspond à un groupe d'élèves scolarisés au même niveau pendant une année scolaire. Dans l'enseignement élémentaire, la classe s'identifie au cours (cours préparatoire, cours élémentaire 1^{re} ou 2^e année, cours moyen 1^{re} ou 2^e année). Dans certaines écoles, les effectifs sont tels que des élèves de niveaux différents sont regroupés dans une même classe, on a alors une « classe à plusieurs cours ». Certaines écoles ne comportent qu'une seule classe, regroupant ainsi plusieurs niveaux; on parle alors de « classe unique ».

● **Division.** La « division » ou la « classe » dans les établissements du second degré est constituée par un groupe d'élèves de même niveau qui suivent ensemble les cours d'une même section.

● **Contrat.** Le contrat entraîne la prise en charge par l'État, de la rémunération des enseignants (contrat simple), voire aussi des dépenses d'externat (contrat d'association).

● **Enseignants des secteurs public et privé.** La comparaison entre enseignants du secteur public et enseignants du secteur privé est difficile. Elle n'a de sens que pour le secteur privé sous contrat où la rémunération des enseignants s'établit par assimilation à une catégorie du secteur public.

● **Dépense moyenne d'éducation.** La dépense moyenne d'éducation par élève comprend désormais la totalité des dépenses et des activités dans les établissements publics et privés à l'exclusion des activités extra-scolaires et de formation continue.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La dynamique du changement éducatif » *L'Observateur de l'OCDE*, n° 168, février-mars 1991.
- *Note d'information*, DEP : « Qui décide et comment dans les systèmes éducatifs ? » Étude sur les onze pays de l'OCDE, n° 92-01; « Les personnels enseignants des classes sous contrats des premier et second degrés - Privé », n° 92-28; « Les enseignants des établissements publics du second degré en 1991-1992 », n° 92-46; « Les projets d'établissement », n° 92-29; « Les chefs d'établissements du second degré », n° 92-15; « Les parents d'élèves de collège : attente et degré d'implication », n° 92-48.
- « Les projets d'établissements : le management au service de l'animation pédagogique », DEP. *Les dossiers Éducation et Formations*, n° 15, octobre 1992.
- « Démographie des enseignants des premier et second degré publics », *Données sociales*, INSEE, édition 1993.

6.2 ÉTABLISSEMENTS ET ENSEIGNANTS

PERSONNEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE* AU 1^{er} JANVIER 1992 [4]

	Effectifs	Age moyen	% de femmes
1 ^{er} degré	311 858	40	75
2 ^e degré	377 623	42	55
Supérieur	50 652	46	28
Établissements de formation ...	38 084	30	63
Non-enseignants	299 919	40	64
Total	1 078 136	41	62

* Y compris DOM.

ÉTABLISSEMENTS DU PREMIER ET DU SECOND DEGRÉ EN 1991-1992 [2]

	Total	dont public 1990-1991	Rappel 1990-1991
Premier degré	62 119	55 894	62 981
Écoles maternelles	18 993	18 589	18 850
Écoles élémentaires (a)	43 126	37 305	44 131
dont : à classe unique	7 387	7 181	7 872
Second degré	11 306	7 467	11 325
Collèges	6 663	4 872	6 671
Lycées professionnels	2 077	1 297	2 116
Lycées d'enseignement général et technique	2 566	1 298	2 538

(a) Y compris les « écoles spéciales ».

PROPORTION D'ENSEIGNANTS PAR DEGRÉ* DANS QUELQUES PAYS EN 1988 POUR 10 000 HABITANTS [6]

	Premier degré	Second degré	Troisième degré
Belgique	69	105	20
Danemark	67	61	...
France	43	73	11
Grèce	38	52	12
Irlande	45	58	17
Ex-RFA	22	66	30
Royaume-Uni	38	71	14
États-Unis	44	52	29
Japon	38	52	20

* A plein temps et temps partiel, sauf pour l'Irlande (plein temps seulement).

PERSONNEL ENSEIGNANT DU SUPÉRIEUR (SECTEUR PUBLIC) EN 1991-1992 [5]

	Professeurs	Maîtres de conférence	Assistants	Autres	Total
Droit	1 589	2 026	825	421	5 782
dont : universités	1 542	1 775	641	110	4 899
Lettres	3 188	5 993	564	6 202	16 611
dont : universités	3 000	5 382	429	3 074	12 512
Sciences	5 877	11 283	860	2 623	23 453
dont : universités	4 655	8 434	600	274	16 418
Santé	4 550	3 038	3 949	19	11 583
dont : universités	4 547	3 030	3 947	1	11 552
Total	15 204	22 340	6 198	9 265	57 429
dont : universités	13 744	18 621	5 617	3 459	45 381

PERSONNEL ENSEIGNANT DU PREMIER ET DU SECOND DEGRÉ* [2]

	1990-1991	1991-1992
Établissements publics :		
Premier degré (hors IUFM et CNED)	299 812	300 409
Préélémentaire + élémentaire ..	276 780	277 826
Spécial	23 032	22 583
Second degré (a)	358 497	365 417
Collèges (SES comprises)	183 657	181 837
Lycées professionnels	61 514	61 119
Lycées	113 326	122 461
Établissements privés sous contrat :		
Premier degré	41 545	42 070
Second degré	82 955	85 163

* Personnels enseignants dans les établissements sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.
(a) Y compris les enseignants en éducation physique et sportive.

DÉPENSE MOYENNE THÉORIQUE POUR QUELQUES SCOLARITÉS* TYPES EN 1991 (Francs courants) [3]

	De maternelle à :			
	3 ^e avec 2 redoub. ou techn.	Bac génér. ou techn.	Diplôme IUT	Maîtrise
3 ans d'école mater- nelle	46 800	46 800	46 800	46 800
5 ans d'école pri- maire	95 000	95 000	95 000	95 000
1 redoubl. en pri- maire	19 000	///	///	///
4 ans en 1 ^{er} cycle ...	126 400	126 400	126 400	126 400
1 redoubl. en 1 ^{er} cycle	31 600	///	///	///
3 ans en 2 nd cycle gén. et tech.	///	123 600	123 600	123 600
2 ans en IUT	///	///	144 000	///
4 ans en université ..	///	///	///	146 000
Total scolarité	318 800	391 800	535 800	537 800

* Note de lecture : Une scolarité allant de la maternelle à la troisième avec un redoublement en primaire et un redoublement en premier cycle, coûte 318 800 F.

6 ENSEIGNEMENT

PRÉSENTATION

Tous types de formation compris, le nombre d'inscriptions d'étudiants dans l'enseignement supérieur s'élève à 1 820 000 à la rentrée 1991 dont 1 236 000 en université et 80 600 en IUT. Les effectifs de l'enseignement supérieur augmentent à un rythme qui, plutôt ralenti au milieu des années 1980, tend maintenant à s'accélérer pour dépasser + 7 % ces trois dernières années.

Les progrès de la scolarisation féminine sont très nets : 21 % des filles de 19 à 21 ans recevaient un enseignement supérieur en 1984 contre 34 % en 1992, soit 60 % de plus en huit ans.

La probabilité pour un entrant à l'université d'accéder à un second cycle augmente depuis quelques années (45 % en 1987 et 53 % en 1990). Cela tient à une meilleure réussite en premier cycle due à la rénovation des DEUG, et aussi à la mise en place des formations professionnelles en second cycle. Les progrès les plus marqués ont été enregistrés dans les filières scientifiques où 64 % des entrants en 1^{re} année de DEUG ont accédé en 1990 à l'année préparant à la licence. L'amélioration reste sensible également en lettres [4].

En 1990, 340 000 élèves sont sortis de l'enseignement supérieur. Depuis 10 ans, ce sont les cursus menés jusqu'au niveau licence et au-delà (niveau I et II) qui ont le plus progressé. En 1991, 35 464 DEA et DESS ont été délivrés, 7 652 doctorats, 8 664 diplômes de docteur (santé) et 16 589 diplômes d'ingénieur ont été décernés [4] [5].

SOURCES

[1] Direction de l'Évaluation et de la Prospective (DEP), ministère de l'Éducation nationale et de la Culture.

[2] « Les étudiants inscrits à l'université en 1991-1992 ». *Note d'information*, DEP, n° 92-21.

[3] *Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation*, DEP, édition 1991, 1992.

[4] *L'état de l'école*, DEP, édition 1992.

[5] *L'Éducation nationale en chiffres 1991-1992*. Édition septembre 1992.

DÉFINITIONS

- **MASS.** Mathématiques appliquées aux sciences sociales.
- **AES.** Administration économique et sociale.
- **STAPS.** Sciences et techniques des activités physiques et sportives.
- **IUT.** Institut universitaire de technologie.
- **Ti' et préparations diverses.** Les classes de Ti' sont des classes préparatoires en un an à l'entrée en sections de techniciens supérieurs de certaines spécialités surtout implantées dans le secteur public. Les classes « préparations diverses » préparent en un an à certaines écoles (écoles supérieures de commerce, écoles d'ingénieur, écoles d'infirmières...), à certains brevets de techniciens ou au professorat d'enseignement social. Elles sont implantées surtout dans le secteur privé.
- **Écoles supérieures non universitaires.** Entrent dans cette catégorie toutes les écoles et formations (écoles de commerce, écoles juridiques et administratives, écoles d'art, formations aux professions de la Santé, etc.) ne dépendant pas du ministère de l'Éducation nationale.
- **DEUG et DEUST.** Diplôme d'études universitaires générales et diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques.
- **Maîtrise.** 1 an après la licence, 2 ans après le DEUG.
- **DEA et DESS.** Diplôme d'études approfondies et diplôme d'études supérieures spécialisées.
- **Niveaux de formation.** Voir mot-clé suivant 6.4.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Note d'information*, DEP, ministère de l'Éducation nationale et de la Culture : « Que deviennent les élèves de sixième ? », n° 92-11; « Les diplômes délivrés dans les disciplines générales de l'université », n° 92-18; « Les transformations quantitatives et qualitatives de l'enseignement supérieur », n° 92-22; « Les instituts universitaires de technologie 1991-1992 », n° 92-27; « Les écoles d'ingénieurs », n° 92-36; « L'origine sociale des étudiants », n° 92-39, « L'aide aux étudiants », n° 92-44.
- « L'Europe des universités — l'enseignement supérieur en mutation », *Notes et études documentaires*, La Documentation française, n° 4953, août 1992.
- « Vers un enseignement supérieur de masse » *Données sociales*, INSEE, édition 1993.

6.3 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT POST-SECONDAIRE EN 1991-1992 [1] [3]
(y compris enseignement relevant d'autres ministères)

	Public		Privé		Public + Privé 1990-1991	Rappel
	Total	% Filles	Total	% Filles		
Classes préparatoires aux grandes écoles	59 644	36,7	12 317	34,3	71 961	67 465
Sections de techniciens supérieurs	130 067	46,2	85 144	58,0	215 211	199 084
Écoles de commerce, gestion, et compt.	—	—	55 585	45,7	55 585	45 933
Écoles paramédicales et sociales	46 061	86,2	27 060	78,8	73 121	70 385
Universités	1 237 616	54,4	21 355	66,5	1 258 971	1 171 852
dont : IUT	78 809	37,0	—	—	78 809	74 293
Écoles d'ingénieurs	46 685	21,0	15 113	20,1	61 798	40 328
Autres établissements d'enseignement supérieur (a)	124 832	...	—	—	124 832	103 596
Total	1 644 905	...	216 574	54,3	1 861 479	1 698 643

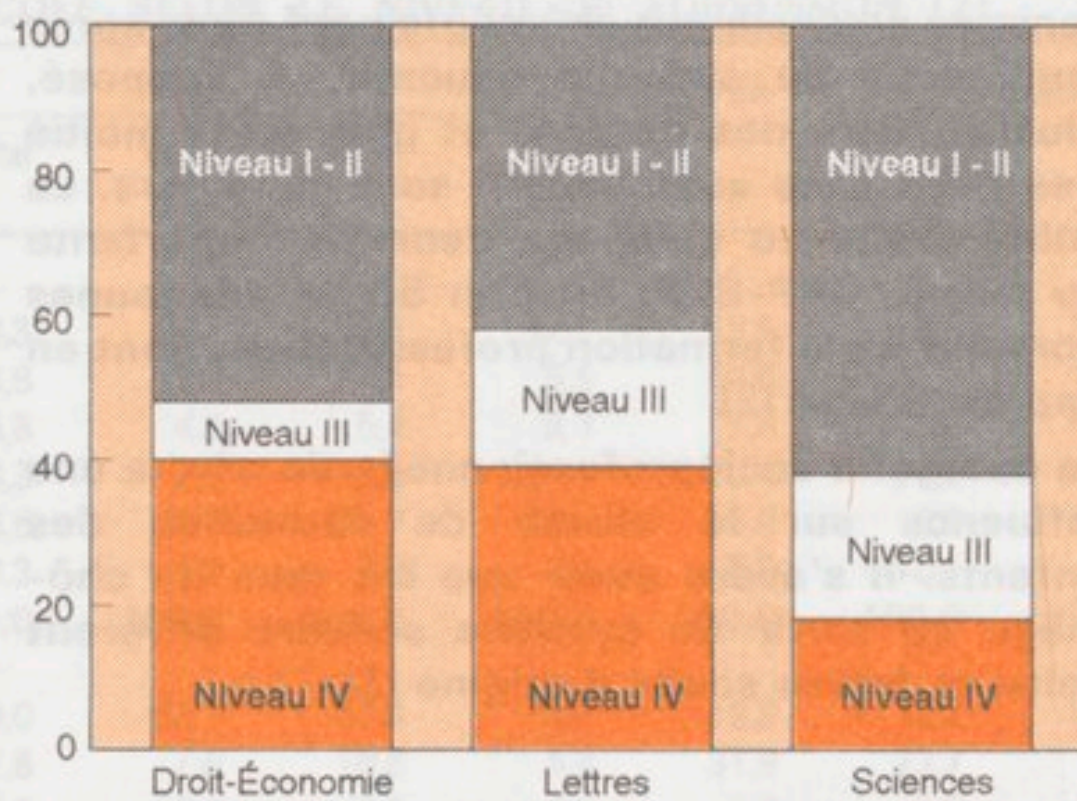
(a) IUFM (Inst. univ. de formation des maîtres). Écoles normales sup., écoles juridiq. et administ., écoles sup. d'art et autres écoles.

ÉTUDIANTS EN UNIVERSITÉ*
PAR DISCIPLINE EN 1991-1992 [2]

Discipline	Effectifs
Public :	
Droit et science politique	168 578
Sciences économiques et gestion	87 866
AES	48 080
Lettres et sciences humaines	423 705
MASS	5 459
Sciences	239 229
Études d'ingénieurs en université	18 646
Médecine et biologie humaine	106 863
Pharmacie	29 706
Odontologie	9 479
Paramédical	6 383
STAPS	11 400
IUT	80 601
Total public	1 235 995
Total privé	21 355
dont : lettres	8 716

* Y compris DOM, situation au 8 janvier 1992.

NIVEAU DES ÉTUDIANTS
QUITTANT L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
SELON LA DISCIPLINE [3]



PROBABILITÉS D'ACCÈS EN SECOND CYCLE
DES ENTRANTS À L'UNIVERSITÉ [4]

Origine scolaire	(%)			
	1987	1990	1990	
			Hommes	Femmes
A	46,4	57,8	55,3	58,4
B	49,6	59,8	56,1	62,2
C	63,6	69,6	65,6	76,3
D + D'	50,9	59,7	57,7	61,5
E	44,9	63,0	62,5	69,0
Ensemble bac général	51,4	61,1	59,4	62,2
F	19,9	26,0	30,5	22,9
G	19,5	22,1	24,0	21,0
H	20,5	29,0	35,8	14,4
Ensemble bac techno.	19,6	23,1	26,1	21,4
Ensemble des bacheliers	46,1	54,7	53,9	55,2
Non-bacheliers	37,8	31,4	40,0	25,7
Ensemble	45,1	53,0	52,8	53,2

SORTIES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR [4]
(%)

Niveau de formation	Ensemble des formations		Disciplines générales de l'université	
	1979	1990	1979	1990
Niveaux I et II	32	37	40	50
Niveau III	35	33	12	16
Niveau IV	33	30	48	34
	100	100	100	100
Ensemble des sorties	244 600	343 100	100 600	157 600

6 ENSEIGNEMENT

PRÉSENTATION

En 1991, 10,9 % des jeunes sortent du système éducatif sans formation professionnelle ou presque, 31,2 % ont le niveau du second cycle court, 25,1 % ont le niveau du baccalauréat, 15,1 % sont diplômés d'un niveau « baccalauréat plus deux ans », 17,9 % détiennent un diplôme supérieur à bac plus 2 ans.

La part des jeunes sortant avec un niveau de formation supérieur est passée de 30,8 % en 1984 à 47,8 % en 1991 [1].

En 1992, soit neuf mois après leur sortie de l'école, 24,2 % des jeunes actifs et 29,7 % des jeunes actives n'ont pas trouvé d'emploi. Par rapport aux sortants de 1984 l'amélioration est sensible : ces pourcentages étaient aux environs de 45 %.

Les diplômés de l'enseignement supérieur trouvent assez facilement du travail : en 1992, 9,7 % pour les hommes et 18,6 % pour les femmes se déclarent chômeurs neuf mois après leur sortie du système éducatif. À l'opposé, plus du tiers des garçons et plus de la moitié des filles sans qualification sont chômeurs. La vulnérabilité au chômage demeure importante au niveau CAP-BEP. Environ 50 % des jeunes hommes sans formation professionnelle vont en apprentissage [2].

La catégorie socioprofessionnelle du père a une influence sur le niveau de formation des enfants. Il s'avère aussi que les taux de chômage au sortir du système scolaire diffèrent selon le milieu social d'origine [3].

SOURCES

[1] *Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation*, édition 1993, DEP, ministère de l'Éducation nationale (à paraître).

[2] Bilan « Formation-emploi », 1991-1992, *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenus » (à paraître).

[3] « Après l'école, les bilans formation-emploi » de 1984 à 1988, *INSEE Première*, n° 138, mai 1991.

DÉFINITIONS

● **Les bilans « formation-emploi »** : les bilans formation-emploi ont pour objectif de décrire le plus complètement possible et de façon homogène ce que deviennent les jeunes à la sortie du système éducatif ainsi que de situer leurs entrées dans les entreprises au sein de l'ensemble des embauches.

Les sources utilisées sont multiples :

— les sorties sont dénombrées par la direction de l'évaluation et de prospective (DEP) du ministère de l'Éducation nationale;

— la situation des jeunes sortants en mars, neuf mois après la fin des études, et les entrées dans les entreprises sont observées à l'aide de l'enquête Emploi de l'INSEE;

— les compléments sur les situations intermédiaires et sur le cheminement des jeunes sur une période plus longue sont apportés par d'autres enquêtes, notamment celles de l'Observatoire des entrées dans la vie active (EVA) du Cereq (Centre d'études et de recherche sur l'emploi et les qualifications).

Le bilan d'une année porte sur les jeunes sortis de l'école cette année-là : ainsi l'INSEE, le Cereq et la DEP ont publié un « bilan 1986 » décrivant très complètement le devenir des sortants de 1986. Les principaux tableaux du bilan 1986 ont été actualisés dans les bilans 1987 et 1988.

● **Les niveaux de formation.** Niveaux VI et V bis : sorties sans qualification professionnelle. Niveau VI : sorties du premier cycle du second degré (6^e, 5^e, 4^e) et des classes assimilées. Niveau V bis : sorties de 3^e, du second cycle court avant l'année terminale et des classes correspondantes de l'enseignement spécial. Niveau V : sorties de l'année terminale des seconds cycles courts professionnels (CAP-BEP) et abandons de la scolarité du second cycle long avant la classe terminale. Niveau IV secondaire : sorties des classes terminales du second cycle long. Niveau III supérieur : abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III. Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, formations sanitaires ou sociales, etc.). Niveau II et I : sorties avec un diplôme de second ou troisième cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *INSEE-Résultats*, Bilans « Formation-emploi » Cereq-DEP-INSEE, bilan 1987, n° 85, juillet 1990; bilan 1988, n° 127, avril 1991.

● *Note d'information*, DEP, ministère de l'Éducation nationale et de la Culture : « Les sorties du système éducatif en 1989 et 1990 », n° 92-32, « Poursuite d'études ou insertion professionnelle », n° 92-43.

● *INSEE-Première* : « De l'école à l'emploi : les 16-25 ans en mars 1991 », n° 189, avril 1992; « Les jeunes en mars 1992 : un marché du travail peu favorable », n° 248, mars 1993.

● « Le diplôme, une arme anti-chômage », *Le Monde de l'Éducation*, n° 189, décembre 1992.

● *CEREQ-Bref* : « Le rôle des aides publiques à la sortie de l'école », octobre 1992; « L'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur », décembre 1992; « L'insertion professionnelle des jeunes, de fortes disparités régionales », février 1993.

● Chapitre « Éducation et formation », *Données sociales*, édition 1993.

6.4. NIVEAUX DE FORMATION ET ENTRÉES DANS LA VIE ACTIVE

ÉVOLUTION DES FLUX DE SORTIE, ENSEIGNEMENT SPÉCIAL ET APPRENTISSAGE INCLUS [1]

Année de sortie	1984		1991	
	Effectifs	%	effectifs	%
Niveau de formation				
VI	48 000	5,8	25 800	3,1
V bis	60 600	7,3	62 500	7,7
V	377 000	45,4	253 700	31,2
IV secondaire	88 900	10,7	82 800	10,2
Total secondaire	574 500	69,2	424 800	52,2
IV supérieur	80 800	9,7	120 900	14,8
III	80 800	9,7	122 600	15,1
I et II	94 100	11,3	145 700	17,9
Total supérieur	255 700	30,8	389 200	47,8
Total	830 200	100,0	814 000	100,0

INDICATEURS DE CHÔMAGE EN 1992 PAR NIVEAU DE FORMATION NEUF MOIS APRÈS LA SORTIE DE L'ÉCOLE [2] (%)

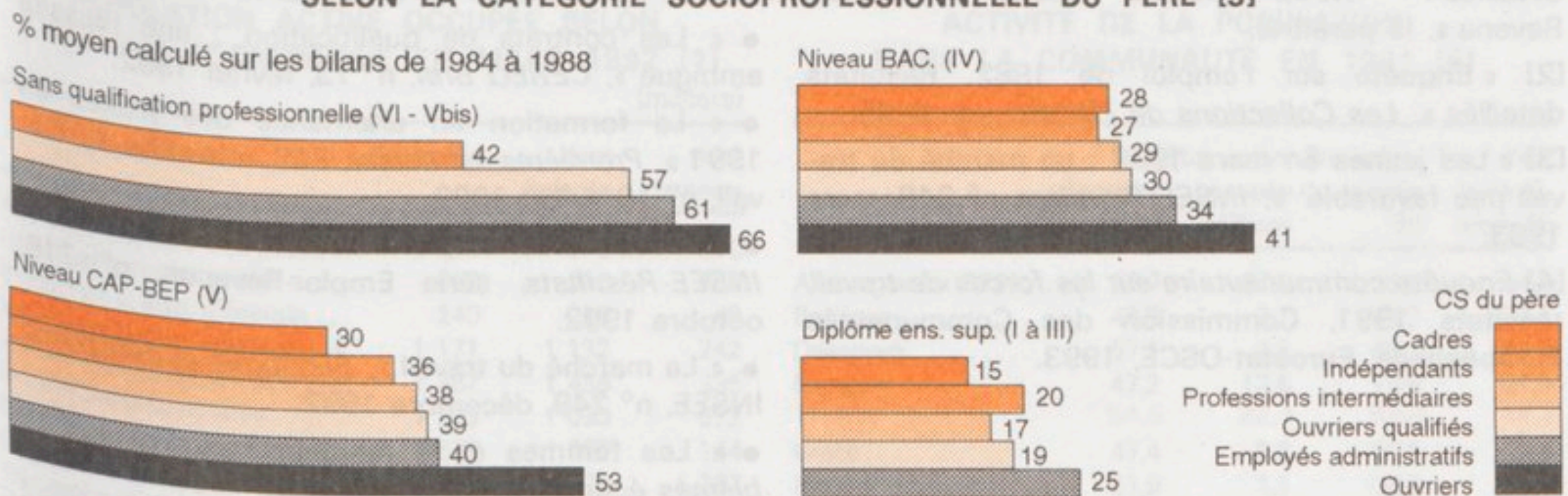
Niveau	Hommes		Femmes	
	(1)	(2)	(1)	(2)
I-II	9,6	9,7	18,6	18,6
III	14,3	14,5	14,2	14,2
IV dipl.	13,0	13,8	28,1	28,6
IV non dipl.	24,1	26,2	33,1	35,4
V dipl.	33,1	35,8	35,5	37,6
V non dipl.	24,1	35,1	27,0	35,1
V bis	11,5	28,8	34,1	54,1
VI	17,8	41,0	38,8	57,7
Total	19,2	24,2	27,1	29,7

N.B. — Le taux de chômage est ici le rapport du nombre de chômeurs à l'effectif des actifs (actifs occupés + chômeurs).
(1) Y.c. les apprentis. (2) N.c. les apprentis.

DESTINATIONS DES JEUNES EN 1992 NEUF MOIS APRÈS LEUR SORTIE DE L'ÉCOLE SELON LE NIVEAU DE FORMATION [2] (%)

Niveau	I-II	III	IV		V		V bis	VI	Ensemble
			Total	dont dipl.	Total	dont dipl.			
Hommes									
Emploi	47,4	42,7	38,3	40,2	32,6	37,1	18,5	15,8	34,5
Apprentissage	0,6	0,8	3,8	3,0	11,4	5,5	54,6	47,2	14,0
Stage	4,8	2,3	6,8	4,6	5,4	6,4	7,4	5,6	5,4
Chômage	5,6	7,6	10,3	7,2	20,9	24,3	10,4	14,8	12,8
Service national	40,4	45,4	36,5	40,1	26,7	24,8	3,6	6,5	29,5
Inactivité	1,2	1,2	4,3	4,9	3,0	1,9	5,5	10,1	3,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Femmes									
Emploi	74,9	76,4	59,0	62,7	47,4	54,3	18,9	14,2	54,3
Apprentissage	—	—	2,8	1,6	10,8	5,4	31,9	23,7	8,1
Stage	1,9	4,9	5,5	5,6	4,9	2,8	5,9	6,5	4,9
Chômage	17,5	13,4	28,1	27,4	30,5	34,3	29,3	28,2	25,0
Service national	—	—	0,4	—	—	—	—	—	0,1
Inactivité	5,7	5,4	4,2	2,7	6,4	3,2	14,0	27,4	7,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

TAUX DE CHÔMAGE NEUF MOIS APRÈS LA SORTIE DU SYSTÈME ÉDUCATIF SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DU PÈRE [3]



7 EMPLOI

PRÉSENTATION

Selon l'enquête emploi, la *population active* en France s'élève à 24 826 000 personnes en mars 1992. À cette date, la *population active occupée* est de 22 330 000 personnes contre 22 166 000 en mars 1991. Les augmentations d'effectifs ont bénéficié aux services non marchands (+ 3,2 %), aux transports et Telecom (+ 3 %) aux industries agricoles et alimentaires (+ 1,6 %), au commerce (+ 1,3 %) et aux services marchands (+ 0,9 %) [1].

Parmi les catégories socioprofessionnelles, le nombre de « cadres et professions intellectuelles supérieures » croît de 5,6 % [1].

En mars 1992, les taux d'activité sont respectivement de 63,6 % chez les hommes et 46,4 % chez les femmes. L'activité féminine continue à progresser. Le nombre de femmes actives augmente de 1,5 %, soit deux fois plus qu'entre 1990 et 1991. Dans le même temps, la baisse du taux d'activité des hommes se poursuit. Toutefois, pour ceux de 50 à 59 ans, l'activité se stabilise, voire enregistre une légère reprise (79,1 % contre 78,8 % en 1991). Cela traduit le coup de frein observé depuis quelques années sur les départs en préretraite [1].

Entre 16 et 25 ans, la majorité des jeunes passe de l'école à l'emploi. En mars 1992, 45,5 % des jeunes sont élèves, étudiants ou apprentis. Sept ans plus tôt, 34 % étaient dans ce cas. Parmi les jeunes actifs en 1992, 110 000 sont stagiaires, 3,2 millions sont pourvus d'un emploi dont 12,4 % ont un emploi aidé [3].

En 1991, la France a le 6^e taux d'activité de la CEE [4].

SOURCES

[1] « Enquête sur l'emploi de 1992. Résultats détaillés » *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenu », (à paraître).

[2] « Enquête sur l'emploi de 1982. Résultats détaillés », *Les Collections de l'INSEE*, vol. D 95.

[3] « Les jeunes en mars 1992 : un marché du travail peu favorable », *INSEE-Première*, n° 248, mars 1993.

[4] *Enquête communautaire sur les forces de travail*, résultats 1991, Commission des Communautés Européennes, Eurostat-OSCE, 1993.

DÉFINITIONS

● **Population active.** Elle regroupe la population active occupée et les chômeurs « au sens du BIT » (voir la définition au mot clé 7-2). La somme de ces deux populations donne la population active dite « au sens du BIT ». Sa définition s'appuie sur une résolution adoptée en octobre 1982 par le Bureau international du travail (BIT). C'est cette définition de la population active qui sert de référence dans l'enquête sur l'emploi.

● **Population active occupée.** Elle est mesurée chaque année par l'enquête emploi. Elle comprend toutes les personnes au travail au cours de la semaine de référence de l'enquête, qu'elles soient salariées, qu'elles soient à leur compte ou qu'elles aident un membre de leur famille dans son travail. Elle comprend également les personnes pourvues d'un emploi mais temporairement absentes la semaine de référence pour un motif tel que maladie (moins d'un an), congé payé, conflit du travail, formation etc.

● **Contrat emploi-solidarité (CES).** Il concerne les jeunes de 16 à 25 ans peu ou non qualifiés, les chômeurs de longue durée et les allocataires spécifiques : bénéficiaires de l'allocation de fin de droits de celle de solidarité spécifique (ASS) ou du revenu minimum d'insertion (RMI) ainsi que leurs conjoints. Il n'est offert que par des collectivités locales, associations, établissements publics, sécurité sociale... à l'exclusion des entreprises.

● **Formations en alternance des jeunes.** Elles regroupent plusieurs formules : contrats de qualification, contrats d'adaptation, contrats à période indéterminée (exo-jeunes).

● **Taux d'activité.** Rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés + chômeurs à la recherche d'un emploi) et la population totale correspondante.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Annuaire des statistiques du travail 1992 ». Bureau international du travail (BIT), 1992.

● « Les contrats de qualification : une réussite ambiguë », *CEREQ Bref*, n° 73, février 1992.

● « La formation en alternance des jeunes en 1991 », *Premières synthèses*, SES, ministère du Travail, n° 19, juillet 1992.

● Structure des emplois au 31 décembre 1990, *INSEE-Résultats*, série Emploi-Revenus, n° 215, octobre 1992.

● « Le marché du travail », *Économie et statistique*, INSEE, n° 249, décembre 1992.

● « Les femmes et le marché du travail », *Problèmes économiques*, n° 2304, 16 décembre 1992.

● *INSEE-Première* : « Les transformations du paysage social 1982-1990 », n° 213, juillet 1992 ; « Emploi des cadres : toujours l'Île-de-France et le Midi », n° 240, janvier 1993.

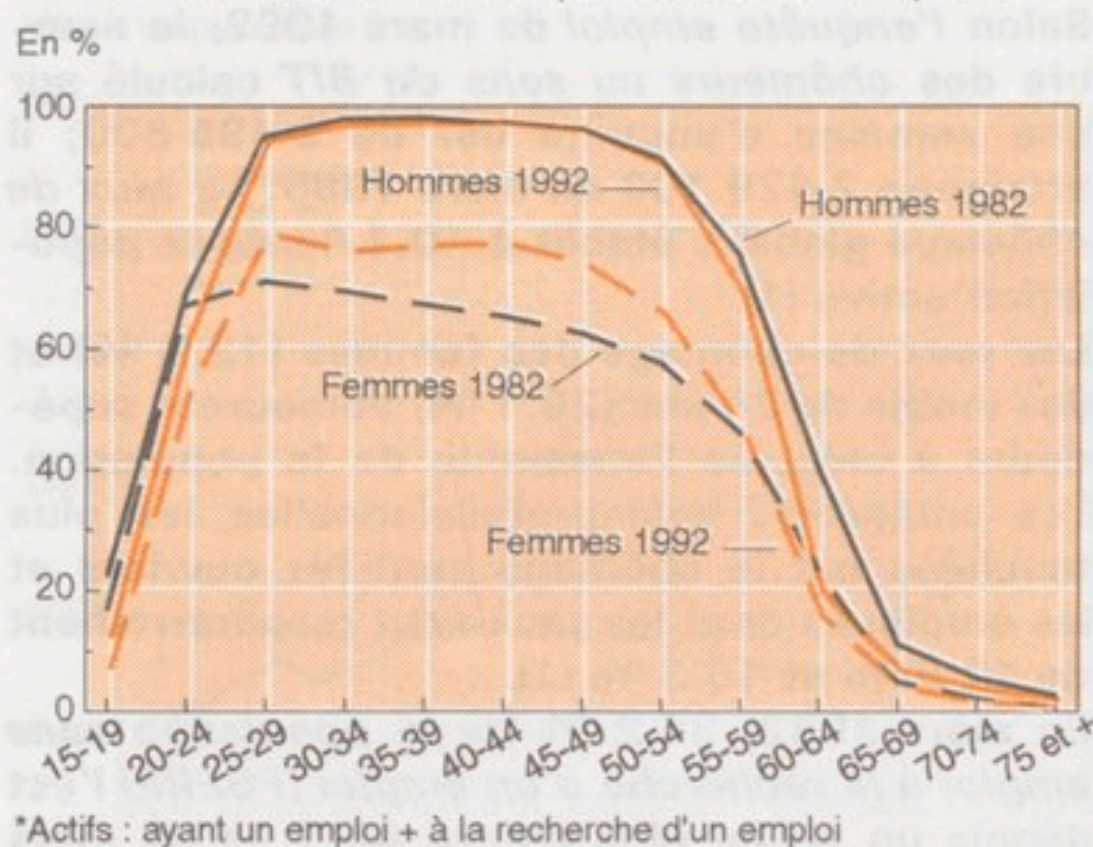
7.1 POPULATION ACTIVE

EMPLOI DES JEUNES DE 16 À 25 ANS EN MARS 1992 [3]

	(milliers)
Stagiaires	110
soit : programmes de stages des 16-25 ans	56
stages AFPA*	7
programmes « adultes » État ou régions	47
Actifs ayant un emploi	3 203
Apprentis	213
Autres emplois aidés	398
soit : CES (voir « définition »)	145
contrats de qualification	142
contrats d'adaptation	60
contrats de retour à l'emploi	11
Exo-jeunes	40
Emploi non aidé (hors mesures)	2 592
Total	3 313

* AFPA : Association de la formation professionnelle pour adultes.

TAUX D'ACTIVITÉ EN AVRIL-MAI 1982 ET EN MARS 1992 (au sens du BIT) [1]



POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE [1] [2]

Catégorie socioprofessionnelle	(milliers)					
	Avril-mai 1982			Mars 1992		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculteurs exploitants	950	587	1 537	650	393	1 043
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises (10 salariés et plus)	1 154	618	1 772	1 173	582	1 755
dont : artisans	666	241	907	629	229	858
commerçants	401	361	762	429	337	766
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 373	435	1 808	1 856	849	2 705
dont : cadres fonc. pub., professions intellectuelles et artistiques	430	244	674	594	448	1 042
cadres d'entreprises	799	124	923	1 051	290	1 341
Professions intermédiaires	2 407	1 585	3 992	2 524	1 962	4 486
dont : techniciens	637	70	707	720	102	822
contremaîtres et agents de maîtrise	596	37	633	518	36	554
enseignement, santé, fonc. pub. et assimilés	618	1 113	1 731	664	1 250	1 914
Employés	1 423	4 070	5 493	1 369	4 532	5 901
dont : fonction publique	715	1 271	1 986	736	1 439	2 175
administrations d'entreprises	444	1 532	1 976	338	1 673	2 011
personnel des services aux particuliers	134	771	905	149	861	1 010
Ouvriers	5 449	1 345	6 794	4 963	1 228	6 191
dont : ouvriers qualifiés	3 509	344	3 853	3 494	387	3 881
ouvriers non qualifiés (ouvriers agricoles en 1982)	216	66	282	1 293	785	2 078
Total (y c. appelés au service national)	12 756	8 640	21 396	12 784	9 546	22 330
Ensemble des non-salariés	2 314	1 306	3 620	2 154	1 165	3 319
Ensemble des salariés	10 443	7 334	17 777	10 630	8 381	19 011

POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN MARS 1992 [1]

	(milliers)		
	Ensemble	dont salariés	dont femmes
Agriculture, sylviculture, pêche ..	1 311	273	470
Industries agricoles et alim	629	535	238
Production et distr. d'énergie ...	240	239	49
Ind. des biens intermédiaires ...	1 171	1 132	242
Ind. des biens d'équipement ...	1 482	1 436	335
Ind. des biens de consom.	1 203	1 090	572
Bât. et génie civil et agricole ...	1 639	1 289	144
Commerce	2 607	2 075	1 287
Transports et télécom.	1 365	1 282	368
Services marchands	5 228	4 230	2 826
Institutions financières	711	700	381
Services non marchands (a)	4 709	4 699	2 618
Activité indéterminée	35	31	16
Total (a)	22 330	19 011	9 546
dont : Salariées	///	///	8 381

(a) Y compris les militaires du contingent.

ACTIVITÉ DE LA POPULATION DANS LA COMMUNAUTÉ EN 1991 [4]

	Taux Pop. active d'activité (a) %	Proportion occupée de salariés Millions	Taux d'ac- tivité fé- minin %
Allemagne (ex-RFA) ..	56,7	29,2	89,0
Belgique	48,5	3,7	82,7
Danemark	67,1	2,6	89,2
Espagne	47,2	12,6	74,6
France	54,5	22,1	84,8
Grèce	47,4	3,6	53,1
Irlande	51,9	1,1	76,5
Italie	49,9	21,5	71,6
Luxembourg	51,2	0,2	89,2
Pays-Bas	56,9	6,4	88,5
Portugal	59,5	4,8	69,7
Royaume-Uni	61,8	26,2	86,9
CEE	54,6	134,0	81,8

(a) En % de la population de 14 ans et plus; y compris chômeurs.

7 EMPLOI

PRÉSENTATION

Selon l'enquête emploi de mars 1992, le nombre des chômeurs au sens du BIT calculé sur une semaine d'enquête est de 2 495 800; il atteignait 2 429 100 en mars 1985. Le taux de chômage global s'établit à 10,1 % de la population active [1].

Les taux de chômage des femmes (12,8 %) et des moins de 25 ans (26,1 %) demeurent supérieurs à celui de l'ensemble de la population. Les catégories socioprofessionnelles les plus touchées par le chômage sont les ouvriers et les employés dont les taux sont respectivement de 12,9 % et 13,3 % [1].

En mars 1992, 35,2 % de la population sans emploi à la recherche d'un emploi (PSERE) l'est depuis un an ou plus contre 45,5 % en mars 1985 [1].

Pour les personnes sans diplôme ou n'ayant que le certificat d'études primaires, le taux de chômage atteint 14,4 % contre 12,8 % un an auparavant. Pour les niveaux intermédiaires (BEPC, CAP, BEP...) il est de 9,6 % contre 8,3 %. Les titulaires du baccalauréat comptent désormais 7,1 % de chômeurs et les diplômés du supérieur 5,0 %. De mars 1991 à mars 1992 les disparités de chômage se sont accrues entre les moins qualifiés et les plus diplômés. Mais les formations supérieures au baccalauréat sont de moins en moins épargnées.

L'ancienneté moyenne de chômage est de 12,5 mois pour les hommes et d'environ 14 mois pour les femmes [3].

Pour la CEE, le taux de chômage au sens du BIT, est de 8,8 % en 1991. Le pays le plus fortement touché est l'Espagne avec un taux de 16,3 % [4].

SOURCES

[1] « Enquête sur l'emploi de 1992. Résultats détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenus », (à paraître).

[2] « Comptes et indicateurs économiques de 1992 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 68-69-70, juin 1993.

[3] « Premiers résultats de l'enquête emploi de mars 1992 », *INSEE-Première*, n° 212, juillet 1992.

[4] « Bulletin mensuel chômage », Eurostat-OSCE.

DÉFINITIONS

● **BIT.** Bureau international du travail.

● **Chômage, PSERE.** Le chômage est entendu au sens du Bureau international du travail. En application de la définition internationale adoptée en 1982 pour le BIT, les chômeurs sont : a) Les personnes satisfaisant simultanément aux critères suivants : recherche d'un emploi, démarches effectives, disponibilité, absence d'occupation professionnelle au cours de la semaine de référence. Elles constituent la population sans emploi à la recherche d'un emploi (PSERE). b) Les personnes disponibles ayant trouvé un emploi qui commence ultérieurement.

● **Enquête-emploi.** Elle est réalisée chaque année par l'INSEE, habituellement au mois de mars. Utilisée notamment pour déterminer le chômage au sens du BIT, elle touche environ 67 000 « ménages ordinaires », soit 137 000 personnes en 1991. Son questionnaire a été rénové à l'occasion des recensements de 1982 et 1990.

● **Chômage au sens du recensement.** Aucune vérification n'étant opérée sur l'absence d'emploi, la disponibilité et la recherche effective d'emploi par les personnes interrogées, cette mesure du chômage est assez subjective.

● **Taux de chômage.** C'est la proportion du nombre de chômeurs par rapport au nombre d'actifs (en pourcentage généralement).

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Vécu et devenir des chômeurs de longue durée », *Document travail et emploi*, La Documentation française, janvier 1992.

● « La géographie du chômage en 1991 », *INSEE-Première*, n° 227, septembre 1992.

● « ANPE : mission impossible », *L'Expansion*, septembre 1992.

● « L'opinion et le chômage à l'automne 1991 », *Premières synthèses*, SES, ministère du Travail, n° 12, octobre 1992.

● « La lutte contre le chômage, réformer les marchés du travail », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 178, novembre 1992.

● « Emploi et chômage des femmes », *Problèmes économiques*, n° 2304, 16 décembre 1992.

7.2 CHÔMAGE

CHÔMEURS BIT PAR SEXE ET ÂGE [1]

	Mars 1985		Mars 1992	
	Effectifs Milliers	Taux* %	Effectifs Milliers	Taux* %
Hommes				
Moins de 25 ans	428,3	24,5	255,2	16,6
25 à 49 ans	552,6	6,2	671,8	6,9
50 ans et plus	173,0	5,9	170,6	6,7
Total	1 153,9	8,5	1 097,6	7,9
Femmes				
Moins de 25 ans	501,2	30,5	320,6	26,1
25 à 49 ans	635,8	9,7	913,1	11,6
50 ans et plus	138,2	7,1	164,5	8,8
Total	1 275,2	12,6	1 398,2	12,8
Ensemble	2 429,1	10,2	2 495,8	10,1

* Proportion chômeurs/actifs.

CHÔMAGE BIT PAR CSP EN MARS 1992 [1]

Catégorie socio-professionnelle (CSP)	Effectifs milliers	Taux %	Rappel taux 1985
Agriculteurs exploitants	3,7	0,4	0,5
Artisans, comm., chefs d'entr. ...	60,8	3,3	3,0
Cadres, prof. intell. sup.	95,4	3,4	2,8
Professions intermédiaires	239,1	5,1	4,5
Employés	905,7	13,3	10,8
Ouvriers	917,0	12,9	13,7
N'ayant jamais travaillé	274,1	///	///
Total	2 495,8	10,1	10,2

TAUX DE CHÔMAGE SELON LE DIPLÔME [3]

	(%)		
	Janvier 1990	Mars 1991	Janvier 1992 (p)
Sans diplôme	13,0	12,8	14,4
BEPC, CAP, BEP	8,4	8,3	9,6
Baccalauréat	6,5	6,7	7,1
Bac + 2	3,7	4,0	5,0
Diplôme supérieur	3,5	4,0	4,5

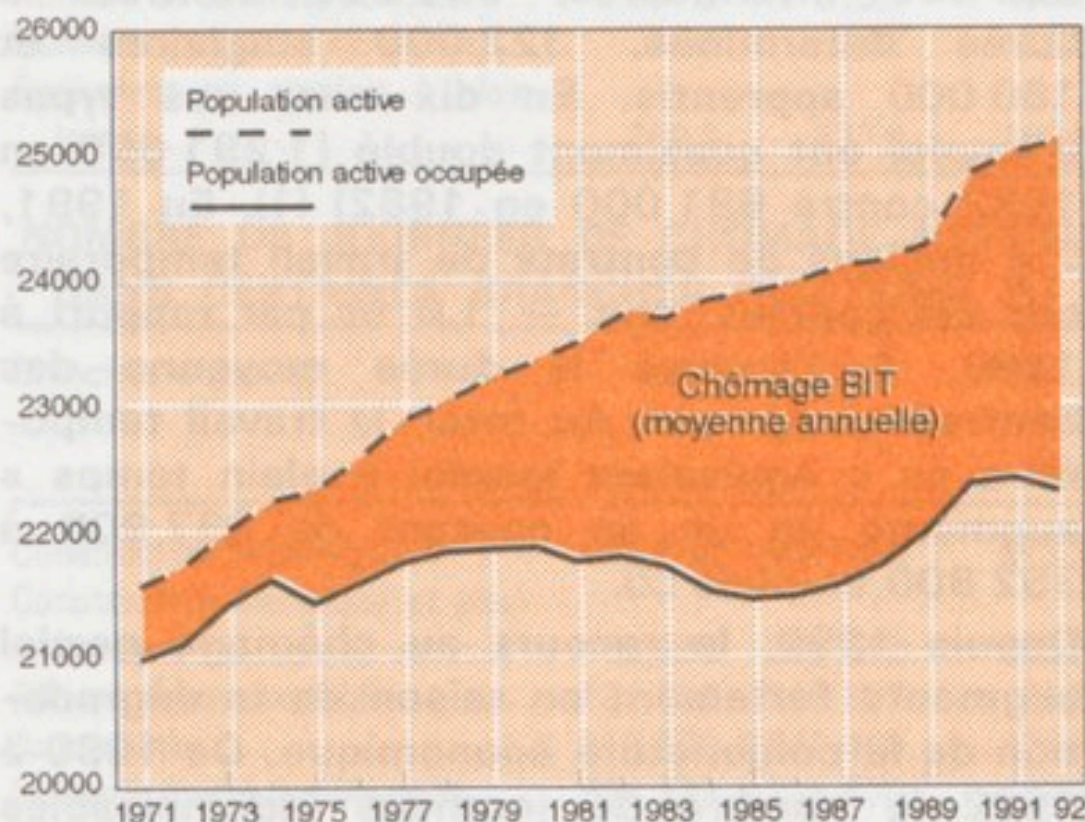
TAUX DE CHÔMAGE MOYENNES ANNUELLES DANS LA CEE* [4]

	(‰ de la population active)			
	1985	1990	1991	dont âge < 25 ans
Allemagne (ex RFA) ..	7,1	4,8	4,2	3,8
Belgique	11,8	7,8	7,5	16,7
Danemark	7,2	8,0	8,9	11,2
Espagne	21,6	16,1	16,3	30,9
France	10,1	9,1	9,5	21,3
Grèce	7,8	7,0	7,7	24,6
Irlande	18,2	14,5	16,2	24,5
Italie	9,6	9,8	10,2	28,5
Luxembourg	2,9	1,8	1,6	3,2
Pays-Bas	10,5	7,5	7,0	10,8
Portugal	8,8	3,8	4,1	9,2
Royaume-Uni	11,5	7,1	9,1	14,8
CEE	10,8	8,3	8,8	17,6
États-Unis (a)	7,2	5,4	6,7	13,4
Japon (a)	2,6	2,1	2,1	4,4

* Forces armées exclues. (a) Forces armées incluses.

EMPLOI, CHÔMAGE ET POPULATION ACTIVE (y compris militaires du contingent) [2]

Milliers de personnes



CHÔMEURS (PSERE) SELON L'ANCIENNETÉ DU CHÔMAGE ET LES CIRCONSTANCES DE LA RECHERCHE D'UN EMPLOI [1] [3]

	Janvier 1990	Mars 1991	Mars 1992
Ancienneté moyenne de chômage (mois) :			
Hommes	14,1	13,9	12,5
Femmes	14,8	15,0	13,9
Ensemble	14,5	14,5	13,3
Proportion de personnes au chômage depuis 1 an ou plus (%) :			
Hommes :			
15-24 ans	15,9	17,2	16,3
25-49 ans	38,0	35,1	31,2
50 ans et plus	58,8	61,0	51,4
Femmes :			
15-24 ans	21,3	22,9	21,2
25-49 ans	40,7	39,2	36,0
50 ans et plus	69,4	65,5	55,4
Ensemble	37,7	36,9	35,2
Circonstances de la recherche (en %) :			
Hommes (total 100 %) :			
Fin d'emploi précaire	34,1	33,7	35,6
Fin de service national	4,8	4,9	4,2
Licenciement	38,2	37,8	36,5
Démission	7,0	7,0	6,1
Fin d'études	5,2	4,4	4,4
Avait cessé toute activité ou n'avait jamais travaillé	4,7	4,9	4,6
Autres circonstances	6,0	7,2	8,6
Femmes (total 100 %) :			
Fin d'emploi précaire	32,2	31,1	33,2
Licenciement	27,2	28,3	28,4
Démission	10,3	11,5	10,8
Fin d'études	7,4	7,5	6,4
Avait cessé toute activité ou n'avait jamais travaillé	17,2	16,4	14,7
Autres circonstances	5,7	5,1	6,5

7 EMPLOI

PRÉSENTATION

Les emplois précaires regroupent en 1992 209 000 intérimaires, 580 000 contrats à durée déterminée, 322 000 stagiaires et 180 000 apprentis. En dix ans, ces types d'emploi ont quasiment doublé (1 291 000 en 1992 contre 691 000 en 1982) [1]. En 1991, 7,4 millions de contrats de travail temporaire ont été conclus, soit - 1,6 % par rapport à 1990. À l'inverse la durée moyenne des contrats progresse. Au total, le travail temporaire en « équivalent emploi à plein temps » augmente en un an passant de 337 900 à 352 800 emplois [2].

Depuis 1990, le recours au chômage partiel augmente fortement en raison de la dégradation de la conjoncture économique. De 1990 à 1992 le nombre de journées indemnisables demandées par les entreprises est passé de 2,5 millions à 10,6 millions. En 1991 l'industrie automobile a été la plus touchée avec 1,8 million de journées indemnisables [5].

En 1992, parmi les mesures pour l'emploi, les *contrats emploi-solidarité (CES)* représentent 558 200 emplois. En 1991, les adultes représentent 40 % des contrats signés, la durée moyenne d'un contrat est d'environ 8 mois. Même si le *CES* est un véritable contrat de travail il débouche cependant plus souvent sur un autre emploi aidé ou un stage que sur un emploi ordinaire. En 1991, 41,4 % des bénéficiaires d'un *CES* étaient à nouveau au chômage trois mois après la fin du *CES* et 22 % bénéficiaient d'un nouveau *CES* [3] [4].

Parmi les stages de formation, les actions d'insertion et de formation (AIF) ont bénéficié à 270 000 personnes en 1992, dont 64,7 % de chômeurs de longue durée [6].

SOURCES

[1] « Enquête sur l'emploi en 1992. Résultats détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenus » (à paraître).

[2] *Bulletin mensuel des statistiques du travail*, SES, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, décembre 1992.

[3] Tableau de bord des politiques d'emploi. Données nationales, décembre 1992, SES, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

[4] Premières synthèses, n° 15-30, avril 1992, SES, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

[5] Premières informations, n° 293, août 1992, SES, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

[6] Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle (DARES).

DÉFINITIONS

- *Enquête-emploi*. Voir 7.2.
- *Chômage au sens du BIT*. Voir 7.2.
- *Chômage ANPE ou demandeur d'emploi en fin de mois (DEFM)*. L'ANPE recense en mars 1992 3,2 millions de demandeurs d'emploi, mais les chômeurs au sens du BIT ne sont que 2,5 millions à cette date. Ces deux chiffres ne sont pas comparables car ils ne correspondent pas à la même définition (chômage BIT : voir définitions en 7.2).
- *Chômeurs de longue durée*. Être au moins 12 mois au chômage au cours des 18 derniers mois.
- *Les actions d'insertion et de formation (AIF)*. Les formations proposées poursuivent des objectifs tels que le bilan professionnel, la préqualification ou la qualification professionnelle. Elles sont de durée variable (40 à 120 heures), et comprennent généralement une période en entreprise.
- *Les contrats emploi-solidarité (CES)*. Les contrats emploi-solidarité ont été créés en 1990. Ils sont destinés à favoriser l'insertion ou la réinsertion dans la vie active de personnes sans emploi. Ils doivent contribuer au développement d'activités répondant à des besoins collectifs non satisfaits. Ils peuvent être conclus par des collectivités territoriales, des établissements publics nationaux ou locaux et des associations.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Le halo autour du chômage », *Économie et statistique*, INSEE, n° 249, décembre 1991.
- Premières synthèses : « Les actions d'insertion et de formation en 1991 », n° 16, mai 1992; « Premières bilans de l'emploi et du chômage en 1991 », n° 17, mai 1992, SES, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.
- Premières informations : « Le travail en équipe en 1990 », n° 292, août 1992; « Le chômage partiel en 1991 », n° 293, août 1992, SES, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.
- « L'évolution des situations d'emploi particulières de 1945 à 1990 », *Travail et emploi*, n° 52, 1992, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.
- « Le chômage et le partage du travail », *Futurs*, Analyse-Prévision-Prospective, n° 170, novembre 1992.
- Chapitre « Marché de l'emploi », *Données sociales*, INSEE, édition 1993.

7.3 CONDITIONS D'EMPLOI

LES EMPLOIS PRÉCAIRES [1]

	(milliers)			
	1982	1985	1991	1992
Intérimaires.....	127	113	215	209
Contrats à durée dét.	306	315	550	580
Stagiaires.....	74	146	277	322
Apprentis.....	184	178	189	180
Total.....	691	752	1 231	1 291

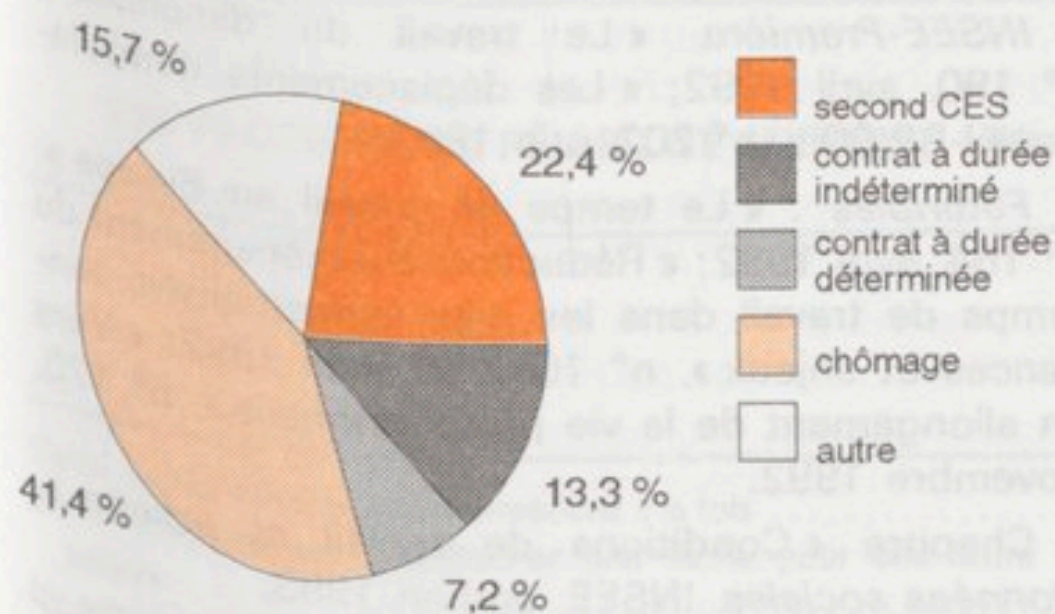
MESURES POUR L'EMPLOI [3]

	1991	1992
EMPLOI AIDÉ :		
Contrats d'apprentissage.....	128 184	126 165
Contrats de qualification.....	103 020	103 326
Contrats d'adaptation.....	91 104	64 838
Stages d'initiation à la vie prof. (SIVP).....	33 418	///
Contrats de retour à l'emploi.....	98 673	101 223
Contrats emploi-solidarité (CES).....	404 967	558 181
Stages de formation :		
CRÉDIT :		
Formation des jeunes.....	163 525	141 709
Stages d'accès à l'emploi.....	32 457	34 100
Stages de reclassement professionnel.....	45 902	38 502
Actions d'insertion et de formation (AIF).....	193 242	260 106

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES DE « CES » SELON LE SEXE, L'ÂGE ET LA DURÉE D'INSCRIPTION À L'ANPE POUR L'ANNÉE 1991 [4]

	(%)				Total
	Moins 12 mois de 12 mois	3 ans à 3 ans	3 ans et plus	Non inscrit	
Sexe :					
Hommes.....	32,9	25,0	12,2	29,9	100
Femmes.....	34,7	30,2	9,0	26,1	100
Âge :					
De 16 à 25 ans.....	45,1	17,4	2,8	34,6	100
De 26 à 49 ans.....	17,3	46,4	19,9	16,4	100
50 ans et plus.....	18,0	33,2	30,3	18,4	100
Ensemble.....	34,0	28,4	10,1	27,5	100

SITUATION EN 1991 D'INDIVIDUS ENTRÉS EN « CES » EN 1990 ET SORTIS DEPUIS MOINS DE TROIS MOIS [4]



TRAVAIL TEMPORAIRE [2]

	(milliers)		
	1989	1990	1991
Nombre de contrats conclus....	6 687,3	7 518,1	7 400,2
Durée moyenne (en semaines) ..	2,08	2,02	2,15
Équivalent en emplois à plein temps.....	309,2	337,9	352,8

NOMBRE DE JOURNÉES DE CHÔMAGE PARTIEL DANS CERTAINES BRANCHES D'ACTIVITÉ [5]

Branches d'activité	1990	1991	1991/1990 (%)
Construction mécanique.....	138 068	984 780	613,3
Construction électrique et électronique.....	66 255	398 842	502,0
Bâtiment, travaux publics.....	131 590	212 887	61,5
Automobile.....	319 590	1 842 490	476,5
Industrie textile, habillement ...	538 322	1 215 570	125,8
Ensemble des branches.....	2 449 053	7 600 610	210,3

NOMBRE DE JOURNÉES INDEMNISABLES [5]

	1990	1991	Structure 1991 (%)	Évolution 91/90 (%)
CAUSES				

Conjoncture économique.....	1 876 809	6 916 444	91,0	268,5
Difficultés d'approvisionnement.....	79 680	212 617	2,8	166,8
Sinistres.....	73 132	90 507	1,2	23,8
Intempéries de caractère exceptionnel.....	209 867	103 388	1,4	- 50,7
Transformations et restructurations ..	62 614	56 170	0,7	- 10,3
Circonstances exceptionnelles ..	146 951	221 484	2,9	50,7

FORMES

Réduction d'horaire :				
Tout l'établissement	348 237	931 026	12,2	167,4
Une partie de l'établissement.....	1 574 104	5 082 036	66,9	222,9
Arrêt temporaire :				
Tout l'établissement	193 654	294 502	3,9	52,1
Une partie de l'établissement.....	331 809	1 291 848	17,0	289,3
Total.....	2 449 053	7 600 610	100,0	210,3

DU CHÔMAGE ANPE AU CHÔMAGE BIT [1] [2]

	Mars 1985	Mars 1992
Chômeurs inscrits à l'ANPE (cat. 1, 2, 3)	2 706	3 186
dont : catégorie 1.....	2 486	2 877
+ Chômeurs BIT non inscrits à l'ANPE.....	385	326
- Chômeurs inscrits à l'ANPE, non BIT....	- 663	- 1 016
soit : <i>chômeurs inscrits actifs occupés</i>	- 245	- 371
<i>chômeurs inscrits non disponibles</i> ...	- 117	- 154
<i>chômeurs inscrits ne cherchant pas d'emploi</i>	- 75	- 354
<i>écart résiduel entre le nombre observé et déclaré d'inscrits (voir définition)</i>	- 226	- 137
Chômeurs BIT.....	2 429	2 496

7 EMPLOI

PRÉSENTATION

La *durée hebdomadaire moyenne (du travail) offerte* est quasiment de 39 heures pour l'ensemble des personnels depuis juillet 1984. Elle était de 45,2 heures en janvier 1969 [1].

En 1992, 12,7 % des salariés travaillent à *temps partiel*. Celui-ci est davantage le fait des femmes puisque 24,6 % d'entre elles ont opté pour cette solution [2]. 2,8 millions d'actifs travaillent à temps partiel en 1992 contre 2 millions en 1982. Cette progression se concentre sur les emplois du tertiaire les moins qualifiés. En France depuis 10 ans, c'est le temps partiel qui contribue le plus à augmenter l'emploi [4]. Cependant, le niveau atteint reste bien en deçà de celui du Royaume-Uni, de l'Allemagne (ex-RFA) et des États-Unis [6].

665 500 journées de grève ont été recensées en 1991 contre 693 700 l'année précédente. Cette évolution s'inscrit dans la tendance à la baisse des conflits du travail depuis vingt ans. Les conflits sont rares et les revendications sont principalement axées sur la défense de l'emploi [5].

En 1991, les conditions de travail restent les plus pénibles dans le BTP. Les risques et nuisances sont ressenties aussi dans les industries plus modernes et touchent également le tertiaire. Le rythme de travail est une contrainte fortement ressentie par les salariés : un ouvrier sur deux ne peut quitter son travail des yeux, les cadres déclarent que leur travail est complexe et se décrivent comme débordés (91 % d'entre eux se plaignent de « devoir retenir beaucoup d'informations à la fois ») [7].

SOURCES

[1] « Enquête trimestrielle ACEMO (Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre) », ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, janvier 1993.

[2] « Enquête sur l'emploi de 1992, Résultats détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenus » (à paraître).

[3] *Bulletin des statistiques du travail*, BIT, 1992-4.

[4] « La montée du temps partiel », *INSEE-Première*, n° 237, décembre 1992.

[5] « Les conflits du travail en 1991 ». *Premières informations*, n° 302, SES, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

[6] Bureau International du Travail (BIT) 1990.

[7] Résultats de l'enquête « conditions de travail » de 1991, *Premières Informations*, n° 264, 265, SES, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

DÉFINITIONS

● **Durée du travail.** L'ordonnance n° 82-41 du 16 janvier 1982 stipule que la durée légale du travail effectif des salariés est fixée à trente-neuf heures par semaine.

● **Durée (du travail) offerte.** La « durée offerte » ne concerne que les salariés à temps plein. Elle se distingue de la « durée effective » par l'exclusion de toutes pertes d'heures de travail dues aux grèves et à des motifs personnels, par exemple la maladie; les heures supplémentaires propres à chaque salarié ne sont pas prises en compte. Elle ne varie qu'en raison des changements de situation économique et de la durée conventionnelle du travail.

● **Salarié à temps partiel.** Légalement (art. 212.4.2 du Code du travail), salarié pour lequel la durée de travail mensuelle est inférieure d'au moins 1/5 à celle de la durée légale du travail. Dans le tableau ci-contre, salarié qui, à l'embauche, est d'accord avec l'employeur pour travailler suivant un horaire inférieur à l'horaire normal de l'établissement. Cette dernière définition rejoint celle du BIT : salarié effectuant un travail, de façon régulière et volontaire, pendant une durée plus courte que la durée normale.

● **Enquête « conditions de travail »** (mars 1991). Les deux précédentes ont eu lieu en 1978 et 1984. Organisée et exploitée par le Service des études et de la statistique (SES) du ministère du Travail, elle est réalisée en complément de l'enquête Emploi de l'INSEE. Le questionnaire a été soumis à tous les actifs ayant un emploi dans un ménage sur trois de l'échantillon de l'enquête Emploi soit environ 21 000 personnes.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Quatre jours de travail — trois jours de repos : un bilan de l'expérience des 4 x 10 à Peugeot-Poissy », *Problèmes économiques*, n° 2270, 8 avril 1992. La Documentation française.

● *INSEE-Première*, « Le travail du dimanche », n° 190, avril 1992; « Les déplacements domicile-travail-RP 90 », n° 202, juin 1992.

● *Futuribles* : « Le temps de travail en Europe », n° 164, avril 1992; « Réduction et aménagement du temps de travail dans les pays industrialisés, tendances et enjeux », n° 165-166, mai 1992; « Vers un allongement de la vie professionnelle », n° 170, novembre 1992.

● Chapitre « Conditions de travail et salaires » *Données sociales*, INSEE, édition 1993.

7.4 DURÉE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

DURÉE HEBDOMADAIRE MOYENNE DU TRAVAIL DES OUVRIERS ET DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS (janvier 1993) [1]

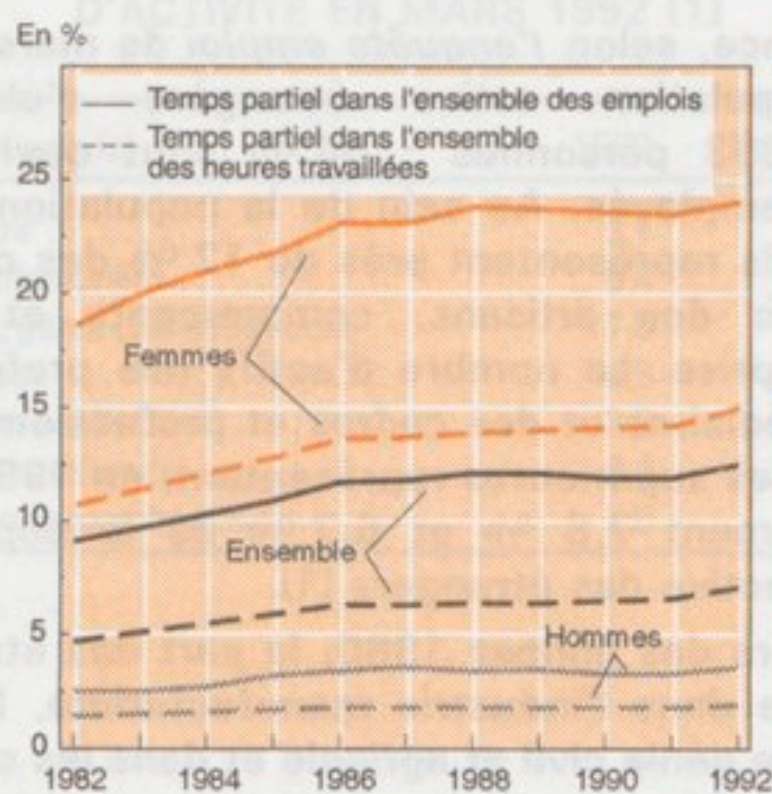
Groupes d'activités	Durée moyenne Heures
NAP 73 - Niveaux 40 et 15	
Industries non compris BTP (U 02 à U 06)	38,70
Bâtiment et Génie civil (T 24)	39,33
Transports (y compris SNCF et RATP) (T 31)	39,96
Commerces (U 08)	39,20
Ensemble des ouvriers (y compris activités non reprises ici) (U 02 à U 14) (a)	39,04
Ensemble des non-ouvriers (U 02 à U 14) (a) ...	38,85
Ensemble des salariés (U 02 à U 15)	38,95

(a) N. c. : combustibles minéraux solides, gaz, électricité, SNCF et RATP.

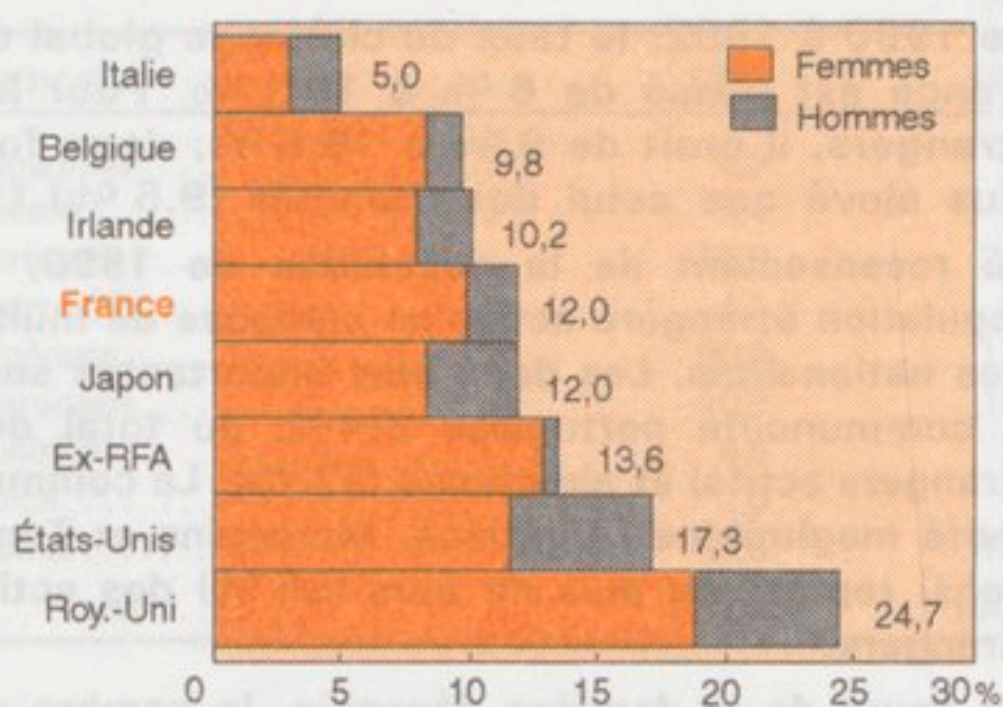
PROPORTION DE SALARIÉS À TEMPS PARTIEL EN 1992 [2]

	(%)		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculture	6,5	31,7	13,7
Industrie	1,2	10,8	4,1
Bâtiment, Génie civil et agricole ..	0,9	25,7	2,8
Commerce	2,5	27,0	14,9
Transport et Télécom.	1,7	24,3	8,0
Services marchands	6,4	25,0	17,1
Institutions financières	2,0	15,5	9,3
Services non marchands	6,6	31,4	20,4
Ensemble des salariés...	3,4	24,6	12,7

LA MONTÉE DU TEMPS PARTIEL [2]



TRAVAIL À TEMPS PARTIEL EN 1990 [5]



DURÉE DU TRAVAIL HEBDOMADAIRE DANS LES ACTIVITÉS NON AGRICOLES DE DIFFÉRENTS PAYS (1991) [3]

Pays	(nombre d'heures)		Pays	(nombre d'heures)	
	Femmes	Ensemble		Femmes	Ensemble
Allemagne (b)	38,1	39,3	Suède (a) (e)	37,5
Belgique (a) (f)	33,7	Suisse (b) (d)	40,9	42,4
Espagne (a)	34,1	Canada (b)	31,0
France (a)	39,0	États-Unis (b)	34,3
Luxembourg (b) (e)	38,9	40,5	Japon (a)	35,3	38,8
Pays-Bas (b) (f)	39,6	40,1	Corée du Sud (a) (c) (h)	48,4	48,2
Royaume-Uni (a) (f)	(c) ...	42,9	Australie (a) (f)	29,3	35,4

(a) Heures réellement effectuées. (b) Heures rémunérées. (c) 1987. (d) 1988. (e) 1989. (f) 1990.

LES FACTEURS DE PÉNIBILITÉ MENTALE LES PLUS FRÉQUENTS POUR LES SALARIÉS EN 1991 [4]

	(%)					
	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	Ensemble
Devoir retenir beaucoup d'informations à la fois	91	80	54	38	21	57
Devoir fréquemment abandonner une tâche pour une autre non prévue	55	52	51	42	36	48
Ne pas pouvoir faire varier les délais fixés	25	27	36	48	51	37
Ne pas pouvoir interrompre son travail en dehors des pauses	20	25	28	30	34	28
Même de niveau modéré, le bruit gêne	33	34	22	23	19	26
Ne pas quitter son travail des yeux	12	20	22	40	39	26

7 EMPLOI

PRÉSENTATION

En France, selon l'enquête emploi de mars 1992, la population active étrangère s'élève à 1 517 833 personnes : 54 % sont ouvriers et 20 % employés. Au sein de la population active totale ils représentent près de 12 % des ouvriers et 6 % des artisans, commerçants et chefs d'entreprise. Le nombre d'actifs des professions intermédiaires et des cadres et professions intellectuelles supérieures représentent, en 1992, respectivement 7,8 % et 6,7 % de la population totale active des étrangers [1].

Au cours des années 1980, la part des étrangers diminue dans l'industrie manufacturière, le bâtiment, le génie civil et agricole et dans les services non marchands. Par contre cette proportion s'accroît dans les transports et télécommunications et les services marchands [1].

De 1980 à 1992, le taux de chômage global en France est passé de 6 % à 10,1 %. Pour les étrangers, il croît de 9 % à 18,6 %; deux fois plus élevé que celui des Français (9,5 %) [1].

Au recensement de la population de 1990, la population étrangère active se compose de multiples nationalités. Les deux plus importantes sont la communauté portugaise (24 % du total des étrangers actifs) et algérienne (17 %). La communauté maghrébine (Algériens, Marocains et Tunisiens) représente plus du tiers (35 %) des actifs étrangers.

Au cours de la dernière décennie, le nombre de travailleurs étrangers a augmenté dans les pays de l'OCDE sauf en Allemagne occidentale qui compte malgré tout 7 % d'étrangers dans sa population active. Le Luxembourg et la Suisse ont une population étrangère très importante [3] [4].

SOURCES

[1] « Enquête sur l'emploi de 1992 », résultats détaillés, INSEE-Résultats, série « Emploi-revenus », (à paraître).

[2] « Recensement général de la population de 1982 et 1990 ». Sondage au quart, INSEE.

[3] « Tendances des migrations internationales », SOPEMI 1993, OCDE, juillet 1993.

[4] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 19^e et 30^e éditions.

DÉFINITIONS

● **Nombre des étrangers.** Seuls les recensements généraux de la population sont à même de faire le point, tous les sept ou huit ans, sur le nombre d'étrangers résidant en France. D'autre part le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, l'Office des migrations internationales (OMI) et l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) fournissent des chiffres sur les entrées de travailleurs étrangers (sauf algériens).

● **Enquête emploi.** Permet de décrire la main-d'œuvre étrangère. Une certaine sous-estimation affecte les résultats de cette enquête, qui couvre seulement les membres de ménages ordinaires et ignore les travailleurs étrangers vivant en foyer ou logés dans un baraquement de chantier temporaire.

● **Enquête ACEMO.** C'est l'enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre étrangère réalisée tous les trois ans par le ministère du Travail auprès des établissements de 10 salariés et plus de l'ensemble des activités économiques. Sont exclus : l'agriculture, les administrations publiques, les services domestiques et les entreprises de travail temporaire.

● **Travailleurs étrangers.** Cette appellation recouvre, selon les pays, la population active étrangère ou les salariés étrangers (à l'exclusion, donc, des travailleurs indépendants et des chômeurs) ou le nombre de permis de travail.

POUR EN SAVOIR PLUS

● Résultats du recensement de la population de 1990, série jaune « Logement-Population-Emploi évolutions 1975, 1982, 1990 ».

● *Rapport d'activité annuel de l'OMI*, Office des migrations internationales, service de l'Information et des Relations publiques (44, rue Bargne, 75732 Paris Cedex 15).

● Dossier « Les étrangers en France », *Économie et Statistique*, INSEE, n° 242, avril 1991.

● « Les étrangers et le chômage de longue durée » in *L'Intégration des publics issus de l'émigration par l'emploi et la formation*, ministère des Affaires sociales et de l'Intégration, janvier 1992.

● « Les étrangers en France », *Le Monde, Dossiers et Documents*, février 1992.

● « Immigrés en Europe », *Notes et études documentaires*, La Documentation française, n° 4952, juillet 1992.

● « La main-d'œuvre étrangère », *Données sociales* INSEE, édition 1993.

7.5 EMPLOI DES ÉTRANGERS

ÉTRANGERS ACTIFS EN MARS 1992 [1]

Catégorie socioprofessionnelle	Effectifs Milliers	Étrangers dans la CS %
Agriculteurs exploitants	8,3	0,8
Artisans, commerc. et chefs d'entreprise (10 salar. et +) ..	108,5	6,0
Cadres et professions intellec- tuelles supérieures	101,8	3,6
Professions intermédiaires	118,5	2,5
Employés	298,5	4,4
Ouvriers	824,5	11,6
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	54,6	19,9
Militaires du contingent	3,1	1,3
Total	1 517,8	6,1
dont : <i>salariés</i>	1 112,2	5,9

ORIGINE DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS DANS QUELQUES PAYS EN 1991 [3]

Pays d'origine	Pays de séjour (milliers)			
	Ex-RFA	France	Pays-Bas (a)	Suisse
Ensemble	2 097,0	1 506,0	214	702,5
dont : Grèce	116,4	...	2	...
Italie	193,4	96,6	9	234,7
Portugal	48,7	421,7	4	63,8
Espagne	65,0	98,9	8	74,4
Autres CEE	72,4	69	114,5
Total CEE	689,6	92	487,4
Autriche	21,0
Turquie	699,0	42,0	45	35,8
Ex-Yougo- slavie	346,0	24,7	6	98,1
Algérie	236,3
Maroc	175,6	30	...
Tunisie	63,9	(b) 1	...

(a) Chômeurs non compris. (b) Tunisie-Algérie.

POPULATION ACTIVE ÉTRANGÈRE DANS QUELQUES PAYS D'ACCUEIL [3] [4]

Pays	1980		1991	
	*Milliers	% (a)	*Milliers	% (a)
Autriche	178,4	5,7	277,2	7,9
Belgique (b)	196,4	4,8
France	1 458,2	6,4	1 506,0	6,3
Ex-RFA	2 115,7	8,1	2 097,0	7,0
Luxembourg (c)	51,9	32,4	84,7	50,2
Pays-Bas	188,1	3,6	197,0	2,8
Suède	234,1	5,4	252,8	5,5
Suisse	501,2	16,6	702,5	19,6
Royaume-Uni	843,0	3,0

* Chômeurs inclus sauf en Belgique, au Luxembourg, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.
(a) Par rapport à la population active totale. (b) 1989. (c) 1990.

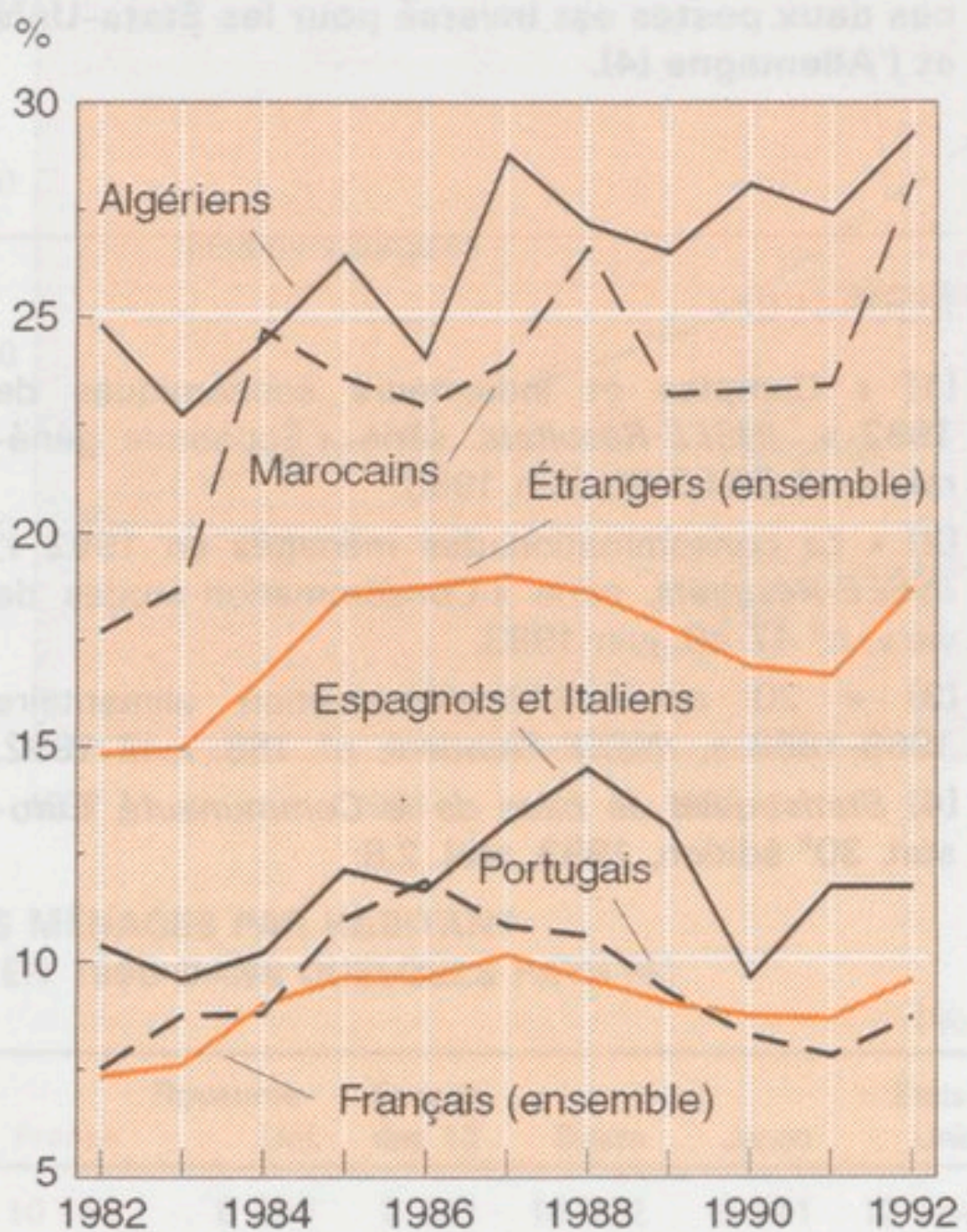
PROPORTION D'ÉTRANGERS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN MARS 1992 [1]

Secteur d'activité	1992	Rappel 1980
Agriculture	3,1	2,9
Ind. manufacturière	6,4	8,4
Bâtiment, génie civil et agricole ..	17,0	17,4
Commerces	4,3	4,0
Transports et Télécom	2,8	2,2
Services marchands	6,4	5,4
Services non marchands	2,9	3,8

RÉPARTITION DES ACTIFS ÉTRANGERS PAR NATIONALITÉ [2]

Nationalité	1982	1990
Espagnols	8,9	5,9
Italiens	9,4	6,3
Portugais	25,0	24,2
Autres CEE	4,1	5,4
Algériens	20,6	17,0
Marocains	10,9	12,6
Tunisiens	4,9	5,2
Turcs	2,6	4,5
Autres	13,6	18,9
Total	100,0	100,0

TAUX DE CHÔMAGE SELON LA NATIONALITÉ DE 1980 À 1992 [1]



8 CONSOMMATION - CONDITIONS DE VIE

PRÉSENTATION

En 1992, les ménages ont dépensé 4 208 milliards de F pour leur consommation d'après les Comptes de la Nation. Sa progression en volume (+ 1,5 %) est proche de celle de l'année précédente (+ 1,2 %) mais inférieure à la période 1985-1990 qui connaissait un rythme de croissance de 3 % en moyenne annuelle. En 1992, la *consommation des ménages* progresse au même rythme que leur revenu [1] [2].

L'alimentation a été pendant longtemps le premier poste budgétaire pour les ménages; son importance s'est réduite régulièrement au cours des années jusqu'à ce que la fonction « Logement, chauffage, éclairage » la dépasse en 1991. Pour la première fois depuis 10 ans, en 1992, le rythme de croissance de la consommation alimentaire ralentit. Avec une progression de seulement + 0,8 % en volume, l'ensemble de la consommation alimentaire, y compris le tabac, s'écarte du rythme moyen annuel de + 1,7 % observé sur la période 1985-1990 [2].

Après un fort recul en 1991, la consommation de biens durables fait l'objet d'une fragile reprise (+ 0,9 % en volume) : les achats d'automobiles neuves progressent de + 2,8 % en 1992 après avoir chuté de - 10,5 % en 1991. La suppression du taux majoré de TVA en avril a eu un effet modérateur sur les prix [2].

En 1990, l'alimentation est le premier poste budgétaire suivie par le logement, dans la plupart des pays de l'OCDE. Toutefois, l'ordre de ces deux postes est inversé pour les États-Unis et l'Allemagne [4].

SOURCES

[1] « Comptes et indicateurs économiques de 1992 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 68-69-70, juin 1993.

[2] « La consommation des ménages en 1992 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-modes de vie », n° 47-48, juin 1993.

[3] « 20 ans de consommation alimentaire 1969-1989 », *INSEE-Première*, n° 188, avril 1992.

[4] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 30^e édition, 1993, tabl. 2.8.

DÉFINITIONS

● **Consommation des ménages.** Dans la comptabilité nationale, la consommation des ménages ne comprend pas les achats de logements neufs ni les grosses réparations, comptés en « formation brute de capital fixe » (investissements), non plus que les paiements d'impôts, de cotisations sociales, de salaires à des domestiques, comptés comme « opérations de répartition ». Mais elle prend en compte les dépenses de logements (loyers et charges) et de santé en valeur brute, y compris la part qui n'est pas à la charge des ménages en raison de l'allocation logement et des remboursements de sécurité sociale. En revanche, en ce qui concerne les hôpitaux, seule la participation effective des ménages est prise en compte. Elle comprend également l'autoconsommation de produits alimentaires (produits des jardins familiaux) et de services (loyers des logements habités par leur propriétaire).

● **Coefficient budgétaire.** Rapport à la dépense totale de la dépense consacrée à un bien ou service particulier (ou à une catégorie de biens ou services). Étant des valeurs arrondies, leurs totaux ne sont pas toujours rigoureusement égaux à 100. La variation des coefficients budgétaires dépend à la fois de la variation des « volumes » consommés et de celle des prix correspondants. Elle est, en général, calculée en valeur, comme dans le premier tableau ci-contre. Mais, pour isoler un des effets, on calcule cependant quelquefois des coefficients budgétaires en volume (à prix constants).

● **Les comptes nationaux français sont désormais exprimés en base 1980 du SECN.** (Système élargi de la comptabilité nationale.)

● **Consommation en écus.** S'obtient en appliquant le taux de change à la valeur de la consommation exprimée en monnaie nationale.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « La consommation alimentaire en France depuis 40 ans : les préférences ont-elles changé ? », *Problèmes économiques*, n° 2254, 18 décembre 1991.

● « La consommation des ménages européens *Futuribles*, série Analyse - Prévision - Prospection n° 163, mars 1992.

● *Économie et Statistique*, INSEE : « Les choix de consommation des ménages, une question de revenu avant tout », n° 248, novembre 1991; « Les conséquences du chômage sur la consommation », n° 256, juillet-août 1992.

● « Radioscopie du budget des ménages » tome 1, *INSEE-Résultats*, série « Consommation-modes de vie », n° 45, octobre 1992.

● « La consommation des ménages en 1992 » *INSEE-Première*, n° 260, juin 1993.

8.1 PRODUITS CONSOMMÉS

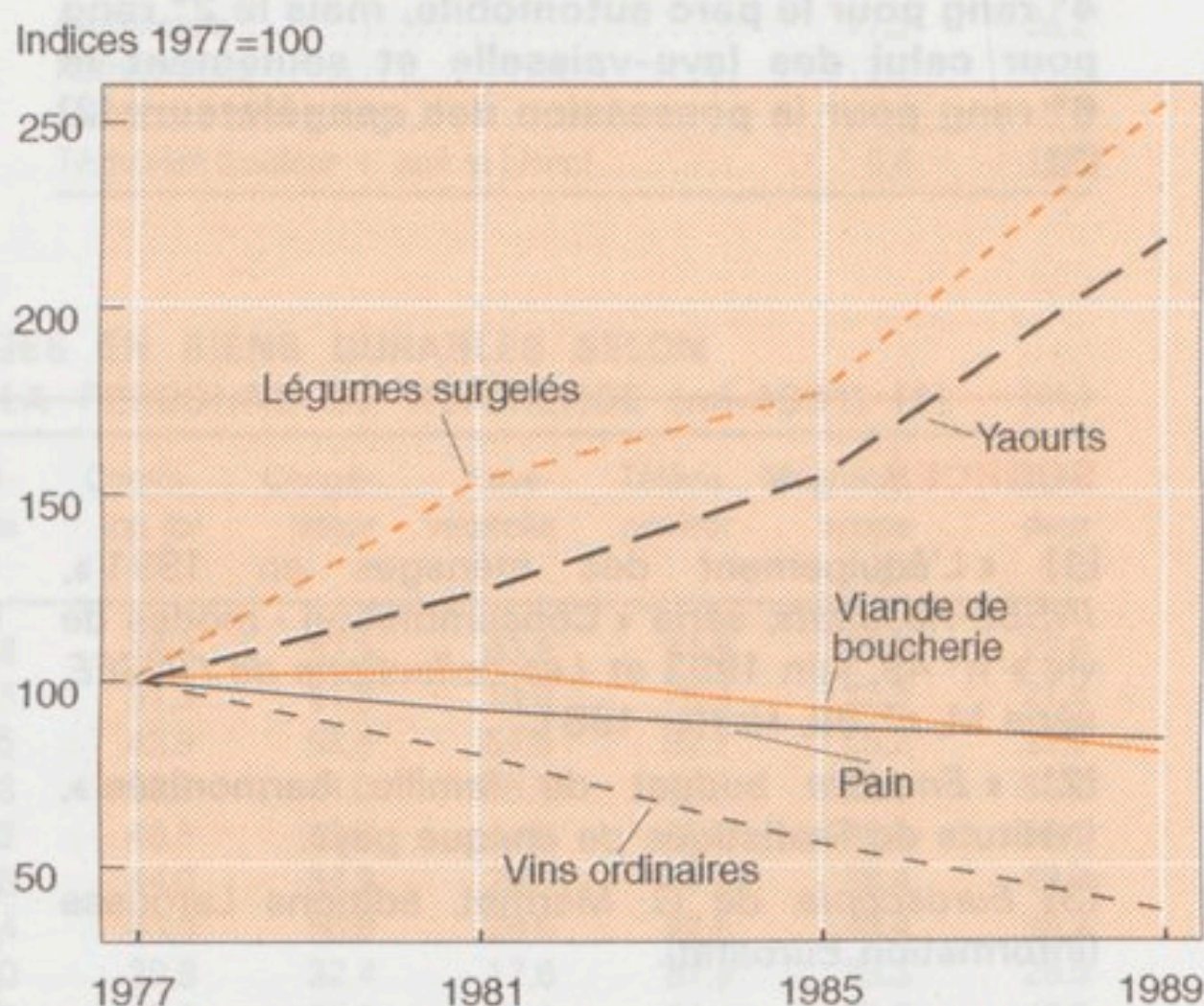
CONSOMMATION DES MÉNAGES [1] [2]

	Consom. (milliards de F)		Variation annuelle en volume (%)		Coefficients budgétaires	
	1992	1985-1990	1991	1992	1970	1992
PAR FONCTION						
Alimentation, boisson, tabac	793,7	1,7	1,6	0,8	26,0	18,9
dont : Viandes	209,1	0,8	1,5	- 0,8	7,4	5,0
Lait, fromages, œufs	96,9	1,9	2,9	1,5	2,7	2,3
Poissons	38,2	4,8	3,2	- 1,5	0,9	0,9
Fruits frais non tropicaux	32,4	0,4	- 12,5	10,7	1,3	0,8
Boissons alcoolisées	80,8	1,3	- 1,1	- 0,5	3,0	1,9
Tabac	49,7	0,9	2,8	- 0,6	1,5	1,2
Habillement y.c. chaussures	261,1	0,7	- 1,3	- 1,3	9,6	6,2
Logement, chauffage, éclairage	854,6	2,5	4,6	2,5	15,3	20,3
dont : Logement	594,2	3,7	3,2	3,1	11,2	15,7
Chauffage, éclairage	163,6	- 0,1	9,3	0,3	3,6	3,9
Équipement et entretien du logement	326,6	2,2	- 0,9	0,4	10,2	7,8
dont : Meubles, accessoires	95,2	2,0	- 5,4	- 2,5	2,7	2,3
Services médicaux et de santé	419,1	6,7	5,5	5,2	7,1	10,0
dont : Médicaments	103,8	8,6	6,8	6,0	2,4	2,6
Médecins et dentistes	187,7	7,7	6,3	4,6	2,8	4,5
Transports et communications	685,7	3,9	- 2,1	1,7	13,4	16,3
dont : Achat de véhicules	151,5	6,6	- 11,0	3,1	2,6	3,6
Transports collectifs	94,5	2,0	- 1,6	2,8	2,2	2,3
Loisirs, culture	322,2	6,2	1,6	0,9	6,9	7,7
dont : Matériel électronique	35,8	13,7	- 0,1	0,4	0,8	3,4
Livres, quotidiens, périodiques	62,5	1,4	- 0,6	- 0,9	1,5	1,5
Autres biens et services	545,4	3,1	- 0,9	0,2	11,5	13,0
dont : Hôtels, cafés, restaurants, voyages	299,8	2,5	- 0,9	- 0,8	6,1	7,1
Consommation nationale (y.c. non marchande)	4 208,4	3,2	1,2	1,5	100,0	100,0

QUANTITÉS MOYENNES CONSOMMÉES PAR PERSONNE POUR QUELQUES PRODUITS [2]

	1970	1991
Pommes de terre	95,57	64,31
Légumes frais (kg)	70,44	92,34
Bœuf (kg)	15,62	17,96
Charcuterie et conserves de viande (kg)	9,20	14,63
Volailles (kg)	14,20	22,33
Œufs (kg)	11,53	14,72
Poissons, coquillages, crustacés (kg) (a)	10,80	19,59
Lait frais (litre)	95,24	79,19
Huile alimentaire (kg)	8,08	11,76
Sucre (kg)	20,41	9,81
Vins A.O.C. (litre)	8,03	22,84
Bière (litre)	41,43	38,77
Eaux minérales et de source (litre)	39,90	94,10

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE QUELQUES PRODUITS [3]



CONSOMMATION FINALE DES MÉNAGES PAR HABITANT PAR FONCTION DE CONSOMMATION EN 1990 DANS QUELQUES PAYS [4]

Fonction de consommation	(%)							
	Allemagne Ex-RFA	Grèce	France	Royaume- Uni	Europe des 12	Suisse	Japon	États- Unis
Ensemble (en Ecus)	11 098	3 825	10 088	8 296	8 831	14 022	9 941	12 364
dont : Produits aliment., boissons et tabac	16,8	37,9	19,0	21,5	20,0	27,6	20,8	13,1
Articles habillement, chaussures	7,4	8,7	6,4	6,2	7,7	4,4	6,0	6,6
Logement, éclairage, chauffage	18,2	11,6	18,9	18,5	17,2	19,3	18,6	19,3
Transports, communications	15,9	14,4	16,7	17,9	15,1	11,9	11,0	14,5

8 CONSOMMATION - CONDITIONS DE VIE

PRÉSENTATION

Au cours de la décennie écoulée, l'équipement des foyers en téléphone (94 %) et téléviseurs (95 %) est arrivé à saturation. Parallèlement la diffusion des autres appareils électro-ménagers s'est poursuivie. Leur diversité s'est accrue (four à micro-ondes, sèche-linge indépendant, micro-ordinateur, lecteur de disques compacts, vidéo-disques), accompagnée d'importantes évolutions techniques. En 1991, près de 37 % des ménages possèdent un magnétoscope. Le lave-vaisselle ne se diffuse plus qu'assez lentement : en moyenne, il n'équipe encore que 31,5 % des ménages. De création récente, le minitel est encore rare, malgré sa mise à disposition gratuite au début, 18 % seulement des foyers l'ont installé [1].

Entre 1980 et 1991, le *multi-équipement* a progressé dans les foyers : 26,2 % des ménages possèdent au moins deux voitures. La disposition de plusieurs récepteurs de télévision dans la résidence principale tend à se développer : près de 20 % des ménages ont deux téléviseurs ou plus.

À l'aube du XXI^e siècle, presque la totalité des Français dispose des équipements de base (réfrigérateur, lave-linge, téléphone, téléviseur). Près d'un tiers des Français possède un congélateur, un lave-vaisselle et un caméscope.

Au niveau européen, la France occupe le 4^e rang pour le parc automobile, mais le 2^e rang pour celui des lave-vaisselle et seulement le 6^e rang pour la possession des congélateurs [2] [3].

SOURCES

[1] « L'équipement des ménages en 1991 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation - modes de vie » n° 49, juin 1993 et *Les collections de l'INSEE*, série M, n° 88, février 1981.

[2] « Enquête budget de famille harmonisée », Instituts de Statistique de chaque pays.

[3] *Euroscopie*, de G. Mermet, éditions Larousse (information Eurostat).

DÉFINITIONS

● **Parc.** Par analogie avec le parc d'automobiles, on désigne par parc de téléviseurs, de réfrigérateurs etc., le nombre d'unités à un instant donné. Il importe de bien distinguer les statistiques portant sur le parc, dites aussi « statistiques d'état » en démographie ou « de stocks » en économie, de celles portant sur les variations du parc, dites aussi « statistiques de mouvement ».

● **Multi-équipement.** Possession de deux appareils de même nature, ou plus (soit dans la résidence principale, soit dans la résidence secondaire).

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Enquête de conjoncture auprès des ménages » (Enquête communautaire européenne), *Informations rapides*, INSEE.

● *INSEE-Résultats*, série « Consommation - modes de vie » : « Équipements et pratiques de communication - Enquête loisirs, mai 1987-mai 1988 », n° 23-24, février 1991; « L'équipement des foyers en 1988 - Enquête biens durables-ameublement de juin 1988 », n° 25-26, mars 1991; « Radioscopie du budget des ménages », tome 1, n° 45, octobre 1992, tome 2, n° 46, décembre 1992.

● « L'équipement des ménages en 1990, un bien récent : le micro-ondes », *INSEE-Première*, n° 226, septembre 1992.

PARCS ET ÂGE MOYEN DE DIVERS BIENS DURABLES Ménages seulement (mi-1991) [1]

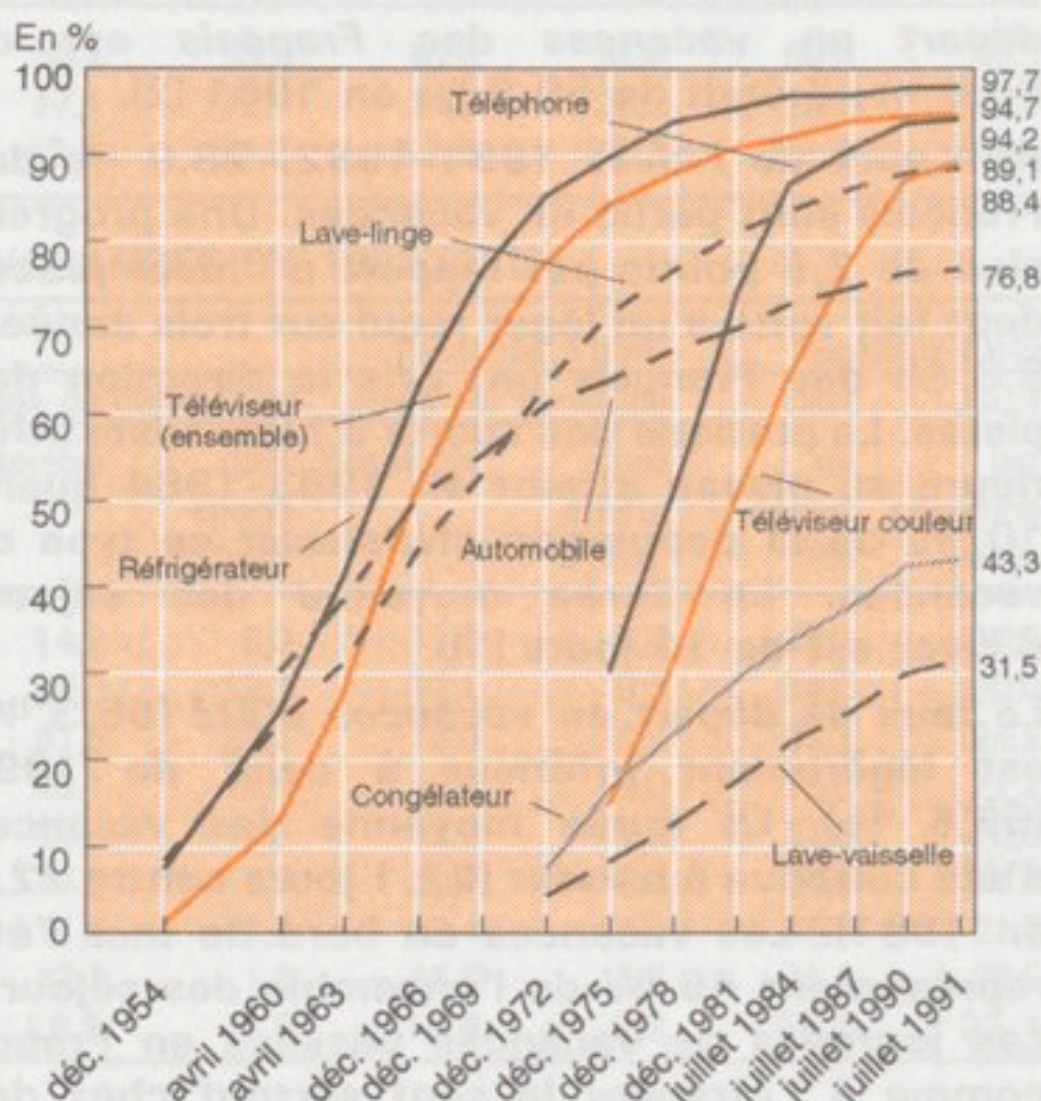
Biens durables	Parc (Millions)	Âge moyen (Années)
Automobile	23,1	6,2
Réfrigérateur	24,1	8,9
Congélateur	9,8	7,8
Lave-linge	20,5	7,2
Lave-vaisselle	7,2	6,5
Téléviseur	25,6	6,2

ÉQUIPEMENT EN AUTOMOBILE [2] LAVE-VAISSELLE ET CONGÉLATEUR [3] DANS LA COMMUNAUTÉ

	(%)			
	Automobile		Lave-vaisselle	Congélateur
	1979	1989	1987	1987
Allemagne (ex-RFA)	61,2	67,8	29	60
Belgique	70,2	79,7	24	59
Danemark	57,0	(a) 62,0	31	78
Espagne	52,0	...	11	9
France	67,8	75,1	33	50
Grèce	27,9	37,6	9	8
Irlande	63,3	62,2	11	29
Luxembourg	66,5	75,3	20	33
Pays-Bas	91,0	88,5	48	83
Portugal	67,1	64,0	9	41
Royaume-Uni	27,0	38,8	12	29
	58,0	66,0	9	55

(a) 1987.

TAUX D'ÉQUIPEMENT POUR LES PRINCIPAUX BIENS DURABLES [1]



TAUX DE MULTI-ÉQUIPEMENT POUR QUELQUES BIENS DURABLES [1]

	(%)	
	Début 1980	Mi-1991
Automobile	17,3	26,2
Réfrigérateur	7,1	11,9
Machine à laver le linge	4,3	5,2
Télévision (couleur + noir et blanc)	5,6	19,8

TAUX D'ÉQUIPEMENT DES MÉNAGES EN BIENS DURABLES SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE (mi-1991) [1]

Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence	Répart. des ménages	Automobile	Combiné (b)	Congélateur	Lave-vaisselle	Télévis. couleur	Magnéto-scope (c)	Bala-deur (d)
Exploitants agricoles	2,7	95,8	19,8	87,3	43,9	81,5	27,8	22,6
Salariés agricoles (a)	0,4	82,5	31,3	51,3	13,8	76,3	32,5	21,4
Patrons de l'industrie et du commerce	5,5	93,5	42,9	53,5	57,5	92,7	58,2	39,0
Cadres supérieurs et professions libérales	8,7	95,6	55,3	44,0	65,3	90,0	62,9	55,2
Cadres moyens	11,0	92,3	46,5	43,0	44,8	89,6	48,8	50,0
Employés	8,3	79,8	44,0	34,8	29,0	87,1	38,4	49,9
Ouvriers (e)	23,9	88,4	43,9	50,9	28,5	92,5	48,4	38,2
Personnel de service (a)	1,4	63,0	39,8	32,4	17,6	81,9	33,3	28,9
Autres actifs (a)	2,3	88,3	45,3	35,6	31,1	86,4	51,6	49,7
Retraités	30,3	58,6	34,4	38,9	19,3	89,4	16,1	5,6
Autres inactifs	5,5	36,2	34,7	21,1	9,1	78,8	15,2	20,1
Ensemble	100,0	76,8	41,0	43,3	31,5	89,1	36,9	30,2

(a) Catégorie de faible effectif, les résultats sont entachés d'une marge d'imprécision. (b) Réfrigérateur - congélateur. (c) En janvier 1991. (d) En mai 1991. (e) Y compris ouvriers non qualifiés.

8 CONSOMMATION - CONDITIONS DE VIE

PRÉSENTATION

Sur l'ensemble de l'année 1992, le *taux de départ en vacances des Français* est de 60,0 %; il était de 59,8 % en 1991 [2].

Au cours de l'hiver 1991-1992, 28,9 % des Français sont partis en vacances. Une progression de 2,6 points par rapport à l'hiver précédent fait suite à un léger recul sur trois années. 8,8 % des Français ont pris la direction des pistes. La pratique des sports d'hiver reste inférieure au niveau atteint en 1983-1984 quand 10 % de la population choisissait ce type de vacances. La durée moyenne des séjours d'hiver est de 14 jours [1].

Le taux de départ en *vacances d'été* (55,3 %) est légèrement inférieur à celui de 1991 (55,6 %). La durée moyenne des vacances d'été continue à baisser (22,1 jours contre 22,6 en 1991). Les vacances en bord de mer l'été représentent 45 % de l'ensemble des séjours. Les journées de vacances passées en France comme à l'étranger le sont surtout chez des parents et amis [2].

Durant l'été 1992, le nombre total de séjours à l'étranger progresse (+ 2,7 % par rapport à 1991). Les vacanciers se sont dirigés en particulier vers l'Europe de l'Ouest [2].

En 1991, dans l'hôtellerie, les touristes étrangers ont été moins nombreux en France (- 3,6 % par rapport à 1990). La Grèce et la Turquie connaissent un net recul de leur activité touristique. En revanche, l'Espagne et le Portugal enregistrent une hausse du nombre des nuitées [3].

DÉFINITIONS

● **Français.** Dans la plupart des enquêtes de consommation de l'INSEE, on appelle « Français » par un abus de langage commode, les personnes même étrangères, qui vivent en France dans des ménages ordinaires : la population comptée à part vivant en collectivité (casernes, hospices, couvents etc.), n'est pas saisie dans ces enquêtes.

● **Vacances.** On entend par « vacances » tout déplacement comportant au moins quatre jours pleins consécutifs (quatre fois 24 heures) en dehors du domicile, effectué pour des motifs autres que professionnel, d'étude ou de santé. Cette notion de vacances utilisée répond à une normalisation européenne.

● **Taux de départ.** Mesure la part, dans chaque catégorie de population, des individus qui ont effectué au moins un jour du type considéré.

● **Vacances d'été.** Par convention, la période d'été d'une année donnée dure cinq mois : du 1^{er} mai au 30 septembre de l'année considérée (jusqu'en 1972 le mois de mai était considéré comme « hors été »).

● **Vacances d'hiver.** Sont considérés comme séjours d'hiver d'une année donnée ceux qui commencent entre le 1^{er} octobre de l'année précédente et le 30 avril de l'année donnée.

SOURCES

[1] « Les vacances d'hiver 1991-1992 », *INSEE-Première*, n° 245, février 1993.

[2] « Les vacances des Français », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-modes de vie », (à paraître).

[3] *Politique du tourisme et tourisme international dans les pays de l'OCDE, 1990-1991*, OCDE, mars 1993.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Les vacances des Français - Évolution sur 20 ans et résultats détaillés de 1986 à 1989 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-modes de vie », n° 32-33, janvier 1992.

● « Temps libre : mythe ou réalité ? », *Problèmes économiques*, n° 2258, 15 janvier 1992.

● *Mémento du tourisme*, 12^e édition, ministère du Tourisme, Direction des industries touristiques 1992.

● « Les finances des communes touristiques du littoral », *La Revue du Trésor*, n° 2, février 1992.

● « Le tourisme », *Notes et études documentaires* La Documentation française, n° 4951, juin 1992.

● « Le tourisme, première industrie de France » *Futuribles*, Analyse-Prévision-Prospective, janvier 1993.

8.3 VACANCES

TAUX DE DÉPART EN VACANCES [1] [2]

	1965	1975	1980	1985	1990	1991	1992
Période d'été	50,2	53,3	53,8	55,4	55,6	55,3
Période d'hiver	17,1	22,7	24,9	26,7	26,3	28,9
Ensemble de l'année	41,0	52,5	57,2	57,5	59,1	59,8	60,0

TAUX DE DÉPART ET DURÉE DES VACANCES EN 1992 [1] [2]

Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence	Vacances d'hiver				Vacances d'été	
	Taux de départ (%)		Jours par personne		Taux	Jours
	Ensemble	dont sports d'hiver	Ensemble	dont sports d'hiver	de départ (%)	par personne partie
Exploitants et salariés agricoles	14,2	8,0	13,5	8,4	25,2	10,9
Patrons de l'industrie et du commerce	29,0	12,3	12,1	9,6	54,0	20,0
Cadres supérieurs et professions libérales	61,5	23,2	13,0	8,7	83,3	24,4
Professions intermédiaires	43,1	16,9	12,6	9,0	75,0	22,2
Employés	33,8	11,2	12,5	7,7	61,6	20,3
Ouvriers qualifiés, contremaîtres	17,6	4,7	10,7	8,6	54,0	19,1
Ouvriers non qualifiés	11,0	1,2	13,4	10,1	45,8	21,7
Retraités	22,1	1,8	18,5	11,5	41,2	26,9
Ensemble	28,9	8,8	13,8	8,9	55,3	22,1

VACANCES EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER EN 1992 [1] [2]

Selon le genre de séjour	Hiver	Été	Selon le mode d'hébergement		Été	
			Hiver	France	Été	
					France	Étranger
Circuit	5,6	7,7	Hôtel	11,2	5,0	19,4
Mer	21,1	45,0	Location	11,5	17,9	6,2
Montagne	27,6	13,1	Résidence secondaire	12,0	14,2	10,2
Campagne	25,9	24,2	Parents et amis	56,8	37,5	51,0
Ville	19,8	10,0	Tente, caravane	1,9	17,5	5,9
Ensemble	100,0	100,0	Villages de vacances	3,2	4,5	2,1
dont : en France	83,2	79,6	Auberge de jeunesse et autres ..	3,4	3,4	5,2
			Ensemble	100,0	100,0	100,0

DESTINATION DE VACANCIERS À L'ÉTRANGER DURANT L'ÉTÉ [2]

Pays de destination	1980	1992	Pays de destination	1980		1992	
				1980	1992	1980	1992
Andorre, Espagne, Portugal	36,8	30,9	Europe de l'Est (y compris ex-URSS)	2,5	2,9		
Italie	16,1	8,9	Pays à destination lointaine (b)	5,1	11,4		
Algérie, Maroc, Tunisie	11,8	13,2	Circuits	3,2	3,5		
Grèce, Monaco, Turquie, Yougoslavie	6,8	6,2	Ensemble	100,0	100,0		
Iles britanniques	5,7	5,6	Nombre de séjours (milliers)	5 751	7 458		
Europe de l'Ouest (autres pays (a))	12,0	17,3					

(a) Autres pays CEE, Autriche, Finlande, Islande, Norvège, Suède, Suisse.
 (b) Afrique sauf Maghreb, Amériques y compris USA, Asie sauf Turquie et URSS, Océanie.

NUITÉES DE TOURISTES* DANS QUELQUES PAYS DE L'OCDE EN 1991 [3]

Pays	Variation			Pays	Variation		
	Ensemble	Dont étrangers	91/90 (%)		Ensemble	Dont étrangers	91/90 (%)
Allemagne (c)	160,5	27,8	3,3	Italie	195,7	65,8	2,4
Autriche	80,3	64,1	4,2	Norvège	12,8	3,9	6,7
Belgique (b)	9,6	6,9	...	Portugal	26,3	19,1	10,3
Danemark	11,2	6,0	5,6	Suède	14,5	2,8	- 10,7
Espagne	133,6	74,0	11,4	Suisse	34,2	20,4	- 1,1
Finlande	10,0	2,2	- 6,3	Turquie	15,2	8,1	- 7,3
France (a)	141,1	53,0	- 3,6	Australie	55,3	12,2	- 3,6
Grèce	41,5	29,9	- 10,6				

* Dans l'hôtellerie proprement dite. (a) Non compris Pays de la Loire, Champagne - Ardenne et Corse. (b) 1990. (c) Depuis le 3 octobre 1990, les touristes en provenance de l'ex-RDA sont considérés comme touristes nationaux.

8 CONSOMMATION - CONDITIONS DE VIE

PRÉSENTATION

En 1991, les dépenses des ménages pour la culture, les loisirs et le sport sont estimées à 198,1 milliards de F contre 192,2 l'année précédente. Ces dépenses représentent 5 % de la consommation nationale totale [2].

Le rythme de croissance de la fonction « culture, loisirs et sport » est légèrement inférieur (+ 4,1 % par rapport à 1990) à celui de la consommation nationale totale (+ 4,4 %) [2]. Les dépenses qui ont enregistré la plus forte progression par rapport à 1990 sont les dépenses de services télévisuels (+ 10,2 %) ainsi que les « disques, bandes et cassettes enregistrées, vidéo-cassettes » (+ 9,7 %) [2]. D'après la loi de finances pour 1993, le budget du ministère de la Culture et de la Francophonie s'élève à 13,82 milliards de F et celui de la Jeunesse et des Sports à 3,09 milliards de F [1]. Au cours des années 1967-1988, l'évolution de la pratique des loisirs en France est marquée par l'emprise croissante de la télévision et l'augmentation de la fréquence de certaines sorties : sorties entre parents et amis, visites de musées ou de monuments historiques [3].

Le nombre de licenciés dans les fédérations olympiques est de 6 220 078 en 1990, soit une croissance de 3 % depuis 1985. Les deux fédérations qui ont le plus de licenciés sont celles de football (1,8 million) et de tennis (1,4 million) [5].

Pour les dépenses de culture-loisirs par habitant, l'Allemagne (ex-RFA) et le Danemark devancent largement leurs partenaires européens. Le Japon et les États-Unis ont des niveaux de dépenses encore supérieurs [7].

SOURCES

[1] « Budget 1993 », *Les Notes bleues de Bercy*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, numéro hors série.

[2] « La consommation des ménages en 1991 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-modes de vie », n° 39-40, mai 1992.

[3] « Les loisirs 20 ans après : davantage de loisirs et de télévision », *Premiers résultats*, INSEE, n° 148, octobre 1988.

[4] « CNC-INFO : spécial bilan 1992 », *Informations du CNC*, Centre National de la Cinématographie, mai 1993.

[5] « Licences sportives et sections de clubs 1990 », Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports.

[6] « Une France un peu plus sportive qu'il y a vingt ans... grâce aux femmes » *Économie et Statistique*, INSEE, n° 224, septembre 1989.

[7] *Statistiques de base de la communauté*, Eurostat, OSCE, 1993, 30^e édition, tableau 2.8.

DÉFINITIONS

● **Dépenses culturelles et de loisirs.** Les postes retenus dans les dépenses des ménages sont les suivants :

— produits photographiques et cinématographiques (pellicules, films photographiques et cinématographiques...) : NAP 18-09;

— radio-récepteurs et téléviseurs : NAP 29-21;

— appareils d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image et supports d'enregistrement (électrophones, magnétophones, magnétopscopes...) : NAP 29-22;

— appareils photographiques et de cinéma : NAP 34-05;

— produits de l'imprimerie, édition : NAP 51-15;

— produits de la presse : NAP 51-20;

— disques, bandes et cassettes enregistrées, vidéo-cassettes : NAP 51-30;

— articles de sport : NAP 54-02;

— bateaux de plaisance : NAP 54-03;

— redevance télévision : NAP 86-01;

— fréquentation des salles de cinéma : NAP 86-04;

— salles de spectacles (théâtres, concerts, ...) : NAP 86-06;

— jeux de hasard : NAP 86-09;

— centres de sport : NAP 86-10;

— remontées mécaniques : NAP 86-11;

— professeurs de sport : NAP 86-12.

● **Enquête sur les loisirs et sur la pratique sportive des Français.** Enquête réalisée en 1987-1988 par l'INSEE auprès des Français de 14 ans et plus. Dans cette enquête la pratique sportive comprend la gymnastique en général, les sports d'équipe, les randonnées d'au moins une journée à pied, les randonnées ou les promenades d'environ une demi-journée en vélo, le ski au moins une fois par an et les autres sports traditionnels. Sont exclus la pétanque et les jeux de boules. Dans le tableau ci-contre on a la population ayant pratiqué au moins un sport dans l'année.

● **Fédérations olympiques.** Ce sont les fédérations qui régissent des sports pratiqués lors des jeux olympiques.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Radioscopie du budget des ménages », tome 3 (à paraître), *INSEE-Résultats*, série « Consommation-modes de vie ».

● « Le développement personnel et l'intégration sociale des jeunes par les loisirs », Avis et rapports du Conseil économique et social, JO n° 14, 25 juin 1991.

● « L'industrie du sport et des loisirs : un secteur fragile », *Problèmes économiques*, n° 2236, 7 août 1991.

● *INSEE-Première* : « Télécommuniquer à la maison », n° 137, mai 1991; « Le cinéma des années quatre-vingt », n° 174, décembre 1991.

● *CNC-INFO* : « La production audiovisuelle en 1991 », n° 240, avril 1992, « Industrie cinématographique : bilan 1992 », n° spécial. Ministère de la Culture.

● « Culture et société », *Cahiers Français*, La Documentation française, n° 260, mars-avril 1993.

8.4 CULTURE - LOISIRS - SPORT

ÉVOLUTION DES PRATIQUES DE LOISIRS [3]

Proportion des individus ayant pratiqué l'activité suivante...	(%)	
	1967	1987-1988
Regarder la télév. ts les jours ou presque ...	51	82
Lire un quotidien tous les jours ou presque ..	60	42
Lire une revue ou un magazine régulièrement	56	79
Aller au théâtre au moins une fois par an.	21	18
Assister à un spectacle sportif au moins 5 fois par an	17	9
Avoir visité un salon ou une foire-exposition depuis un an	33	56
Avoir visité un musée depuis un an	18	32
Avoir visité un château ou un monument depuis un an	30	41
Sortir le soir au moins une fois par mois	30	48
Aller au restaur. au moins une fois par mois ..	8	25
Recevoir des parents ou des amis pour un repas au moins une fois par mois	39	64
Participer régulièrement à au moins une association	11	18
Écouter la radio tous les jours ou presque ...	67	75
Danser au moins 5 ou 6 fois par an	20	30

NOMBRE DE LICENCIÉS DES FÉDÉRATIONS OLYMPIQUES (y compris DOM-TOM) [5]

	(%)	
	1985	1990
F. f. d'athlétisme	115 314	129 512
F. f. de basket	354 292	345 584
F. f. de cyclisme	88 075	89 758
D. nat. des sports équestres	183 479	230 767
F. f. de football	1 731 212	1 831 294
F. f. de gymnastique	126 824	140 781
F. f. de hand-ball	175 399	179 840
F. f. de judo et disciplines associées	382 544	455 481
F. f. de natation	113 763	142 618
F. f. de ski	827 317	552 688
F. f. de tennis	1 320 464	1 363 962
F. f. de tennis de table	107 404	124 711
F. f. de tir	131 113	127 674
F. f. de volley-ball	67 400	97 186
F. f. de voile	105 853	170 150
Autres fédérations olympiques ..	205 203	238 072
Ensemble	6 035 656	6 220 078

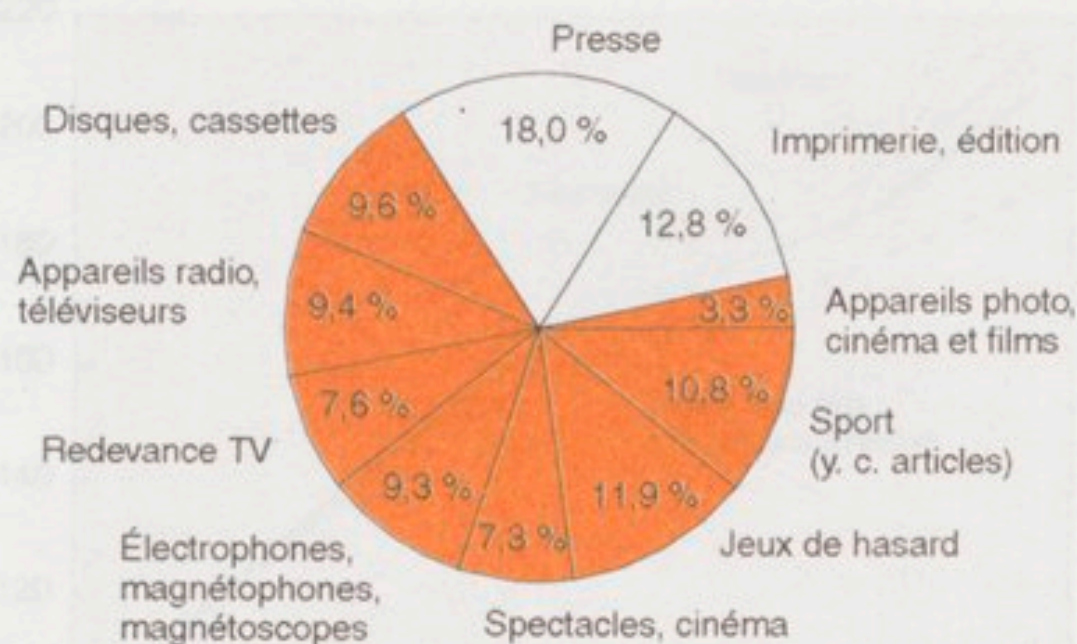
ÉVOLUTION DE LA PRATIQUE SPORTIVE EN FRANCE [6]

	(%)			(%)	
	1967	1987-1988		1967	1988
Sexe :			Professions indépendantes	51,7	57,9
Homme	50,5	53,4	Cadres supérieurs et professions libérales	71,4	81,4
Femme	28,9	42,5	Cadres moyens	62,1	73,3
Âge :			Employés et personnels de service	46,2	54,9
de 14 à 17 ans	81,3	81,3	Ouvriers	39,3	47,1
de 18 à 21 ans	67,5	71,7	Inactifs	20,3	25,9
de 22 à 24 ans	60,8	67,5	Catégorie de commune de résidence :		
de 25 à 29 ans	51,4	62,0	Communes rurales	22,8	36,6
de 30 à 39 ans	44,0	57,9	Communes rurales partiellement urbaines	30,5	40,3
de 40 à 49 ans	39,5	49,2	Unités urbaines de moins de 20 000 habitants	33,8	46,1
de 50 à 59 ans	27,8	30,6	Unités urbaines de 20 000 à 100 000 habitants	45,8	48,7
60 ans et plus	11,1	18,9	Unités urbaines de 100 000 habitants et plus	49,1	52,8
Diplôme :			Agglomération parisienne (hors Paris)	53,6	53,4
Pas de diplôme	27,9	25,3	Paris	50,8	59,0
Certificat d'études primaires	36,7	36,4			
CAP ou brevet	57,6	60,2			
Baccalauréat et plus	76,4	74,5			
Catégorie socioprofessionnelle :					
Exploitants et salariés agricoles	19,1	31,2			

INDICATEURS DE CONSOMMATION DE LOISIRS [4] et [7]

	Loisirs, spectacles, enseignement, culture			
	Cinéma en millions de spectateurs		Indice de consommation par habitant*	
	1989	1991	1988	1990
Allemagne (ex-RFA) ..	101,6	106,9	142	134
Belgique	16,1	16,5	82	81
Danemark	10,3	9,2	148	132
Espagne	78,1	79,1	60	55
France	120,9	117,0	103	101
Italie	94,8	88,6	103	112
Pays-Bas	15,6	14,9	117	112
Portugal	11,5	...	(a) 19	(a) 16
Royaume-Uni	94,6	100,6	109	107
États-Unis	1 132,5	981,9	173	164
Japon	143,6	138,3	180	136

DÉPENSES DES MÉNAGES POUR LA CULTURE, LES LOISIRS ET LE SPORT EN 1991 [2]



9 REVENUS

PRÉSENTATION

En 1991, le salaire annuel net moyen après prélèvement à la source, actualisé à partir des *déclarations annuelles des données sociales*, est de 113 900 F par an soit 9 492 F par mois pour les salariés à temps complet des secteurs privé et semi-public [1].

De 1990 à 1991, le *salaire moyen net de prélèvement* augmente de 4,4 % (1,2 % en francs constants). À *structure constante*, les salaires des ouvriers nets de prélèvement à la source connaissent la plus forte croissance (4,6 %) tandis que ceux des cadres et professions intermédiaires augmentent moins vite (3,6 %). Pour les employés, le rythme correspond à celui de l'évolution moyenne : 4,0 %.

La main-d'œuvre est de plus en plus qualifiée et, par conséquent, la part des catégories les mieux rémunérées ne cesse de croître. Ces modifications constituent l'essentiel de l'*effet de structure*.

En 1991, les hommes ont perçu en moyenne un salaire net après CSG de 125 100 francs, les femmes de 94 900 francs soit un avantage des hommes de 31,9 % par rapport à leurs collègues féminines contre 33,3 % en 1984.

De 1990 à 1991, selon l'actualisation, le salaire en dessous duquel sont payés 10 % des salariés (1^{er} décile) augmente de 4,6 %, les autres déciles de 4,2 % à 4,8 %, en francs courants. En 1991, les salariés du 1^{er} décile ont gagné moins de 60 800 francs tandis qu'à l'inverse 10 % des salariés ont vu leurs gains dépasser 182 300 francs [1].

SOURCES

[1] « L'évolution des salaires dans le secteur privé en 1991 », *INSEE-Première*, n° 211, juillet 1992.

DÉFINITIONS

● **Salaire moyen net de prélèvement.** Les salaires annuels et les effectifs sont connus grâce aux DADS (définition ci-dessous). Les effectifs sont convertis en années-travail au prorata de leur durée de présence. Les salaires sont rapportés à cette durée. Ils comprennent les primes et indemnités et sont nets de cotisations sociales et de la contribution sociale généralisée. Ce sont des salaires offerts, redressés des retenues éventuelles pour absence ou maladie. La mesure de l'évolution du salaire moyen net de prélèvement peut être décomposée en deux éléments : un indice de salaire à structure constante et un effet de structure.

● **Indice de salaire à structure constante.** Il cherche à mesurer l'évolution du « prix du travail » (voir aussi définition dans le mot clé 9.2).

● **Effet de structure ou « GVT solde ».** Il mesure l'impact sur la variation du salaire moyen des modifications de la répartition de la population employée selon les postes de travail (voir aussi 9.2).

● **Déclaration annuelle de données sociales (DADS).** Formulaire commun aux services fiscaux et à certains organismes sociaux, rempli par tout employeur et qui contient, pour chaque salarié de l'entreprise (à l'exclusion des agents de l'État et des collectivités territoriales, des apprentis, des gens de maison et des salariés agricoles), des caractéristiques d'état civil, la profession et la catégorie socio-professionnelle (PCS), les périodes d'emploi et les rémunérations perçues.

● **Évolution en termes réels ou pouvoir d'achat du salaire ou du gain.** Elle s'obtient en divisant l'évolution de ceux-ci sur une période donnée par l'évolution de l'indice des prix sur la même période.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Gains nets des ouvriers des industries manufacturières dans la Communauté », Eurostat-OSCE thème 3, série C, 1992.

● « L'intérêt financier d'un second salaire pour la famille s'est accru au fil du temps », *Notes et graphiques*, CERC, n° 20, septembre 1992.

● « La formation des salaires », *Économie et statistique*, INSEE, n° 257, septembre 1992.

● *Données sociales*, INSEE, édition 1993 : « Le développement des politiques salariales incitatives », « Les déterminants du salaire ».

9.1 SALAIRES DES SECTEURS PRIVÉ ET SEMI-PUBLIC

SALAIRES ANNUELS MOYENS NETS DE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE (a) ET ÉVOLUTIONS EN TERMES RÉELS (POUVOIR D'ACHAT) PAR PCS EN 1991* [1]

Professions, catégories socioprofessionnelles (PCS)	Salaires en F/an			Évolution de pouvoir d'achat net 1990-91 (%)		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Cadres, chefs d'entreprise	258 000	182 100	239 200	0,3	0,6	- 0,1
Techniciens, agents de maîtrise	131 800	111 700	129 100	0,2	0,2	0,2
Autres prof. intermédiaires	141 700	113 900	127 700	0,2	0,6	0,1
Employés	93 300	82 700	85 500	0,3	0,7	0,5
Ouvriers qualifiés	92 400	76 400	90 200	1,3	1,1	1,2
Ouvriers non qualifiés	82 200	66 400	77 100	1,1	1,3	1,0
Ensemble	125 100	94 900	113 900	1,3	1,4	1,2

* Champ des déclarations annuelles de données sociales (salaires offerts dans les secteurs privé et semi-public). L'évolution moyenne des salaires, et donc du pouvoir d'achat, n'est pas la moyenne des évolutions (effet de structure). (a) Cotisations sociales et CSG.

ÉVOLUTION DES SALAIRES NETS ANNUELS MOYENS DE 1990 À 1991 [1] (francs courants)

	Salaire net moyen après CSG		Effet de structure
	À structure constante		
Cadres sup., chefs d'entreprise	3,1	3,6	- 0,5
Professions intermédiaires	3,5	3,6	- 0,1
dont : Techniciens, agents de maîtrise	3,4	3,5	- 0,1
Autres professions	3,3	3,6	- 0,3
Employés	3,8	4,0	- 0,2
Ouvriers	4,7	4,6	0,1
dont : Qualifiés	4,4	4,7	- 0,3
Non qualifiés	4,2	4,5	- 0,3
Ensemble	4,4	4,0	0,4

SALAIRES ANNUELS NETS MOYENS ÉVOLUTIONS 1990-1991 PAR SECTEUR* [1]

	Salaires en F par an après CSG	Évolution de pouvoir d'achat (%)
Industrie	115 200	0,9
Bâtiment, travaux publics	104 500	3,6
Transports, télécommunications	112 500	0,1
Commerces	111 600	1,2
Services	116 100	1,1
Ensemble	113 900	1,2

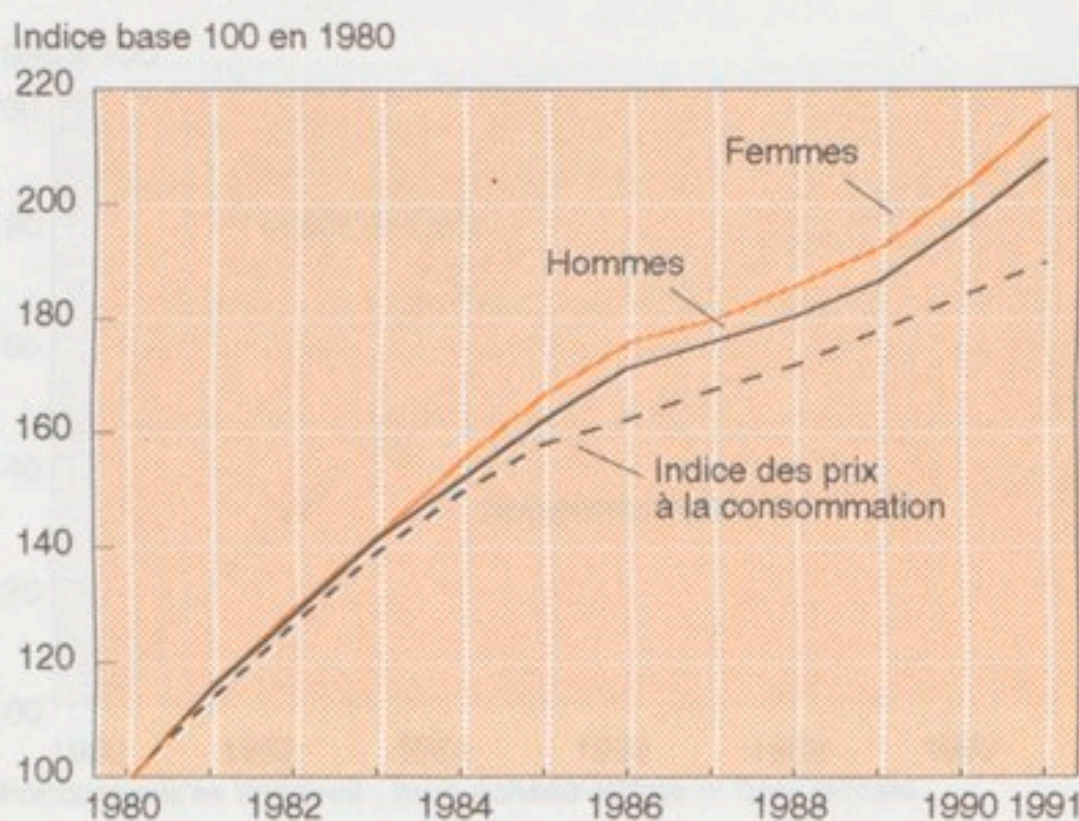
* Voir note du tableau ci-dessus.

DISTRIBUTION DES SALAIRES NETS DE PRÉLÈVEMENT PAR DÉCILE [1]

Déciles (a)	1984					1990					1991					Évolution 91/90 (%)		
	Ensemble					Ensemble					Ensemble					en F courants	en F constants	
D1	45 600					58 100					65 100					4,6		1,4
D2	51 700					66 400					74 300					4,8		1,6
D3	57 500					74 100					82 700					4,7		1,5
D4	63 100					81 200					90 000					4,7		1,4
D5 (salaire net médian)	69 200					89 000					98 700					4,5		1,3
D6	76 700					98 300					109 100					4,6		1,3
D7	85 700					110 300					124 800					4,5		1,3
D8	100 700					131 200					151 400					4,2		1,0
D9	132 700					174 800					208 000					4,3		1,1
D9/D1	2,91					3,01					3,20							

(a) D1 (...D9) est le salaire en dessous duquel sont payés 10 % (...90 %) des salariés.

ÉVOLUTION DU SALAIRE NET ANNUEL MOYEN PAR SEXE [1]



9 REVENUS

PRÉSENTATION

En 1991, les 1,88 million d'agents des services civils de l'État (non compris les personnels de La Poste et de France Télécom) ont perçu en moyenne dans l'année un salaire brut de 140 990 F. Ceci correspond à un traitement indiciaire brut de 121 490 F et à des compléments (indemnités de résidence, supplément familial, primes et rémunérations annexes) de 19 500 F. Une fois prélevés 18 040 F au titre des cotisations sociales et 1 340 F de contribution sociale généralisée (CSG), ils ont disposé en moyenne de 121 610 F soit 10 135 F par mois.

À corps, grade et échelon identiques (indice à structure constante) le salaire net de prélèvements a diminué de 0,3 % en francs constants. Entre 1988 et 1990, l'évolution du salaire net à structure constante avait été de + 0,7 % par an en francs constants; selon les catégories d'agents titulaires, cette évolution varie de - 0,7 % pour la catégorie A et - 0,4 % pour la catégorie C à + 0,1 % et + 0,2 % pour les catégories B et D. L'effet des avancements et des promotions ou effet de structure représente une hausse de 0,8 % (0,9 % en 1990).

En 1991, le salaire net de prélèvements des cadres administratifs et techniques est en moyenne de 191 360 F, soit plus de deux fois celui des ouvriers (83 770 F). 50 % des agents titulaires ont perçu un salaire (net de prélèvements) supérieur à 118 500 F. En bas de l'échelle des salaires, 10 % des agents titulaires ont disposé de moins de 76 900 F, alors qu'à l'autre extrémité, 10 % des agents ont gagné plus de 184 970 F [1].

SOURCES

[1] « L'évolution des salaires des agents de l'État en 1991 », *INSEE-Première*, n° 232, novembre 1992.



DÉFINITIONS

● **Agent des services civils de l'État.** Le champ couvert ne comprend pas les personnels de La Poste et France Télécom (deux établissements créés début 1991 avec le statut d'exploitant autonome de droit public).

● **Traitement indiciaire brut.** Il s'obtient en multipliant l'indice nouveau majoré par la valeur du point.

● **Salaire net moyen.** Il est obtenu en divisant la masse salariale par le nombre de salariés évalué en années-travail. Les salaires annuels et les effectifs sont connus grâce aux déclarations annuelles de données sociales (DADS) que les entreprises adressent à l'administration. Le salaire net moyen peut se décomposer en deux éléments : l'indice de salaire à structure constante et effet de structure.

● **Indice de salaire à structure constante :** il est obtenu en éliminant l'effet de structure. À cette fin on calcule la moyenne des évolutions de salaires mesurées pour chacun des postes élémentaires de travail.

● **Effet de structure ou glissement vieillissement-technicité (GVT).** Il mesure l'effet des modifications de la répartition de la population entre les différents postes de travail; ainsi, en l'absence de toute augmentation des rémunérations, le salaire moyen augmente si la proportion des emplois les mieux payés croît.

● **Salaire net moyen dans le secteur public.** Les salaires des agents de l'État sont connus grâce aux fichiers de paie et à une enquête complémentaire de l'INSEE concernant les rémunérations des personnels (saisonniers, intermittents) absents des fichiers.

● **Salaire net médian :** c'est le salaire au-delà duquel en deçà duquel sont rémunérés la moitié des salariés.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Rémunérations : quand la Fonction publique imite le secteur privé », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 175, avril-mai 1992.

● « Les salaires des agents de l'État en 1988 », *INSEE-Résultats*, série Emploi-Revenus, n°s 35-36, juin 1992.

● « La formation des salaires », *Économie et statistique*, INSEE, n° 257, septembre 1992.

● « La protection des bas salaires en Europe : des pratiques différenciées », *Données sociales*, INSEE, édition 1993.

● « L'évolution des systèmes de rémunération dans la Communauté européenne », *Problèmes économiques*, n° 2310, 27 janvier 1993.

9.2 SALAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE

ÉLÉMENTS DU SALAIRE MOYEN NET DE PRÉLEVEMENTS EN 1990 ET 1991 [1]

	Niveau moyen (francs courants)		Évolution (%)
	1990	1991	
Salaire brut	135 660	140 990	+ 3,9
Traitement indiciaire brut	117 310	121 490	+ 3,6
Indemnité de résidence (a)	1 220	1 260	+ 3,3
Supplément familial (a)	1 910	1 910	0,0
Primes et rémunérations annexes	15 220	16 330	+ 7,3
Cotisations sociales « salariés »	- 18 390	- 18 040	- 1,9
Salaire net	117 270	122 950	+ 4,8
Contribution sociale généralisée (CSG)	-	- 1 340	-
Salaire net de prélèvements	117 270	121 610	+ 3,7

(a) Rapportés à l'effectif total et non à celui des seuls bénéficiaires.

DÉCOMPOSITION EN INDICE ET EFFET DE STRUCTURE [1]

	Variation de 1990 à 1991 (%)		
	De la moyenne	À structure constante	Effet de structure
Traitement indiciaire brut	3,6	2,7	0,9
soit en francs constants	0,4	- 0,5	0,9
Salaire net de prélèvements	3,7	2,9	0,8
soit en francs constants	0,5	- 0,3	0,8
dont : Titulaires	4,1	2,9	1,2
Non-titulaires	3,0	2,8	0,2

LES SALAIRES MOYENS NETS DE PRÉLEVEMENTS SELON LE STATUT ET LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE [1]

	Effectifs (milliers) (a)	Salaire net de prélèvements (b) (francs courants)		Évolution 1991/90 (%) (francs constants)		
		1991	1990	1991	De la moyenne	À structure constante
Ensemble	1 656,5	117 270	121 610	+ 0,5	- 0,3	+ 0,8
Cadres	403,4	172 140	174 500	- 1,8	- 0,9	- 0,9
Administratifs et techniques	96,5	183 710	191 360	+ 0,9	- 0,5	+ 1,4
Enseignants	306,9	167 660	169 200	- 2,2	- 1,0	- 1,2
Professions intermédiaires	755,8	110 890	113 060	- 1,2	+ 0,1	- 1,3
dont : instituteurs et PEGC	596,9	109 280	111 600	- 1,1	+ 0,3	- 1,3
professions administratives	90,1	112 950	116 120	- 0,4	- 0,6	+ 0,2
police et prison	16,8	140 750	144 400	- 0,6	+ 0,2	- 0,8
Employés	407,4	89 890	93 470	+ 0,8	- 0,8	+ 1,6
Police et prison	100,9	115 560	119 280	0,0	- 0,4	+ 0,4
Employés administratifs	218,6	87 780	90 870	+ 0,3	- 1,0	+ 1,3
Agents de service	87,9	68 090	70 180	- 0,1	- 0,1	0,0
Ouvriers	89,9	81 030	83 770	+ 0,2	+ 1,1	- 0,9
Titulaires	1 365,7	121 620	126 690	+ 0,8	- 0,4	+ 1,2
Catégorie A	498,7	161 010	166 910	+ 0,5	- 0,7	+ 1,2
Catégorie B	407,3	111 840	114 280	- 1,0	+ 0,1	- 1,1
Catégorie C	394,7	95 040	97 800	- 0,3	- 0,4	+ 0,1
Catégorie D	65,3	67 520	68 770	- 1,3	+ 0,2	- 1,5
Non-titulaires	290,8	95 390	97 820	- 0,2	- 0,4	+ 0,2

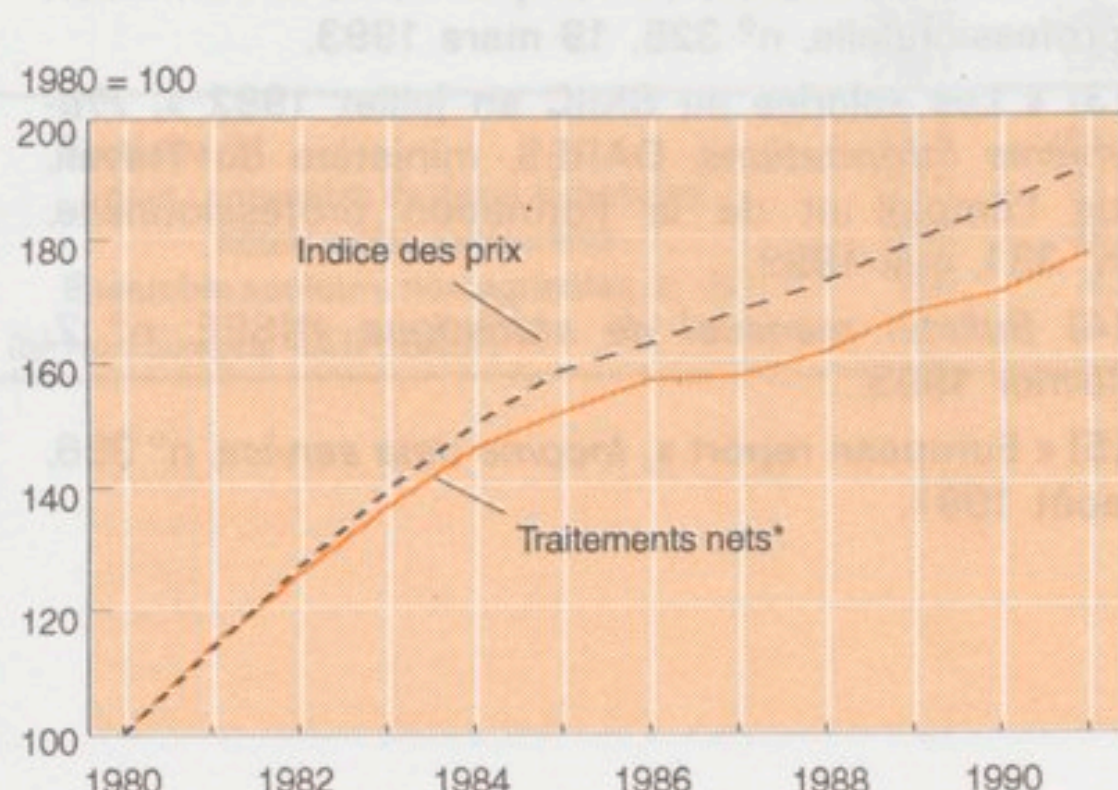
(a) Effectifs évalués en « année-travail » i.e. au prorata de leur durée de présence. (b) Net de cotisations en 1990; net de cotisations et de CSG en 1991.

DISTRIBUTION DES SALAIRES NETS POUR LES AGENTS TITULAIRES [1]

Centiles (a)	1988	1990	1991	1991/90 (%)
	(Francs courants)			
5	63 090	67 740	70 960	1,5
10	67 820	73 980	76 900	1,3
20	78 010	84 980	88 830	1,3
30	87 150	95 500	99 370	0,8
40	95 540	105 210	109 260	0,6
50	103 580	113 650	118 500	1,0
60	111 850	123 000	127 640	0,6
70	119 800	132 090	137 880	1,1
80	130 880	146 520	153 010	1,2
90	157 800	178 510	184 970	0,4
95	186 440	208 080	215 630	0,4
C90/C10	2,33	2,43	2,40	///

(a) En 1991, 10 % des agents ont perçu un salaire net de prélèvements inférieur à 76 900 F.

ÉVOLUTION DES TRAITEMENTS NETS DANS LA FONCTION PUBLIQUE [1]



*Fonctionnaires titulaires ; hors échelle-lettres et hors primes

9 REVENUS

PRÉSENTATION

L'évolution de l'actuel salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) tient compte à la fois des évolutions des prix et de l'ensemble des salaires. Au 1^{er} juillet 1992, le SMIC horaire est fixé à 34,06 F, soit un montant mensuel brut de 5 756,14 F pour 169 heures de travail [1].

Sur la période janvier 1992 à janvier 1993, le SMIC progresse de 4,3 %; sur la même période, les prix augmentent de 2,1 %. Le gain de pouvoir d'achat du SMIC est de 2,2 %. L'indice du taux de salaire horaire des ouvriers augmente de 3,5 %, le gain en pouvoir d'achat s'élève donc à 1,4 % [2].

En juillet 1992, dans les petits établissements (moins de 11 salariés) 10,5 % des hommes et 23,1 % des femmes sont payés au SMIC. Toutes tailles d'établissement confondues, ces proportions tombent à 5,1 % chez les hommes et 14,1 % chez les femmes. Pour tous les secteurs d'activités la proportion de salariés payés au SMIC est de 8,6 %. Cette proportion est de 28,1 % dans les « hôtels, cafés, restaurants » de 18,3 % dans le secteur « textile, habillement » [3].

À Paris, le minimum mensuel garanti de rémunération de la fonction publique est de 5 974,26 F (montant brut) au 1^{er} janvier 1993 [4].

Au sein de la Communauté européenne, la France (création du SMIG en 1950) est le premier pays à avoir institué un salaire minimum interprofessionnel [5].

SOURCES

[1] *Journal officiel*, 3 juillet 1992.

[2] « Résultats de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1^{er} janvier 1993 », *Premières informations*, DARES, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, n° 325, 19 mars 1993.

[3] « Les salariés au SMIC en juillet 1992 », *Premières informations*, DARES, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, n° 331, mai 1993.

[4] *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, n° 2, février 1993.

[5] « European report », *Income data service*, n° 356, août 1991.

DÉFINITIONS

● **Seuil de déclenchement du SMIC.** Le SMIC est révisé de droit selon deux modalités : à chaque hausse d'au moins 2 % de l'indice des prix; en outre une réévaluation a lieu chaque année au mois de juillet en fonction des conditions économiques générales.

● **Montant mensuel du SMIC.** Depuis le 1^{er} mai 1985, le SMIC mensuel est calculé, pour tous les salariés, sur la base de 39 heures par semaine (169 heures par mois).

● **Rémunération mensuelle dans la fonction publique.** Traitement + indemnités de résidence — retenues pour pension, sécurité sociale et chômage. Le minimum de rémunération mensuelle jouée dans la fonction publique, un rôle analogue à celui du SMIC dans le secteur privé.

● **Salaires minima dans la CEE.** Un salaire minimum interprofessionnel est appliqué dans sept pays de la CEE (voir tableau ci-contre). Il est fixé par l'État en Espagne, au Luxembourg, aux Pays-Bas et au Portugal, et par voie de négociation collective au niveau national en Belgique et en Grèce.

En Allemagne, les salaires minima sont négociés d'un syndicat à l'autre selon les branches comme selon les régions. Au Danemark, ils sont établis par accord de branche et au niveau des entreprises. En Irlande, la négociation collective s'effectue également au niveau de la branche et de l'entreprise mais dans certains secteurs, le salaire minimum est fixé au niveau régional par des *joint labour committees* (collectifs du travail) selon l'âge du salarié. En Italie, des salaires minima sont définis dans chaque branche, leur évolution étant réglée par des systèmes d'indexation (échelle mobile). Au Royaume-Uni, ils sont fixés au niveau des branches par convention collective ou par les comités sur les salaires (*wage councils*).

POUR EN SAVOIR PLUS

● « SMIC et politique des bas salaires », *Regards sur l'actualité*, n° 170, avril 1991, La Documentation française.

● « Les bas salaires dans les pays de la Communauté économique européenne », *Documents du Centre d'étude de revenus et des coûts (CERC)*, n° 101, 2^e trimestre 1991.

● « Les salariés au SMIC en juillet 1991 », *Premières informations*, SES, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, n° 27, 23 juin 1992.

● « Le salaire minimum, étalon de valeur », *Problèmes économiques*, n° 2315, mars 1993.

● « La protection des bas salaires en Europe : des pratiques différenciées », *Données sociales*, INSEE, édition 1993.

9.3 SALAIRE MINIMUM

MONTANT DU SMIC [1]

	Montant horaire F courants	Augmentation F courants %
1 ^{er} juillet 1985	26,04	2,0
1 ^{er} juin 1986	26,59	2,1
1 ^{er} juillet 1986	26,92	1,2
1 ^{er} mars 1987	27,57	2,4
1 ^{er} juillet 1987	27,84	1,0
1 ^{er} juin 1988	28,48	2,3
1 ^{er} juillet 1988	28,76	1,0
1 ^{er} mars 1989	29,36	2,1
1 ^{er} juillet 1989	29,91	1,9
1 ^{er} avril 1990	30,51	2,0
1 ^{er} juillet 1990	31,28	2,5
1 ^{er} décembre 1990	31,94	2,1
1 ^{er} juillet 1991	32,66	2,3
1 ^{er} mars 1992	33,31	2,0
1 ^{er} juillet 1992	34,06	2,3

VARIATIONS DU SMIC ET DU POUVOIR D'ACHAT [2]

	SMIC	Pouvoir d'achat	
		du SMIC horaire brut	du taux de salaire ouvrier*
Janvier 1982/janvier 1981	22,7	7,7	2,1
Janvier 1983/janvier 1982	11,8	2,0	(a) - 0,3
Janvier 1984/janvier 1983	12,3	3,0	(a) - 0,1
Janvier 1985/janvier 1984	6,9	0,4	(a) - 0,4
Janvier 1986/janvier 1985	6,9	2,6	1,1
Janvier 1987/janvier 1986	3,4	0,4	0,3
Janvier 1988/janvier 1987	3,4	1,0	1,1
Janvier 1989/janvier 1988	3,3	0,0	0,1
Janvier 1990/janvier 1989	4,0	0,6	1,0
Janvier 1991/janvier 1990	6,8	3,3	1,6
Janvier 1992/janvier 1991	2,3	- 0,6	1,1
Janvier 1993/janvier 1992	4,3	2,2	1,4

* Salaire brut de l'heure, à l'exclusion de toute prime.
(a) Compte tenu de la compensation salariale pour réduction de la durée du travail depuis février 1982.

PROPORTION DE SALARIÉS BÉNÉFICIAIRES DIRECTS DU RELÈVEMENT DU SMIC POUR TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉS AU 1^{er} JUILLET 1992 [3]

	(%)		
	1 à 10 salariés	11 salariés et plus	Ensemble
Ouvriers :			
Hommes	12,0	5,3	6,9
Femmes	31,3	19,8	23,3
Ensemble	18,0	8,9	11,2
Employés :			
Hommes	8,4	1,7	3,0
Femmes	19,7	6,0	10,2
Ensemble	15,1	3,6	6,5
Salariés :			
Hommes	10,5	3,6	5,1
Femmes	23,1	10,2	14,1
Ensemble	16,4	5,9	8,6

SALAIRES MINIMA INTERPROFESSIONNELS DANS LA CEE EN 1991* [5]

	Mois observé	Montant en francs de création	(%)
			Année
Belgique	Juil.	6 280	1975
Espagne	Janv.	2 890	1963
France	Juil.	5 400	(a) 1950
Grèce (1990)	Sept.	2 160	1982
Luxembourg	Avril	5 920	1986
Pays-Bas	Juil.	6 330	1968
Portugal	Janv.	1 580	1975

* Âge requis : 18 ans sauf en Belgique (21 ans) et aux Pays-Bas (23 ans); (a) SMIG.

PROPORTION DE SALARIÉS PAYÉS AU SMIC AU 1^{er} JUILLET PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES [3]

	Juillet		Juillet	
	1991	1992	1991	1992
Industrie non compris le bâtiment (a)	6,1	6,4	11,8	11,3
dont : industrie textile, habillement	16,2	18,3	21,0	21,1
cuir, chaussures	14,6	17,6	28,0	28,1
Bâtiment	5,4	5,8	8,6	8,6
Ensemble secteurs non agricoles (a), (b)				

(a) Non compris combustibles minéraux solides, gaz et électricité. (b) Non compris RATP, SNCF.

9 REVENUS

PRÉSENTATION

En 1992, la part du *revenu disponible brut* (RDB) des ménages dans le PIB est de 69 %, 10 ans plus tôt elle était de 73 % [1].

En 1992, le *revenu disponible brut* annuel moyen par habitant s'élève à 84 126 F soit 7 010 F par mois (+ 3,1 % en francs courants par rapport à 1991). La part des prestations sociales représente 35 % de ce revenu [1].

En 1992, la croissance du pouvoir d'achat du *revenu disponible brut* des ménages s'est ralentie, passant de 1,4 % en 1991 à 1,0 % en 1992. Ce ralentissement est essentiellement dû à la moindre croissance de la masse salariale brute reçue par les ménages et à l'augmentation des prélèvements sociaux et fiscaux.

En 1992, le salaire net par salarié croît de 3,0 % (4,8 % en 1991); les prestations sociales par habitant progressent de 5,3 % (6,2 % en 1991); l'excédent brut des entrepreneurs individuels agricoles augmente de 5,3 % alors qu'il diminuait en 1991 (- 7,5 %) et l'excédent brut des entrepreneurs individuels non agricoles progresse de 4,8 % (4,1 % en 1991) [1].

À la fin de décembre 1992, 575 000 foyers perçoivent le RMI. La croissance du nombre des bénéficiaires en 1992 (+ 17,8 %) est comparable à celle de 1991. L'allocation mensuelle de base pour une personne seule est de 2 253 F en janvier 1993. En 1992 l'écart entre les départements pour le nombre de bénéficiaires varie de 1 à 6 [2].

SOURCES

[1] « Comptes et indicateurs économiques de 1992 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 68-69-70, juin 1993.

[2] « Les bénéficiaires du RMI, statistiques définitives au 31 décembre 1992 », document de la Délégation interministérielle au RMI.

[3] *Principaux indicateurs économiques*, OCDE, avril 1993.

DÉFINITIONS

● **Revenu primaire.** C'est la masse des revenus que les ménages tirent de leur contribution à l'activité économique directement ou indirectement. Directement, il s'agit de revenus d'origine professionnelle : rémunérations salariales, bénéfices tirés de l'activité d'entreprises agricoles, artisanales ou commerciales, ou encore de l'exercice d'une profession libérale. Indirectement, il s'agit des revenus qui résultent de placements mobiliers ou immobiliers.

● **Revenu primaire brut ou net.** Dans les Comptes nationaux, le revenu primaire est un revenu brut; il inclut les cotisations sociales y compris la part patronale.

● **Revenu disponible.** C'est le montant des revenus de l'année qui reste à la disposition des ménages, une fois l'impôt payé, pour consommer ou épargner. Le revenu disponible est égal au *revenu primaire* auquel on a enlevé les impôts directs et les cotisations sociales et ajouté les prestations reçues.

● **Revenu d'activité.** Il comprend les revenus de travail salarié et les revenus d'entreprise individuelle.

● **Revenu minimum d'insertion (RMI).** La loi du 1^{er} décembre 1988 garantit un revenu minimum à toute personne dont les ressources sont inférieures à un certain montant (2 000 F pour une personne isolée). Une modulation est appliquée selon la composition de la famille : au 1^{er} janvier 1993, le montant du RMI est de 2 253,02 F pour une personne seule, 50 % de ce montant pour la seconde personne au foyer, 30 % pour chacune des personnes suivantes et 40 % à partir du 3^e enfant.

● **Indices de volume par tête du PIB.** Ces indices montrent l'importance du PIB par tête de chaque pays par rapport à celui des États-Unis, en utilisant les parités de pouvoir d'achat comme taux de conversion en dollars des États-Unis.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *RMI, le pari de l'insertion*, tomes 1 et 2, Rapport de la commission nationale d'évaluation du revenu minimum d'insertion, La Documentation française 1992.

● « Le revenu minimum d'insertion », *Économie et statistique*, INSEE, n° 252, mars 1992.

● « RMI : l'emploi creuse l'écart », *Consommation et modes de vie*, CREDOC, n° 67, avril 1992.

● « L'évolution récente des revenus en France (1988-1991) », *Problèmes économiques*, n° 2295, octobre 1992.

● « Les comptes de revenu des ménages par CS 1984-1989 », *INSEE-Résultats*, série Emploi-revenus, n° 42, décembre 1992.

● « Régions : les revenus des ménages de 1982 à 1990 », *INSEE-Première*, n° 249, mars 1993.

9.4 REVENUS DES MÉNAGES

REVENU DISPONIBLE BRUT DES MÉNAGES [1]

(milliards de F)

	1985	1991	1992
Revenu primaire brut	3 550	4 980	5 155
soit : rémunération des salariés .	2 573	3 536	3 666
excédent brut d'exploitation	838	1 204	1 265
dont : EBE d'entrepreneur individuel	542	717	735
revenus nets de la propriété	139	240	224
Transferts nets de redistribution	- 227	- 340	- 328
soit : impôts courants sur le revenu et le patrimoine .	- 311	- 461	- 476
cotisations sociales versées	- 1 062	- 1 529	- 1 604
prestations sociales reçues	1 118	1 593	1 688
autres transferts nets	29	57	65
Revenu disponible brut	3 323	4 640	4 826
soit : consommation finale	2 858	4 044	4 208
épargne brute	465	596	618

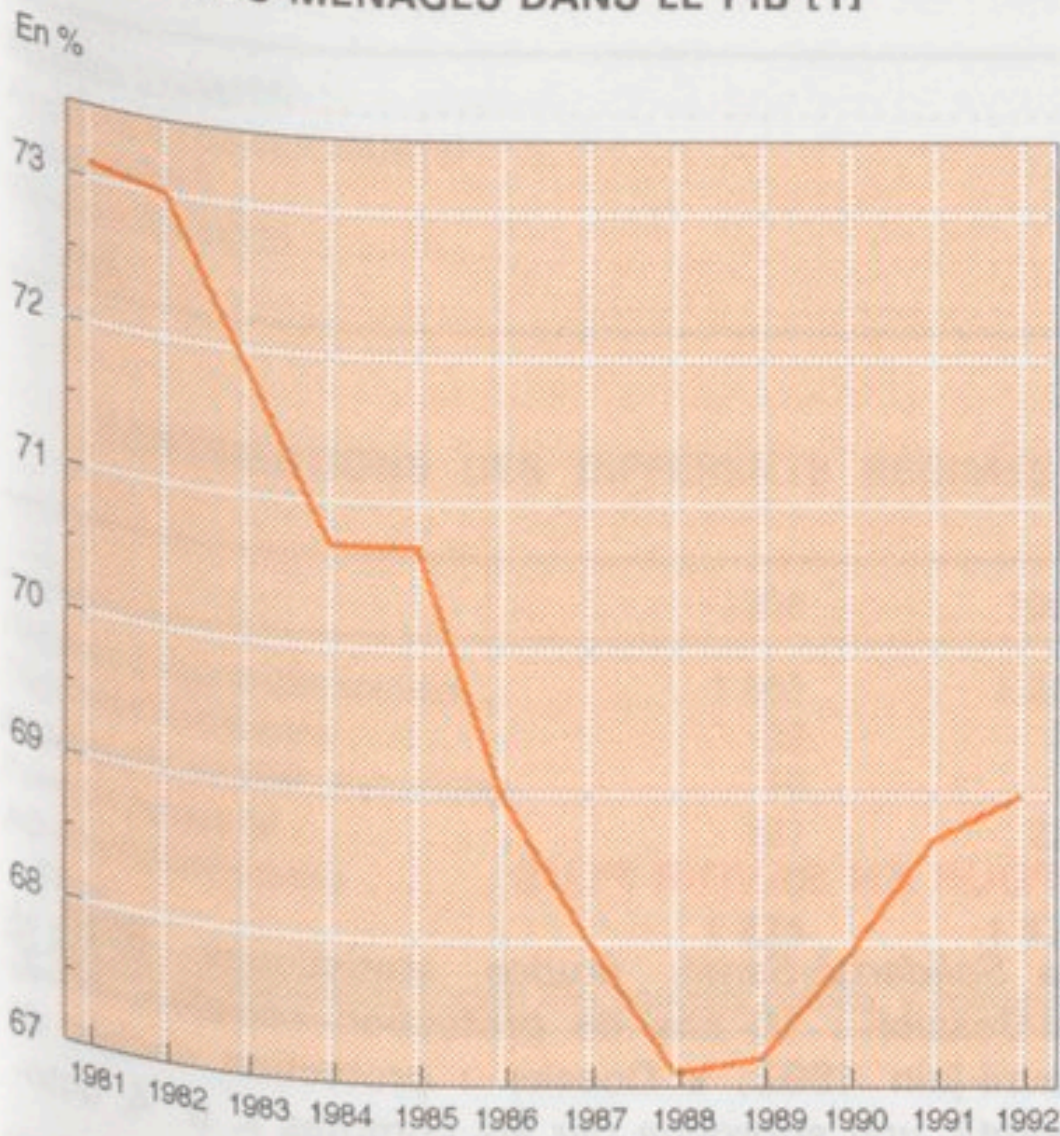
REVENU DES MÉNAGES PAR HABITANT [1]

(F courants)

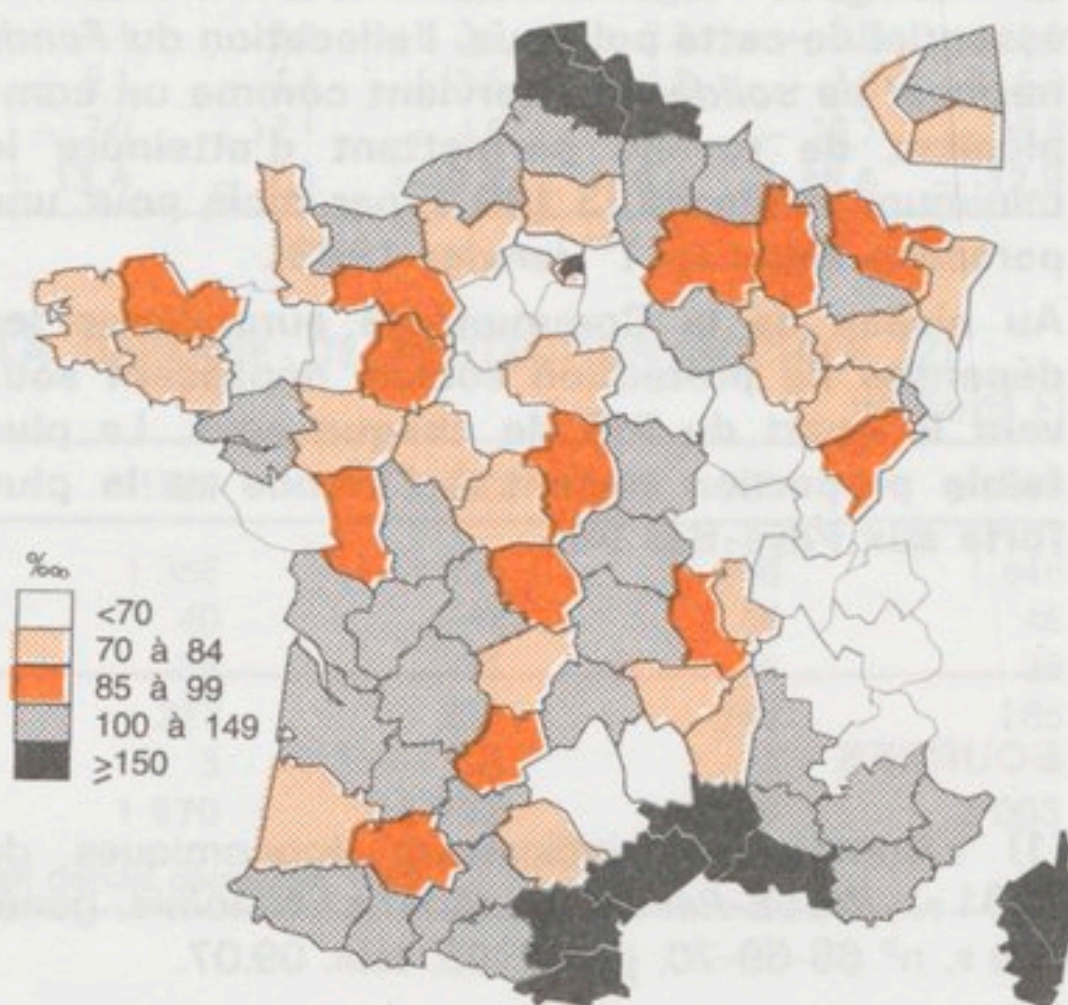
	1985	1991	1992
Revenu disponible brut par hab. .	60 109	81 326	84 126
RDB avant impôts par hab.	63 915	89 406	92 429
Salaires nets par salarié (a)	88 286	107 046	110 279
Prestations sociales par hab. ...	20 214	27 920	29 413
EBEI (b) agricole, par agriculteur .	114 785	177 417	189 614
EBEI (b) non agricole, par actif non salarié non agricole	193 977	287 043	300 911
En % par rapport à l'année précédente (prix 1980) :			
RDB des ménages par hab.	1,3	1,4	1,0
RDB brut avant impôts par hab. .	0,9	2,4	0,9
Salaires nets par salarié (a)	0,4	1,8	0,6
Prestations sociales par hab. ...	2,8	3,1	2,9
EBEI (b) agricole par agriculteur .	- 1,2	- 10,2	4,4
EBEI (b) non agricole, par actif non salarié non agricole	2,4	1,1	2,4

(a) Hors TUC. (b) EBEI : excédent brut d'entrepreneur individuel.

PART DU REVENU DISPONIBLE BRUT DES MÉNAGES DANS LE PIB [1]



BÉNÉFICIAIRES DU RMI AU 31 DÉCEMBRE 1992 [2] (pour 10 000 habitants)



POUVOIR D'ACHAT : INDICES DE VOLUME DU PIB PAR TÊTE (PAYS DE RÉFÉRENCE : ÉTATS-UNIS = 100) [3]

	1980	1991	1992		1980	1991	1992
Allemagne (ex-RFA)	75	88	87	Luxembourg	76	98	96
Belgique	69	79	80	Pays-Bas	73	74	74
Danemark	71	79	80	Portugal	36	41	42
Espagne	49	57	58	Royaume-Uni	67	71	70
France	74	82	83	Canada	93	86	86
Grèce	38	35	35	États-Unis	100	100	100
Irlande	42	53	52	Japon	67	86	87
Italie	68	76	76	Suisse	91	98	97

9 REVENUS

PRÉSENTATION

La *dépense de protection sociale* — dont 85 % vont aux prestations sociales — est estimée à 2 003 milliards de F en 1992 (28,7 % du PIB) [2]. La protection sociale est financée à 82 % par des *cotisations*; c'est le financement quasi exclusif du *régime général de la sécurité sociale*. L'équilibre financier de l'ensemble des régimes de sécurité sociale nécessite des réajustements périodiques portant à la fois sur le financement des prestations servies et sur la modification des taux de cotisations [1] [2].

Quatre grands risques sont couverts par les prestations sociales. Le premier concerne la « *vieillesse* » avec les retraites, les pensions de réversion et le minimum vieillesse. Il est le plus important (50 % de l'ensemble des prestations sociales). La « *santé* » vient ensuite avec 27,5 % du total. Le poste « *famille* » qui recouvre les diverses prestations d'entretien des enfants à charge (y compris celles relatives à la maternité) arrive en troisième position avec 12,5 % du total. Le poste « *emploi* » (8,5 %) recouvre essentiellement l'indemnisation du chômage [1].

L'État garantit un revenu minimum pour les personnes âgées : le minimum vieillesse. Instrument essentiel de cette politique, l'allocation du *Fonds national de solidarité* intervient comme un complément de revenu permettant d'atteindre le minimum vieillesse (3 130 F par mois pour une personne seule au 1^{er} janvier 1993).

Au niveau de la Communauté européenne les dépenses de protection sociale dépassent souvent le quart du PIB de chaque pays. La plus faible proportion revient à l'Irlande et la plus forte aux Pays-Bas [4].

SOURCES

[1] « Comptes et indicateurs économiques de 1991 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 68-69-70, juin 1993, tabl. 09.07.

[2] « Les comptes de la protection sociale 1989-1990-1991 », octobre 1992, *Documents statistiques*, n° 156, SESI, ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale.

[3] « Les comptes de la Sécurité sociale, Résultats 1991-prévisions 1992, rapport de juillet 1992 », La Documentation française.

[4] *Statistiques de base*, Eurostat, 30^e édition, 1993, tabl. 3.31, 3.36.

DÉFINITIONS

● *Dépense de protection sociale*. Elle mesure l'effort social de la nation. C'est la somme des ressources consacrées par les différents secteurs de l'économie nationale et au financement des régimes de protection sociale.

● *Cotisations sociales*. Apports des personnes protégées ou de leurs employeurs à des institutions octroyant des prestations sociales. Elles résultent d'obligations légales ou réglementaires, de conventions collectives, d'accords d'entreprises, de contrats de travail ou d'un choix individuel volontaire (adhésions à des mutuelles).

● *Régimes de sécurité sociale*. Ce sont les régimes généraux couvrant l'ensemble de la population (caisses nationales, agence centrale des organismes de sécurité sociale, des fonds spéciaux UNEDIC et ASSEDIC), les régimes statutaires et les régimes complémentaires (AGIRC, ARRCO).

● *Fonds national de solidarité (FNS)*. Le FNS est une allocation non contributive destinée à garantir à toute personne âgée de 65 ans ou plus un niveau de revenu égal au minimum vieillesse.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Solidarité-Santé*, études statistiques, SESI « Dossier : 10 ans de protection sociale », n° 2, avril-juin 1992; « Dossier : protection sociale et santé, une approche par les comptes », n° 4, octobre-novembre 1992.

● « Le fonds national de solidarité au 1^{er} janvier 1992 », *Documents statistiques*, SESI, n° 153, septembre 1992.

● « Protection sociale en Europe et compétition mondiale », *Futuribles*, analyse - prévision - prospective, décembre 1992.

● « Santé : les voies de la réforme », *L'observateur de l'OCDE*, n° 179, décembre-janvier 1993.

● Chapitre « Protection sociale », *Données sociales* INSEE, édition 1993.

9.5 PROTECTION SOCIALE

PRESTATIONS SOCIALES REÇUES PAR LES MÉNAGES [1]

	(milliards F)						%
	1985	1988	1989	1990	1991	1992	
Santé							92-91
Maladie	307	368	395	420	443	468	5,6
Infirmité, invalidité	201	241	263	281	298	318	6,7
Accident du travail	76	96	100	104	109	113	3,7
Vieillesse-survie	30	31	32	35	36	37	2,8
Cessation anticipée d'activité	577	672	709	752	795	845	6,3
Vieillesse	55	42	37	33	31	25	- 19,4
Survie	420	513	549	590	630	677	7,5
Maternité-famille	102	117	123	129	134	143	6,7
Maternité	157	182	188	197	205	212	3,4
Famille	17	20	18	19	20	21	5,0
Emploi	140	162	170	178	185	191	3,2
Inadaptation professionnelle	74	100	100	110	130	145	11,5
Chômage	11	18	13	16	21	23	9,5
Divers	63	82	87	94	109	122	11,9
Total des prestations à des résidents	3	4	10	13	20	17	- 15,0
Total des prestations (y compris non-résidents)	1 118	1 326	1 402	1 492	1 593	1 687	5,9
	1 127	1 338	1 415	1 505	1 606	1 700	5,9

LES SOLDES DU RÉGIME GÉNÉRAL [3]

	(milliards F)					
	1985	1988	1989	1990	1991	1992
Maladies (CNAMTS)	+ 13,8	+ 1,8	- 2,5	- 9,3	- 3,0	- 1,9
Accidents du travail (CNAMTS)	+ 1,4	+ 3,6	+ 3,3	+ 2,5	+ 0,5	+ 1,0
Famille (CNAF)	+ 6,1	+ 4,4	+ 3,5	+ 3,8	+ 4,6	+ 5,3
Vieillesse (CNAVTS)	- 7,9	- 17,1	- 4,6	- 6,6	- 18,7	- 16,9
Total	+ 13,4	- 7,3	- 0,3	- 9,6	- 16,6	- 12,5

CONTRIBUTIONS DES DIFFÉRENTS RÉGIMES À LA DÉPENSE DE PROTECTION SOCIALE [2]

	(milliards F)					
	1985	1988	1989	1990	1991	p 1992
Régimes d'assurances sociales	1 083	1 285	1 366	1 454	1 546	1 646
Régimes d'employeurs	33	37	40	42	44	48
Régimes des sociétés mutualistes	19	31	34	35	38	39
Pouvoirs publics (a)	187	220	227	237	256	266
Administrations privées	3	3	3	4	4	4
Total	1 325	1 576	1 670	1 772	1 888	2 003

(a) Régimes d'intervention sociale des pouvoirs publics, y compris le RMI depuis décembre 1989.

PROTECTION SOCIALE DANS LA CEE [4]

	Dépenses en % du PIB				Structure des prestations en 1991					
	1980	1989	1990	1991	Maladie %	Vieillesse %	Famille %	Chômage %	Autres %	Total
Allemagne (a)	28,7	27,5	26,9	26,6	30,0	29,8	6,0	3,7	30,5	100,0
Belgique	28,0	26,7	26,7	26,7	23,4	34,1	8,0	8,7	25,8	100,0
Danemark	28,7	29,8	29,7	29,8	18,5	36,4	10,3	11,9	22,9	100,0
France	25,4	27,6	27,8	28,7	26,2	37,4	8,2	6,1	22,1	100,0
Irlande	21,6	20,2	20,3	21,3	28,1	24,1	10,6	13,4	23,8	100,0
Italie	19,4	23,1	24,0	24,4	24,4	50,0	3,6	1,8	20,2	100,0
Luxembourg	26,5	25,2	25,9	27,5	24,0	32,6	9,5	0,6	33,3	100,0
Pays-Bas	30,8	31,0	32,2	32,4	22,3	31,5	5,5	8,3	32,4	100,0
Royaume-Uni	21,5	21,9	23,0	24,7	20,4	42,2	9,6	4,4	23,4	100,0

(a) Ex-RFA jusqu'en 1990.

9 REVENUS

PRÉSENTATION

Le vieillissement de la population française, conséquence directe de la baisse de la natalité et de l'allongement de la durée de la vie, est une tendance inéluctable pour les vingt années à venir. De 9,6 millions en 1975, la population âgée de 60 ans et plus approche les 11 millions en 1991 et pourrait atteindre 15 millions en 2020. Le taux de dépendance qui mesure le rapport entre inactifs de plus de 59 ans et cotisants, égal à 42,4 % en 1985 devrait atteindre 48,5 % en 2005. C'est dire que le financement de l'assurance vieillesse risque de ne pas être facile [1] [5].

Entre 1980 et 1991, le nombre de *retraites* versées par les régimes de base des salariés et correspondant aux *droits directs* s'est accru de 53,9 %, celui des non-salariés de 18,6 %. Parallèlement le taux de revalorisation des retraites versées a été plus élevé que le rythme de croissance des prix. Le *minimum vieillesse* a été revalorisé plus fortement que le SMIC au cours des vingt dernières années. Au 1^{er} janvier 1993 le minimum vieillesse est de 3 130 F par mois pour une personne seule et de 5 616 F pour un couple.

Au 1^{er} juillet 1991, les retraités ayant exercé une carrière complète ont perçu une retraite moyenne de 6 562 F [1].

DÉFINITIONS

● **Retraite.** La retraite correspond au fait d'avoir atteint un certain âge minimum à partir duquel la plupart du temps, on peut cesser l'activité professionnelle principale. Les personnes à la retraite perçoivent généralement une pension. Depuis le 1^{er} avril 1983 elle est accordée au taux plein pour les salariés du régime général à l'âge de 60 ans et sous condition de 37,5 années d'activité professionnelle (salariée et non salariée).

● **Droits directs, droits dérivés.** En matière de retraites il existe deux sortes de droits : les droits directs correspondant aux droits acquis par un individu en contrepartie de ses cotisations passées et les droits dérivés correspondant aux pensions de reversion versées au conjoint lors du décès de l'assuré.

● **Le mécanisme du minimum vieillesse et le Fonds national de solidarité.** Institué par la loi du 30 juin 1958, le Fonds national de solidarité (FNS) accorde, sous certaines conditions d'âge, de nationalité et de résidence, une allocation supplémentaire aux personnes titulaires de pension de vieillesse ou d'invalidité, dans la limite d'un plafond de ressources personnelles à ne pas dépasser. Il leur assure ainsi le « minimum vieillesse ». Cette allocation est entièrement à la charge de l'État.

● **Le Fonds spécial d'allocation vieillesse (FSAV).** L'allocation du Fonds spécial est réservée, sous condition de ressources, aux personnes âgées ne relevant d'aucun régime de vieillesse. Cette allocation n'étant la contrepartie d'aucune cotisation est une allocation de solidarité.

AGIRC : Association générale des institutions de retraites des cadres; ARRCO : Association des régimes de retraites complémentaires; BAPSA : Budget annexe des prestations sociales agricoles; CAMAVIC : Caisse mutuelle d'assurance vieillesse des cultes; CANCAVA : Caisse autonome nationale de compensation de l'assurance vieillesse artisanale; CAMR : Caisse autonome mutuelle des retraites des agents des chemins de fer français; CNRACL : Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales; CRPCEN : Caisse de retraite et de prévoyance des cadres de l'éducation nationale; ORGANIC : Caisse de compensation de l'organisation autonome nationale de l'industrie et du commerce.

SOURCES

[1] *Annuaire des statistiques sanitaires et sociales édition 1992*, ministère des Affaires sociales et de l'Intégration.

[2] *Informations rapides*, ministère des Affaires sociales et de l'Intégration, n° 14, janvier 1992.

[3] *Abrégé statistique 1990-1991*, Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés.

[4] *Statistiques de base de la Communauté*, OSCE, Eurostat, 30^e édition, 1993, tab. 3.36.

[5] « 57,5 millions d'habitants au 1^{er} janvier 1993 », *INSEE-Première*, n° 243, février 1993.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « L'avenir des retraités », *Économie et statistique*, n° 233, juin 1990.

● « Les personnes âgées », série « Contours et Caractères », INSEE, 1991.

● « Assurance-vieillesse : un essai de mesure des écarts entre catégories de salariés », *Notes et graphiques*, n° 17, CERC, janvier 1992.

● « Les préretraites en 1991 », *Premières informations*, SES, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, n° 287, août 1992.

● « Dossier : les personnes âgées », *Solidarité santé, études statistiques*, n° 3, 1992, SESI.

● « Établissements pour personnes âgées », le secteur privé en expansion, *Informations rapides*, n° 31, octobre 1992, SESI, ministère des Affaires sociales et de l'Intégration.

● « Pensions publiques, pensions privées » *L'observateur de l'OCDE*, n° 179, décembre 1992-janvier 1993.

**PENSIONS DE DROIT DIRECT
PERÇUES PAR LES RETRAITÉS*
AU 1^{er} JUILLET 1991 [1]**

Régime de base versant des droits directs	Retraite moyenne (a) (montant mensuel en francs)		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Un seul régime d'affiliation.			
Régime général	9 424	5 639	7 917
Cadres (b) :			
Durée d'affiliation supérieure à 15 ans	15 045	10 750	14 473
Durée d'affiliation inférieure à 15 ans	9 488	8 236	9 159
Autres (c)			
Exploitants agricoles	2 350	1 442	1 883
Fonctionnaires	11 306	9 421	10 713
Artisans, commerçants	3 228	2 855	3 152
Salariés agricoles	4 069	3 027	3 873
Plus, régimes d'affiliation.			
Régime général plus :			
Régime salarié agricole	6 268	4 672	6 030
Régime artis. ou com.	6 033	4 682	5 848
Régime exploitant agricole ...	5 413	3 184	4 207
Régime fonctionnaire	10 682	7 508	10 061
Autre régime de base	8 905	6 110	8 381
Régimes salarié et exploitant agricoles			
2 ou 3 régimes de base autres que salarié et exploitant agricoles	4 853	3 355	4 564
Régimes salarié et exploitant agricoles			
Régimes salarié et exploitant agricoles	6 891	4 694	6 718
Autres situations			
Autres situations	3 470	2 347	3 317
Total			
Total	6 737	5 022	6 572
Total			
Total	7 402	4 702	6 562

* Retraités ayant exercé une carrière complète.
(a) Avantages principaux de base et complémentaires hors avantages accessoires. (b) Sont considérés comme cadres les salariés du régime général qui ont été affiliés à l'AGIRC. (c) La rubrique « Autres » regroupe les non-cadres du privé ainsi que les agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques.

**LES RECETTES ET LES DÉPENSES
DU RÉGIME GÉNÉRAL [3]**

(Millions de francs)

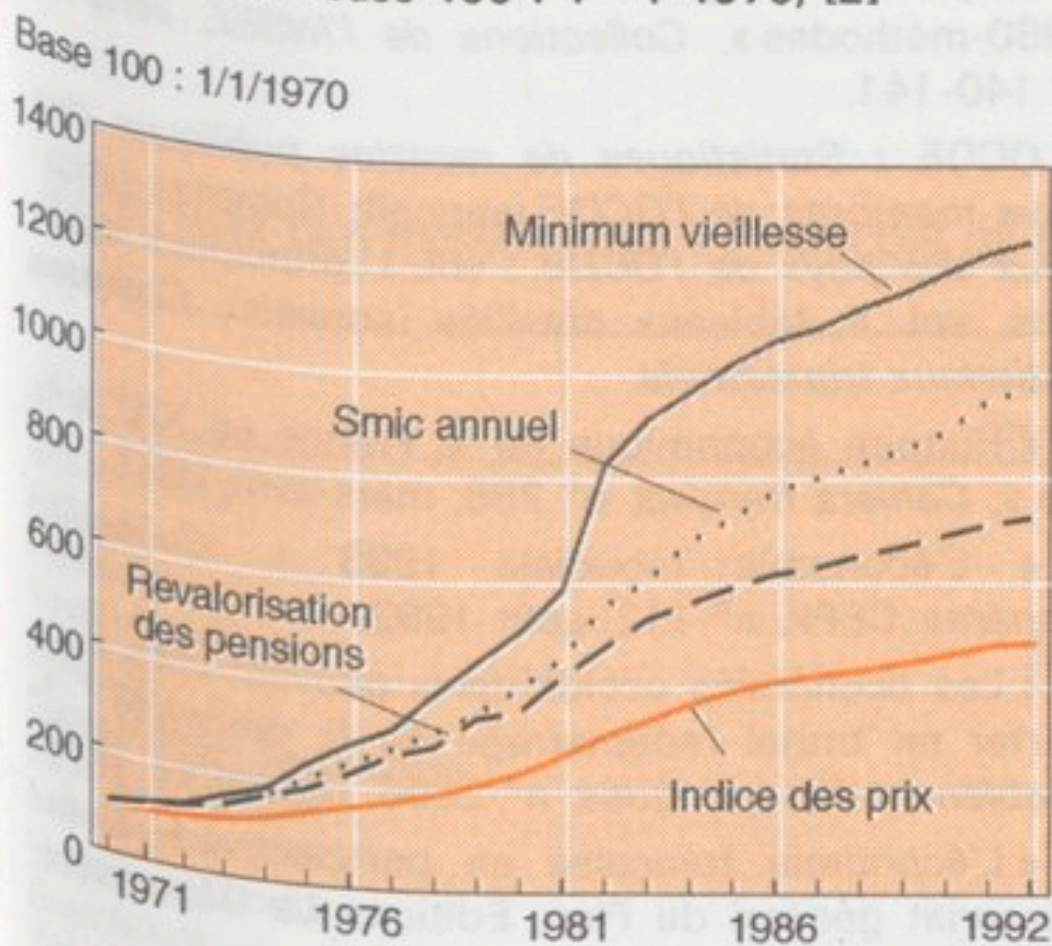
	1989	1990	1990/1989 %
RECETTES			
Cotisations des assurés	95 703	105 088	+ 9,8
Cotisations des employeurs	102 695	109 179	+ 6,3
Impôts et taxes affectés	6 354	9 452	+ 48,8
Subventions de l'État	9 488	9 533	+ 0,5
Transferts	18 694	19 717	+ 5,5
Revenus et recettes diverses ...	2 445	2 749	+ 12,4
Total des recettes	235 379	255 718	+ 8,6
DÉPENSES			
Pensions, rentes, allocations	197 175	214 707	+ 8,9
FNS, assur. veuvage, divers	8 675	8 472	- 2,3
Compensation (démographique, agricole...)	22 138	26 663	+ 20,4
Fonds spécial, reversements ...	2 725	2 745	+ 0,7
Charges annexes	6 665	6 928	+ 3,9
Dépenses diverses	2 646	2 815	+ 6,4
Total des dépenses	240 024	262 330	+ 9,3

**NOMBRE DE RETRAITES
DE DROITS DIRECTS VERSÉES [1]**

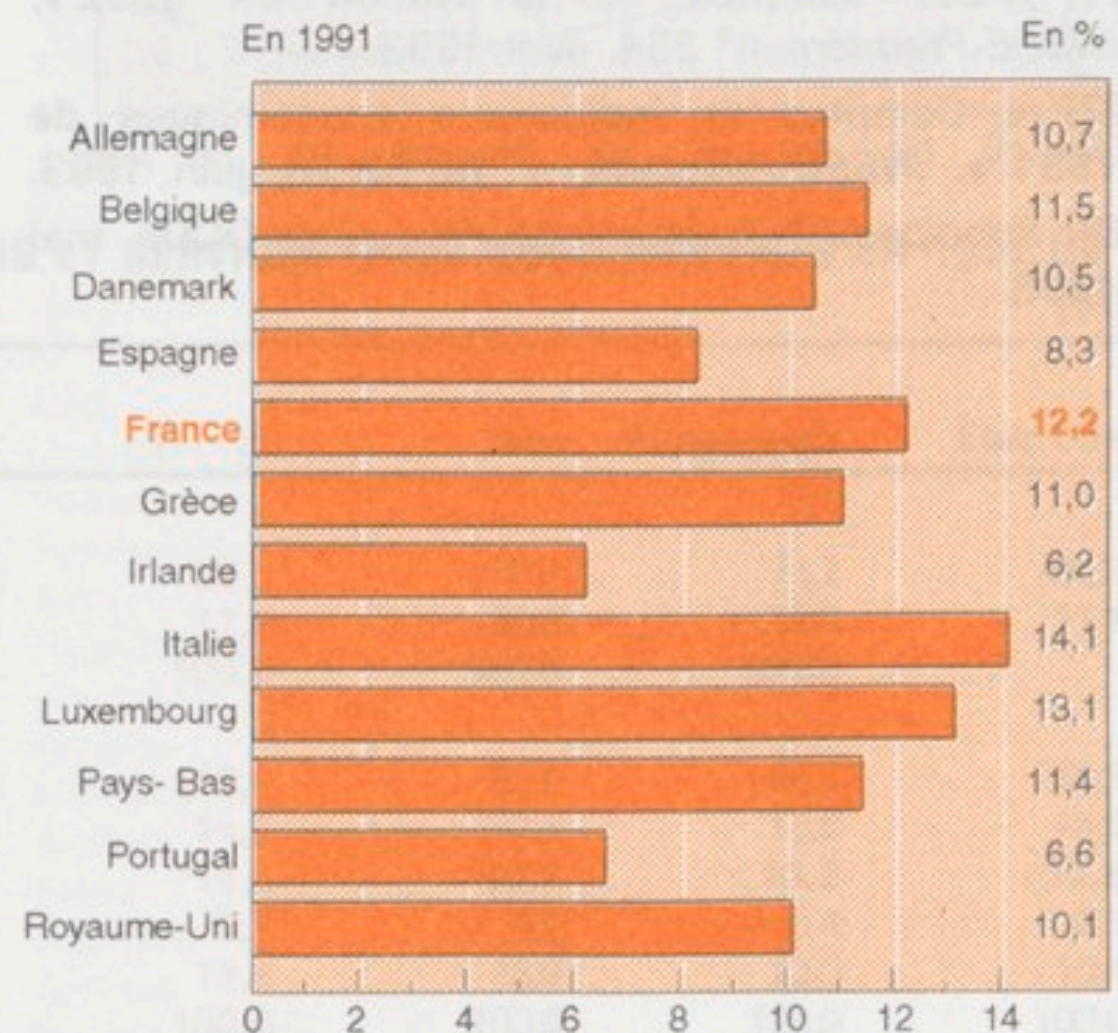
Au 1 ^{er} juillet	(Milliers)		
Régimes de base	1980	1990	1991
Total salariés	6 707,1	9 914,9	10 324,0
dont : Régime général	4 238,7	6 502,5	6 804,5
Sal. agricoles	811,9	1 382,4	1 451,6
Fonctionnaires	749,6	940,0	959,0
Total non salariés	2 602,2	2 980,8	3 087,1
dont : BAPSA	1 598,4	1 804,9	1 873,1
ORGANIC	562,4	627,3	646,9
CANCAVA	325,1	394,3	407,4
Total (a)	9 309,3	12 895,7	13 411,1

(a) Nombre total de retraites et non de retraités; une même personne peut recevoir des retraites de plusieurs régimes de base.

**ÉVOLUTION DU MINIMUM VIEILLESSE
ET D'AUTRES INDICATEURS
(Indice base 100 : 1^{er}-1-1970) [2]**



**PART DES RETRAITES DANS LE PIB
POUR LES PAYS DE LA CEE [4]**



10 ÉCONOMIE GÉNÉRALE

PRÉSENTATION

En 1992, la reprise attendue s'est enrayée au second semestre. La croissance en volume du produit intérieur brut (1,2 %) dépasse en moyenne annuelle celle de 1991 (0,6 %). La consommation des ménages (+ 1,5 % après + 1,2 % en 1991) reste le principal mais insuffisant soutien de la croissance. Les investissements reculent (— 5,6 % après — 2,6 % en 1991), seules les dépenses publiques d'équipement restent soutenues.

Mais avec le temps, des déséquilibres s'installent. Faute de perspectives meilleures, les entreprises contiennent leurs dépenses, au point de dégager une capacité de financement. Le chômage s'accroît fortement et les revenus salariaux décèlent : le taux d'épargne des ménages cesse de s'accroître. Il se stabilise à 12,8 %.

Toutefois le solde extérieur est largement excédentaire et la décélération des prix se poursuit. Au début de 1992, la croissance des exportations est élevée, le tassement de la demande allemande se produisant en fin d'année. Avec l'appréciation du franc, les termes de l'échange s'améliorent. Le solde des biens manufacturés redevient positif pour la première fois depuis 1986. En revanche, le déficit des transferts de capitaux se creuse.

Dans le compte de biens et services, la part de la consommation des ménages aux États-Unis (60 %) est particulièrement élevée comparée aux parts de l'ex-RFA (42 %) ou de la France (49 %). En revanche, les exportations ne représentent que 11 % des biens et services aux États-Unis contre 29 % en Allemagne et 19 % en France [3].

SOURCES

- [1] « Les comptes de la Nation en 1992 », *INSEE-Première*, n° 254, avril 1993.
- [2] « Comptes et indicateurs économiques de 1991 », *INSEE-Résultats*, n° 68-69-70, juin 1993.
- [3] *Principaux indicateurs économiques*, OCDE, mai 1993.

DÉFINITIONS

● **Produit intérieur brut (PIB).** Le produit intérieur brut est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes, augmentée de la TVA grevant les produits et des droits de douane moins les subventions à l'importation.

● **PIB marchand et non marchand.** La comptabilité nationale distingue un PIB marchand et un PIB non marchand. Ce dernier est défini comme l'ensemble de l'activité des administrations, y compris une activité de production « non marchande » c'est-à-dire disponible gratuitement ou quasi gratuitement (Éducation nationale, musées, dépistage médical, etc.).

● **Production.** La production est l'activité, socialement organisée, destinée à créer des biens et des services à partir de « facteurs de production » acquis sur le marché. Le solde entre la production et la consommation intermédiaire de chaque entreprise ou branche est appelé valeur ajoutée brute.

● **Formation brute de capital fixe (FBCF).** Elle représente la valeur des biens durables acquis par les unités de production pour être utilisés pendant au moins un an dans leur processus de production. Pour les ménages, la FBCF concerne les logements et l'investissement des entrepreneurs individuels.

● **Produit national brut (PNB).** Le PNB s'obtient en ajoutant au PIB le solde des rémunérations des salariés et des revenus (propriété + entreprises) reçus de l'extérieur et des rémunérations et revenus versés au reste du Monde.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Système élargi de comptabilité nationale, base 1980-méthodes », *Collections de l'INSEE, série C*, n° 140-141.
- OCDE : *Statistiques de recettes publiques des pays membres de l'OCDE* (annuel); *Comptes nationaux des pays de l'OCDE* : vol. I, principaux agrégats, vol. II, tableaux détaillés (annuels), *Comptes nationaux trimestriels*.
- « Histoire économique de la France au XX^e siècle », *Cahiers français*, n° 255, mars-avril 1992.
- « L'économie mondiale 1993 », *Collection Repères*, CEPII, n° 112, août 1992.
- « Les économies occidentales peuvent-elles supporter un brutal redémarrage de la demande ? », *Problèmes économiques*, n° 2306, décembre 1992.
- « L'économie française en perspective », Commissariat général du Plan, Éditions La Découverte-La Documentation française, 1993.

10.1 RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DE L'ANNÉE

ÉQUILIBRE RESSOURCES-EMPLOIS DE BIENS ET SERVICES EN 1992* [2]

Ressources	Valeur en milliards de F	Variation en volume 1992-91	Emplois	Valeur en milliards de F	Variation en volume 1992-91
Produit intérieur brut	6 987	+ 1,2	Consom. finale des ménages ...	4 208	+ 1,5
soit : PIB marchand	5 849	+ 1,1	Consommation finale administ. .	1 320	+ 2,3
PIB non marchand	1 138	+ 2,0	FBCF	1 395	- 1,0
Importations	1 526	+ 3,8	Variations de stocks	- 21	///
soit : biens	1 269	+ 0,9	Exportations	1 611	+ 7,0
services	257	+ 22,0	soit : biens	1 245	+ 4,9
Total ressources-emplois	8 513	+ 1,7	Services	366	+ 14,8

* Données provisoires.

FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE EN PRODUITS DE LA BRANCHE [2]

(milliards de F)

Produits	p 1992
Agriculture, sylviculture et pêche	4,2
Fonderie, travail des métaux	45,5
Mécanique	197,5
Matériels électriques et électron. prof.	136,7
Biens d'équipement ménager	3,4
Matériel de transport terrestre	102,0
Constr. navale et aéron., armement	12,7
Bois, meuble et ind. diverses	20,3
Bâtiment, génie civil et agricole	790,2
Services marchands aux entreprises	82,6
Total de la FBCF	1 395,1

FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE PAR SECTEUR INSTITUTIONNEL [2]

(milliards de F)

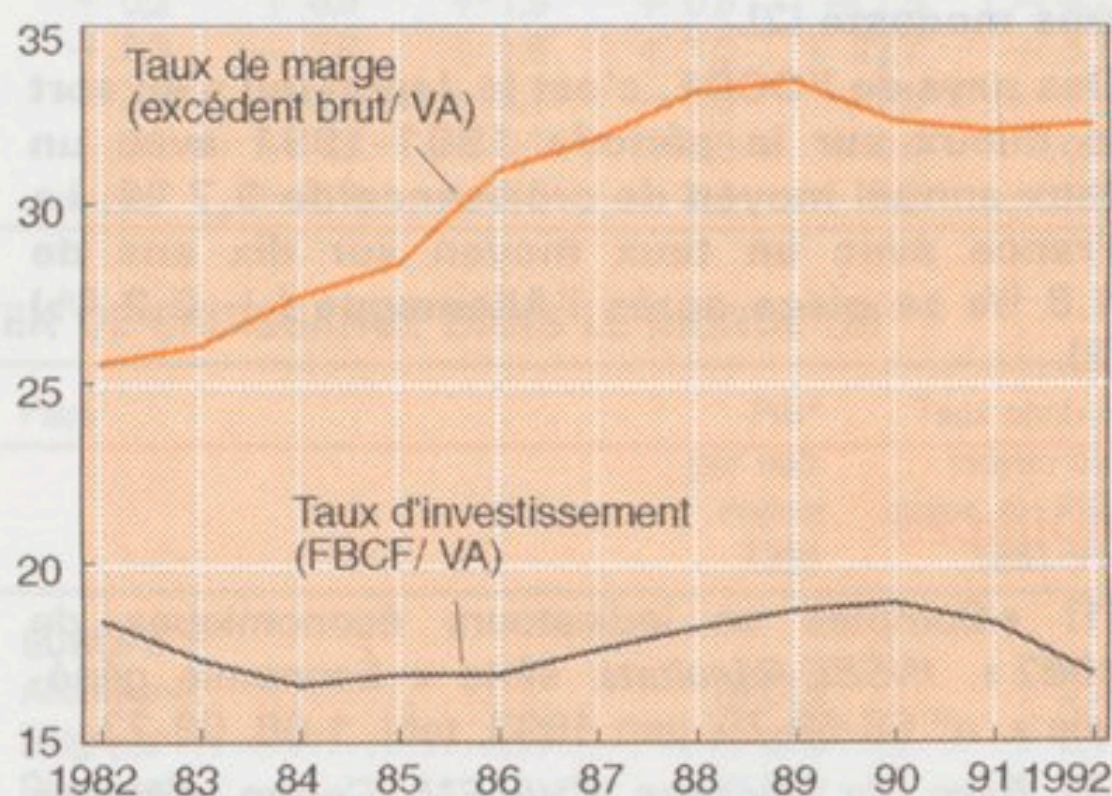
Secteurs institutionnels	p 1992
Sociétés, quasi-sociétés non financières et entreprises individuelles	732,9
Institutions financières	32,4
Entreprises d'assurance	16,1
Administrations publiques	241,4
Administrations privées	4,7
Ménages hors entreprises individuelles	367,7
Total de la FBCF	1 395,2

PRINCIPAUX AGRÉGATS PAR HABITANT [2]

(francs)

	1991	p 1992
PIB (prix courants)	118 252	121 788
Revenu national disponible brut .	117 284	120 364
Revenu disponible des ménages	81 326	84 126
Consommation des ménages ...	70 876	73 353
Épargne brute des ménages	10 450	10 773
Capacité de financement des ménages	3 376	3 349

ÉVOLUTION DES TAUX DE MARGE ET D'INVESTISSEMENT DES SOCIÉTÉS ET QUASI-SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES [2]



STRUCTURE DES RESSOURCES ET EMPLOIS DE BIENS ET SERVICES DANS QUELQUES PAYS EN 1992 [3]

(%)

	Allemagne (ex-RFA)	France	Italie	Royaume-Uni	États-Unis
RESSOURCES :					
PIB	73,2	82,1	77,7	74,2	88,9
Importations	26,8	17,9	22,3	25,8	11,1
Total ressources	100,0	100,0	100,0	100,0	
EMPLOIS :					
Consommation des ménages	42,0	49,4	51,0	49,2	59,8
Dépenses publiques	13,2	15,5	12,5	15,0	16,9
Investissements (FBCF)	16,1	16,4	16,7	13,2	12,8
Variations de stocks	ε	- 0,2	0,9	- 0,4	0,1
Exportations	28,8	18,9	18,9	23,0	10,4
Total emplois	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Croissance du PIB 1992-1991	+ 1,5	+ 1,2	+ 0,9	- 0,6	+ 2,1

10 ÉCONOMIE GÉNÉRALE

PRÉSENTATION

En 1992, le taux de croissance du produit intérieur brut (+ 1,2 %) a doublé par rapport à celui de 1991 (+ 0,6 %). Cette évolution est imputable, en particulier, à la consommation finale des ménages (+ 1,0 % contre + 0,8 % en 1991) et surtout aux échanges extérieurs de biens (+ 0,7 % contre + 0,2 % en 1991). Il n'en reste pas moins que cette croissance du PIB reste relativement modérée par comparaison à celles des années 1986 à 1990 [1].

En 1992, l'accroissement de la productivité horaire apparente du travail a été supérieur à celui de l'année 1991 (+ 1,9 % contre + 0,9 %). Ce sont les branches « Agriculture, sylviculture, pêche », « Biens d'équipement ménager » et « Matériels de transport terrestre » qui ont le plus contribué à cette progression. A contrario, il faut noter la baisse dans les « Services des organismes financiers », les « Services marchands » et les « Services non marchands » [1].

Au niveau international, le PIB par habitant et le taux annuel de croissance du PIB sont deux des indicateurs qui permettent de situer le niveau de vie et l'évolution des richesses des pays. Dans la période 1981-1991, certains pays ont enregistré une forte croissance de leur PIB en volume : la Chine (+ 7,2 %), la Thaïlande (+ 5,9 %), l'Inde (+ 3,1 %). En dépit de ces évolutions favorables leur PIB par habitant reste très modeste [2].

Des pays de l'OCDE, c'est le Japon qui s'en sort le mieux sur la période 1981-1991 avec un taux annuel moyen de croissance de 3,7 %. La France avec un taux moyen sur dix ans de 1,8 % se place après l'Allemagne (+ 2,2 %) [2].

SOURCES

[1] « Comptes et indicateurs économiques de 1992 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 68-69-70, juin 1993, tabl. 1-08, 03-22.

[2] *Base de données CHELEM*, Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), mars 1993.

DÉFINITIONS

● **Contributions à la croissance du PIB.** Le PIB est défini dans le tableau ci-contre par ses contreparties, c'est-à-dire comme somme des emplois finals de biens et services, déduction faite des importations. La contribution de chacune des composantes est définie comme le rapport de l'accroissement en volume de cette composante entre l'année $n - 1$ et l'année n à la valeur du PIB $n - 1$.

● **Facteurs de production.** La production résulte de la combinaison de facteurs physiques (travail des hommes, capital productif tel que bâtiments et machines). Les diverses mesures de la productivité visent à évaluer l'efficacité de cette combinaison pour une branche et pour l'ensemble de l'économie.

● **Productivité horaire apparente du travail.** Son évolution en volume est le rapport de la valeur ajoutée sur le nombre d'heures de travail offertes. Sa croissance résulte souvent d'une plus grande consommation de capital d'où le qualificatif de productivité « apparente » du travail.

● **Produit intérieur brut (PIB).** C'est la somme des valeurs ajoutées des branches augmentées de la TVA grevant les produits et des droits de douane.

● **Valeur ajoutée brute.** Différence entre la valeur de la production (d'une entreprise, d'une branche) et celle des consommations intermédiaires. Si l'on déduit les amortissements pratiqués au cours de l'exercice, on obtient la valeur ajoutée nette.

● **SQS-EI.** Sociétés et quasi-sociétés, entreprises individuelles.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Théorie de la croissance : quelques développements récents », *Observations et diagnostics économiques*, Revue de l'OFCE, n° 36, avril 1991.

● *Économie et statistique*, INSEE : « L'écart de croissance franco-allemand entre 1990 et 1992 » et « Productivité : des niveaux comparables en France et en Allemagne occidentale », n° 246-247, septembre-octobre 1991.

● « Économie mondiale 1990-2000 : l'impératif de croissance », *La lettre du CEPII*, n° 100, 30 décembre 1991, La Documentation française.

● *Problèmes économiques* : « La productivité n'est pas ce que vous croyez », n° 2317, 17 mars 1993; « Les conditions macroéconomiques de la productivité » et « Inflation et croissance au cours des vingt dernières années : quelques comparaisons internationales », n° 2318, 24 mars 1993, La Documentation française.

10.2 CROISSANCE-PRODUCTIVITÉ

CONTRIBUTIONS À LA CROISSANCE DU PIB AUX PRIX DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE [1] (%)

Contributions	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Consommation finale :							
Des ménages	2,2	1,7	1,8	1,7	1,7	0,8	1,0
Des administrations publiques	0,3	0,5	0,6	0,1	0,3	0,4	0,4
Des administrations privées	0	0	0	0	0	0	0
Formation brute de capital fixe	0,9	0,9	2,1	1,6	0,6	- 0,4	- 0,5
dont : SQS-EI non financières	0,6	0,6	1,0	1,0	0,5	- 0,3	- 0,6
Ménages hors EI	0,1	0,2	0,4	0,4	0	- 0,2	- 0,1
Administrations publiques	0,1	0,1	0,4	0,2	0,1	0,1	0,1
Variations de stocks	0,8	0,2	0,2	0,2	0,1	- 0,5	- 0,4
Échanges extérieurs de biens	- 1,6	- 0,9	- 0,4	- 0,1	- 0,2	0,2	0,7
Exportations	- 0,2	0,6	1,5	1,6	0,9	0,7	0,9
Importations	- 1,4	- 1,5	- 1,9	- 1,7	- 1,1	- 0,5	- 0,2
Échanges extérieurs de services	- 0,2	- 0,2	0	0,4	- 0,1	0,1	0
Exportations	- 0,1	0	0,1	0,6	0,2	0,2	0,7
Importations	- 0,1	- 0,2	- 0,1	- 0,2	- 0,3	- 0,1	- 0,7
Produit intérieur brut	2,4	2,2	4,3	3,9	2,4	0,6	1,2

VARIATION ANNUELLE DE LA PRODUCTIVITÉ HORAIRE APPARENTE PAR BRANCHE [1] (%)

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
U 01 Agriculture, sylviculture et pêche	+ 9,3	+ 6,2	+ 6,5	+ 3,5	+ 7,3	+ 9,6	- 0,7	+ 17,3
U 02 Industries agricoles et alimentaires	+ 5,8	+ 1,0	- 2,6	+ 4,1	+ 6,4	+ 3,0	+ 4,1	+ 4,8
U 03 Énergie	+ 2,0	+ 2,3	+ 2,3	+ 4,0	+ 1,4	+ 4,6	+ 8,5	+ 1,5
U 04 Biens intermédiaires	+ 5,4	+ 3,3	+ 3,1	+ 7,7	+ 3,5	+ 0,3	- 1,6	+ 1,9
U 05 A Biens d'équipement professionnel	+ 3,8	- 0,2	+ 3,0	+ 7,6	+ 4,2	+ 0,3	- 2,5	+ 1,1
U 05 B Biens d'équipement ménager	+ 7,5	+ 13,9	+ 6,5	+ 12,3	+ 21,4	+ 4,9	+ 9,4	+ 8,8
U 05 C Matériels de transport terrestre	+ 0,4	+ 9,9	+ 7,0	+ 9,1	+ 4,7	- 1,1	- 0,8	+ 7,1
U 06 Biens de consommation courante	+ 2,3	- 0,6	- 0,1	+ 5,4	+ 3,8	+ 3,0	+ 2,0	+ 2,5
U 07 Bâtiment, génie civil et agricole	+ 4,4	+ 2,2	+ 0,1	+ 4,3	+ 2,2	- 0,1	+ 1,3	+ 3,2
U 08 Commerce	+ 3,6	+ 3,3	+ 0,7	+ 0,7	+ 2,5	+ 1,9	+ 0,9	+ 1,3
U 09 Transports et télécommunications	+ 4,6	+ 3,6	+ 4,9	+ 7,8	+ 6,6	+ 2,9	+ 1,3	+ 2,4
U 10 Services marchands	+ 3,1	+ 3,0	+ 0,2	+ 0,9	+ 1,5	+ 0,6	- 1,5	- 0,7
U 12 Services d'assurances	+ 3,2	- 3,4	- 8,3	- 2,6	+ 1,6	+ 1,0	+ 22,7	+ 3,7
U 13 Services des organismes financiers	+ 5,0	+ 14,2	+ 7,4	- 3,7	- 3,1	- 9,0	- 2,5	- 1,0
U 14 Services non marchands	+ 0,7	+ 0,5	+ 0,1	+ 1,3	+ 0,3	+ 2,9	- 0,4	- 0,1
Ensemble (U 01 à U 14)	+ 3,8	+ 2,6	+ 1,7	+ 2,9	+ 2,6	+ 2,1	+ 0,9	+ 1,9

PIB PAR HABITANT ET TAUX ANNUEL MOYEN DE CROISSANCE DANS LE MONDE [2]

Pays	PIB*	Taux annuel	Pays	PIB*	Taux annuel
	par hab. dollars 1991	moyen de croiss. du PIB 1981-91		par hab. dollars 1991	moyen de croiss. du PIB 1981-91
AFRIQUE :			EUROPE :		
Afrique du sud	4 215	- 1,4	Allemagne	16 019	+ 2,2
Algérie	3 194	- 0,3	Belgique	15 848	+ 2,1
Égypte	2 229	+ 2,5	Danemark	16 588	+ 2,3
AMÉRIQUE :			Espagne	12 099	+ 2,8
Canada	20 347	+ 1,3	France	15 723	+ 1,8
États-Unis	20 349	+ 1,2	Grèce	7 731	+ 1,3
Argentine	4 442	- 1,6	Irlande	11 476	+ 3,3
Brésil	4 091	-	Italie	15 402	+ 2,1
Mexique	5 696	- 0,9	Pays-Bas	16 081	+ 1,6
Venezuela	7 254	- 1,6	Portugal	7 941	+ 2,2
ASIE :			Royaume-Uni	14 977	+ 2,3
Bangladesh	738	+ 1,5	Autriche	14 692	+ 2,3
Chine	2 143	+ 7,2	Finlande	15 112	+ 1,9
Inde	1 158	+ 3,1	Norvège	19 563	+ 2,2
Indonésie	2 440	+ 3,5	Pologne	5 075	- 1,8
Japon	17 776	+ 3,7	Roumanie	3 899	- 3,6
Pakistan	1 737	+ 2,7	Suède	17 546	+ 1,5
Thaïlande	4 405	+ 5,9	Suisse	18 669	+ 1,3
Turquie	4 719	+ 2,7	Océanie :		
Ex-URSS	6 752	- 0,9	Australie	15 250	+ 1,2
			Nouvelle-Zélande	9 881	+ 0,2

* PIB par habitant aux prix et parités de pouvoir d'achat de 1980

10 ÉCONOMIE GÉNÉRALE

PRÉSENTATION

En 1992, les prix des produits énergétiques sont en léger repli (— 0,3 %). Pour la seconde année consécutive, les prix des biens intermédiaires baissent, entraînés par la chute des cours des métaux non ferreux et des produits chimiques de bases, fils et fibres artificiels et synthétiques et, dans une moindre mesure, par la baisse des prix des papiers et cartons.

Le prix du caoutchouc et des matières plastiques ne croît que de 0,2 %, alors que l'indice des matériaux de construction et minéraux divers infléchit sa progression continue (+ 2,8 %).

En 1990 et 1991, la moyenne annuelle de l'ensemble des prix des produits agricoles évolue peu. En 1992, l'indice général des prix IPPAP baisse de 5,6 % : la chute des cours est particulièrement sensible pour le vin (— 7,7 %), les oléagineux (colza : — 34,2 %) et les pommes de terre (— 43,9 %).

Le fort recul des prix des fruits et légumes en 1992 (— 25 %) est consécutif à une hausse de 30 % en 1991 : à la production amoindrie par les gelées d'avril 1991 succèdent en 1992 des récoltes très abondantes qui subissent la concurrence des autres pays producteurs. Des problèmes de commercialisation ont pesé sur les cours des céréales au premier semestre 1992. Les prix des oléagineux, et notamment du colza ont été affecté par leur alignement sur les cours du marché mondial. Le prix à la production du vin connaît un repli plus accentué en 1992 qu'en 1991 (— 4,4 %). Les produits animaux renchérissent légèrement en 1992 (+ 1,2 %) après deux années consécutives de baisse [1].

SOURCES

[1] *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, n° 3, 5, 1993.

[2] *Conjoncture industrielle*, thème 4, série B, Eurostat-OSCE, supplément de décembre 1989; n° 3, mars 1993.

[3] Banque de données *CRONOS*, Eurostat-OSCE, mai 1993.

DÉFINITIONS

● **Indices de prix de vente industriels (IPVI)**. Ces indices, outils de mesure des variations de prix à la première commercialisation des produits, sont le fruit d'une collecte auprès de 3 600 entreprises industrielles environ. Cette collecte, trimestrielle à l'origine, devient progressivement mensuelle. Les IPVI sont présentés à un niveau détaillé selon les regroupements de la nomenclature d'activité et de produits (NAP).

● **Nomenclature générale des activités économiques dans les communautés européennes (NACE)**. S'appliquant à des regroupements et contenus différents, les indices des biens intermédiaires obtenus à partir de la nomenclature européenne ne sont pas comparables aux indices obtenus avec la nomenclature française.

● **Indices des prix des produits agricoles à la production (IPPAP)**. Le champ de ces indices est délimité sur la base de l'agriculture en tant que « branche ». L'ensemble de la production agricole figure dans l'indice général. Les pondérations fixes des indices ont été déterminées à partir des comptes nationaux de l'agriculture.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « L'indice des prix des produits agricoles à la production », *Archives et Documents*, INSEE, n° 222.

● *Tendances de la conjoncture*, cahiers 1 et 2, INSEE (trimestriel).

● *Informations rapides*, INSEE, série H, mensuelle et trimestrielle.

● *Annuaire statistique de la France (annuel; Annuaire rétrospectif 1948-1988)*, INSEE, 1990.

● *Informations rapides : Conjoncture industrielle; Agriculture, sylviculture et pêche*, Eurostat-OSCE.

● *Prix agricoles, indices de prix et prix absolus 1982-1990*, Eurostat-OSCE.

● *Principaux indicateurs économiques*, OCDE.

● *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE : « Méthodologie des indices de prix à la production », 1986; « Méthodologie des nouveaux indices de prix de vente industriels », octobre 1991.

10.3 PRIX À LA PRODUCTION

INDICES DES PRIX DE VENTE INDUSTRIELS (IPVI)* [1]

(Base 100 en 1985)

	Pondé- rations	Indices annuels				Variation 92/91 (a)
		1989	1990	1991	1992	
Produits énergétiques	1 000	85,6	89,0	90,6	90,3	- 0,3
Combustibles minéraux solides et coques	14	95,2	99,4	101,2	103,2	+ 2,0
Produits pétroliers raffinés, gaz naturel	610	74,4	77,6	78,3	75,6	- 3,4
Électricité, gaz industriel, eau, chauffage urbain	376	103,6	107,0	110,2	113,8	+ 3,3
Biens intermédiaires	1 000	108,4	107,2	105,8	104,1	- 1,6
Métaux ferreux	102	112,0	109,2	100,1	98,2	- 1,9
Métaux non ferreux	80	121,8	99,7	90,3	83,9	- 7,1
Matériaux de construction, minéraux divers	182	112,3	115,8	119,8	123,2	+ 2,8
Produits de l'industrie du verre	44	110,7	114,1	116,9	114,7	- 1,9
Produits chimiques de base, fils, fibres artificielles et synthétiques	229	97,2	94,8	91,6	86,5	- 5,6
Papier-carton	156	109,8	111,0	108,3	105,4	- 2,7
Caoutchouc et matières plastiques	176	108,0	109,7	112,1	112,3	+ 0,2
Produits du travail des métaux (partiel)	31	115,1	118,3	122,3	124,3	+ 1,6
Produits des industries agricoles et alimentaires	1 000	106,4	106,1	106,7	108,7	+ 1,9
Viandes et produits laitiers	490	107,5	105,8	103,8	106,6	+ 2,7
Autres produits des industries alimentaires	510	105,4	106,4	109,3	110,7	+ 1,3

* Nomenclature française (NAP). (a) Variation exprimée en %, de l'indice annuel de l'année n/indice annuel de l'année n-1.

INDICES DES PRIX DES PRODUITS AGRICOLES À LA PRODUCTION (IPPAP) [1]

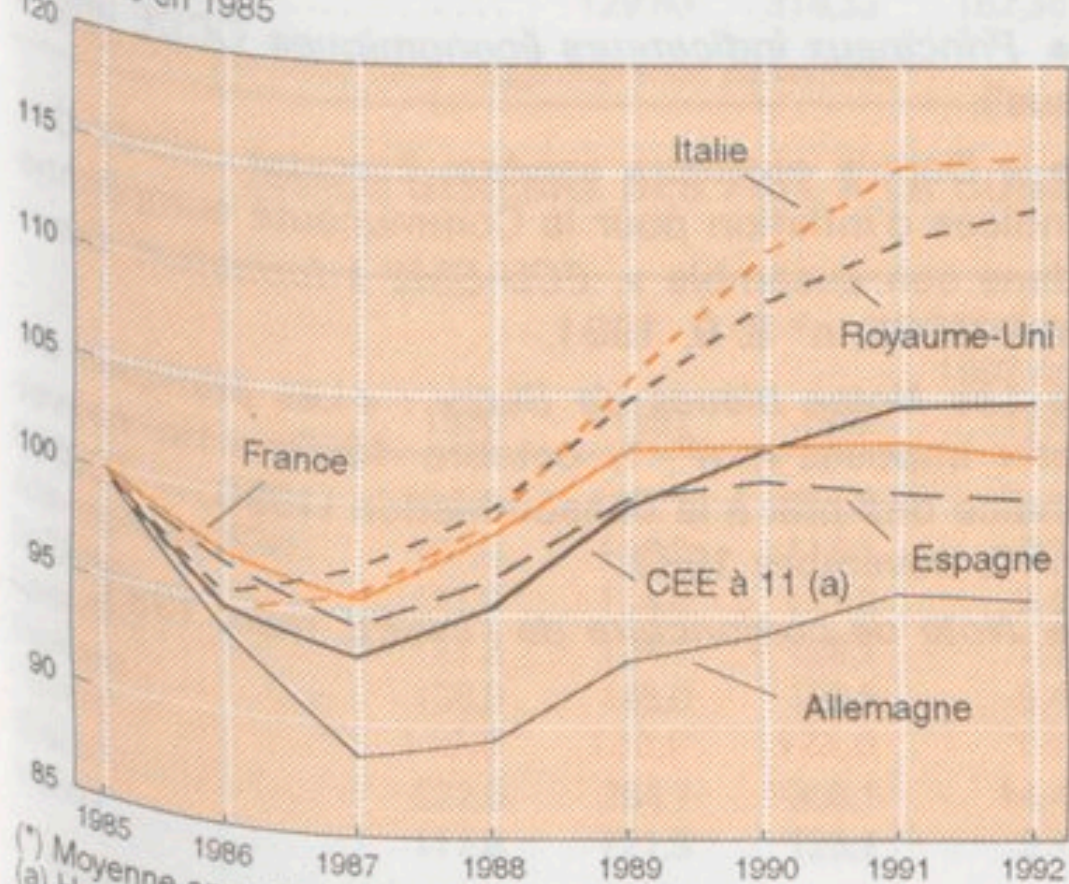
(Base 100 en 1980)

	Pondé- rations	Indices annuels				Variation 92/91 (a)
		1989	1990	1991	1992	
Indice général	10 000	151,3	151,6	152,3	143,7	- 5,6
Céréales	1 780	119,5	116,4	125,0	114,0	- 8,8
dont : blé tendre	1 013	120,5	114,6	121,3	113,6	- 6,3
Pommes de terre	96	234,3	229,1	224,3	125,8	- 43,9
Vins	1 039	171,3	198,8	190,2	175,5	- 7,7
Horticulture florale	200	146,8	146,4	147,1	140,4	- 4,6
Fruits et légumes	810	153,8	175,9	224,2	167,9	- 25,1
soit : légumes	420	155,0	167,1	196,7	159,6	- 18,9
fruits	390	152,6	185,5	253,9	176,9	- 30,3
Autres produits végétaux	755	151,1	144,8	135,3	128,7	- 4,9
Produits animaux	5 320	156,3	150,1	144,5	146,3	+ 1,2
dont : gros bovins	1 289	156,5	145,7	132,0	135,6	+ 2,7
porcs	735	144,4	137,8	137,6	140,5	+ 2,1
lait	1 803	163,4	163,5	159,7	162,5	+ 1,8

(a) Variation exprimée en % de l'indice annuel de l'année n/indice annuel de l'année n-1.

PRIX DE VENTE DES BIENS INTERMÉDIAIRES DANS LA CEE* [2]

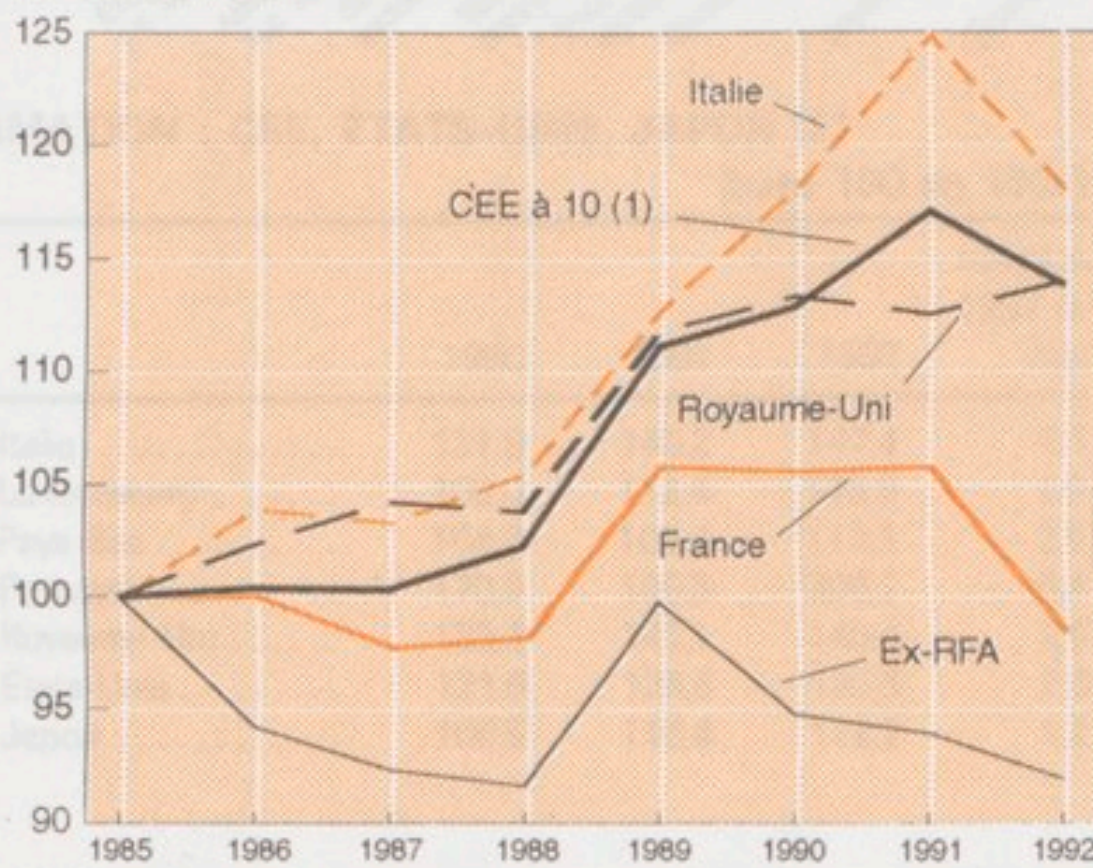
Base 100 en 1985



(*) Moyenne annuelle en nomenclature européenne (NACE)
(a) Hors Portugal

PRIX À LA PRODUCTION DES PRODUITS AGRICILES DANS LA CEE* [3]

Base 100 en 1985



(*) Hors fruits et légumes

(1) Hors Espagne et Portugal

10 ÉCONOMIE GÉNÉRALE

PRÉSENTATION

En 1992, l'indice des prix à la consommation (nouvel indice concernant l'ensemble des ménages) a augmenté sur 12 mois de 1,9 %, en glissement de décembre à décembre, après 3,1 % en 1991. L'écart d'inflation avec l'Allemagne (ex-RFA) s'accroît encore en faveur de la France qui enregistre, après le Danemark, la croissance des prix la plus faible de la Communauté européenne.

La décélération de l'indice d'ensemble est principalement due à la quasi-stabilité des prix alimentaires en 1992 consécutive à la forte diminution des prix des fruits et légumes. L'autre facteur important est la baisse des prix de l'énergie (- 1,8 % après - 0,8 % en 1991).

La progression des prix des produits manufacturés du secteur privé marque le pas elle aussi (+ 1,4 % en 1992 pour 2,9 % en 1991). Dans ce secteur le ralentissement a été accentué par la baisse du taux de TVA appliqué à certains produits.

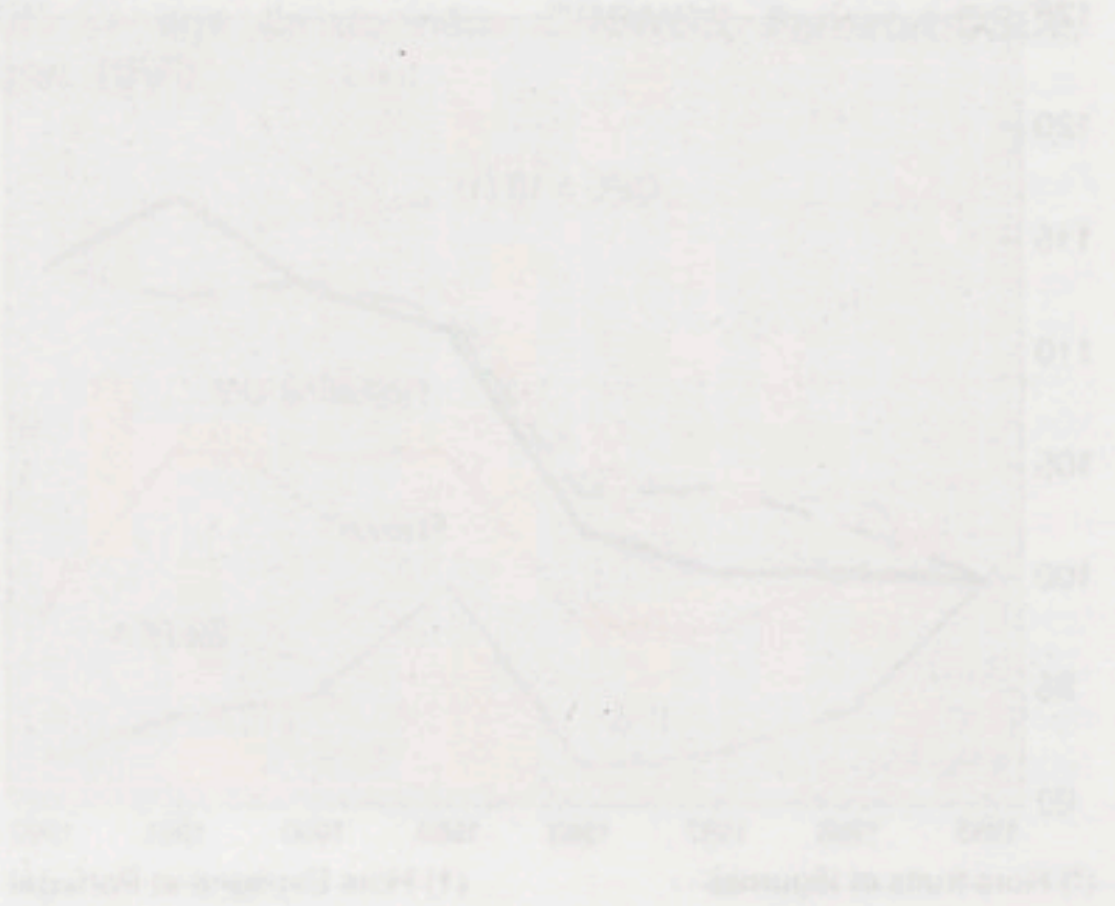
Les prix des services privés et des loyers conservent à peu de chose près les mêmes tendances que l'année précédente (+ 4,8 % après + 4,9 % pour les services privés; + 5,3 % en 1991 et 1992 pour les loyers). La hausse des prix de l'eau distribuée dépasse 10 %.

Les tarifs publics progressent davantage en 1992 qu'en 1991 du fait de la forte taxe appliquée aux tabacs. Les tarifs des seuls services publics augmentent dans la même proportion en 1992 que l'ensemble des prix (+ 1,9 % après + 2,5 % en 1991) [1].

SOURCES

[1] *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, n^{os} 1, 2, 1993.

[2] *Eurostatistiques : Données pour l'analyse de la conjoncture*, Eurostat-OSCE, thème 1, série B n^o 2, 1993.



DÉFINITIONS

● **Indice.** L'indice élémentaire est le rapport (en général multiplié par 100) de deux valeurs d'une même grandeur simple, mesurées dans deux situations distinctes. La situation considérée au dénominateur est dite situation de base ou de référence. Les indices synthétiques sont des moyennes d'indices élémentaires relatifs à des phénomènes de même nature : variations de prix, de production, de salaires, d'exportations, etc.

● **Indice des prix à la consommation.** L'instrument conjoncturel national de mesure de variation des prix à la consommation est l'indice mensuel de l'INSEE, qui vient d'être rénové. Le nouvel indice comporte 265 postes de dépense et se réfère à l'ensemble des ménages. Il intègre les fluctuations des prix des produits frais et de l'habillement ainsi que la hausse mensuelle des loyers. 6 postes supplémentaires ont été ajoutés : les transports aériens, maritimes et par ambulance, les locations d'automobile, les services funéraires ainsi que vétérinaires. (Cf. « Méthodologie du nouvel indice des prix à la consommation » dans le *Bulletin mensuel de statistique* de l'INSEE, n^o 2, février 1993.)

● **Pondération.** Dans un indice de prix à la consommation, la pondération de chaque poste de dépense est proportionnelle à la part de ce poste (coefficient budgétaire) dans la dépense totale de la population prise comme référence. Dans l'indice des 265 postes (indice-chaîne), les pondérations sont modifiées chaque année.

● **Indexation.** La loi Neiertz du 18 janvier 1992 indique : « À compter du 1^{er} janvier 1992, toute référence à un indice des prix à la consommation pour la détermination d'une prestation, d'une rémunération, d'une dotation ou de tout autre avantage s'entend d'un indice ne prenant pas en compte le prix du tabac ».

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Indices des prix à la consommation depuis 1914 », *Annuaire rétrospectif de la France*, INSEE 1990.

● *Annuaire statistique de la France*, INSEE, (annuel).

● *Principaux indicateurs économiques*, OCDE (mensuel).

● « Depuis plusieurs années, Eurostat calcule des indices d'inflation pour la Communauté européenne dans son ensemble », *ECU-SME information*, Eurostat-OSCE, n^o 8, 9, 1991.

● *Les Notes bleues de Bercy* : « Les pratiques de prix imposés », n^o 1, octobre 1992; « Un nouvel indice des prix à la consommation (1990 = 100) », n^o 2, novembre 1992.

● *Note de conjoncture de l'INSEE*, mars 1993.

10.4 PRIX DE DÉTAIL

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION 1992 — ENSEMBLE DES MÉNAGES [1]

(base 100 en 1990)

Fonction de consommation	Pondé- ration 1993	Indice (Moyenne annuelle)	Glisse- ment de déc. à déc. (%)	Fonction de consommation	Pondé- ration 1993	Indice (Moyenne annuelle)	Glisse- ment de déc. à déc. (%)
Ensemble (y.c. tabac)	10 000	105,7	+ 1,9	Santé	885	102,4	+ 1,7
Ensemble (hors tabac)	9 851	105,6	+ 1,8	Produits pharmaceutiques	309	101,0	+ 1,2
Alimentation, boissons, tabac	2 250	104,2	+ 0,6	Appareils thérapeutiques	46	109,2	+ 3,4
Produits alimentaires	1 812	103,0	- 0,4	Médecins, auxil. médicaux	530	102,7	+ 1,8
Boissons non alcoolisées	62	108,1	+ 3,3	Transports, communications	1 871	105,4	+ 1,7
Boissons alcoolisées	227	108,3	+ 2,1	Achats de véhicules	411	103,9	-
Tabac	149	112,1	+ 10,0	Utilisation des véhicules	1 000	106,2	+ 2,3
Habillement et chaussures	766	105,3	+ 1,6	Services de transports	271	108,9	+ 3,9
Habillement	621	105,2	+ 1,4	Communications	189	100,8	-
Chaussures	137	105,6	+ 1,9	Loisirs, spectacles, enseigne- ment, culture	851	105,2	+ 1,6
Répar. art. d'habil. et chauss.	8	108,6	+ 3,1	Appareils, access. de loisirs	430	102,0	- 0,5
Logement, chauffage, éclairage	1 066	108,0	+ 2,9	Loisirs, spectacles, culture	177	107,4	+ 3,9
Logement et eau	609	111,2	+ 5,7	Livres, quotidiens, périodiques. .	184	109,3	+ 3,6
Chauffage, éclairage	457	103,2	- 1,4	Enseignement	60	110,2	+ 3,8
Meubles, matériels, articles ménage, entretien maison	870	106,3	+ 2,5	Autres biens et services	1 441	108,5	+ 3,6
Meubles, tapis, revêt. sols	217	106,0	+ 2,4	Soins et produits personnels	289	108,4	+ 3,8
Articles ménage textiles, autres art. d'ameubl.	94	107,7	+ 2,6	Autres articles personnels	168	101,7	- 0,5
Gros appareils ménagers	121	100,5	- 0,3	Restaurants, cafés, hôtels	847	109,8	+ 4,1
Verr., vaiss., ustens. ménage	103	110,0	+ 3,9	Voyages organisés	12	109,7	+ 5,7
Entretien courant maison	335	107,2	+ 3,1	Services financiers	54	108,9	+ 8,8
				Autres services aux ménages	71	112,8	+ 3,9

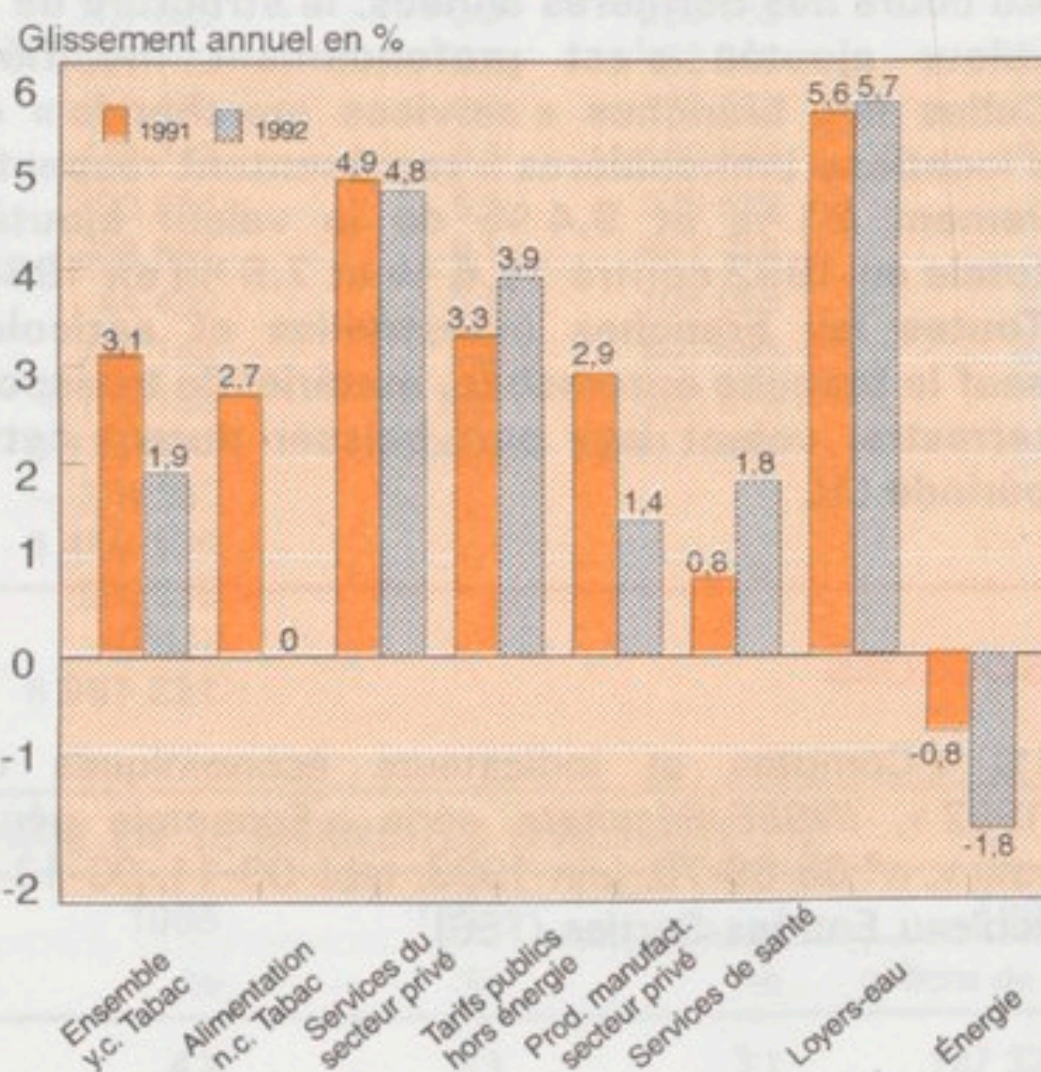
ÉVOLUTION DE QUELQUES PRIX DE VENTE AU DÉTAIL* [1]

(francs)

	1980	1992	
		Francs courants	Francs 1980
Baguette de pain (250 g)	1,67	3,28	1,69
Faux-filet paré (1 kg)	53,01	92,31	47,68
Lieu noir (1 kg)	19,28	44,51	22,99
Lait entier (1l)	2,51	5,85	3,02
Pommes Golden (1 kg)	4,33	12,14	6,27
Sucre en morceaux (1 kg)	3,83	7,19	3,71
Vin rouge (1l)	4,23	9,02	4,66
Café express (comptoir)	1,55	4,55	2,35
Lessive (5 kg)	42,29	62,17	32,11
Essence super plombée (1l)	3,41	5,44	2,81
Téléphone privé (1 comm.)	0,50	0,73	0,37
Trajet en train (200 km)	54,95	124,50	64,31
Électricité (1 kwh)	0,3684	0,7428	0,3837
Réparation mécan. auto (1h)	70,16	221,07	114,19
Nuitée d'hôtel 2**	129,80	314,33	162,36

* Moyennes annuelles dans l'agglomération parisienne.

ÉVOLUTION DE DIVERS POSTES DE L'INDICE DES PRIX [1]



*INDICE GÉNÉRAL DES PRIX À LA CONSOMMATION : CEE, ÉTATS-UNIS, JAPON [2]

(base 100 en 1985)

	1990	1991	1992	Inflation 1992 (a) (%)		1990	1991	1992	Inflation 1992 (a) (%)
CEE	123,0	129,1	134,6	3,7	Italie	131,8	140,2	147,4	4,6
Allemagne (ex-RFA)	107,0	110,7	115,1	3,7	Luxembourg	109,0	112,4	115,9	2,9
Belgique	111,0	114,6	117,3	2,4	Pays-Bas	104,2	108,4	112,5	2,6
Danemark	121,2	124,1	126,7	1,5	Portugal	170,9	190,3	206,7	8,4
Espagne	136,8	145,0	153,5	5,4	Royaume-Uni	133,3	141,1	146,4	2,6
France	116,5	120,0	123,0	1,9	États-Unis	121,5	126,6	130,5	2,9
Grèce	222,6	264,7	308,1	14,4	Japon	106,9	110,4	112,3	1,2
Irlande	117,6	121,3	125,1	2,3					

* Moyennes annuelles. (a) Glissement de décembre à décembre.

11 APPAREIL PRODUCTIF

PRÉSENTATION

En 1992, en utilisant le critère de la *valeur ajoutée brute*, les cinq premières branches de l'économie française, appartiennent au *secteur tertiaire* : ce sont les services non marchands (qui progressent de 5,5 % par rapport à 1991), le commerce (+ 1,0 %), les services marchands aux entreprises (+ 2,1 %), les locations immobilières (+ 5,6 %) et les services marchands aux particuliers (+ 7,3 %). Ces cinq branches totalisent 50,2 % du produit intérieur brut aux prix du marché. L'industrie au sens large, y compris l'énergie (branches T02 à T23), représente 23,3 % du PIB, l'agriculture 2,8 % [1].

Les branches « services des organismes financiers » et « assurances » sont celles qui ont connu les plus fortes croissances de leur production effective en volume en 1992 (7,8 % et 7,2 %). Les branches « équipement professionnel » et « bâtiment - génie civil » ont subi les plus fortes réductions de production en volume - 1,9 % et - 1,4 %. Dans cette nomenclature en 40 positions, on trouve trois branches « chimie de base, fibres synthétiques », « biens d'équipement ménager » et « construction navale, aéronautique, armement » qui exportent plus de 50 % de leur production [1].

Au cours des dernières années, la structure de la valeur ajoutée s'est profondément modifiée. Celles des branches « services marchands » et « locations immobilières » représentent respectivement 21 % et 9,4 % de la valeur ajoutée totale en 1992 contre 16,6 % et 7,9 % en 1985. Toutes les branches industrielles et agricoles sauf la branche automobile, matériel de transport terrestre, voient leur part baisser durant cette période [1].

SOURCES

[1] « Comptes et indicateurs économiques de 1992 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 68-69-70, juin 1993, tabl. 03-11, 03-13 et tableau Entrées-Sorties (TES).

DÉFINITIONS

● **Branches.** Pour une entreprise déterminée les effectifs et les ventes sont répartis selon les différentes activités qu'elle exerce. Les activités prises en compte sont celles donnant lieu à facturation. Les fractions d'entreprise, correspondant à une même activité, constituent la branche d'activité ou plus brièvement, la branche. Ainsi une entreprise relève d'autant de branches qu'elle exerce d'activités.

● **Secteur tertiaire.** Voir au mot clé 11-6.

● **Valeur ajoutée.** Différence entre la valeur des biens ou services produits par une entreprise ou une branche et celle des biens et services utilisés pour la production, dite des « consommations intermédiaires ». La somme des valeurs ajoutées par les unités d'un ensemble (branche, secteur, regroupement ou ensemble de l'économie) est indépendante du découpage entre entreprises (donc des fusions, concentrations) ou entre branches (donc du degré de finesse de la nomenclature). La valeur ajoutée est dite « brute » si les frais engagés pour la reconstitution du capital, bâtiments, machines, etc. (amortissements) ne sont pas déduits, « nette », s'ils le sont. Voir *produit intérieur brut* au mot-clé 10.2.

● **Correspondance entre les nomenclatures en « 16 branches » (en U) et en « 40 branches » (en T).** U01 = T01; U02 = T02 et T03; U03 = T04 à T06; U04 = T07 à T11, T13, T21 et T23; U05A = T14, T15A et T17; U05B = T15B; U05C = T16; U06 = T12, T18 à T20 et T22; U07 = T24; U08 = T25 à T28; U09 = T31 et T32; U10 = T29, T30, T33 et T34; U11 = T35; U12 = T36; U13 = T37; U14 = T38.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Annuaire de statistique industrielle*, SESSI, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur.

● *La France des entreprises*, INSEE-L'Entreprise novembre 1991.

● *INSEE-Résultats*, série Économie générale : « Les comptes des services en 1991 », n° 62-63-64 décembre 1992, « Les comptes de l'industrie en 1992 » (à paraître).

● « La France de l'artisanat — chiffres clés 1991 » *Memento*. Ministère de l'Artisanat, du Commerce et de la Consommation.

● *Les Notes bleues de Bercy*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget : « Marché unique Les nouvelles nomenclatures », n° 596, juin 1992. « Les nouvelles nomenclatures d'activités et de produits en 1993 », n° 8, 1^{er} février 1993.

● « L'industrie en 1992 : croissance zéro » *INSEE-Première*, n° 258, juin 1993.

11.1 PRODUCTION DES BRANCHES

STRUCTURE PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ DU PIB ET PART DES EXPORTATIONS DANS LA PRODUCTION (1992) [1]

Branches	Valeur ajoutée brute		Production effective	Rapport export./prod.
	(a) Millions F	%	(a) Millions F	%
T 01 Agriculture, sylviculture, pêche	197 326	2,9	421 145	19,9
T 02 Viande et produits laitiers	62 234	0,9	277 843	15,8
T 03 Autres produits agricoles et alimentaires	139 834	2,1	360 506	20,3
T 04 Combustibles minéraux solides, coke	2 140	ε	10 040	8,0
T 05 Produits pétroliers, gaz naturel	115 222	1,7	242 332	7,5
T 06 Électricité, gaz et eau	164 269	2,4	252 405	5,2
T 07 Minerais et métaux ferreux	29 664	0,4	101 420	42,0
T 08 Minerais, métaux non ferreux	22 899	0,3	75 879	45,5
T 09 Matériaux de construction	48 389	0,7	105 922	11,7
T 10 Verre	15 839	0,2	30 316	39,6
T 11 Chimie de base, fibres synthétiques	45 315	0,7	150 421	60,4
T 12 Parachimie, pharmacie	80 418	1,2	213 307	32,2
T 13 Fonderie, travail des métaux	119 878	1,8	252 622	13,3
T 14 Construction mécanique	121 333	1,8	291 336	40,9
T 15A Matériels électriques professionnels	154 258	2,3	328 767	36,4
T 15B Biens d'équipement ménagers	11 489	0,2	40 975	56,3
T 16 Automobiles, matériels de transport terrestre	124 644	1,9	382 430	45,0
T 17 Construction navale, aéronautique, armement	43 336	0,7	163 740	60,1
T 18 Textile, habillement	68 952	1,0	176 959	35,6
T 19 Cuir et chaussures	14 860	0,2	28 682	40,4
T 20 Bois, meubles, industries diverses	69 194	1,0	155 153	21,1
T 21 Papier carton	33 984	0,5	102 881	24,8
T 22 Imprimerie, presse et édition	81 872	1,2	180 980	6,3
T 23 Caoutchouc, matières plastiques	60 208	0,9	140 509	28,1
T 24 Bâtiment, génie civil	367 476	5,4	813 771	—
T 25-8 Commerce	726 430	10,8	948 385	—
T 29 Réparation, commerce automobile	121 842	1,8	177 670	—
T 30 Hôtels, cafés, restaurants	201 833	3,0	299 162	—
T 31 Transports	266 792	4,0	452 519	13,8
T 32 Télécommunications et postes	152 670	2,3	179 720	0,8
T 33 Services marchands aux entreprises	643 742	9,6	1 100 568	9,0
T 34 Services marchands aux particuliers	390 664	5,8	529 523	—
T 35 Locations immobilières	608 661	9,1	667 718	—
T 36 Assurances	44 430	0,7	104 069	2,4
T 37 Services des organismes financiers	244 142	3,6	801 496	8,8
T 38 Services non marchands	1 138 188	16,9	1 556 076	—
Total : valeur ajoutée des branches ventilées	6 734 427	100,0	12 117 247	13,6
Services bancaires imputés (b)	- 278 251			
Valeur ajoutée totale	6 456 176			
TVA grevant les produits	520 215			
Droits de douane et assimilés	10 831			
Produit intérieur brut aux prix du marché	6 987 221			

(a) En F courants. (b) Ou consommation intermédiaire non ventilée.

VALEUR AJOUTÉE BRUTE DANS UN DÉCOUPAGE EN 16 BRANCHES D'ACTIVITÉ [1]

Branches	1985	1991	1992	
	%	%	%	millions de F
U 01 Agriculture	4,3	3,3	3,1	197 326
U 02 Industries agricoles et alimentaires	3,4	3,0	3,1	202 068
U 03 Énergie	5,2	4,3	4,4	281 631
U 04 Industrie des biens intermédiaires	6,4	6,1	5,8	376 176
U 05 A Biens d'équipement professionnel	5,9	5,2	4,9	318 927
U 05 B Biens d'équipement ménager	0,2	0,2	0,2	11 489
U 05 C Matériels de transport terrestre	1,5	1,8	1,9	124 644
U 06 Biens de consommation courante	5,1	4,8	4,9	315 296
U 07 Bâtiment, génie civil	5,7	5,6	5,7	367 476
U 08 Commerce	11,7	11,5	11,3	726 430
U 09 Transports et télécommunications	6,7	6,4	6,5	419 462
U 10 Services marchands	16,6	21,1	21,0	1 358 081
U 11 Locations immobilières	7,9	9,0	9,4	608 661
U 12 Services d'assurances	1,1	0,8	0,7	44 430
U 13 Services des organismes financiers	4,2	4,0	3,8	244 142
U 14 Services non marchands	18,6	17,2	17,6	1 138 188
Consommation intermédiaire non ventilée	- 4,48	- 4,3	- 4,3	- 278 251
Total	100,0	100,0	100,0	6 456 176

11 APPAREIL PRODUCTIF

PRÉSENTATION

L'emploi en 1992 est de 22,4 millions de salariés et non-salariés qui se répartissent ainsi : 5,1 % dans l'agriculture, 20,6 % dans l'industrie (au sens large), 7,2 % dans le BGCA, 41,0 % dans les services marchands, 26,0 % dans les services non marchands [1].

L'industrie manufacturière représente, en 1992, 17,1 % des emplois totaux et 18,9 % des emplois salariés. Elle a réduit ses effectifs de 2,8 % en 1992. Dans l'industrie au sens large, l'emploi diminue de 2,5 %. La baisse des effectifs touche l'ensemble de l'industrie. Dans les industries des biens intermédiaires elle est de - 2,3 %. Les pertes d'emplois dans les industries des biens d'équipement sont plus nombreuses qu'en 1991 (- 3,3 % contre - 0,4 %). Après une diminution de 2,8 % en 1991 dans les industries de biens de consommation courante, 1992 voit la situation de l'emploi s'aggraver avec une baisse de 3 %. La situation est inverse dans les IAA (- 1,5 % en 1992 après - 1,8 % en 1991). C'est le tertiaire non marchand qui voit ses effectifs augmenter (+ 1,8 %) alors que ceux des services marchands s'accroissent faiblement (+ 0,7 %). Au total, l'emploi diminue de 0,5 % en 1992 [1].

Dans la Communauté européenne, la Grèce, le Portugal et l'Irlande ont encore une main-d'œuvre importante dans les branches agricoles. Aux États-Unis et au Canada près des trois quarts des effectifs se trouvent dans le tertiaire [2].

SOURCES

[1] « Comptes et indicateurs économiques de 1992 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 68-69-70, juin 1993, tabl. 03.19, 03.20.

[2] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 30^e édition, 1993, tabl. 3.17 et 3.18.

DÉFINITIONS

● **Industrie au sens strict** (industrie manufacturière). Branches T07 à T23, c'est-à-dire, dans le premier tableau page ci-contre, depuis « Minerais et métaux ferreux » jusqu'à « Caoutchouc, matières plastiques » inclus.

● **Industrie au sens large** (industrie manufacturière + IAA + énergie). Branches T02 à T23, c'est-à-dire, dans le premier tableau page ci-contre, depuis « Viandes et produits laitiers » jusqu'à « Caoutchouc, matières plastiques » inclus.

● **Industries agricoles et alimentaires** (IAA). Branches T02 et T03 : « Viande et produits laitiers » et « Autres produits agricoles et alimentaires ».

● **Énergie**. Branches T04 à T06 : « Combustibles minéraux solides, coke », « Produits pétroliers, gaz naturel » et « Électricité, gaz et eau ».

● **Administrations**. Au sens de la comptabilité nationale, les administrations comprennent les services publics nationaux (y compris l'armée), les collectivités locales, les services de la Sécurité sociale mais non les entreprises publiques et les Postes et Télécommunications, classées en « sociétés et quasi-sociétés » (quasi-sociétés publiques).

● **Industries diverses**. Ce poste recouvre des activités telles que jeux et jouets, transformations de matières plastiques.

● **Emploi intérieur**. Il comprend toutes les personnes physiques (résidentes ou non) ayant un emploi dans une unité de production résidente. On distingue l'emploi civil et l'emploi militaire; l'emploi salarié et non salarié (indépendants et aides familiaux non rémunérés).

● **Secteur**. Voir au mot clé 11.6.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Emploi et chômage », Eurostat (annuel).

● *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenus » : « Les mouvements de main-d'œuvre dans les établissements de 50 salariés ou plus. Année 1991, n° 37-38, septembre 1992; « L'emploi régional et sectoriel de 1974 à 1991 », n° 43-44, mars 1993.

● *INSEE-Première* : « Moins d'embauche en 1991 », n° 228, septembre 1992; « Les collectivités territoriales ont encore embauché en 1991 », n° 250, mars 1993.

● *Économie et statistique*, INSEE, n° 261, 1993-1 : « Déclin de l'emploi industriel et tertiarisation accrue en 1992 » — L'emploi par secteur d'activité entre 1982 et 1990; « Services marchands : un million d'emplois créés en huit ans »; « Le bilan de l'emploi en 1992 ».

11.2 EFFECTIFS DES BRANCHES

EFFECTIFS SALARIÉS ET TOTAUX DES BRANCHES D'ACTIVITÉ (1992) [1]

Branches	Salariés		Totaux		Branches	Salariés		Totaux	
	Milliers	%	Milliers	%		Milliers	%	Milliers	%
Agriculture, sylvic., pêche	269,3	1,4	1 151,9	5,1	Cuir et chaussures	63,3	0,3	65,8	0,3
Viande et produits laitiers	173,9	0,9	176,8	0,8	Bois, meubles, indus. diverses ..	259,5	1,3	301,6	1,3
Autres produits agric. alim.	326,9	1,7	389,1	1,7	Papier, carton	105,8	0,5	106,5	0,5
Combustibles minéraux solides, cokéfaction	18,4	0,1	18,4	0,1	Presse et édition	226,8	1,1	244,0	1,1
Pétrole et gaz naturel	52,6	0,3	52,7	0,2	Caoutchouc, mat. plastiques ...	213,4	1,1	215,7	1,0
Électricité, gaz, eau	159,7	0,8	160,0	0,7	Bâtiment, génie civil et agricole .	1 312,1	6,7	1 606,9	7,2
Minerais et métaux ferreux	86,7	0,4	86,8	0,4	Commerce	2 289,9	11,7	2 726,0	12,2
Minerais et métaux non ferreux .	49,6	0,3	49,7	0,2	Réparation, commerce de l'auto- mobile	326,5	1,7	391,8	1,8
Matériaux de construction	131,3	0,7	138,5	0,6	Hôtels, cafés, restaurants	568,6	2,9	764,7	3,4
Verre	55,1	0,3	55,9	0,2	Transports	798,6	4,1	865,8	3,9
Chimie, fibres synthétiques	112,8	0,6	113,2	0,5	Télécomm. et postes	448,5	2,3	448,8	2,0
Parachimie, pharmacie	186,0	0,9	187,0	0,8	Services marchands rendus aux entreprises	1 711,0	8,7	1 926,1	8,6
Fonderie, travail des métaux	434,6	2,2	450,1	2,0	Services marchands rendus aux particuliers	1 017,8	5,2	1 423,6	6,4
Construction mécanique	409,3	2,1	428,9	1,9	Assurances	164,9	0,8	164,9	0,7
Mat. élect., professionnel	460,0	2,3	465,9	2,1	Services organismes financiers .	453,8	2,3	453,8	2,0
Équipement ménager	54,8	0,3	55,2	0,2	Services non marchands	5 820,4	29,7	5 820,4	26,0
Matériels de transport terrestre .	371,8	1,9	373,4	1,7	Ensemble	19 614,5	100,0	22 376,2	100,0
Construction navale, aéronauti- que, armement	164,9	0,8	165,5	0,7					
Textiles, habillement	315,9	1,6	330,8	1,5					

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI INTÉRIEUR PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ [1]

(effectifs en milliers)

	1980	1985	1990	1991	1992	
					Effectifs	%
U 01 Agriculture, sylviculture, pêche	1 881,8	1 547,1	1 262,0	1 206,0	1 151,9	5,1
U 02 Industries agricoles et alimentaires	585,8	600,9	585,3	574,6	565,9	2,5
U 03 Énergie	268,1	273,5	239,4	233,2	231,1	1,0
U 04 Industrie des biens intermédiaires	1 520,9	1 284,3	1 261,7	1 244,5	1 216,4	5,4
U 05 A, B, C. Industrie des biens d'équipement	1 806,2	1 652,6	1 547,7	1 535,2	1 488,9	6,7
U 06 Industrie des biens de consommation courante	1 450,1	1 270,7	1 198,3	1 164,5	1 129,2	5,0
U 07 Bâtiment, génie civil	1 864,7	1 579,4	1 662,2	1 651,3	1 606,9	7,2
U 08 Commerce	2 644,9	2 624,7	2 765,9	2 752,0	2 726,0	12,2
U 09 Transports et télécommunications	1 182,4	1 247,2	1 292,0	1 304,0	1 314,6	5,9
U 10, 11, 12, 13 Services marchands	3 854,0	4 163,9	5 041,7	5 099,7	5 124,9	22,9
U 14 Services non marchands	4 788,2	5 363,8	5 620,7	5 718,5	5 820,4	26,0
Ensemble de l'économie	21 847,1	21 608,1	22 476,9	22 483,5	22 376,2	100,0

EMPLOI CIVIL PAR SECTEUR (1991) [2]

	Agriculture	Industrie	Services	Total	Milliers
	%	%	%	%	de personnes
Allemagne (ex-RFA)	3,3	39,3	57,5	100,0	28 430
Belgique	2,7	28,5	68,8	100,0	3 686
Danemark	5,5	26,4	68,1	100,0	2 607
Espagne	10,7	33,1	56,2	100,0	12 608
France	5,8	29,5	64,8	100,0	21 782
Grèce	(a) 25,4	(a) 27,5	(a) 47,1	100,0	3 643
Irlande	13,8	28,9	57,1	100,0	1 113
Luxembourg	8,5	32,3	59,2	100,0	21 410
Pays-Bas	3,2	30,2	66,6	100,0	196
Portugal	4,5	25,5	69,9	100,0	6 444
Royaume-Uni	17,5	33,7	48,7	100,0	4 832
Europe des Douze	2,2	27,9	68,6	100,0	25 752
Canada (a)	6,2	31,9	61,6	100,0	132 503
États-Unis (a)	4,2	24,6	71,2	100,0	12 572
Japon (a)	2,8	26,2	70,9	100,0	117 914
Suède (a)	7,2	34,1	58,7	100,0	62 490
Turquie	3,3	29,2	67,5	100,0	4 508
(a) 1990.	47,8	19,9	32,3	100,0	19 209

11 APPAREIL PRODUCTIF

PRÉSENTATION

En 1991, parmi les 100 premiers groupes industriels mondiaux classés par le *Nouvel économiste* selon leur *chiffre d'affaires hors taxes*, l'Europe des Douze arrive en tête (41 groupes) devant les États-Unis (27 groupes). Le Japon renforce sa position avec 22 groupes. 15 grandes entreprises allemandes figurent dans ce classement. Viennent ensuite la France et le Royaume-Uni (huit groupes), l'Italie (cinq groupes) et les Pays-Bas avec trois groupes dont le premier européen, Royal Dutch Shell. Les *secteurs* les plus représentés sont, mis à part les groupes diversifiés, énergie-produits d'extraction, matériel de transport et électricité-électronique.

Six français sont classés parmi les 50 premiers *chiffres d'affaires* : Elf Aquitaine, EDF, Renault, Peugeot, Alcatel-Alsthom et Total. Le premier, Elf Aquitaine, se place au 25^e rang mondial et au 10^e rang européen.

Au palmarès des dix premiers groupes au *résultat net* positif figurent cinq américains (États-Unis), quatre européens et un japonais. Dans ce peloton de tête se placent quatre compagnies pétrolières, dont Exxon (1^{er}), Royal Dutch Shell (2^e), ELF Aquitaine (9^e). La même année, neuf des dix plus fortes pertes ont été enregistrées par des entreprises américaines, essentiellement dans les secteurs matériel de transport (General Motors, Ford Motor) et informatique-électronique (IBM, Westinghouse Electric) [1].

SOURCES

[1] « Classement des 5 000 premières sociétés françaises, européennes et mondiales en 1991 », *Le Nouvel Économiste*, numéro hors série, octobre 1992.

DÉFINITIONS

- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT).** Montant global des ventes hors taxes de biens et services au cours de l'exercice.
- **Secteur.** Sont classées dans un même secteur les entreprises ayant la même activité principale.
- **Groupe.** Voir définition du mot clé 11-4.
- **Résultat net.** Bénéfice (ou perte) de l'exercice après impôts et avant distribution.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La guerre mondiale des entreprises », *L'Expansion*, n° 440, 12 novembre-16 décembre 1992.
- « Les 1 000 entreprises de la construction », *Le Moniteur du bâtiment et des travaux publics*, n° spécial, novembre 1992.
- « The 500 largest industrial corporations in the world », *Fortune*, 27 juillet 1992.
- « Croissance externe des groupes étrangers en France. Recensement 1991 ». Direction des entreprises, Banque de France, mars 1992.

11.3 GROUPES INDUSTRIELS MONDIAUX

CHIFFRES D'AFFAIRES ET RÉSULTATS NETS DES PRINCIPAUX GROUPES INDUSTRIELS EN 1991 [1]

Rang mondial	Rang CEE	Firme	Pays	Secteur	CAHT Milliards de F	Résultats nets Milliards de F	Effectifs Milliers
1							
2		General Motors	USA	Automobile	695	- 25,1	756
3		Exxon	USA	Produits pétroliers	581	31,6	101
4	1	Royal Dutch Shell	NL	Produits pétroliers	578	23,9	133
5		Ford Motor	USA	Automobile	502	- 12,8	333
6		Toyota Motor (b)	JAP	Automobile	427	10,0	105
7		IBM	USA	Informatique	369	- 16,0	345
8	2	IRI	I	Groupe diversifié	363	- 1,4	408
9		General Electric	USA	Biens d'équip. électrique	340	14,9	284
10		Hitachi (b)	JAP	Biens d'équipement électrique	326	5,4	324
11	3	British Petroleum	GB	Produits pétroliers	324	4,2	115
12	4	Daimler-Benz	D (a)	Automobile	323	6,4	379
13		Mobil	USA	Produits pétroliers	321	10,8	68
14		Matsushita Electric Indust. (b)	JAP	Biens d'équip. électrique	313	5,6	242
15		Philip Morris	USA	Alimentation	272	17,0	166
16		Nissan Motor (b)	JAP	Automobile	269	4,3	144
17	5	Volkswagen	D (a)	Automobile	259	3,8	260
18	6	FIAT	I	Automobile	257	5,1	288
19	7	Siemens	D (a)	Biens d'équip. électrique	248	6,3	402
20	8	ENI	I	Groupe diversifié	231	4,6	131
21	9	Unilever	NL	Groupe diversifié	231	11,5	292
22		Samsung-Group	CRS	Biens d'équip. électrique	220	1,7	187
23		El du Pont de Nemours	USA	Chimie de base	215	7,9	133
24		Texaco	USA	Produits pétroliers	212	7,3	40
25		Chevron	USA	Produits pétroliers	208	7,3	55
26	10	Elf Aquitaine	F	Produits pétroliers	201	9,8	87
27		Nestlé	CH	Alimentation	199	9,7	201
28		Toshiba (b)	JAP	Biens d'équip. électrique	198	1,7	168
29	11	VEBA	D (a)	Groupe diversifié	194	3,7	117
30		Tokyo Electric power (b)	JAP	Groupe diversifié	193	3,2	40
31		Honda Motor (b)	JAP	Automobile	184	2,7	86
32	12	Philips	NL	Electrom., hifi, vidéo	172	3,6	240
33	13	EDF	F	Groupe diversifié	171	1,4	119
34	14	Renault	F	Automobile	166	3,1	147
35		Chrysler	USA	Automobile	166	- 4,5	100
36		Boeing	USA	Construction aéron.	166	8,8	159
37		ABB Asea Brown Boveri	CH	Machines industr.	163	3,4	214
38		Sony (b)	JAP	Electrom., hifi, vidéo	160	5,0	119
39	15	Hoechst	D (a)	Chimie de base	160	3,7	179
40	16	PSA Peugeot Citroën	F	Automobile	160	5,5	157
41	17	Alcatel Alsthom	F	Groupe diversifié	160	6,2	213
42	18	BASF	D (a)	Chimie de base	159	3,5	129
43		NEC (b)	JAP	Informatique	158	0,6	128
44		Procter & Gamble	USA	Pharm., phytosanitaire	153	10,0	94
45	19	RWE	D (a)	Groupe diversifié	150	...	106
46		Fujitsu (b)	JAP	Informatique	145	0,5	156
47	20	Bayer	D (a)	Chimie de base	144	6,2	164
48	21	Total	F	Produits pétroliers	143	5,8	46
49		Amoco	USA	Produits pétroliers	143	8,4	54
50		Mitsubishi Electric (b)	JAP	Biens d'équip. électrique	140	1,5	103
51		Nippon Steel (b)	JAP	Sidérurgie	136	3,3	73
52		Lucky-Goldstar	CRS	Biens d'équip. électrique	130	0,7	100
53		Mitsubishi Motors (b)	JAP	Automobile	130	1,2	40
54		Daewoo	CRS	Biens d'équip. électrique	128	...	86
55		Petroleos De Venezuela	YV	Produits pétroliers	126	2,5	55
56	22	Thyssen	D (a)	Sidérurgie	124	1,6	148
57	23	ICI	GB	Chimie de base	124	5,4	129
58	24	ENEL	I	Groupe diversifié	124	1,0	...
59		Conagra	USA	Conserves, produits cond.	120	2,1	81
60		Nippon Oil (b)	JAP	Produits pétroliers	119	1,6	10
61	25	Bat industries	GB	Tabac	118	4,1	212
62		United Technologies	USA	Construction aéronautique	118	- 5,8	185
63		Mitsubishi : Heavy indust.(b)	JAP	Machines industr.	114	4,4	58
64		Mazda Motor (b)	JAP	Automobile	114	0,4	35
65	26	Robert Bosch	D (a)	Automobile	114	1,7	177
		Pepsico	USA	Boissons	111	6,1	338

(a) Allemagne. (b) Exercice s'arrêtant au 31 mars 1992.

11 APPAREIL PRODUCTIF

PRÉSENTATION

En 1991, selon *le Nouvel Économiste*, 27 groupes d'entreprises françaises dépassent les 50 milliards de francs de chiffre d'affaires hors taxes (CAHT). Le premier d'entre eux, Elf Aquitaine voit son CAHT progresser de 14,4 % en un an. En tête des dix groupes français qui enregistrent un chiffre d'affaires à l'étranger supérieur à 50 milliards de francs, arrivent Elf Aquitaine (63 % de son chiffre d'affaires total) devant Alcatel-Alsthom (68 %).

Au niveau de la CEE les groupes d'entreprises françaises détiennent une position prépondérante quant à leur chiffre d'affaires dans les secteurs des transports (la SNCF demeure la 1^{re} entreprise du secteur et Air France la 3^e) et de la construction (Bouygues et la SGE occupent les deux premières positions). Les groupes français occupent également une place de choix dans les secteurs suivants : services marchands non financiers (la Générale des Eaux se place au second rang européen); électricité-électronique (Alcatel-Alsthom devient la 3^e entreprise européenne du secteur); matériel de transport (Renault et Peugeot sont respectivement 4^e et 5^e groupe du secteur); énergie (Elf Aquitaine occupe le 4^e rang européen du secteur et EDF le 6^e); en ce qui concerne la chimie, quatre firmes françaises sont classées parmi les dix premières de la Communauté [1].

DÉFINITIONS

● **Groupe.** Ensemble de sociétés comprenant en général une « société mère », dominante de l'ensemble, et des « sociétés dépendantes ». En droit français, celles dans lesquelles la société mère possède plus de la moitié du capital sont dites « filiales »; lorsque la fraction de capital possédée est comprise entre 10 et 50 % (loi du 24 juillet 1966, art. 354), on dit que la société mère possède une « participation ». Des participations multiples, chacune minoritaire de la société mère et de ses filiales, peuvent procurer au groupe le contrôle de certaines sociétés.

● **Consolidation.** Opérations comptables permettant l'établissement des comptes de groupe. Ceux-ci visent à exprimer la situation et les résultats de la société mère, compte tenu de ses liens avec les sociétés dans lesquelles elle a des intérêts. Ils impliquent l'élimination des doubles emplois provenant soit d'opérations réalisées à l'intérieur du groupe, soit de liens réciproques entre membres du groupe, et intègrent dans le bilan de la société mère les actifs et dettes des sociétés dépendantes, quelquefois au prorata de la participation du groupe. Les chiffres d'affaires donnés par *Le Nouvel Économiste* sont, dans la mesure du possible, présentés consolidés. Le chiffre d'affaires du groupe intègre les chiffres d'affaires cumulés de la société mère et des filiales après élimination des achats et des ventes intragroupe.

SOURCES

[1] « Classement des 5 000 premières sociétés françaises, européennes et mondiales en 1991 », *Le Nouvel Économiste*, numéro hors série, octobre 1992.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire de statistique industrielle*, édition 1992, SESSI, Ministère de l'industrie et du commerce extérieur.
- « La France des entreprises », numéro spécial INSEE-*L'Entreprise*, novembre 1991.
- « Croissance externe des groupes français à l'étranger - diagnostic 1991 ». Direction des entreprises, Banque de France, mars 1992.
- « Le palmarès des mille premières entreprises françaises », *L'Expansion*, n° 440, 12 novembre-16 décembre 1992.
- « Enquête sur le comportement des entreprises en 1991 - Industrie, bâtiment, génie civil », *Collection Conjoncture*, Direction générale des Études, Banque de France, 1992.

11.4 GRANDES ENTREPRISES FRANÇAISES

PRINCIPAUX GROUPES ET FILIALES* EN 1991, PAR SECTEUR [1]

	Chiffres d'affaires Milliards F	Effectifs Milliers	Résultats nets Milliards F		Chiffres d'affaires Milliards F	Effectifs Milliers	Résultats nets Milliards F
Agro-alimentaire :							
1. BSN	66,1	59,2	3,4	CEE :			
2. Beghin-Say	40,9	16,1	0,8	1. Feldmuehle Nobel (All.) ...	31,3	33,0	0,8
3. Nestlé-France	24,3	17,4	0,7	2. Arjo Wiggins Appleton (GB) ..	24,7	18,9	1,4
4. LVMH	22,0	14,7	3,7	Énergie, Produits d'extraction :			
5. Besnier	18,2	9,4	0,3	1. Elf-Aquitaine (ERAP)	200,7	87,0	9,8
CEE :				2. EDF	171,4	119,3	1,4
1. Unilever (NL)	230,7	292	11,5	3. Total	143,0	46,0	5,8
2. Bat Industries (GB)	118,0	212	4,1	4. Gaz de France	49,4	26,5	1,0
Chimie :				5. CEA-Industrie	38,9	37,3	1,3
1. Rhône-Poulenc	83,8	89,1	2,0	CEE :			
2. Cie de Saint-Gobain	75,1	104,7	2,5	1. Royal Dutch Shell (NL) ...	577,9	133,0	23,9
3. Michelin	67,6	135,6	- 0,7	2. British Pétroleum (GB) ...	324,4	115,3	4,1
4. Atochem (Elf Aquitaine)	50,0	33,7	1,5	Textile habillement :			
5. L'Oréal (Gesparal)	33,4	29,9	2,2	1. Bernard Tapie Finances	12,3	10,1	- 0,3
CEE :				2. Chargeurs	10,3	11,5	0,4
1. Hoechst (All.)	160,4	179,3	3,7	3. DMC	9,0	11,5	ε
2. BASF (All.)	158,5	129,4	3,6	CEE :			
Électricité-électronique :				1. Coats Viyella (GB)	19,4	63,0	0,7
1. Alcatel-Alsthom	160,1	213,1	6,2	2. Akzo Faser-Enka (All.)	12,9	21,1	0,4
2. Thomson	71,3	105,0	- 0,7	Communication loisirs :			
3. Schneider	59,0	101,1	0,3	1. Hachette	30,4	28,5	- 1,9
4. GEC Alsthom	52,5	79,5	2,0	2. Havas	26,5	12,5	1,0
5. Compagnie IBM France	39,5	19,3	0,8	3. Euro RSCG	23,1	5,7	0,1
CEE :				CEE :			
1. Siemens (All.)	248,2	402,0	6,3	1. Bertelsmann (All.)	54,2	46,0	1,9
2. Philips (NL)	172,0	240,0	3,6	2. WPP Group (GB)	50,5	21,2	0,3
Mécanique :				Construction :			
1. GIAT Industries	11,2	17,6	- 0,4	1. Bouygues	64,3	82,4	0,6
2. SMAE (Peugeot-Citroën)	9,8	5,7	ε	2. SGE (Cie générale des Eaux) .	44,7	72,5	0,5
3. Strafor Facom	8,8	14,3	0,2	3. Poliet (Paribas)	35,7	35,4	0,9
4. Nord-Est	7,9	10,4	- 0,1	CEE :			
5. Fives-Lille	6,5	7,8	0,2	1. Bouygues (F)	64,3	82,4	0,6
CEE :				2. SGE (Cie générale des Eaux) (F)	44,7	72,5	0,5
1. Mannesmann (All.)	82,7	125,2	1,3	Distribution :			
2. Man (All.)	64,7	64,2	1,3	1. Leclerc	106,5	51,5	...
Métaux :				2. Carrefour	100,4	76,2	1,2
1. Usinor-Sacilor	97,2	97,8	- 3,0	3. Intermarché	98,0	65,0	...
2. Péchiney	74,4	69,0	0,8	4. Promodes	76,4	47,2	0,5
— Péchiney International	45,1	38,0	0,6	CEE :			
— Sollac (Usinor-Sacilor)	35,6	25,2	ε	1. Tengelman (All.)	158,8	191,3	...
3. Carnaud Metal Box	25,5	31,7	0,9	2. Rewe-Handelsgruppe (All.) ...	140,8	150,0	...
CEE :				Transports, Tourisme :			
1. IRI (I)	363,4	408,1	- 1,4	1. SNCF	73,0	226,8	- 0,7
2. Thyssen (All.)	124,3	148,3	1,6	2. Air-France	57,6	65,0	- 0,7
Matériel de transport :				3. Bollore Technologies	27,9	23,9	0,1
1. Renault	166,0	147,2	3,1	— Sceta (SNCF)	21,0	25,3	0,2
2. PSA Peugeot-Citroën	160,2	156,8	5,5	CEE :			
— Automobiles Peugeot	102,1	81,2	4,8	1. SNCF (F)	73,0	226,8	- 0,7
— Automobiles Citroën	70,8	57,1	ε	2. Deutsche Bundesbahn ...	72,0	232,0	- 18,0
3. Aérospatiale	48,6	43,3	0,2	Services :			
CEE :				1. Générale des Eaux	134,9	198,6	2,6
1. Daimler-Benz (All.)	323,0	379,3	6,4	2. France Télécom	115,8	156,0	1,6
2. Volkswagen (All.)	259,5	260,1	3,8	3. Lyonnaise des Eaux-Dumez ..	87,5	120,0	1,2
Bois, papier :				4. La Poste	73,0	300,0	...
1. La Cellulose du Pin	8,3	8,6	0,1	5. Cogecom	13,4	12,3	0,3
2. Aussedat Rey	5,3	4,6	0,1	CEE :			
3. Kaysersberg	4,0	2,3	0,1	1. Deutsche Telekom (All.) ..	160,1	255,0	1,6
				2. Générale des Eaux (F)	134,9	198,6	2,6

* Les filiales sont mentionnées sans rang de classement sectoriel lorsque le groupe auquel elles sont rattachées figure dans le même secteur.

11 APPAREIL PRODUCTIF

PRÉSENTATION

Au 1^{er} janvier 1992, 107 entreprises sont contrôlées directement par l'État. À cet ensemble s'ajoutent leurs filiales et sous-filiales : ces dernières sont recensées dans le *RECME*. Ces 2 622 entreprises du secteur public au sens large emploient 1 763 000 salariés, soit 11,6 % de l'emploi salarié marchand non agricole. En 1991 le transfert de la Poste et de France Télécom de l'administration vers les entreprises publiques a presque ramené les effectifs du secteur public (+ 450 000 salariés) au niveau de ceux qu'il avait atteint en 1986 [2]. Le secteur public est fortement implanté dans l'énergie (EDF, GDF, CDF, CEA), où il emploie 76 % des effectifs; dans la sidérurgie (60 % des effectifs), dans la construction navale, l'aéronautique et l'armement (54 %), dans les transports et les télécommunications (56 %).

Dans les assurances (UAP, AGF, GAN) et les banques (BNP, Crédit lyonnais, Banque de France) il occupe respectivement 21 % et 34 % des effectifs. Dans les services, l'État est surtout présent dans l'audiovisuel [1].

Environ 10 % des emplois industriels dépendent d'entreprises publiques [1].

En 1991 dans l'ensemble des activités industrielles du secteur public (hors énergie, IAA et BTP), c'est le secteur des biens d'équipement qui a réalisé les chiffres d'affaires et les exportations les plus élevés et qui emploie les effectifs les plus importants. Pour les investissements ce sont les biens intermédiaires qui occupent la première place [2].

SOURCES

[1] « Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État au 31 décembre 1991 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif », n° 57, avril 1993.

[2] « Les entreprises de service public », *Rapport du Haut Conseil du secteur public*, La Documentation française, 1993.

DÉFINITIONS

● *RECME : répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État*. Le décret du 22 octobre 1984 fixe le contenu du répertoire (géré par l'INSEE), ses modalités de constitution et de mise à jour et les possibilités de diffusion. Une entreprise est inscrite au répertoire dès lors que l'État détient, seul ou avec d'autres entreprises contrôlées, la majorité du capital ou des droits de vote dans les instances délibérantes.

● *Nationalisations*. En 1982, 43 entreprises ont été nationalisées avec transfert de propriété intégral : 36 banques, 2 compagnies financières (Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas, Compagnie financière de Suez) et 5 sociétés mères de groupes industriels importants (Alcatel-Alsthom ex-CGE, Pechiney, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, Thomson) contrôlant 6 sociétés : Usinor, Sacilor, Bull, Dassault, ITT France et Matra. Depuis, Saint-Gobain a été privatisé en 1986, suivi par Alcatel-Alsthom (ex-CGE), Paribas et la Compagnie financière de Suez en 1987, Matra et le CNCA en 1988.

● *Champ ou « périmètre » du secteur public*. Sont considérés comme appartenant au secteur public les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), les sociétés nationales d'économie mixte, les sociétés dont la majorité du capital est détenue par l'État, les filiales des sociétés et établissements précédents. Outre les opérations de nationalisations et de privatisations entre 1982 et 1988, les opérations de restructurations des groupes publics et un nombre limité de transferts d'entreprises entre les secteurs public et privé ont modifié sensiblement la liste nominative des entreprises du Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État. Les évolutions retracées dans les tableaux, correspondent aux structures réelles du secteur public.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Notes et études documentaires*, La Documentation française : « Les privatisations en France », n° 4857, 1988; « Les établissements publics : transformation et suppression (étude du Conseil d'État) », n° 4876, 1989.

● *Problèmes économiques* : « Une approche comparative des politiques de privatisations (1982-1986) », n° 2077, 1^{er} juin 1988; « Enjeux et difficultés de la tarification des services publics », n° 2157, 10 janvier 1990.

● « Le fonctionnement du secteur public en économie de marché », *Les Notes bleues de Bercy*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 11, 1993.

● « Les entreprises publiques fin 1991 », *INSEE-Première*, n° 253, mars 1993.

11.5 SECTEUR PUBLIC

EFFECTIFS DES ENTREPRISES DU SECTEUR PUBLIC PAR ACTIVITÉ [1]

Secteur de la NAP	Nombre d'entreprises (a)		Effectif salarié (milliers) (b)	
	1990	1991	1990	1991
Agriculture, sylviculture, pêche	16	15	13,9	13,4
Industries agricoles et alimentaires	28	29	8,9	8,4
Production et distribution d'énergie	34	40	191,1	192,0
Industrie des biens intermédiaires	230	228	168,2	154,4
Industrie des biens d'équipement professionnel et ménager	114	119	179,9	192,7
Matériel de transport terrestre	14	14	94,7	90,1
Industrie des biens de consommation courante	62	54	22,3	19,2
Bâtiment, génie civil et agricole	19	12	0,3	0,2
Commerces	239	254	21,2	19,1
Transports et télécommunications	259	281	340,0	(c) 765,6
Services marchands	930	987	73,8	80,8
Location et crédit-bail immobiliers	213	222	5,9	3,3
Service d'assurances	35	37	42,0	34,7
Organismes financiers	280	297	151,8	153,4
Services non marchands	32	33	34,2	35,7
Total	2 505	2 622	1 348,2	1 763,0

(a) Au 31 décembre. (b) Effectif salarié moyen 1990 et 1991. (c) Y.c. La Poste et France Télécom.

STRUCTURE DES ACTIVITÉS
DU SECTEUR PUBLIC INDUSTRIEL [2]
(hors énergie, IAA et BTP)

	(%o)			
	1982	1989	1990	1991
Biens intermédiaires :				
Effectifs	35,2	35,7	34,3	34,0
Chiffre d'affaires (HT)	35,8	45,2	40,1	37,9
Investissements ..	43,4	53,7	52,6	51,6
Exportations	40,8	42,2	42,2	39,9
Biens d'équipement :				
Effectifs	59,5	58,1	59,8	59,9
Chiffre d'affaires (HT)	58,7	49,6	53,9	55,8
Investissements ..	52,6	42,9	44,0	45,0
Exportations	58,4	54,5	54,5	55,7
Biens de consommation :				
Effectifs	5,2	6,2	5,9	6,1
Chiffre d'affaires (HT)	5,4	5,2	6,0	6,9
Investissements ..	4,0	3,4	3,4	3,4
Exportations	2,8	3,3	3,3	4,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

PART DES ENTREPRISES DU SECTEUR PUBLIC
DANS L'INDUSTRIE*
(hors énergie, IAA et BTP) [2]

	(%o)			
	1982	1989	1990	1991
Biens intermédiaires :				
Effectifs	22,0	15,9	15,2	14,2
Chiffre d'affaires (HT)	25,9	25,5	24,1	22,1
Investissements ..	39,3	29,5	35,5	26,8
Exportations	39,3	39,2	27,5	34,3
Biens d'équipement :				
Effectifs	29,1	19,5	16,9	12,9
Chiffre d'affaires (HT)	32,0	22,6	20,3	18,3
Investissements ..	38,4	25,8	29,3	23,3
Exportations	36,0	32,6	23,0	27,2
Biens de consommation :				
Effectifs	3,7	3,1	3,0	2,9
Chiffre d'affaires (HT)	5,3	4,2	4,9	4,7
Investissements ..	8,0	4,6	6,5	4,5
Exportations	6,5	6,3	4,7	7,3
Ensemble activités industrielles :				
Effectifs	19,8	13,9	13,8	12,9
Chiffre d'affaires (HT)	23,6	19,3	19,5	18,3
Investissements ..	33,6	23,7	28,4	21,0
Exportations	32,9	30,7	22,7	26,0

* La part du secteur public est également importante dans les transports.

11 APPAREIL PRODUCTIF

PRÉSENTATION

La **concentration économique** dans les entreprises industrielles est forte dans les mines de charbon, dans l'extraction et la préparation de minerai de fer, dans les industries des fils et fibres artificiels, dans la fabrication d'armement et dans les *secteurs d'entreprise* où dominent des monopoles nationaux (tabac, électricité, gaz); elle est faible dans la boulangerie-pâtisserie, dans l'industrie de la viande, dans le travail des métaux, les industries de l'ameublement, de l'habillement, du textile, du cuir, dans l'imprimerie, la transformation des matières plastiques et les industries diverses [1].

Selon les statistiques établies à partir des déclarations fiscales des bénéficiaires industriels et commerciaux, les 1 000 premières entreprises classées, au 1^{er} janvier 1990, suivant l'effectif représentent près de 3,7 millions de personnes, soit 30,6 % de l'ensemble des effectifs. Selon le critère du chiffre d'affaires, les 1 000 premières entreprises totalisent 4 151 milliards de F, soit 36,6 % de l'ensemble [1].

SOURCES

[1] « SUSE (système unifié de statistiques d'entreprises) », INSEE.

DÉFINITIONS

● **Concentration économique.** La concentration économique d'un secteur représente le poids, dans le secteur, des plus grandes entreprises, classées dans l'ordre décroissant des variables considérées; ces variables sont, dans les tableaux page ci-contre, les effectifs et les chiffres d'affaires hors taxes.

● **Établissement.** Unité géographique de production telle que siège social, usine, magasin d'exposition, dépôt.

● **Entreprise.** Unité juridique de production, dotée de la personnalité morale, c'est-à-dire apte à faire des opérations de commerce : acheter, vendre, emprunter, prêter. La plupart des entreprises n'ont qu'un seul établissement, mais les plus importantes en ont plusieurs.

● **Secteur d'entreprise.** Voir au mot clé 14.1.

● **Secteur primaire.** Ensemble des activités économiques productrices de matières premières, notamment l'agriculture et les mines.

● **Secteur secondaire.** Ensemble des activités économiques correspondant à la transformation des matières premières en biens productifs ou en biens de consommation.

● **Secteur tertiaire.** Ensemble des activités produisant des services comme le commerce, les banques, les assurances, l'hôtellerie, le secteur de la santé, etc.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Enquête annuelle d'entreprise », ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur, SESSI.

● « La sidérurgie », *Le Monde, Dossiers et documents*, avril 1991.

● *Les chiffres clés de l'industrie*, édition 1993, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur.

● *Économie et Statistique, INSEE* : « Les entreprises exportatrices : une concentration accrue », n° 244, juin 1991; « Rentabilité, productivité et taille des entreprises », n° 251, février 1992.

● « Les créations d'entreprises en France entre 1987 et 1991 ». *INSEE Première*, n° 229, octobre 1992.

● « Performances et localisation : la situation des PMI de l'Île-de-France en 1990 ». *Les Études de la centrale des bilans*, Banque de France, collection Entreprise, n° B 92/18, 1992.

11.6 CONCENTRATION ÉCONOMIQUE

CONCENTRATION DES ENTREPRISES* EN EFFECTIFS ET CAHT AU 1^{er} JANVIER 1990 [1]

Activités NAP 100	Nombre d'entreprises	Effectif	CAHT Millions F	Part des 4 premières entreprises	
				% CAHT	% effectifs
04. Prod. combustibles min. solides, cokéfaction ...	20	26 862	10 218	97,5	99,5
05. Production de pétrole et de gaz naturel	139	35 335	212 779	65,8	64,6
06. Production et distribution d'électricité	798	127 694	160 011	96,1	97,4
07. Distribution de gaz	113	29 455	40 454	99,3	99,0
08. Distribution d'eau et chauffage urbain	264	34 576	35 074	52,0	52,5
09. Extraction et préparation de minerai de fer	11	1 321	625	99,7	99,9
10. Sidérurgie	61	54 379	80 016	69,8	64,8
11. Première transformation de l'acier	306	32 040	34 242	33,9	32,9
12. Extract. et prépar. de minerais non ferreux	26	1 254	941	89,0	90,7
13. Métallurgie, 1 ^{re} transf. des mét. non ferreux	329	46 427	97 364	49,9	43,9
14. Production de minéraux divers	277	11 515	8 292	50,9	62,0
15. Prod. de matér. de constr. et de céramique	7 616	129 785	102 877	12,1	6,7
16. Industrie du verre	1 148	54 441	36 942	36,9	32,3
17. Industrie chimique de base	1 153	111 769	206 057	31,6	32,2
18. Parachimie	1 780	117 759	139 232	15,6	17,1
19. Industrie pharmaceutique	561	76 274	101 277	11,3	9,7
20. Fonderie	630	46 490	25 614	27,2	19,3
21. Travail des métaux	22 752	342 767	191 616	4,0	3,2
22. Fabrication de machines agricoles	3 847	29 232	24 455	25,7	14,6
23. Fabrication de machines-outils	1 594	41 654	26 441	13,8	9,3
24. Production d'équipement industriel	8 542	221 372	162 685	13,6	5,8
25. Fabrication de mat. de manutention	1 295	55 102	48 613	28,3	19,6
26. Industrie de l'armement	22	4 314	3 471	90,2	85,8
27. Fabrication de matériel informatique	675	58 840	78 661	84,8	77,1
28. Fabrication de matériel électrique	3 862	190 841	132 856	26,9	23,1
29. Fabr. mat. électron. ménager, professionnel	4 982	235 834	183 468	26,5	21,1
30. Fabrication d'équipement ménager	370	43 195	28 553	37,0	39,9
31. Constr. automobiles, mat. transport terrestre	2 291	369 959	439 164	59,7	46,4
32. Construction navale	739	16 756	11 632	55,9	43,5
33. Construction aéronautique	297	107 931	139 227	65,1	59,5
34. Fabr. d'instruments, matériels de précision	6 762	76 217	42 886	18,6	15,0
35. Industrie de la viande	3 485	105 148	149 656	7,9	6,8
36. Industrie laitière	1 189	76 003	159 766	15,3	16,6
37. Fabrication de conserves	1 271	46 677	44 170	20,9	18,8
38. Boulangerie, pâtisserie	40 160	135 284	53 260	3,2	2,6
39. Travail du grain	2 489	58 652	103 505	13,8	14,1
40. Fabrication de produits alim. divers	2 128	64 385	92 925	23,0	19,7
41. Fabrication de boissons et alcools	2 542	48 153	74 207	19,5	22,9
42. Transformation du tabac	5	6 611	31 420	100,0	100,0
43. Fils et fibres artificiels et synthétiques	20	5 205	4 696	92,8	92,7
44. Industrie textile	5 862	197 726	119 332	7,3	8,3
45. Industrie du cuir	2 551	28 897	16 170	19,7	12,9
46. Industrie de la chaussure	938	46 385	20 704	30,8	19,3
47. Industrie de l'habillement	13 958	154 544	73 014	4,3	3,1
48. Travail mécanique du bois	8 406	87 700	51 940	8,7	5,0
49. Industrie de l'ameublement	17 773	84 737	43 245	5,9	5,4
50. Industrie du papier et du carton	1 629	105 701	102 299	14,1	10,0
51. Imprimerie, presse, édition	17 806	218 423	172 344	6,7	4,4
52. Industrie du caoutchouc	749	87 694	47 761	51,6	53,8
53. Transformation des matières plastiques	3 818	123 831	91 285	7,9	7,3
54. Industries diverses	10 173	84 054	49 990	8,3	6,6

* Champ : ensemble des entreprises soumises aux bénéfices industriels et commerciaux (BIC).

**CONCENTRATION ÉCONOMIQUE : PART DES *n* PREMIÈRES ENTREPRISES FRANÇAISES
DANS L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES SOUMISES
AUX BÉNÉFICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX AU 1^{er} JANVIER 1990 [1]**

	Effectif % cumulé	CAHT % cumulé		Effectif % cumulé	CAHT % cumulé
4 premières entreprises	6,2	3,8	300 premières entreprises ...	22,7	25,6
10 premières entreprises	8,7	6,3	500 premières entreprises ...	25,8	30,0
20 premières entreprises	11,3	9,1	1 000 premières entreprises ...	30,6	36,6
30 premières entreprises	12,7	11,2	Niveau des 1 000 premières :		
50 premières entreprises	14,4	14,0	Milliers de salariés	3 701	///
100 premières entreprises	17,0	17,9	Milliards de F	///	4 151

12 ÉNERGIE

PRÉSENTATION

La consommation d'énergie primaire, en France, s'est élevée à 222 millions de tep en 1992, contre 218 millions de tep en 1991.

En 1992, malgré le tassement de l'activité économique, le fléchissement du taux de croissance de la consommation d'énergie primaire est peu sensible : + 1,4 % en données corrigées des variations du climat, contre + 1,6 % en 1991.

La facture énergétique de la France se réduit considérablement en 1992 : 80 milliards de F contre 94,2 milliards de F en 1991 (- 15,1 %). Cet allègement est dû à la baisse des prix des hydrocarbures importés, au repli du cours du dollar et aux exportations croissantes d'électricité [1].

Le taux d'indépendance énergétique national progresse en 1992 (49,1 %).

La part de l'électricité dans l'ensemble de l'énergie primaire consommée devient d'année en année plus importante.

Pour la troisième année consécutive, le gaz renforce sa position dans la consommation totale d'énergie. La quantité de charbon consommée diminue sensiblement en 1992 [1].

En 1990, les États-Unis consomment 24 % de l'énergie primaire mondiale, l'ex-URSS 17 % et la CEE 16 %. Les premiers producteurs mondiaux d'énergie sont l'ex-URSS et les États-Unis (20 % chacun) devant les États du Moyen-Orient (12 %) [2].

La France occupe en 1991 le cinquième rang dans la CEE pour le taux d'indépendance énergétique derrière les pays producteurs de la mer du Nord (Royaume-Uni, Pays-Bas, Danemark) et l'Allemagne [4].

SOURCES

[1] Observatoire de l'énergie, ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur, notes « Bilan énergétique provisoire de 1992 », et « La facture énergétique en 1992 », janvier 1993.

[2] *Les chiffres clés de l'énergie*, édition 1993, ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur.

[3] *Statistiques énergétiques - Europe*, OSCE/Observatoire de l'énergie, dépliant, janvier 1993.

[4] *Bilan énergétique des pays de l'OCDE 1990-1991*, Agence internationale pour l'énergie (AIE), mars 1993.

DÉFINITIONS

● **Consommation corrigée des variations climatiques.** Elle est calculée en tenant compte d'un coefficient de rigueur climatique (0,97 en 1992) pour le chauffage par type d'énergie et par secteur (période 1951-1980 = 1). On obtient ainsi la consommation avec des conditions climatiques « normales ».

● **Tonnes-équivalent pétrole (tep).** Équivalences retenues par l'Observatoire de l'énergie : 1 tonne de houille = 0,619 tep; 1 tonne de coke de houille = 0,667 tep; 1 tonne de lignites = 0,405 tep; 1 tonne de gaz de pétrole liquéfié = 1,095 tep; 1 tonne d'essences moteur et carburacteur = 1,048 tep; 1 tonne de fiouls lourds = 0,952 tep; 1 tonne de coke de pétrole ou d'agglomérés et briquettes de lignite = 0,762 tep; 1 MWh d'électricité = 0,222 tep; 1 MWh de gaz naturel = 0,077 tep. L'Agence internationale pour l'énergie ainsi que l'OCDE utilisent pour l'électricité deux coefficients d'équivalence : 1 MWh = 0,267 tep pour la production et la consommation primaire d'électricité nucléaire et 1 MWh = 0,086 tep pour les autres postes. Ceci explique certaines divergences avec l'Observatoire de l'énergie.

● **Énergie primaire.** Énergie brute, non transformée après extraction. L'énergie secondaire est toute l'énergie obtenue par la transformation d'une énergie primaire. L'énergie finale est, elle, disponible pour la consommation finale.

● **Taux d'indépendance énergétique.** Rapport de la « production d'énergie primaire » aux « ressources nettes » ou « disponibilités ». Le taux français produit par l'Observatoire de l'énergie diffère quelque peu de celui publié par l'Agence internationale pour l'énergie et l'OCDE en raison de différences d'équivalences (voir ci-dessus).

POUR EN SAVOIR PLUS

● Observatoire de l'énergie, DGEMP, ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur : « Tableaux des consommations d'énergie en France », édition 1992; *Le tableau de bord de l'énergie* (mensuel); *Statistiques énergétiques France* (dépliant memento annuel, parution en janvier).

● « Les perspectives énergétiques à l'horizon 2000 », *Futuribles*, analyse-prévision-prospective juillet-août 1991.

● *Prospective technologique de l'énergie*, Commissariat général du Plan, La Documentation française avril 1991.

● Eurostat (OSCE) : *Statistiques mensuelles sur l'énergie*. En vente au Journal officiel.

● « Coûts : l'énergie nucléaire et les autres », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 178, octobre-novembre 1992.

● « Les consommations d'énergie dans l'industrie en baisse depuis 1991 », *Le 4 pages du SESSI*, ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur n° 13, décembre 1992.

12.1 BILAN ÉNERGÉTIQUE

BILAN ÉNERGÉTIQUE PROVISOIRE DE LA FRANCE (1992) [1]

(millions de tonnes - équivalent pétrole)

	Charbon	Pétrole	Gaz	Électricité	Autres énergies	Total
Approvisionnement :						
Production primaire	7,0	3,3	2,8	91,2	4,2	108,5
Importations	14,1	101,8	27,2	1,0	—	144,1
Exportations	— 0,6	— 14,5	— 0,9	— 12,9	—	— 28,9
Variation de stocks	— 2,5	0,9	— 1,0	—	—	— 2,6
Total des disponibilités	18,0	91,5	28,1	79,3	4,2	221,1
Emplois :						
Consommation de la branche énergie	8,6	5,2	1,1	6,3	0,1	21,3
Consommation finale énergétique (a)	9,3	75,2	25,4	73,3	4,1	187,3
dont : industrie [hors sidérurgie] (a)	2,7	8,8	9,5	24,6	0,6	46,2
résidentiel-tertiaire (a)	1,5	17,7	15,5	44,0	3,5	82,2
transports (a)	—	45,7	—	—	1,9	47,6
Consommation finale non énergétique	0,2	11,6	1,9	—	—	13,7
Consommation totale d'énergie primaire (a)	18,1	92,0	28,4	79,6	4,2	222,3

(a) Chiffres corrigés des variations climatiques. Voir « Définitions ».

RÉPARTITION DES ÉNERGIES CONSOMMÉES TAUX D'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE * [1]

	(%)		
Énergie primaire	1979	1991	1992
Charbon	15,9	9,2	8,1
Gaz	10,5	12,6	12,8
Pétrole	59,5	41,8	41,4
Électricité	12,6	34,4	35,8
Énergies nouvelles	1,5	2,0	1,9
Total	100,0	100,0	100,0
Taux d'indépendance	24,4	47,8	49,1

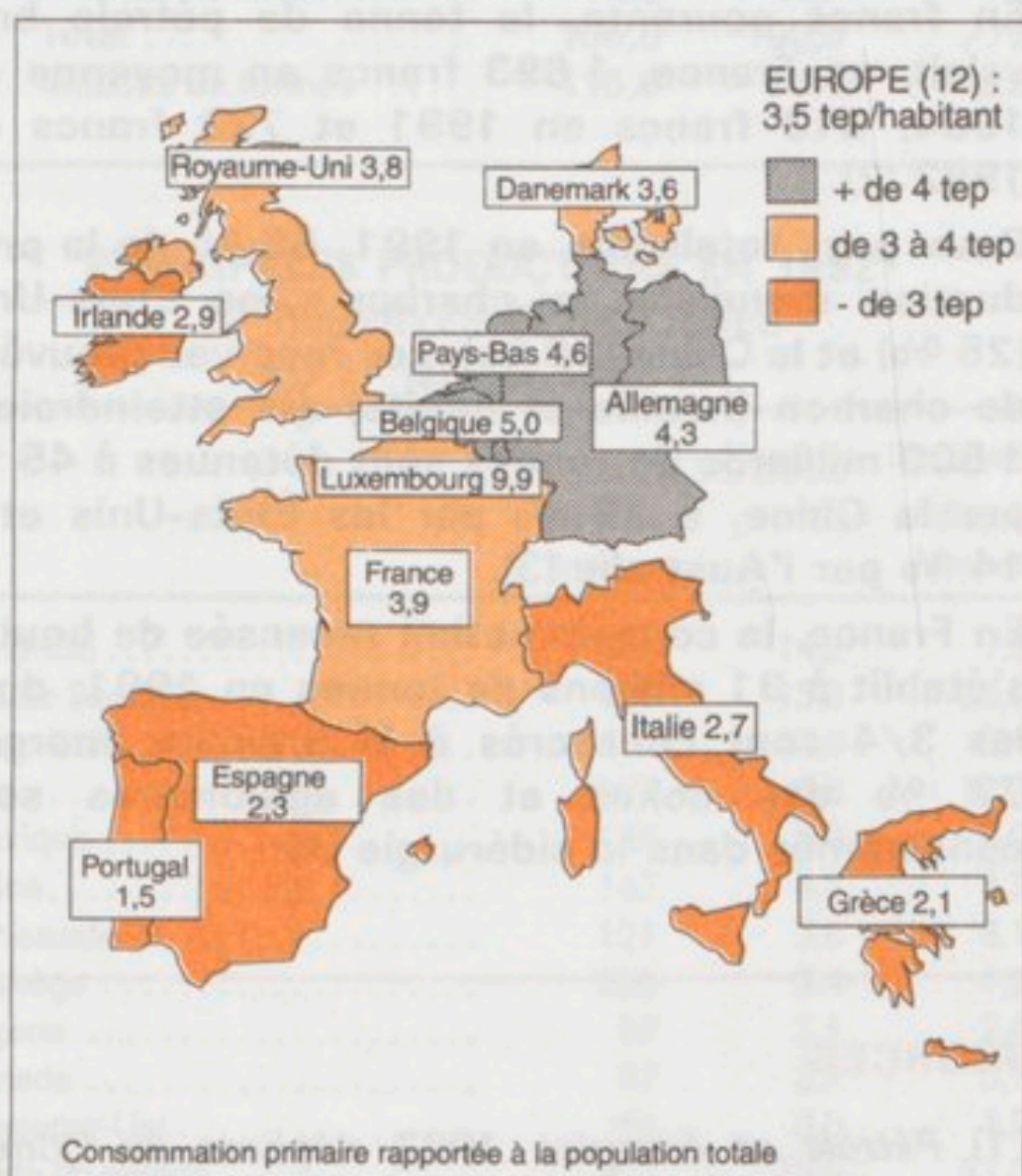
* Voir définitions.

PRODUCTION ET CONSOMMATION MONDIALES D'ÉNERGIE PRIMAIRE* (1990) [2]

	Pro- duction		Consommation	
	En millions de tep	En millions de tep	En %	
Europe (hors ex-URSS)	1 037	1 756	22,5	
dont : Allemagne (ex-RFA)	193	362	4,6	
Espagne	31	88	1,1	
France	105	221	2,8	
Italie	26	155	2,0	
Royaume-Uni	205	210	2,7	
CEE	656	1 221	15,6	
Ex-URSS	1 627	1 361	17,5	
Amérique du Nord	1 906	2 116	27,1	
dont : États-Unis	1 631	1 906	24,4	
Canada	275	210	2,7	
Amérique latine	523	379	4,9	
Afrique	510	217	2,8	
Asie (hors ex-URSS)	2 166	1 867	23,9	
dont : Chine	692	660	8,5	
Japon	69	428	5,5	
Moyen-Orient	967	245	3,1	
Océanie	170	104	1,3	
Monde	7 999	7 800	100,0	

* Source AIE/OCDE.

ÉNERGIE CONSOMMÉE EN 1991-CEE [3]



TAUX D'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE DE QUELQUES PAYS [4]

	(%)		
	1980	1990	1991
Allemagne	(a) 51,3	(a) 52,1	47,9
Belgique	17,3	26,1	24,7
Danemark	3,3	54,4	58,1
Espagne	23,0	35,4	34,0
France	24,7	47,4	47,8
Grèce	23,1	39,9	38,9
Irlande	22,3	31,9	30,5
Italie	14,4	16,5	16,6
Luxembourg	0,8	0,9	0,9
Pays-Bas	109,6	90,1	95,3
Portugal	14,4	12,5	12,2
Royaume-Uni	98,3	98,0	98,0
CEE	49,0	53,5	52,5
États-Unis	85,9	86,0	84,7
Japon	12,5	16,1	16,6

(a) Ex-RFA.

12 ÉNERGIE

PRÉSENTATION

En 1992, la production mondiale de pétrole est estimée à 3 169 millions de tonnes; la part de l'OPEP, qui détiendrait plus des trois quarts des réserves « prouvées », est de 41 % (48,5 % en 1978). La même année, la consommation mondiale est de 3 144 millions de tonnes, soit une progression de 0,9 % par rapport à 1991. Les États-Unis représentent le quart de cette consommation et l'Europe occidentale le cinquième [1].

Le gazole, le fioul domestique et les carburants automobile représentent les deux tiers de la consommation en produits pétroliers de la France [1]. Ses principaux fournisseurs en pétrole demeurent les pays du Proche-Orient, notamment l'Arabie Saoudite qui fournit à elle seule plus du quart des importations en 1992, l'Afrique (26 %) et les pays de la Mer du Nord (14 %) [1].

En francs courants, la tonne de pétrole brut valait, en France, 1 893 francs en moyenne en 1984, 813 francs en 1991 et 723 francs en 1992 [2].

Deux pays totalisent, en 1991, 55 % de la production mondiale de charbon : les États-Unis (25 %) et la Chine (30 %). Les réserves prouvées de charbon (houille et lignite) qui atteindraient 1 500 milliards de tonnes sont détenues à 45 % par la Chine, à 15 % par les États-Unis et à 14 % par l'Australie [3].

En France, la consommation recensée de houille s'établit à 31 millions de tonnes en 1991, dont les 3/4 sont consacrés à la branche énergie. 77 % des coques et des agglomérés sont consommés dans la sidérurgie [4].

SOURCES

[1] *Pétrole et énergies 1992*, dépliant du Comité professionnel du pétrole, février 1993.

[2] *Le prix des énergies (janvier 1993)*, dépliant de l'Observatoire de l'énergie.

[3] *Les chiffres clés de l'énergie*, édition 1993, Observatoire de l'énergie.

[4] « Combustibles minéraux solides : bilan 1991 ». *Le Tableau de bord*, DGEMP, Observatoire de l'Énergie, août 1992.

DÉFINITIONS

● **Réserves « prouvées »**. Quantité de pétrole brut qu'on estime pouvoir extraire dans l'avenir des gisements connus d'après les renseignements géologiques et techniques disponibles. Les chiffres publiés sont à utiliser avec précaution, certains pays ayant tendance à ajouter les réserves probables pour avoir des quotas de production plus élevés.

● **Pays de la Mer du Nord**. Ce sont le Royaume-Uni, la Norvège, les Pays-Bas et le Danemark.

● **OPEP** (Organisation des pays exportateurs de pétrole). Elle regroupe, début 1992, l'Algérie, l'Arabie Saoudite, les Émirats Arabes Unis, l'Équateur, le Gabon, l'Indonésie, l'Iran, l'Irak, le Koweït, la Libye, le Nigéria, le Qatar et le Venezuela.

● **Houille, lignite, coke**. La houille est plus riche en carbone et a une teneur en eau et en matières volatiles plus faible que le lignite. Le coke est obtenu par carbonisation de la houille ou de résidus de pétrole.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Activité de l'industrie pétrolière*, ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur.

● *Statistique annuelle du pétrole et du gaz naturel* OCDE.

● Comité professionnel du pétrole : *Bulletin mensuel; Répartition géographique des ventes (trimestriel). Commerce extérieur pétrolier de la France* (mensuel). *Pétrole 92-Éléments statistiques, 1993* Usine.

● « Pétrole : la course à l'investissement », *Usine nouvelle*, n° 2364, mai 1992.

● « Évolution des livraisons intérieures d'essence sans plomb », *Statistiques rapides*, EUROSTAT OSCE, série Énergie et industrie, n° 9, 1992.

● Charbonnages de France : *Statistique annuelle; Statistique mensuelle; Statistiques commerciales* (trimestriel); *Approvisionnement de l'industrie*.

● *Annales des mines*, Écoles des Mines, numéro de janvier.

12.2 PÉTROLE - CHARBON

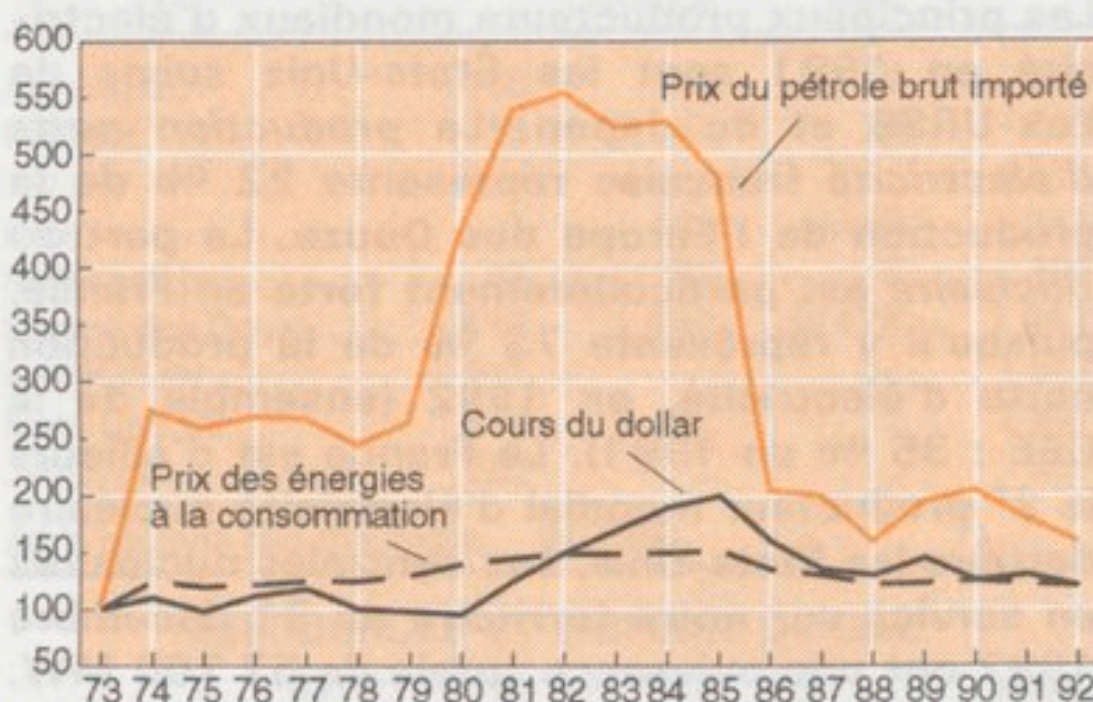
CONSUMMATION FRANÇAISE DE PRODUITS PÉTROLIERS [1]

(Mt = millions de tonnes)

	1978		1992	
	Mt	%	Mt	%
Gazole	8,6	8,2	19,8	23,5
Fioul domestique ...	32,3	30,8	17,9	21,3
Carburants auto	17,6	16,8	17,6	20,9
Bases pétrochimie ..	6,1	5,8	9,2	10,9
Fiouls lourds	28,7	27,3	6,3	7,5
Carburéacteurs	2,3	2,2	4,1	4,9
Bitume	2,9	2,8	3,1	3,7
Gaz (GPL)	2,9	2,8	3,0	3,6
Autres produits	3,6	3,3	3,2	3,8
Total	105,0	100,0	84,2	100,0

LE PRIX DES ÉNERGIES [2]

En francs constants
indice base 100 en 1973



FOURNISSEURS DE LA FRANCE EN PÉTROLE BRUT ET ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS [1] (%)

	1978			1992			92/91		
	1978	1992	92/91	1978	1992	92/91	1978	1992	92/91
Proche-Orient	78,9	46,5	- 6,8	6,4	27,7	+ 22,5			
dont : Arabie Saoudite	19,4	27,4	- 1,9	2,7	9,5	+ 121,8			
Iran	9,7	10,2		2,8	14,4	+ 1,3			
Afrique	14,7	25,8	- 13,6						
dont : Gabon-Congo	1,0	5,0	- 27,6						
Nigeria	7,2	6,1	+ 6,7						
Autres				100,0	100,0	///			
dont : ex-URSS				2,7	9,5	+ 121,8			
Mer du Nord				2,8	14,4	+ 1,3			
Total				100,0	100,0	///			
Millions de tonnes				115,6	73,8	- 2,3			

PRINCIPALES CONSOMMATIONS PÉTROLIÈRES DU MONDE [1]

(Mt = millions de tonnes)

	1978		e 1992	
	Mt	Mt	%	
États-Unis	889	792	25,2	
Ex-URSS	419	354	11,3	
Japon	263	254	8,1	
Chine	85	123	3,9	
Allemagne	(a) 143	135	4,3	
Italie	100	94	3,0	
France	119	94	3,0	
Mexique	45	87	2,8	
Royaume-Uni	94	82	2,6	
Reste du monde	927	1 129	35,8	
Total mondial	3 084	3 144	100,0	
dont : Europe occidentale	701	636	20,2	
(a) Ex-RFA.				

PRINCIPALES PRODUCTIONS EN 1992* ET RÉSERVES PÉTROLIÈRES AU 1^{er} janvier 1993 [1]

	Production		Réserves
	Millions tonnes	%	Milliards tonnes
Ex-URSS	450	14,2	7,8
Arabie Saoudite	420	13,3	35,2
États-Unis	411	13,0	3,4
Iran	173	5,5	12,7
Mexique	155	4,9	7,0
Chine	142	4,5	3,3
Venezuela	121	3,8	8,1
Norvège	106	3,4	1,2
Nigeria	97	3,1	2,4
Canada	97	3,1	0,7
Royaume-Uni	94	3,0	1,2
Reste du monde	903	28,5	53,0
Total mondial	3 169	100,0	136,0
dont : OPEP	1 294	40,8	105,3

*Données provisoires.

PRODUCTION MONDIALE DE CHARBON [3]

(millions de tonnes)

	1973	p 1991	%
	Chine	430	1 005
États-Unis	530	823	25
Ex-URSS	461	409	12
Inde	78	222	7
CEE	273	196	6
dont : Royaume-Uni	132	89	3
Allemagne (ex-RFA) ..	104	77	2
France	26	10	ε
Afrique du Sud	62	177	5
Australie	56	168	5
Pologne	157	141	4
Autres pays	158	188	6
Total mondial	2 205	3 329	100

CONSUMMATION DE CHARBON EN 1991 [4]

(milliers de tonnes)

	Houille	Coke, agglom.
	Branche énergie	23 275
soit : centrales électriques	13 564	—
transformation	9 711	183
Consommation finale	7 452	8 037
soit : sidérurgie (hors cokeries)	1 873	6 315
industrie	3 851	789
résidentiel tertiaire	1 728	933
Consommations recensées ..	30 727	8 220

12 ÉNERGIE

PRÉSENTATION

Les principaux producteurs mondiaux d'électricité en 1991 sont les États-Unis suivis de l'ex-URSS et du Japon. La *production nette d'électricité* française représente 22 % de la production de l'Europe des Douze. La part du *nucléaire* est particulièrement forte en France, puisqu'il y représente 73 % de la production nette d'électricité, en 1992 (ensemble de la CEE : 35 % en 1991). La France est d'ailleurs le 2^e producteur mondial d'électricité nucléaire derrière les États-Unis. Les centrales nucléaires en service sur notre territoire au 31 décembre 1992 ont une puissance totale de 57 700 MW. Le *thermique* classique représente 11 % de la production nationale, contre 78 % au Royaume-Uni [1].

Les exportations nettes d'électricité s'élèvent à 58 tWh en 1992 contre 53 tWh en 1991.

En France, l'industrie consomme 71 % de l'électricité haute tension en 1991. Les usages domestiques représentent 78 % de la consommation d'électricité basse tension [3].

L'ex-URSS était le 1^{er} producteur de gaz naturel en 1990 (39 % de la production mondiale), les États-Unis arrivant en 2^e position. En 1991, les importations de gaz assurent 73 % de nos ressources brutes (production nationale plus importations). Les usages domestiques (individuels et collectifs) et tertiaires représentent 54 % des emplois.

SOURCES

[1] *Statistiques de base*, Eurostat, 30^e édition, 1993, tableau 4.32.

[2] *Statistiques 1992*, EDF Production Transports, Observatoire statistique du système électrique (OSSE), janvier 1993 (dépliant).

[3] *Résultats techniques d'exploitation 1992*, EDF Production Transport, OSSE, janvier 1993.

[4] *Les chiffres clés de l'énergie*, édition 1993, ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur.

[5] *Statistiques de l'industrie gazière en France pour l'année 1991*, ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur.

DÉFINITIONS

● **Consommation intérieure d'électricité** ou « énergie appelée ». Production + importation — exportation — pompage.

● **Production nette d'électricité**. Énergie produite, mesurée aux bornes de sortie des centrales thermiques ou nucléaires ou des usines hydroélectriques (*production brute*), défalcation faite de la consommation des services auxiliaires et des pertes dans les transformateurs.

● **Origine nucléaire, thermique ou hydraulique de l'électricité**. Les centrales nucléaires françaises sont réalisées suivant la filière uranium enrichi-eau légère. Les centrales thermiques sont surtout alimentées au fioul et au charbon.

● **Haute tension et basse tension**. L'électricité est produite sous des tensions de l'ordre de 15 000 volts. Les usages dans l'industrie et dans certains secteurs du tertiaire (Transports et Télécommunications, commerces, services marchands et non marchands) nécessitent des hautes tensions, les usages domestiques et divers (professionnels et services publics) des basses tensions.

● **Puissance nucléaire installée**. Elle est exprimée en mégawatts (MW) et indique la quantité d'énergie que peut produire la centrale par unité de temps. La production au cours d'une période exprimée en mégawattheures dépendra donc à la fois de la puissance installée et du régime d'utilisation.

● **Unités de mesure :**

- 1 mégawattheure (mWh) = 10^3 kWh;
- 1 gigawattheure (gWh) = 10^6 kWh;
- 1 térawattheure (tWh) = 10^9 kWh.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Statistiques de la production et de la consommation*, Électricité de France (EDF), Direction de la production et du transport.

● Eurostat-OSCE, *Énergie-Industrie* (thème série A à F).

● *Production - Distribution de l'énergie électrique en France*, DIGEC, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur (annuel).

● *Rapport annuel*, Commissariat à l'Énergie atomique (CEA).

● Gaz de France, Direction des services économiques et commerciaux : *Production, achats, émissions* (mensuel); *Production, transports, distribution* (annuel); *Données commerciales* (annuel).

12.3 ÉLECTRICITÉ - GAZ

PRODUCTION ET CONSOMMATION INTÉRIEURE D'ÉLECTRICITÉ [3] (tWh)

	1992	Variation 92/91
Production nette	441,4	+ 1,7
soit : nucléaire	321,7	+ 2,1
thermique classique	48,1	- 16,8
hydraulique	71,6	+ 16,8
Importations	4,5	...
Exportations	- 58,3	...
Pompage	- 5,1	...
Consommation intérieure ..	382,5	+ 1,9

PRODUCTION ET CONSOMMATION MONDIALES DE GAZ NATUREL EN 1990 [4] (millions de tep)

	Production	Consommation
Amérique du Nord (hors Mex.) ..	503	492
soit : Canada	89	56
États-Unis	414	436
Amérique Latine	73	73
Afrique	57	31
dont : Algérie	42	16
Asie (hors ex-URSS)	192	192
dont : Moyen-Orient	88	84
Océanie	21	19
Europe (hors ex-URSS)	189	295
dont : Allemagne (ex-RFA)	12	48
France	3	25
Pays-Bas	55	31
Royaume-Uni	41	47
CEE	130	208
Norvège	24	...
Ex-URSS	660	572
Total mondial	1 695	1 674

PRODUCTION NETTE D'ÉLECTRICITÉ DANS QUELQUES PAYS EN 1991 [1] (tWh)

	Nucléaire	Thermique classique	Hydraulique	Total
Allemagne	138	343	19	500
Espagne	53	67	28	148
France	315	58	61	434
Italie	—	163	(a) 48	211
Royaume-Uni	63	231	6	300
Europe des Douze ..	613	1 052	(a) 176	1 841
Ex-URSS (b)	211	1 612
États-Unis (b)	611	2 807
Japon (b)	202	857

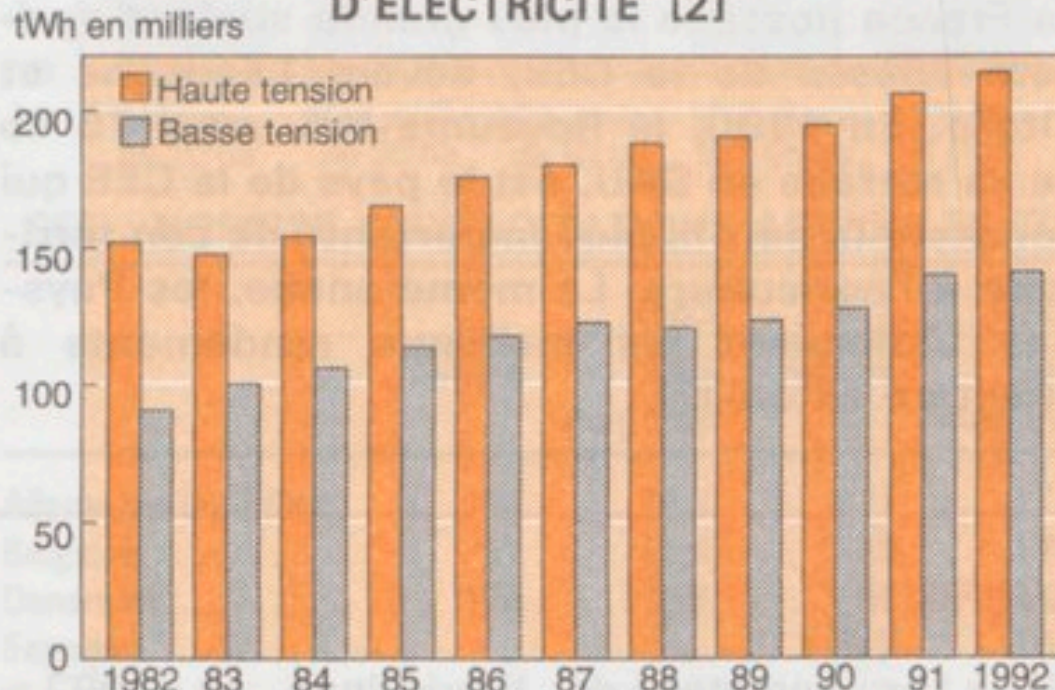
(a) Y compris géo-thermique. (b) 1990.

RESSOURCES ET EMPLOIS DE GAZ EN FRANCE EN 1991 [5] (tWh)

	Ensemble	dont : gaz naturel	Gaz de pétrole	Rappel 1990
Production	134,1	35,6	32,3	128,9
Importations	369,6	338,3	31,3	343,1
Exportations	- 18,6	- 5,9	- 12,7	- 14,7
Usages divers (a) ...	- 62,5	- 10,9	- 10,7	- 79,5
Disponible net	422,6	357,1	40,2	377,8
soit : usages domestiques ..	228,9	196,6	31,7	192,3
Usages industriels	193,7	160,5	8,5	185,5

(a) Usage interne, variation de stock, pertes diverses.

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ [2]



CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ PAR HABITANT DANS QUELQUES PAYS EN 1991 [3]

(consommation nette/Nbre habitants)

Espagne	3,4
Italie	3,9
Pays-Bas	5,1
Grande-Bretagne	5,1
RFA	5,0(a)
Japon	5,3(a)
Danemark	6,0
France	6,2
Belgique	5,9(a)
Suisse	6,6(a)
États-Unis	10,1(a)
Suède	15,2(a)
Canada	15,8(a)
Norvège	22,2(a)

(a) Valeurs 1990

MWh par habitants

13 AGRICULTURE - PÊCHE

PRÉSENTATION

En 1992, le revenu brut agricole moyen par exploitation baisse de 7 %. L'éventail reste très ouvert : - 42,4 % pour l'arboriculture fruitière et + 19,8 % pour les céréales. Les autres orientations durement éprouvées sont le maraîchage (- 37,3 %) et la viticulture (- 38,6 %). Les replis successifs du revenu agricole moyen en 1991 (- 0,7 %) et 1992 furent précédés par deux hausses sensibles en 1989 (+ 9,5 %) et 1990 (+ 10,2 %).

Pour les oléagineux, des mécanismes d'aide à l'hectare se substituent au soutien communautaire des prix à compter de juillet 1992.

Les surfaces consacrées aux céréales sont globalement stables, quoique parmi celles-ci, les espèces demandant un moindre arrosage, tel le sorgho, prennent de l'extension.

Pour l'élevage bovin, le revenu moyen par exploitation augmente de 6,2 % en 1992. L'élevage porcin a profité d'une hausse conjuguée de la production et des prix au premier semestre.

Les consommations intermédiaires diminuent de - 0,3 % en 1992 après - 2,6 % en 1991 : pour la seconde année consécutive les achats d'engrais et pesticides baissent. La consommation d'aliments pour animaux décroît également en volume en 1992 [1] [2].

La France possède la plus grande surface agricole utilisée de la CEE, devant l'Espagne et l'Italie. En 1990, le Royaume-Uni, avec 75 % de sa surface en SAU, est le pays de la CEE qui consacre la part la plus importante de son territoire à l'agriculture. La même année, les Pays-Bas obtiennent les meilleurs rendements à l'hectare en blé [3].

SOURCES

[1] « Les comptes de l'agriculture en 1992 », *INSEE-Résultats*, série Économie générale, n° 67, mai 1993.

[2] *Graph agri*, SCEES, ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 1993.

[3] *La situation de l'agriculture dans la Communauté, rapport 1991*, Commission des Communautés européennes, 1992.

[4] « L'agriculture en 1992 », *INSEE-Première*, n° 257, avril 1993.

DÉFINITIONS

● **Superficie Agricole Utilisée (SAU)**. Notion normalisée dans la statistique agricole européenne qui comprend non seulement les terres arables et les cultures permanentes, mais aussi les prairies, les pâturages permanents et les jachères.

● **Optique livraisons et optique production**. L'indicateur de revenu agricole utilisé par l'INSEE diffère de celui publié habituellement par l'OSCE au mois de décembre, tout en étant établi à partir des mêmes chiffres. En effet, l'INSEE retrace la situation de trésorerie effective des agriculteurs en ne prenant en compte que la production commercialisée ou autoconsommée (optique livraisons), alors que l'OSCE mesure le revenu potentiel dégagé par la production, même si celle-ci n'a pas été vendue (optique production).

● **Grandes cultures - céréales** : plantes industrielles et autres cultures extensives.

POUR EN SAVOIR PLUS

● Banque de données *Agristat* : gérée par le Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES) du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, elle propose 600 000 séries chronologiques.

● *INSEE-Première* : « L'agriculture en 1991 : des résultats moins mauvais que prévus », n° 133, avril 1992; « L'agriculture en 1992 », n° 233, novembre 1992.

● « La mutation de l'agriculture », *Économie et statistique*, INSEE, n° 254-255, mai-juin 1992.

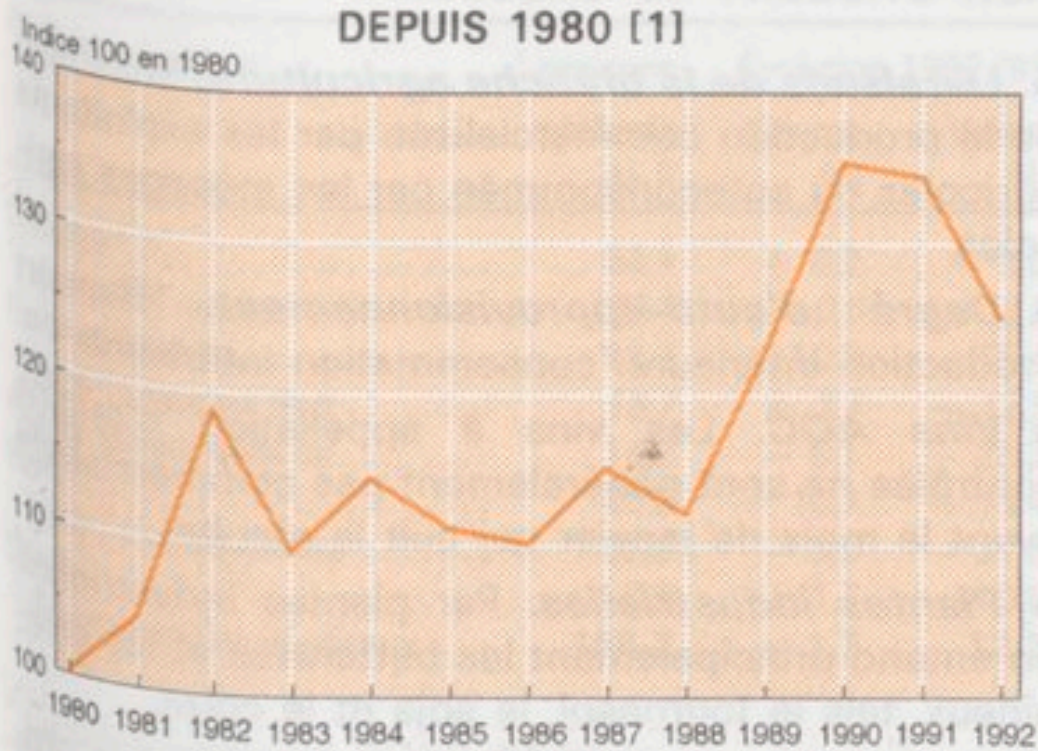
● « Moins d'un million d'exploitations agricoles en 1990 », *Enquête sur la structure des exploitations Agreste, analyses et études*, ministère de l'Agriculture et de la Forêt, SCEES, n° 15, mai 1992.

● L'avenir des espaces ruraux », *Futuribles*, n° 167, juillet-août 1992.

● « Les agriculteurs », *Contours et caractères*, INSEE, mars 1993.

13.1 EXPLOITATIONS ET REVENUS AGRICOLES

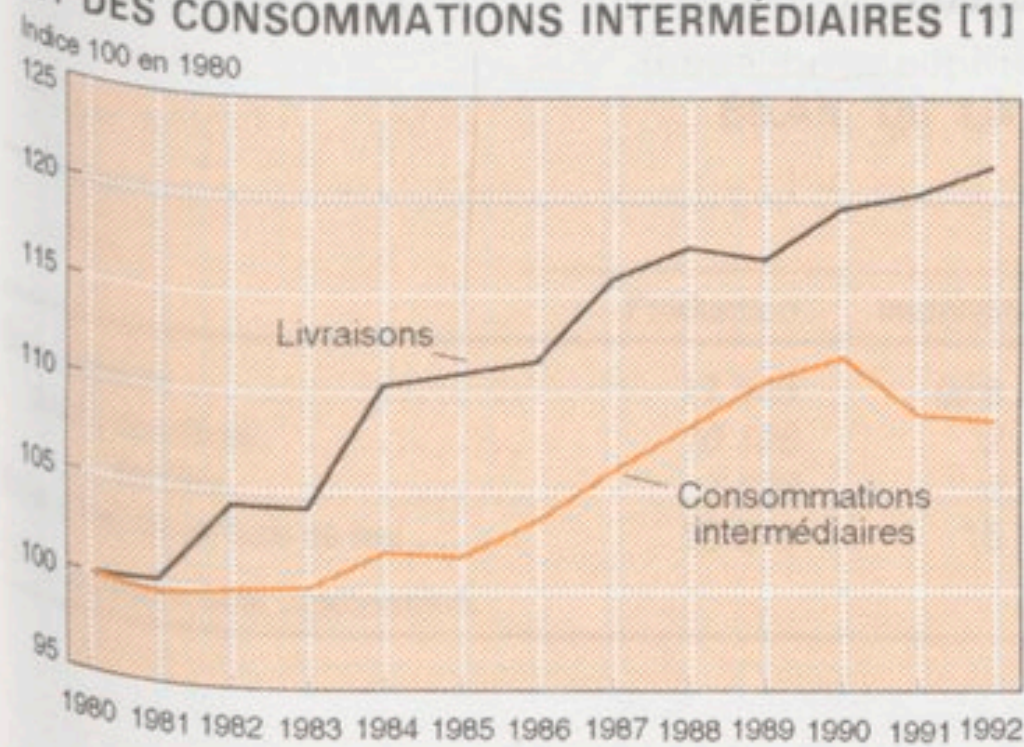
REVENU BRUT MOYEN PAR EXPLOITATION DEPUIS 1980 [1]



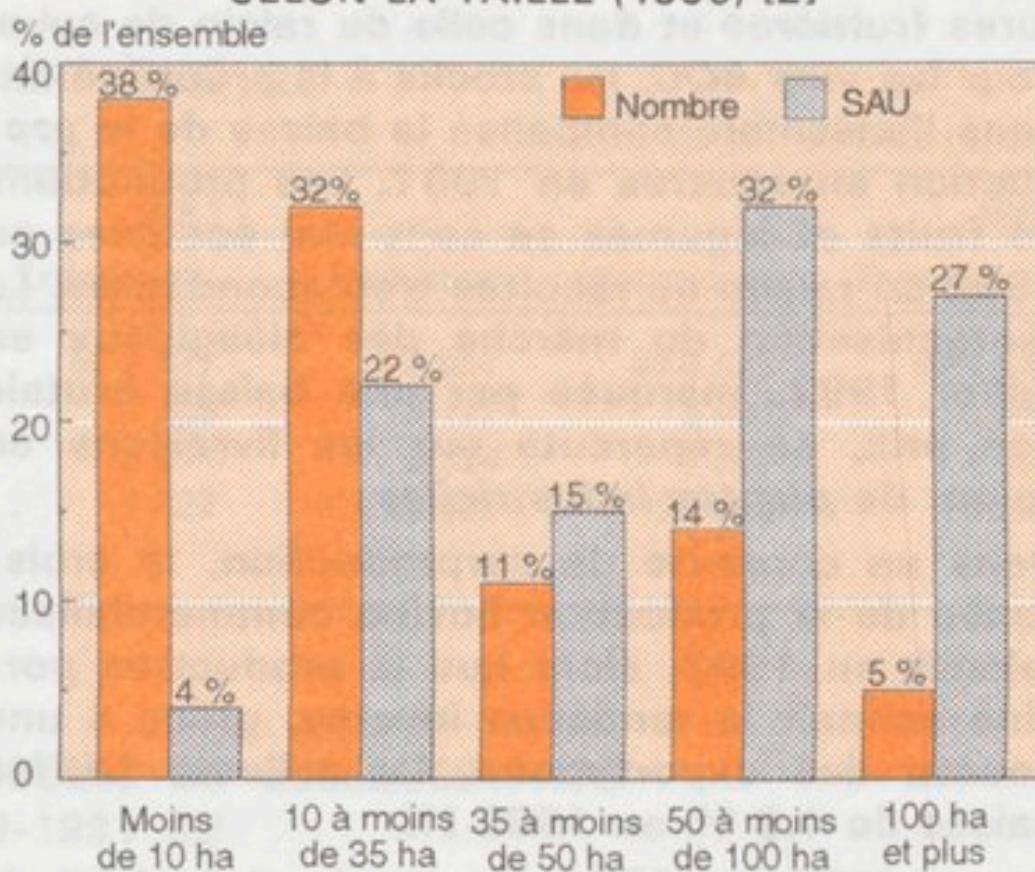
ÉVOLUTION 1991-1992 DU REVENU BRUT MOYEN SELON L'ORIENTATION [4]

	(%)
	1992/91
Grandes cultures	- 3,6
dont : céréales	+ 19,8
Maraîchage	- 30,6
Viticulture	- 38,6
Arboriculture fruitière	- 42,4
Bovins	+ 6,2
Polyculture	- 18,5
Autres orientations mixtes	+ 5,6

ÉVOLUTION DES LIVRAISONS ET DES CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES [1]



RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS FRANÇAISES SELON LA TAILLE (1990) [2]



CEE : RENDEMENT DE QUELQUES PRODUITS EN 1990 [3]

	(quintaux par ha)			
	Blé tendre	Maïs	Pommes de terre	Vin (a)
Allemagne (ex-RFA) .	66,3	67,8	343	155,8
Espagne	23,3	65,4	198	22,8
France	66,1	58,8	278	64,2
Italie	41,5	76,4	221	62,7
Pays-Bas	76,3	—	402	—
Royaume-Uni	69,1	—	359	21,0
CEE	57,0	63,1	280	46,8

(a) Hectolitres par hectares. Moyenne de 1989 et 1990.

CEE : NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES [3]

	1980		1987	
	Milliers	SAU moy. (ha)	Milliers	SAU moy. (ha)
Allemagne (ex-RFA) .	797	15,3	671	17,6
Belgique	91	15,4	79	17,3
Danemark	116	26,5	86	32,5
Espagne	1 540	16,0
France	1 135	25,1	912	30,7
Irlande	223	22,6	217	22,7
Italie	1 926	8,0	1 974	7,7
Pays-Bas	129	15,6	117	17,2
Royaume-Uni	249	68,7	243	68,9
Europe des Douze	6 929	16,5

UTILISATION DE LA SAU DANS LES PRINCIPAUX PAYS DE LA CEE EN 1990 [3]

	(milliers d'hectares)							
	SAU (a)	% de la sup. totale	Surfaces couvertes d'herbe	Céréales	Fourrages verts	Plantes indust. sarclées	Vignes	Autres usages (b)
France	30 581	56,3	11 980	9 041	4 680	2 744	909	1 227
Espagne (1989)	27 110	54,3	6 650	7 851	1 134	1 674	1 473	8 628
Royaume-Uni	18 447	76,6	11 785	3 658	1 622	898	1	483
Italie (1989)	17 215	58,5	4 883	4 354	2 408	964	1 065	3 541
Allemagne (ex-RFA)	11 868	48,6	4 375	4 471	1 173	1 303	101	445
Danemark	2 799	66,0	217	1 578	331	445	—	228

(a) Superficie agricole utilisée; (b) Y compris jachères.

13 AGRICULTURE - PÊCHE

PRÉSENTATION

En 1992, les livraisons totales de produits agricoles augmentent de 1,1 % en volume, mais leur valeur diminue de - 5,7 %, suite à une baisse des prix agricoles de - 6,8 %.

Les livraisons de céréales croissent en volume de 6,2 % en 1992 contre 4,0 % en 1991. Après des rendements records en 1991, les récoltes de blé ont été affectées en 1992 par des conditions climatiques néfastes dans le Nord du pays. En revanche le maïs enregistre pour la deuxième année consécutive de bons résultats après la chute de 1989 et celle de 1990.

Les gelées d'avril 1991 ont provoqué cette année-là des dégâts importants dans les cultures fruitières et dans celle du raisin de cuve. Pour les vins AOC, les stocks à la propriété ont dans l'ensemble compensé la baisse de la production enregistrée en 1991. Les productions de fruits et légumes se sont mal écoulées en 1992 en raison de récoltes trop abondantes. La réorganisation du marché des oléagineux en juillet 1992, marquée par une baisse brutale des prix, se répercute sur les livraisons en valeur de plantes industrielles.

Dans un contexte de surproduction, la croissance de la production bovine commercialisée ralentit en 1992, alors que la production porcine connaît la tendance inverse, grâce à une hausse des exportations. La collecte laitière baisse de 1,8 % en 1992 [1].

Entre 1981 et 1991, la production de bois d'œuvre a augmenté de 27 % et celle de bois d'industrie et de bois de feu de 25 % [2].

La France demeure le premier producteur de la CEE en céréales, en vin, en sucre, en viande bovine ainsi qu'en aviculture [4].

SOURCES

- [1] « L'agriculture en 1992 », INSEE-Première, n° 257, avril 1993.
- [2] SCEES, ministère de l'Agriculture et de la Pêche.
- [3] Statistiques de base de la Communauté, Eurostat-OSCE, 30^e édition, 1993, tabl. 5.4.
- [4] La situation de l'agriculture dans la Communauté, Rapport 1992, Commission des Communautés européennes, 1992.

DÉFINITIONS

- **Livraisons de la branche agriculture.** Ensemble de la production commercialisée par les exploitants agricoles ou autoconsommée par les ménages agricoles.
- **Degré d'auto-provisionnement.** Rapport production intérieure/consommation intérieure.
- **Vins AOC.** Les vins à appellation d'origine contrôlée ne sont généralement pas commercialisés avant le mois de janvier qui suit la récolte.
- **Plantes industrielles.** Par plantes industrielles on entend principalement les betteraves et les oléagineux, tels le tournesol, le soja et le colza.
- **Prix agricoles.** Voir mot clé 10.3 : Prix à la production.



POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire de statistique agricole 1991*, SCEES, ministère de l'Agriculture et de la Pêche.
- *Annuaire FAO de la production*, FAO (Food and agriculture organization), 1991.
- *Annuaire de statistique agricole*, édition 1991, Eurostat.
- SCEES, ministère de l'Agriculture et de la Pêche : *Cahiers de statistiques agricoles* (bimestriel), *Bulletin de statistique agricole* (bimestriel), *Conjoncture générale* (mensuel).
- *INSEE-Première* : « Le vin en 1991 : une année marquée par le gel », n° 199, mai 1992; « L'agriculture en 1991 : des résultats moins mauvais que prévus », n° 193, avril 1992, « L'agriculture en 1992 », n° 233, novembre 1992.
- « Les comptes de l'agriculture française en 1991 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 52, avril 1993.

13.2 PRODUCTIONS AGRICOLES

LIVRAISONS DE PRODUITS AGRICOLES (HORS TVA) EN 1992* [1]

Produits végétaux	Livraisons			Évolution 1992/91			Produits animaux	Livraisons			Évolution 1992/91		
	Milliards de F	Volume %	Valeur %	Volume %	Valeur %	Milliards de F		Volume %	Valeur %				
Céréales	54,4	+ 6,2	+ 0,6	Bétail (sur pieds)	72,2	+ 3,1	+ 4,8						
dont : Blé tendre	29,1	- 0,6	- 4,2	dont : Gros bovins	35,6	+ 3,7	+ 5,3						
Fruits et légumes	39,7	+ 10,8	- 15,4	Porcins	22,0	+ 4,8	+ 6,9						
dont : Légumes frais	18,7	+ 3,7	- 12,9	Veaux	10,5	+ 1,7	+ 2,9						
Plantes industrielles (a)	14,2	- 9,1	- 28,2	Autres animaux	23,1	+ 4,0	+ 2,1						
Vins	40,6	- 10,7	- 19,4	dont : Volailles	19,5	+ 3,8	+ 2,5						
dont : Vins de qualité	30,8	- 9,9	- 21,5	Autres produits	55,6	- 1,6	- 0,8						
Divers	9,3	+ 1,7	+ 0,6	dont : Lait	49,9	- 1,8	+ 0,6						
Total produits végétaux ...	158,2	+ 1,7	- 12,3	Total produits animaux ...	150,9	+ 1,5	+ 2,3						
				Total produits agricoles ...	309,1	+ 1,1	- 5,7						

* Comptes provisoires. (a) Voir définitions.

BILAN DE LA MATIÈRE BOIS [2]

(milliers de m³ de bois ronds)

	1981			1991		
	Production	Importations	Exportations	Production	Importations	Exportations
Bois d'œuvre	17 949	(a) 6 430	(a) 2 827	22 851	(a) 6 423	(a) 4 844
dont : conifères	10 126	3 211	359	13 127	3 441	994
feuillus	7 823	2 434	2 011	9 724	1 871	2 908
Bois d'industrie, bois de feu	10 879	15 477	7 927	13 605	26 843	16 309

(a) Y compris bois indéterminé.

PRINCIPALES PRODUCTIONS AGRICOLES DE QUELQUES PAYS MOYENNE 1989-1991 [3]

(millions de tonnes)

	Blé	Maïs	Pommes de terre	Tomates	Sucre	Vin (millions hl)	Viande bovine	Viande porcine	Œufs
Allemagne (ex-RFA)	12,9	1,7	8,3	ε	3,4	11,3	1,68	3,14	0,69
Espagne	5,2	3,2	5,3	3,0	1,0	30,3	0,50	1,77	0,67
France	33,2	11,8	5,0	0,8	4,3	60,5	1,91	1,82	0,99
Italie	8,3	6,2	2,3	5,7	1,5	58,1	0,92	1,21	0,60
Pays-Bas	1,0	ε	6,9	0,6	1,1	—	0,47	1,90	0,65
Royaume-Uni	14,1	—	6,4	0,1	1,3	ε	0,99	0,95	0,72
Autres pays CEE	8,8	2,9	6,1	3,2	2,1	12,6	1,27	2,55	—
CEE	83,5	25,8	40,3	13,4	14,7	172,8	7,74	13,34	4,85
États-Unis	61,3	194,2	18,0	10,8	6,8	15,4	10,47	6,97	4,02
Japon	0,9	ε	3,6	0,8	1,1	0,6	0,55	1,56	2,40

AUTO-APPROVISIONNEMENT POUR QUELQUES PRODUITS DANS LA CEE (1989-1990) [4]

(%)

	Allemagne (ex-RFA)	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	Royaume-Uni	Europe des 12
Céréales	101	96	(a) 221	78	32	112	(a) 120
Fruits frais	22	110	(a) 86	113	(b) 55	(a) 19	(b) 85
Légumes frais	38	105	89	122	(b) 207	(a) 88	(b) 106
Pommes de terre	92	93	89	93	154	89	100
Sucre	141	(b) 101	(b) 93	104	194	54	(b) 124
Viande (1989)	100	96	100	74	224	84	101
Vin	88	136	115	135	—	—	112

(a) 1988-1989. (b) 1987-1988.

13 AGRICULTURE - PÊCHE

PRÉSENTATION

En 1991, le chiffre d'affaires des pêches maritimes et *cultures marines* s'élève en France à 8,6 milliards de F. Les principales régions maritimes sont, en chiffre d'affaires, la « Bretagne-Sud », « Nord-Normandie » et « Sud-Ouest ». Les premiers *quartiers* sont Concarneau, Guilvinec, Boulogne et Lorient. 26 417 marins ont été embarqués sur des navires de pêche en 1991. La moitié (13 253) d'entre eux ont exercé leur activité plus de neuf mois au cours de l'année. La flotte de pêche est constituée au 1^{er} janvier 1992 de 7 393 navires, dont 97 mesurent plus de 38 mètres.

Les poissons les plus pêchés sont, en 1991, le thon, le lieu noir et la sardine. Ceux qui réalisent le plus gros chiffre d'affaires sont le thon, le merlu et la baudroie. L'ostréiculture (17 % du chiffre d'affaires des pêches) représente la plus grosse valeur du secteur [1].

Le taux de couverture *CAF/FAB* de la France en produits de la mer est de 31,5 % en 1991. La France est le 1^{er} importateur et le 4^e exportateur de la CEE en ce domaine. Les principales espèces importées sont le saumon et les crevettes. Les principales espèces exportées sont le thon et le merlu [2].

En 1990, la France occupe, d'après la FAO, le 3^e rang dans la CEE pour les *captures nominales* de produits de la mer, derrière le Danemark et l'Espagne. La Chine, l'ex-URSS et le Japon totalisent 34 % des captures mondiales. Les États-Unis, le Canada et la Thaïlande sont les premiers exportateurs. Le Japon reste le 1^{er} importateur (28 % du total mondial des importations), suivi des États-Unis et de la France.

SOURCES

[1] *Rapport sur la production de l'industrie des pêches maritimes en 1991*, Comité central des pêches maritimes (CCPM), janvier 1993.

[2] *Le commerce extérieur des produits de la mer 1991*. CCPM-FIOM (Fonds d'intervention et d'organisation des marchés), février 1993.

[3] *Statistiques des pêches. Captures et quantités débarquées en 1990*. FAO (Food and Agriculture Organization), édition 1992, vol. 69. Tableaux A-2, A-5.

[4] *Statistiques des pêches. Produits en 1990*, FAO, édition 1992, vol. 70. Tableaux A-1, A-5.

DÉFINITIONS

● **Quartier maritime**. Circonscription territoriale de l'inscription maritime.

● **Quantités débarquées**. Souvent les captures sont vidées, éviscérées, filetées, salées, ... à bord des bateaux de pêche ou de navires-usines. Les quantités débarquées désignent le poids des prises mis à terre.

● **Captures nominales**. C'est l'équivalent en *poids vif* des quantités débarquées auxquelles on applique un coefficient de conversion pour se ramener aux quantités capturées, ou captures nominales, c'est-à-dire avant préparation, manutention et traitement pertes et gains divers.

● **Commerce extérieur des produits de la pêche**. Les importations comprennent le poisson capturé par des navires de pêche étrangers, traité ou non à bord, et débarqué dans des ports nationaux. Les exportations comprennent le poisson capturé par des navires de pêche nationaux et débarqué dans des ports étrangers.

● **CAF/FAB**. Voir définitions des mots clés 16.1 et 16.2.

● **Cultures marines**. Elles comprennent la conchyliculture (élevage d'huîtres, de moules, de palourdes et autres coquillages) ainsi que l'aquaculture (élevage en bassins de poissons, crustacés et autres espèces).

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Annuaire de l'armement à la pêche 1992*. Paris les Éditions maritimes, 1992.

● *Annuaire de la marée et de l'aquaculture 1992*. Paris, Les Éditions maritimes, 1992.

● *Produits de la mer, annuaire 1992*, Rennes SGEM, 1992.

● *Pêche - Statistiques annuelles 1991*. (1984 à 1989) EUROSTAT-OSCE, thème 5, série C.

● « Pêche bilan 1991 », *Le marin*, n° hors série mars 1992.

● « Spécial pêche artisanale », *La pêche maritime* n° 1362, mars 1992.

13.3 PÊCHES MARITIMES

CHIFFRE D'AFFAIRES DES PÊCHES MARITIMES ET CULTURES MARINES (1991) [1]

Nature du produit	Valeurs (millions de F)	Structure %
Poisson frais	4 656,4	54,0
Crustacés	641,5	7,4
Cultures marines	2 104,6	24,4
dont : huîtres	1 488,6	17,3
moules	422,6	4,9
Mollusques de pêche	578,9	6,7
dont : coquillages	366,1	4,2
Produits congelés	615,5	7,2
dont : thon tropical	560,2	6,5
Autres produits (a)	28,9	0,3
Total	8 625,8	100

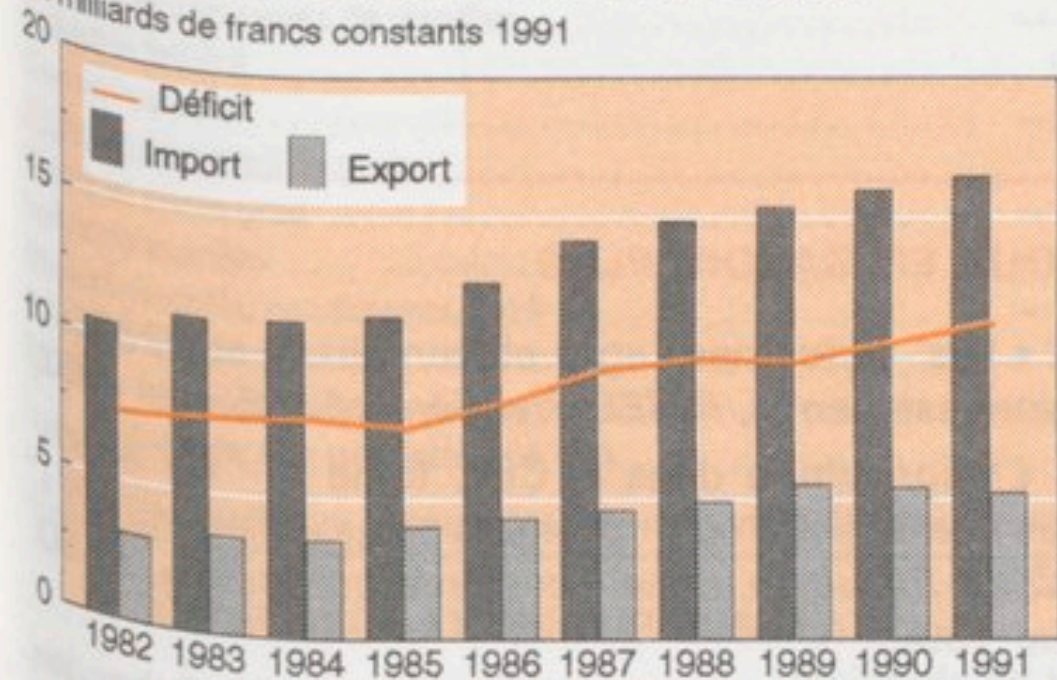
(a) Algues, oursins, violets.

PRINCIPALES ESPÈCES DE POISSONS DÉBARQUÉS PAR LA PÊCHE FRANÇAISE [1] (milliers de tonnes)

	1991	Rappel 1990	Variation en %
Thon (frais et congelé)	160,8	146,5	9,7
Lieu noir	33,5	46,0	- 27,2
Sardine	26,8	21,7	23,6
Merlan	22,3	25,3	- 11,8
Hareng	21,4	24,8	- 13,7
Maquereau	21,3	21,2	0,9
Merlu	21,2	19,8	6,8
Lingue	14,8	15,2	- 3,0
Baudroie (lotte)	13,8	16,4	- 16,1
Cabillaud	13,5	18,3	- 26,2
Anchois	11,9	9,1	30,1

COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA PÊCHE ET DES CULTURES MARINES [2]

En milliards de francs constants 1991



COMMERCE INTERNATIONAL DES PRODUITS DE LA PÊCHE (1990) [4]

Importateurs			Exportateurs		
	Valeur	Structure		Valeur	Structure
CEE (a)	15 049	38,2	CEE	7 900	21,7
dont : France	2 809	7,1	dont : Danemark	2 165	5,9
Italie	2 458	6,2	Pays-Bas	1 333	3,7
Espagne	2 361	6,0	Royaume-Uni	962	2,6
Royaume-Uni	1 911	4,8	France	931	2,6
Allemagne (ex-RFA)	1 900	4,8	Espagne	744	2,0
Danemark	1 116	2,8	États-Unis	3 020	8,3
Japon	10 668	27,1	Canada	2 270	6,2
États-Unis	5 573	14,1	Thaïlande	2 265	6,2
Autres pays	8 121	20,6	Autres pays	20 973	57,6
Total mondial	39 411	100	Total mondial	36 428	100

(a) Non compris le Luxembourg.

LES DIX PREMIERS QUARTIERS MARITIMES FRANÇAIS EN 1991 (y. c. CULTURES MARINES) * [1]

	Quantité Milliers de t	Valeur Millions de F	Dont pêche (%)
Concarneau	163,6	1 078	91,2
Guilvinec	34,5	701	99,9
Boulogne	72,3	584	99,2
Lorient	55,4	584	99,6
Sète	45,9	537	62,4
Marennes/Oléron	37,9	487	24,5
Cherbourg	40,3	359	64,4
La Rochelle	21,9	334	39,4
Les Sables-d'Olonne	20,6	323	90,7
Caen	23,2	281	78,5

* Selon le chiffre d'affaires des quantités débarquées.

CAPTURES NOMINALES DE QUELQUES PAYS [3] (millions de tonnes)

	1980	1990
Danemark	2,03	1,52
Espagne	1,31	1,46
France	0,79	0,90
Royaume-Uni	0,85	0,80
Italie	0,51	0,53
CEE	6,70	6,76
Chine	4,24	12,10
Ex-URSS	9,52	10,39
Japon	10,43	10,35
Pérou	2,71	6,88
États-Unis	3,65	5,86
Total mondial	72,13	97,25

UTILISATION DES CAPTURES MONDIALES [4] (milliers de tonnes)

	1980	1990
Consommation humaine	52 190	70 212
soit : congélation	16 508	24 261
marée fraîche	15 199	22 093
conserves	10 760	12 700
séchage, fumage, salage ..	9 723	11 158
Traitement industriel	18 642	25 534
Autres utilisations	1 300	1 500
Total	72 132	97 246

13 AGRICULTURE - PÊCHE

PRÉSENTATION

En 1991, d'après l'enquête annuelle d'entreprise, 4 258 entreprises privées et entreprises coopératives agricoles de 10 salariés et plus ont exercé leur activité principale dans le secteur des IAA, employant 389 900 salariés permanents [1].

Un peu plus du quart des salariés des IAA, soit 103 400 personnes, travaillent dans l'industrie de la viande en 1991. Cette dernière dégage le chiffre d'affaires le plus élevé : 152,5 milliards de F (24 % du total) [1].

L'excédent commercial des IAA atteint 20 milliards de F en 1992 soit une hausse de 24 % par rapport à 1991. Le taux de couverture global progresse (120,5 % contre 116,9 en 1991) [2].

Pour l'industrie agro-alimentaire, l'année 1992 se caractérise avant tout par la quasi-stagnation du volume de la consommation des ménages en produits alimentaires transformés (+ 0,1 %). Ce ralentissement important représente une nette rupture de tendance et abaisse la croissance de la production (1 % en volume) bien en dessous de la moyenne de ces six dernières années (1,6 % par an). La très forte croissance de la production agricole et surtout le nouveau record établi par l'excédent du commerce extérieur dû à la diminution de déficits (conserves, viandes) permettent toutefois à la production des IAA de progresser plus rapidement que la production industrielle française dans son ensemble [2] [4].

En 1992, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni représentent 59 % de la production communautaire en produits alimentaires, boissons et tabac [5].

SOURCES

[1] « Industries agricoles et alimentaires, enquête annuelle d'entreprise 1991 : principaux résultats », *Collections de statistique agricole et GRAPH Agri 1993*, SCEES, ministère de l'Agriculture et de la Forêt (à paraître).

[2] « Les industries agro-alimentaires en 1992 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif » (à paraître).

[3] *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE.

[4] « Les industries agro-alimentaires en 1992 : une croissance fragile », *INSEE-Première*, n° 263, juin 1993.

[5] *Panorama de l'industrie communautaire*, Commission des Communautés européennes, supplément statistique 1993, EUROSTAT.

DÉFINITIONS

● **Industries agro-alimentaires (IAA)**. Elles correspondent au poste U 02 de la NAP qui se décompose en deux grandes branches, les industries de la viande et du lait (T 02) et les autres IAA (T 03). Ces branches se décomposent elles-mêmes en dix branches :

- industries de la viande et du lait (T 02) : industrie de la viande (S 35) et industrie laitière (S 36);
- les autres IAA (T 03) : fabrication de conserves (S 37); boulangerie-pâtisserie (S 38); travail du grain (S 39); fabrication d'huiles et de corps gras (S 40); sucreries, raffineries de sucre (S 402); fabrication de produits alimentaires divers (S 403); fabrication de boissons et alcools (S 41); transformation du tabac (S 42).

● **Enquête annuelle d'entreprise (EAE)**. Réalisée par le SCEES, elle concerne l'ensemble des entreprises privées et coopératives des IAA (sauf la transformation du tabac) de 10 salariés et plus.

● **Production distribuée**. En comptabilité nationale, c'est le montant d'un produit disponible pour les divers emplois.

● **Taux de valeur ajoutée**. Rapport de la valeur ajoutée brute (valeur ajoutée hors taxes + subventions — impôts et taxes) au chiffre d'affaires hors taxes.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Les industries agro-alimentaires en 1991 : ralentissement », *INSEE-Première*, n° 195, mai 1992.

● « L'agriculture dans la CEE, tome V - les échanges extérieurs de produits agro-alimentaires », *INSEE-Résultats*, série « système productif », n° 50, mai 1992.

● « L'AELE : un client de la CEE-Échanges agro-alimentaires », *Agreste*, série Données n° 38, SCEES, ministère de l'Agriculture et de la Forêt.

● « Bruxelles : fixation des prix agricoles 1992-1993 », *BIMA*, n° 138, ministère de l'Agriculture et de la Forêt.

● « La France : premier exportateur mondial de produits alimentaires transformés », *Chambres d'agriculture*, n° 801, juin 1992.

13.4 INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

STRUCTURES DES ENTREPRISES DES IAA [1]

	Entreprises		Salariés		Chiffre d'affaires		Valeur ajoutée brute	
	1990	1991	1990	1991	Milliards de F		Milliards de F	
					1990	1991	1990	1991
Industrie de la viande	1 330	1 399	99,1	103,4	140,5	152,5	19,1	20,5
Industrie laitière	463	456	71,9	68,8	154,1	149,6	18,4	19,2
Conserves	420	434	44,4	41,8	45,6	45,4	10,0	10,0
Pain et pâtisserie	272	323	18,3	21,8	9,1	12,1	3,2	4,2
Travail du grain	744	789	51,3	51,7	94,7	101,4	17,3	18,7
Produits alimentaires divers	488	504	57,0	58,0	88,7	97,4	21,7	24,1
Boissons et alcools	354	353	45,2	44,4	81,7	82,4	24,8	23,6
Ensemble IAA	4 071	4 258	387,3	389,9	614,4	640,8	114,5	120,3

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DES IAA [2]

	1991	1992	Variation 92/91 vol. %
	Milliards de F	Milliards de F	
Viandes et conserves de viande ..	166	173	1,4
Lait et produits laitiers	103	105	- 0,1
Conserves	41	43	1,2
Pain et pâtisserie	52	54	- 1,5
Produits du travail du grain	90	92	1,6
Huiles et corps gras	12	13	4,7
Sucre	18	20	3,5
Divers (chocolat, condiments, café)	45	49	4,6
Boissons et alcools	81	73	- 0,8
Produits à base de tabac	13	15	0,6
Ensemble des IAA	621	637	1,0

PRIX À LA PRODUCTION DES IAA [3]

	Pondé- ration	(%)	
		91/90	92/91
Viandes et conserves de viande ..	287	- 2,1	3,2
Lait et produits laitiers	203	- 1,4	1,8
Conserves	57	4,1	- 1,9
Pain et pâtisserie	18	0,9	0,6
Produits du travail du grain	171	0,9	0,7
Huiles et corps gras	27	1,3	- 2,6
Sucre	32	1,1	1,2
Divers (chocolat, condiments, café)	75	2,2	1,5
Boissons et alcools	105	5,1	2,6
Produits à base de tabac	25	5,8	7,8
Ensemble des IAA	1 000	0,6	1,8

ÉVOLUTION DU SOLDE DU COMMERCE EXTÉRIEUR DES PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES [2]

	Solde en milliards de F						Taux de couvert.* en 1992
	1987	1988	1989	1990	1991	1992	(%)
Viandes et conserves de viandes	- 5,1	- 4,3	- 5,0	- 4,2	- 2,9	- 1,2	95,0
Industrie laitière	10,6	11,4	12,5	13,2	11,6	11,0	208,0
Conserves	- 7,7	- 8,0	- 8,9	- 9,6	- 10,1	- 8,9	39,1
Produits du travail du grain	2,9	3,1	4,6	4,5	5,0	6,0	151,1
Huiles et corps gras	- 6,3	- 7,2	- 7,5	- 6,5	- 6,4	- 6,0	31,5
Industrie sucrière	2,9	6,6	8,5	6,6	5,8	6,0	458,7
Divers (chocolat, condiments, café)	- 2,6	- 2,6	- 1,9	0,2	0,8	1,3	110,8
Boissons et alcools	13,2	13,9	16,0	16,9	17,4	16,8	315,0
Produits à base de tabac	- 3,5	- 4,1	- 4,4	- 4,5	- 5,1	- 5,0	16,8
Ensemble des produits des IAA	4,4	8,8	13,9	16,6	16,1	20,0	120,5

* Taux de couverture : valeur des exportations (FAB)/importations (CAF) × 100.

COMMERCE EXTÉRIEUR DES IAA [2]

	(milliards de F)		
	Expor- tations	Impor- tations	Solde
1982	59,1	52,1	+ 7,0
1983	65,1	60,0	+ 5,1
1984	76,1	67,8	+ 8,3
1985	77,2	71,4	+ 5,8
1986	73,8	69,4	+ 4,4
1987	76,4	72,0	+ 4,4
1988	89,2	80,3	+ 8,9
1989	103,3	89,4	+ 13,9
1990	105,6	89,0	+ 16,6
1991	111,3	95,2	+ 16,1
1992	117,3	97,3	+ 20,0

PART DE LA PRODUCTION AGRO-ALIMENTAIRE * DANS LA CEE [5]

	(%)		
	1980	e 1991	e 1992
Allemagne	22,5	22,0	22,4
France	18,2	18,9	19,3
Royaume-Uni	20,5	17,8	17,4
Italie	9,8	11,9	11,7
Espagne	9,5	10,6	10,1
Pays-Bas	8,3	7,2	7,5
Belgique-Luxembourg	3,8	3,3	3,3
Danemark	3,2	3,2	3,1
Irlande	2,1	2,4	2,6
Portugal	1,0	1,4	1,4
Grèce	1,1	1,3	1,4
CEE	100,0	100,0	100,0
Soit en milliards d'écus	232	438	450

* Y compris tabac.

14 INDUSTRIE - CONSTRUCTION

PRÉSENTATION

En 1992 selon les comptes nationaux l'activité industrielle française se maintient au niveau de 1991. L'industrie manufacturière avait reculé en 1991 de 0,9 % en volume; en 1992, sa croissance est nulle. La légère reprise de la consommation des ménages ne peut compenser la faiblesse de l'investissement des entreprises. En particulier, la FBCF de l'industrie manufacturière recule de 11,8 %. Les emplois salariés industriels régressent de 2,8 % soit environ 110 000 postes de travail. Pour la première fois depuis cinq ans, le solde du commerce extérieur de l'industrie manufacturière est positif.

Les biens intermédiaires représentent 32,8 % de la production de l'industrie manufacturière, les biens d'équipement professionnel 26,8 %, les biens d'équipement ménager 1,4 %, les biens de consommation 25,9 %, l'automobile 13,1 % [1].

Les biens d'équipement professionnel enregistrent le plus fort recul de production en volume (- 1,8 %) tandis que l'automobile et les biens d'équipement ménager obtiennent les plus fortes progressions (respectivement 3,9 % et 4,0 %). L'industrie des biens intermédiaires a une croissance égale à zéro, celle des biens de consommation est égale à - 0,1 % [1].

Au sein des pays de l'OCDE, le recul subi par l'industrie française en 1992 est inférieure à celui de l'industrie allemande. Seuls les États-Unis enregistrent une reprise [1].

En 1991, selon l'EAE, les 40 419 entreprises individuelles de l'industrie manufacturière de 10 personnes ou plus, employant au total 3 442 064 personnes, ont réalisé un CAHT de 2 898,8 milliards de francs [2].

SOURCES

[1] « L'industrie en 1992 : croissance zéro ». *INSEE-Première*, n° 259, mai 1993.

[2] *La situation dans l'industrie en 1991. Résultats détaillés de l'enquête annuelle d'entreprise 1991*, SESSI, ministère de l'Industrie, des Postes et télécommunications et du Commerce extérieur, 1993, tome 1.

[3] « Comptes et indicateurs économiques de 1992 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 68-69-70, juin 1993, tabl. 0311, 0315.

[4] *Conjoncture industrielle 1992*, Eurostat.

[5] *Comptes trimestriels*, INSEE.

DÉFINITIONS

● **Indice de production industrielle.** Élaboré par l'INSEE, il est un des principaux indicateurs conjoncturels de suivi de l'économie. Il permet des comparaisons internationales sur l'évolution de l'activité industrielle. Il est constitué d'un indice mensuel et d'un indice trimestriel.

● **Industrie manufacturière.** C'est l'industrie hors énergie, hors BTP et hors IAA. Elle correspond au regroupement des postes U 04, U 05, U 06 (niveau 16 de la NAP).

● **Enquête annuelle d'entreprise (EAE).** Dans le cadre de la directive de l'OSCE du 6 juin 1972, les pays de la CEE sont tenus d'effectuer annuellement une enquête sur les structures industrielles. Le ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur (SESSI) interroge pour tous les secteurs sauf IAA, BTP, Commerce et services, les entreprises de 10 salariés et plus.

● **Secteur d'entreprise.** Pour chaque entreprise on détermine, à partir de la ventilation de ses ventes et de ses effectifs, son activité principale. Toutes les entreprises de même activité principale relèvent d'un même secteur d'entreprise.

● **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT).** C'est une des grandeurs ou ratios extraits des EAE. C'est le montant des ventes de biens et de services effectuées par une entreprise au cours de l'exercice mesurées par leur prix de cession. Au niveau agrégé, il n'est pas consolidé, les opérations infrasectorielles occasionnant des doubles comptes.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Annuaire de statistique industrielle, les chiffres clés de l'industrie dans les régions*, SESSI, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur.

● *Annuaire statistique de l'industrie*, Eurostat, série 4A, Journal officiel, service publications des Communautés européennes.

● *La France des entreprises*, INSEE-L'Entreprise novembre 1991.

● « Industrie mondiale : trois scénarios pour l'an 2000 », *Économie et Statistique*, INSEE, n° 256, juillet-août 1992.

● « L'industrie française en 1991 », *INSEE-Études* septembre 1992.

● « Acquisitions et accords dans l'industrie européenne : quels effets du marché unique ? », *Problèmes économiques*, n° 2310, 27 janvier 1993.

● « Les petites entreprises industrielles en 1991 », *INSEE-Première*, n° 258, mai 1993.

14.1 PRODUCTION INDUSTRIELLE

PRODUCTION ET FBCF DES BRANCHES EN 1992 [3]
(entreprises de 10 salariés et plus)

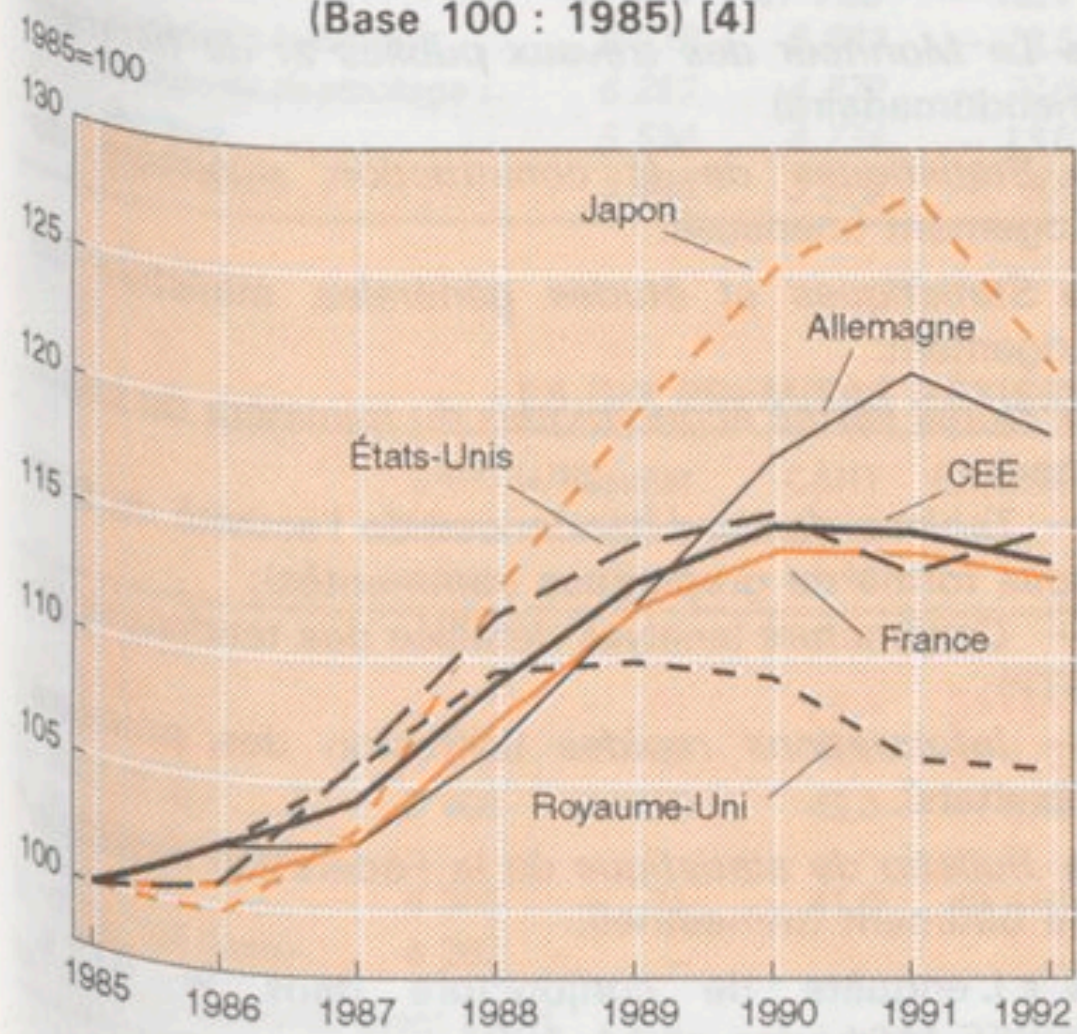
	Production Milliards de F	%	FBCF Milliards de F		Production Milliards de F	%	FBCF Milliards de F
U04 Biens intermédiaires ...	960,0	28,0	68,5	U05 B Biens d'équipement ménager	41,0	1,2	2,5
T07 Minerais et métaux ferreux	101,4	3,0	3,9	U05 C Véh. automob., autres mat. de transp. terrestre ...	382,4	11,2	22,8
T08 Minerais, métaux, demi- produits non ferreux	75,9	2,2	12,6	U06 Biens de consommation courante	755,1	22,0	35,4
T09 Matériaux de constr. et minéraux divers	105,9	3,1	7,0	T12 Parachimie, ind. pharmac. .	213,3	6,2	9,2
T10 Industrie du verre	30,3	0,9	1,9	T18 Industries text. et hab.	177,0	5,2	6,8
T11 Chimie de base, fibres synthétiques	150,4	4,4	12,2	T19 Industries cuir et chaus. ...	28,6	0,8	0,8
T13 Fonderie, travail des mét. .	252,7	7,4	16,1	T20 Bois, meubles, ind. div. ...	155,2	4,5	8,0
T21 Ind. du papier, carton	102,9	3,0	6,7	T22 Imprimerie, presse, édition	181,0	5,3	10,6
T23 Caoutchouc et matières plastiques	140,5	4,1	8,1	Total industrie manufac- turière	2 922,3	85,3	164,2
U05 A Biens d'équipement professionnel	783,8	22,9	35,0	U03 Production et distribu- tion d'énergie	504,8	14,7	53,7
T14 Construction mécanique ..	291,3	8,5	9,7	T04 Combustibles min. solides et cokéfaction	10,1	0,3	0,5
T15 A Matériels électriques et électron. profes.	328,8	9,6	19,0	T05 Pétrole et gaz naturel	242,3	7,1	9,7
T17 Construction navale et aéronautique (sauf armement)	163,7	4,8	6,3	T06 Prod. et distrib. d'électr., distrib. de gaz et d'eau	252,4	7,3	43,5
				Ensemble	3 428,1	100,0	217,9

**CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES DE VINGT SALARIÉS
ET PLUS DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE (1991) [2]**

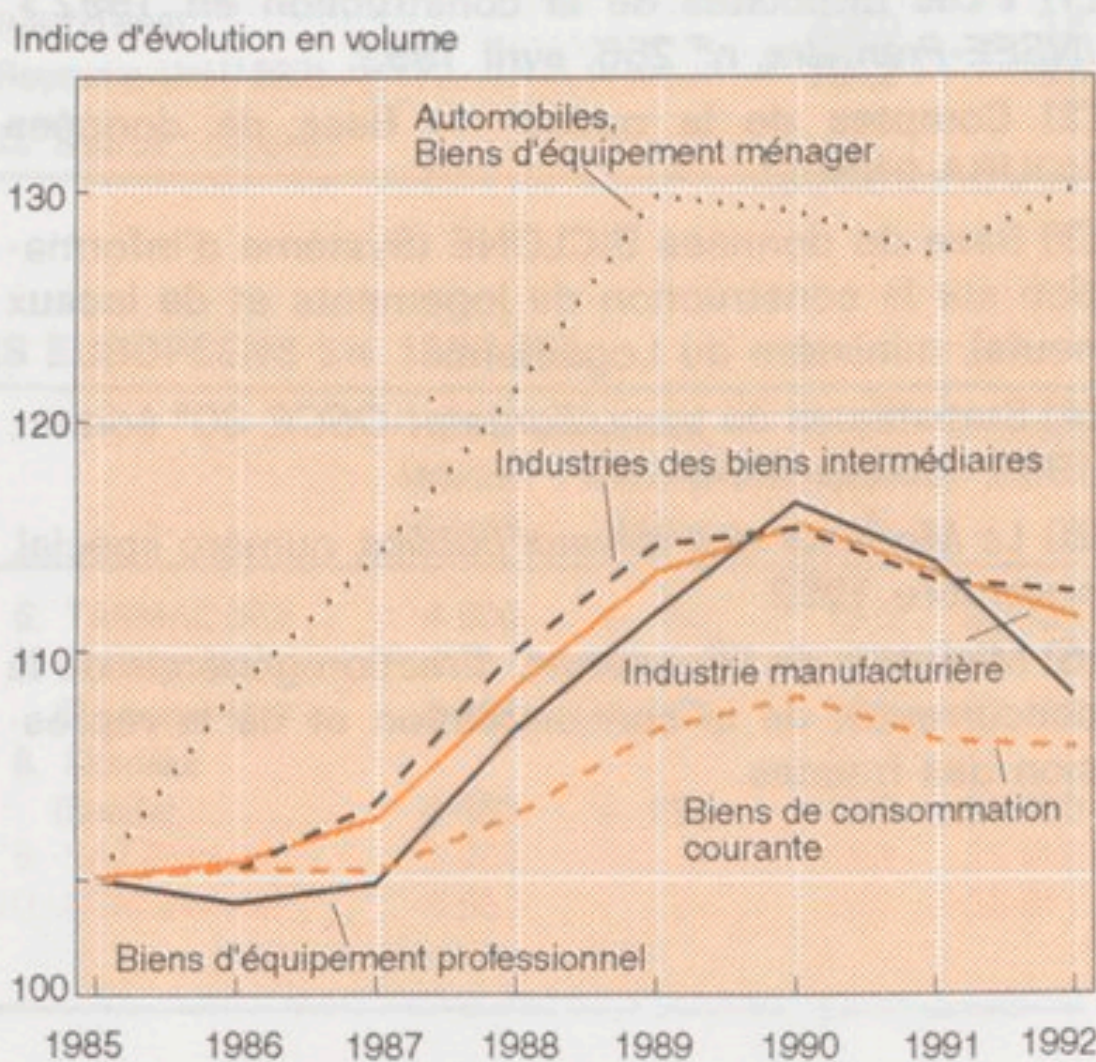
	Taille des entreprises (nombre de salariés)						
	20 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	500 et plus tranches (a)	Hors	Ensemble
Nombre d'entreprises	14 669	4 735	2 492	1 621	908	878	25 303
Effectif employé (milliers)	471,4	339,2	349,4	493,6	1 542,3	27,7	3 223,6
Chiffre d'affaires HT (milliards de F)	284,9	223,4	248,4	402,6	1 674,8	64,7	2 898,8
Exportations/CAHT (b) (en %)	10,6	16,0	20,5	23,7	36,0	34,0	28,9
Valeur ajoutée HT (milliards de F)	113,0	82,5	86,9	138,3	528,4	12,4	961,5
Investissements corporels totaux (milliards de F)	12,0	9,9	10,6	21,6	89,4	1,0	144,5

(a) Il s'agit principalement d'entreprises donneuses d'ordre. (b) CAHT : chiffre d'affaires hors taxes.

**PRODUCTION INDUSTRIELLE DE QUELQUES PAYS
(Base 100 : 1985) [4]**



**INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE - PRODUCTION
ÉVOLUTION EN VOLUME (Base 100 : 1985) [5]**



14 INDUSTRIE - CONSTRUCTION

PRÉSENTATION

En 1992, l'activité de la construction, après s'être ralentie en 1990 (+ 1,6 %) puis en 1991 (+ 0,2 %), baisse de 1,4 % en volume. Le niveau très bas des mises en chantiers de logements ainsi que le gonflement des *stocks* de bureaux témoignent de ces difficultés. En 1992, près de 60 000 emplois ont été perdus dans le *BTP* et le recours au chômage partiel a été multiplié par 3.

Le repli de la production s'explique essentiellement par la contraction de l'investissement des sociétés privées et des grandes entreprises nationales. La demande encore soutenue de l'État et des collectivités locales limite l'ampleur de ce recul. L'investissement des ménages en logement diminue légèrement.

L'activité de l'ensemble des entreprises s'est détériorée au cours de l'année tant dans le gros œuvre que dans le second œuvre. Le nombre de logements mis en chantier en 1992 est le plus faible depuis 1954, avec un repli plus accentué de la maison individuelle (- 14 % par rapport à 1991). Les stocks très importants de logements et surtout de bureaux semblent exclure une reprise sensible de l'activité de la branche à court terme [1].

En 1991, quatre entreprises françaises et trois entreprises britanniques se classaient parmi les dix premiers bâtisseurs européens [5].

DÉFINITIONS

● **BTP au sens des comptes nationaux.** Ceux-ci retracent l'ensemble des activités de la branche « Bâtiment, génie civil et agricole » (BGCA), plus communément appelée BTP, y compris les activités des entreprises du semi-public, des administrations pour leur compte propre et celles des ménages. Fraude fiscale et « travail au noir » font l'objet d'une estimation. Services et biens industriels des entreprises liées à la construction, mais dont l'activité principale est autre, sont également incorporés dans le BTP par les comptes nationaux. Les ouvrages réalisés à l'étranger ne sont pas pris en compte dans la production du BTP.

● **Stocks de logements, de bureaux.** Ce sont les logements, les bureaux mis en chantier ou terminés détenus par les promoteurs n'ayant pas trouvé d'acquéreurs finaux.

● **Index BT, TP.** Ces index calculés et publiés par la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, sont utilisés par les entreprises du bâtiment et du génie civil et agricole pour réviser leurs prix. Il s'agit d'indices du coût des facteurs (salaires et charges annexes, matériel, matériaux de construction, produits et services divers).

● **Investissements (FBCF).** Ils sont comptabilisés au fur et à mesure des travaux et affectés à l'acquéreur final.

SOURCES

[1] « Les difficultés de la construction en 1992 », *INSEE-Première*, n° 256, avril 1993.

[2] Comptes de la nation — Base de données NOUBA (INSEE).

[3] Base de données SICLONE (Système d'information sur la construction de logements et de locaux neufs), ministère du Logement.

[4] Statistiques de base, *Eurostat-OSCE*, 30^e édition, 1993, tableau 4.14.

[5] *Le Moniteur des travaux publics*, numéro spécial, novembre 1992.

[6] Ministère de l'Économie, direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment* (hebdomadaire).

● *Statistiques de la construction*, ministère du Logement (mensuel).

● *Statistiques et études générales*, ministère du Logement.

● *Notes vertes économiques* du ministère du Logement :

— *Tableau de bord* (tendances de l'activité du BTP sous forme de graphiques commentés);

— *Conjoncture* (analyse détaillée des tendances du BTP);

— *Informations rapides* (Diffusion des premiers résultats).

● *Bulletin de statistique* de la Fédération nationale du bâtiment (trimestriel).

● « L'enquête de conjoncture dans le BTP » *INSEE-Méthodes*, n° 14, 1991.

● « Une analyse sur 20 ans de l'activité du BTP » *Économie et statistique*, INSEE, n° 253, avril 1992.

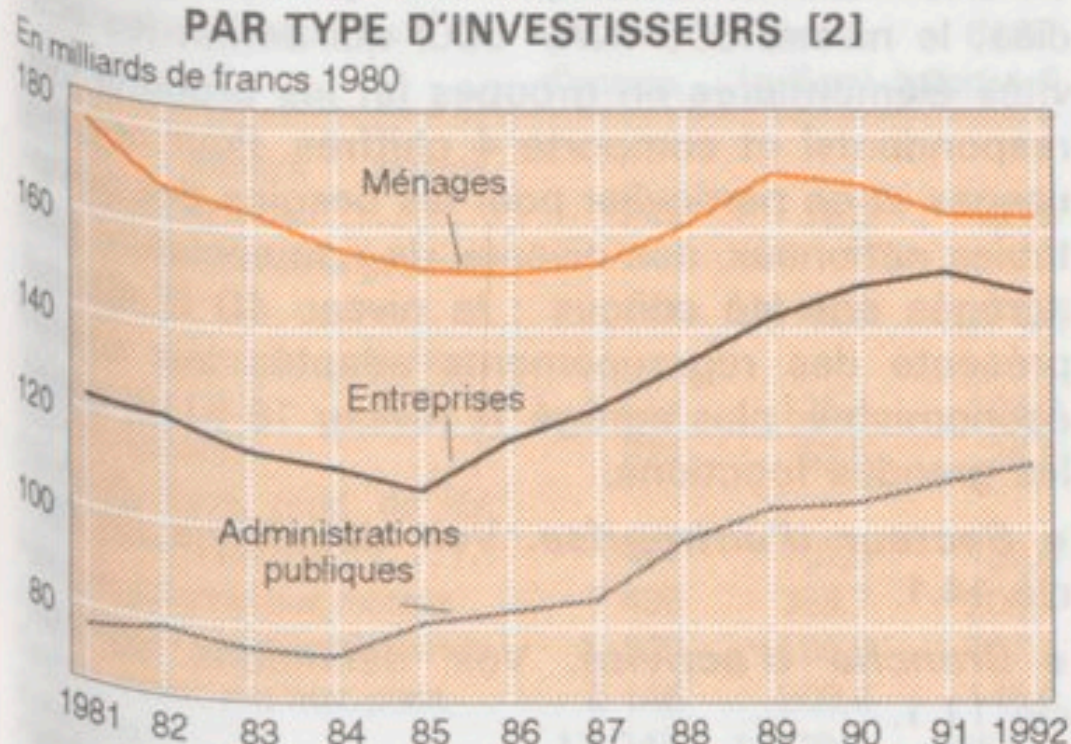
14.2 BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

PRODUCTION ET DEMANDE DE BTP* [1]

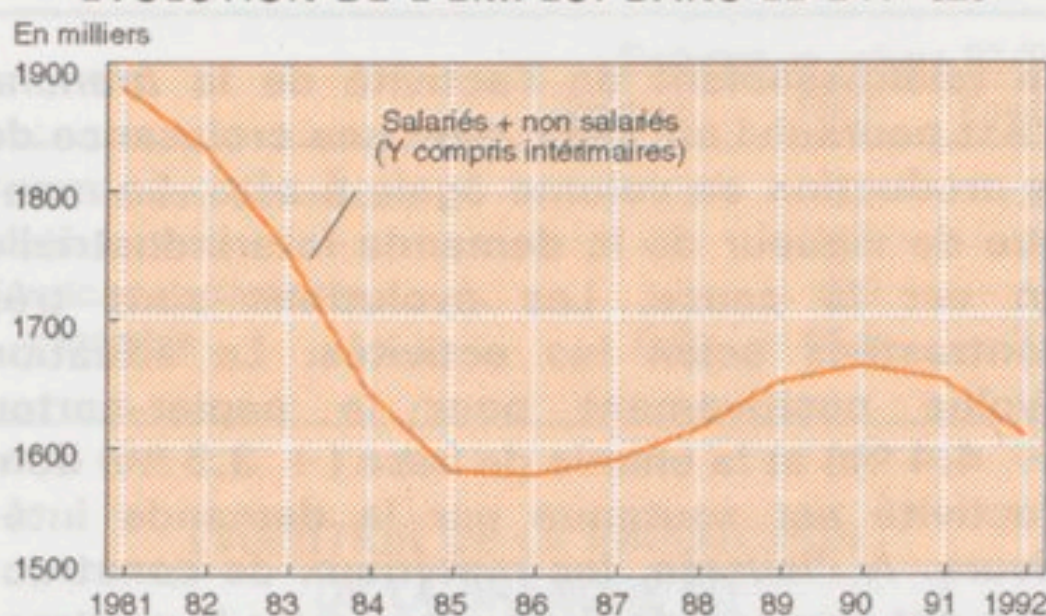
	Variation 1992/91		1992 Milliards de F
	Volume	Prix %	
Production de BTP	- 1,4	+ 2,1	813,8
Investissement	- 0,2	+ 1,9	703,7
soit :			
Entreprises (a)	- 2,2	+ 2,0	284,3
Administrations publiques	+ 3,3	+ 1,8	163,8
Ménages	- 0,2	+ 1,9	252,6

*Hors TVA. (a) Y compris offices et sociétés de HLM.

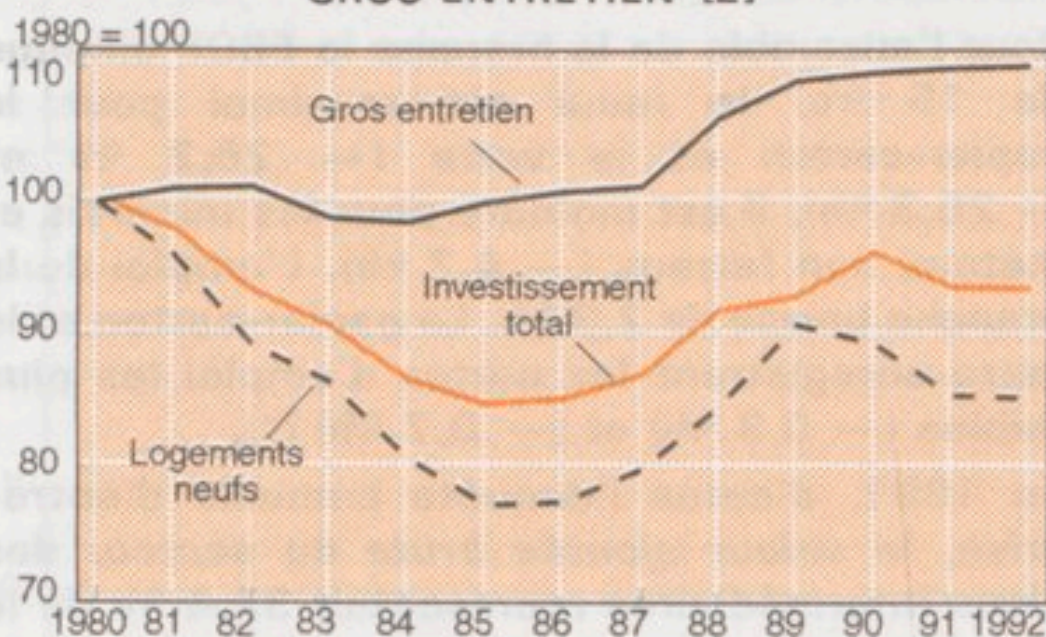
ÉVOLUTION DE LA FBCF PAR TYPE D'INVESTISSEURS [2]



ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LE BTP [2]



ÉVOLUTION DE LA FBCF EN LOGEMENTS NEUFS, GROS ENTRETIEN [2]



NOMBRE DE LOGEMENTS COMMENCÉS [3]

	1985	1991	1992
Individuel	191,7	151,9	130,9
Collectif	103,8	151,2	146,1
Ensemble	295,5	303,1	277,0

CONSTRUCTIONS AUTRES QU'HABITATION COMMENCÉES [3]

(milliers de m²)

	Variation		
	1991	1992	
Ensemble	42 950	37 735	- 12,1
dont :			
Bâtiments industriels ..	8 079	6 583	- 18,5
Bâtiments de stockage ..	6 283	4 872	- 22,5
Bureaux	5 536	4 774	- 13,8
Commerces	3 945	3 570	- 9,5

INDEX BÂTIMENT BT 01 ET TRAVAUX PUBLICS TP 01* [6]

	1989	1990	1991	1992
Index BT 01	+ 2,5	+ 2,8	+ 2,5	+ 2,3
Index TP 01	+ 3,6	+ 3,4	- 0,4	+ 1,1

*Glissement de décembre à décembre.

LOGEMENTS TERMINÉS EN QUELQUES PAYS [4]

	Milliers	% hab.
Allemagne (1992)	319,0	4,1
Espagne (1987)	202,6	5,2
France (1992)	(a) 248,4	(a) 4,4
Italie (1988)	208,0	3,6
Royaume-Uni (1992)	194,2	3,5

(a) Source : Siclone.

LES DIX PREMIERS BÂTISSEURS EUROPÉENS EN 1991 [5]

	CAHT (a) Résultat		CAHT à l'export	Effectifs	CAHT (a) Résultat		CAHT à l'export	Effectifs
	Millions d'écus	Millions d'écus			Millions d'écus	Millions d'écus		
1. Bouygues (France)	9 228	+ 91	29,4	91 061	4 600	+ 30	15,0	31 734
2. SGE (France)	6 409	+ 67	42,2	67 472	4 568	+ 175	36,0	32 133
3. BICC (R.-U.)	5 406	+ 116	43,0	41 874	4 480	+ 134	13,0	31 000
4. Philipp Holzmann (All.)	5 365	+ 71	41,0	40 410	3 909	+ 4	28,4	25 538
5. IRITECNA (Italie) ..	5 282	3 857	+ 34	29,2	39 611
6. TARMAC (RU) ..								
7. Trafalgar House (Royaume-Uni) ..								
8. Skanska (Suède)								
9. SAE (France) ..								
10. GTM (France) ..								

(a.) Résultat consolidé avant impôt.

14 INDUSTRIE - CONSTRUCTION

PRÉSENTATION

Le ralentissement de l'activité de la *branche* s'est poursuivi en 1992 avec une croissance de la production en volume égale à zéro. Le manque de vigueur de la demande interindustrielle en est la cause. Les évolutions sont très contrastées selon les activités. La situation évolue positivement pour le papier-carton (+ 4,4 %) et la chimie de base (+ 3,5 %) dont l'activité est soutenue par la demande intérieure. À l'inverse, les matériaux de construction ont manqué de débouchés avec la contraction de l'activité du bâtiment-génie civil : la production a baissé de 5,9 %.

Pour l'ensemble de la branche la FBCF diminue de 15 %, le recul est maximal pour le papier-carton et le verre (- 26,2 % et - 25,3 %), il est moindre pour les minerais et métaux non ferreux (- 4,7 %). L'emploi de la branche baisse de 2,3 %. Le papier-carton et le verre enregistrent les pertes d'emploi les plus faibles (- 0,3 %) et (- 0,7 %) [1].

En 1991, d'après l'enquête annuelle d'entreprise, la *valeur ajoutée brute* du secteur des biens intermédiaires représentait 32,4 % de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière. D'une façon générale, ce sont dans les secteurs où l'effectif moyen par entreprise est le plus élevé que la valeur ajoutée par emploi est la plus importante, tels la chimie de base et la production de minerais et métaux non ferreux [2].

La France est en 1991 le troisième exportateur mondial en biens intermédiaires, derrière l'Allemagne et les États-Unis [4].

SOURCES

[1] « L'industrie en 1992 : croissance zéro », *INSEE-Première*, n° 259, mai 1993.

[2] Enquête annuelle d'entreprise 1991, SESSI, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur.

[3] « Indices trimestriels de la production industrielle », *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE.

[4] *Les chiffres-clés de l'industrie*, édition 1993, SESSI (à paraître).

DÉFINITIONS

● *Parts du marché mondial des exportations*. La part de marché détenue par un pays sur un produit ou un ensemble de produits, est le rapport de ses exportations au total mondial des exportations correspondantes. Elle est calculée à partir des déclarations des pays de l'OCDE.

● *NAP*. Pour définir avec précision le champ de l'industrie en France, il faut se référer aux nomenclatures d'activités et de produits 1973 (NAP). Elles comportent quatre niveaux de détail : le niveau 100 (NAP 100), à 2 chiffres, correspond aux grandes classes d'activité et aux produits qui leur sont associés; le niveau 600 (NAP 600) qui définit les activités élémentaires en groupes (et les produits correspondants) et comporte 4 chiffres. Pour certains usages et en particulier pour les besoins des comptes nationaux, des niveaux de nomenclature plus agrégés ont été conçus : le niveau 40 (T 40) qui présente des regroupements adaptés aux micro-économistes; plus agrégé, le niveau 16 (U16) décrit les grandes fonctions.

● *Secteur d'entreprise*. Voir définitions du mot-clé 14.1.

● *Branche d'activité*. Voir définitions du mot-clé 11.1.

● *Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT)*. Voir définitions du mot-clé 14.1.

● *Valeur ajoutée hors taxes (VAHT)*. Solde des opérations de production de l'entreprise.

● *Valeur ajoutée brute*. Voir définitions du mot-clé 13.4.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Bulletin mensuel de statistiques industrielles et Annuaire de statistiques industrielles*, SESSI, Direction générale de l'industrie, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur.

● *La France des entreprises*, INSEE-L'Entreprise, novembre 1991.

● *INSEE-Première* : « L'industrie en 1991 : le creux de la vague », n° 194, avril 1992; « La sidérurgie face au recul de la demande en 1991 », n° 205, juin 1992; « Demi-produits industriels : retour à la baisse des prix à la mi-1992 », n° 242, février 1993.

● « Minerais et métaux en France et dans le monde », *Réalités industrielles*, février 1992.

● *Le 4 pages*, SESSI, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur : « La fonderie : un renouveau en suspens », n° 4, mai 1992; « La production industrielle en France : baisse plus faible qu'en Allemagne et au Japon », n° 17, mars 1993.

MOITOUR 14.3 BIENS INTERMÉDIAIRES

RÉSULTATS DE LA BRANCHE. ÉVOLUTION 1991-1992 [1] (%)

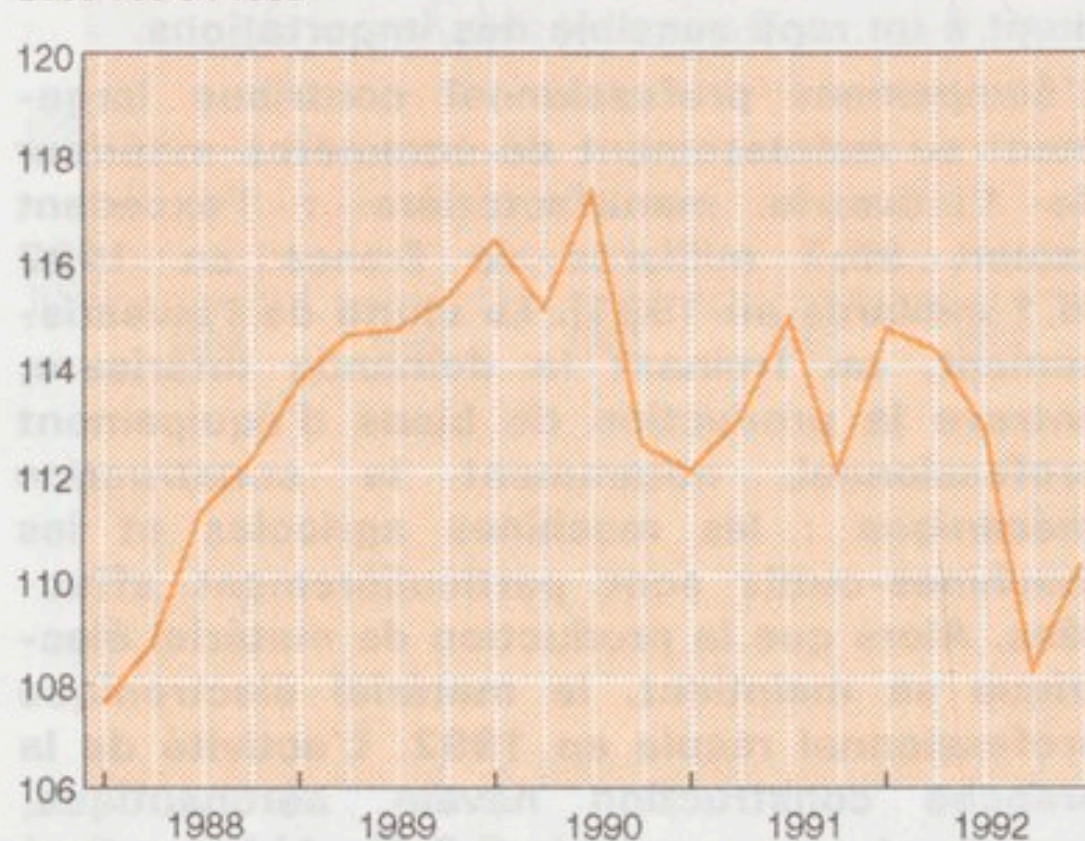
	Évolution en volume 92/91				Évolution en volume 92/91		
	Product.	FBCF	Emploi		Product.	FBCF	Emploi
Minerais, métaux ferreux	- 4,0	- 6,9	- 3,6	Fonderie, trav. des métaux	- 1,3	- 13,7	- 2,9
Minerais, métaux non ferreux ...	- 2,3	- 4,7	- 3,3	Papier-carton	4,4	- 26,2	- 0,3
Matériaux de construction	- 5,9	- 20,4	- 2,8	Caoutc., mat. plastiques	1,5	- 15,9	- 1,4
Verre	- 0,4	- 25,3	- 0,7	Ensemble	0,0	- 15,0	- 2,3
Chimie de base	3,5	- 16,0	- 1,8				

PRINCIPALES GRANDEURS PAR SECTEUR D'ENTREPRISE EN 1991 [2]

Secteur d'entreprise	Entrep. de 10 pers. et plus		
	Nombre d'entrep.	Effectifs (milliers)	CAHT (milliards de F)
Minerais, métaux ferreux, 1 ^{re} transf. de l'acier	249	78,0	93,8
Minerais, métaux, demi-produits non ferreux	144	45,8	74,7
Matériaux de const., minéraux divers	2 014	125,4	108,0
Industrie du verre	322	52,5	36,9
Chimie de base, prod. de fils, fibres artif. et synth.	401	102,8	182,5
Fonderie et travail des métaux ..	7 499	358,7	206,4
Industries du papier et du carton	970	106,5	107,1
Caoutc., transf. des mat. plast. ...	2 146	209,4	145,0
Ensemble	13 745	1 079,1	954,4

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE LA BRANCHE [3]

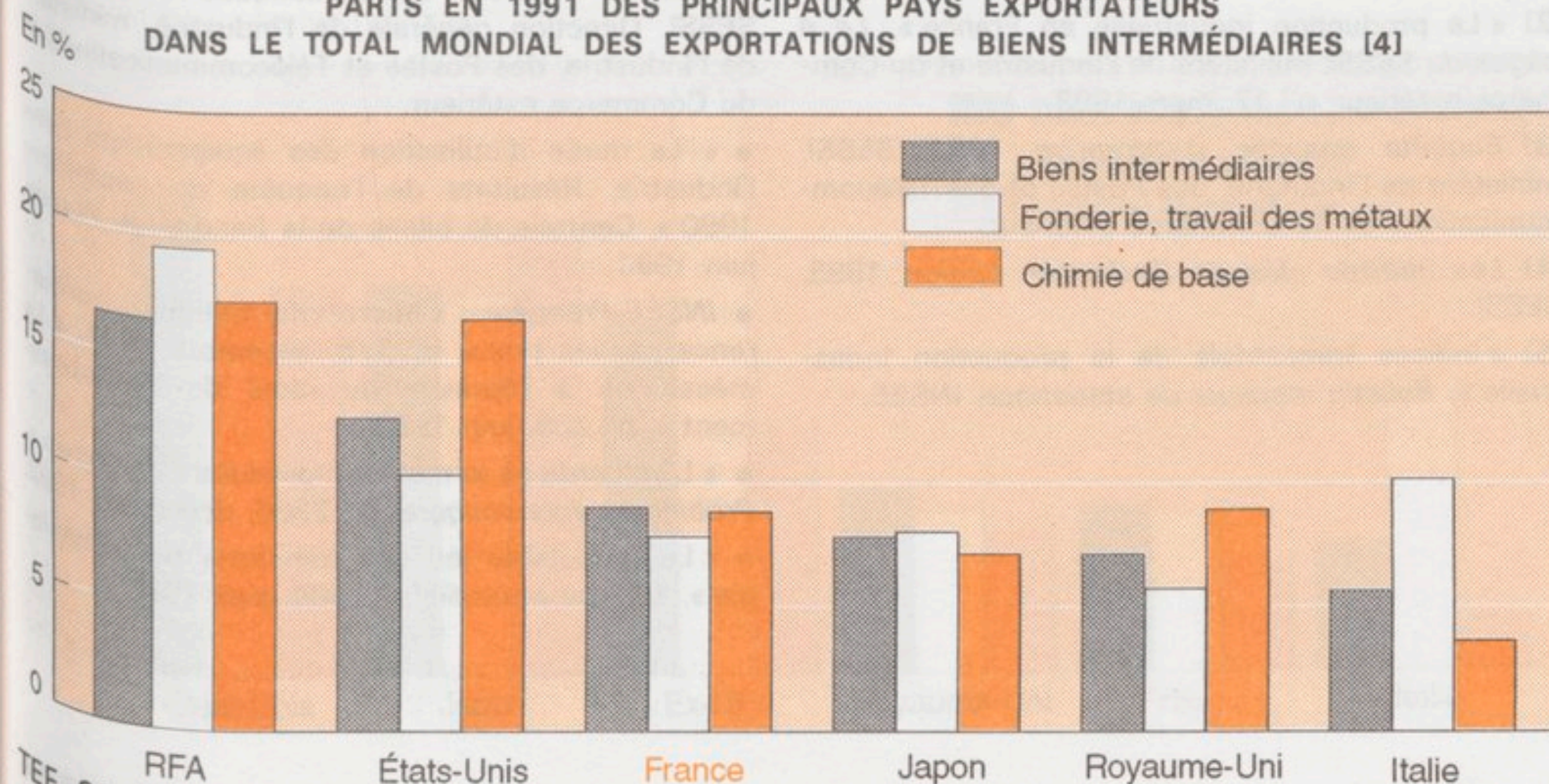
Base 100 en 1985



PRINCIPAUX RATIOS PAR SECTEUR EN 1991 (entreprises de 20 personnes ou plus) [2]

Secteur d'entreprise	Effectif moyen par entrep.	CAHT/Effectif millions de F	VAHT/Effectif millions de F	Invest./Effectif millions de F	Exports/CAHT %
Minerais, métaux ferreux, 1 ^{re} transform. de l'acier ...	385	1 205,1	329,4	59,9	42,4
Minerais, métaux et demi-produits non ferreux	364	1 630,7	449,3	218,7	37,8
Matériaux de construction et minéraux divers	95	870,4	336,0	54,4	10,3
Industrie du verre	272	710,6	319,3	36,0	31,2
Chimie de base, prod. de fils, fibres artif. et synth.	341	1 787,2	483,1	133,1	42,2
Fonderie et travail des métaux	74	590,5	248,6	29,0	15,4
Industries du papier et du carton	141	1 017,3	319,4	77,0	22,6
Caoutchouc et tranform. des mat. plast.	138	695,9	263,0	35,9	25,6
Industries des biens intermédiaires	119	909,1	311,3	60,1	27,8

PARTS EN 1991 DES PRINCIPAUX PAYS EXPORTATEURS DANS LE TOTAL MONDIAL DES EXPORTATIONS DE BIENS INTERMÉDIAIRES [4]



14 INDUSTRIE - CONSTRUCTION

PRÉSENTATION

En 1992, les biens d'équipement professionnel représentent 26,8 % de la production manufacturière en valeur et les *biens d'équipement ménager* 1,4 %. La production des biens d'équipement ménager augmente de 4 % en volume tandis que l'activité de l'équipement professionnel se détériore : - 1,8 % en volume. L'équipement ménager a bénéficié de la reprise de la consommation des ménages au second semestre. L'amélioration du solde commercial de cette activité est due essentiellement à un repli sensible des importations.

L'équipement professionnel contribue largement au redressement du commerce extérieur de l'industrie manufacturière : l'excédent atteint 30,7 milliards de francs en 1992 (6,1 milliards en 1991). La chute de l'investissement, en freinant la demande intérieure, entrave la production de biens d'équipement professionnel, notamment la *construction mécanique* : les machines agricoles et les machines-outils sont particulièrement affectées. Alors que la production de matériel électrique se maintient, le matériel électronique professionnel recule en 1992. L'activité de la branche construction navale, aéronautique, armement est en repli de 2,2 %. Airbus a livré en 1992 157 avions contre 163 en 1991. La production de matériel ferroviaire se développe. En 1992, l'emploi régresse de 3,3 % dans l'équipement professionnel et de 2,1 % dans l'équipement ménager [1] [2].

La France occupe en 1991 le 5^e rang des pays exportateurs de biens d'équipement professionnel derrière les États-Unis, le Japon, l'ex-RFA et le Royaume-Uni [4].

SOURCES

[1] « L'industrie en 1992 : croissance zéro », *INSEE-Première*, n° 259, mai 1993.

[2] « La production industrielle en France », *Le 4 pages du SESSI*, ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur, n° 17, mars 1993.

[3] *Enquête annuelle d'entreprise 1991*, SESSI, ministère de l'Industrie, des Postes et des Télécommunications et du Commerce extérieur.

[4] *Les chiffres clés de l'industrie*, édition 1993, SESSI.

[5] « Indices trimestriels de la production industrielle », *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE.

DÉFINITIONS

- **Biens d'équipement (U05).** Ils comprennent :
 - les biens d'équipement professionnel (U05 A) qui comprennent eux-mêmes la construction mécanique (T14), la construction électrique et électronique professionnelle (T15 A), la construction navale et aéronautique et l'armement (T17);
 - les biens d'équipement ménager (U05 B);
 - les véhicules automobiles et autres matériels de transport terrestre (U05 C).

Dans ce mot clé, seuls sont traités les biens d'équipement professionnel (U05 A) et ménager (U05 B); la construction automobile fait l'objet du mot clé 14-6.

- **Biens d'équipement ménager.** Ils comprennent les appareils électroménagers et l'électronique grand public (radio-télévision, appareils audiovisuels, supports magnétiques vierges audio et vidéo).

- **Construction mécanique.** Elle comprend principalement les machines-outils, le machinisme agricole, les matériels de manutention pour les mines, la sidérurgie et le génie civil, le matériel aéronautique, thermique et frigorifique, les instruments et matériel de précision, les machines pour les industries alimentaires, chimiques, plastiques et textiles.

- **Construction électrique et électronique.** Elle comprend la construction de machines de bureau et de matériel informatique, la construction de matériel électrique et la construction de matériel électronique professionnel. La micro-informatique destinée aux ménages (y compris les consoles de jeux) est comptabilisée dans la construction électrique et électronique.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire statistique de la France*, INSEE (annuel).
- *Bulletin mensuel de statistiques industrielles* SESSI, Direction générale de l'industrie, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur.

- « La durée d'utilisation des équipements dans l'industrie, Résultats de l'enquête de septembre 1990 », Centrale de bilans de la Banque de France juin 1991.

- *INSEE-Première* : « Micro-informatique : concurrence par les prix », n° 175, décembre 1991. « La mécanique à l'épreuve du recul de l'investissement », n° 203, juin 1992.

- « L'industrie de la mesure : produits et marchés » *Problèmes économiques*, n° 2306, décembre 1992.

- « Le redoutable jeu des transferts de technologie », *L'Usine nouvelle*, n° 2404, avril 1993.



14.4 BIENS D'ÉQUIPEMENT

RÉSULTATS DE LA BRANCHE
ÉVOLUTION 1991-1992 [1] (%)

Branche d'activité	Évolution en volume 92/91		
	Product.	FBCF	Emploi
Biens d'équipement professionnel.....	- 1,8	- 10,8	- 3,3
Mécanique.....	- 3,3	- 22,2	- 3,2
Matériel électrique et électronique.....	- 0,2	- 5,6	- 3,3
Construction navale, aéronautique, armement.....	- 2,2	- 5,4	- 3,4
Biens d'équipement ménager	+ 4,0	- 5,6	- 2,1

ÉVOLUTION
DE LA PRODUCTION DE LA BRANCHE
BIENS D'ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL [5]

Base 100 en 1985



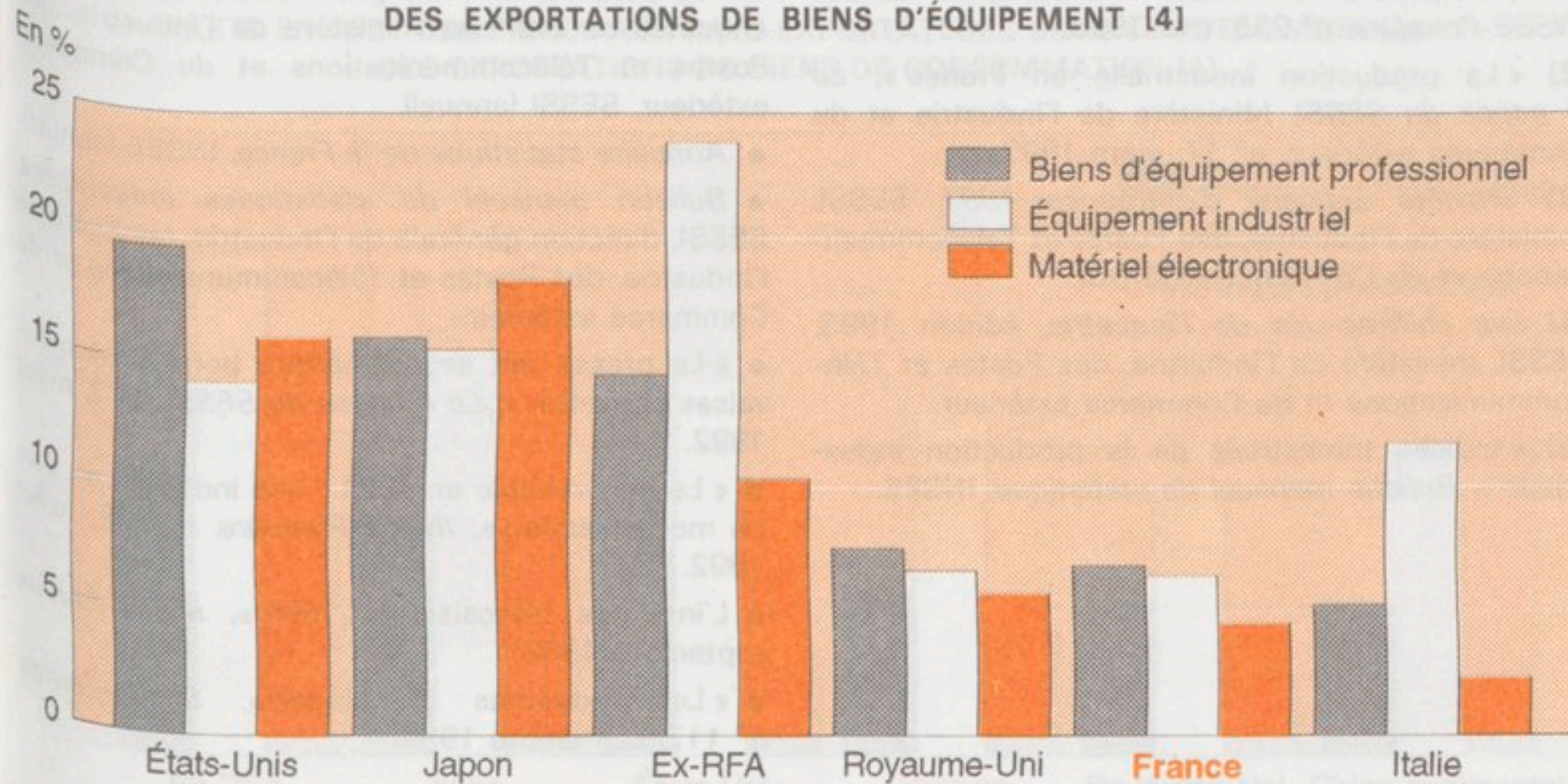
PRINCIPALES GRANDEURS
PAR SECTEUR D'ENTREPRISE EN 1991 [3]

Secteur d'entreprise	Entrep. de 10 pers. et plus		
	Nombre d'entrep.	Effectifs (milliers)	CAHT (milliards de F)
Biens d'équipement professionnel.....	9 891	980,7	794,6
Construction mécanique.....	6 134	395,5	287,2
Matériel électrique et électronique.....	3 479	461,0	389,0
Construction navale, aéronautique.....	278	124,2	118,4
Biens d'équipement ménager	173	54,5	53,4

PRINCIPAUX RATIOS PAR SECTEUR D'ENTREPRISE (1991) [3]

Secteur d'entreprise	Entreprises de 20 personnes et plus				
	Effectif moyen par entrep.	CAHT/Effectif (milliers de F)	VAHT/Effectif (milliers de F)	Invest./Effectif (milliers de F)	Exports/CAHT (%)
Biens d'équipement professionnel.....	147	823,9	310,9	34,8	33,9
Construction mécanique.....	92	741,0	268,8	25,1	32,5
Matériel électrique et électronique.....	203	855,2	339,2	38,9	30,6
Construction navale, aéronautique.....	621	957,0	333,6	48,8	48,0
Biens d'équipement ménager.....	397	979,1	263,1	45,7	36,8

PART EN 1991 DES PRINCIPAUX PAYS EXPORTATEURS DANS LE TOTAL MONDIAL DES EXPORTATIONS DE BIENS D'ÉQUIPEMENT [4]



14 INDUSTRIE - CONSTRUCTION

PRÉSENTATION

En 1992, les *biens de consommation* représentent 26 % de la production manufacturière en valeur. L'activité d'ensemble de la branche est stable par rapport à 1991 (- 0,1 % en volume).

Les biens de consommation malgré une fin d'année difficile continuent de profiter en 1992 de la bonne santé de l'industrie pharmaceutique (+ 5,8 %). Pour les ventes en France le marché des hôpitaux a été le plus porteur. Les échanges extérieurs en produits de la *pharmacie* ont été également très actifs.

A contrario, le *textile et l'habillement* voient leur production encore diminuer en raison de l'internationalisation de cette activité. La croissance ralentie des importations correspond à l'atonie de la consommation des ménages.

La branche du cuir et de la chaussure, dont le taux de couverture des importations par les exportations est le plus faible parmi les biens de consommation, enregistre toutefois un ralentissement de la baisse de sa production (- 0,8 %) par rapport à 1991 (- 7,8 % par rapport à 1990).

La production de meubles, en baisse depuis 1990, se stabilise à la fin de 1992 à un faible niveau, grâce à une légère reprise de la consommation des ménages.

L'emploi dans l'ensemble de la branche biens de consommation diminue de 3,0 % en 1992 [1] [2].

La France occupe en 1991 le 4^e rang des pays exportateurs en biens de consommation et le 3^e rang pour la seule *parachimie* [4].

SOURCES

[1] « L'industrie en 1992 : croissance zéro », *INSEE-Première*, n° 259, mai 1993.

[2] « La production industrielle en France », *Le 4 pages du SESSI*, Ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur, n° 17, mars 1993.

[3] *Enquête annuelle d'entreprise 1991*, SESSI, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur.

[4] *Les chiffres-clés de l'industrie*, édition 1993, SESSI, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur.

[5] « Indices trimestriels de la production industrielle », *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE.

DÉFINITIONS

● **Biens de consommation (U 06)**. Ils comprennent : la parachimie-pharmacie (T 12); le textile-habillement (T 18); le cuir et la chaussure (T 19); le bois, meuble, industries diverses (T 20); l'imprimerie, presse, édition (T 22).

● **Parachimie-pharmacie**. La parachimie (parfums cosmétiques, détergents, peinture, colles, produits phytosanitaires...) est constituée de grands groupes tels l'OREAL, premier groupe mondial de cosmétiques, mais également de nombreuses PME. L'industrie pharmaceutique est beaucoup plus concentrée : les principaux groupes français sont Rhône-Poulenc Santé et Sanofi, division santé d'Elf Aquitaine.

● **Textile-habillement**. Cette activité regroupe l'industrie textile (filatures, ennoblissement, bonneterie) et les activités de confection. L'industrie française du textile et de l'habillement est de plus en plus sévèrement concurrencée par l'étranger (Europe du Sud, Maghreb, Extrême-Orient).

● **Imprimerie, presse, édition**. L'activité comprend trois segments : l'imprimerie-édition, la presse et la production de disques, bandes, cassettes, audio et vidéo.

● **Bois, meuble, divers**. Ces activités regroupent le travail mécanique du bois et sa transformation en demi-produits, l'industrie de l'ameublement et les industries diverses (bijouterie-joaillerie, jouets, articles de bureau, de sport, photos et films, bateaux de plaisance, etc.). Un trait commun à toutes ces activités est la prédominance des PME.

● **Cuir-chaussure**. L'activité comprend, en amont de la fabrication de chaussures et de maroquinerie la tannerie et la mégisserie.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « La parachimie », « la pharmacie », *résultats des enquêtes de branche*, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur, SESSI (annuel).

● *Annuaire statistique de la France*, INSEE (annuel).

● *Bulletin mensuel de statistiques industrielles* SESSI, direction générale de l'Industrie, ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur.

● « La presse fait ses comptes : bonnes et mauvaises nouvelles », *Le 4 pages du SESSI*, n° 3, mars 1992.

● « Le bois-meuble en 1991 : une industrie en voie de modernisation », *INSEE-Première*, n° 215, juillet 1992.

● « L'industrie française en 1991 », *INSEE-Études* septembre 1992.

● « Les industries graphiques », *SESSI-Études* n° 117, septembre 1992.

14.5 BIENS DE CONSOMMATION

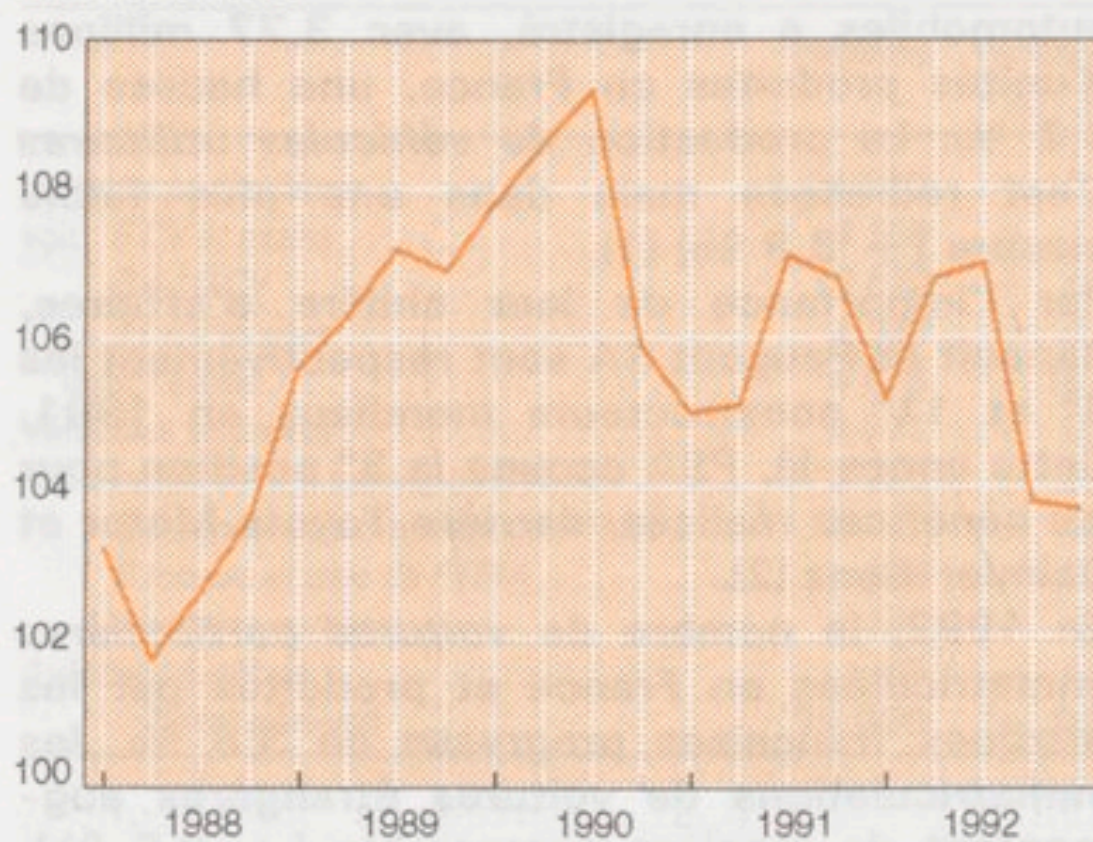
RÉSULTATS DE LA BRANCHE ÉVOLUTION 1991-1992 [1]

(%)

Branche d'activité	Évolution en volume 92/91		
	Product.	FBCF	Emploi
Parachimie-pharmacie	+ 5,8	- 11,5	+ 0,5
Textile-habillement	- 3,3	- 13,4	- 5,2
Cuir, chaussures	- 0,8	- 10,8	- 6,8
Bois, meubles, divers	- 2,5	- 10,7	- 3,0
Imprimerie, presse, édition	- 1,1	- 7,7	- 1,6
Biens de consommation	- 0,1	- 10,6	- 3,0

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE LA BRANCHE [5]

Base 100 en 1985



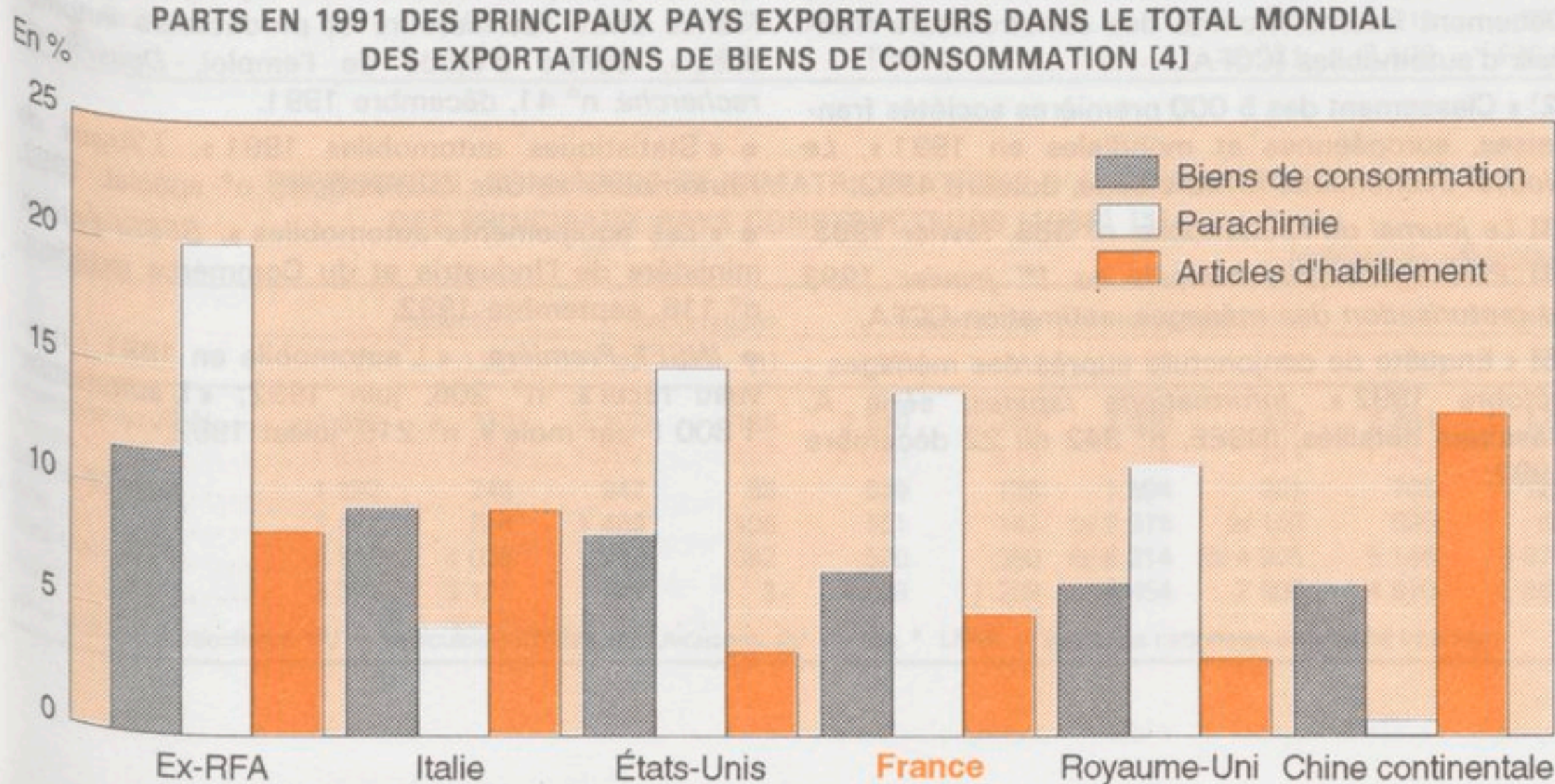
PRINCIPALES GRANDEURS PAR SECTEUR D'ENTREPRISE EN 1991 [3]

Secteur d'entreprise	Entreprises de 10 personnes et plus		
	Nombre d'entreprises	Effectif (milliers)	CAHT (milliards de F)
Parachimie et industrie pharmaceutique	1 108	194,9	265,8
Industries textiles et de l'habillement	5 449	309,9	178,5
Industries du cuir et de la chaussure	896	66,3	34,5
Industries du bois et de l'ameublement, industries diverses	4 032	197,7	119,3
Imprimerie, presse, édition	4 103	189,7	161,7
Biens de consommation courante	15 588	958,6	759,8

PRINCIPAUX RATIOS DU SECTEUR D'ENTREPRISE (1991) [3]

Secteur d'entreprise	Entreprises de 20 personnes et plus				
	Effectif moyen par entrep.	CAHT/Effectif (milliers de F)	VAHT/Effectif (milliers de F)	Invest./Effectif (milliers de F)	Exports/CAHT (%)
Parachimie-pharmacie	220	1 374,0	408,5	48,4	23,0
Textile et habillement	75	590,8	197,0	18,8	25,7
Cuir, chaussures	102	526,7	190,0	11,8	23,9
Bois, meubles industries divers	77	620,3	225,7	26,9	18,1
Imprimerie, presse, édition	75	880,6	337,6	25,5	6,0
Biens de consommation courante	90	817,2	274,5	27,6	19,6

PARTS EN 1991 DES PRINCIPAUX PAYS EXPORTATEURS DANS LE TOTAL MONDIAL DES EXPORTATIONS DE BIENS DE CONSOMMATION [4]



14 INDUSTRIE - CONSTRUCTION

PRÉSENTATION

En 1992, la production nationale de véhicules automobiles a enregistré, avec 3,77 millions d'unités produites en France, une hausse de 4,3 %. La production de *véhicules utilitaires* s'est redressée mais dans une plus faible mesure (+ 3,8 %) [1].

Par l'importance de leur chiffre d'affaires, Renault et Peugeot SA sont respectivement les 9^e et 11^e constructeurs mondiaux en 1991. Cette année-là, PSA occupe la 3^e position pour les bénéfices réalisés, derrière Toyota Motor et Daimler-Benz [2].

En 1992, le nombre de *voitures particulières* immatriculées en France et produites par les marques françaises progresse de 3,8 %, les immatriculations de voitures étrangères augmentent de manière comparable (+ 3,5 %). Les livraisons nationales au marché intérieur ont progressé de 4,1 % [1] [3].

La France exporte 62,5 % de sa production de voitures particulières en 1992, soit 2 080 milliers de véhicules (+ 4,2 % par rapport à 1991), ce qui la place au 3^e rang des pays exportateurs, derrière le Japon et l'Allemagne [1].

Au 1^{er} octobre 1992, 77,9 % des ménages disposent d'au moins une voiture particulière : 50,6 % n'en possèdent qu'une et 27,3 % en possèdent deux ou plus [5].

Le parc des automobiles de faible puissance (moins de 5 *chevaux-vapeur*) croît de 1,8 % en 1992 tandis que celui des voitures de plus de 11 chevaux diminue de - 1,8 % [4].

SOURCES

[1] *Statistiques automobiles françaises année 1992*, Document interne, Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA).

[2] « Classement des 5 000 premières sociétés françaises, européennes et mondiales en 1991 », *Le Nouvel Économiste*, n° hors série, octobre 1992.

[3] *Le journal de l'automobile*, n° 385, février 1993.

[4] *Parc automobile français au 1^{er} janvier 1993 et motorisation des ménages*, estimation CCFA.

[5] « Enquête de conjoncture auprès des ménages : octobre 1992 », *Informations rapides*, série A, Résultats détaillés, INSEE, n° 342 du 22 décembre 1992.

DÉFINITIONS

● *Voiture particulière (anciennement « voiture de tourisme »)*. En principe, véhicule à moteur à 4 roues servant uniquement au transport des personnes. En fait, « la voiture commerciale » (break dans le langage courant) est comptée comme voiture particulière.

● *Véhicules utilitaires*. Véhicules servant en principe au transport des marchandises, tracteurs. Les autocars sont le plus souvent comptés avec les véhicules utilitaires dans les tableaux ci-contre.

● *PTMA* : poids total maximum autorisé.

● *Cheval-vapeur*. Unité de puissance équivalant à 736 watts environ.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Les pratiques de livraison en juste à temps en France entre fournisseurs et producteurs automobiles », Centre d'étude de l'emploi, *Dossier de recherche*, n° 41, décembre 1991.

● « Statistiques automobiles 1991 », *L'Argus de l'automobile et des locomotions*, n° spécial, 1992.

● « Les équipements automobiles », *SESSI-Études*, ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur, n° 116, septembre 1992.

● *INSEE-Première* : « L'automobile en 1991 : nouveau recul », n° 206, juin 1992; « L'automobile, 1 800 F par mois », n° 216, juillet 1992.

14.6 AUTOMOBILE

PRODUCTION NATIONALE DE VÉHICULES AUTOMOBILES [1] *

(milliers de véhicules)

	1991	1992	Variation %
Voitures particulières.....	3 188	3 329	+ 4,4
soit : Renault	1 352	1 504	+ 11,3
Peugeot	1 126	1 126	—
Citroën	710	699	- 1,5
Véhicules utilitaires (a).....	423	439	+ 3,8
soit : Renault	278	308	+ 10,8
Peugeot	72	61	- 15,3
Citroën	73	69	- 5,5
Ensemble (b).....	3 611	3 768	+ 4,3

(a) Y compris autocars et autobus. (b) Y compris Heuliez et Soviam.
* Non compris véhicules produits à l'étranger.

PARC D'AUTOMOBILES EN FRANCE (au 1^{er} janvier 1993) [4]

(%)

	Milliers	Variation 93/92
Voitures particulières	24 020	+ 0,9
soit : 5 CV et moins	9 108	+ 1,8
6 à 10 CV	13 670	+ 0,5
11 CV et plus	1 242	- 1,8
dont : diesel	4 876	+ 14,1
Véhicules utilitaires	4 971	+ 0,4
soit : moins de 2,5 tonnes de PTMA	3 305	+ 0,6
2,5 à moins de 5 tonnes de PTMA	1 117	+ 0,6
5 tonnes et plus de PTMA	359	- 2,5
tracteurs routiers	190	+ 1,6
Autocars-autobus	69	- 1,4
Total général	29 060	+ 0,8

LES DOUZE PRINCIPAUX GROUPES MONDIAUX DU SECTEUR SELON LEUR CHIFFRE D'AFFAIRES (1991) [2]

	CAHT Milliards de F	Effectifs Milliers	Résultat net Milliards de F		CAHT Milliards de F	Effectifs Milliers	Résultat net Milliards de F
1. General Motors (USA)	695	756	- 25,1	7. Fiat (Italie)	257	288	5,1
2. Ford Motor (USA)	502	333	- 12,8	8. Honda Motor (Japon) (b) ...	184	86	2,7
3. Toyota Motor (Japon) (a) ...	427	105	10,0	9. Renault (France)	166	147	3,1
4. Daimler-Benz (All.)	323	379	6,4	10. Chrysler (USA)	166	100	- 4,5
5. Nissan Motor (Japon) (b) ...	269	144	4,3	11. PSA (France)	160	157	5,5
6. Volkswagen (All.)	259	260	3,8	12. Mitsubishi (Japon) (b)	130	40	1,2

(a) Exercice au 30 juin 1992. (b) Exercice au 31 mars 1992.

VOITURES PARTICULIÈRES IMMATRICULÉES EN FRANCE SELON LE CONSTRUCTEUR [3]

	1991			1992			
	Milliers	Milliers	%	Milliers	Milliers	%	
PSA	673	639	30,4	Groupe General Motors	127	132	6,3
soit : Peugeot	433	406	21,3	dont : Opel	125	129	6,1
Citroën	240	233	11,8	Groupe Fiat	143	125	5,9
Renault	540	620	29,4	soit : Fiat	117	105	5,0
Groupe VAG	170	202	9,6	Lancia	14	11	0,5
dont : Volkswagen	111	137	6,5	Alfa	12	9	0,4
Audi	24	27	1,3	Autres marques	203	218	10,3
Groupe Ford	175	170	8,1	Total	2 031	2 106	100,0

PRODUCTION, COMMERCE ET IMMATRICULATIONS D'AUTOMOBILES DES PRINCIPAUX PAYS CONSTRUCTEURS (1992) [1]

(milliers de véhicules)

	Production		Importations		Exportations		Immatriculations		* LNMI	
	VP	VU	VP	VU	VP	VU	VP	VU	VP	VU
Allemagne (ex-RFA) ...	4 863	330	2 102	188	2 570	160	3 930	337	2 394	170
France	3 329	438	1 207	177	2 080	215	2 106	361	1 243	275
Grande-Bretagne	1 292	248	942	68	589	128	1 594	201	703	121
Italie	1 477	209	1 469	106	551	147	(a) 2 375	(a) 150	926	63
États-Unis	5 666	4 038	1 937	392	520	360	(b) 8 214	(b) 4 905	5 146	3 678
Japon	9 379	3 121	181	3	4 409	1 259	4 454	2 505	4 970	1 861

VP = voitures particulières. VU = véhicules utilitaires. (a) Livraisons. (b) Ventes. * LNMI = livraisons nationales au marché intérieur.

15 SECTEUR TERTIAIRE

PRÉSENTATION

Au 1^{er} janvier 1992, d'après le fichier SIRENE, les entreprises commerciales hors intermédiaires sont au nombre de 468 000, soit 102 000 dans le commerce de gros et 366 000 dans le commerce de détail. Les entreprises individuelles représentent 71 % du nombre des commerces de détail et 19 % des commerces de gros (principalement des SARL).

En moyenne annuelle, la population active totale du commerce (y compris intermédiaires du commerce) diminue de 0,9 % en 1992 par rapport à 1991.

Les défaillances d'entreprises du commerce progressent de 6,6 % en 1992 après 9,7 % en 1991. Ce ralentissement d'ensemble de la progression des défaillances est dû en partie à la baisse continue des créations d'entreprises ces dernières années [1].

En 1992, les produits alimentaires ne représentent que 73 % des ventes totales des magasins dont l'activité principale est le commerce de détail alimentaire. Parmi eux, les plus diversifiés sont les hypermarchés (44 % de leurs ventes en non-alimentaire). Les grandes surfaces continuent de s'étendre en 1992 (+ 3,4 % en superficie), principalement par extension des magasins déjà existants.

L'activité du commerce de détail croît faiblement en 1992 comme en 1991 mais avec un recul plus accentué du commerce non alimentaire. Les supermarchés et hypermarchés restent très dynamiques. A contrario, les ventes de l'alimentation de proximité ou spécialisée et surtout celles des commerces de l'équipement de la personne et du foyer diminuent. [1].

SOURCES

[1] « Les comptes du commerce en 1992 », Rapport de la commission des comptes du commerce, juin 1993, *INSEE-Résultats*, série « Économie générale » (à paraître).

DÉFINITIONS

● **Marché global des ventes.** Outre les ventes du commerce de détail, il comprend les ventes aux ménages du commerce de gros, des boulangeries-pâtisseries, du commerce de l'automobile, de certaines prestations de service comme la réparation et les ventes directes des producteurs.

● **Intermédiaires du commerce.** Personne physique ou morale, dont l'activité consiste, à titre exclusif ou principal, à mettre en rapport acheteurs et vendeurs, ou à agir pour le compte d'un tiers dans des opérations de commerce (courtiers, commissionnaires, agents commerciaux...).

● **Commerce de gros.** Le commerce de gros se décompose en trois postes :
— agricole et alimentaire;
— biens de consommation non alimentaires;
— interindustriel.

● **Commerce de détail.** Il comprend les grandes surfaces (hypermarchés, supermarchés, magasins populaires), le commerce de détail alimentaire de proximité ou spécialisé (épiceries, supérettes, boucheries...), le commerce de détail non alimentaire spécialisé (habillement, chaussure, pharmacie, librairie, bureau de tabac...) et le commerce de détail non alimentaire, non spécialisé (grands magasins, vente par correspondance, drugstores).

● **Supermarché.** Sa surface de vente est comprise entre 400 et 2 500 m².

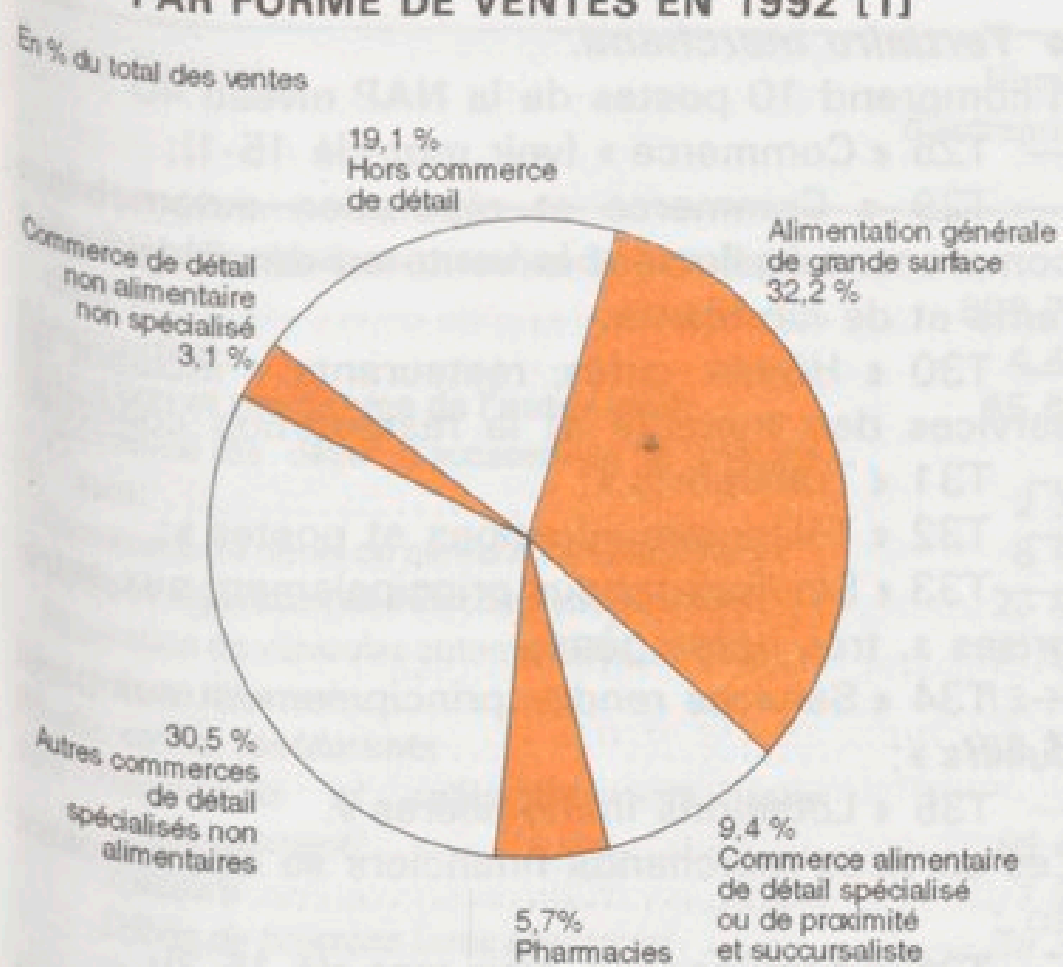
● **Hypermarché.** Sa surface de vente est supérieure ou égale à 2 500 m². Il réalise plus du tiers de ses ventes en alimentation.

● **Grand magasin.** Sa surface de vente est supérieure ou égale à 2 500 m². Il réalise moins du tiers de ses ventes en alimentation.

POUR EN SAVOIR PLUS

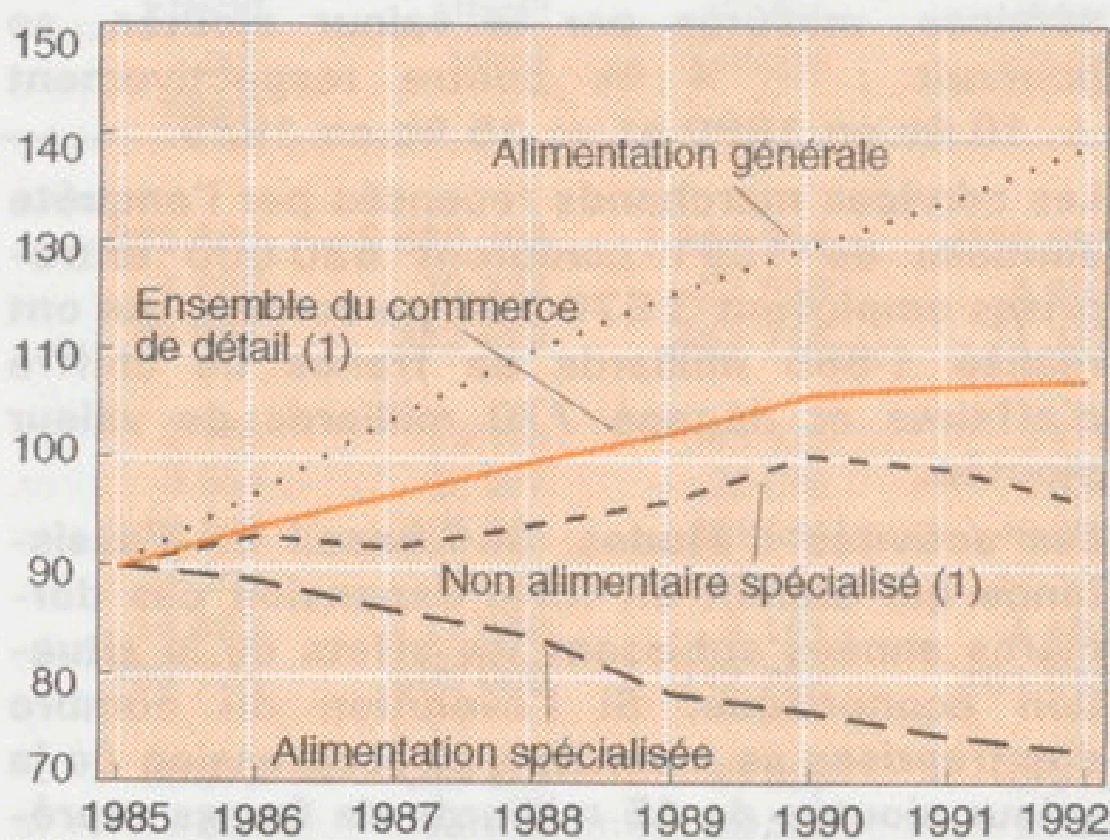
- *Informations rapides*, INSEE, séries D, G et J.
- *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE.
- *Statistiques mensuelles de l'Association pour le commerce moderne*, ACM.
- « L'implantation étrangère dans le commerce et les services en 1990 », *INSEE-Première*, n° 230, octobre 1992.
- « La grande distribution : le commerce à dominante alimentaire », *Économie et Géographie*, n° 298, octobre 1992.
- « Le hard discount, naissance d'un nouveau concept », *Problèmes économiques*, n° 2316.
- INSEE-Résultats, série « Système productif » : « Petites entreprises de l'artisanat, du commerce et des services », n° 48-49, avril 1992; « Les entreprises du commerce en 1990 », n° 55-56, avril 1993.

RÉPARTITION DES PARTS DU MARCHÉ GLOBAL PAR FORME DE VENTES EN 1992 [1]



ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DU COMMERCE DE DÉTAIL [1]

Base 100 en 1985



(1) hors pharmacie

HYPERMARCHÉS ET SUPERMARCHÉS [1]

	Nombre de magasins		Surface de vente (milliers de m ²)	
	1992	1993	1992	1993
Hypermarchés	907	950	4 946	5 275
Grandes entrepr. . .	544	542	3 665	3 777
Indépendants	363	408	1 281	1 498
Supermarchés	6 730	7 080	6 640	6 990

DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES [1]

	1991	1992
Commerce de gros alimentaire	893	948
Commerce de gros non alimentaire	4 238	4 755
Commerce de détail alimentaire	2 584	2 524
Commerce de détail non alimentaire	6 423	6 840
dont : <i>habillement, textile, cuir</i>	2 329	2 422
<i>équipement du foyer</i>	1 606	1 803
<i>hygiène, culture, loisirs et divers</i>	2 419	2 553
Ensemble du commerce	14 138	15 067

POPULATION ACTIVE* DU COMMERCE (moyennes annuelles) [1]

(milliers)

	1991		1992	
	Total	Salariés	Total	Salariés
Commerce de gros	1 036,6	1 015,6	961,9	
Alimentaire	277,2	270,3	253,2	
Non alimentaire	759,4	745,3	708,7	
Commerce de détail	1 652,2	1 648,2	1 265,8	
Alimentaire	698,9	703,3	565,8	
Non alimentaire	953,3	944,9	700,0	
Ensemble du commerce	2 688,8	2 663,8	2 227,7	

* Y compris les intermédiaires du commerce.

VENTES PAR PRODUITS DU COMMERCE DE DÉTAIL EN 1992 [1]

(milliards de francs)

Forme de commerce	Produits alimentaires	Équip. de la personne	Équip. du foyer	Hyg., cult. loisir, sport	Autres produits non alim.	Total
Commerce de détail alimentaire	638,3	44,4	77,1	22,7	89,6	872,0
Alimentation générale	507,1	44,4	76,9	22,6	88,9	739,9
dont : <i>hypermarchés</i>	212,8	32,5	50,4	18,8	66,6	381,3
<i>supermarchés</i>	194,7	7,2	16,9	0,5	19,1	238,3
Alimentaire spécialisé	131,2	—	0,1	0,1	0,6	132,1
dont : <i>boucherie, charcuterie</i>	70,0	—	ε	—	—	70,1
<i>Fruits, légumes</i>	16,3	—	—	—	—	16,3
Commerce de détail non alimentaire	8,4	221,4	219,7	131,0	244,0	824,6
Détail non alimentaire non spécialisé	4,8	25,3	18,9	9,5	7,3	65,9
dont : <i>grands magasins</i>	4,4	9,5	5,9	7,9	3,0	30,8
<i>ventes par correspondance</i>	0,1	13,0	6,7	0,5	2,0	22,4
Détail non alimentaire spécialisé	3,6	196,1	200,8	121,5	236,7	758,7
dont : <i>équipement du foyer</i>	—	2,2	195,7	0,7	2,8	201,5
<i>équipement de la personne</i>	—	178,2	1,2	0,6	1,4	181,5
<i>hygiène, loisirs, culture, sport</i>	0,2	14,3	1,7	107,5	15,1	138,7
<i>pharmacies</i>	1,0	0,4	—	9,1	(a) 109,3	119,9
Ensemble du commerce	646,8	265,7	296,8	153,8	333,5	1 696,6

(a) Ventes de produits pharmaceutiques exclusivement.

15 SECTEUR TERTIAIRE

PRÉSENTATION

En 1991, le ralentissement de la croissance des services, mesurée par la valeur ajoutée, se poursuit : + 4 % contre respectivement + 10 % en 1990 et + 15 % en 1989.

Les services marchands recensés par l'enquête annuelle de 1991 comptent 630 000 entreprises employant 3 570 000 personnes, qui ont réalisé 1 885 milliards de francs de chiffre d'affaires et dégagé 770 milliards de valeur ajoutée.

Les activités d'études, de conseil et d'assistance qui étaient en forte expansion ces dernières années subissent les effets de la situation économique. Si l'évolution du nombre d'entreprises se maintient, la progression de la valeur ajoutée de 15 milliards de francs représente moins de la moitié de l'augmentation notée entre 1989 et 1990.

En 1991, l'effectif salarié des sociétés informatiques stagne alors qu'il avait progressé de 5 % entre 1989 et 1990 mais leur chiffre d'affaires augmente encore de 7 % (contre 13 % en 1990). La valeur ajoutée de l'activité radiodiffusion et télévision s'élève en 1991 à 19 milliards de francs (soit 8 % de plus qu'en 1991).

En revanche le chiffre d'affaires de la publicité et du travail temporaire subit une légère baisse d'environ 2 % alors que ces secteurs se maintenaient parmi les plus dynamiques en 1990.

Les services de nettoyage restent fortement créateurs d'emplois avec 12 000 salariés supplémentaires en 1991 [1].

SOURCES

[1] « Les entreprises des services en 1991 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif » (à paraître).

DÉFINITIONS

● Tertiaire marchand.

Il comprend 10 postes de la NAP niveau 40 :

- T25 « Commerce » (voir mot-clé 15-1);
- T29 « Commerce et réparation automobile » comprenant également la vente au détail de carburants et de lubrifiants;
- T30 « Hôtels, cafés, restaurants » incluant les services des traiteurs et la restauration collective;
- T31 « Transports »;
- T32 « Télécommunications et postes »;
- T33 « Services rendus principalement aux entreprises », très hétérogène;
- T34 « Services rendus principalement aux particuliers »;
- T35 « Locations immobilières ».

Les services marchands financiers se décomposent en :

- T36 « Assurances » (voir mot clé 15-3);
- T37 « Organismes financiers » (voir mot clé 15-3).

● *Services non marchands.* Ils sont rendus essentiellement par les administrations. Ils sont regroupés dans le poste T38 de la NAP 40.

● *Enquête annuelle d'entreprise (EAE) dans les services.* Elle porte sur les services marchands (au sens de la comptabilité nationale) à l'exclusion des services marchands de santé, enseignement, recherche, action sociale et de quelques services récréatifs et culturels. Elle ne couvre pas non plus les services des assurances et organismes financiers.

Le « Commerce et réparation » est interrogé, dans le cadre de l'Enquête annuelle d'entreprise dans le commerce.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *La France des entreprises*, INSEE-L'Entreprise, novembre 1991.

● « Les mutations du marché de l'expertise et du conseil », *Problèmes économiques*, n° 2238, août 1991.

● « Croissance des services marchands : le coup d'arrêt », *INSEE-Première*, n° 208, juin 1992.

● *INSEE-Résultats*, série « Système productif » : « Les entreprises des services en 1990 », n° 52-53, décembre 1992; « Les entreprises de travail temporaire en 1990 », n° 54, février 1993; série « Économie générale » : « Les comptes des services en 1991 », n° 62-63-64, décembre 1992.

15.2 SERVICES NON FINANCIERS

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES SERVICES MARCHANDS NON FINANCIERS* EN 1991 [1]

(Entreprises et effectifs en unités, autres en millions de F)

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	Effectif non salarié	Effectif salarié	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée
Ensemble des services marchands non financiers	629 772	686 581	2 880 305	1 884 309	768 694
Récupération	4 480	4 402	19 324	22 953	4 959
Réparation et commerce de l'automobile	65 651	69 095	312 568	463 716	71 322
Commerce de détail d'accessoires et d'équip. auto.	2 738	2 766	15 158	13 423	3 418
Commerce de détail de carburants et lubrifiants	8 137	9 554	22 977	22 098	4 434
Vente et réparation de véhicules automobiles	23 439	22 566	195 263	381 834	46 298
Réparation de véhicules automobiles	31 337	34 209	79 170	46 361	17 172
Réparations diverses	13 774	14 692	17 949	9 181	4 484
Hôtels, cafés, restaurants	163 212	189 724	505 005	212 262	101 048
dont : Restaurants et cafés-restaurants (sans hébergement)	68 476	80 376	239 683	91 836	42 815
Traiteurs	1 527	1 617	62 200	20 157	9 014
Débits de boissons (sans spectacle)	39 327	44 335	22 779	16 579	8 128
Cafés-tabacs	14 274	17 533	11 875	10 194	5 260
Débits de boissons avec spectacle	3 047	3 405	14 527	4 622	2 424
Cafés associés à une autre activité	7 672	8 931	3 803	4 380	1 555
Hôtels avec restaurant	21 461	25 712	124 168	52 901	25 450
Hôtels sans restaurant	7 226	7 636	23 927	11 009	6 144
Agences de voyages	2 340	2 219	28 328	37 545	6 010
Activités d'études, de conseil et d'assistance	185 842	211 043	1 241 278	644 614	329 510
Cabinets d'études techniques	20 705	20 428	135 081	94 393	42 508
Cabinets d'études économiques et sociologiques	3 717	3 454	23 707	9 429	4 845
Cabinets d'études informatiques et d'organisation	25 353	23 791	135 977	88 719	48 978
Travaux à façon informatiques	4 701	4 432	41 370	29 224	13 790
Cabinets d'architectes	21 012	23 349	27 017	20 597	11 691
Cabinets de métreurs et géomètres	4 542	4 970	13 052	5 311	3 627
Cabinets de conseils en information et documentation	6 486	6 305	20 388	17 925	6 508
Cabinets juridiques et offices publics et ministériels	23 312	30 554	101 082	54 633	39 414
Cabinets d'expertise comptable et d'analyse financière	14 340	12 268	111 983	47 307	33 496
Créateurs et intermédiaires en publicité	12 977	12 925	86 607	79 029	19 215
Régies publicitaires	2 033	1 870	20 481	37 046	7 410
Travaux à façon divers	10 724	10 949	16 923	9 660	5 384
Prestation temporaire de personnel	897	660	281 502	49 007	45 068
Services divers rendus aux entreprises	35 043	55 088	226 108	102 334	47 576
Auxiliaires d'assurances	22 014	24 374	45 873	24 259	15 725
Promoteurs et sociétés immobilières (*)	48 608	49 279	102 886	156 537	52 504
Location de biens domestiques et industriels	11 921	8 161	48 713	60 559	36 732
Location de biens immobiliers	10 647	7 363	83 182	103 284	59 694
Location de logements	4 239	2 441	76 943	84 236	46 485
Location d'immeubles industriels et commerciaux	6 408	4 922	6 239	19 048	13 209
Services audiovisuels et cinématographiques	3 991	3 490	50 687	59 508	30 054
Radiodiffusion et télévision	759	836	30 132	36 575	19 071
Production de films	2 351	1 963	13 969	16 624	8 635
Distribution de films	193	142	1 014	2 650	917
Gestion de salles de cinéma	688	549	5 572	3 659	1 431
Services divers (marchands)	97 292	102 739	424 512	89 891	56 652
Laverie-blanchisserie-teinturerie de détail	11 805	12 635	18 951	5 831	3 220
Blanchisserie et teinturerie de gros	235	194	6 205	1 920	1 125
Salons de coiffure	48 560	51 583	103 855	20 982	14 836
Esthétique corporelle	8 031	8 259	4 711	2 412	1 036
Services funéraires	2 293	2 444	15 672	7 086	3 223
Studios de photographie	6 869	7 651	8 093	6 847	2 519
Services personnels divers	8 966	9 147	3 952	2 055	1 116
Services de nettoyage	9 040	9 480	229 481	26 555	20 890
Enlèvement des ordures	575	446	21 493	11 170	5 730
Autres services d'assainissement	918	900	12 099	5 083	2 957

* À l'exclusion des secteurs non couverts par l'EAE services (cf. définition page ci-contre).

15 SECTEUR TERTIAIRE

PRÉSENTATION

En 1991, trois banques françaises figurent parmi les cinq premières au classement européen selon le *total du bilan* : ce sont le Crédit agricole (1^{er}), le Crédit lyonnais (2^e) et la Banque nationale de Paris (4^e). Ces deux premiers établissements occupent les 9^e et 10^e rangs au classement mondial, derrière huit banques japonaises.

Les principaux établissements bancaires français obtiennent d'assez bons résultats nets. Par contre le premier semestre 1992 ne confirme pas la bonne tenue de l'exercice précédent, en raison notamment d'importants provisionnements sur l'immobilier, secteur qui traverse une crise internationale [1].

Les compagnies françaises d'assurances ont réalisé 214,4 milliards de F de chiffre d'affaires, en 1991, du fait des assurances de Dommages (Incendie, Accidents et Risques divers) contre 234,8 milliards de F au secteur Vie et Capitalisation [3].

Si l'Allemand Allianz demeure le n° 1 en Europe du secteur Assurances en 1991, les Français sont toujours bien placés avec quatre compagnies parmi les dix premières (UAP, Groupe Victoire, AGF et AXA). Cependant, la crise qui a d'abord secoué la Scandinavie, puis le Royaume-Uni, s'étend au 1^{er} semestre 1992 à l'Europe entière [1].

SOURCES

- [1] « Où investir en 1993 ? », *Le Nouvel Économiste*, n° 2191, 11 décembre 1992.
- [2] « Les 1 000 — Le palmarès des mille premières entreprises françaises », *L'Expansion*, n° 440, novembre-décembre 1992.
- [3] « L'assurance française en 1991 », Fédération française des sociétés d'assurances.
- [4] « La banque en chiffres », *Économie bancaire*, Association française des banques, février 1993.

DÉFINITIONS

● **Établissements de crédit.** On distingue six catégories : les banques AFB (Association française des banques); les établissements mutualistes et coopératifs, dont les principaux sont le Crédit agricole mutuel, les Banques populaires et le Crédit mutuel; les caisses d'épargne et de prévoyance; le Crédit municipal; les sociétés financières (sociétés de financement, de vente à crédit, de crédit-bail, de crédit immobilier, etc.); les institutions financières spécialisées.

● **Guichet bancaire.** Guichet où il est possible d'effectuer des opérations financières courantes (dépôts, retraits, virements).

● **Institutions financières spécialisées.** Quoique n'étant pas classées parmi les banques, elles n'en jouent pas moins un rôle essentiel dans la politique économique et le financement des entreprises. Les plus connues sont le Crédit foncier de France, le CEPME, chargé du financement des PME, le Comptoir des entrepreneurs et la Caisse centrale de coopération économique.

● **Bilan des établissements de crédit.** Si le poids d'une entreprise industrielle se mesure à son chiffre d'affaires, celui des banques est évalué sur la base d'un encours d'emplois et de ressources. L'activité de l'établissement de crédit (octroi de crédit, collecte de ressources, prestations de service) ne s'apprécie quantitativement que par le total du bilan.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Rapport annuel*, Association française des banques.
- « Organisation et fonctions de quelques grandes banques centrales », *Banque de France*, Collection Études-Dossiers économiques et monétaires sur l'étranger, 1992.
- *Entreprises d'assurance sur la vie. Résultats comptables*, Commission de contrôle des assurances (annuel).
- « L'assurance découvre la récession », *Le Nouvel Économiste*, n° 864, 9 octobre 1992.
- « Organisation du système bancaire français au début de 1992 », *Les Notes bleues de Bercy*, n° 5, 16 au 31 décembre 1992.
- « Banques et assurances dans les années 90 : un paysage en recomposition », *Problèmes économiques*, n° 2312, février 1993.
- « Les assurances dans les années quatre-vingt : l'envolée », *INSEE-Première*, n° 244, février 1993.

15.3 BANQUES - ASSURANCES

PRINCIPALES BANQUES FRANÇAISES EN 1991 [2]

	Total du bilan (milliards F)	Résultat net (milliards F)	Effectifs (milliers)
1. Crédit agricole	1 591,3	+ 4,9	74,1
2. Crédit lyonnais	1 586,8	+ 3,2	70,6
3. BNP	1 429,0	+ 2,9	58,8
4. Société générale	1 216,0	+ 3,4	45,8
5. Caisses d'épargne	889,6	+ 2,6	36,7
6. Banque Paribas	620,1	- 1,8	9,0
7. Union européenne de CIC ..	475,5	+ 0,7	22,0
8. Banques populaires	388,0	+ 1,6	27,3
9. Banque Indosuez	367,2	+ 0,8	16,1
10. Crédit mutuel	355,1	+ 1,3	22,3

STRUCTURE DES ENCAISSEMENTS DE L'ASSURANCE FRANÇAISE* [3]

	(%)		
	1972	1990	1991
Assurance-vie	22,2	42,4	46,2
Automobile	40,1	18,2	17,2
Domages aux biens (a)	14,5	11,9	11,1
Domages corporels (b)	10,4	9,0	9,1
Capitalisation	2,9	10,3	8,5
Responsabilité civile générale ..	5,4	2,2	2,1
Transports	3,4	1,8	1,7
Construction	-	1,0	0,9
Catastrophes naturelles	///	1,0	0,9
Divers	1,1	2,2	2,3
Total	100,0	100,0	100,0

* Affaires directes. — (a) Incendie, vol, etc. (b) Maladie, accidents.

PAIEMENTS AUTRES QU'EN ESPÈCES DANS QUELQUES PAYS EN 1990 [4]

	(%)			
	Allemagne	France	Italie (a)	Royaume- Uni
Chèques	9,9	59,3	43,9	51,0
Cartes de crédit	1,5	(b)	2,5	11,0
Cartes de débit	0,1	14,2	0,3	3,0
Virements « papier »	24,7	1,1	36,0	7,9
Virements automa- tisés	26,7	15,1	14,4	13,6
Avis de prélèvement	37,1	10,3	2,9	13,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

(a) Les données portent sur 80 % du montant total des actifs. (b) Compris dans « avis de prélèvement ».

LES CARTES BANCAIRES [4]

	1990	1991
Parc de cartes (millions)	19,5	19,8
Nombre d'opérations (millions)	1 624	1 846
Volume (milliards de F)	582	671
Nombre d'opérations de retrait (millions) ...	446	518
Nombre de factures (millions)	1 178	1 328
Nombre de commerces équipés	500 000	510 000

PRINCIPALES COMPAGNIES D'ASSURANCE FRANÇAISES EN 1991 [2]

	Montant des primes (milliards F)	Résultat net (milliards F)	Effectifs (milliers)
1. UAP	105,3	+ 3,8	40,5
2. Victoire	64,0	+ 1,8	16,0
3. AGF	55,3	+ 2,7	22,0
4. Axa-Midi	54,2	+ 2,4	15,2
5. GAN	39,7	+ 2,3	49,1
6. CNP	35,6	+ 1,0	2,0
7. Groupama	25,7	+ 1,3	12,5
8. Mutuelle du Mans	19,8	+ 0,2	5,0
9. Predica (a)	13,7	+ 0,5	0,1
10. Athéna	13,0	+ 0,7	7,6

(a) Chiffres non consolidés.

PREMIÈRES BANQUES ET ASSURANCES EUROPÉENNES EN 1991 [1]

Banques	(milliards de F)	
	Bilan	Résultat net
1. Crédit agricole (France)	1 591,3	+ 4,9
2. Crédit lyonnais (France)	1 586,8	+ 3,1
3. Deutsche bank (Allemagne)	1 526,8	+ 4,7
4. BNP (France)	1 429,0	+ 2,9
5. Barclays bank (Royaume-Uni)	1 373,8	+ 2,4

Assurances	(milliards de F)	
	Primes brutes	Résultat net
1. Allianz (Allemagne)	169,6	+ 1,2
2. UAP (France)	105,3	+ 3,7
3. Zurich (Suisse)	77,0	+ 1,6
4. Prudential corp. (R.-U.)	73,1	+ 0,8
5. Generali (Italie)	72,7	+ 2,5

PARTS DES MARCHÉS NATIONAUX D'ASSURANCE DANS LA CEE EN 1990 [3]

	(%)	
	Part du marché CEE	Cumulé
Royaume-Uni	28,1	28,1
Ex-RFA	25,5	53,6
France	20,5	74,1
Italie	8,4	82,5
Autres pays membres	17,5	100
Total CEE	100	///
soit, en milliards de dollars.	363	///

GUICHETS BANCAIRES * FIN 1991 [4]

Banques AFB	10 361
Banques mutualistes ou coopératives	10 921
dont : Banques populaires	1 622
Crédit agricole	5 656
Crédit mutuel	3 643
Caisses d'épargne et de prévoyance	4 307
Caisse de crédit municipal	77
Total	25 666

* Y compris l'outre-mer.

15 SECTEUR TERTIAIRE

PRÉSENTATION

La loi du 2 juillet 1990 a fixé le nouveau cadre statutaire de La Poste et de France-Télécom, chacun devenant un exploitant public placé sous la tutelle du ministre chargé des Postes et Télécommunications.

Parmi les établissements postaux, on distingue les recettes (9 912 *recettes de plein exercice*, 2 734 *recettes rurales*), les établissements secondaires (3 131 agences postales, 28 *correspondants postaux*) et 1 139 *guichets annexes* au 1^{er} janvier 1992 [1].

En 1991, le courrier déposé en métropole (y compris les plis en franchise) dépasse les 21 milliards d'objets (soit + 6,3 % par rapport à 1990). Cette hausse s'explique par des variations importantes pour les catégories suivantes : lettres ordinaires (+ 317 millions d'objets), écoplis (+ 102 millions d'objets), postimpacts (+ 174), postcontacts (+ 536). Le trafic des plis de service et franchise connaît une hausse de 91,4 millions d'objets. Parmi les services accélérés, *Chronopost* confirme son succès avec 12,3 millions d'objets déposés. [1].

Au 31 décembre 1992, le parc téléphonique compte 30 millions de lignes dont 93 % sont électroniques. La télématique française poursuit son développement. Le parc de minitel est de 6,3 millions de terminaux. Le trafic total, quant à lui, représente 111 millions d'heures de consultation. 20 112 codes de services sont accessibles sur le réseau. De façon à stimuler le trafic téléphonique international des baisses de prix sont intervenues sur les destinations majeures, notamment l'Amérique du Nord et le Japon [2].

SOURCES

[1] *Statistiques 1991*, édition 1992, direction générale de La Poste.

[2] Direction générale France-Télécom, Direction des Programmes et des Finances.

DÉFINITIONS

● **Recettes de plein exercice.** Établissements qui participent dans la plupart des cas, à toutes les opérations relatives aux services postaux, financiers télégraphiques et téléphoniques. L'exercice de ces multiples activités les fait souvent dénommer bureaux mixtes ou bureaux de plein exercice.

● **Guichets annexes.** Ce sont des annexes d'une recette de plein exercice où toutes les opérations postales sont exécutées.

● **Correspondants postaux.** Ce sont de petites agences postales, survivance des circuits de la « poste automobile rurale ».

● **Objets de correspondance.** L'analyse du courrier fait apparaître deux grands ensembles de courrier parmi les catégories d'objet de correspondance :

— le courrier déposé par les particuliers et les entreprises qui regroupe les correspondances, les journaux et écrits périodiques, la messagerie (colissimo J + 2, colieco tarif général...) et la prospection commerciale (catalogue, postimpacts, échantillons cadeaux, postcontacts, postréponses);

— les plis de service et les correspondances admises à circuler en franchise.

● **Chronopost.** Au plan national, on distingue la prestation J + 1 (livraison le lendemain avant midi au domicile du destinataire de tout objet déposé dans un bureau de poste), le J et le J + assurent une desserte porte à porte dans la journée dans les grandes métropoles françaises. Au plan international, le service standard assure la distribution des envois dans un délai de 1 à 4 jours dans 160 pays et dans plus de 760 000 villes.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Statistiques des services postaux*, Union postale universelle (annuel), Berne.

● *Annuaire statistique des télécommunications* Union internationale des Télécommunications (UIT), Genève.

● *La lettre de Télétel et d'Audiotel*, France-Télécom (trimestriel).

● *Messages des Postes et Télécommunications* (mensuel).

● *Solutions télématiques* : « Videotex : la France doit tirer l'Europe », n° 4, juillet-août 1992; « 6 millions de minitels, et alors ? », n° 7, novembre 1992.

● « Itinériss, le radiotéléphone à l'heure du grand marché », France-Télécom, *Revue française des Télécommunications*, n° 82, octobre 1992.

● « Évaluer la performance des Télécom », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 182, juin-juillet 1993.

15.4 POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

VOLUME DU COURRIER DÉPOSÉ [1]

(millions d'objets)

Catégories d'objets	1986	1991
Courrier déposé par les particuliers et les entreprises	13 882,9	19 745,6
Lettres	4 616,0	6 352,3
Écopis	3 480,7	3 718,8
Objets avec valeur déclarée	2,9	2,6
Journaux et écrits périodiques	2 050,8	2 165,8
Messagerie	297,2	323,0
dont : Colissimo J + 2	47,8	47,1
Coliéco tarifs spéciaux	164,5	195,9
Colis postaux	1,3	0,9
Prospection commerciale	3 434,0	7 183,1
dont : Catalogues	73,6	81,7
Postimpacts	2 008,8	3 241,1
Postcontacts	1 300,9	3 746,9
Plus de service et correspondances en franchise	2 576,0	1 641,9
Plus ordinaires	2 444,0	1 529,3
Paquets ordinaires, journaux, annuaires	60,9	40,2
Plus chargés et recommandés	71,1	72,4
Courrier total déposé	16 458,9	21 387,5

TRAFIC TÉLÉPHONIQUE, ET TARIF TÉLÉTEL [3]

1985 1991 1992

	1985	1991	1992
Le téléphone :			
Parc de lignes principales (en millions)	23,0	29,1	30,1
— dont électronique	13,0	25,9	28,0
Numérisation du réseau :			
— transmission numérique (%)	46,0	86,0	87,6
— commutation temporelle (%)	43,0	79,0	83,2
Parc de publiphones à cartes (en milliers)	7,5	88	102
Télécartes vendues (en millions)	2,0	72	85
Facturation détaillée (en milliers)	///	3 170,1	4 000
Services Confort (en milliers)	107,8	2 300	3 000
Le vidéotex :			
Trafic Télétel et annuaire électronique (en millions d'heures)	14,7	105,1	111

TARIFS TÉLÉPHONIQUE FRANÇAIS VERS QUELQUES PAYS [2]

Date	CEE	Amérique du Nord	Japon	Afrique du Nord
1-12-1990	4,50	9,36	19,08	8,27
1-01-1992	4,50	7,66	15,68	8,27
1-06-1993	4,32	6,93	14,22	8,27

Prix par minute au tarif normal.

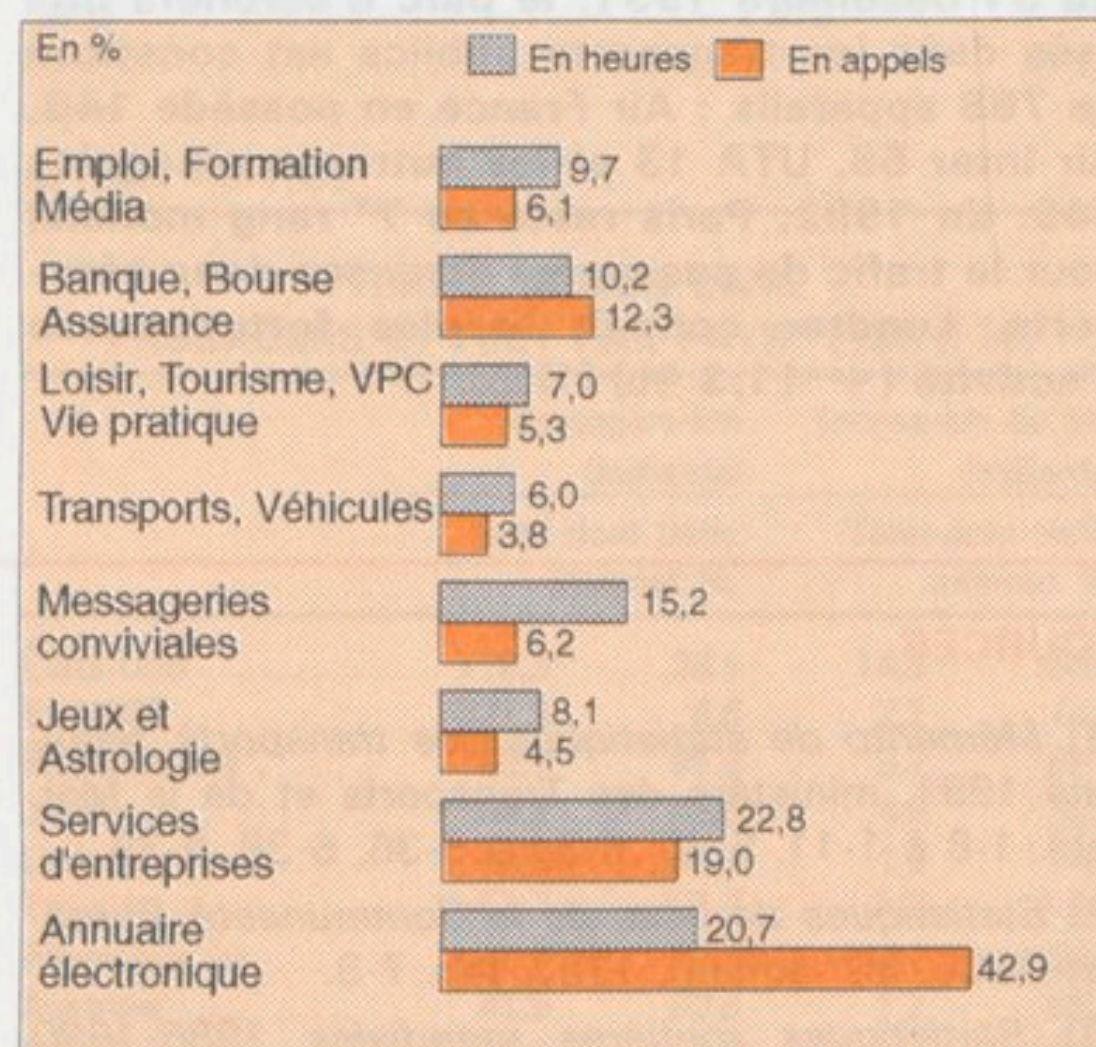
SERVICES FINANCIERS DE LA POSTE [1]

(France métrop. + DOM)

	1980	1991
Chèques postaux :		
Nombre de comptes au 31 déc. (milliers)	7 435	9 148
Avoir des comptes au 31 déc. (milliards F) (a)	151,3	163,9
Nombre d'opérations (millions)	1 883	2 988
Mandats :		
Nombre de mandats émis (millions)	194,5	75,8
Montant des mandats émis (milliards F) (a)*	707,3	202,0
Caisse nationale d'épargne :		
Livrets A et B :		
— nombre de comptes au 31 déc. (millions)	15,7	20,3
— avoir au 31 déc. (milliards F)	171,9	280,7
Épargne-logement (comptes + plans) :		
— nombre de comptes au 31 déc. (milliers)	450,4	991,0
— avoir au 31 déc. (milliards F)	10,7	33,3
Épargne CODEVI :		
— nombre de comptes au 31 déc. (milliers) (b)	276,7	656,7
— avoir au 31 déc. (milliards F) (b)	2,3	5,6
Livret d'épargne populaire :		
— nombre de comptes au 31 déc. (milliers) (c)	246,5	591,9
— avoir au 31 déc. (milliards F) (c)	1,2	13,9

(a) Réforme de la comptabilité des établissements postaux le 1^{er} janvier 1991. (a)* Certaines écritures comptables ne relèvent plus du trafic « mandats ». (b) 1983. (c) 1982.

TRAFIC TÉLÉTEL PAR TYPE D'UTILISATIONS EN 1992 [2]



15 SECTEUR TERTIAIRE

PRÉSENTATION

En 1991, la France occupe le premier rang européen quant au transport ferroviaire de voyageurs. Si le TGV ne transporte que 12,6 % des voyageurs du réseau principal, il réalise 34,1 % du trafic kilométrique. Le nombre de voyageurs utilisant le réseau principal SNCF a augmenté de 15,4 % depuis 1980, et le trafic SNCF en banlieue parisienne a progressé de 26 %. Sur 837 millions de voyageurs ayant utilisé le réseau ferroviaire en 1991, 545 millions d'entre eux (65 %) se sont déplacés à l'intérieur de la zone d'action du syndicat des Transports parisiens. Le métro et le RER, réseaux confondus, ont vu leur nombre de voyageurs croître de 19 % en onze ans [1].

Le trafic kilométrique SNCF de marchandises a chuté de 26 % en France depuis 1980.

Le flux des voyageurs empruntant les bus RATP a progressé plus faiblement, en onze ans (+ 7 %), que celui des utilisateurs de transports routiers urbains dans les autres agglomérations françaises (+ 10 % en moyenne).

Le trafic kilométrique routier de marchandises, qui était en récession au début des années 1980, a atteint un niveau record en 1989 et se stabilise depuis 1990 [1].

Au 31 décembre 1991, le parc d'aéronefs utilisés dans les transports publics est constitué de 768 appareils : Air France en possède 148, Air Inter 58, UTA 13 et les autres compagnies 549. En 1992, Paris reste au 7^e rang mondial pour le trafic de passagers dans ses deux aéroports. Londres connaît la plus forte hausse d'activité (+ 11,3 %) [1] [5].

SOURCES

[1] *Mémento de statistiques des transports*, résultats 1991, ministère des Transports et de la Mer, tabl. 1-8 à 1-11, 5-10, 6-34 à 6-36, 6-38, 6-39.

[2] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat-OSCE, 30^e édition, 1993, tab. 7-3.

[3] *Statistiques routières mondiales 1986-1990*, novembre 1991, Fédération routière internationale (IRF).

[4] *Rapport annuel du Conseil*, 1991, Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

[5] *Aéroports magazine*, n° 237, avril 1993.

[6] *Bulletin statistique de la DGAC*, année 1991, ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports.

DÉFINITIONS

● **Transports routiers.** Les statistiques des transports routiers de marchandises résultent d'enquêtes par sondage qui sous-estiment vraisemblablement le trafic réel.

● **Trafic kilométrique.** Il permet de décompter les voyageurs ou les marchandises transportées proportionnellement à la distance parcourue. Les unités utilisées pour mesurer le trafic kilométrique sont le voyageur-kilomètre et la tonne-kilomètre.

● **Trafic SNCF.** Il comprend :

— le trafic de la **banlieue parisienne**, dont les titres de transport sont propres à la zone du syndicat des transports parisiens;

— le trafic du **réseau principal**, composé du trafic « grandes lignes » et des services ferroviaires régionaux.

● **Tonnes-kilomètres.** L'unité de compte est l'équivalent du transport d'une tonne sur une distance d'un kilomètre.

● **Voyageurs-kilomètres.** L'unité de compte est l'équivalent du transport d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre.

● **Trafic « expéditions ».** C'est un trafic assuré par le SERNAM (Service national des messageries) pour les envois de messageries, express et les journaux neufs.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Statistique internationale des chemins de fer*, UIC 1990, statistiques des réseaux.

● *Enquêtes annuelles d'entreprise*, ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme.

● *Les notes de synthèse de l'Observatoire des transports* (mensuel), OEST, ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports.

● « Les transports routiers de marchandises à la veille des échéances européennes », *Économie et Statistique*, n° 239, janvier 1991.

● « Les comptes des transports en 1991 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 57, juillet 1992.

● « Les déplacements urbains », *Problèmes politiques et sociaux*, La Documentation française n° 690, 30 octobre 1992.

● « Quel horizon pour le transport aérien ? » *L'observateur de l'OCDE*, n° 180, février-mars 1993.

15.5 TRANSPORTS TERRESTRES ET AÉRIENS

TRANSPORTS DE MARCHANDISES PAR RAIL, ROUTE, OLÉODUCS [1]

	Millions de t		Milliards de t-km	
	1980	1991	1980	1991
Rail (y c. « expéditions »)	213	141	69,5	51,5
Route	1 474	1 444	103,9	117,2
Oléoducs de plus de 50 km	105	71	34,6	22,5

TRANSPORTS COLLECTIFS DE VOYAGEURS [1]

	Véhicules-km (millions)		Voyageurs (millions)	
	1980	1991	1980	1991
SNCF réseau principal	253	292
dont TGV	///	37
SNCF banlieue de Paris	432	545
RATP (métro et RER)	239	268	1 299	1 549
RATP (autobus)	142	142	753	807
Transports routiers hors RATP :				
Transport urbain	367	439	1 272	1 401
Transp. interurbain	373	344	338	286
Transport scolaire	286	323	460	513
Transp. de personnel	234	160	273	140
Transp. occasionnel	314	513	149	243

TRAFIC FERROVIAIRE : CEE, ÉTATS-UNIS, JAPON (FIN 1991) [2]

	Voyageurs-km (milliards)	Tonnes-km nettes (milliards)
France	64,0	50,7
Italie	45,5	21,2
Allemagne (ex-RFA)	43,6	61,4
Royaume-Uni	33,2	16,0
Espagne	15,5	13,4
Pays-Bas	11,1	3,1
Belgique	6,5	9,5
CEE	233,2	180,5
États-Unis (1989)	21,1	1 509,6
Japon	237,6	26,8

PRINCIPAUX AÉROPORTS MONDIAUX (1992) [5]

	Pas-sagers (millions)	Fret (milliers tonnes)	Mouv. commerc. (milliers)
New York (b)	71,6	1 974	1 052
Chicago (c)	69,1	877	1 018
Londres (a)	67,7	1 002	615
Tokyo (c)	64,7	1 769	301
Los Angeles (c)	53,1	1 352	723
Dallas (c)	51,5	437	567
Paris (c)	50,4	887	496
Atlanta	42,0	467	621
San Francisco	32,6	482	385
Denver	30,9	524	476

(a) 4 aéroports. (b) 3 aéroports. (c) 2 aéroports.

NATURE DES MARCHANDISES TRANSPORTÉES PAR RAIL ET PAR ROUTE (1991) [1]

	Millions de t		Milliards de t-km	
	Rail	Route	Rail	Route
Produits agricoles et alimentaires	27,5	315,7	11,4	39,6
Produits énergétiques	21,3	77,4	5,8	6,2
Matières premières et demi-produits	67,2	876,8	20,3	39,5
Produits manufacturés	20,8	174,7	11,9	31,9
Total	(a) 141,2	1 444,6	(a) 51,5	117,2

(a) Y.c. Trafic des expéditions.

PRINCIPAUX RÉSEAUX ROUTIERS : CEE ET RESTE DU MONDE (FIN 1990) [3]

(milliers de km)

	Longueur totale	Autoroutes
CEE :	806	7,1
France	(a) 497	(a) 8,7
Allemagne (ex-RFA)	357	3,0
Grande-Bretagne	(a) 302	(a) 6,7
Italie	324	2,4
Espagne		
Reste du Monde :		
États-Unis	(b) 6 237	(b) 84,4
Brésil	1 670	...
Ex-URSS	(a) 1 737	(a) 3,8
Japon	1 115	4,7

(a) 1988. (b) 1989.

TRAFIC AÉRIEN CIVIL PASSAGERS ET FRET PAR PAYS* (1991) [4]

	Passagers-km (milliards)		Tonnes-km de fret (milliards)	
	Total dont trafic internat. %	Total dont trafic internat. %	Total dont trafic internat. %	Total dont trafic internat. %
États-Unis	718,3	26,5	14,3	50,8
Ex-URSS	221,3	6,6	2,2	14,2
Royaume-Uni	99,7	95,5	3,7	99,7
Japon	98,2	48,6	4,9	92,7
Canada	39,8	56,4	1,2	74,4
France	47,7	60,8	3,8	94,5
Allemagne (a)	43,7	89,7	4,1	99,3
Australie	41,9	62,8	1,2	89,7
Pays-Bas	(b) 31,6	99,8	2,2	100,0
Singapour	33,5	100,0	1,7	100,0
Monde (OACI)	1 893,0	45,3	58,9	78,9

* Vols réguliers seulement. Classement suivant le trafic kilométrique de passagers (estimation). (a) Y compris trafic des länders de l'Est à partir d'octobre 1990. (b) 1990.

TRAFIC DES COMPAGNIES AÉRIENNES FRANÇAISES (1992) [6]

	Passagers (millions)	Passagers-km (milliards)	Fret (millions tonnes-km)
Air France	14,6	43,1	3 746
Air inter	16,4	9,4	39
Autres compagnies	7,6	15,7	106
Total	38,6	68,2	3 891

15 SECTEUR TERTIAIRE

PRÉSENTATION

Au 1^{er} janvier 1993, la flotte française de commerce (hors flotte de pêche) est constituée de 221 navires de plus de 100 tonneaux de jauge brute (tjb), dont 188 sont affectés au transport des marchandises [1].

À la mi-1992, le pavillon français occupe le 7^e rang de la CEE pour son tonnage en navires de plus de 100 tjb (y compris flotte de pêche) et le 27^e rang mondial. À cette date, la flotte mondiale marchande (près de 80 000 navires de plus de 100 tjb) augmente son tonnage de 1,9 % par rapport à la mi-1991. Le Libéria et le Panama, qui offrent des régimes fiscaux favorables aux armateurs (pavillons « de complaisance »), demeurent les deux premiers pavillons par importance du tonnage, devant le Japon et la Grèce, la flotte helène étant la première d'Europe. Le Japon détient le plus grand nombre de bateaux de plus de 100 tjb et demeure en 1992 le 1^{er} constructeur de navires, devant la Corée du Sud [2] [5].

En 1991, son trafic maritime de marchandises situe la France au 4^e rang de la CEE et au 8^e rang du classement mondial, dominé par les États-Unis et le Japon [3]. La même année, sont classés parmi les dix principaux trafics de marchandises européens (1^{er} : Rotterdam), les ports français de Marseille (3^e), Le Havre (5^e) et Dunkerque (8^e). Calais est le 3^e port européen pour le trafic passagers, derrière Douvres (Royaume Uni) et Helsingborg (Suède) [1].

De 1970 à 1991, le trafic fluvial voit son importance décroître régulièrement [1].

SOURCES

- [1] *Flotte de commerce sous pavillon français*, Secrétariat d'État à la Mer, mise à jour : 1^{er} janvier 1993.
- [2] *Statistical tables, June 1992*, Lloyd's Register of Shipping, 1992.
- [3] *Bulletin mensuel de statistique*, Nations Unies, décembre 1992, tabl. 49.
- [4] « Trafic des ports du monde », *Journal de la Marine marchande*, 25 décembre 1992.
- [5] *Merchant shipbuilding return*. Lloyd's Register of Shipping, december 1992.
- [6] *Bulletin annuel de statistiques des transports*, Nations Unies, 1991.
- [7] *Note de conjoncture des transports*, OEST, décembre 1992.

DÉFINITIONS

- **Jauge brute.** Capacité en volume d'un navire; elle s'exprime en tonneaux, qui valent 100 pieds cubes, soit 2,83 m³ (tjb = tonneau de jauge brute).
- **Trafic de marchandises.** Marchandises embarquées + marchandises débarquées.
- **Trafic de passagers.** Passagers embarqués + passagers débarqués (trafic international et cabotage national).

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Le transport fluvial en France*, par Alain Bousuge, Office national de la navigation, 1990.
- « La gestion du domaine public fluvial », *Notes d'information* de la direction des transports terrestres, n° 117, janvier 1991.
- *Activité des ports maritimes français de commerce, année 1991*, Secrétariat d'État à la mer, 1992.
- « Le transport maritime français », *Études et statistiques*, et *Annuaire de la marine marchande*. Comité central des armateurs de France (annuel).
- *Les transports maritimes*, OCDE (annuel).
- « Hausse des trafics français captés par les ports étrangers en 1991 », *Notes de synthèse de l'OEST*, n° 60, mai 1992.

15.6 TRANSPORTS MARITIMES ET FLUVIAUX

PRINCIPALES FLOTTES MONDIALES* au 30 juin 1992 [2]

	Tonnage en millions tjb		Nombre navires
	mi-1992	%	
1 Liberia	55,2	12,4	1 672
2 Panama	49,6	11,2	5 217
3 Japon	25,4	5,7	10 091
4 Grèce	24,5	5,5	1 872
5 Norvège	22,6	5,1	2 499
6 Chypre	20,4	4,6	1 416
7 Bahamas	20,1	4,5	1 061
8 États-Unis	18,2	4,1	5 737
9 Russie	15,6	3,5	4 546
10 Chine (Rép. popul.)	13,9	3,1	2 390
27 France (y. c. DOM-TOM) ..	4,2	1,0	890
Monde	444,3	100,0	79 845

* Navires à partir de 100 tjb, y compris les flottes de pêche.

TRAFICS MARITIMES INTERNATIONAUX (1991) [3]

(millions de tonnes)

	Marchand.	Marchand.	Total
	embar- quées	débar- quées	
États-Unis	390	449	839
Japon	90	725	815
Pays-Bas	91	287	378
Australie	319	33	352
Royaume-Uni	128	172	300
Italie	42	224	266
Corée du Sud	52	208	260
France	58	187	245
Brésil (1987)	161	57	218
Singapour	90	116	206
Mexique	123	50	173

NAVIRES TERMINÉS EN 1992 [5]

	Nombre de navires	Tonnage milliers tjb
Japon	569	7 559
Corée du Sud	103	4 716
Allemagne	88	885
Danemark	40	600
Taiwan	11	542
Espagne	69	461
Italie	34	386
Chine (Républ. pop.)	39	360
Pologne	43	310
Brésil	11	287
France	18	117
Monde	1 476	18 254

MARCHANDISES TRANSPORTÉES EN FRANCE PAR VOIES NAVIGABLES [7] *

(millions de t-km)

	1970	1980	1991
Produits agro-alimentaires	2 768	3 102	1 334
Produits énergétiques	3 895	4 311	1 505
Matériaux de construction et autres produits	7 520	4 738	3 995
Total	14 183	12 151	6 834

* Trafic intérieur + trafic international.

TRAFIC DES PRINCIPAUX PORTS MARITIMES EUROPÉENS * EN 1991 [4]

	Millions		
	tonnes	passagers	
Marchandises :		Passagers :	
Rotterdam (P-B)	291,8	Douvres (RU)	15,99
Anvers (Belgique)	101,3	Helsingborg (Suède) ..	15,76
Marseille	89,4	Calais	11,55
Hambourg (All.)	65,5	Stockholm (Suède) ..	8,36
Le Havre	57,2	Le Pirée (Grèce)	6,56
Londres (RU)	49,5	Naples (Italie)	6,12
Gênes (Italie)	42,0	Malmö (Suède)	5,40
Dunkerque	39,2	Helsinki (Finlande) ..	4,94
Grimsby-Immingham (RU)	38,3	Göteborg (Suède)	4,72
Milford Haven	35,7	Algesiras (Esp.)	3,52

* Non répertoriés les ports dont les résultats 1991 sont indisponibles (Oslo).

FLOTTE FRANÇAISE DE COMMERCE * en service au 1^{er} janvier 1993 [1]

	Nombre de navires	Tonnage milliers tjb
	Navires à passagers	33
soit : transbordeurs	26	276
paquebots	4	23
aéroglesseurs marins	3	ε
Cargos	128	1 427
dont : porte conteneurs	32	874
transporteurs de vrac sec	13	422
cargos de lignes	27	69
Pétroliers	60	2 106
dont : pétroliers long-cours	13	1 596
caboteurs pétroliers	29	253
Total	221	3 833

* De plus de 100 tonneaux de jauge brute. N. c. flotte de pêche.

VOIES NAVIGABLES INTÉRIEURES DANS QUELQUES PAYS EN 1990 [6]

	(km)	
	Ensemble	Dont canaux
CEE :		
France	6 197	3 732
Pays-Bas	5 046	3 745
Allemagne	4 350	1 443
Royaume-Uni	1 631	369
Hors CEE :		
Ex-URSS	123 505	20 008
États-Unis	20 573	673
Finlande	6 237	77
Pologne	3 805	361

15 SECTEUR TERTIAIRE

PRÉSENTATION

En 1991 la *DNRD* s'est élevée à 162,6 milliards de F, soit 2,4 % du PIB, financée à hauteur de 87,3 milliards de F (54 %) par les administrations publiques et privées et à hauteur de 75,3 milliards de F (46 %) par les entreprises. En termes d'exécution de la recherche, la *DIRD* atteint 164 milliards de F, dont 63,8 milliards de F (39 %) réalisés par les administrations et 100,2 milliards de F (61 %) par les entreprises [1]. Les *travaux de R et D* ont mobilisé en 1990 l'équivalent de 293 000 salariés, à temps plein, dont 124 000 chercheurs. Ces derniers ont augmenté de 4 300 personnes en un an [1].

L'intensification de l'effort de R et D des entreprises a permis depuis quatre ans un rythme élevé de croissance en volume de la recherche, supérieur en moyenne annuelle de deux points de celui du PIB. De 1980 à 1991, l'effort national de R et D a progressé au total de 70 % en volume, soit 37 points de plus que le PIB [1]. L'effort français de recherche (*DIRD*), avec 2,42 % du PIB se situe en 1990 au quatrième rang de celui des principaux pays de l'OCDE, après celui du Japon (2,88 %), celui de l'Allemagne (ex-RFA) (2,81 %) et celui des États-Unis (2,77 %) [1] et [4].

La recherche dans les entreprises, pour l'essentiel du développement expérimental (67 %) et de la recherche appliquée (29 %), est en bonne partie concentrée sur quelques activités à haute technologie (électronique, aéronautique, chimie, pharmacie, construction automobile). Ces cinq activités rassemblent plus des deux tiers du potentiel de recherche de l'industrie [2].

Le secteur public de la recherche comprend les établissements publics (*CNRS, INSERM, INRA, ...*), les laboratoires de recherche industriels et commerciaux (*CEA, CNES, IFREMER, ...*), les services de recherche des ministères. Ses travaux sont principalement orientés (44 %) vers la recherche fondamentale [1] et [3].

SOURCES

[1] « Projet de loi de finances pour 1993 — Rapport annexe sur l'état de la recherche et du développement technologique », *Journal officiel*, Paris 1992.

[2] « Recherche et développement dans les entreprises — Résultats 1990 », ministère de la Recherche et de l'Espace (MRE), La Documentation française, 1993.

[3] « La recherche publique, Rapport statistique 1990 », ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (à paraître).

[4] « Statistiques de base de la science et de la technologie », OCDE, Paris 1991, et base de données STAN de l'OCDE.

DÉFINITIONS

● **Travaux de recherche et développement (R et D)**. Ils englobent les travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances, y compris la connaissance de l'homme, de la culture et de la société, ainsi que l'utilisation de cette somme de connaissances pour de nouvelles applications. Ils regroupent, de façon exclusive :

— la recherche fondamentale : acquisition de nouvelles connaissances sans souci d'application ou d'utilisation particulière;

— la recherche appliquée : acquisition de nouvelles connaissances dirigées vers un but ou un objet déterminé;

— le développement expérimental : travaux systématiques basés sur des connaissances obtenues par la recherche en vue de lancer des produits nouveaux, d'établir de nouveaux procédés, d'améliorer ceux qui existent déjà.

● **Dépense intérieure de recherche et de développement (DIRD)**. Ensemble des travaux de recherche-développement exécutés sur le territoire, quelle que soit la nationalité des bailleurs de fonds.

● **Dépense nationale de recherche et de développement (DNRD)**. Financements consacrés à la recherche-développement par les agents économiques nationaux (administrations et entreprises publiques et privées).

$DNRD = DIRD + \text{financement national des recherches exécutées à l'étranger} - \text{financement par l'étranger des recherches exécutées en France.}$

● **CNRS** : Centre national de la recherche scientifique.

● **INSERM** : Institut national de la santé et de la recherche médicale.

● **INRA** : Institut national de la recherche agronomique.

● **CEA** : Centre de l'énergie atomique.

● **CNES** : Centre national d'études spatiales.

● **IFREMER** : Institut français de la recherche en mer.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Le compte de la recherche. Méthodologie, résultats 1984, 1985, 1986 », *INSEE-Méthodes* n° 1, 1989.

● « Atlas régional de la recherche et de la technologie, résultats 1989 », MRE, La Documentation française 1991.

● *L'évaluation économique de la recherche et du changement technique*, J. de Bandt et D. Foray, éditions du CNRS, Paris, 1991.

● « La France des entreprises » numéro spécial *INSEE-L'Entreprise*, novembre 1991 : « L'effort de recherche et de développement »; « L'essor des filiales de recherche ».

● « Les pôles technologiques : une mode ou une nécessité? », *Notes et études documentaires* n° 4948, 1992, La Documentation française.

● « Les intentions des entreprises en matière de recherche et développement pour 1992 », *Recherche et espace*, ministère de la Recherche et de l'Espace, n° 86, avril 1992.

15.7 RECHERCHE

ÉVOLUTION DE L'EFFORT DE RECHERCHE [1]

(millions de F)

	1980	1985	1990	p 1991
Dépense nationale de recherche et développement (DNRD)	50 939	106 278	156 784	162 624
soit : financement par les administrations (a)	28 670	60 656	83 344	87 283
financement par les entreprises (b)	22 269	45 622	73 440	75 341
Part des administrations dans la DNRD	56 %	57 %	53 %	54 %
Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD)	51 014	105 917	157 146	164 011
soit : exécution par les administrations (a)	20 226	43 720	62 148	63 782
exécution par les entreprises (b)	30 788	62 197	94 998	100 229
Part des administrations dans la DIRD	40 %	41 %	40 %	39 %
Taux de croissance annuel en volume de la DIRD	3,8 %	4,1 %	6,2 %	1,3 %
DIRD/PIB	1,82 %	2,25 %	2,42 %	2,42 %

(a) Administrations publiques et privées (État, enseignement supérieur, institutions sans but lucratif). (b) Entreprises publiques et privées et centres techniques professionnels.

STRUCTURES DE FINANCEMENT ET D'EXÉCUTION DE LA RECHERCHE POUR 1991 [1]

(milliards de F)

Secteurs de financement	Secteurs d'exécution				
	Adminis-trations	Entre-prises	Total DIRD	Étran-ger	Total DNRD
Administrations (a)	59,7	21,2	80,9	6,4	87,3
Entreprises (b)	2,8	67,2	70,0	5,3	75,3
Étranger	1,3	11,8	13,1	///	—
Total DIRD	63,8	100,2	164,0	///	162,6
% du PIB	0,94	1,48	2,42	///	2,40

(a) (b) Voir notes (a) et (b) du tableau ci-dessus.

DÉPENSES ET EFFECTIFS DE RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ* [2]

Branche	Dépense intérieure de recherche			Effectifs		
	Millions de F			Équivalent temps plein		
	1985	1989	1990	1985	1989	1990
U 01 Agriculture	149	331	341	496	866	802
U 02 Industries agricoles et alimentaires	587	1 000	1 109	1 800	2 397	2 446
U 03 Énergie	2 762	2 964	2 893	3 909	3 398	3 211
U 04 Biens intermédiaires	6 517	8 745	7 899	16 788	17 036	15 523
U 05 Biens d'équipement	37 574	52 469	57 971	84 797	86 839	88 539
U 06 Biens de consommation courante	4 987	7 133	7 895	10 492	12 631	13 311
U 07 Bâtiment et génie civil	710	958	995	1 866	1 981	2 000
U 08 Commerces	12	223	276	54	485	557
U 09 Transports et Télécommunications	1 429	2 064	2 184	4 320	5 392	4 703
U 10 Services marchands	9 379	13 285	16 107	21 788	25 515	28 294
dont : recherche marchande	8 227	10 179	12 662	19 006	18 888	21 231
U 14 Services non marchands	41 811	54 381	59 476	126 704	133 426	133 645
Ensemble	105 917	143 553	157 146	273 014	289 966	293 031

* Les branches U 11 à U 13 n'effectuent pas de dépenses de recherche.

L'EFFORT DE RECHERCHE DANS LES PRINCIPAUX PAYS DE L'OCDE [1]

	DIRD/PIB		DIRD		DIRD/hab.		Chercheurs (1989)
	(%)		(milliards F)		(milliers F)		/pop. act. Milliers (a)
	1981	1990	1981	1990	1990	(⁰ /∞)	
Allemagne (ex-RFA)	2,43	2,81	90,7	213,7	3,4	5,9	176,4
Canada	1,23	1,41	19,4	47,6	1,8	4,6	62,5
États-Unis	2,45	2,77	402,4	986,4	3,9	7,6	943,3
France	1,97	2,42	62,5	157,1	2,8	5,0	120,7
Italie	0,87	1,30	25,8	79,1	1,4	3,1	76,1
Japon	2,13	2,88	127,3	415,5	3,4	7,3	457,5
Royaume-Uni	2,41	2,21	66,9	133,2	2,3	(b) 4,6	(b) 130,0

(a) Chercheurs en équivalent temps plein. (b) 1988.

16 ÉCHANGES EXTÉRIEURS

PRÉSENTATION

En 1992, les échanges extérieurs de la France en *biens et services* dépassent les 1 500 milliards de F, dans chaque sens. Les exportations (FAB) avec 1 610,8 milliards de F représentent 23,1 % du PIB. Elles ont augmenté de 5,1 % en un an en valeur. Les importations (FAB) d'un montant de 1 526,4 milliards de F progressent de 1,0 % en valeur. Le solde (FAB-FAB) devenu nettement négatif après le premier choc pétrolier s'est creusé jusqu'à - 69 milliards de F en 1982. Il redevient positif dès 1984, culmine à + 52,3 milliards de F en 1986 et redevient négatif en 1990 (- 1,8 milliard de F). En 1992, il est très nettement positif avec + 84,4 milliards de F. Le solde (+ 2,3 milliards de F) des biens manufacturés redevient positif pour la première fois depuis 1986; le déficit s'élevait à - 36,7 milliards de F en 1991. Ce secteur réalise de bonnes performances à l'exportation.

Les importations énergétiques diminuent de 16 milliards : la facture se réduit de 14 milliards de F pour s'établir à 79,5 milliards de F, elle n'avait pas été aussi faible depuis 1988. Le solde des échanges extérieurs pour les services progresse de 2,8 %, passant de 106 milliards de F en 1991 à 109 milliards de F en 1992. L'excédent du commerce extérieur pour les IAA s'élève à 20 milliards de F [1].

Le taux de couverture (FAB-FAB) élevé des services (142 %) permet d'obtenir un taux de couverture global de 105,5 % en 1992. Ce dernier, minimal en 1982 (82 %), était de 101,4 % en 1991 [1] [2].

SOURCES

[1] « Comptes et indicateurs économiques de 1992 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 68-69-70, juin 1993, tabl. 05.04, 05.05.

[2] « Les comptes de la Nation en 1992 », *INSEE-Première*, n° 254, avril 1993.

[3] *Tendances de la conjoncture*, INSEE, cahier 2, graphiques sur 20 ans, n° 43 du 26 février 1993.

DÉFINITIONS

● **Biens et services.** Les échanges extérieurs de la France sont repris dans la balance des biens et services. Elle inclut les services qui ne figurent pas dans la *balance commerciale*.

● **Importations CAF.** Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (coût, assurance, fret), c'est-à-dire qu'au prix du produit lui-même sont ajoutés les frais de transport et d'assurance qui ont été nécessaires pour l'amener à la frontière française.

● **Exportations FAB.** Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (franco à bord), c'est-à-dire y compris les frais de transport jusqu'à la frontière française, à l'exclusion de ceux qui sont encourus hors du territoire national pour acheminer la marchandise jusqu'au destinataire.

● **Correction CAF-FAB** (Voir au mot clé 16-2).

● **Taux de couverture en volume.** Il s'agit du rapport entre l'indice de volume des exportations FAB (base 100 en 1980) et l'indice de volume des importations CAF (base 100 en 1980).

● **Nomenclatures douanières.** Fondées sur des principes tarifaires, elles se sont, autant que faire se peut, harmonisées avec les nomenclatures économiques de branches et celles des autres pays. Elles diffèrent par le niveau d'agrégation des produits. Depuis le 1^{er} janvier 1988, la *NGP* (Nomenclature générale des produits) est codée sur 9 caractères et la *NDP* (Nomenclature de dédouanement des produits) comprend 13 caractères au lieu de 9 précédemment.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Annuaire statistique du commerce international*, ONU (2 vol.).

● *Rapport annuel du GATT* (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), Genève.

● Ministère du Budget, direction générale des Douanes et des Droits indirects : *Statistiques du commerce extérieur de la France*, importations-exportations en NGP (annuel); *Statistiques du commerce extérieur*, annuaire abrégé.

● « Les exportations régionales dans la perspective du Marché unique », *Les Notes bleues de Bercy*, n° 2, du 1^{er} au 15 novembre 1992.

● « Les performances à l'exportation de la France comparées à celles des pays du SME », *Document de travail*, n° 92-1, Direction de la prévision.

● « L'évolution du commerce avec les États-Unis », *Problèmes économiques*, la Documentation française, n° 2305, 23 décembre 1992.

● Note de conjoncture de l'INSEE, mars 1993.

16.1 IMPORTATIONS - EXPORTATIONS

IMPORTATIONS* DE LA FRANCE (FAB) PAR GROUPE DE PRODUITS [1]

(milliards de F)

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Agriculture, sylviculture, pêche	50,6	48,5	47,4	49,3	52,1	50,6	54,1	50,6
Industries agricoles et alimentaires	71,4	69,4	72,0	80,3	89,4	89,0	95,2	97,3
Énergie	219,1	115,2	105,2	89,6	110,8	124,5	128,0	111,8
Biens intermédiaires	236,6	233,9	246,9	285,6	331,7	330,0	320,9	315,6
Biens d'équipement professionnel	177,4	186,2	208,4	254,4	292,0	306,0	321,3	306,8
Biens d'équipement ménager	18,1	23,1	26,6	30,1	32,1	33,8	35,5	32,8
Matériel de transport terrestre	69,2	78,3	92,8	104,5	127,8	132,1	132,5	139,7
Biens de consommation courante	128,4	139,2	153,3	170,2	193,7	207,8	215,4	214,5
Transports et télécommunications	27,4	26,4	27,4	29,9	32,0	35,3	36,0	39,5
Services marchands	46,0	46,7	47,4	45,8	48,5	51,2	59,7	65,6
Services d'assurances et des org. financiers ..	7,0	9,7	16,1	20,0	28,7	42,9	43,0	78,4
Total (a)	1 092,6	1 021,8	1 094,3	1 217,6	1 403,1	1 469,8	1 511,4	1 526,4

* Y compris le matériel militaire.

(a) La correction CAF-FAB a été intégrée au niveau des échanges de services, notamment de transports; le total inclut les achats de « touristes » hors du territoire national (correction territoriale, c'est-à-dire les dépenses des résidents à l'étranger moins les dépenses des non-résidents en France).

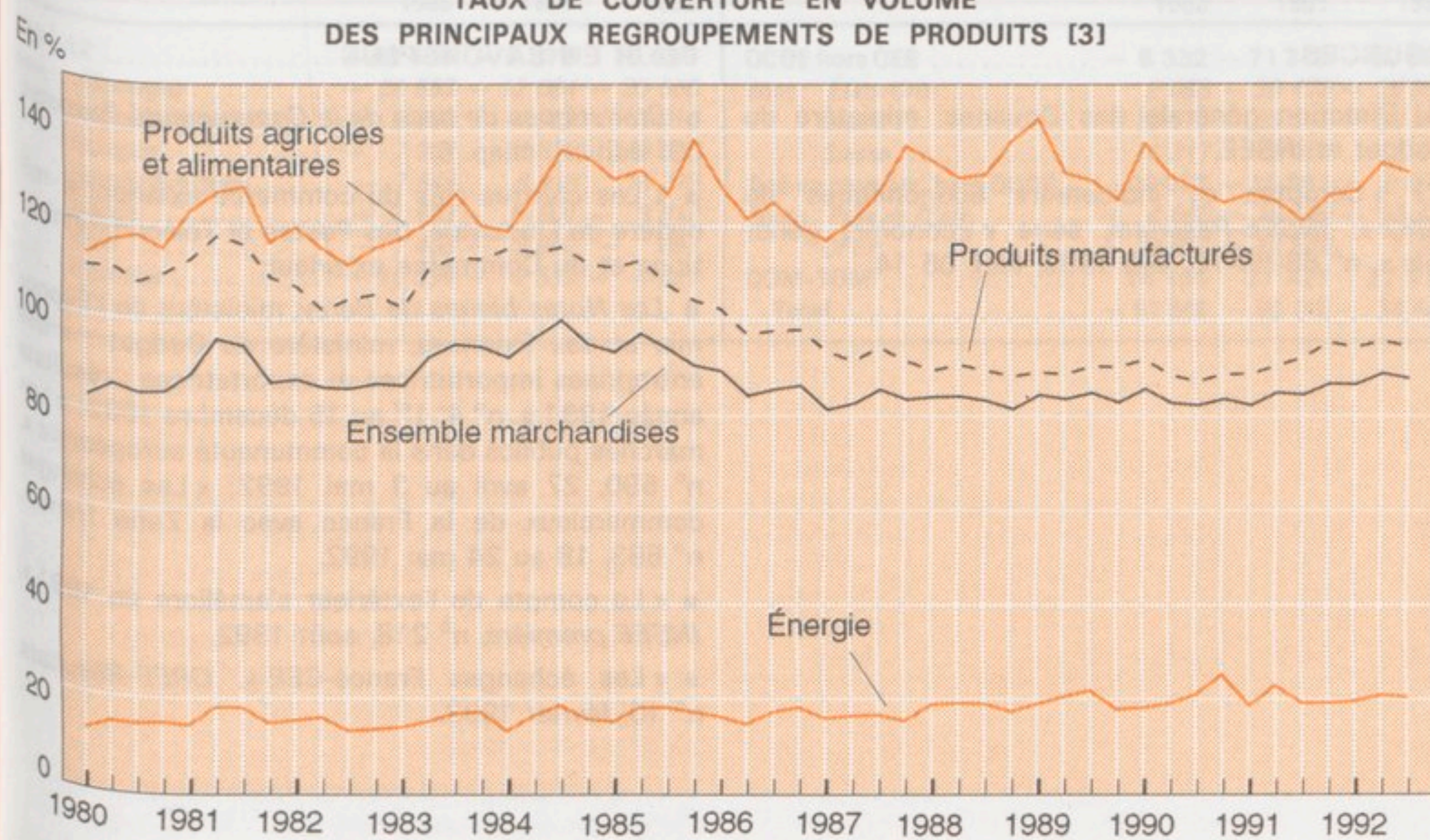
EXPORTATIONS* DE LA FRANCE (FAB) PAR GROUPE DE PRODUITS [1]

(milliards de F)

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Agriculture, sylviculture, pêche	74,3	69,6	72,0	79,5	86,2	85,1	82,6	83,9
Industries agricoles et alimentaires	77,2	73,8	76,4	89,1	103,3	105,6	111,3	117,3
Énergie	37,2	23,6	21,3	21,8	26,5	31,2	34,5	32,3
Biens intermédiaires	241,5	223,5	229,2	261,6	292,2	287,3	292,0	291,2
Biens d'équipement professionnel	234,7	228,3	231,8	255,5	299,4	311,4	327,6	337,6
Biens d'équipement ménager	9,4	10,9	11,9	13,7	16,5	19,7	23,1	23,1
Matériel de transport terrestre	101,9	107,6	115,7	128,4	145,2	157,3	165,6	172,2
Biens de consommation courante	125,2	122,9	128,4	143,0	166,3	175,6	180,6	187,6
Transports et télécommunications	55,8	49,5	50,0	53,7	59,2	59,5	61,5	64,0
Services marchands	88,1	88,6	80,2	79,5	87,3	86,4	97,9	99,1
Services d'assurances et des org. financiers ..	7,1	9,1	13,4	14,1	26,1	39,3	36,1	73,3
Total (a)	1 123,9	1 074,1	1 101,4	1 221,3	1 411,1	1 468,0	1 532,4	1 610,8

* Y compris le matériel militaire. (a) Avec correction territoriale.

TAUX DE COUVERTURE EN VOLUME DES PRINCIPAUX REGROUPEMENTS DE PRODUITS [3]



16 ÉCHANGES EXTÉRIEURS

PRÉSENTATION

Le *taux de couverture* (CAF-FAB) (hors matériel militaire) des importations françaises par les exportations est de 97,1 % en 1992 soit 4,6 points de plus qu'en 1991. Le solde de la balance commerciale a ainsi été ramené de - 97 milliards de F en 1991 à - 36 milliards de F en 1992. Y compris le matériel militaire le solde est passé de - 82 milliards de F en 1991 à - 21 milliards de F en 1992. Les exportations en valeur croissent de 2,2 % alors que les importations baissent de 2,6 %. Le déficit énergétique a fortement diminué passant de - 94,7 milliards de F en 1991 à - 79,9 milliards de F en 1992. La balance pour les biens d'équipement professionnel est devenue positive, 14,3 milliards de F en 1992 contre - 9,2 milliards de F en 1991. Le solde de l'équipement automobile des ménages est positif et quasiment stable avec 32,6 milliards de F et celui des produits de l'agriculture également avec 33,3 milliards de F. Pour l'électroménager et l'électronique grand public, la balance reste négative (- 9,7 milliards de F) mais elle s'améliore par rapport à 1991 (- 12,4 milliards de F) [1].

En 1992, dans ses échanges commerciaux avec l'étranger, la France est fortement déficitaire avec les États-Unis et le Japon, respectivement - 27 milliards de F et - 30 milliards de F, alors qu'elle s'est notablement améliorée avec les pays de la CEE passant de - 7,8 milliards de F à + 16,1 milliards de F [2].

Pour la première fois depuis 1975, la France a plus exporté vers la CEE qu'elle n'a reçu d'importations de cette zone [2].

SOURCES

[1] Direction générale des Douanes, ministère du Budget et INSEE.

[2] « Comptes et indicateurs économiques de 1992 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 68-69-70, juin 1993, tabl. 05-14.

DÉFINITIONS

● **Balance commerciale.** Dans les échanges extérieurs, la balance commerciale inclut uniquement les biens, les services étant exclus.

● **Taux de couverture.** Rapport de la valeur des exportations (E) divisées par celle des importations (I) relatives au même produit ou ensemble de produits, ou au même pays, etc. Le taux de couverture est le rapport E/I alors que le solde du commerce extérieur est la différence E - I. Ces deux notions ne sont donc pas interchangeables

● **CAF-FAB, FAB-FAB.** Les pratiques comptables conduisent le plus souvent à comparer des *importations CAF* à des *exportations FAB*. Cette dissymétrie explique que l'équilibre des échanges se situe alors à un taux, calculé en fonction des produits échangés et de l'importance correspondante des frais de transport, globalement voisin de 95 %. Pour éviter cette anomalie, les statistiques globales du commerce extérieur sont publiées avec des importations FAB et un équilibre FAB-FAB. Chaque année, le coefficient de passage CAF-FAB est établi par la Direction générale des Douanes et Droits indirects ; il est égal à 96,3 % pour 1990 et 96 % pour 1991 et 1992.

● **Statistiques douanières - statistiques de la comptabilité nationale.** La comptabilité nationale procède à l'évaluation dans la nomenclature d'activités et de produits (NAP) des importations et des exportations de biens à partir des statistiques douanières de marchandises. Des correctifs sont apportés à celles-ci : d'une part les échanges se rapportant à la récupération sont déduits des flux douaniers, d'autre part l'avitaillement des navires et celui des avions sont ajoutés.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat 30^e édition, chap. 6.

● « Les chiffres clés du commerce extérieur », ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur.

● *Les Notes bleues de Bercy*, ministère de l'Économie et des Finances, ministère du Budget : « Les entreprises importatrices et exportatrices : résultats année 1991 », n° 4, 1^{er} au 15 décembre 1992 ; « Les marchés publics dans la communauté européenne », n° 590, 27 avril au 3 mai 1992 ; « Les échanges commerciaux de la France avec la Zone franc », n° 593, 18 au 24 mai 1992.

● « Le compte de l'extérieur s'améliore en 1991 » *INSEE première*, n° 218, août 1992.

● « Les échanges France-CEE », *DREE-Résultats* n° 10, février 1993.

16.2 BALANCE COMMERCIALE

BALANCE COMMERCIALE DE LA FRANCE 1992 CAF-FAB [1]

Produits	Exportations FAB		Importations CAF		Solde Milliards de F	Taux de couvert. %
	Milliards de F	%	Milliards de F	%		
Produits de l'agriculture, sylviculture, pêche	83,9	6,8	50,6	4,0	33,3	165,8
Produits des industries agricoles et alimentaires	116,5	9,5	96,8	7,7	19,7	120,4
dont : viandes et produits laitiers	42,0	3,4	34,3	2,7	7,7	122,4
autres produits	74,5	6,1	62,5	4,9	12	119,2
Produits énergétiques	27,9	2,3	107,8	8,5	- 79,9	25,9
dont : pétrole brut, gaz naturel, produits pétroliers raffinés	13,9	1,1	99,6	7,9	- 99,6	-
Biens intermédiaires	291,1	23,7	313,3	24,8	- 22,2	92,9
dont : minéraux et produits de la 1 ^{re} transformation de l'acier	42,8	3,5	36,8	2,9	6,0	116,3
métaux et demi-produits non ferreux	34,2	2,8	45,2	3,6	- 11,0	75,7
produits de la fonderie et du travail des métaux	35,5	2,9	35,0	2,8	0,5	101,4
matériaux de construction et céramique	12,3	1,0	15,2	1,2	- 2,9	80,9
produits de l'industrie du verre	12,2	1,0	8,9	0,7	3,3	137,1
produits chimiques de base	90,8	7,4	95,3	7,5	- 4,5	95,3
papier carton	25,6	2,1	37,2	2,9	- 11,6	68,8
caoutchouc et matières plastiques	39,2	3,2	40,7	3,2	- 1,5	96,3
Biens d'équipement professionnel	316,6	25,8	302,3	23,9	14,3	104,7
dont : produits de la mécanique et matériel de précision	119,0	9,7	123,6	9,8	- 4,6	96,3
matériel électrique et électronique prof.	119,6	9,7	132,0	10,4	- 12,4	90,6
produits de la construction aéronautique	78,1	6,4	46,7	3,7	31,4	167,2
Électroménager, électronique grand public	23,1	1,9	32,8	2,6	- 9,7	70,4
Équipement automobile des ménages	172,2	14,0	139,6	11,0	32,6	123,4
Biens de consommation courante	190,0	15,5	216,8	17,2	- 26,8	87,6
dont : produits de la parachimie et de la pharmacie	70,3	5,7	42,5	3,4	27,8	165,4
produits textiles	64,1	5,2	87,3	6,9	- 23,2	73,4
presse, produits imprimerie et édition	11,5	0,9	15,3	1,2	- 3,8	75,2
cuirs et chaussures	11,5	0,9	21,0	1,7	- 9,5	54,8
bois, meubles	32,6	2,7	49,1	3,9	- 16,5	66,4
Divers	6,1	0,5	3,9	0,3	2,2	156,4
Total	1 227,5	100,0	1 263,9	100,0	- 36,4	97,1
Matériel militaire	20,8		4,4		+ 16,4	
Total y compris matériel militaire	1 247,3		1 268,3		- 21,0	98,3

BALANCE COMMERCIALE DE LA FRANCE PAR ZONE ET PAR PAYS [2]

(millions de F)

	1985	1991	1992		1985	1991	1992
CEE à 12	- 69 458	- 7 875	16 088	OCDE hors CEE	- 6 332	- 71 349	- 60 865
dont : Allemagne	- 28 553	- 12 064	- 20 566	dont : États-Unis	2 098	- 38 476	- 26 952
Belgique-Luxembourg	- 8 369	- 768	4 016	Japon	- 16 170	- 29 547	- 30 099
Espagne	- 7 202	14 628	19 660	Suisse	16 217	15 084	14 447
Grande-Bretagne	- 7 546	6 919	15 773	Autres pays étr. hors OCDE ..	- 16 058	- 16 891	8 334
Irlande	- 2 693	- 6 901	- 8 817	dont : Pays de l'Est	- 4 660	- 16 759	- 14 321
Italie	- 1 468	- 9 982	- 657	OPEP	- 29 037	- 12 626	1 705
Pays-Bas	- 15 934	- 7 533	- 4 321	DOM-TOM	14 184	27 427	27 477
				Total	- 91 848	- 96 115	- 36 443

16 ÉCHANGES EXTÉRIEURS

PRÉSENTATION

Les échanges extérieurs de la France sont nettement privilégiés avec les pays de l'Europe des Douze qui totalisent 62,7 % des exportations et 59,6 % des importations de l'Hexagone en 1992 [1].

Selon les produits, le lien européen est plus ou moins affirmé : nos approvisionnements énergétiques proviennent de pays plus lointains tandis que nos achats industriels proviennent largement de nos voisins européens. Nos exportations, quant à elles, vont surtout vers la CEE.

L'Allemagne, suivie de l'Italie, sont nos premiers clients et fournisseurs; le solde avec l'Italie reste à l'équilibre en 1992, par contre il est défavorable avec l'Allemagne. Le Japon reste en 1992 un client modeste (1,8 % de nos exportations) mais il est un fournisseur plutôt important (4,2 % de nos importations), devancé par les États-Unis (8,6 % de nos importations) parmi les fournisseurs non européens [1].

SOURCES

[1] « Comptes et indicateurs économiques de 1992 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 68-69-70, juin 1993, tabl. 05-11, 05-12, 05-13.

DÉFINITIONS

● **OCDE.** L'Organisation de coopération et de développement économiques, qui a succédé à l'OECE fondée pour gérer l'aide américaine d'après-guerre (plan Marshall), comprend en plus de l'Europe des Douze (CEE), les pays de l'Europe Occidentale (Autriche, Finlande, Islande, Norvège, Suède, Suisse, Turquie, Yougoslavie), en Amérique, les États-Unis et le Canada, en Océanie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et, en Asie, le Japon.

● **Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).** Algérie, Arabie Saoudite, Bahreïn, Équateur, Gabon, Indonésie, Irak, Iran, Koweït, Libye, Nigeria, Venezuela.

● **Pays de l'Est.** Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie, ex-URSS.

● **CAF-FAB.** Statistiques douanières et statistiques de la comptabilité, nationale, voir mot-clé 16-2.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Statistiques du commerce extérieur*, annuaire abrégé, ministère du Budget (trimestriel et annuel).

● *Annuaire des échanges extérieurs des pays de la CEE, OEST*, ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme.

● « Le pétrole vert - Dix ans d'exportations agro-alimentaires », *INSEE-Première*, n° 130, avril 1991.

● « L'Europe dans le monde », *Les cahiers français* La Documentation française, n° 257, juillet-septembre 1992.

● *Les Notes bleues de Bercy*, ministère de l'Économie et des Finances, ministère du Budget : « Les échanges commerciaux entre la France et l'Espagne », n° 2, 1^{er} au 15 novembre 1992; « La distribution française dans la compétition européenne », n° 3, 16 au 30 novembre 1992; « Les échanges franco-italiens », n° 5, du 16 au 31 décembre 1992.

● *Le Moniteur du commerce international* : « Maastricht : un traité pour PME », n° 1022, avril 1992; « Les postes d'expansion économique », n° spécial, mai 1992.

16.3 CLIENTS ET FOURNISSEURS

LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS PAR ZONE ET PRODUIT [1]

	1980				1992			
	Exportations FAB		Importations CAF		Exportations FAB		Importations CAF	
	milliards F	%	milliards F	%	milliards F	%	milliards F	%
Agriculture	34,8	7,4	31,0	5,4	83,9	6,8	50,5	4,0
dont : CEE	24,6	5,2	10,4	1,8	66,7	5,4	25,3	2,0
OCDE hors CEE	3,3	0,7	5,2	0,9	6,8	0,6	6,4	0,5
Industries agro-alimentaires	45,0	9,6	37,5	6,6	116,7	9,5	96,8	7,7
dont : CEE	23,2	4,9	22,7	4,0	76,4	6,4	70,5	5,6
OCDE hors CEE	5,1	1,1	4,7	0,8	13,3	1,7	8,6	0,7
Énergie	18,8	4,0	150,5	26,4	27,9	2,3	107,8	8,5
dont : CEE	11,0	2,3	20,4	3,6	18,0	1,5	24,5	1,9
OCDE hors CEE	4,2	0,9	7,7	1,4	6,9	0,6	17,0	1,3
Biens intermédiaires	133,6	28,4	143,8	25,3	291,0	23,7	315,4	25,0
dont : CEE	79,0	16,8	93,8	16,5	198,7	16,2	223,2	17,7
OCDE hors CEE	21,4	4,6	30,1	5,3	49,0	4,0	60,2	4,8
Équipement (a)	167,8	35,7	134,7	23,7	520,0	41,9	475,3	42,5
dont : CEE	81,7	17,4	89,0	15,6	314,6	24,0	284,8	22,5
OCDE hors CEE	25,0	5,3	39,7	7,0	93,3	7,6	139,5	11,0
Biens de consommation courante	65,6	14,0	69,5	12,2	187,6	15,3	214,5	17,0
dont : CEE	36,8	7,8	44,3	7,8	107,2	8,7	121,5	9,6
OCDE hors CEE	12,9	2,8	11,5	2,0	37,0	3,0	36,8	2,8
Total marchandises (b)	470,2	100,0	569,7	100,0	1 227,4	100,0	1 263,9	100,0
CEE	260,6	55,4	282,2	49,5	769,3	62,7	753,2	59,6
OCDE hors CEE	72,1	15,3	99,5	17,5	206,8	16,8	267,6	21,2

(a) Professionnel, ménager, matériel de transport (y. c. automobiles). (b) Y compris produits de récupération.

LES CLIENTS DE LA FRANCE EN 1992 (EXPORTATIONS FAB) [1]

Pays	1980		1992		Pays	1980		1992	
	%	milliards F	%			%	milliards F	%	
Europe des Douze	55,4	769,3	62,7		DOM-TOM	1,6	30,7	2,5	
Allemagne	16,0	215,5	17,6		OCDE hors CEE	15,1	206,8	16,8	
Italie	12,5	133,8	10,9		États-Unis	4,4	81,3	6,6	
Grande-Bretagne	7,0	113,2	9,2		Suisse	4,7	43,5	3,5	
UE belgo-lux.	9,4	112,9	9,2		Japon	1,0	22,5	1,8	
Espagne	2,8	87,9	7,2		Autres pays	5,0	59,5	4,8	
Pays-Bas	4,9	59,9	4,9		Autres pays étrangers				
Portugal	0,7	20,4	1,7		hors OCDE	27,8	251,4	20,5	
Danemark	0,7	10,3	0,8		OPEP	8,9	51,4	4,2	
Grèce	1,1	10,0	0,8		Pays de l'Est	4,5	34,1	2,8	
Irlande	0,5	5,4	0,4		Autres pays	14,4	135,1	11,0	
					Total	100,0	1 227,4	100,0	

LES FOURNISSEURS DE LA FRANCE EN 1992 (IMPORTATIONS CAF) [1]

Pays	1980		1992		Pays	1980		1992	
	%	milliards F	%			%	milliards F	%	
Europe des Douze	49,4	753,2	59,6		DOM-TOM	0,4	3,3	0,3	
Allemagne	16,1	236,1	18,7		OCDE hors CEE	17,3	267,6	21,2	
Italie	9,4	134,5	10,6		États-Unis	7,9	108,3	8,6	
UE belgo-lux.	8,3	108,9	8,6		Japon	2,1	52,6	4,2	
Grande-Bretagne	5,4	97,4	7,7		Suisse	2,2	29,1	2,3	
Pays-Bas	5,4	64,2	5,1		Autres pays	5,0	77,7	6,1	
Espagne	2,9	68,3	5,4		Autres pays étrangers				
Portugal	0,4	14,3	1,1		hors OCDE	32,9	243,1	19,2	
Irlande	0,6	14,2	1,1		OPEP	18,6	49,7	3,9	
Danemark	0,6	11,9	0,9		Pays de l'Est	4,3	48,5	3,8	
Grèce	0,3	3,4	0,3		Autres pays	10,0	141,6	11,2	
					Total	100,0	1 263,9	100,0	

16 ÉCHANGES EXTÉRIEURS

PRÉSENTATION

En 1992, la *balance des paiements* de la France se caractérise, pour la première fois depuis 1986, par un excédent des *transactions courantes* (+ 14,7 milliards de F). Le solde commercial FAB-FAB atteint + 6,2 milliards de F contre - 56,4 milliards de F en 1991.

Les échanges de services ont dégagé un nouvel excédent de 10,2 milliards de F en 1992, après 17,6 milliards de F en 1991 : si le déficit des revenus du capital s'accroît, les résultats des autres postes de services ont évolué favorablement, notamment les voyages (+ 58,4 milliards de F).

Le déficit des transferts unilatéraux augmente en 1992 : la France n'a pas bénéficié des transferts exceptionnels reçus l'année précédente au titre de la guerre du Golfe.

Les mouvements de *capitaux à long terme* ont dégagé un excédent record de 154,2 milliards de F en 1992 : la nouvelle réduction du déficit des investissements directs traduit à la fois un ralentissement des investissements français à l'étranger et un regain d'attractivité du marché français pour les investisseurs non-résidents. Ceux-ci ont concentré leurs achats de titres français sur les bons du Trésor. Les opérations sur titres représentent des entrées nettes exceptionnelles de 212,2 milliards de F.

Les mouvements de *capitaux à court terme* ont connu tout au long de l'année des fluctuations de forte ampleur [1].

En 1992, la France mise à part, les principales puissances économiques de la CEE font état d'un solde des paiements largement déficitaire, contrairement aux Pays-Bas, à l'UEBL, au Danemark et à l'Irlande [2].

SOURCES

[1] « La balance des paiements en 1992 », *Les Notes bleues de Bercy*, ministère de l'Économie, ministère du Budget, n° 13, du 16 au 30 avril 1993.

[2] « Comptes et indicateurs économiques de 1992 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 68-69-70, juin 1993.

DÉFINITIONS

● **Balance des paiements.** Elle décrit les flux économiques et financiers entre résidents et non-résidents. En France, la balance des paiements est d'abord établie en termes de règlements par la Banque de France, à partir des « comptes rendus de paiement » des banques et des « états » des secteurs bancaire et officiel (public). La balance officielle mise en place en 1972 par la direction du Trésor recense toutes les transactions, qu'elles aient ou non donné lieu à règlement (substitution pour le commerce extérieur des statistiques douanières FAB-FAB aux comptes rendus bancaires).

● **Transactions courantes :** postes Marchandises (balance commerciale FAB/FAB), Services, Autres biens et services (redressement statistique global sur les postes précédents) et Transferts unilatéraux (notamment transferts d'économies de travailleurs et dépenses de coopération du secteur officiel).

● **Capitaux à long terme.** Comprennent les investissements directs et ceux du secteur officiel, les crédits commerciaux, les prêts à long terme ainsi que les opérations sur titres.

● **Capitaux à court terme.** Comprennent les créances et engagements du secteur bancaire, les crédits et prêts à court terme du secteur privé non bancaire et les avoirs et engagements à court terme et à vue du secteur officiel.

● **Réserves internationales.** Elles comprennent les Droits de tirage spéciaux (DTS), les disponibilités au Fonds monétaire international et les réserves en devises.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Balance of payments statistics*, Fonds monétaire international (trimestriel et annuel).

● « La balance des paiements », *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 30^e édition.

● *Balance des paiements entre la France et l'étranger*, ministère de l'Économie (Direction du Trésor) et Banque de France (Direction générale des services étrangers), annuel.

● *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, numéros de mars, juin, septembre et décembre.

● *INSEE-Première* : « Les échanges extérieurs des services », n° 181, février 1992; « Le compte de l'étranger s'améliore en 1991 », n° 218, août 1992.

16.4 BALANCE DES PAIEMENTS

BALANCE DES PAIEMENTS ENTRE LA FRANCE ET L'EXTÉRIEUR (DONNÉES BRUTES)* [1] [2]

(milliards de F)

	1989	1990	1991	p 1992
I. Transactions courantes	- 29,8	- 52,7	- 33,4	+ 14,7
Marchandises	- 64,3	- 70,3	- 49,8	+ 9,4
soit : commerce extérieur	- 68,0	- 73,7	- 56,4	+ 6,2
négoce international	+ 3,7	+ 3,4	+ 6,7	+ 3,2
Services et revenus de facteurs	+ 45,5	+ 23,1	+ 17,6	+ 10,2
soit : revenus du capital	+ 3,0	- 16,1	- 28,6	- 42,3
revenus du travail	- 0,9	- 1,4	- 0,1	- 2,7
services liés au commerce extérieur	- 9,3	- 12,6	- 13,2	- 13,9
services liés aux échanges de				
technologie	+ 14,9	+ 14,9	+ 19,2	+ 16,2
voyages	+ 39,7	+ 43,2	+ 51,0	+ 58,4
opérations gouvernementales	- 3,8	- 3,7	- 3,9	- 3,0
services divers	+ 1,9	- 1,2	- 6,8	- 2,4
Autres biens et services	+ 37,2	+ 38,9	+ 40,2	+ 41,7
Transferts unilatéraux	- 48,3	- 44,4	- 41,4	- 46,6
soit : secteur privé	- 12,2	- 15,1	- 14,4	- 17,1
secteur officiel	- 36,1	- 29,3	- 27,0	- 29,5
II. Transfert en capital	- 5,9	- 29,9	- 3,2	- 1,2
III. Capitaux à long terme	+ 73,3	+ 89,4	+ 17,7	+ 154,2
Crédits commerciaux	+ 8,3	+ 8,1	+ 3,6	+ 0,7
Investissements directs	- 57,8	- 100,2	- 57,2	- 13,4
soit : Français à l'étranger	- 115,7	- 147,6	- 115,8	- 96,4
étrangers en France	+ 60,9	+ 50,3	+ 62,5	+ 86,4
secteur officiel	- 3,0	- 2,9	- 3,9	- 3,4
Prêts	- 40,1	- 6,5	- 14,8	- 45,3
soit : secteur privé non bancaire	- 3,3	- 5,3	- 1,6	+ 4,7
secteur bancaire	- 10,7	+ 8,7	+ 11,1	- 32,2
secteur officiel	- 26,1	- 9,9	- 24,3	- 17,8
Opérations sur titres	+ 162,8	+ 188,0	+ 86,1	+ 212,2
soit : résidents sur titres étrangers	- 42,4	- 46,1	- 75,8	- 77,6
non-résidents sur titres français ...	+ 205,2	+ 234,1	+ 164,1	+ 284,2
instruments conditionnels	-	-	- 2,2	+ 5,6
Balance de base (I + II + III)	+ 37,6	+ 6,8	- 18,9	+ 167,7
IV. Capitaux à court terme	- 2,8	- 10,1	- 6,8	- 166,0
Secteur privé non bancaire	- 66,9	- 100,5	- 42,3	- 26,0
Secteur bancaire	+ 37,0	+ 149,4	+ 4,3	- 254,3
Secteur officiel	+ 27,1	- 58,9	+ 31,2	+ 114,3
V. Ajustements	- 34,8	+ 3,3	+ 25,7	- 1,7

BALANCE DES OPÉRATIONS COURANTES ET RÉSERVES TOTALES DES PRINCIPAUX PAYS DE L'OCDE [2]

(milliards de dollars US)

	1990		1991		p 1992	
	Solde des paiements courants	Réserves totales (fin déc.)	Solde des paiements courants	Réserves totales (fin déc.)	Solde des paiements courants	Réserves totales (fin déc.)
Allemagne (a)	47,1	72,6	- 19,8	67,8	- 25,8	95,5
Espagne	- 16,9	52,0	- 15,8	66,6	- 19,9	46,3
France	- 14,9	40,9	- 6,6	35,4	1,0	31,0
Italie	- 14,7	66,2	- 21,1	52,0	- 22,9	30,9
Royaume-Uni	- 30,2	36,8	- 11,1	42,8	- 22,3	37,8
Autres CEE	- 4,1	68,2	15,7	73,7	19,5	73,7
CEE à 12	- 16,8	336,7	- 58,7	338,3	- 70,4	315,2
Canada	- 22,0	18,6	- 25,5	16,9	- 24,6	11,9
États-Unis	- 90,4	85,3	- 3,7	79,8	- 56,1	72,9
Japon	35,8	79,7	72,9	73,3	118,9	72,8
Autres OCDE	- 19,0	74,2	- 4,9	71,3	0,7	70,5
Total OCDE	- 112,5	628,7	- 19,9	612,8	- 31,5	580,6

(a) Allemagne occidentale jusqu'en 1990, ensemble de l'Allemagne pour 1991 et 1992.

16 ÉCHANGES EXTÉRIEURS

PRÉSENTATION

Les investissements bruts français à l'étranger s'élèvent pour l'année 1991 à 141 milliards de francs. Sur la même période les investissements étrangers en France s'élèvent à 86,8 milliards de francs [1].

Au 31 décembre 1990, l'encours des investissements directs français à l'étranger était de 564,8 milliards de francs. Toujours au premier rang des pays d'accueil des investissements français, les États-Unis voient pourtant leur part reculer puisqu'elle passe de 24,6 % en 1989 à 21,2 % fin 1990. Deux secteurs économiques reçoivent plus du tiers de l'ensemble des investissements français : le secteur du crédit et des assurances à lui seul en reçoit 25 %. Les produits chimiques constituent le deuxième pôle d'attraction mais dans une proportion bien inférieure (11 %) [2].

Au 31 décembre 1990, l'encours des investissements directs étrangers en France s'élèvent à 443,7 milliards de francs [2]. Les États-Unis sont toujours en 1990 le premier investisseur dans l'industrie avec 30 % des salariés de l'ensemble des entreprises à participation étrangère. Parmi les groupes de la Communauté européenne, la plupart des implantations dans le commerce, les services et l'industrie sont en provenance de l'Allemagne, du Royaume-Uni, de l'Italie, du Benelux et des Pays-Bas. Dans les services, la présence étrangère est la plus significative dans les services à caractère logistique aux entreprises [3].

SOURCES

- [1] « La balance des paiements de la France 1991 », rapport annuel-Annexes, ministère de l'Économie et des Finances, Banque de France.
- [2] Direction générale des services étrangers, Banque de France (bulletin trimestriel, décembre 1992).
- [3] « L'implantation étrangère dans le commerce et les services en 1990 », *INSEE-Première*, n° 230, octobre 1992.
- [4] « L'implantation étrangère dans l'industrie au 1^{er} janvier 1991 », SESSI, ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur et direction du Trésor, ministère de l'Économie, ministère du Budget, tableaux 12-1 à 12-4.

DÉFINITIONS

● **Participation étrangère.** Les entreprises dont le capital social est détenu à plus de 20 % par l'étranger sont considérées dans tous les cas sous contrôle étranger au sens large. Les entreprises sont dites à participation majoritaire pour une participation à leur capital de l'étranger supérieure à 50 %. Elles sont dites à participation minoritaire lorsque les participations sont comprises entre 20 % et 50 %. Au-dessous du seuil de 20 %, les participations étrangères constituent un simple placement financier et ne traduisent pas une volonté d'influencer la gestion de l'entreprise. Elles sont donc considérées comme à capitaux français.

● **Investissements bruts.** Ne sont pas déduits les liquidations d'investissement direct et les remboursements de prêts. Les chiffres bruts sont les plus significatifs; en effet, l'évolution des chiffres nets des liquidations peut être perturbée par des désinvestissements importants en montants mais qui correspondent à la stratégie particulière de telle ou telle firme, ou encore à des mesures de nationalisation prises par tel ou tel pays.

● **Investissement direct.** Il comprend :
— la création à l'étranger d'une unité ayant une autonomie ou d'une succursale;
— l'acquisition de 10 % ou plus du capital social d'une entreprise;
— les prêts et avances consenties par l'investisseur à la société investie dès lors qu'un lien de maison-mère à filiale est établi entre eux.

● **Encours.** C'est le stock d'investissements des entreprises. Il est calculé en valeur comptable en ne prenant en considération que les filiales directes.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Croissance externe des groupes étrangers en France. Recensement 1991 », Direction des entreprises, Banque de France.
- « La polarisation géographique des investissements directs », *La Lettre du CEPII*, n° 92.
- « Le développement des investissements directs étrangers en France », *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 580, 17 au 23 février 1992.
- « La mondialisation des industries », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 179, décembre-janvier 1993.
- « Les investissements directs étrangers aux États-Unis », *Les Notes bleues de Bercy*, ministère de l'Économie et des Finances, ministère du Budget, n° 7, du 16 au 31 janvier 1993.

16.5 INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

LES INVESTISSEMENTS BRUTS FRANÇAIS À L'ÉTRANGER ET DE L'ÉTRANGER EN FRANCE PAR GRANDS SECTEURS [1]

Secteur	(millions de F)			
	Investissements français à l'étranger		Investissements étrangers en France	
	1990	1991	1990	1991
Agriculture	125	146	62	116
Énergie	15 126	12 112	283	126
Industrie manufactu- rière	64 396	50 320	17 294	31 445
Service (holding inclus)	83 334	70 920	41 326	41 471
Opérations immobi- lières	3 750	2 000	12 254	11 640
Autres (bâtiments, etc.)	4 438	5 489	4 318	2 020
Total	171 709	140 987	75 537	86 818

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR SECTEURS D'INVESTISSEMENT DIRECT À L'ÉTRANGER [1]

	(%)	
	Fin 1989	Fin 1990
Crédit et assurances	24,6	25,2
dont : <i>crédit</i>	15,3	17,3
<i>assurances</i>	9,3	7,9
Produits chimiques	11,6	10,6
Holdings	9,6	9,9
Matériel électrique et électronique	6,8	6,7
Récupération, réparation, commerce	7,4	6,1
Alimentation, boissons, tabac	5,8	6,1
Total	65,8	64,6
Autres secteurs investis	34,2	35,4
Total	100,0	100,0

GROUPES ÉTRANGERS DANS LES SERVICES EN FRANCE EN 1990 [3]

(en % des effectifs salariés au 31-12-1989)

	Taux d'implan- tation
Service de nature logistique aux entreprises	15,0
dont :	
<i>location de matériel de bureau</i>	49,0
<i>location de biens d'équipement</i>	26,0
<i>location de voitures</i>	31,0
<i>travail temporaire</i>	26,0
<i>cantines et traiteurs</i>	15,0
<i>autres services</i>	10,0
<i>nettoyage industriel</i>	10,0
Services de conseil au sens large aux entreprises	4,5
dont :	
<i>études techniques</i>	6,0
<i>publicité</i>	6,0
Hôtels, cafés, restaurants	6,0
Audiovisuel	4,0
Réparation et commerce automobile	3,0
Services divers aux ménages	1,4
Immobilier	1,0

PRINCIPAUX PAYS D'ACCUEIL DES INVESTISSEMENTS FRANÇAIS À L'ÉTRANGER [1]

	(%)	
	31 décembre 1989	31 décembre 1990
États-Unis	24,6	21,2
Pays-Bas	16,7	17,2
Royaume-Uni	8,1	11,5
UEBL	10,5	9,3
Espagne	7,5	7,9
Sous-total	67,4	67,1
Autres pays	32,6	32,9
Total	100,0	100,0

PAYS INVESTISSEURS EN FRANCE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 1990 [3]

(en % des effectifs salariés au 31-12-1989)

	Industrie	Commerce	Services
Allemagne (ex-RFA)	15,2	14,3	3,6
Royaume-Uni	9,5	11,1	9,3
Italie	6,7	4,3	1,2
Belgique-Luxembourg	5,6	10,9	6,6
Pays-Bas	6,0	5,9	11,6
Reste de la Communauté	0,7	1,0	1,2
Suisse	10,5	20,5	16,9
Reste Europe	4,8	3,9	5,3
États-Unis	29,8	15,4	31,3
Japon	1,8	3,3	0,8
Reste du monde	9,4	9,4	12,1
Total	100,0	100,0	100,0

ORIGINE DES PARTICIPATIONS ÉTRANGÈRES DANS L'INDUSTRIE FRANÇAISE (entreprises de plus de 20 salariés hors énergie, 1^{er} janvier 1991) [4]

	Entreprises à participation étrangère majoritaire			
	Nombre d'entre- prises	Effectifs (milliers)	CAHT (milliards F)	Invest. (milliards F)
Allemagne (Ex-RFA)	453	111	108,0	6,6
Belgique-Luxem- bourg	181	33	36,5	1,9
Danemark	28	4	3,9	0,3
Espagne	15	1	1,1	ε
Italie	88	26	25,7	1,3
Pays-Bas	112	37	51,3	2,8
Royaume-Uni	300	76	77,5	3,3
CEE	1 180	288	304,3	16,3
Suède	88	24	22,9	0,9
Suisse	309	62	58,7	3,1
Europe	1 624	383	39,6	21,4
Canada	26	11	8,7	0,4
États-Unis	509	214	270,5	13,3
Japon	47	14	15,3	0,8
Reste du monde	207	45	47,8	2,6
Tous pays	2 413	670	738,7	38,5

17 FINANCES

PRÉSENTATION

En 1992, l'agrégat monétaire M3 a repris un rythme de croissance soutenu. Son encours au dernier trimestre 1992 était supérieur de 5,9 % à celui d'un an auparavant. Cette augmentation a été légèrement supérieure à celle du PIB en valeur.

La progression de M3 en 1992 est principalement due au développement toujours soutenu des placements compris dans M3-M2 (14,3 % après 11,9 % en 1991), et notamment des OPCVM à court terme (18,2 % après 19,3 %). En revanche, le repli des avoirs rémunérés à taux réglementé (M2-M1) s'est accentué (- 3,4 % après - 1,6 %). Les dépôts à vue (M1) se sont stabilisés (0,9 % après - 3,0 %).

Malgré la reprise de la croissance des agrégats monétaires, celle de l'agrégat de placement P1 (épargne contractuelle) est restée forte (14,8 %). Elle a toutefois ralenti par rapport à 1991 (19,9 %), 1990 (24,4 %) et surtout 1989 (51,7 %).

L'endettement intérieur total a progressé de 5,5 % en 1992 (6,1 % en 1991). L'État a contribué pour moitié à cette progression; son endettement a crû de 13,9 %. Les sociétés ont à nouveau ralenti leur endettement (3,9 % en 1991 après 7,7 % en 1990). Corrélativement, les financements obtenus sur les marchés internes ont crû vivement (15,7 % après 7,4 %), essentiellement du fait de l'État. En revanche, la croissance des crédits aux agents non financiers s'est de nouveau affaiblie (2,1 % après 5,7 % en 1991 et 11,0 % en 1990).

En 1991 les moyens de paiement ont augmenté au Japon, aux USA et dans l'ensemble des pays européens excepté en Belgique et en France.

SOURCES

[1] *Statistiques monétaires et financières trimestrielles*, Banque de France, décembre 1990-1992.

[2] *Monnaie et finances*, Eurostat, thème 2, série B, n° 3, 1992.

DÉFINITIONS

● **Agrégats de monnaie.** L'agrégat M1 regroupe les billets détenus par les agents non financiers, les monnaies divisionnaires et les dépôts à vue en francs mobilisables. L'agrégat M2 comprend en plus de M1 les placements à vue en francs rémunérés (livrets A, livrets bleus, comptes d'épargne-logement, CODEVI, livrets d'épargne populaire et livrets soumis à l'impôt).

L'agrégat M3 inclut outre M2 les placements monétaires en devises, tous les placements à terme non négociables sur un marché (comptes à terme traditionnels, pensions, bons de caisse et bons d'épargne des établissements de crédit), les titres de créances négociables (certificats de dépôt, bons émis par les sociétés financières), les parts de fonds communs de créances à moins de 5 ans et la totalité des parts et titres d'OPCVM court terme.

L'agrégat M4 regroupe outre M3 les bons du Trésor et les billets de trésorerie émis par les entreprises.

● **Agrégats de placement.** L'agrégat P1 rassemble les plans d'épargne-logement, les livrets d'épargne entreprise, les contrats d'épargne auprès des sociétés de crédit différé, les plans d'épargne populaire et les bons de capitalisation.

L'agrégat P2 regroupe les obligations, les titres d'OPCVM obligataires et les réserves techniques d'assurance.

L'agrégat P3 comprend les actions et les titres d'OPCVM actions.

● **Crédit intérieur total.** Le crédit intérieur total défini comme l'ensemble des financements des agents non financiers résidents obtenus par voie d'endettement soit auprès des établissements de crédit, soit sur les marchés de capitaux, tant en France qu'à l'étranger retrace la dette de ces agents ayant entraîné un flux de financement effectif. Il comprend les crédits accordés par les établissements de crédit, l'encours des obligations et des titres du marché monétaire ainsi que les concours reçus des non-résidents.

● **OPCVM :** voir définition au mot-clé 17.3.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Rapport annuel du Conseil national du crédit pour 1991 », troisième trimestre 1992 (annuel).

● *Statistiques financières de l'OCDE.*

● « La monnaie en 1992 », *Collections statistiques Banque de France* (annuel).

● « Économie financière internationale, les interventions du Trésor », *Notes et études documentaires*, n° 4944-45.

● « Le repli des financements en 1991 », *INSEE-Première*, n° 223, août 1992.

● « Peut-on comprendre l'écart de taux d'intérêt France-Allemagne ? » CEPII, *Économie prospective internationale*, n° 51, 3^e trimestre 1992.

● *Problèmes économiques* : « Le rôle de la Banque de France dans la gestion des moyens de paiement », n° 2303, 1992; « L'évolution du crédit à la consommation », n° 2316, 1993; « Convergences des politiques monétaires et globalisation financière », n° 2322, 1993.

17.1 MONNAIE - CRÉDIT

PRINCIPAUX AGRÉGATS DE MONNAIE AU 31 DÉCEMBRE 1992 (milliards de F) [1]

Moyens de paiement M1 1643,8	- Billets et monnaies divisionnaires - Dépôts à vue en francs	M2 2845,2	M3 5437,7	Liquidités M4 5493,3
Placements à vue M2 - M1 1201,3	- Livrets A dans les C E - Autres livrets défiscalisés dans les C E - Livrets bleus au Crédit Mutuel - Livrets défiscalisés dans les banques et au Trésor - Livrets soumis à l'impôt dans les C E - Livrets soumis à l'impôt dans les banques			
Placements à terme M4 - M2 2648,1	- Placements en devises auprès des C E et du Trésor - Dépôts à terme, valeurs prises en réméré et bons de caisse et d'épargne auprès des E C et du Trésor - Certificats de dépôt et bons négociables émis par les E C - Titres d'OPCVM court terme - Bons du trésor chez les ANF - Billets de trésorerie chez les ANF		M4 - M3 55,6	

AGRÉGATS DE MONNAIE EN FIN D'ANNÉE [1]

(milliards de F)

	1990	1991	1992
M1 (moyens de paiement)	1 697,7	1 611,1	1 643,8
M2-M1 (placements à vue)	1 259,6	1 238,5	1 201,3
Livrets défiscalisés	945,8	934,1	907,5
Compte d'épargne-logement	116,7	120,6	123,4
Livrets soumis à l'impôt	197,1	183,8	170,4
M3-M2 (placements à terme)	2 081,2	2 337,9	2 592,5
Dépôts et titres du marché monétaire en devises	62,3	72,4	63,5
Placements à terme et bons d'épargne en F	923,9	959,8	1 029,7
Titres d'OPCVM	1 095,0	1 305,8	1 482,3
M4-M3 (placements à terme)	49,7	48,8	55,6
Bons du Trésor	27,8	34,4	36,3
Billets de trésorerie	21,9	14,4	19,3
P1 (Épargne contractuelle)	767,8	917,5	1 031,9
M1	1 697,7	1 611,1	1 643,8
M2	2 957,3	2 849,6	2 845,2
M3	5 038,5	5 187,5	5 437,7
M4	5 088,2	5 236,3	5 493,3

CRÉDIT INTÉRIEUR TOTAL EN FIN D'ANNÉE [1]

(milliards de F)

	1990	1991	1992
Dettes publiques ajustées (a)	1 605,1	1 714,7	1 948,8
Dettes des agents non financiers (hors État)	6 553,6	6 913,5	7 198,9
Crédit intérieur total	8 158,7	8 628,2	9 147,7
<i>Répartition par instrument :</i>			
Obligations françaises	1 234,6	1 368,1	1 515,5
Obligations émises à l'étranger	89,0	100,8	122,0
Titres du marché monétaire	702,2	708,6	886,3
Crédits obtenus auprès des établissements de crédit résidents	6 036,9	6 365,4	6 525,1
Crédits obtenus auprès des établissements de crédit non résidents	96,0	85,3	98,7

(a) Après déduction des bons du Trésor souscrits par les organismes internationaux, des avances du FDES aux établissements de crédit et des transferts consécutifs aux opérations de nationalisation et privatisation.

DISPONIBILITÉS MONÉTAIRES* DANS LA CEE, AUX ÉTATS-UNIS ET AU JAPON EN 1991 [2]

Allemagne	296 671	France	231 713	Luxembourg	1 917	Ensemble CEE . (a)	1 108 113
Belgique	31 497	Grèce	8 956	Pays-Bas	56 550	États-Unis	684 042
Danemark	(a) 37 074	Irlande	4 175	Portugal	15 037	Japon	782 129
Espagne	121 575	Italie	317 154	Royaume-Uni	(a) 62 771		

* M1 en fin d'année, en millions d'Ecu (1 Ecu = 6,98 F).

(a) 1990.

17 FINANCES

PRÉSENTATION

Bien qu'en légère croissance depuis 1987, le *taux d'épargne* des ménages a nettement reculé par rapport à 1974. En 1992, il reste identique à celui de 1991 (12,8 %). Le ralentissement de l'investissement immobilier des ménages serait le premier responsable de cette tendance à la baisse. Parallèlement la diminution de l'épargne liquide a compensé les croissances depuis dix ans des assurances ou des titres d'OPCVM [1].

À des degrés divers, les principaux pays industrialisés enregistrent également un recul de leur *taux d'épargne* à partir de 1975-1976 [2].

La valeur du patrimoine national a été multipliée par 7 entre 1970 et 1988, passant de 3 159 milliards de F à 21 866 milliards de F. De 1970 à 1982, la part des ménages a diminué (de 70 % à 62 %) au bénéfice des entreprises et des administrations publiques. Depuis 1982, le mouvement s'est inversé : désormais les ménages possèdent 75 % du patrimoine national tandis que les sociétés et les administrations publiques n'en détiennent plus que 16,5 % et 8,5 % respectivement [3].

En 1988 le patrimoine brut moyen des groupes sociaux varie de 1 à 8. Cet écart est plus important que pour les revenus [4].

En 1992 les livrets d'épargne constituent toujours le placement le plus répandu, mais ils ne sont plus détenus que par 77 % des ménages contre 82 % en 1986. En revanche l'épargne-logement et les SICAV ont continué à se développer à un rythme soutenu. Enfin si l'achat du logement principal demeure le grand projet patrimonial, sans doute faut-il désormais y ajouter la préparation à la retraite [5].

SOURCES

[1] « Consommer ou épargner 1970-1990 », *INSEE-Première*, n° 184, février 1992.

[2] *Perspectives économiques de l'OCDE*, OCDE, décembre 1992.

[3] « La répartition du patrimoine national », *INSEE-Première*, n° 173, décembre 1991.

[4] « Que possèdent les diverses catégories sociales ? », *Données sociales*, édition 1993, INSEE.

[5] « Le patrimoine des ménages », *INSEE-Première*, n° 210, juin 1992.

DÉFINITIONS

● **Épargne.** L'épargne des ménages comprend l'épargne financière (épargne liquide, valeurs mobilières, épargne monétaire, assurance-vie) et l'épargne non financière assimilée à l'investissement immobilier.

● **Taux d'épargne.** C'est le rapport de l'épargne brute sur le revenu disponible brut.

● **Le patrimoine des ménages** ne comprend pas les biens durables (voitures, meubles, appareils ménagers...), ni les œuvres d'art. Il n'intègre pas non plus les droits à la retraite des régimes par répartition.

● **L'État** comprend les unités dont les dépenses et les recettes sont retracées dans le budget général, les budgets annexes (à l'exception de celui des P et T), les comptes spéciaux du Trésor, ainsi que les organismes à compétence spécialisée ne disposant pas de la personnalité juridique (fonds national d'aide au logement, fonds d'action économique, etc.).

S'il est facile de déterminer la propriété du domaine privé de l'État (bâtiments ministériels, terrains militaires, etc.), il n'en est pas tout à fait de même pour le domaine public. Les rivages, les eaux territoriales et maritimes, les fleuves... sont exclus du champ de la comptabilité nationale ainsi que le domaine public aérien.

Le domaine public artificiel créé par investissement fait partie du patrimoine de l'État lorsque la dépense correspondante est enregistrée dans le compte de capital : routes, ports, aérodromes, etc. Les biens immobiliers que l'État met à disposition d'autres organismes ne sont pas comptés dans son patrimoine, les concessions de service public (autoroutes, tunnel sous le Mont-Blanc, ...) non plus. Le domaine public artificiel non acquis à titre onéreux n'est pas actuellement pris en compte, en partie faute d'information statistique.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Les actifs patrimoniaux des ménages en 1986 », *Premiers-Résultats*, INSEE, n° 76, octobre 1986.

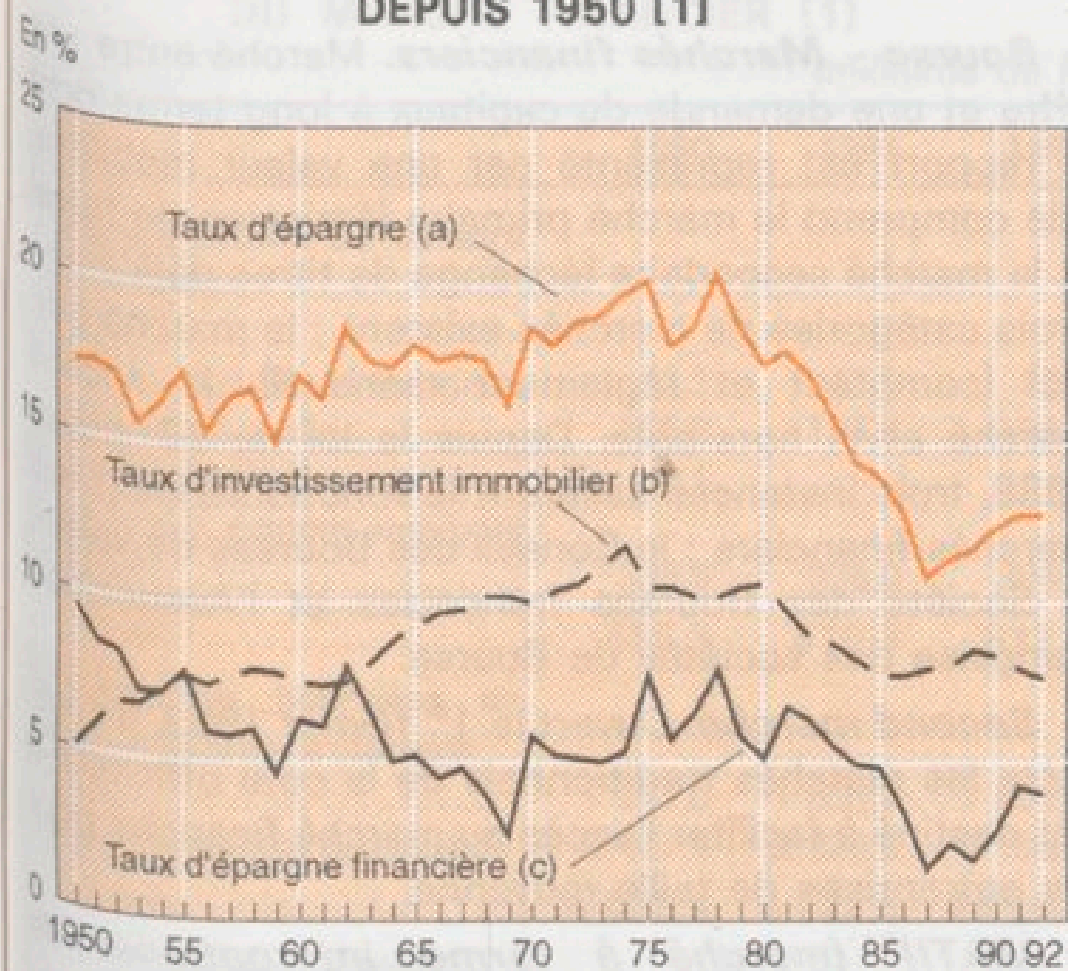
● « Vingt-cinq ans d'épargne en France », *Problèmes économiques*, n° 2322, 1993.

● *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget : « Épargne-logement-Bilan 1991 », n° 598, juin 1992; « Le plan d'épargne en actions », n° 595, juin 1992.

● « La transmission du patrimoine entre les générations », *Données sociales*, INSEE, édition 1993.

17.2 ÉPARGNE - PATRIMOINE

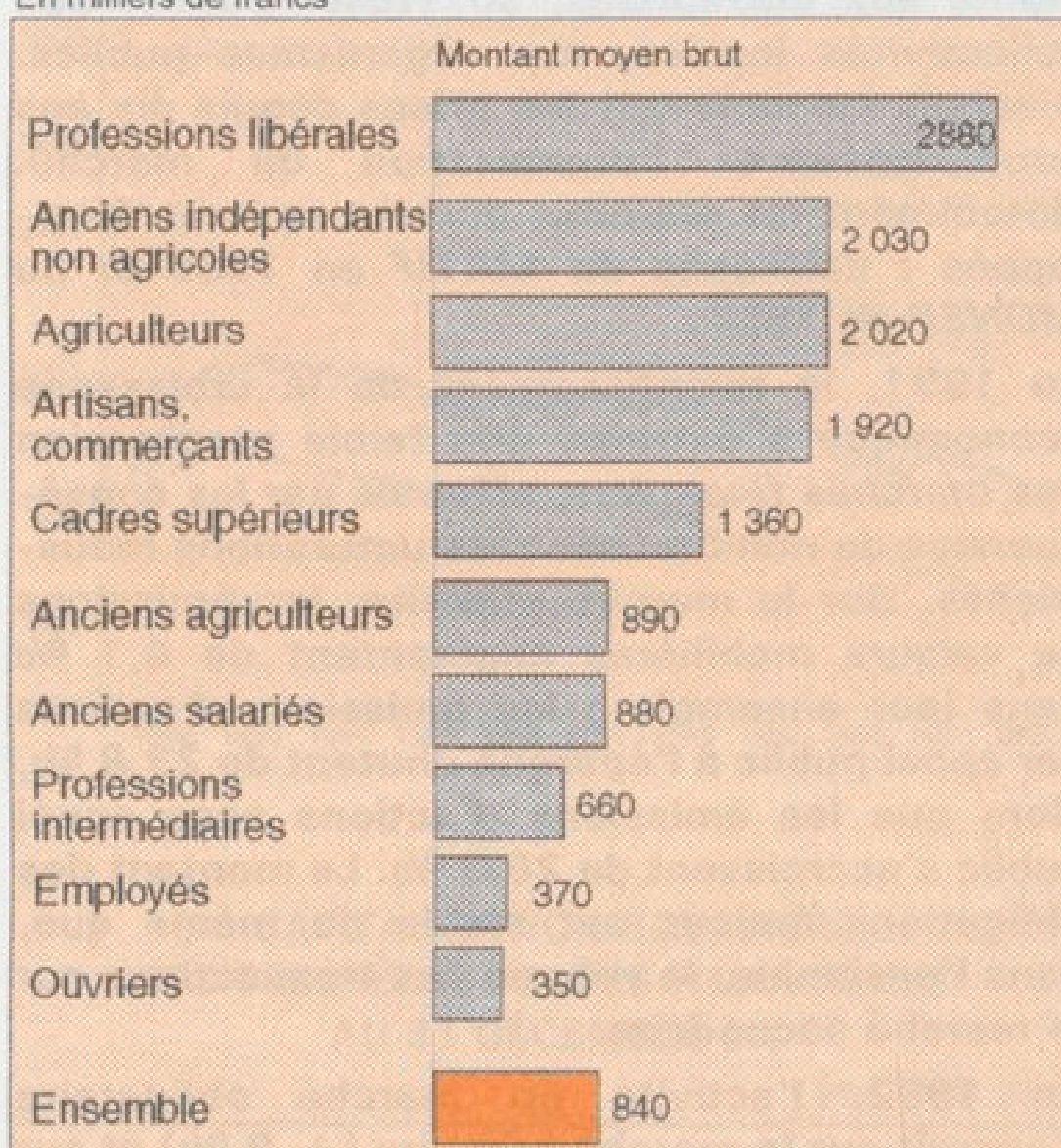
TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES DEPUIS 1950 [1]



(a) Épargne des ménages rapportée au revenu disponible des ménages.
 (b) FBCF des ménages non entrepreneurs individuels rapportée au revenu disponible des ménages.
 (c) Capacité de financement des ménages rapportée au revenu disponible des ménages.

PATRIMOINE DES MÉNAGES SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE EN 1988 [4]

En milliers de francs



Cerc. et Insee

LA RÉPARTITION DU PATRIMOINE NATIONAL [3]

Encours en fin d'année (milliards de francs courants)

Secteurs	1970	1988	Secteurs	1970	1988
Le patrimoine des ménages :			Le patrimoine des administrations publiques locales :		
Actifs non financiers	1 644	11 925	Actifs non financiers	226	1 985
dont : logements	823	8 238	Actifs financiers	59	239
terrains non bâtis	564	1 567	Total	285	2 224
Actifs financiers	883	8 251	Passifs financiers	86	567
Total	2 527	19 376	Valeur nette	199	1 657
Passifs financiers	329	2 934	Le patrimoine des sociétés non financières :		
Valeur nette	2 198	16 442	Actifs non financiers	1 134	7 863
Le patrimoine de l'État :			Actifs financiers	806	8 921
Actifs non financiers	65	390	dont : actions et autres participations	315	5 577
Actifs financiers	244	978	Total	1 940	16 784
dont : actions	77	531	Valeur nette indépendante (a)	581	3 640
autres participations	65	390	Autres secteurs		
Total	309	1 368	Patrimoine national		
Passifs financiers	254	1 871	3 159 21 866		
Valeur nette	55	- 503			

(a) Pour les entreprises non financières le patrimoine correspond à la valeur nette indépendante c'est-à-dire à la valeur nette hors actions et autres participations.

ÉVOLUTION DES TAUX D'ÉPARGNE DANS DIFFÉRENTS PAYS* [2]

	1970	1975	1980	1986	1987	1988	1989	1990	1991
États-Unis	8,3	8,9	9,1	6,2	4,5	4,5	4,1	4,5	4,9
Japon	17,7	22,8	17,9	16,1	14,7	14,3	14,2	13,6	14,6
Allemagne (ex-RFA) (a)	13,8	15,1	13,0	12,2	12,5	13,0	11,6	12,4	11,2
France	18,7	20,2	17,6	12,9	10,8	11,0	11,7	12,0	12,6
Italie	29,4	26,9	21,6	15,3	15,7	15,4	14,5	16,1	15,6
Royaume-Uni	9,0	13,3	13,3	8,6	6,8	5,6	6,6	8,3	9,8

* Les niveaux des taux d'épargne ne sont pas directement comparables d'un pays à l'autre en raison des différences de concept.

(a) Taux net : amortissement du capital déduit.

17 FINANCES

PRÉSENTATION

Le rôle de la *Bourse* est d'apporter des financements aux entreprises, au Trésor public, aux collectivités locales, aux organismes publics. Diverses mesures ont été prises depuis dix ans pour améliorer l'organisation du marché. Notamment les marchés dérivés se sont développés : naissance du *MATIF* en 1986 et du *MONEP* en 1987.

En 1991, le ralentissement de la croissance économique a entraîné une faible progression des *marchés financiers*, affectés par les conséquences de nombreuses restructurations industrielles. Sur le marché primaire, les émissions de valeurs mobilières augmentent de 4,1 % dans leur ensemble : les émissions d'actions par appel public à l'épargne chutent de 23,8 %, alors que les émissions d'actions sans appel public s'accroissent de 26,3 %. Le montant des obligations émises est stable de même que, dans l'ensemble, le volume des transactions sur le marché secondaire.

En 1992, l'activité du marché obligataire s'accroît sur le marché primaire (+ 9 %) et sur le marché secondaire (+ 31 %). Pour les actions, les augmentations de capital restent au niveau atteint en 1991, tandis que les transactions progressent de 4,8 %.

En ce qui concerne la gestion collective de l'épargne, le montant de l'actif net des *OPCVM* (*SICAV* et *FCP*) progresse régulièrement depuis 1989. Cette évolution est en majeure partie due à la progression des cours, puisque les souscriptions nettes ont diminué en 1991 et 1992.

En 1992, Paris demeure la cinquième place financière dans le monde en terme de capitalisation [1].

SOURCES

[1] *Commission des opérations de bourse, Rapport au président de la République*, éditions 1991 et 1992, COB.

[2] *Tendances de la conjoncture* (cahier 1), INSEE, n° 48, 31 mars 1993.

[3] « Indices boursiers », *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, n° 2, février 1993.

[4] « Statistiques annuelles des bourses françaises de valeurs, rapport 1992 ». *Société des bourses de valeurs*.

DÉFINITIONS

● **Bourse - Marchés financiers.** Marché entre une offre et une demande de capitaux à long terme dont le rapport est représenté par une valeur mobilière. Elle comprend le marché primaire (émission de titres) et le marché secondaire (échange de titres déjà émis). Trois catégories de marchés existent : le marché officiel (comptant et règlement mensuel), le second marché et le hors-cote. Depuis la loi du 22 janvier 1988, trois instances assurent le fonctionnement des marchés financiers : le Conseil des Bourses de valeurs, la Société des Bourses françaises et l'Association française des sociétés de Bourse.

● **Second marché.** Ouvert le 1^{er} février 1983, il complète les marchés traditionnels de la cote officielle. Il est destiné à faciliter l'accès au marché financier pour les entreprises de taille moyenne.

● **MATIF (marché à terme international de France).** Le MATIF actuel est issu de la fusion, en 1988, du marché à terme des instruments financiers (créé en 1986) et des marchés à terme de marchandises. Il constitue, avec le MONEP, les marchés dérivés.

● **MONEP.** Marché des options négociables sur actions de Paris, créé en 1987.

● **SICAV (Société d'investissement à capital variable) et FCP (Fonds commun de placement).** Ce sont les deux principales formes d'OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières).

● **Capitalisation boursière.** Produit du nombre de titres cotés par leur cours boursier.

● **Indices de la Société des bourses françaises.** La SBF (anciennement Compagnie des agents de change) calcule 4 types d'indices : l'indice général SBF 240, le CAC 40 (Marchés dérivés) et des indices SM (second marché) et RM (règlement mensuel).

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Note de conjoncture » (trimestrielle), INSEE et « Note de conjoncture internationale » (trimestrielle), Direction de la Prévision.

● *Les statistiques d'émissions de valeurs mobilières*, (mensuel), Crédit Lyonnais.

● *Taux de rendement des principales obligations cotées en France*, (mensuel), Caisse des dépôts et consignations.

● *Rapport annuel du Conseil national du Crédit CNC*.

● « Le rapport de la Commission des opérations de bourse 1991 », *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 604-605, août 1992.

● « Les indices boursiers », *Rapport d'activité du CNIS*, n° 7, novembre 1992.

● « L'année économique et financière », *La Tribune Desfossés*, janvier 1993.

17.3 BOURSE - MARCHÉS FINANCIERS

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DU MARCHÉ FINANCIER [1]

(milliards de F)

	1990	1991	1992
Émissions brutes de valeurs mobilières			
Actions :			
— par appel public à l'épargne .	62,3	47,5	49,5
— sans appel public	155,0	195,8	198,0
Titres participatifs	0,1	—	—
Obligations (y compris emprunts d'État)	338,9	336,0	366,3
Total	556,3	579,3	613,8
Capitalisation boursière en fin d'année (cote officielle)			
Actions	1 561,0	1 803,1	1 808,7
Obligations et titres participatifs	2 467,4	2 899,5	3 185,4
Total	4 028,4	4 702,6	4 994,1
Transactions sur l'année			
Actions	626,3	614,9	644,5
Obligations	3 014,4	3 198,1	4 353,0
Total	3 640,7	3 813,0	4 997,5
Nombre de sociétés françaises cotées au 31-12			
Cote officielle	578	547	513
Second marché	297	288	271
Placements collectifs (OPCVM)			
SICAV :			
— souscriptions nettes	154,4	82,9	— 22,9
— actif net au 31-12	1 447,3	1 661,4	1 803,9
— nombre de SICAV au 31-12 .	916	949	983
Fonds communs de placement :			
— souscriptions nettes	136,0	42,6	87,4
— actif net au 31-12	495,8	563,7	708,4
— nombre de fonds au 31-12 . .	3 872	3 566	3 693

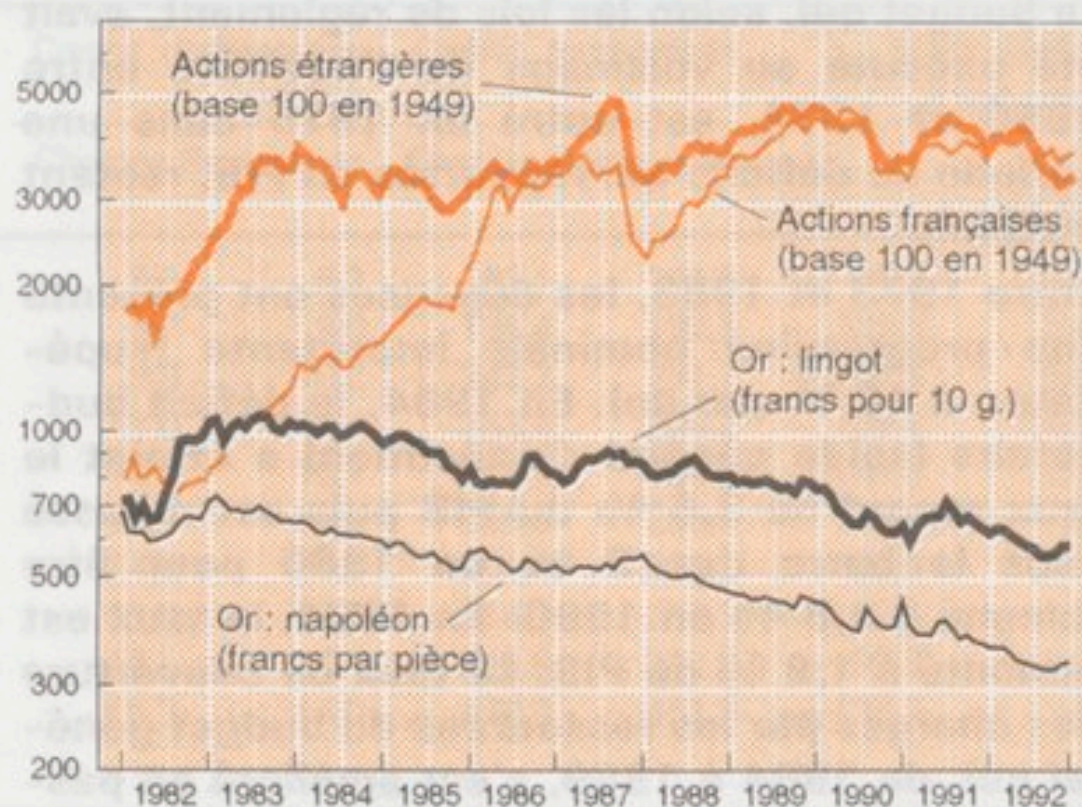
INDICE GÉNÉRAL SBF 240 (Marché officiel) [3]

(base 100 au 31-12-1981)

Année	Moyenne	Moyenne
	annuelle (a)	de décembre (a)
1985	218,4	253,1
1988	338,7	400,6
1989	489,8	545,5
1990	494,9	428,0
1991	471,8	464,7
1992	500,3	472,4

(a) Moyenne des fins de semaine.

LES COURS À LA BOURSE DE PARIS [2]



CAPITALISATION BOURSÈRE DES PREMIÈRES PLACES FINANCIÈRES* AU 31 DÉCEMBRE [1]

(milliards de F)

	1992	Rappel 1991
New York [Stock exchange] (1) . .	21 355	18 376
Tokyo	12 273	15 695
Royaume-Uni	5 216	5 075
Allemagne	1 916	2 033
Paris	1 809	1 803
Toronto	1 341	1 382
Zurich	1 075	...

* Actions nationales. (1) Y compris actions étrangères.

LES 25 PLUS FORTES CAPITALISATIONS BOURSÈRES EN ACTIONS FRANÇAISES AU 31 DÉCEMBRE 1992 [4]

(milliards de F)

Rang	Valeurs	1992	Rappel 1991
1	Elf-Aquitaine	92,5	99,3
2	Alcatel Alsthom	92,2	67,6
3	Oréal (L')	61,9	43,5
4	BSN	60,7	58,9
5	LVMH	58,1	63,9
6	Eaux (Cie Gle)	54,1	46,7
7	Société générale	48,0	33,3
8	Air Liquide	45,8	36,0
9	Total	43,0	40,2
10	UAP	41,5	40,7
11	Suez	36,0	40,7
12	Saint-Gobain	35,7	29,6
13	Axa	31,5	22,7
14	Paribas	30,7	27,8
15	Carrefour	30,3	29,6
16	Peugeot	29,5	29,4
17	AGF	27,8	26,2
18	Lyonnais-Dumez	23,7	21,2
19	Canal +	22,6	19,3
20	Elf-Sanofi	21,2	18,5
21	Havas	19,5	16,8
22	Michelin	19,4	12,9
23	Lafarge Coppée	18,5	17,8
24	Péchiney International	17,9	12,6
25	Pernod-Ricard	17,2	///

18 ADMINISTRATION ET VIE PUBLIQUE

PRÉSENTATION

Le budget qui, selon les lois de règlement, avait été exécuté au voisinage de l'équilibre entre 1958 et 1974, est entré en 1975 dans une période de déficits qui rapportés au PIB, restent modérés.

Entre 1973 et 1983, les dépenses ont présenté une progression nominale importante (supérieure à 10 % par an). En 1984, le déficit budgétaire (solde général d'exécution) a atteint le taux record de 3,6 % du PIB puis est repassé sous la barre des 3 % en 1986 pour être ramené à 1,5 % en 1990. En 1991, le taux est remonté à 1,9 % du PIB. Le taux de couverture des charges par les ressources du budget général qui, de 1984 à 1989, s'est amélioré en passant de 85,2 % à 92,9 %, faiblit en 1990 (92,5 %) et 1991 (91,6 %) [1].

Dans la loi de finances initiale pour 1993, les charges, hors budgets annexes, s'élèvent à 1 402 milliards de F et les recettes à 1 245 milliards de F. Le déficit budgétaire progresse de 84 % en 1993 (165,4 milliards de F) par rapport à 1992 (89,9 milliards de F) [1].

À la fin de 1991, la dette publique de l'État s'élève à 1 865 milliards de F, soit 27,6 % du PIB. Le poids de la charge budgétaire de la dette sera de 13,0 % du budget général en 1993 d'après le projet de loi de finances [1] [3].

SOURCES

- [1] « Projet de loi de finances pour 1993 », *Les Notes bleues*, n° 614, numéro spécial, octobre 1992.
- [2] *Journal officiel de la République française*, Lois et décrets : n° 304, 31 décembre 1992.
- [3] *Bulletin mensuel de statistique*, n° 10, octobre 1992.

DÉFINITIONS

• Loi de finances :

Initiale. Loi prévoyant et autorisant, pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'État.

Rectificative (appelée aussi « collectif »). Loi modifiant en cours d'exercice les dispositions de la loi de finances initiale de l'année.

De règlement. Loi constatant les résultats financiers de chaque année civile et approuvant les différences entre les résultats et les prévisions de la loi de finances de l'année, complétée, le cas échéant, par des lois de finances rectificatives.

• **Comptes spéciaux du Trésor.** Comptes distincts du budget général, retraçant des dépenses et des recettes de l'État entre lesquelles on veut établir un lien, soit que l'on veuille affecter certaines recettes à la couverture de certaines dépenses (comptes d'affectation spéciale), soit que l'on veuille faire apparaître une sorte de bilan entre des opérations qui sont en étroite corrélation (comptes de prêts par exemple).

• **Budget annexe.** Budget retraçant les dépenses et les recettes d'un service de l'État dont l'activité tend essentiellement à produire des biens ou à rendre des services donnant lieu à paiement. Exemple : budget annexe des prestations sociales agricoles.

• Opérations.

À caractère définitif. Opérations effectuées sans espoir de récupération des sommes en jeu. Exemple : paiement de traitement ou de pension, investissement routier.

À caractère temporaire. Prêt, avance et toute opération analogue dans laquelle la dépense devra être récupérée au bout d'un certain temps.

• **Dette publique.** Ensemble des dettes de l'État résultant des emprunts que ce dernier a émis ou garantis.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Le trésor et le financement de l'État », *Notes et études documentaires*, La Documentation française, n° 4882, 1989.
- « Rapport sur l'évolution de l'économie nationale et des finances publiques ». *Notes bleues*, ministère de l'Économie et des Finances, ministère du Budget, n° 599.
- *Les Notes bleues de Bercy*, ministère de l'Économie et des Finances, ministère du Budget : n° 1 « La préparation du budget de l'État » ; n° 2 « Le contexte du budget 1992 » ; n° 4 « Le vote du budget en Parlement ».

18.1 BUDGET DE L'ÉTAT

EXÉCUTION DES LOIS DE FINANCES* (hors FMI) [1]

(milliards de F)

Année	Budget général		Compt. d'affectation spéciale		Opérat. temporaires		Solde général d'exécution	
	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Charges	Ressources	en % du PIB	
1982	826,3	737,9	8,3	8,2	182,1	178,7	- 91,8	2,53
1983	918,6	783,3	8,7	9,0	195,4	192,5	- 137,9	3,44
1984	993,3	846,0	9,9	10,2	242,2	231,7	- 157,5	3,61
1985	1 058,8	904,3	11,0	11,4	263,4	258,2	- 159,4	3,39
1986	1 114,6	963,1	15,5	16,1	291,1	294,8	- 147,3	2,91
1987	1 123,3	1 010,9	78,1	78,3	306,0	280,5	- 137,9	2,58
1988	1 153,6	1 046,7	24,4	24,8	301,4	308,1	- 99,8	1,74
1989	1 212,7	1 126,9	11,6	12,2	314,3	297,1	- 102,4	1,66
1990	1 281,9	1 185,5	13,1	14,4	365,5	362,9	- 97,7	1,51
1991	1 335,6	1 223,1	13,3	14,0	470,2	451,3	- 130,7	1,93

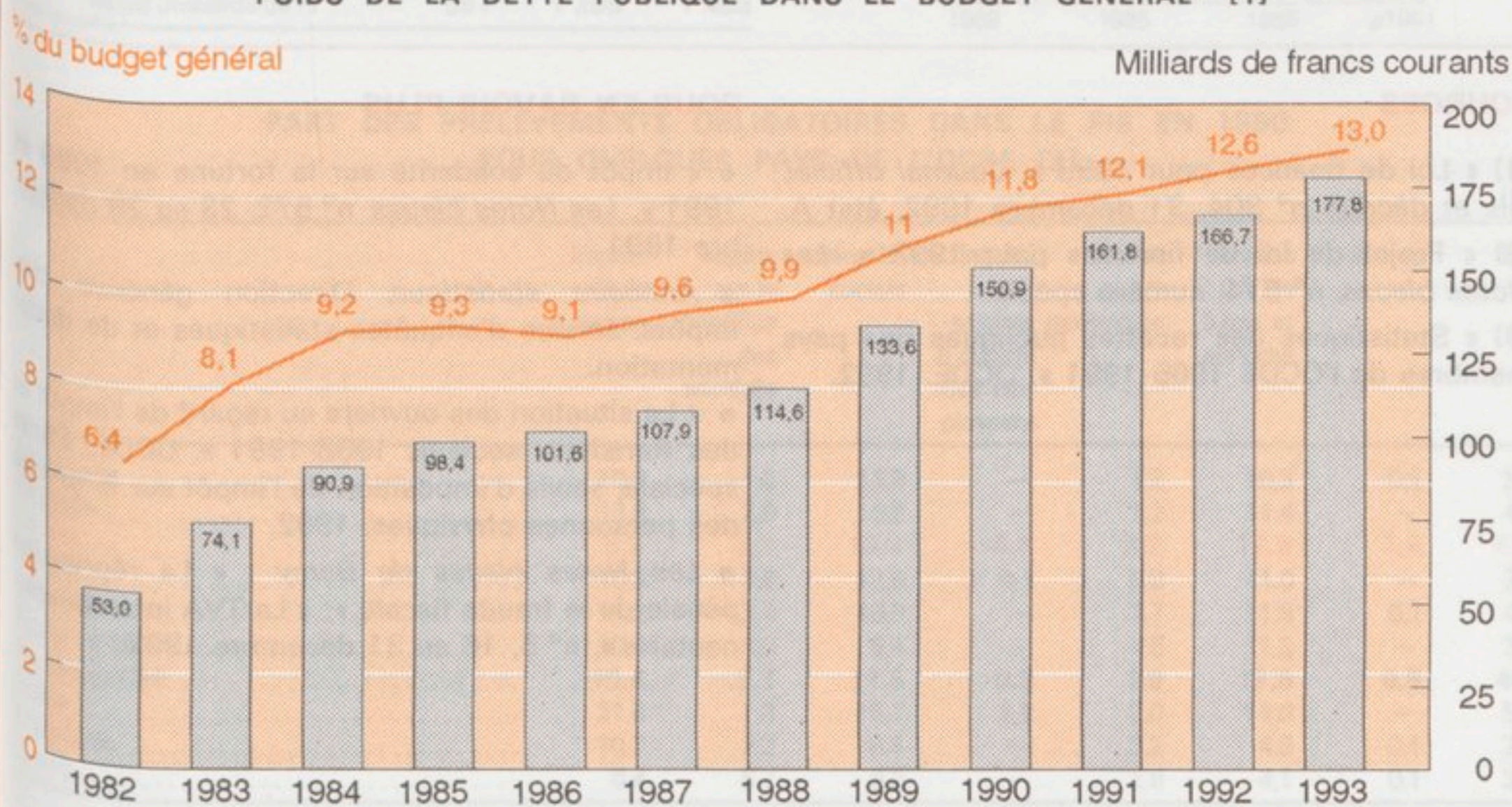
* Lois de règlements.

LOI DE FINANCES INITIALE [2]

(milliards de F)

	1991		1992		1993	
	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Charges	Ressources
I. Opérations à caractère définitif	1 383,3	1 312,7	1 430,2	1 353,2	1 501,1	1 344,2
Budget général	1 280,1	1 209,5	1 321,8	1 244,7	1 369,9	1 212,9
Dépenses civiles ordinaires	949,0	///	991,8	///	1 035,5	///
Dépenses civiles en capital	92,7	///	89,6	///	88,8	///
Dépenses militaires	238,4	///	240,4	///	245,6	///
Comptes d'affectation spéciale	14,0	14,0	15,2	15,3	32,2	32,3
Budgets annexes	89,2	89,2	93,2	93,2	99,0	99,0
II. Solde des opérations à caractère temporaire	///	- 10,0	///	- 12,9	///	- 8,5
Total (I + II)	1 383,3	1 302,7	1 430,2	1 340,3	1 501,1	1 335,7
Solde général	- 80,6		- 89,9		- 165,4	

POIDS DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LE BUDGET GÉNÉRAL* [1]



* Exécution des lois de Finances de 1982 à 1991 ; loi de Finances initiale pour 1992 et projet de loi de finances pour 1993

18 ADMINISTRATION ET VIE PUBLIQUE

PRÉSENTATION

Les recettes fiscales constituent l'essentiel des ressources brutes de l'État : 1 560 milliards de F en 1993 contre 129 milliards pour les ressources non fiscales, constituées par les revenus de l'État employeur (retenues pour pensions), de l'État entrepreneur (bénéfices des entreprises publiques) et de l'État propriétaire (domaines). La *taxe sur la valeur ajoutée (TVA)*, dont les taux ont été, plusieurs fois, largement modifiés (notamment en 1991), représente 45,1 % des recettes fiscales en 1993 [1].

La part des *impôts directs* dans les recettes fiscales a progressivement augmenté jusqu'en 1980 pour se stabiliser depuis en dessous du seuil des 40 % (37,5 % en 1993) [2].

En 1989 un impôt de solidarité sur la fortune (*ISF*), à la charge des personnes physiques, a été institué. La contribution sociale généralisée (*CSG*) adoptée en 1990 et appliquée en 1991 est un nouveau type d'impôt prélevé à la source.

Les *prélèvements obligatoires* des pays développés se caractérisent par des différences de niveau importantes (29,9 % du PIB au États-Unis, 56,9 % en Suède, et 43,7 % en France en 1990) et par la répartition de leurs composantes. La part des cotisations sociales dans le PIB qui est de 19,2 % en France n'est que de 6,4 % au Royaume-Uni; la part de l'impôt sur le revenu qui atteint son maximum en Suède (21,6 %) n'est que de 5,2 % en France en 1990 [3].

SOURCES

[1] « Loi de finances pour 1993 », *Journal officiel*, lois et décrets n° 304, 31 décembre 1992, état A.

[2] « Projet de loi de finances pour 1993 », *Les Notes bleues*, n° 614, numéro spécial.

[3] « Statistiques des recettes publiques des pays membres de l'OCDE 1965-1991 », OCDE, 1992.

DÉFINITIONS

● *Impôts directs et indirects*. Distinction traditionnelle qui classe les impôts selon qu'ils sont supportés par les agents qui les paient (impôt sur le revenu) ou au contraire répercutés par ceux-ci dans les prix des produits qu'ils vendent et finalement supportés par le consommateur final (TVA).

● *Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)*. La taxe sur la valeur ajoutée est un impôt qui se calcule sur le prix de vente hors taxes de tous les biens et services. La TVA est payée dans sa totalité par le consommateur final. Les entreprises (fabricants, commerçants...) encaissent la TVA à chaque vente et la reversent à l'État, déduction faite de la TVA qu'elles ont elles-mêmes payée lors de l'achat du produit ou des matières premières. Les taux de TVA sont en février 1993, de 2,1 %, 5,5 % et 18,6 %.

● *CSG*. À partir du début 1991, cette contribution (1,1 %) s'applique aux revenus d'activité et de remplacement, sur les revenus du patrimoine, les plus-values et gains en capital et sur les produits de placement soumis au prélèvement obligatoire.

● *Prélèvements obligatoires*. Impôts perçus par l'État y compris ceux reversés aux collectivités locales ou à la CEE, ainsi que les cotisations sociales effectives versées par les assurés ou leurs employeurs. Le taux des prélèvements obligatoires est le rapport des prélèvements obligatoires au PIB.

● *ISF*. Impôt de solidarité sur la fortune prélevé au-delà de 4 390 000 F de patrimoine.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Impôt de solidarité sur la fortune en 1990 et 1991 », *Les Notes bleues*, n° 572, 23 au 29 décembre 1991.

● *Annuaire statistique*, Direction générale des Impôts, service d'enquêtes statistiques et de documentation.

● « La situation des ouvriers au regard de l'impôt et des transferts sociaux, 1988-1991 », OCDE, Étude spéciale, seuils d'imposition de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, 1992.

● *Les Notes bleues de Bercy* : « La répression pénale de la fraude fiscale »; « La TVA intracommunautaire », n° 5, 16 au 31 décembre 1992.

18.2 IMPÔTS ET COTISATIONS SOCIALES

ÉVALUATION DES RECETTES FISCALES DU BUDGET GÉNÉRAL DE 1993 [1]

(milliards de F)

I. Impôts directs	585,5	V. Taxe sur la valeur ajoutée	704,1
Impôt sur le revenu et autres impôts perçus par « voie de rôle »	357,3	VI. Contributions indirectes	42,7
Impôt sur les sociétés	153,3	Impôt sur les tabacs, les allumettes et les briquets	28,3
Prélèvement sur revenus de capitaux mobiliers	20,9	Droits de consommation sur les alcools	11,2
Taxe sur les salaires	37,8	Autres contributions indirectes	3,2
Impôt de solidarité sur la fortune	7,7	VII. Autres taxes indirectes	2,9
Autres impôts directs	8,5	Total des recettes fiscales (I à VII)	1 559,8
II. Enregistrement	72,2	Recettes non fiscales	129,3
III. Timbre et impôt sur les opérations de bourse	13,7	Total des recettes (fiscales et non fiscales)	1 689,1
IV. Douanes	138,7	À déduire prélèvements au profit des :	
Taxes intérieures sur les produits pétroliers	124,7	Collectivités locales	- 154,0
Droits d'importation	12,8	Communautés européennes	- 83,5
Autres recettes	1,2	Total général des ressources brutes	1 451,6

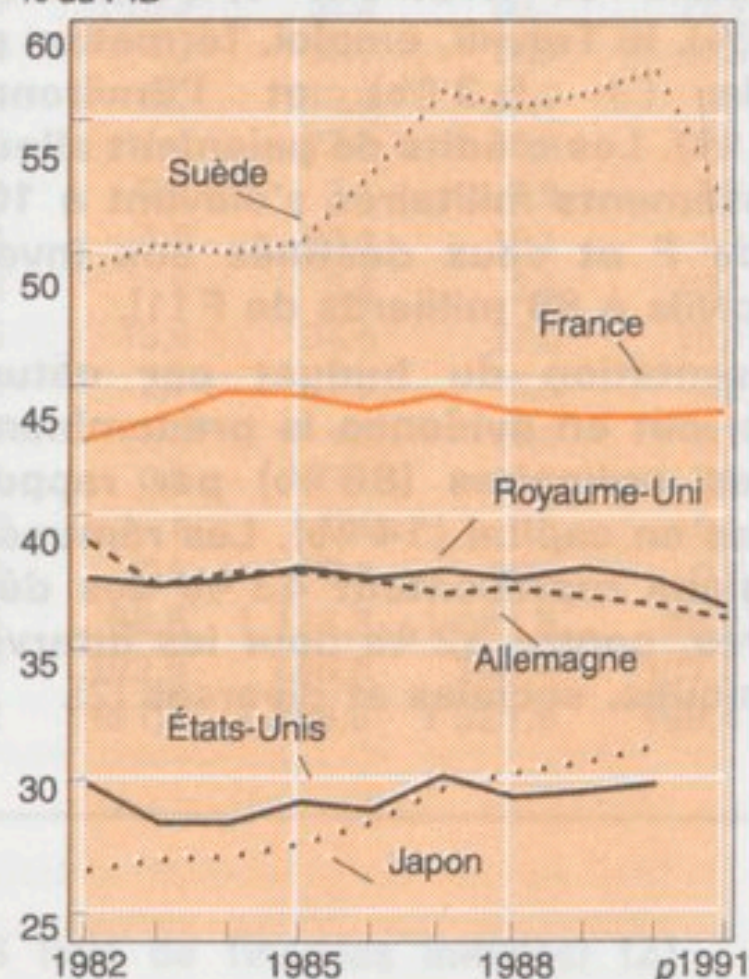
STRUCTURE DES RECETTES FISCALES BRUTES [2]

(%)

	1980	1990	1991
I. Impôts directs	38,9	38,1	38,7
Impôt sur le revenu	19,9	18,9	20,9
Autres impôts directs perçus par voie de rôle	1,9	1,6	1,9
Impôt sur les sociétés	10,2	11,9	10,6
Taxe sur les salaires	2,7	2,4	2,4
Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers	3,3	2,3	1,9
Autres	0,9	1,0	1,0
II. Impôts indirects	61,1	61,9	61,3
Enregistrement, timbre, bourse	6,1	5,6	5,5
Douanes (y c. produits pétroliers)	8,2	9,1	9,0
TVA et assimilés	43,8	44,8	44,2
Autres	3,0	2,4	2,6
Total [I + II]	100,0	100,0	100,0
Total des recettes fiscales (milliards de F)	597	1 395	1 453

ÉVOLUTION DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES DANS QUELQUES PAYS DE L'OCDE [3]

% du PIB



PART DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES DANS LE PIB EN 1990 POUR QUELQUES PAYS DE L'OCDE [3]

(%)

	Impôts sur le revenu	Impôts sur le bénéfice des sociétés	Sécurité sociale	Impôts sur les salaires à charge des employeurs	Impôts sur le patrimoine	Impôts sur les biens et services	Autres	Total
Allemagne	10,3	1,8	13,9	—	1,2	10,3	0,2	37,7
Belgique	13,8	2,9	15,6	—	1,2	11,4	—	44,9
France	5,2	2,3	19,2	0,8	2,2	12,6	1,4	43,7
Italie	10,3	3,8	12,9	0,1	0,9	11,0	—	39,1
Pays-Bas	11,2	3,4	16,9	—	1,7	11,9	0,1	45,2
Royaume-Uni	10,4	4,0	6,4	—	4,6	11,3	—	36,7
Moyenne CEE	10,8	3,1	11,5	0,2	1,9	12,8	0,5	40,8
Suède	21,6	1,8	15,7	1,8	2,0	14,0	—	56,9
États-Unis	10,7	2,2	8,8	—	3,2	4,9	0,1	29,9
Japon	8,4	6,7	9,2	—	2,8	4,1	0,1	31,3

18 ADMINISTRATION ET VIE PUBLIQUE

PRÉSENTATION

En 1993, selon la *loi de finances initiale*, le premier poste des dépenses budgétaires est constitué par les *charges communes* (288 milliards de F). Non loin derrière viennent l'Éducation nationale (282 milliards de F), puis la Défense (246 milliards de F). Les autres grands postes de dépenses sont l'Intérieur (73 milliards de F), le Travail, emploi, formation professionnelle (73 milliards de F), l'Urbanisme et le Logement (58 milliards de F), les Transports (52 milliards de F) et les Affaires sociales et la santé (51 milliards de F).

En francs courants, le budget de l'Éducation nationale augmente de 7,2 % par rapport à 1992 tandis que les sommes consacrées à la Recherche et à l'Espace croissent de 27,6 %. Les autres postes connaissant une hausse sensible de leur budget sont la Justice (+ 6,9 %), l'Agriculture et forêt (+ 6,4 %), l'Intérieur (+ 5,7 %), le Travail, emploi, formation professionnelle (+ 5,3 %) et l'Environnement (+ 9,4 %). Les crédits de paiement alloués aux investissements militaires s'élèvent à 103 milliards de F et ceux destinés aux investissements civils à 89 milliards de F [1].

La présentation du budget par nature des charges met en évidence la prédominance des dépenses ordinaires (86 %) par rapport aux dépenses en capital (14 %). Les rémunérations et pensions représentent 43 % des dépenses ordinaires, contre 32 % pour les interventions économiques, sociales et diverses [2].



SOURCES

- [1] *Journal officiel* du 31 décembre 1992.
- [2] « Budget 1993 », *Les Notes bleues de Bercy*, numéro hors série, ministère de l'Économie et des Finances, ministère du Budget, n° 1, mars 1993.

Année	Total	Dépenses ordinaires	Dépenses en capital
1991	1 000	860	140
1992	1 050	900	150
1993	1 100	950	150

DÉFINITIONS

- **Charges communes.** Ce poste, géré par le ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, rassemble les dépenses communes à toutes les administrations : pensions, dépenses relatives à la dette publique, à la présidence de la République et aux assemblées parlementaires et certaines dépenses spécifiques de transfert.
- **Budget par nature des charges.** La présentation par nature des charges du budget général est établie à partir de la présentation administrative du budget de l'État. Elle distingue pour les dépenses de fonctionnement des services : les dépenses de rémunérations et celles de matériel. En ce qui concerne les dépenses d'intervention, on a les interventions sociales (concours à divers régimes de sécurité sociale, allocations aux adultes handicapés, fonds national de solidarité, anciens combattants), économiques (emploi, logement, subventions à la SNCF) et diverses (subventions aux collectivités locales, actions culturelles et éducatives, formation professionnelle).
- **Autorisations de programme.** Les dépenses en capital donnent lieu à des autorisations de programme, provisionnées pour plusieurs années, qui autorisent les services à engager des dépenses d'équipement, puis annuellement à des crédits de paiement qui autorisent l'« ordonnancement » des dépenses après exécution des travaux.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Efficacité et limite de l'emploi de la politique budgétaire », *Problèmes économiques*, n° 2177, 30 mai 1990.
- « Le compte des administrations en 1991 », *INSEE-Première*, n° 221, août 1992.
- « Projet de loi de finances pour 1993 », *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie et des Finances, ministère du Budget, n° 614, octobre 1992.
- *Les Notes bleues de Bercy* : « Tableau synthétique des opérations du Trésor », n° 2, 1^{er} au 15 novembre 1992; « Le budget de l'État en quelques chiffres », dépliant, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, mars 1993.

18.3 DÉPENSES BUDGÉTAIRES

RÉPARTITION DES CRÉDITS OUVERTS PAR LA LOI DE FINANCES POUR 1993 [1]

(milliards F)

	Fonction- nement et crédits de transferts	Investis- sements et crédits de paiement	Total		Autorisations de programme	
			1993	Rappel 1992	1993	Rappel 1992
Affaires étrangères et coopération	20,6	2,4	23,0	22,2	3,4	3,3
1. Affaires étrangères	14,4	0,5	14,9	14,1	0,5	0,4
2. Coopération et développement	6,2	1,9	8,1	8,1	2,8	2,9
Affaires sociales et santé	49,6	1,0	50,6	39,3	1,2	1,3
Affaires sociales et travail	2,2	ε	2,2	2,3	ε	ε
Agriculture et forêt	38,4	1,4	39,8	37,3	1,4	1,5
Anciens combattants	27,6	—	27,6	27,1	—	—
Charges communes (a)	278,2	9,3	287,5	290,2	2,3	4,2
Commerce et artisanat	0,6	ε	0,6	0,6	ε	ε
Départements et territoires d'outre-mer	1,3	1,1	2,4	2,2	1,2	1,3
Éducation nationale et culture	284,9	10,7	295,6	275,5	11,5	11,9
1. Éducation nationale	276,0	5,8	281,8	262,5	6,6	6,2
2. Culture	8,9	4,9	13,8	13,0	4,9	5,7
Environnement	1,0	0,8	1,8	1,5	0,6	0,7
Équipement, logement et transports	90,7	26,5	117,2	125,6	27,1	...
dont : Transports	41,3	10,9	52,2	63,1	11,4	...
dont : Urbanisme, logement	43,0	14,7	57,7	54,7	15,0	13,9
Industrie	13,4	6,0	19,4	18,7	6,9	7,1
Intérieur	61,6	11,4	73,0	69,9	11,6	10,9
Jeunesse et sports	2,9	0,2	3,1	2,9	0,2	0,1
Justice	19,4	1,0	20,4	19,1	1,2	1,1
Postes et télécommunications	2,4	ε	2,4	2,5	0,1	0,1
Recherche et espace	20,5	13,9	34,4	27,0	15,8	...
Services du Premier ministre	4,9	2,1	7,0	6,8	2,6	0,9
dont : Services généraux	4,0	0,5	4,5	4,3	0,1	0,8
Services financiers	42,6	0,5	43,1	41,2	0,5	0,5
Tourisme	0,4	ε	0,4	0,5	0,1	0,1
Travail, emploi et formation professionnelle	72,3	0,5	72,8	69,1	0,7	0,6
Total des dépenses civiles	1 035,5	88,8	1 124,3	1 081,5	88,4	88,5
Défense	142,7	102,9	245,6	240,4	107,0	107,4
Total des charges budgétaires	1 178,2	191,7	1 369,9	1 321,9	195,4	195,9

(a) Hors remboursements et dégrèvements fiscaux.

BUDGET GÉNÉRAL PAR NATURE DES CHARGES (lois de finances initiales) [2]

	1991	1992	1993		% du PIB 1993 (a)
	Milliards de F	Milliards de F	Milliards de F	%	
Dette publique (b)	152,7	166,7	177,8	13,0	2,4
Pouvoirs publics	3,5	3,6	3,8	0,3	0,1
Rémunérations et charges sociales	355,3	364,4	387,8	28,3	5,2
dont : militaires	65,7	66,4	69,6	5,1	0,9
Pensions	110,7	115,3	122,3	8,9	1,6
dont : militaires	43,9	45,1	47,7	3,5	0,6
Subventions de fonctionnement	39,2	42,3	45,1	3,3	0,6
Matériel, entretien et charges diverses de fonction- nement	63,1	65,0	66,7	4,9	0,9
Interventions économiques	99,9	106,3	100,8	7,3	1,3
Interventions sociales	165,5	165,7	167,6	12,2	2,2
Autres interventions	94,5	100,0	106,3	7,8	1,4
Dépenses ordinaires	1 084,3	1 129,3	1 178,2	86,0	15,7
Investissements civils directs	22,5	18,6	18,7	1,4	0,3
Subventions d'investissements civils	70,2	71,1	70,1	5,1	0,9
Équipement militaire	103,1	102,9	102,9	7,5	1,4
Dépenses en capital	195,9	192,6	191,7	14,0	2,6
Ensemble des dépenses	1 280,2	1 321,9	1 369,9	100,0	18,3

(a) 7 503 milliards de F (prévisions d'octobre 1992). (b) Déduction faite des remboursements et dégrèvements.

18 ADMINISTRATION ET VIE PUBLIQUE

PRÉSENTATION

La loi de décentralisation du 2 mars 1982 a supprimé la tutelle exercée par l'État sur les *collectivités locales*. À celle-ci s'est substitué un contrôle, à postériori, de légalité des actes administratifs et un contrôle de la régularité des actes budgétaires confié aux chambres régionales des comptes. Plusieurs lois, de 1983 à 1986, ont organisé les transferts de compétences de l'État aux collectivités locales. La loi « Joxe » de 1992 complète et précise ce dispositif.

En 1990, les principales recettes comprennent la fiscalité, 43 % des recettes totales (taxes foncières, taxe d'habitation, taxe professionnelle, vignette automobile...), les transferts (34 % du total) reçus de l'État (*dotations globale de fonctionnement, dotation générale de décentralisation et dotation d'équipement*), les emprunts (10 % du total) et les ressources diverses (fonds de compensation de la TVA...) [1]. Entre 1980 et 1990, les recettes des collectivités locales ont été multipliées par 2,7 en valeur. Cette progression recouvre des situations très diverses d'une collectivité à l'autre.

Entre 1980 et 1990, la progression des dépenses totales, presque du même ordre (multipliées par 2,8) que celle des recettes, a plutôt bénéficié aux *dépenses d'investissements* (multipliées par 3,2) qu'aux *dépenses de fonctionnement* (multipliées par 2,5). En 1990, la part consacrée aux équipements représente 58 % des investissements totaux, le reste allant au remboursement de la dette [1]. À cette même date la part consacrée au personnel représente 30 % des dépenses de fonctionnement.

Dans le projet de loi de finances initiale pour 1993 les concours de l'État progressent de 6,1 % par rapport à 1992 [2].

SOURCES

[1] « Séries financières », *Bulletin d'informations statistiques de la DGCL*, n° 17, mai-juin 1993.

[2] « Séries financières », *Bulletin d'informations statistiques de la DGCL*, n° 16, octobre-novembre 1992.

DÉFINITIONS

● **Collectivités locales.** Elles comprennent les communes, les départements et les régions qui sont devenues collectivités territoriales depuis la loi du 2 mars 1982. Les communes peuvent se regrouper volontairement ou transférer une partie de leurs compétences et activités à un établissement public qui peut être une communauté urbaine, un district ou un syndicat. En 1986, une nouvelle étape de décentralisation des compétences de l'État intervient en faveur des collectivités locales. Deux nouvelles dotations d'équipement sont créées : la dotation régionale d'équipement scolaire et la dotation départementale d'équipement des collèges.

● **Dotation globale de fonctionnement.** C'est un prélèvement sur le budget de l'État distribué aux *collectivités locales*.

● **Dotation générale de décentralisation.** Cette dotation versée par l'État est destinée à compenser les charges transférées aux collectivités et non couvertes par des recettes fiscales nouvelles.

● **Dotation globale d'équipement.** Cette dotation versée par l'État aux départements et communes se substitue progressivement aux subventions spécifiques d'investissement.

● **Fiscalité locale.** Elle comprend la fiscalité directe : taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation, taxe professionnelle et la fiscalité indirecte : vignette, droits de mutation, carte grise,...

● **Dépenses de fonctionnement.** Elles comprennent les dépenses de personnel, l'achat de fournitures indispensables, les frais financiers,...

● **Dépenses d'investissement.** Elles comprennent essentiellement les achats de matériels et de mobiliers, bâtiments, travaux d'infrastructure ainsi que le remboursement de la dette.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Les finances du secteur public local. Les communes, les départements, les régions, les établissements publics locaux » (annuel, 2 tomes), Direction de la Comptabilité publique, ministère du Budget.

● « Budget des collectivités locales » (annuel), collection « Décentralisation », Direction générale des collectivités locales, ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, La Documentation française : « Guide statistique de la fiscalité directe locale » ; « Les finances des départements » ; « Guide des ratios des communes » ; « Guide budgétaire communal départemental et régional » ; « Le budget des régions ».

● « Les collectivités locales en chiffres », édition 1992, ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique, La Documentation française.

● « Finances locales : la fin de l'État protecteur », *Problèmes économiques*, n° 2312, février 1993.

● « Les dépenses culturelles des départements. Analyse et évolution 1978-1987 », ministère de la Culture et de la Communication, La Documentation française.

18.4 FINANCES PUBLIQUES LOCALES

ÉVOLUTION DES FINANCES DES COLLECTIVITÉS LOCALES (métropole + DOM) [1]

(milliards de F)

	1980	1985	e 1990	% 90/89
Communes :				
Dépenses de fonctionnement	86	168	222	+ 4,9
dont : <i>personnel</i>	36	71	95	+ 2,7
Dépenses d'investissement	45	81	124	+ 1,1
dont : <i>remboursement de la dette</i>	8	14
<i>équipement</i>	33	51	86	+ 2,2
Dépenses totales	131	250	346	+ 3,5
Fiscalité	49	103	144	+ 8,9
Transferts reçus	48	88	117	+ 3,4
Emprunts	18	29	40	- 11,0
Autres recettes	20	33	47	...
Recettes totales	135	253	348	+ 4,5
Groupements de communes :				
Dépenses de fonctionnement	14	31	40	+ 5,5
dont : <i>personnel</i>	3	7	9	+ 2,7
Dépenses d'investissement	16	31	42	+ 1,5
dont : <i>remboursement de la dette</i>	2	4
<i>équipement</i>	11	21	26	+ 2,2
Dépenses totales	30	62	82	+ 3,4
Fiscalité	5	12	17	+ 14,8
Transferts reçus	12	25	33	+ 8,3
Emprunts	7	11	13	- 11,0
Autres recettes	7	16	21	...
Recettes totales	31	64	84	+ 6,4
Départements :				
Dépenses de fonctionnement	54	88	112	+ 7,5
dont : <i>personnel</i>	6	12	14	+ 6,0
Dépenses d'investissement	16	32	65	+ 7,2
dont : <i>remboursement de la dette</i>	2	5
<i>équipement</i>	8	16	30	+ 9,8
Dépenses totales	70	120	177	+ 7,4
Fiscalité	22	59	93	+ 12,0
Transferts reçus	42	49	60	+ 4,9
Emprunts	5	10	10	- 16,3
Autres recettes	2	4	10	...
Recettes totales	71	122	173	+ 7,6
Régions :				
Dépenses de fonctionnement	1	7	16	+ 13,8
dont : <i>personnel</i>	ε	1	1	+ 14,5
Dépenses d'investissement	4	11	30	+ 19,4
dont : <i>remboursement de la dette</i>	ε	1
<i>équipement</i>	ε	1	9	+ 34,5
Dépenses totales	5	18	46	+ 17,4
Fiscalité	3	11	26	+ 20,4
Transferts reçus	1	4	14	+ 12,9
Emprunts	1	2	5	+ 13,4
Autres recettes	—	1	1	...
Recettes totales	5	18	46	+ 17,0
Total des dépenses des collectivités locales	236	450	651	+ 5,7
Total des recettes des collectivités locales	242	457	651	+ 6,1

CONCOURS FINANCIERS DE L'ÉTAT AUX COLLECTIVITÉS LOCALES [2]

(milliards de F)

	1992	1993		1992	1993
	(a)	(b)		(a)	(b)
Dotations et subventions de fonctionnement	100,3	105,1	Compensation financière des transferts de compétence de l'État aux collectivités locales	60,0	64,2
dont : <i>dotation globale de fonctionnement</i> ..	92,2	96,2	dont : <i>dotation générale de décentralisation</i>	13,5	14,0
Dotations et subventions d'équipement	32,4	32,7	<i>fiscalité transférée</i>	39,7	41,9
dont : <i>dotation globale d'équipement</i>	5,6	5,9	Compensations d'exonérations et de dégrèvements législatifs	51,0	56,7
<i>fonds de compensation de la TVA</i> ...	21,1	21,1	dont : <i>dotation de compensation de la taxe professionnelle</i>	22,1	23,3
<i>subventions des ministères</i>	3,5	3,5	Ensemble	243,7	258,7

(a) Loi de finances initiale. (b) Projet de loi de finances.

18 ADMINISTRATION ET VIE PUBLIQUE

PRÉSENTATION

En 1993, le ministère de la Justice avec 20,4 milliards de F de crédits (+ 6,8 % par rapport à 1992) représente 1,8 % des dépenses civiles de budget de l'État [1].

En 1992, le rythme de croissance de l'ensemble des *crimes et délits constatés* se ralentit (+ 2,3 % contre + 7,2 % en 1991). Les infractions économiques et financières diminuent de 27 %, en raison de la modification du régime des sanctions applicables à la législation sur les chèques (loi du 31-12-1991). Les vols constatés, qui représentent les deux tiers des crimes et délits s'accroissent de 6,5 %. Les infractions à la législation sur les stupéfiants progressent de 7,7 % et les crimes et délits contre les personnes de 3,1 % [2].

En 1991, 13,3 millions de décisions de justice ont été rendues en métropole en matière civile, commerciale et pénale, soit une baisse de 2,2 % par rapport à 1990.

Il y a 179 établissements pénitentiaires au 1^{er} juillet 1992 en France (y compris les DOM). L'ensemble du personnel de l'administration pénitentiaire représente 21 927 personnes, dont 83 % affectées à la surveillance. Au 1^{er} janvier 1993, le nombre de détenus est de 50 342, dont 42 % de prévenus. La part des femmes demeure très faible (4 %). Les détenus de nationalité étrangère représentent 34 % de la population carcérale [2].

SOURCES

[1] « Budget 1993 », *Les Notes bleues de Bercy*, ministère de l'Économie et des Finances, ministère du Budget, n° hors série, mars 1993.

[2] *Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France en 1992*, édition 1993, direction générale de la Police nationale, La Documentation française.

[3] *Annuaire statistique de la Justice*, ministère de la Justice, La Documentation française (annuel).

[4] Chiffres Interpol.

DÉFINITIONS

● **Crimes et délits constatés en France.** La nomenclature actuelle des infractions a été mise en place en 1988, afin de prendre en compte les modifications de structure, l'apparition de nouvelles formes de délinquance, la raréfaction ou la dépenalisation de certains types de délits. Les faits constatés sont retenus en raison des infractions qu'ils sont présumés constituer, mais leur qualification peut être modifiée par l'autorité judiciaire, ce qui est un motif de divergence entre les statistiques d'origine policière et d'origine judiciaire.

● **Juridictions administratives.** Elles comprennent le Conseil d'État, la Cour des Comptes, les chambres régionales des comptes et les tribunaux administratifs.

● **Juridictions civiles et commerciales.** Ce sont la Cour de cassation, les cours d'appel, les tribunaux d'instance et tribunaux de grande instance, les tribunaux de commerce, les conseils des prud'hommes, les tribunaux paritaires des baux ruraux, les commissions de la sécurité sociale.

● **Juridictions pénales et de la jeunesse.** Ce sont la Cour de cassation, les cours d'assise, les tribunaux correctionnels, les tribunaux de police, les tribunaux maritimes commerciaux et les tribunaux pour enfants.

● **Population pénale en milieu ouvert, en milieu fermé.** La population pénale en milieu fermé comprend l'ensemble des détenus (prévenus et condamnés). En milieu ouvert, elle comprend l'ensemble des probationnaires (condamnés à un sursis avec mise à l'épreuve) et des libérés conditionnels et certains interdits de séjour.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Le Courrier de la Chancellerie*, ministère de la Justice (mensuel).

● *Rapport annuel de la Cour de Cassation*, La Documentation française.

● *Info-Stat Justice* (mensuel), direction de l'administration générale et de l'équipement, ministère de la Justice.

● « La sécurité européenne », « Étrangers et délinquance », *Regards sur l'actualité*, n° 179, mars 1992, La Documentation française.

● « Justice des mineurs et immigrations », *Migrations-Études*, n° 27-28, août-septembre 1992, ministère des Affaires sociales et de la Solidarité.

● « La crise des prisons », *Le Monde, Dossiers et Documents*, n° 205, décembre 1992.

● « La répression pénale de la fraude fiscale », *Les Notes bleues de Bercy*, n° 5, 16 au 31 décembre 1992.

ÉVOLUTION DES CRIMES ET DÉLITS CONSTATÉS EN FRANCE [2]

	1975	1980	1985	1991	1992	Variation 1992-91 %
Vols (y compris recels)	1 233 186	1 624 547	2 301 934	2 456 871	2 615 444	+ 6,5
Escroqueries, infractions économiques et financières (a.)	315 278	531 588	681 699	566 567	■ 413 417	- 27,0
Crimes et délits contre les personnes	87 161	102 195	117 948	141 716	146 095	+ 3,1
Stupéfiants, paix publique et réglementations	132 665	233 386	348 592	578 958	656 040	+ 13,3
Total des crimes et délits (a)	1 912 327	2 627 508	3 579 194	3 744 112	■ 3 830 996	+ 2,3

(a) À partir du 30 décembre 1991, nouvelle législation sur les chèques.

BUDGET, EFFECTIF ET ACTIVITÉ DE LA JUSTICE EN FRANCE [3]

	1988	1989	1990	1991	Variation 1991-90
Budget du ministère de la Justice (millions F)	14 804	15 729	16 879	18 177	+ 7,7
Effectif budgétaire (milliers d'agents)	50,7	51,2	53,8	56,1	+ 4,2
dont : magistrats	6,0	6,0	6,0	6,1	+ 0,9
Ensemble des décisions rendues (milliers)	7 598	11 510	13 603	13 278	- 2,2
— en matière civile et commerciale*	1 718	1 668	1 734	1 771	+ 2,1
— en matière pénale	5 880	9 842	11 869	11 507	- 3,0
dont : amendes forfaitaires majorées	3 881	7 487	9 453	9 223	- 2,4

* Procédures au fond.

POPULATION PRISE EN CHARGE EN MILIEU FERMÉ AU 1^{er} JANVIER (MÉTROPOLE ET DOM) [3]

	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	Évolution 1993-92 %
Population totale incarcérée	49 112	50 874	46 515	45 420	49 083	50 115	50 342	+ 0,5
Répartition selon la catégorie pénale :								
Prévenus	21 967	20 839	20 224	20 580	19 864	20 410	21 143	+ 3,6
Condamnés	26 961	29 890	26 155	24 631	29 080	29 474	28 801	- 2,3
Soumis à la contrainte par corps	184	145	136	209	139	231	398	+ 72,3
Répartition selon le sexe :								
Hommes	47 149	48 750	44 477	43 400	47 077	47 932	48 180	+ 0,5
Femmes	1 963	2 124	2 038	2 020	2 006	2 183	2 162	- 1,0
Répartition selon la nationalité* :								
Français	34 532	36 087	32 339	30 887	32 817	33 395	33 039	- 1,1
Étrangers	13 123	13 191	12 575	12 937	14 259	14 617	15 043	+ 2,9
Apatrides et non renseignée	39	50	67	89	84	101	82	- 18,8

* Métropole uniquement.

CRIMINALITÉ ET DÉLINQUANCE CONSTATÉES DANS QUELQUES PAYS* EN 1991 [4]

(taux pour 1 000 hab.)

	France	Allemagne	Italie	Espagne	Royaume-Uni	Belgique
Ensemble des crimes et délits	65,81	66,49	46,13	24,83	110,82	36,40
Crimes et délits contre les personnes	0,04	0,03	0,07	0,02	0,04	0,03
Cambriolages	7,56	16,49	...	11,37	25,35	...
Trafic et consommation de stupéfiants	1,09	1,47	0,70	0,60	0,41	0,60
Total des crimes et délits	3 744 112	5 302 796	2 647 735	990 306	6 360 322	363 179

* Les chiffres figurant dans ce tableau sont difficilement comparables compte tenu des différences de législation et des systèmes statistiques en vigueur dans les pays concernés.

18 ADMINISTRATION ET VIE PUBLIQUE

PRÉSENTATION

Depuis la loi du 2 juillet 1990 qui confère aux Postes et aux Télécommunications un nouveau statut, leurs effectifs ne sont plus comptés dans les *effectifs budgétaires* totaux. Hors P et T, en 1993, les effectifs budgétaires civils et militaires ont augmenté de 0,2 % avec 2 084 500 agents d'après la loi de finances initiale.

Les ministères qui voient leurs effectifs croître en 1993, sont essentiellement l'Éducation nationale (+ 9 769 personnes), l'Intérieur (+ 1 343) et la Justice (+ 531). Par contre sont en baisse la Défense (- 4 774), l'Équipement et les Transports (- 960), et l'Économie et les Finances (- 1 057) [1].

Les administrations locales emploient 1 350 300 salariés fin 1991, dont 51 000 dans les quatre départements d'outre-mer. Les effectifs globaux ont progressé de 2 % par rapport à 1990 (1 322 600) [2].

77 % des agents travaillent dans les organismes communaux et intercommunaux et sont le plus souvent des employés ou des ouvriers. La fonction publique territoriale compte peu de cadres A (5,0 %) et la proportion de femmes y avoisine les trois cinquièmes.

Le budget du ministère de la Défense pour les crédits de paiement a légèrement augmenté en 1993 (197,9 milliards de F) par rapport à 1992 (195,3 milliards de F) alors que les autorisations de programme sont quasiment stables, passant de 103 milliards de F en 1992 à 102,7 milliards en 1993 [3].

SOURCES

[1] « Le budget de l'État en quelques chiffres 1992 », *Les Notes bleues*, numéro spécial; ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, 1993.

[2] « Les effectifs des collectivités territoriales au 31 décembre 1991 », *INSEE-Première*, n° 250, avril 1993.

[3] « La défense en chiffres 1993 », *Armées d'aujourd'hui*, Service d'information et de relations publiques des armées, SIRPA, supplément au n° 177, février 1993.

DÉFINITIONS

● **Fonction publique.** La Fonction publique comprend la fonction publique d'État (ensemble des agents employés dans les différents ministères), la fonction publique territoriale (personnel des collectivités locales) et la fonction publique hospitalière (personnel des hôpitaux publics). Seules les deux premières catégories font l'objet du présent mot clé.

● **Effectifs budgétaires.** Lors de son vote annuel du budget, le Parlement « autorise » des emplois dont le nombre diffère des effectifs réellement en fonction en raison de l'existence d'emplois vacants.

● **Titulaires.** Les personnels titulaires appartiennent à des corps regroupés en catégories d'après leur niveau de concours de recrutement :

— catégorie A, assure des fonctions d'études générales, de conception et de direction;

— catégorie B, chargée des fonctions d'application;

— catégories C et D, assurent les tâches d'exécution.

● **Non-titulaires.** Ce sont les ouvriers d'État contractuels (dont certains, régis par des textes statutaires, ont un déroulement de carrière organisé et une quasi-stabilité d'emploi), auxiliaires, vacataires, collaborateurs extérieurs.

● **Statistiques militaires.** Pour des raisons évidentes, les informations chiffrées sur les forces armées sont rares dans les annuaires statistiques et n'ont fait l'objet d'aucun effet d'harmonisation internationale. C'est pourquoi les chiffres du deuxième tableau ci-contre, sont donnés à titre indicatif et doivent être interprétés avec prudence.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Les fonctions publiques de l'Europe des Douze », Institut international d'administration publique, La Documentation française, 1990.

● « Rapport d'information sur la situation actuelle et future des moyens français d'observation aériens et spatiaux », B. Gallet, Assemblée nationale, rapport n° 1767, JO, 1991.

● *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenus » : « Annales statistiques de la Fonction publique, 1945-1969-1989 », n° 28-29, mars 1992; « Les effectifs des collectivités territoriales au 31 décembre 1987, 1988, 1989 », n° 30-31, avril 1992.

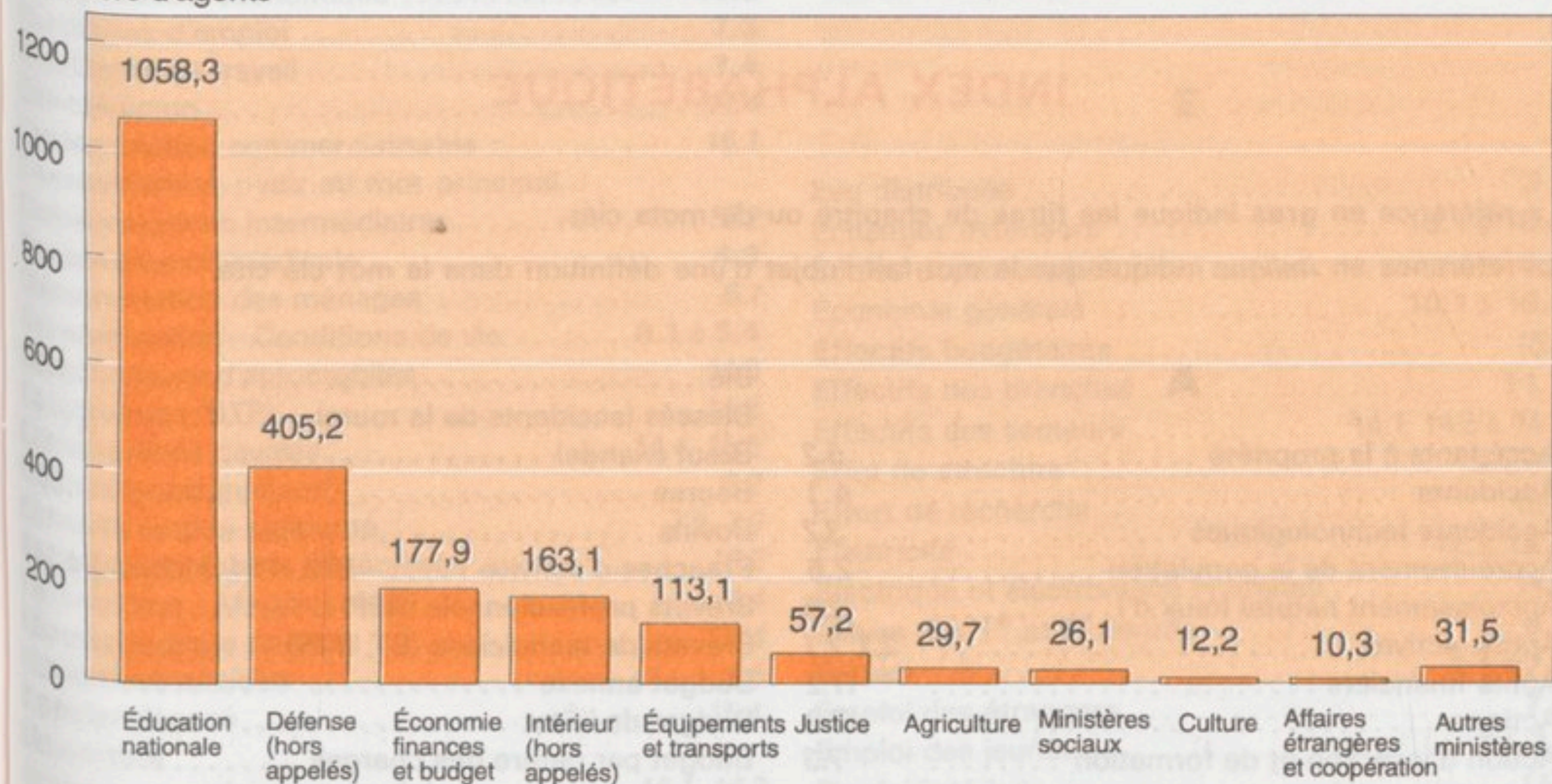
● « La transparence administrative », *Problèmes politiques et sociaux*, La Documentation française, n° 679, mai 1992.

● « La Fonction publique territoriale », *Regards sur l'actualité*, n° 182, juin 1992.

18.6 FONCTION PUBLIQUE

EFFECTIFS BUDGÉTAIRES 1993 (loi de finances initiale) [1]

En milliers d'agents



EFFECTIFS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES AU 31 DÉCEMBRE 1991 (Métropole et DOM) [2]

	(milliers)
Organismes régionaux et départementaux ...	190,6
Régions	5,9
Départements	151,8
Préfecture de Police de Paris	5,5
Services départementaux d'incendie	14,5
Autres établissements publics départementaux	12,9
Organismes communaux et intercommunaux	1 040,9
Organismes communaux	954,3
Organismes intercommunaux	86,6
Organismes divers d'action locale	59,3
Ensemble des administrations locales	1 290,8
dont : Métropole	1 239,6
Régies et autres étab. pub.	59,5
dont : Offices publics d'HLM	27,5
Caisses crédit mun.	1,6
Établ. pub. indus. et com. (EPIC)	25,3
Total collectivités territoriales	1 350,3

EFFECTIFS* DES ARMÉES EN 1993 [3]

	(milliers)	
	Total	dont civils
Terre	275,4	33,9
Air	95,8	5,2
Marine	71,3	6,9
Gendarmerie	92,2	1,0
Section commune	79,1	60,9
Total	613,8	107,9

* Effectifs moyens budgétaires.

PLACE DE LA DÉFENSE DANS QUELQUES PAYS* (budget 1992) [3]

Pays	Dépenses militaires		Effectifs (milliers)				
	Milliards F	% PIB	Terre	Air	Mer	Ensemble	Réserves
Allemagne	224,6	2,2	316,0	95,8	35,2	447,0	904,7
Belgique	21,6	1,9	54,0	17,3	4,4	75,7	228,8
France	241,4	3,4	260,9	91,7	64,9	417,5	374,0
Grande-Bretagne	234,1	4,0	145,4	86,0	62,1	293,5	353,0
Italie	136,7	2,0	230,0	76,0	48,0	354,0	584,0
Pays-Bas	41,7	2,5	60,8	12,0	15,5	88,3	144,3
États-Unis	1 762,6	5,4	674,8	499,3	546,7	1 720,8	1 784,1

* Sources : dépenses militaires : statistiques OTAN qui intègrent les pensions militaires, effectifs : Military Balance (1991).

Depuis le loi du 2 juillet 1990 qui confère aux ... Fonction publique. La Fonction publique ...
 Postes et aux Télécommunications un nouveau ... prend la fonction publique d'Etat.

INDEX ALPHABÉTIQUE

La référence en **gras** indique les titres de chapitre ou de mots clés.

La référence en *italique* indique que le mot fait l'objet d'une définition dans le mot clé cité.

A

Accédants à la propriété	5.2
Accidents	4.1
Accidents technologiques	3.2
Accroissement de la population	2.6
Accroissement naturel (taux d')	2.6
Actifs, actives	2.3, 7.1
Actifs financiers	17.2
Actions	17.3
Action d'insertion et de formation	7.3
Activité (taux d')	7.1
Administration et vie publique	18.1 à 18.6
Administrations (effectifs des branches) ...	11.2
Aéronautique (construction)	14.4
Aéroports (trafic)	15.5
Âges (v. mariages, décès, scolarisation)	2.1
Agglomération	1.4, 1.5
Agrégats	10.1
Agrégats de monnaie	17.1
Agrégats de placement	17.1
Agriculture - Pêche	13.1 à 13.4
Aide à la construction	5.1
Aide au logement	5.2
Appareil productif	11.1 à 11.6
Apprentissage	6.4
Armée (effectifs)	18.6
Assurances	15.3
Auto-apvisionnement (degré d')	13.2
Automobile	8.2, 14.6
Autorisations de programme	18.3

B

Baccalauréat	6.4
Balance commerciale	16.2
Balance des paiements	16.4
Banlieues	1.5
Banques	15.3
Bâtiment et travaux publics	14.2
Biens de consommation	14.5
Biens durables	8.2
Biens d'équipement	14.4
Biens intermédiaires	14.3
Biens et services (balance)	16.1
Bilan énergétique	12.1
Bilan des établissements de crédit	15.3
Bilan « formation-emploi »	6.4
BIT (Bureau international du travail)	7.2

Blé	13.2
Blessés (accidents de la route)	4.1
Bœuf (viande)	13.2
Bourse	16.3
Bovins	13.2
Branches d'activité	10.2, 11.1, 11.2, 14.1 à 14.5
Brevets professionnels (BEP)	6.1
Brevets de techniciens (BT, BTS)	6.1
Budget annexe	18.1
Budget de l'État	18.1
Budget par nature des charges	18.3

C

CAF (importation)	16.1, 16.2
Capitalisation boursière	17.3
Capitaux à court et à long terme	16.4
Captures nominales (pêches mar.)	13.3
Cartes bancaires	15.3
Catégories sociales	2.7
Catégories socioprofessionnelles (CSP)	2.3, 2.7, 7.1, 7.4, 7.5
Causes de décès	4.1
Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) .	6.1
Champ du secteur public	11.5
Charbon	12.1, 12.2
Charges communes (budget)	18.3
Cheptels	13.2
Cheval-vapeur	14.6
Chiffre d'affaires	11.3, 11.4
Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT)	11.6, 14.1 à 14.5, 10.5
Chirurgiens-dentistes	4.2
Chômage, chômeurs	7.2
Chronopost	15.4
Cinéma (fréquentation)	8.4
Classe, division (enseignement)	6.2
Classes d'adaptation, d'initiation	6.1
Clients et fournisseurs (commerce ext.)	16.3
Coefficient budgétaire	8.1
Coefficient d'occupation (hospitalisation) ..	4.1
Coefficient de rigueur climatique	12.1
Collectif budgétaire	18.1
Collectivités locales	18.4
Collectivités territoriales	18.6
Combustibles minéraux solides	12.2
Commerce extérieur	16.1 à 16.4
Commerce	15.1

Commune, commune rurale, urbaine	1.3, 1.5
Compagnies aériennes (trafic)	15.5
Compagnies d'assurance	15.3
Comptes d'affectation spéciale	18.1
Comptes des ménages	10.1
Comptes spéciaux du Trésor	18.1
Concentration économique	11.6
Conditions d'emploi	7.3
Conditions de travail	7.4
Consolidation	11.4
Consommation commercialisable	15.1
Consommation : voir au mot principal.	
Consommations intermédiaires	10.2
Consommation médicale	4.3
Consommation des ménages	8.1
Consommation - Conditions de vie	8.1 à 8.4
Constructeurs d'automobiles	14.6
Construction (BTP)	14.2
Constructions navales	14.4, 15.6
Contrat (enseignement)	6.2
Contrats emploi-solidarité	7.1, 7.3
Contribution sociale généralisée	18.2
Conurbation - Mégalopole	1.4
Correspondants postaux	15.4
Cotisations sociales	9.5
Courrier déposé	15.4
Couverture	
(commerce extérieur, taux de)	16.1, 16.2
Crédit intérieur total	17.1
Criminalité	18.5
Croissance - Productivité	10.2
Cultures marines	13.3
Culture - Loisirs - Sports	8.4

D

Décès	2.5, 2.6, 4.1
Déchets	3.2
Déclaration annuelle	
de données sociales (DADS)	9.1
Défaillances d'entreprises	15.1
Défense	18.6
Délinquance	18.5
Délits	18.5
Demandeurs d'emploi	7.2
Densité de population	1.1
Densité (personnel et équipement sani- taires)	4.2
Dentistes	4.2
Départements	1.2
Départ en vacances (taux de)	8.3
Dépense de protection sociale	9.5
Dépenses budgétaires	18.3
Dépenses culturelles	8.4
Dépense nationale d'environnement	3.1
Dépenses de fonctionnement, d'investissement	18.4
Dépenses de recherche et développement (DIRD, DNRD)	15.7
Dépense de santé	4.3
Dettes publiques	18.1
Diplômes	6.3, 6.4
Disponibilités monétaires	17.1
Divorces	2.2
Docteurs (en médecine)	4.2, 6.4

Doctorat (diplômes)	6.4
DOM-TOM	1.3
Dotations (Finances locales)	18.4
Doubles comptes (population)	1.2
Durée et conditions de travail	7.4, 18.6
DUT, DEUG	6.4

E

Eau distribuée	3.2
Échanges extérieurs	16.1 à 16.4
Écoles et professeurs	6.2
Économie générale	10.1 à 10.4
Effectifs budgétaires	18.6
Effectifs des branches	11.2
Effectifs des secteurs	14.1, 14.3 à 14.5
Effet de structure	9.1, 9.2
Effort de recherche	15.7
Électricité	12.1, 12.3
Électrique et électronique (matériel)	14.4
Élèves des 1 ^{er} et 2 ^o degrés	6.1
Emploi	7.1 à 7.5
Emploi des étrangers	7.5
Emploi des jeunes	6.4, 7.1
Emploi intérieur	11.2
Encours	16.5
Énergie	11.2, 12.1 à 12.3
Énergie primaire, secondaire, finale	12.1
Enquête ACEMO	7.4, 7.5
Enquête annuelle d'entreprise (EAE)	13.4, 14.1, 14.3 à 14.5, 15.2
Enquête conditions de travail	7.4
Enquête emploi	7.1, 7.2, 7.5
Enquête loisirs	8.4
Enquête santé	4.3
Enseignants	6.2, 6.3
Enseignement	6.1 à 6.4
Enseignement spécial	6.1
Enseignement supérieur	6.3
Enseignement technique	6.1, 6.4
Entrées dans la vie active	6.4
Entreprises	11.3 à 11.6
Entreprises françaises (grandes)	11.4
Environnement	3.1, 3.2
Épargne	17.2
Équipement des ménages	8.2
Équipements de santé	4.2
Espaces naturels	3.1
Espèces menacées, protégées	3.1
Espérance de vie	1.3, 2.5
Établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA)	6.1
Établissements de crédit	15.3
Établissements scolaires	6.2
État civil	2.1
État matrimonial	2.2
Étrangers	2.1, 2.4, 2.6, 7.5
Étudiants	6.3, 6.4
Excédent naturel	2.6
Exploitations et revenus agricoles	13.1
Exportations	16.1

F

FAB (exportation)	16.1, 16.2
Facteurs de production	10.2
Famille monoparentale	2.3
Familles	2.3
FAO	13.2
Fécondité (taux de)	2.4
Fédérations sportives	8.4
Financement (logement)	5.2
Finances	17.1 à 17.3
Finances publiques locales	18.4
Fioul	12.2
Fiscalité locale	18.4
Flotte	15.7
Fonction publique	18.6
Fonds commun de placement (FCP)	17.3
Fonds national de solidarité (FNS)	9.5
Forêts	3.1
Formation brute de capital fixe (FBCF)	10.1
Formations en alternance des jeunes	7.1
Fret aérien	15.5

G

Gain mensuel	9.1, 9.2
Gaz	12.1, 12.3
Génération	2.1
Grandes surfaces	15.1
Groupes industriels mondiaux	11.3, 11.4
Guadeloupe	1.3
Guichets annexes	15.4
Guichets bancaires	15.3
Guyane	1.3

H

Habitat	5.1
Hôpitaux (publics et privés)	4.1, 4.3
Horaires de travail	7.4
Houille	12.2
Hypermarchés	15.1

I

Immatriculations (automobiles)	14.6
Immeuble	5.1
Importations	16.1 à 16.4
Impôts et cotisations sociales	18.2
Impôts directs et indirects	18.2
Impôt de solidarité sur la fortune (ISF)	18.2
Imprimerie, presse, édition	14.5
Indépendance énergétique	12.1
Indexation	10.4
Indicateur conjoncturel de fécondité	2.4
Indicateur de revenu agricole	13.1
Indices boursiers	17.3
Indices BT01, TPO1	14.2
Indice de la production industrielle	14.1
Indice des loyers	5.2
Indice des prix à la consommation	10.4
Indice du coût de la construction	5.2
Indice de salaire à structure constante	9.1, 9.2

Industrie - BTP	11.2, 14.1 à 14.6
Industrie manufacturière	14.1, 14.3 à 14.6
Industries agro-alimentaires (IAA)	13.4
Informatique	14.4
Institutions financières spécialisées	15.3
Institut universitaire de technologie (IUT)	6.3
Instruments de paiement	15.3
Investissements bruts	16.5
Investissements directs	16.5
Investissements internationaux	16.5

J

Jauge brute (tonneau de)	15.6
Jeunes	6.4, 7.1
Juridictions	18.5
Justice	18.5

L

Lait	13.2
Licence (enseignement)	6.4
Licences sportives	8.4
Lits d'hôpitaux	4.2
Livraisons de la branche agriculture	13.2
Locataires	5.2
Logement	5.1, 5.2
Logements occasionnels	5.1
Logements terminés dans divers pays	14.2
Logements vacants	5.1
Loi de finances (initiale, rectificative)	18.1
Loi de règlement (budget)	18.1
Loisirs	8.4
Loyer	5.2

M

Magnétoscope	8.2
Main-d'œuvre civile (par sect. d'act.)	11.2
Maïs	13.2
Maisons groupées	5.2
Maîtrise (enseignement)	6.4
Maladies - Accidents	4.1, 9.5
Marchés financiers	17.3
Marchandises (trafic)	15.5, 15.6
Mariages - Divorces	2.2
Martinique	1.3
Matériel électrique et électronique	14.4
MATIF	17.3
Mayotte	1.3
Médecins	4.2
Ménages (structure des)	2.3, 2.7
Ménages (consommation, équipement)	4.3, 5.2, 8.1, 8.2, 8.4, 10.4
Ménages (revenus des)	9.4, 10.1
Ménages (épargne des)	17.2
Mer du Nord (Pays de la)	12.2
Milieu naturel	3.1
Minimum vieillesse	9.6
Minitel	15.4
MONEP	17.3
Monétique	15.3
Monnaie - Crédit	17.1

Mortalité	2.5, 4.1
Multi-équipement	8.2
N	
Naissances	2.4
Natalité (taux de)	2.4
Nationalisations	11.5
Nationalité (des étrangers)	7.5
Niveaux de formation	6.4
Nomenclatures PCS, NAP, NDP, NGP, U, T	2.7, 11.1, 14.3, 16.1
Nombre des étrangers	7.5
Non-titulaires	18.6
Nouvelle-Calédonie	1.3
Nucléaire	12.3
Nuitées de touristes	8.3
Nuptialité (quotient, taux)	2.2

O

Objets déposés (Poste)	15.4
Obligations	17.3
OCDE	16.3
OPCVM	17.3
Oufs	13.2
OPEP	12.2, 16.3
Opérations à caractère déf. et temporaire	18.1
Ouvriers	2.7, 7.1 à 7.4, 9.1, 9.3
Ovins	13.2

P

Paiements courants	16.4
Paiements scripturaux	15.3
Parc d'automobiles	8.2
Parc (de biens durables)	8.2
Parc de logements	5.1
Parcs naturels	3.1
Participation étrangère	16.5
Parts de marché	14.3, 14.4, 14.5, 15.1
Passagers (trafic aérien)	15.6
Passagers (trafic maritime)	15.7
Patrimoine financier	17.2
Pays	1.1
Pays de l'Est	16.3
Pêches maritimes	13.3
Pensions	9.6
Personne de référence (recensement)	2.3, 2.7
Personnel de l'éducation nationale	6.2
Personnels de santé	4.2
Pétrole	12.1, 12.2
Pharmaciens	4.2
Pièces d'un logement (nombre de)	5.1
Plan d'épargne populaire	17.2
Plan d'occupation des sols (POS)	3.1
Plantes industrielles	13.2
Poids total maximum autorisé (PTMA)	14.6
Poisson débarqué	13.3
Pollution	3.2
Polynésie française	1.3
Pondération (indice de prix)	10.4
Population	1.1 à 1.3, 1.5, 2.1 à 2.7

Population (accroissement)	2.6
Population active	7.1
Population active occupée	7.1, 7.2, 15.1
Population pénale	18.5
Population (projection)	1.1, 2.1
Population sans emploi à la recherche d'un emploi (PSERE)	7.2
Population scolaire	6.1
Porcins	13.2
Ports maritimes	15.6
Poste et télécommunications	15.4
Pouvoir d'achat	9.1 à 9.3
Pratique sportive	8.4
Prélèvements obligatoires	18.2
Prestations sociales	9.5
Privatisations	11.5
Prix de détail	10.4
Prix à la production	10.3
Production	10.1
Productions agricoles	13.2
Production brute, nette, d'électricité	12.3
Production des branches	11.1, 13.4, 14.1 à 14.5
Production industrielle et du BTP	14.1 à 14.6
Production marchande, non marchande	10.1
Productivité	10.2
Produit intérieur brut, net, marchand, non marchand	1.3, 10.1, 10.2, 11.1
Produit national brut (PNB)	10.1
Produits consommés	8.1
Produits de la pêche	13.3
Produits industriels	14.1, 14.3 à 14.6
Produits pétroliers	12.2
Professeurs	6.2
Professions	2.7, 4.2, 6.2, 7.1, 9.1
Propriétaires	5.2
Protection sociale	9.5
Puissance nucléaire installée	12.3
Pyramide des âges	2.1

Q

Quantités débarquées (pêches mar.)	13.3
Quartier maritime	13.3
Quotient : voir au mot principal.	

R

Recensement	2.1
Recettes fiscales	18.2
Recettes de plein exercice	15.4
Recherche	15.7
Recherche et développement (RD)	15.7
Régimes de sécurité sociale	9.5
Régions	1.2
Rémunération mensuelle	9.1, 9.2, 9.3
Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État (RECME)	11.5
Reproduction (taux brut de)	2.4
Réserves internationales	16.4
Réserves (de pétrole)	12.2
Résidences principales	5.1, 5.2
Résidences secondaires	5.1
Résultats économiques de l'année	10.1

Résultat net	11.3
Retraites	9.6
Réunion (île de la)	1.3
Revenu minimum d'insertion (RMI)	9.4
Revenu national	10.1
Revenus	9.1 à 9.6
Revenus des ménages	9.4
Risque (industriel majeur)	3.2

S

Saint-Pierre-et-Miquelon	1.3
Salaires de la Fonction publique	9.2
Salaires des secteurs privé et semi-public ..	9.1
Salaire horaire (taux de)	9.1
Salaire minimum	9.3
Salaire net médian	9.2
Salaire net moyen	9.2
Salarié à temps partiel	7.4
Salariés	7.1, 9.1, 9.2, 11.2, 11.4
Salariés étrangers	7.5
Santé	4.1 à 4.3
Scolarisation (taux de)	6.1
Second marché	17.3
Secteur d'entreprise	14.1, 14.3 à 14.5
Secteurs primaire, secondaire, tertiaire	11.6
Secteur public	11.5
Secteur tertiaire	11.6, 15.1 à 15.7
Section d'éducation spéciale (SES)	6.1
Services marchands, non marchands	15.2
Services non financiers	15.2
SICAV	17.3
SMIC	9.3
Solde migratoire	2.6
Somme des naissances réduites	2.4
Sport	8.4
Stocks de logements	14.2
Sucre	13.2
Supérette	15.1
Superficie	1.1, 1.2, 1.3
Superficie agricole utilisée (SAU)	13.1
Supermarchés	15.1
Surface boisée	3.1

T

Tables de mortalité	2.5
Taux : voir au mot principal.	
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	18.2
Télécommunications	15.4
Télématique	15.4
Téléphone	15.4
Télérel	15.4
Tension (haute et basse)	12.3
Terres cultivées	13.1
Territoire	1.1 à 1.5
Titulaires (fonction publique)	9.2, 18.6
Tonnes-équivalent pétrole (tep)	12.1
Tonnes-kilomètres	15.5

Tourisme	8.3
Trafic aérien	15.5
Trafic expéditions	15.5
Trafic de marchandises	15.6
Trafic de passagers	15.6
Trafic ferroviaire	15.5
Trafic kilométrique	15.5
Trafic postal	15.4
Trafic téléphonique, télex et télégraphique .	15.4
Traitement indiciaire brut	9.2
Transactions courantes	16.4
Transports aériens	15.5
Transports maritimes et fluviaux	15.6
Transports routiers	15.5
Transports terrestres	15.5
Travail (accidents du)	4.1
Travail (conditions de)	7.4
Travailleurs étrangers	7.5
Tués (dans les accidents de la circulation) ..	4.1

U

Unité locale	1.4
Unité urbaine	1.5
Universités (effectifs)	6.3

V

Vacances	8.3
Valeur ajoutée	11.1, 13.4
Valeur ajoutée brute	10.2, 11.1
Valeurs mobilières	17.2
Veau (viande de bœuf et)	13.2
Véhicule utilitaire	14.6
Ventes au détail (parts de marché)	15.1
Viande	13.2
Victimes	4.1
Ville - Centre	1.5
Ville isolée	1.5
Villes de France	1.5
Villes du monde	1.4
Vin	13.2
Voies navigables intérieures	15.6
Voitures particulières	8.2, 14.6
Volailles	13.2
Volume (évolution)	8.1
Voyageurs (transports)	15.5, 15.6
Voyageurs-kilomètres	15.5

W

Wallis-et-Futuna	1.3
------------------------	-----

Z

Znieff	3.1
Zone de peuplement industriel et urbain (ZPIU)	5.1

ADRESSES UTILES

1. Administrations

Agriculture, Forêt, Pêches maritimes

SCEES, Service central des enquêtes et études statistiques,
4, avenue de Saint-Mandé, 75570 Paris Cedex 12. Tél. : 43 44 46 33.

Direction des pêches maritimes et des cultures marines
3, place de Fontenoy, 75007 Paris. Tél. : 44 49 80 00.

Commerce et Artisanat

Direction du commerce intérieur,
207, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12. Tél. : 44 87 17 17.

Commerce extérieur

Direction générale des douanes et droits indirects,
23 bis, rue de l'Université, 75007 Paris. Tél. : 40 04 04 04.

Culture et Communication

DAG, Département des études et de la prospective,
2, rue Jean-Lantier, 75001 Paris. Tél. : 40 15 73 00.

Défense

SIRPA, Service d'information et de relations publiques des armées,
1, place Joffre, 75007 Paris. Tél. : 44 42 30 11.

Économie, Finances et Budget

CEDEF, Centre de documentation économie et finances,
139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12.

INSEE, Institut national de la statistique et des études économiques,
18, boulevard Adolphe-Pinard, 75675 Paris Cedex 14. Tél. : 41 17 50 50.

Les Notes bleues de Bercy, Direction de la communication,
139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12. Tél. : 45 24 88 15.

Éducation nationale, Jeunesse et Sports

Direction de l'évaluation et de la prospective,
Sous-direction des enquêtes statistiques et des études,
58, boulevard du Lycée, 92170 Vanves. Tél. : 40 65 65 40.

Environnement

Directions et services,
14, boulevard du Général-Leclerc, 92254 Neuilly-sur-Seine. Tél. : 40 81 21 22.

IFEN, Institut français de l'environnement,
17, rue des Huguenots, 45058 Orléans Cedex 01. Tél. : 38 79 78 78.

Équipement, Logement et Transports

DAEI, Direction des affaires économiques et internationales,
La Grande Arche, 92055 Paris La Défense Cedex 04. Tél. : 40 81 21 22.

DGAC, Direction générale de l'aviation civile,
93, boulevard du Montparnasse, 75720 Paris Cedex 06. Tél. : 49 54 36 36.

Direction de la flotte de commerce,
3, place de Fontenoy, 75007 Paris. Tél. : 44 49 80 00.

Direction de la sécurité et de la circulation routière,
La Grande Arche, 92055 Paris La Défense Cedex 04. Tél. : 40 81 21 22.

OEST, Observatoire économique et statistique des transports,
55, rue Brillat-Savarin, 75013 Paris. Tél. : 45 89 89 27.

ONN, Office national de la navigation,
18, quai d'Austerlitz, 75013 Paris. Tél. : 44 23 82 07.

Industrie, Énergie

Délégation à l'information et à la communication,
101, rue de Grenelle, 75353 Paris Cedex 07. Tél. : 43 19 32 39.

DIGEC, Direction du gaz, de l'électricité et du charbon,
99, rue de Grenelle, 75007 Paris. Tél. : 43 19 36 36.

Observatoire de l'énergie,
99, rue de Grenelle, 75007 Paris. Tél. : 43 19 36 36.

SESSI, Service des statistiques industrielles,
85, boulevard du Montparnasse, 75720 Paris Cedex 06. Tél. : 43 19 36 36.

Intérieur et Justice

DGCL, Direction générale des collectivités locales,
2, place des Saussaies, 75800 Paris. Tél. : 49 27 49 27.

Direction centrale de la police judiciaire, sous-direction des ressources et liaisons,
11, rue des Saussaies, 75800 Paris. Tél. : 49 27 49 27.

Direction de l'administration générale et de l'équipement (Justice),
Sous-direction de la statistique, des études et de la documentation,
7, rue Scribe, 75009 Paris. Tél. : 44 77 60 60.

Postes et Télécommunications

La Poste,
Direction de la communication,
4, quai du Point-du-Jour, 92100 Boulogne. Tél. : 41 41 66 66.

France Telecom, Direction générale,
6, place d'Alleray, 75505 Paris Cedex 15. Tél. : 44 44 22 22.

Recherche et Espace

Direction générale de la recherche et de la technologie,
1, rue Descartes, 75005 Paris. Tél. : 46 34 35 35.

Santé et Action humanitaire

SESI, Service des statistiques, des études et des systèmes d'information,
1, place Fontenoy, 75700 Paris. Tél. : 40 56 60 00.

Travail, Emploi et Formation professionnelle

DARES, Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques,
1, place Fontenoy, 75350 Paris 07SP. Tél. : 40 56 51 62.

Tourisme

Direction du tourisme,
2, rue Linois, 75740 Paris Cedex 15. Tél. : 44 37 36 00.

2. Autres organismes publics

Banque de France,
39, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris. Tél. : 42 92 42 92.

CERC, Centre d'étude des revenus et des coûts,
3, boulevard de La Tour-Maubourg, 75007 Paris. Tél. : 47 53 89 63.

Charbonnages de France,
65, avenue de Colmar, 92507 Rueil-Malmaison. Tél. : 47 52 92 52.

CNAF, Caisse nationale des allocations familiales,
23, rue Daviel, 75634 Paris Cedex 13. Tél. : 45 65 52 52.

CNAM, Conservatoire national des arts et métiers,
292, rue Saint-Martin, 75141 Paris Cedex 03. Tél. : 40 27 20 00.

CNAMTS, Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés,
66, avenue du Maine, 75694 Paris Cedex 14. Tél. : 42 79 35 94.

CNDP, Centre national de documentation pédagogique,
29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05. Tél. : 46 34 90 00.

CREDES, Centre de recherche, d'étude et de documentation en économie de la santé,
1, rue Paul-Cézanne, 75008 Paris. Tél. : 40 76 82 00.

CREDOC, Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie,
142, rue Chevaleret, 75013 Paris. Tél. : 40 77 85 00.

Électricité de France, Observatoire statistique du système électrique,
6, rue de Messine, 75008 Paris. Tél. : 40 42 52 23.

INED, Institut national d'études démographiques,
27, rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14. Tél. : 42 18 20 00.

INSERM, Institut national de la santé et de la recherche médicale,
101, rue de Tolbiac, 75654 Paris Cedex 13. Tél. : 44 23 60 00.

3. Organisations internationales

BIT, Bureau international du travail,
1, rue Miollis, 75015 Paris. Tél. : 45 68 32 50.

FAO, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture,
via delle Terme-di-Caracalla, Rome, Italie. Tél. : 19 39 657 971.

Fédération routière internationale,
63, rue de Lausanne, 1202 Genève, Suisse.

Lloyd's register of shipping,
32, rue Caumartin, 75009 Paris. Tél. : 47 42 60 30.

OACI, Organisation de l'aviation civile internationale,
3 bis, villa Émile-Bergerat, 92200 Neuilly-sur-Seine. Tél. : 46 37 96 96.

OCDE, Organisation de coopération et de développement économiques,
2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16. Tél. : 45 24 82 00.

OMS, Organisation mondiale de la santé,
Palais des Nations, avenue Appia, 1211, CH Genève 27, Suisse.

ONU, Organisation des Nations Unies, centre d'information,
1, rue Miollis, 75015 Paris. Tél. : 43 06 48 39.

Commission des communautés européennes, Sources d'Europe (centre d'information sur l'Europe),
Socle de la Grande Arche, 92054 Paris La Défense. Tél. : 41 25 12 12.

UIC, Union internationale des chemins de fer,
14, rue Jean-Rey, 75015 Paris. Tél. : 44 49 20 20.

4. Organismes divers

Association française des banques,
18, rue La Fayette, 75009 Paris. Tél. : 48 00 52 52.

CNC, Centre national de cinématographie,
12, rue de Lübeck, 75784 Paris Cedex 16. Tél. : 44 34 34 40.

CEPII, Centre d'études prospectives et d'informations internationales,
9, rue Georges-Pitard, 75015 Paris. Tél. : 48 42 64 64.

Comité central des pêches maritimes,
51, rue Salvador-Allende, 92027 Nanterre Cedex. Tél. : 47 75 01 01.

Comité professionnel du pétrole,
Tour Corosa,
3, rue Eugène-et-Armand-Peugeot, BP 282, 92505 Rueil-Malmaison.
Tél. : 47 08 94 84.

Crédit Lyonnais, services centraux,
19, boulevard des Italiens, 75002 Paris. Tél. : 42 95 70 00.

CCFA, Comité des constructeurs français d'automobiles,
2, rue de Presbourg, 75008 Paris. Tél. : 49 52 51 00.

La Documentation française, centres de documentation,
29, quai Voltaire, 75007 Paris. Tél. : 40 15 72 18 et 40 15 71 47.

FFSA, Fédération française des sociétés d'assurances,
26, boulevard Haussmann, 75009 Paris. Tél. : 42 47 90 00.

5. Publications

Aéroports magazine,
291, boulevard Raspail, 75675 Paris Cedex 14. Tél. : 43 35 75 52.

Alternatives économiques,
39, rue du Sentier, 75002 Paris. Tél. : 40 28 00 04.

Annales des mines, rédaction,
22, rue Monge, 75005 Paris. Tél. : 43 19 50 22.

L'Argus de l'automobile et des locomotions,
1, place Boieldieu, 75082 Paris Cedex 02. Tél. : 42 61 83 03.

Commission des communautés européennes, service de presse,
288, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 40 63 38 61.

L'Expansion,
Le Ponant, 25, rue Leblanc, 75842 Paris Cedex 15. Tél. : 40 60 40 60.

Fortune, magazine-Time Life International-Fortune,
67, avenue de Wagram, 75017 Paris. Tél. : 44 01 49 99.

Futuribles, Analyse-prévision-prospective,
55, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. : 42 22 44 92.

Journal de la marine marchande,
190, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : 44 95 99 50.

Journal officiel,
26, rue Desaix, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 40 58 75 00.

Le Monde, journaux, revues, bulletins,
13-15, rue Falguière, 75015 Paris. Tél. : 40 65 25 25.

Le Moniteur du bâtiment et des travaux publics,
17, rue d'Uzès, 75002 Paris. Tél. : 40 13 30 70.

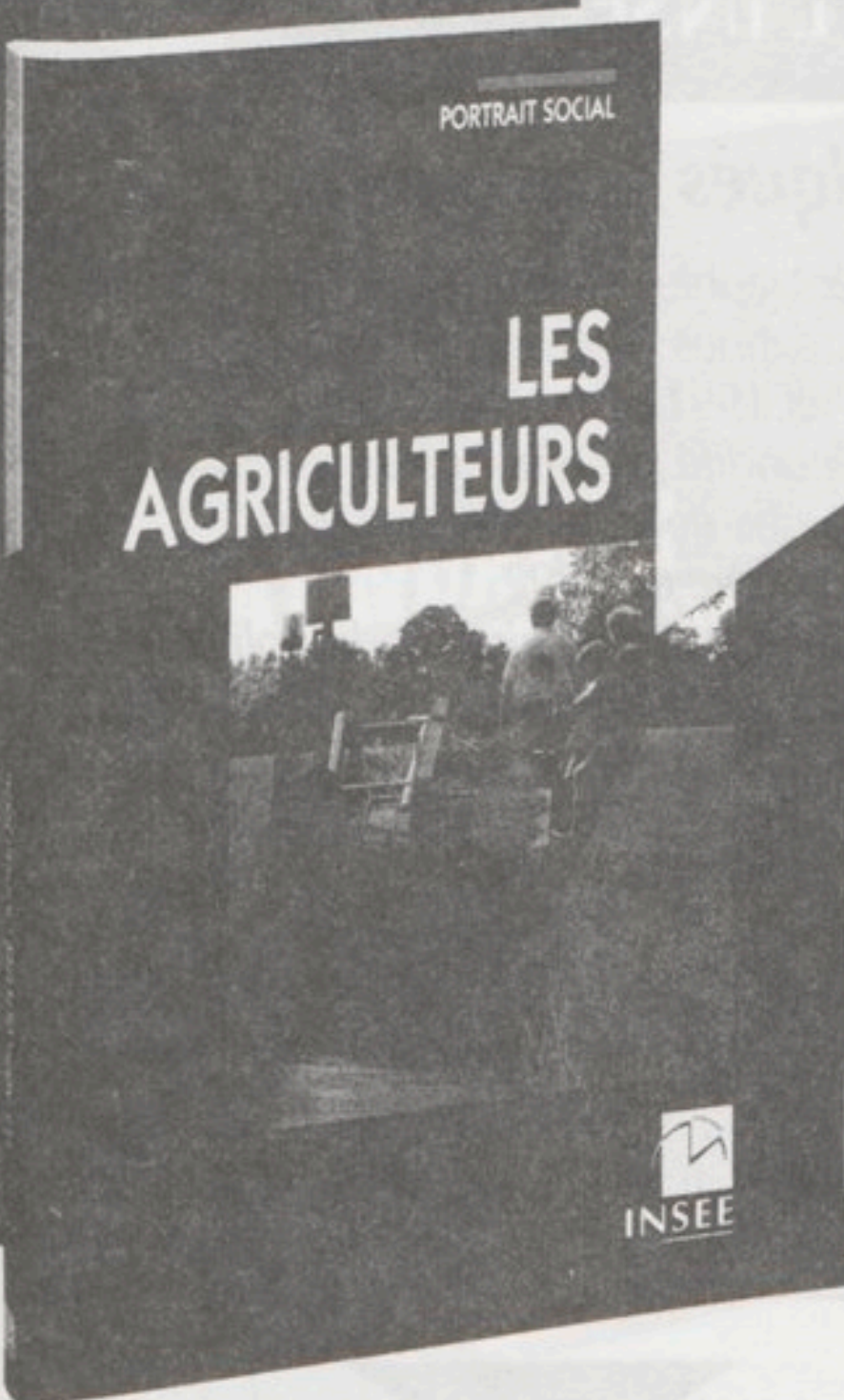
Le Nouvel Économiste, cogedipresse,
63, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris. Tél. : 40 74 70 00.

Un ouvrage de référence, un outil d'analyse

Egalement
vendu
en librairie

LES AGRICULTEURS

PORTRAIT CONTRASTÉ D'UN MONDE
ÉCLATÉ EN PLEINE MUTATION.



Une étude sur l'un des grands dossiers qui font l'actualité

• Un peu plus d'un million d'actifs vivent aujourd'hui de l'agriculture, soit 1 actif sur 20, contre 1 sur 4 en 1954. Cet effondrement démographique participe à la mutation profonde du groupe social des agriculteurs. Modes de vie et de consommation se rapprochent de ceux des citadins, tandis que se maintiennent des comportements distinctifs vis-à-vis de la famille, du mariage ou de la politique. En même temps s'accomplit, non sans turbulences, une intégration dans la dimension européenne.

• L'INSEE propose ici en 57 fiches un portrait social du groupe des agriculteurs. Famille, activité et formation, travail des femmes à l'extérieur, vie sociale, loisirs et vacances, patrimoine et endettement, place de la France agricole dans l'Europe, sont les principaux thèmes abordés.

La collection Contours et Caractères a déjà présenté d'autres groupes sociaux :

• Les étrangers en France, les citadins et les ruraux, les familles nombreuses, les jeunes de 15 à 24 ans, les personnes âgées, les femmes, les enfants de moins de 6 ans.

EDITION 93

160 pages, format 16 x 24, 80 FF*

* + une participation aux frais d'envoi :
de 10 FF par envoi pour la France,
de 20 FF par ouvrage, pour l'étranger



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

Nom, prénom _____

Société, activité _____

Adresse _____

Code postal [] [] [] [] [] [] Ville _____

BON DE COMMANDE A RETOURNER A

▼ INSEE-CNGP - BP 2718 - 80027 AMIENS CEDEX

Je commande _____ ouvrage(s) "LES AGRICULTEURS"
au prix unitaire de 80 FF*

Ci-joint mon règlement par chèque d'un montant de : _____ FF,
à l'ordre de l'INSEE

Date : _____ Signature : _____

COLLECTION CONTOURS ET CARACTERES

4 pages d'informations économiques et sociales



EN AVANT-PREMIÈRE SUR VOTRE BUREAU

ABONNEMENT 1 AN, 60 NUMÉROS

France : 468 FF* - Etranger : 585 FF*
Etranger par avion : 745 FF*

*Tarifs applicables
du 1^{er} janvier au 31 décembre 1993

RECEVEZ 60 FOIS PAR AN LES DERNIERS RÉSULTATS DES ÉTUDES DE L'INSEE



Quelques titres parus :

- La géographie du chômage en 1991
- Les créations d'entreprises en France entre 1987 et 1991
- La fécondité des étrangères en France se rapproche de celle des françaises
- L'agriculture en 1992
- Les quartiers prioritaires de la politique de la ville
- La montée du temps partiel
- Nouveau recul de la mortalité en 1991
- La poussée des PMI en Europe et l'exception allemande
- Un premier enfant de plus en plus tard
- Les jeunes en mars 1992 : un marché du travail peu favorable
- Régions : les revenus des ménages de 1982 à 1990

Nom, _____

prénom _____

Société, activité _____

Adresse _____

Code postal [] [] [] [] [] Ville _____

BON DE COMMANDE A RETOURNER A



INSEE-CNGP - BP 2718 - 80027 AMIENS CEDEX

Oui, je souhaite m'abonner à "INSEE PREMIÈRE", 1 an 60 numéros
France : 468 FF* - Etranger : 585 FF* - Etranger par avion : 745 FF*
*Tarifs applicables du 1^{er} janvier au 31 décembre 1993

Ci-joint mon règlement par chèque
d'un montant de : _____ FF, à l'ordre de L'INSEE

Date : _____ Signature : _____

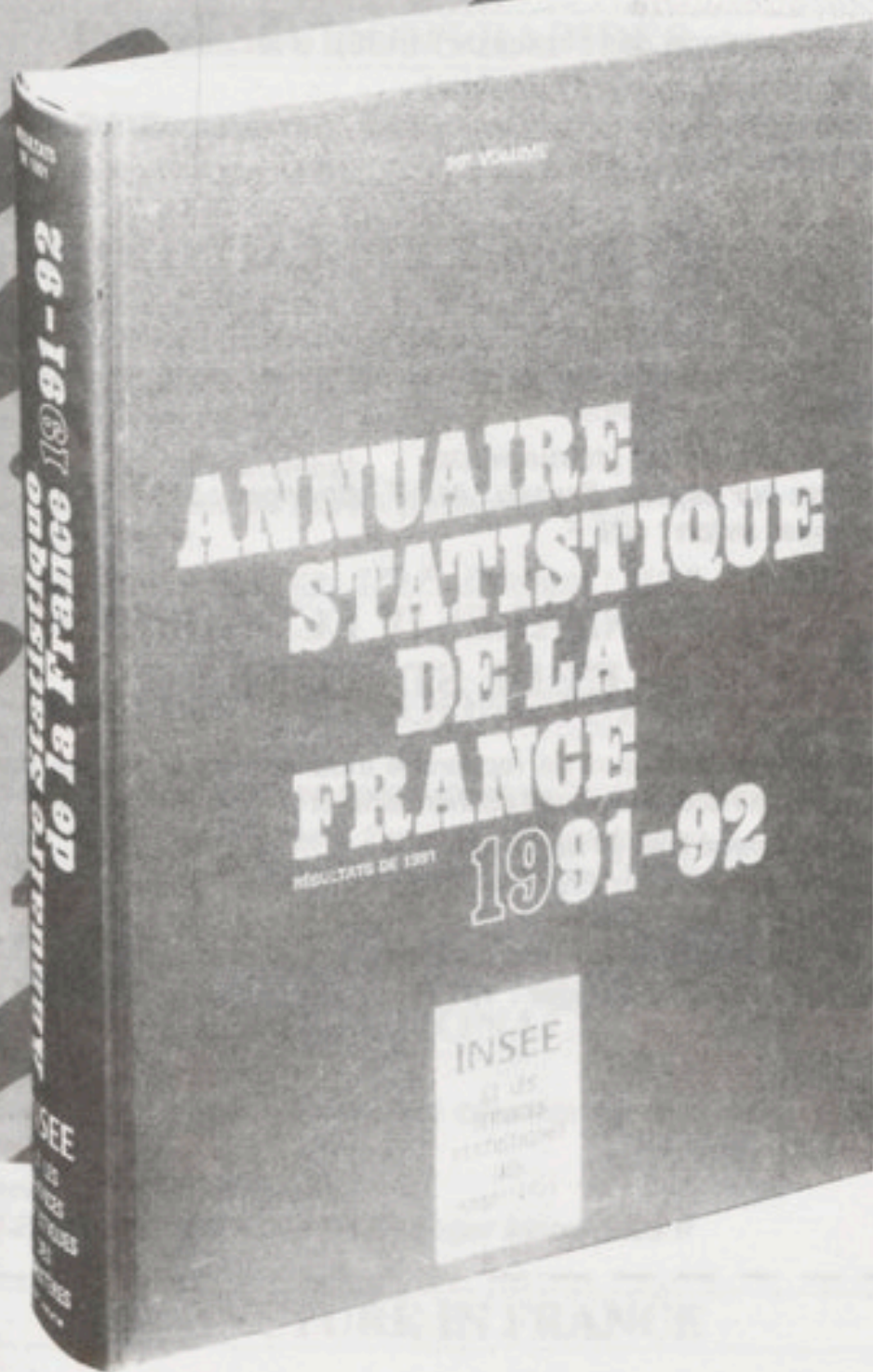
LES P E R I O D I Q U E S D E L ' I N S E E

Un ouvrage fondamental

L'ANNUAIRE STATISTIQUE DE LA FRANCE 1991-1992

UNE SYNTHÈSE DE TOUTES LES DONNÉES
DU SYSTÈME STATISTIQUE

Egalement
vendu
en librairie



Référence et actualité

- Des séries chronologiques présentées par thèmes avec mention des sources d'information.
- Des références bibliographiques pour approfondir les recherches.
- Un système de mots clés pour un accès plus facile au tableau souhaité.
- Des adresses d'organismes pour compléter votre information.

Une édition enrichie

- Des chapitres qui permettent de mieux rendre compte de l'actualité.
- L'introduction de commentaires, des méthodologies plus détaillées.
- Des illustrations par cartes couleur et graphiques.
- Un index très détaillé pour une recherche rapide.

860 pages, format 21 x 29,7, 580 FF*

* + une participation aux frais d'envoi :
de 10 FF par envoi pour la France,
de 20 FF par ouvrage, pour l'étranger
de 80 FF par ouvrage, pour l'étranger par avion



INSEE

Nom, prénom _____

Société, activité _____

Adresse _____

Code postal [] [] [] [] [] [] Ville _____

BON DE COMMANDE A RETOURNER

▼ A INSEE-CNGP - BP 2718 - 80027 AMIENS CEDEX

Je commande _____ ouvrage(s)

"L'annuaire statistique de la France 1991-1992" au prix unitaire de 580 FF*

Ci-joint mon règlement par chèque d'un montant de : _____ FF,
à l'ordre de l'INSEE

Date : _____

Signature : _____





INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ETUDES
ECONOMIQUES

TARIF 1993

LES PUBLICATIONS

LES PÉRIODIQUES

INSEE RESULTATS

les données détaillées des enquêtes et opérations statistiques de l'INSEE.

INSEE RESULTATS

est articulé en 5 thèmes : . Economie générale
. Démographie-société . Consommation-modes de vie
. Système productif . Emploi-revenus.

Il est possible de s'abonner à un, plusieurs ou tous les thèmes.

Abonnement INSEE RESULTATS

Economie générale (20 numéros)

France : 1 406 F - Etranger : 1 758 F - Etranger avion : 2 008 F

Démographie-Société (7 numéros)

France : 492 F - Etranger : 615 F - Etranger avion : 703 F

Consommation-Modes de vie (15 numéros)

France : 1 054 F - Etranger : 1 319 F - Etranger avion : 1 506 F

Système productif (15 numéros)

France 1 054 F - Etranger : 1 319 F - Etranger avion : 1 506 F

Emploi-revenus (13 numéros)

France : 914 F - Etranger : 1 139 F - Etranger avion : 1 302 F

Ensemble des 5 thèmes (70 numéros)

France : 4 920 F - Etranger 6 150 F - Etranger avion : 7 029 F

Abonnement sur microfiches INSEE RESULTATS

(ensemble des thèmes)

France : 2 174 F - Etranger : 2 718 F - Etranger avion : 3 573 F

INSEE PREMIERE

En 4 pages, la primeur des données et conclusions essentielles tirées des travaux de l'INSEE sur les thèmes qui font l'actualité

Abonnement (60 numéros)

France : 468 F - Etranger : 585 F - Etranger avion : 745 F

INSEE METHODES

La méthodologie des travaux de l' INSEE et les modèles.

Abonnement 1 an (15 numéros)

Edition sur papier : France : 1 055 F - Etranger : 1319 F

Etranger avion : 1 506 F

ECONOMIE ET STATISTIQUE

Revue centrale de l' INSEE, ses articles traitent de sujets couvrant un vaste champ de la réalité sociale et économique de notre pays sans oublier la dimension européenne.

Abonnement 1 an (10 numéros)

Edition sur papier : France : 410 F - Etranger : 513 F

Etranger avion : 628 F

ANNALES D' ECONOMIE ET DE STATISTIQUE

Des travaux originaux de recherche théorique ou appliquée dans les domaines de l'économie, de l'économétrie et de la statistique.

Abonnement 1 an (4 numéros)

Edition sur papier : France : 420 F - Etranger : 525 F

Etranger avion : 565 F

Pour les particuliers : Abonnement 1 an (4 numéros)

France : 153 F - Etranger : 191 F - Etranger avion : 231 F

Veillez noter mon abonnement aux publications suivantes :

- INSEE PREMIERE
- INSEE RESULTATS :
- Economie générale
 - Démographie - Société
 - Consommation - Modes de vie
 - Emplois - revenus
 - Tous thèmes
- INSEE RESULTATS (sur microfiches, tous thèmes)
- ECONOMIE ET STATISTIQUE
- ANNALES D'ECONOMIE ET DE STATISTIQUE

Ci-joint un chèque de FF*

*pour l'étranger libellé en FF..

(Total des abonnements) à l'ordre de l'Insee :

Date :

Signature :

BULLETIN D'ABONNEMENT

A retourner à : INSEE - CNGP
BP 2718 80027 AMIENS Cedex

Nom, Prénom _____

Société _____

Activité _____

Adresse complète _____



TARIF 1993

LES PUBLICATIONS

INSEE

**LA
CONJONCTURE**

**L'INFORMATION
SUR L'INFORMATION**

TENDANCES DE LA CONJONCTURE

Cahier 1 : les résultats des enquêtes de conjoncture, les indicateurs conjoncturels quantitatifs (600 séries) ;

Cahier 2 : vingt années de la vie économique française retraçées sous forme de graphiques à partir des données des comptes nationaux trimestriels.

Abonnement 2 an : 8 numéros + suppléments
France : 654 F - Etranger : 818 F - Etranger avion : 903 F
l'abonnement à TENDANCES DE LA CONJONCTURE comprend la NOTE DE CONJONCTURE

INFORMATIONS RAPIDES

Dans les meilleurs délais, la mise à jour de l'information conjoncturelle.

Abonnement 1 an : France : 1 614 F - Etranger : 2 018 F
Etranger avion : 2 503 F

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUE

Cinq mille séries hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles concernant l'ensemble de la vie économique et sociale.

Abonnement 1 an : (12 numéros)
Edition sur papier : France : 335 F - Etranger : 419 F
Etranger avion : 544 F
Edition sur microfiche : France : 170 F - Etranger : 213 F
Etranger avion : 338 F

NOTE DE CONJONCTURE

Une analyse de la situation et des perspectives de l'économie française.

Abonnement 1 an : (3 numéros + 2 points conjoncturels)
France : 161 F - Etranger : 201 F - Etranger avion : 246 F

**NOTE DE CONJONCTURE
INTERNATIONALE**

Le panorama de la conjoncture mondiale présenté par la Direction de la Prévision.

Abonnement 1 an : (3 numéros)
France : 122 F - Etranger : 153 F - Etranger avion : 208 F

CONJONCTURE IN FRANCE

Synthèse en anglais à destination de l'étranger.

Abonnement 1 an : (2 numéros)
France : 43 F - Etranger : 54 F - Etranger avion : 65 F

BLOC-NOTES

de INSEE Info Service

Pour mieux connaître l'information statistique, des repères documentaires sur les problèmes économiques du moment.

Abonnement 1 an : (11 numéros)
France : 154 F - Etranger : 193 F - Etranger avion : 308 F

INSEE INFOS

Chaque mois, sous forme de brèves, une vitrine des produits de diffusion de l'INSEE.

Abonnement gratuit

**INSEE NEWS, LA CARTA DEL INSEE,
LA LETTRE DE L'INSEE**

A destination des lecteurs étrangers, en anglais, en espagnol et en français, une chronique bi-annuelle des principaux titres et travaux de l'INSEE.

Abonnement gratuit

COURRIER DES STATISTIQUES

Quatre fois par an, une vue d'ensemble de la vie du système statistique français.

Abonnement 1 an : (4 numéros)
France : 131 F - Etranger : 164 F - Etranger avion : 229 F

SCRIBECO

Une revue bibliographique reflet du fond documentaire de l'INSEE.

Abonnement 1 an : (6 numéros)
France : 636F - Etranger : 795 F - Etranger avion : 865 F

Veuillez noter mon abonnement aux publications suivantes :

- LA CONJONCTURE
- TENDANCES DE LA CONJONCTURE
- INFORMATIONS RAPIDES
- BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUE
- NOTE DE CONJONCTURE
- NOTE DE CONJONCTURE INTERNATIONALE
- CONJONCTURE IN FRANCE
- L'INFORMATION SUR L'INFORMATION
- BLOC NOTES DE INSEE INFO SERVICE
- INSEE INFOS
- INSEE NEWS
- LA CARTA DEL INSEE
- COURRIER DES STATISTIQUES
- SCRIBECO

Je souhaite recevoir le catalogue des publications de l'INSEE

Ci-joint un chèque de FF*

*pour l'étranger libellé en FF..
(Total des abonnements) à l'ordre de l'Insee :

Date : Signature :

BULLETIN D'ABONNEMENT

A retourner à : INSEE - CNGP
BP 2718 80027 AMIENS Cedex

Nom, Prénom

Société

Activité

Adresse complète

L'INSEE DANS VOTRE RÉGION

VOUS Y TROUVEREZ :

- Service d'information.
- Publications de l'INSEE.
- Adresses des entreprises et établissements (SIRENE).
- Accès au fond documentaire et aux banques de données de l'INSEE.
- Travaux à la demande...



POUR EN SAVOIR PLUS

consultez l'INSEE dans votre région ou :

**TAPEZ
36.15 OU 36.16
CODE INSEE**

ALSACE

Cité administrative, rue de l'Hôpital Militaire,
67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 88 52 40 40
Tél. : Indices courants 88 52 40 42

AQUITAINE

33, rue de Saget, 33076 BORDEAUX CEDEX
Tél. : Indices courants 56 91 84 90
Tél. : Autres informations 56 91 89 90

AUVERGNE

3, place Charles de Gaulle, BP 120,
63403 CHAMALIERES CEDEX
Tél. : 73 31 82 82
Tél. : Indices courants 73 31 82 99

BOURGOGNE

2, rue Hoche, BP 1509
21000 DIJON CEDEX
Tél. : Indices courants 80 40 67 67
Tél. : Autres informations 80 40 67 99

BRETAGNE

Immeuble "Le Colbert",
36 place du Colombier,
BP 17, 35031 RENNES CEDEX
Tél. : Indices courants 99 35 15 00
Tél. : Autres informations 99 29 33 66

CENTRE

43, avenue de Paris, BP 6719,
45000 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : Indices courants 38 68 18 28
Tél. : Autres informations 38 54 54 65

CHAMPAGNE-ARDENNE

1, rue de l'Arbalète, 51079 REIMS CEDEX
Tél. : 26 48 42 80

CORSE

1, résidence du Parc Belvédère, BP 306,
20176 AJACCIO CEDEX
Tél. : 95 50 44 50
Tél. : Indices courants 95 50 44 55

FRANCHE-COMTÉ

Immeuble "Le Major", 83, rue de Dole,
BP 1997, 25020 BESANCON CEDEX
Tél. : Indices courants 81 52 03 33
Tél. : Autres informations 81 52 42 20

LANGUEDOC-ROUSSILLON

274, allée Henri II de Montmorency,
"Le Polygone", 34064 MONTPELLIER CEDEX
Tél. : Indices courants 67 64 64 53
Tél. : Autres informations 67 65 58 00

LIMOUSIN

Adresse postale : 29, rue Beyrand,
87031 LIMOGES CEDEX
Accueil : 50, avenue Garibaldi,
87031 LIMOGES CEDEX
Tél. : Indices courants 55 32 99 09
Tél. : Autres informations 55 79 26 25

LORRAINE

15, rue du Général Hulot,
BP 3846,
54029 NANCY CEDEX
Tél. : 83 91 85 85
Tél. : Indices courants 83 27 21 21

MIDI-PYRÉNÉES

36, rue des 36 ponts,
31054 TOULOUSE CEDEX
Tél. : 61 36 61 13
Tél. : Indices courants 61 25 42 67

NORD-PAS-DE-CALAIS

10-12 boulevard Vauban,
59800 LILLE
Tél. : 20 30 89 87
Tél. : Indices courants 20 63 97 36

BASSE-NORMANDIE

93-95 rue de Géoïle,
14000 CAEN CEDEX
Tél. : 31 85 35 70
Tél. : Indices courants 31 23 87 00

HAUTE-NORMANDIE

8, quai de la Bourse,
76037 ROUEN CEDEX
Tél. : 35 52 49 94
Tél. : Indices courants 35 98 41 10

ILE-DE-FRANCE

OEP, Tour "Gamma A", 195, rue de Bercy,
75582 PARIS CEDEX 12
Tél. : Indices courants (1) 43 45 70 75
Tél. : Réévaluation et indexation (1) 43 45 72 31
Tél. : Autres informations (1) 43 45 73 74

PAYS DE LA LOIRE

105, rue des français libres,
BP 2189, 44204 NANTES CEDEX 02
Tél. : 40 41 75 75
Tél. : Autres informations 40 41 79 80

PICARDIE

1, rue Vincent Auriol,
80040 AMIENS CEDEX
Tél. : 22 91 39 39
Tél. : Indices courants 22 91 91 91

POITOU-CHARENTES

3, rue du Puy reau,
86020 POITIERS CEDEX
Tél. : 49 88 38 71 et 72
Tél. : Indices courants 49 88 38 70

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

17 rue Menpent, 13387 MARSEILLE CEDEX 10
Tél. : Indices courants 91 78 01 95
Tél. : Autres informations 91 17 57 57

RHÔNE-ALPES

165, rue Garibaldi, BP 3196,
69401 LYON CEDEX 03,
(Cité administrative de la Part-Dieu)
Tél. : 78 63 23 33
Tél. : Indices courants 78 63 22 01/04
Tél. : Autres informations 78 63 22 02/03

AUTRES POINTS D'INFORMATION ET VENTE INSEE

ANTILLES-GUYANE

INSEE : Direction Inter-Régionale
Tour Secid, 7ème étage,
Place de la rénovation, BP 863,
97175 POINTE-A-PITRE CEDEX
Tél. : 19. 590 91 59 80

GUADELOUPE

INSEE / Service Régional
Rue Paul Lacavé, BP 96 97102 BASSE-TERRRE
Tél. : 19. 590 81 42 50

GUYANE

INSEE : Service Régional
1, rue Maillard Dumesle, BP 6017,
97306 CAYENNE CEDEX
Tél. : 19. 594 31 56 03

MARTINIQUE

INSEE : Service Régional . Pointe de Jaham,
lotissement des glacières, BP 7212
97274 SCHOELCHER CEDEX
Tél. : 19. 596 61 60 88
Tél. : Indices courants 19. 596 61 61 49

RÉUNION

INSEE : Observatoire Régional
15, rue de l'école, 97490 SAINTE-CLOTILDE
Tél. : 19. 262 29 52 70

Unité de communication externe
18, bd Adolphe Pinard
75675 Paris Cedex 14 - FRANCE



Tél. : (1) 41 17 50 50
Fax : (1) 41 17 66 66
Télex : 204 924 F INSEE

Photo de couverture : Pierre MICHAUD
José SANTOS

IMPRIMERIE NATIONALE
2 172062 T Δ

L'INSEE DANS VOTRE RÉGION



VOUS Y TROUVEREZ :

- Service d'information.
- Publications de l'INSEE.
- Adresses des entreprises et établissements (SIRENE).
- Accès au fond documentaire et aux bases de données de l'INSEE.
- Services à la demande.

POUR EN SAVOIR PLUS :

consultez l'INSEE dans votre région ou :

**TAPEZ
36.15 OU 36.16
CODE INSEE**

ALSACE

Ch. de l'Industrie, BP 107, 67000 STRASBOURG CEDEX
 Tél. : 03 88 40 40 40
 Tél. : Autres informations 03 88 40 40 42

AQUITAINE

25, rue de la République, 33000 BORDEAUX CEDEX
 Tél. : Autres informations 01 51 84 90
 Tél. : Autres informations 01 51 84 90

Auvergne

3, place Charles de Gaulle, 63000 CLERMONT CEDEX
 Tél. : 01 47 81 81 81
 Tél. : Autres informations 01 47 81 81 82

BRETAGNE

3, rue de la République, 35000 RENNES CEDEX
 Tél. : Autres informations 02 99 47 87
 Tél. : Autres informations 02 99 47 87

BRETAGNE

3, rue de la République, 35000 RENNES CEDEX
 Tél. : Autres informations 02 99 47 87
 Tél. : Autres informations 02 99 47 87

Centre

41, avenue de Paris, 37000 TOURS CEDEX
 Tél. : Autres informations 01 47 81 81
 Tél. : Autres informations 01 47 81 81

Champagne-Ardenne

1, rue de l'Arrière, 51000 REIMS CEDEX
 Tél. : 03 26 41 41 41

Centre

1, rue de l'Arrière, 51000 REIMS CEDEX
 Tél. : 03 26 41 41 41
 Tél. : Autres informations 01 47 81 81

FRANCHE-COMTÉ

Immeuble "Le Miroir", 25, rue de la République, 25000 BESANCON CEDEX
 Tél. : Autres informations 01 83 31 31
 Tél. : Autres informations 01 83 31 31

LANGUEDOC-ROUSSILLON

274, rue de la République, 31000 TOULOUSE CEDEX
 Tél. : Autres informations 01 41 41 41
 Tél. : Autres informations 01 41 41 41

Normandie

1, rue de la République, 14000 CAEN CEDEX
 Tél. : Autres informations 01 31 31 31
 Tél. : Autres informations 01 31 31 31

Normandie

1, rue de la République, 14000 CAEN CEDEX
 Tél. : 01 31 31 31 31
 Tél. : Autres informations 01 31 31 31

Normandie

1, rue de la République, 14000 CAEN CEDEX
 Tél. : 01 31 31 31 31
 Tél. : Autres informations 01 31 31 31

Normandie

1, rue de la République, 14000 CAEN CEDEX
 Tél. : 01 31 31 31 31
 Tél. : Autres informations 01 31 31 31

HAUTE-NORMANDIE

1, rue de la République, 95000 ROUBAIX CEDEX
 Tél. : 01 41 41 41 41
 Tél. : Autres informations 01 41 41 41

ÎLE-DE-FRANCE

107, rue de la République, 95000 ROUBAIX CEDEX
 Tél. : Autres informations 01 41 41 41
 Tél. : Autres informations 01 41 41 41

PAYS DE LA LOIRE

105, rue de la République, 49000 ANGERS CEDEX
 Tél. : 01 41 41 41 41
 Tél. : Autres informations 01 41 41 41

PICARDIE

1, rue de la République, 80000 AMIENS CEDEX
 Tél. : 01 21 21 21 21
 Tél. : Autres informations 01 21 21 21

PICARDIE

1, rue de la République, 80000 AMIENS CEDEX
 Tél. : 01 21 21 21 21
 Tél. : Autres informations 01 21 21 21

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

17, rue de la République, 13000 MARSEILLE CEDEX
 Tél. : Autres informations 01 71 71 71
 Tél. : Autres informations 01 71 71 71

PROVENCE-ALPES

17, rue de la République, 13000 MARSEILLE CEDEX
 Tél. : 01 71 71 71 71
 Tél. : Autres informations 01 71 71 71

PROVENCE-ALPES

17, rue de la République, 13000 MARSEILLE CEDEX
 Tél. : 01 71 71 71 71
 Tél. : Autres informations 01 71 71 71

AUTRES POINTS D'INFORMATION ET VENTE INSEE

ANTILLES-GUYANE

INSEE - Service Régional, Point de Contact
 1, rue de la République, 97000 FORT-DE-FRANCE
 Tél. : 01 59 59 59 59

ANTILLES-GUYANE

INSEE - Service Régional, Point de Contact
 1, rue de la République, 97000 FORT-DE-FRANCE
 Tél. : 01 59 59 59 59

GUAYANE

INSEE - Service Régional, Point de Contact
 1, rue de la République, 97000 FORT-DE-FRANCE
 Tél. : 01 59 59 59 59

GUAYANE

INSEE - Service Régional, Point de Contact
 1, rue de la République, 97000 FORT-DE-FRANCE
 Tél. : 01 59 59 59 59

MARTINIQUE

INSEE - Service Régional, Point de Contact
 1, rue de la République, 97000 FORT-DE-FRANCE
 Tél. : 01 59 59 59 59

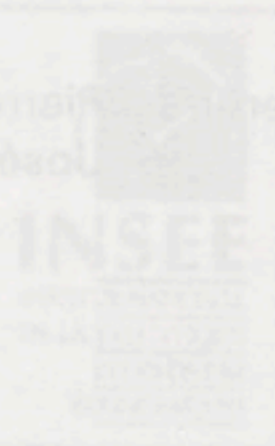
MARTINIQUE

INSEE - Service Régional, Point de Contact
 1, rue de la République, 97000 FORT-DE-FRANCE
 Tél. : 01 59 59 59 59

MARTINIQUE

INSEE - Service Régional, Point de Contact
 1, rue de la République, 97000 FORT-DE-FRANCE
 Tél. : 01 59 59 59 59

Unité de documentation nationale
 18, rue de la République
 75001 Paris Cedex 01 - FRANCE



Tél. (01) 41 17 81 36
 Fax (01) 41 17 81 36
 Tél. 7 26 76 7 26 76

IMPRIMERIE NATIONALE
 4 T 2001 2



1993 - 1994

TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE



Les « Tableaux de l'Économie Française » constituent un guide idéal pour partir à la découverte de la France économique et sociale et suivre, année après année, son évolution.

L'ouvrage se divise en deux parties : les neuf premiers chapitres traitent de la société française : démographie, environnement, emploi, revenus... Les neuf suivants sont consacrés à l'économie et aux finances.

Pour chaque domaine, la

France est située par rapport aux pays d'Europe, aux États-Unis et au Japon.

Outre de nombreux graphiques et cartes, le lecteur trouvera les définitions des termes utilisés ainsi que les références d'articles et de publications récentes sur chaque sujet.

Les « Tableaux de l'Économie Française » : une source d'information unique et un instrument pratique pour tous ceux qui s'intéressent à l'économie.

ISSN 0039-8802/ISBN 2-11-066-112-7
CODE SAGE : TEF 93
DIFFUSEUR : Saint-Germain diffusion
DISTRIBUTEUR : Hachette 61 542 80

1993 - Prix : 75 FF

